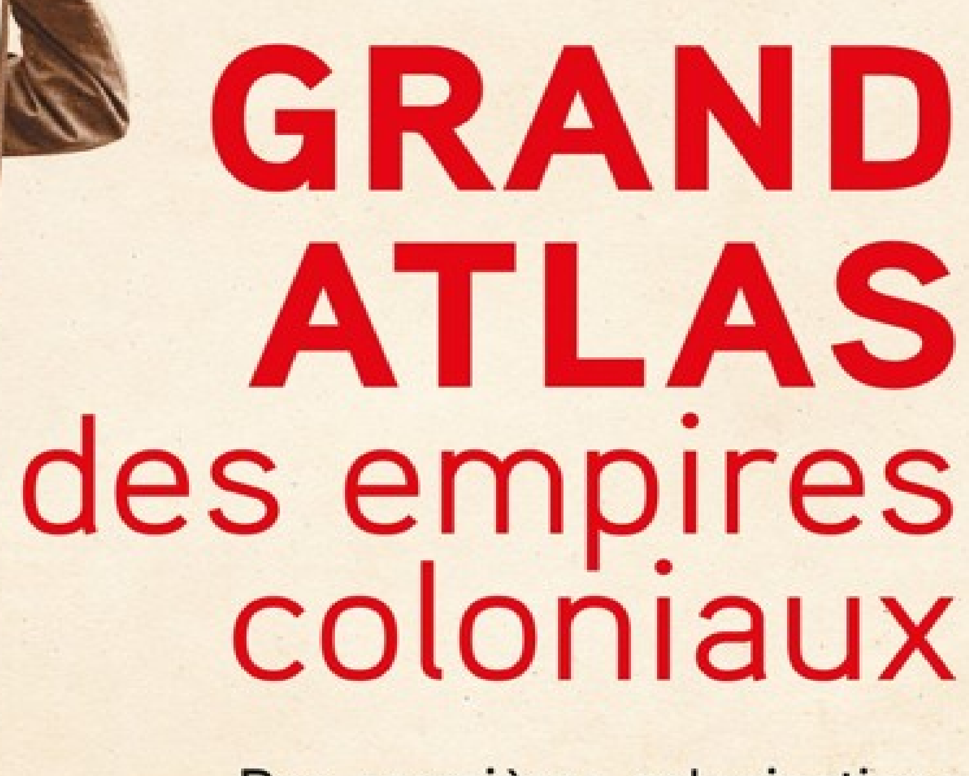
Marcel Dorigny - Jean-François Klein
Jean-Pierre Peyroulou - Pierre Singaravélou
Marie-Albane de Suremain



GRAND ATLAS des empires coloniaux

Des premières colonisations aux décolonisations
XVe - XXIe siècle

autrement

17, rue de l'Université – 75007 Paris
Tél. 01 44 73 80 00 – Fax 01 44 73 00 12 – www.autrement.com

ISBN (papier) : 9782746742406
ISBN (numérique) : 9782746742543
N° d'édition : L.69EHBN000329.N001
Dépôt légal : octobre 2015
Imprimé et broché en septembre 2015.

Grand Atlas des empires coloniaux

Premières colonisations, empires coloniaux, décolonisations
XVe - XXIe siècles

Marcel Dorigny, Jean-François Klein, Jean-Pierre Peyroulou,
Pierre Singaravélou, Marie-Albane de Suremain
Cartographie : Fabrice Le Goff

Éditions Autrement
Collection Atlas/Mémoires

INTRODUCTION GÉNÉRALE

En ouvrant ce *Grand Atlas des empires coloniaux*, il est important de s'arrêter un instant sur le choix de son titre, car il n'est pas sans conséquence sur la nature même du fait colonial. Le terme « empire » peut-il légitimement désigner l'ensemble de l'expansion coloniale européenne ? S'il s'impose pour désigner la seconde phase de la colonisation, il n'en est pas de même pour la période « moderne » de l'histoire coloniale.

LES DÉFINITIONS DU MOT « EMPIRE »

En 1835, le *Dictionnaire de l'Académie française*, proposait cette définition :

« EMPIRE : L'étendue des pays qui sont sous la domination d'un empereur. L'empire d'Orient. L'empire d'Occident. L'empire de Russie. L'Empire romain s'étendait depuis l'Océan occidental jusqu'à l'Euphrate. »

Le terme « empire » n'intègre jamais l'expansion de l'Europe hors de son continent d'origine. Il en est de même dans *L'Encyclopédie*, pourtant publiée à partir du milieu du XVIIIe siècle, qui n'a pas innové en ce domaine bien qu'ayant longuement traité de la question coloniale. La magistrale *Histoire du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes* de G. Th. Raynal parue entre 1770 et 1780 et qui est en fait une histoire de la colonisation européenne depuis le XVe siècle jusqu'aux années 1770, n'a jamais recourt à la notion impériale pour qualifier cette expansion multidirectionnelle de l'Europe.

Il a fallu attendre l'histoire récente pour que des historiens de la colonisation moderne signalent la distinction essentielle entre les deux grandes périodes de la colonisation européenne à travers les

mondes extra-européens, en réservant le concept d’ « empire » à la seconde phase, soit des années 1830 aux prémices de la décolonisation, au milieu du XXe siècle. Ainsi, Jean Tarrade dans le volume I de l’*Histoire de la France coloniale* évoquait le domaine colonial français au XVIIIe siècle, pourtant à son apogée, en ces termes :

« Voici l’assemblage singulièrement hétéroclite que donne l’image du premier ‘empire’ colonial français en Amérique. Tout y est disparate : d’un côté, l’immensité vide, de l’autre, les petites plaines surpeuplées. D’un côté, la visée politique de faire échec à l’Anglais hérétique en le privant d’espace… de l’autre, une ambition économique qui ne vise, à travers le sucre et le café, qu’à une suprématie précise que l’on appelle, faute de mieux, mercantilisme. Est-ce là ce que l’on nomme, de nos jours, un ‘Empire’, et à fortiori, un ‘impérialisme’ ?… Il nous semble, à tort ou à raison, que non… …tout n’était qu’esquisse, virtualité, promesse lointaine… La réalité profonde est le commerce, et le commerce seul. La colonie n’eût même pas existé sans lui. Il en est le seul justificatif, y compris les abominations. »

Le titre de ce volume dont la signification globale est parfaitement claire, n’est donc pas sans ambiguïté si l’on tente d’appliquer le concept d’empire à l’ensemble de l’expansion coloniale enclenchée par les voyages de découverte de la fin du XVe siècle. Terme commode, il doit être cependant manié avec précaution au sujet de l’époque moderne, qui serait plutôt « pré-impériale ».

L’ambition de cet ouvrage est d’offrir une vue d’ensemble d’un processus historique pluriséculaire de sa phase de « construction », à la fin du XVe siècle, jusqu’à son effondrement au milieu du XXe siècle ; cet effondrement s’est opéré en un peu plus de trois décennies, de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux débuts des

années 1960, voire au milieu des années 1970 pour les territoires qui ont le plus longtemps résisté au processus de décolonisation.
La longue période de domination coloniale de l'Europe, qui s'étend des « découvertes » aux années 1940, ne forme assurément pas un « bloc » homogène, même si elle tient compte des continuités à l'œuvre au fil de quatre siècles. Les deux premières grandes parties de cet atlas permettent d'abord de mettre en évidence les profondes ruptures à l'œuvre entre les premiers « empires » et ceux qui ont été édifiés à partir des années 1830. Entre ces deux phases du processus d'expansion de l'Europe, il y eut des « ruptures coloniales » inaugurées dans les années 1770 et prolongées jusqu'aux années 1820. Ces indépendances coloniales, toujours imposées par la guerre, à l'exception du Brésil, ont fait disparaître l'essentiel des colonies européennes de l'époque moderne : 1783, indépendance des États-Unis et 1804, indépendance d'Haïti, cette fois entre les mains d'anciens esclaves, puis de 1808 à 1824, indépendance des colonies espagnoles du continent américain et en 1822, indépendance du Brésil. Ainsi en quelques décennies, des colonies vieilles de plus de trois siècles ont conquis leur liberté politique, brisé le lien de subordination commerciale à leur métropole et créé des États souverains dans ce « Nouveau Monde » jusqu'alors dominé par une Europe sûre d'elle-même, de sa civilisation et de sa puissance. Mais, et ce n'est pas sans importance sur la longue durée, les nouveaux États, à l'exception d'Haïti, ont été dirigés par d'anciens colons, devenus « créoles », tous propriétaires d'esclaves. Cette première colonisation se distingua par son mode généralisé de gestion du travail et du commerce : esclavage, traite négrière et monopoles commerciaux aux mains de « compagnies à charte » furent des systèmes appliqués par tous… Ces aspects, constitutifs de la colonisation de l'époque moderne, ont progressivement laissé place à d'autres modes de gestion des hommes et des échanges : les compagnies à

monopole ont disparu, la traite négrière et l’esclavage ont été abolis, très lentement, surtout dans les États nouvellement indépendants : États-Unis, Amériques ibériques.

La seconde phase de l’expansion coloniale européenne s’est d’emblée orientée vers des horizons en grande partie ignorés à l’époque précédente : le sous-continent indien qui passe rapidement sous contrôle britannique, l’Afrique « intérieure », restée à l’écart des circuits coloniaux, l’Afrique du Nord, qui entre dans le monde colonial à partir de 1830 et l’Extrême-Orient, plus tardivement atteint, même si Portugais et Hollandais, notamment, s’étaient installés dans de nombreux comptoirs dans le vaste océan Indien depuis le XVIe siècle. L’Atlas, certes principalement centré sur la colonisation « classique », n’a pas omis de consacrer une place à l’empire colonial japonais, seule puissance non européenne à se lancer dans une politique de cette nature.

Pour chacun de ces domaines coloniaux, conquis au XIXe siècle pour l’essentiel, cartographie et infographie proposées ici mettent en évidence les nouvelles frontières, les circuits économiques, les rapports des forces militaires et commerciaux entre les « métropoles » ; de même, sont donnés ici les principaux aspects de la vie culturelle, de la scolarisation, de l’implantation des religions européennes. La cartographie permet également d’apporter un éclairage sur l’implication des colonies dans les guerres du XXe siècle : enrôlement des hommes au sein des armées européennes, exploitation maximale des ressources agricoles et minières des territoires coloniaux…

La dernière période propose une lecture graphique et cartographique des décolonisations, c’est-à-dire de l’effondrement, brutal ou graduel, de la puissance coloniale. L’influence des guerres mondiales dans ce processus de décolonisation puis l’émergence du « tiers-monde » en tant que « troisième force », les

guerres de libération (Indochine, Algérie…) sont cartographiées (influence, émergence et guerres), ainsi que les mouvements d'Afrique noire occidentale et orientale (principalement le Kenya) et d'Afrique du Sud. Cette partie, nouvelle au regard des lectures classiques de l'histoire coloniale, n'ignore pas les questions soulevées par la création d'Israël, nouvel « État colonial » ?

Marcel Dorigny

PARTIE I - LES PREMIÈRES COLONISATIONS - INTRODUCTION

Coloniser, s'établir, voyager, explorer, découvrir, conquérir…

Mots et réalités de l'expansion coloniale européenne

Aborder l'histoire des colonisations depuis le début de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle) ne peut se faire sans un recul historique et méthodologique préalable. En effet, l'acte consistant à fonder des colonies est attesté depuis l'Antiquité ; nous pouvons même dire que la colonisation a été « inventée » par les sociétés de l'Antiquité classique du bassin méditerranéen. Phéniciens, Grecs, Romains, tous ont mis en marche des processus de colonisation, qu'il ne faut pas confondre avec les « simples conquêtes », qui consistent à acquérir par une guerre victorieuse le territoire d'un autre peuple et à soumettre ses habitants. Fonder des colonies dans l'Antiquité consistait à implanter sur le territoire nouveau, parfois inhabité, un peuplement venu de la cité victorieuse, nouvelle maîtresse des lieux, pour y fonder une cité sœur, ou fille, destinée à absorber son excédent de population tout en lui assurant un rayonnement bien au-delà de son sol. C'est ainsi que Tyr fonda Carthage et Phocée la future Marseille… Il y avait domination de la « cité-métropole », mais il serait anachronique de projeter sur cette époque les schémas de la colonisation moderne et contemporaine.

Pourtant, au moment des « grandes découvertes » et de la fondation des premiers empires coloniaux au XVIe siècle, les Européens utilisaient un vocabulaire profondément marqué par l'héritage gréco-romain. Au XVIIIe siècle encore, la plus imposante et la plus

influente des histoires de la colonisation européenne depuis la fin du XVe siècle, écrite par Guillaume Thomas Raynal, à la fin du XVIIIe siècle, portait le titre hautement révélateur de la perpétuation de l'ambivalence héritée des Anciens : *Histoire philosophique et politique du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes*. Raynal n'eut pas recours au terme de colonisation, ni de colonie, dans le titre de son œuvre magistrale, mais à celui d'*établissements*, lequel laissait bien entendre que les Européens en étendant leur domination aux terres nouvellement découvertes – et à découvrir – se plaçaient dans le sillage des Phéniciens et des Grecs de l'Antiquité : ils fondaient des établissements, peuplés autant que possible de leurs ressortissants et agissant en partenaires avec les populations autochtones… Mais Raynal lui-même soulignait que la découverte des nouveaux mondes et l'expansion européenne qui s'ensuivit avaient bel et bien ouvert une phase inédite dans l'histoire de la fondation des colonies.

SI LES CHRÉTIENS ONT TUÉ ET DÉTRUIT TANT ET TANT D'ÂMES ET DE TELLE QUALITÉ, C'EST SEULEMENT DANS LE BUT D'AVOIR DE L'OR. (BARTOLOMÉ DE LAS CASAS)

Dès les années fondatrices des empires coloniaux, formés d'abord par les puissances ibériques aux Amériques et en Asie, il y eut extermination des populations autochtones ou refoulement des vaincus hors du territoire colonisé, à qui il fallait substituer de nouveaux habitants, les colons puis les esclaves noirs importés d'Afrique. Les modes de gestion, d'administration et de peuplement relevaient de pratiques nouvelles, sans cesse perfectionnées, toujours dans le sens d'un renforcement du rôle central de la puissance colonisatrice, y compris envers ses propres sujets devenus des *créoles*, pour reprendre le terme d'origine espagnole qui s'imposa finalement partout, ou presque.

Au XVIIIe siècle, le sens ancien du mot colonie faisait toujours référence. Que l'on se reporte, par exemple, à la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, paru en 1750. À l'article COLONIE, on peut lire cette définition : « Nombre de personnes de l'un et l'autre sexe que l'on envoie d'un pays pour en peupler un autre. (Il y a plusieurs colonies françaises dans le nouveau monde. Envoyer une colonie. Établir une colonie. Les Romains envoyaient des colonies de soldats vétérans dans les villes conquises.) » Ainsi, colonie désignait encore au premier chef les hommes transplantés d'un lieu vers un autre. L'attribution du mot à un territoire, ou à une région, ne venait qu'en second lieu : « Se dit aussi des lieux où l'on envoie des habitants. Marseille est une colonie des Phocéens. Les colonies d'Amérique. » Si cette seconde définition s'est imposée aujourd'hui au point d'éclipser la première, il 'demeure de bonne méthode de rappeler que cette mutation lexicale est relativement récente et souligne le passage d'une conception de la colonisation à une autre : la première période de l'expansion coloniale européenne, ouverte par les grandes découvertes, avait conservé nombre de caractères hérités du monde antique, notamment la faiblesse des transferts démographiques des métropoles vers les nouvelles terres, le cas anglais en Amérique du Nord étant une exception tardive. Le seul transfert démographique massif durant cette première colonisation fut celui des esclaves noirs, mais il s'agissait de main-d'œuvre, non « d'habitants » au sens colonial du terme.

Force est de constater qu'au-delà des continuités lexicales une pratique nouvelle s'est instituée depuis la fin du XVe siècle. Les Européens sont sortis de leur continent et se sont installés d'abord en périphérie de l'Afrique, puis aux Antilles et sur le continent américain, enfin et parallèlement, aux Indes orientales, d'abord dans des comptoirs, puis sur des terres agricoles, peuplées ou non, selon les lieux « disponibles ». Dès lors, une nouvelle réalité se mettait en place pour plusieurs siècles, qui allait bouleverser l'ordre du monde.

La colonisation moderne, inaugurée au XVIe siècle à grande échelle, fut avant tout acte de conquête par une infime minorité d'Européens sur des terres déjà habitées, mises en valeur et administrées par des sociétés structurées, connaissant l'agriculture, l'architecture, l'urbanisation, les pratiques religieuses… Cette conquête, rapidement destructrice des sociétés préexistantes, se voulait d'emblée « civilisatrice », en apportant à ces populations la religion des conquérants, considérée comme la seule véritable religion et excluant toutes les autres. Christianiser était le mobile supérieur, l'objectif à atteindre, la légitimation de cette nouvelle colonisation.

[…] IL A ÉTÉ NÉCESSAIRE DE CONQUÉRIR DES TERRES ET D'EN CHASSER LES ANCIENS HABITANTS POUR Y EN TRANSPORTER DE NOUVEAUX […]. ***(ENCYCLOPÉDIE)***

L'autre composante de la colonisation moderne fut d'ordre économique. Les colonies avaient pour finalité explicite d'enrichir la métropole et de lui assurer la puissance et la suprématie sur ses rivales européennes. Nous sommes ainsi d'emblée devant une colonisation d'exploitation, d'abord minière, puis agricole par l'importation de la plantation, humaine avec le recours à la force de travail d'esclaves et des populations dominées : l'engagisme, les réquisitions, le travail forcé sous toutes ses formes. Le cœur de cette mécanique coloniale résidait dans la balance commerciale, dont l'excédent permettait au monarque de mener grand train et de faire la guerre. Colbert, ministre de Louis XIV, avait parfaitement formulé cette dimension économique et géopolitique des colonies, marchant en cela dans les pas de Richelieu sous Louis XIII. Au XVIIIe siècle, Montesquieu et les Encyclopédistes donnèrent une définition parfaitement claire de la colonisation européenne : « L'objet de ces colonies est de faire le commerce à de meilleures conditions qu'on ne le fait avec les peuples voisins avec lesquels

tous les avantages sont réciproques. On a établi que la métropole seule pouvait négocier dans la colonie ; et cela avec grande raison parce que le but de l'établissement a été l'extension du commerce, non la fondation d'une ville ou d'un empire. » (*De l'esprit des lois*, livre XXI, chapitre XXI, « Découverte de deux Nouveaux Mondes, état de l'Europe à cet égard »). Vingt ans plus tard, l'*Encyclopédie* confirmait cette définition en son article COLONIE : « On entend par ce mot le transport d'un peuple ou d'une partie d'un peuple d'un pays à l'autre. […] Toutes celles de ce continent [l'Amérique] ont eu le commerce et la culture tout à la fois pour objet de leur établissement ou s'y sont tournées : dès lors il a été nécessaire de conquérir des terres et d'en chasser les anciens habitants pour y en transporter de nouveaux. […] Les colonies n'étant établies que pour l'utilité de la métropole, il s'ensuit : 1° qu'elles doivent être sous sa dépendance immédiate et par conséquent sous sa protection ; 2° que le commerce doit en être exclusif aux fondateurs. »

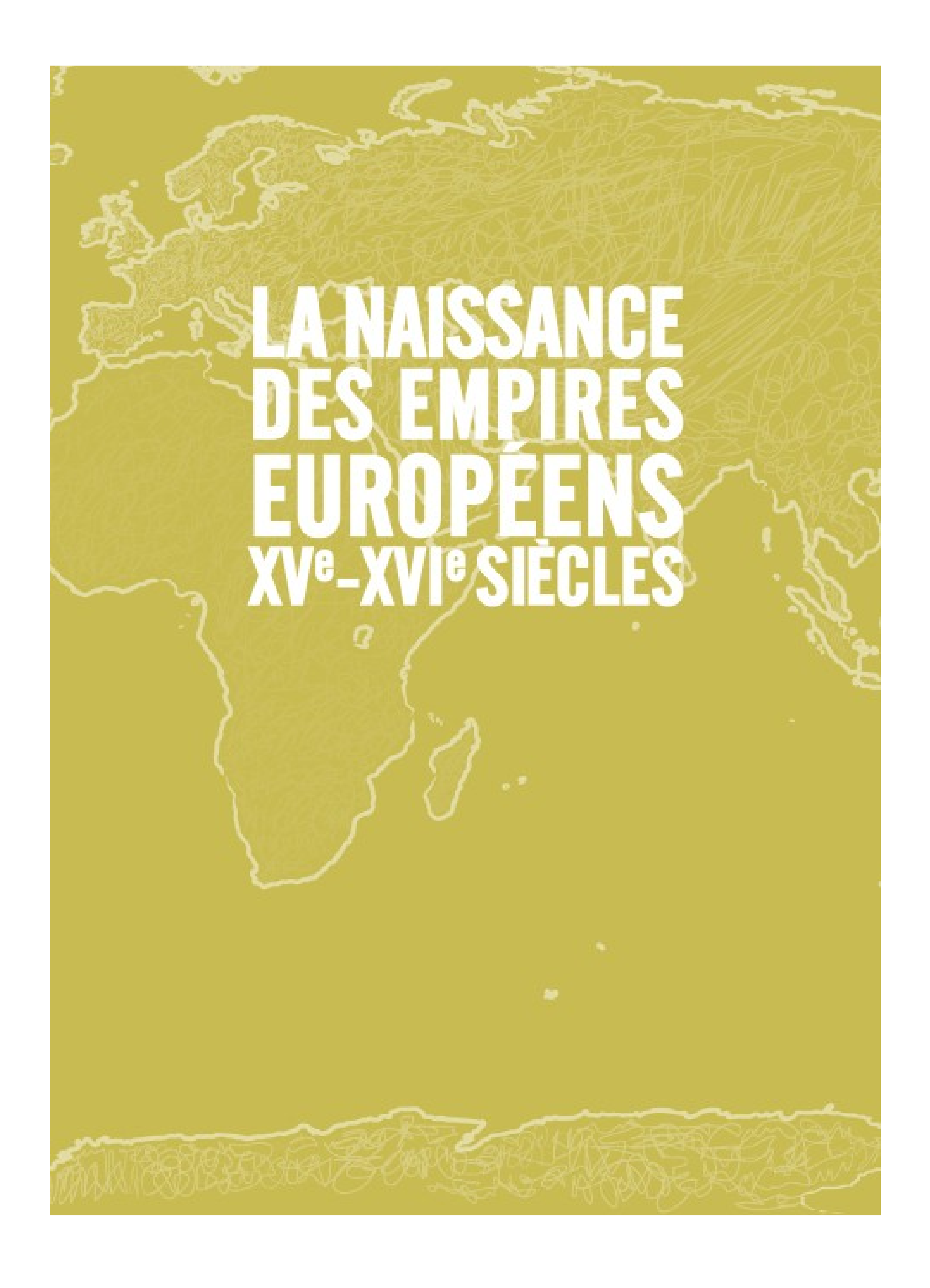
La colonisation ainsi définie reste indissociable d'une série de pratiques que la culture de l'Europe différencie peu ou mal : les voyages, les découvertes, les explorations qui ont poussé dès les années 1400 des navigateurs, des princes et des marchands à sillonner des mers inconnues à la recherche d'autres routes maritimes, d'autres marchés, d'autres produits. Quels liens y eut-il entre ces différentes formes de voyages et le fait colonial lui-même ? Loin de la naïve attitude qui refuse de voir le colonisateur se profiler derrière le voyageur, le savant explorateur, le pacifique marchand, nous ne tomberons pas davantage dans la vision mécaniste qui fait du savant un agent de commerce déguisé, et du marchand un éclaireur perfide du conquérant qui occupe l'espace inventorié par le premier et pénétré par le second. La colonisation de l'époque moderne fut, et c'est l'intérêt de la mise en perspective de ses différents aspects, en grande partie le fruit de la convergence d'une multiplicité de pratiques scientifiques, commerciales,

techniques. Acte de domination de peuples envers d'autres peuples, cela ne fait aucun doute, elle fut aussi le fruit de la révolution scientifique et technique qui propulsa les Européens à la recherche d'une compréhension du monde ouvertement en rupture avec le dogme biblique qui avait façonné les connaissances depuis la fin de l'Antiquité. Toute l'ambiguïté de l'expansion européenne réside dans cette distorsion – du moins apparente – entre la soif de savoirs nouveaux et l'appétit pour les richesses promises par la conquête de terres nouvelles. La première mondialisation, effective dès les années 1520, juxtaposa ces deux démarches, qui formèrent le binôme inséparable de l'expansionnisme de l'Europe, jusques et y compris les entreprises coloniales des XIXe et XXe siècles.

Marcel Dorigny



Carte de l'hémisphère portugais (1519). Seules les terres nouvelles attribuées au Portugal par le traité de Tordesillas (1494) y sont représentées : les côtes de l'Afrique et les îles littorales, les Indes orientales, le Brésil…


LA NAISSANCE
DES EMPIRES
EUROPÉENS
XVe–XVIe SIÈCLES

À partir de la fin du XVe siècle, les Européens se lancèrent à la recherche de routes directes vers l'Orient, en quête de produits nouveaux. Des navigateurs portugais explorèrent les côtes de l'Afrique orientale, établirent des routes commerciales entre ces côtes, les îles découvertes et Lisbonne ; puis, toujours à la recherche d'un accès direct vers l'Orient, Christophe Colomb, pour le compte de la couronne d'Espagne, osa le voyage par l'ouest et ouvrit ainsi un nouveau monde aux avidités européennes.

En quelques décennies, le monde des Européens brusquement agrandi permet à Charles Quint d'affirmer que le soleil ne se couche jamais sur son empire. Les produits et les hommes circulent autour de la terre, la vision biblique centrée sur la Méditerranée s'estompe, la découverte d'une humanité inconnue provoque des controverses théologiques.

De cette première mondialisation découle la prise de possession des terres découvertes entre Portugais et Espagnols. L'ère des empires coloniaux commence.

Le legs de Marco Polo

Rédigé en français, le récit du voyage de Marco Polo à travers l'immense Asie et son retour par la mer (1271-1295), via le détroit de Malacca, Ceylan, la côte de Malabar, Ormuz, Ispahan, Trébizonde, la mer Noire et Venise en contournant la Grèce, a été d'abord considéré comme de pure invention puis est devenu la source d'informations principale pour les voyageurs-géographes des XIVe et XVe siècles qui cherchaient à atteindre l'Asie. Dès 1459, une carte en avait été établie, utilisée d'abord par les Portugais puis par Christophe Colomb, qui en déduisit la possibilité de gagner les côtes d'Asie orientale par la route maritime de l'ouest.

MARCO POLO : UN VOYAGE HORS DU COMMUN

Les relations commerciales entre l'Occident méditerranéen et l'Orient ont existé durant l'Antiquité ; la soie et les épices circulaient dans la haute société romaine jusqu'à devenir un « danger » pour l'empire par la masse d'or qui servait à les payer. Jusqu'à la conquête arabe, au VIIe siècle, ces flux n'ont jamais été menacés. Puis les échanges s'interrompirent presque totalement et l'Europe ignora ces précieuses marchandises durant ce qu'il convient d'appeler le haut Moyen Âge.

Avec les croisades, un retour relatif de l'Occident s'opéra en direction de l'Asie, principalement à travers les marchands italiens ; la 4e croisade, en 1204, avec la constitution d'un Empire latin accéléra le processus en ouvrant les portes de la mer Noire à l'expansion vénitienne, puis génoise. De nouveaux contacts avec la Chine et l'Inde se mirent en place : la soie, les épices, les parfums circulèrent à nouveau en Méditerranée.

La conquête mongole favorisa ce retour des marchands à partir du début du XIIIe siècle : la « paix mongole » s'instaura sur un immense territoire et les échanges furent à nouveau possibles. L'Italien Jean du Plan Carpin (vers 1182-vers 1252) et le Flamand Guillaume de Rubroek (1215-1295) essayèrent de pénétrer en Chine par le nord : ils atteignirent Karakorum, au nord de la Mongolie, sans aller plus loin.

Marco Polo (1254-1324), un marchand vénitien, réussit, quant à lui, un voyage exceptionnel qui s'est inscrit dans la lignée des « voyages de découvertes », même si au sens propre il n'a pas fait de découvertes géographiques. Pendant vingt-cinq années, il a parcouru l'immensité de l'Asie par les routes terrestres à l'aller et un long périple maritime au retour. La carte ci-contre résume ce voyage hors du commun. Mais l'important n'est pas tant « l'exploit » en lui-même que sa postérité et l'usage qui en fut fait dans les deux siècles qui suivirent sa publication.

Certes, le livre de Marco Polo n'a pas été pris au sérieux par ses contemporains et n'a pas joué le rôle qui lui revenait dans la science géographique de son temps. Le décalage entre les données recueillies par Marco Polo et les connaissances de ses lecteurs était si grand que son livre fut considéré comme imaginaire. Les générations suivantes en firent toutefois une autre lecture : les voyageurs du XIVe et surtout du XVe siècle en étudièrent les détails, reconstituèrent les distances parcourues, firent l'inventaire des richesses décrites. Le cas de Cipango (le Japon) est exemplaire : Marco Polo n'a pas visité l'île, ses descriptions proviennent des Mongols. Pourtant les richesses fabuleuses qu'il décrit ont attiré l'attention des voyageurs futurs, notamment de Christophe Colomb. Le musée Columbiana de Séville conserve un exemplaire avec 70 annotations de Christophe Colomb, portant notamment sur cette île fabuleuse qu'il fallait atteindre.

Ainsi, Marco Polo n'a pas ouvert de nouveaux horizons aux ambitions européennes, à vrai dire quasi inexistantes à la fin du XIIIe siècle, mais il a légué à la postérité une précieuse description d'une immense partie de la terre qui servit, à son insu naturellement, de base de réflexion pour les « voyageurs-explorateurs-conquérants » de l'époque suivante.

LE MONDE AVANT 1492



…

LE MONDE CONNU À LA FIN DU XVE SIÈCLE

Le monde connu des Européens à l'extrême fin du XVe siècle se limitait à trois grands ensembles : l'Europe et le bassin méditerranéen, l'Asie telle que les cartes établies principalement à partir du récit de Marco Polo permettaient de la représenter, l'Afrique occidentale longuement explorée par les Portugais dans leur recherche d'un passage vers l'océan Indien, découvert seulement en 1488 par Bartolomé Dias (vers 1450-1500).

Entre l'Europe occidentale et l'Asie, plus précisément la Chine et l'île de Cipango (Japon), il y avait un vaste océan, l'Atlantique, parsemé à l'est d'îles bien identifiées au large des côtes africaines : Canaries, Madère, Cap-Vert, Açores.

Ainsi, dans la représentation du monde d'alors, entre Europe et Asie, il n'y avait aucune barrière continue, tout juste des îles plus ou moins mythiques

repérées sur des cartes dues aux sagas des Vikings qui avaient exploré les côtes nord de l'Amérique au Xe ou au XIe siècle : l'Islande, le Groenland, et surtout cette mystérieuse île de Vinland, plus à l'ouest, esquisse du nord du continent américain, Terre-Neuve, l'échancrure de la baie d'Hudson et plus au sud celle du détroit de Belle-Isle. Cette vision ne rompait pas avec la tradition héritée de l'Antiquité, pas plus qu'avec la lecture biblique de l'histoire du monde.

Le navigateur génois Christophe Colomb (1451-1506), après examen de cette carte éditée en 1492 à Nuremberg par Martin Behaim (1459-1507), un Allemand ayant vécu au Portugal, a pu lancer ce verdict : « Entre l'extrémité de l'Espagne et le commencement de l'Inde se trouve une petite mer, susceptible d'être traversée en peu de jours. » Par ce raisonnement il croisait les enseignements du voyage de Marco Polo, qui avait atteint la Chine par l'est après un voyage de plusieurs années, et ceux de la cartographie nouvelle qui proposait une vision du globe terrestre intégrant l'exploration des côtes africaines et les données des récits de voyages dans les mers du Nord, vers l'Islande, le Groenland et, plus incertain encore, le fameux Vinland.



…

DE LA GÉOGRAPHIE MYTHIQUE AUX CARTOGRAPHES MODERNES

Pour accéder directement à l’Asie en contournant les intermédiaires ottomans, une première hypothèse proposait de contourner l’Afrique. C’était le projet des Portugais : depuis les années 1430 leurs navires exploraient les côtes africaines à la recherche du passage vers l’est. Ils multiplièrent comptoirs, cartes marines, échanges avec les populations côtières (or, esclaves, gomme…), mais n’étaient toujours pas parvenus à découvrir le passage vers l’océan Indien au milieu des années 1480.

Une solution alternative consistait à prendre la route maritime de l’ouest pour atteindre l’Orient. Depuis la plus haute Antiquité, l’hypothèse selon

laquelle l’océan Atlantique était parsemé d’îles plus ou moins éloignées demeurait récurrente. Le Moyen Âge avait colporté ces mythes affirmant l’existence d’un monde inconnu au-delà de la ligne d’horizon de l’Atlantique. Ces légendes venaient conforter la tradition biblique selon laquelle le Paradis (le jardin d’Éden) serait une île au milieu de l’océan. Christophe Colomb, face à l’embouchure de l’Orénoque, lors de son troisième voyage, n’écrivit-il pas au roi d’Espagne : « Je suis convaincu que le paradis terrestre se trouve là […]. Le site correspond en tout point à la description qu’en font les saints et les savants théologiens. »

•

La quête de voies nouvelles vers l’Orient

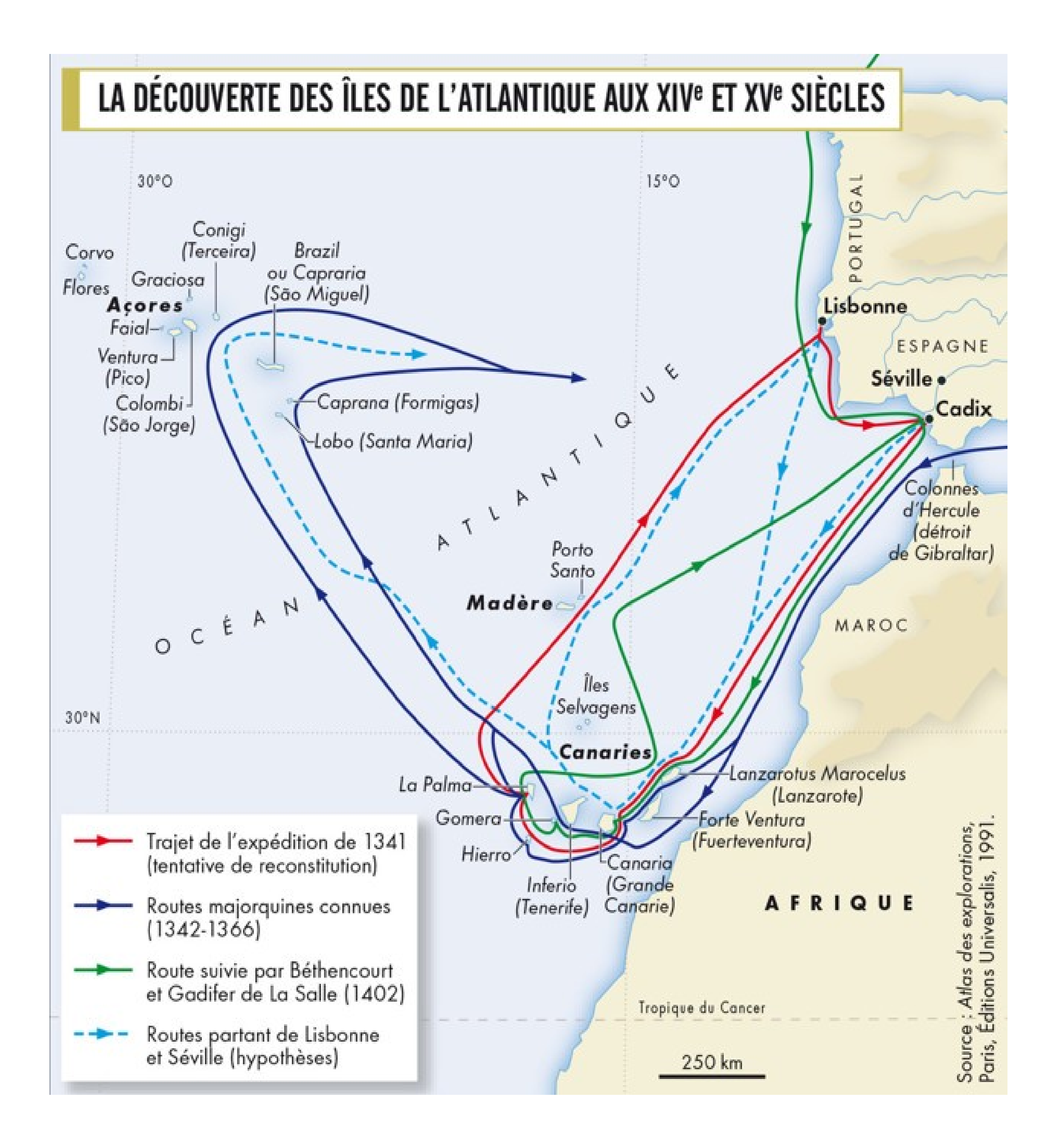
La chute de Constantinople, en 1453, modifia les conditions de circulation des produits précieux d’Orient vers les ports méditerranéens : les Turcs furent considérés par les Génois et les Vénitiens comme des partenaires peu fréquentables, fanatiques et surtout trop ouvertement désireux de prendre entièrement le contrôle de la Méditerranée orientale. Ainsi s’est précisée l’idée ancienne, mais restée virtuelle, qu’il serait bien plus efficace et rentable d’accéder directement à l’Asie en court-circuitant les intermédiaires ottomans. D’où l’idée de contourner l’Afrique ou, hypothèse plus audacieuse intellectuellement, de partir par l’ouest pour arriver directement en Orient.

QUELLES NOUVELLES ROUTES POUR L’ORIENT ?

Une fois constaté combien la route terrestre traditionnelle acheminant les précieuses marchandises de Chine et d’Inde était devenue incertaine et surtout coûteuse, la quête d’un accès direct à l’Asie devint une quasi-obsession pour les marchands de l’Europe méridionale, italiens principalement.

La première hypothèse, la plus simple selon les connaissances géographiques d’alors, consistait à rechercher un passage au sud de l’Afrique faisant accéder à l’océan Indien, prenant en quelque sorte les marchands arabes à revers.

La connaissance de l’Atlantique avait progressé depuis plus de deux siècles : les Islandais d’abord, puis les Vikings avaient exploré le nord de l’océan, attestant l’existence d’îles, dûment inscrites sur les cartes. Les Vikings, de leur côté, avaient débarqué sur le continent, mais sans en tirer de conséquences, ni géographiques, ni géopolitiques. Ainsi, la possibilité d’atteindre l’Asie au-delà de ces îles largement mystérieuses pour les contemporains était-elle une hypothèse qui ne contredisait pas ce que l’on savait de la réalité géographique de l’Atlantique.



…

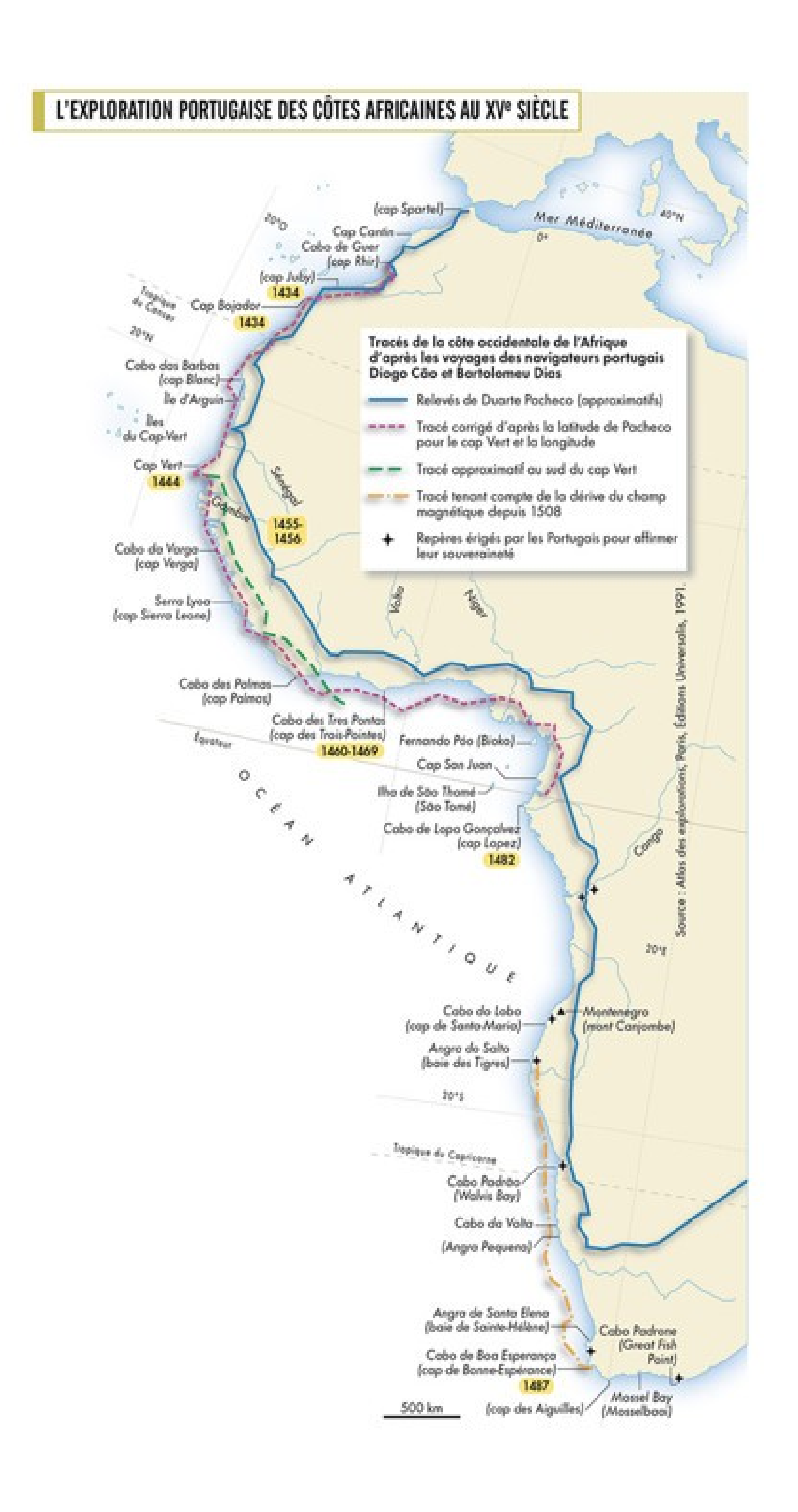
LA DÉCOUVERTE DE L'AFRIQUE PAR LES PORTUGAIS

Le Portugal, pays au territoire agricole des plus pauvres, fut très tôt poussé vers la mer et sa position à l'extrême sud de l'Europe atlantique en faisait

une sorte de tête de pont vers l’Afrique, dont les côtes étaient dans le prolongement de ses propres côtes. Le frère du roi, Henrique, dit Henri le Navigateur (1394-1460), se lança, avec l’appui de la couronne, dès les années 1420 dans une grande politique navale : recrutement de cartographes, de géographes, de techniciens de la construction navale qui mirent au point un nouveau type de navire susceptible de naviguer en haute mer, la caravelle. Son objectif, conformément à l’esprit de la reconquête chrétienne, était double : développer le commerce en accédant directement à l’Asie, d’une part, attaquer les Ottomans à revers en nouant une alliance chrétienne avec le mythique « Prêtre Jean », supposé régner sur un vaste royaume chrétien à l’est de l’Afrique, d’autre part.

La progression portugaise le long des côtes d’Afrique fut relativement lente, mais continue : en 1427 l’archipel des Açores est découvert et colonisé ; en 1441, le cap Blanc est atteint, puis Arguin en 1443, le cap Vert et le fleuve Sénégal en 1444 ; en 1462, la péninsule de la Sierra Leone, et, *in fine*, le cap de Bonne-Espérance est atteint par Bartolomé Dias en 1488, ouvrant la route de l’océan Indien, traversé en 1497 par Vasco de Gama (1460-1524) jusqu’aux côtes de l’Inde où il accoste en mai 1498. L’étape décisive dans cette lente progression sur le littoral africain fut le doublement du cap Vert et la découverte de l’embouchure du Sénégal, ce qui permettait d’avoir directement accès à l’or, aux esclaves, aux épices sans les intermédiaires traditionnels, maîtres des routes transsahariennes de l’intérieur de l’Afrique.

Mais les Portugais, tout en ayant joué un rôle capital dans les progrès de la navigation, dans la maîtrise des routes atlantiques, dans la cartographie des côtes africaines (la publication des portulans fut un instrument décisif des grandes découvertes à venir), n’ont pas réussi à atteindre l’Asie aussi rapidement qu’espéré ; leurs découvertes apportèrent richesses et notoriété aux navigateurs et au royaume, mais l’initiative majeure, qui allait bouleverser l’ordre du monde pour les siècles suivants, est venue d’ailleurs.



• • •

LES PREMIÈRES COLONIES INSULAIRES

Les Portugais furent les premiers Européens à instaurer avec les puissances africaines le long des côtes un commerce régulier d'or et d'esclaves. Ces derniers, majoritairement des femmes, furent d'abord acheminés vers le Portugal et le sud de l'Espagne, ce qui dota Lisbonne d'une forte proportion de population noire et métissée. La première forme de la traite négrière européenne commença donc des comptoirs portugais d'Afrique vers le Portugal.

Mais ils colonisèrent, au sens propre du terme, les îles et les archipels proches de la côte, c'est-à-dire qu'ils prirent possession du territoire, christianisèrent les populations indigènes là où elles existaient, mirent en valeur les terres agricoles. Ainsi, les Canaries, Madère, le Cap-Vert (1456), São Tomé (1471) furent les premières colonies européennes de l'époque moderne. Jean II, roi de Portugal à partir de 1481, se considérait comme « seigneur de Guinée ». La mise en valeur de ces colonies a été d'emblée assurée par des esclaves africains et le mode d'exploitation fut la plantation à vocation exportatrice, fondée principalement sur la canne à sucre. Avant même le grand saut par-dessus l'Atlantique et la formation des empires coloniaux du Nouveau Monde, le Portugal avait mis en place le système négrier et la plantation coloniale. Deux innovations promises à un grand avenir quelques décennies plus tard, à l'échelle d'un continent entier cette fois.

La recherche de la route par l’ouest : Colomb et la « découverte » du Nouveau Monde

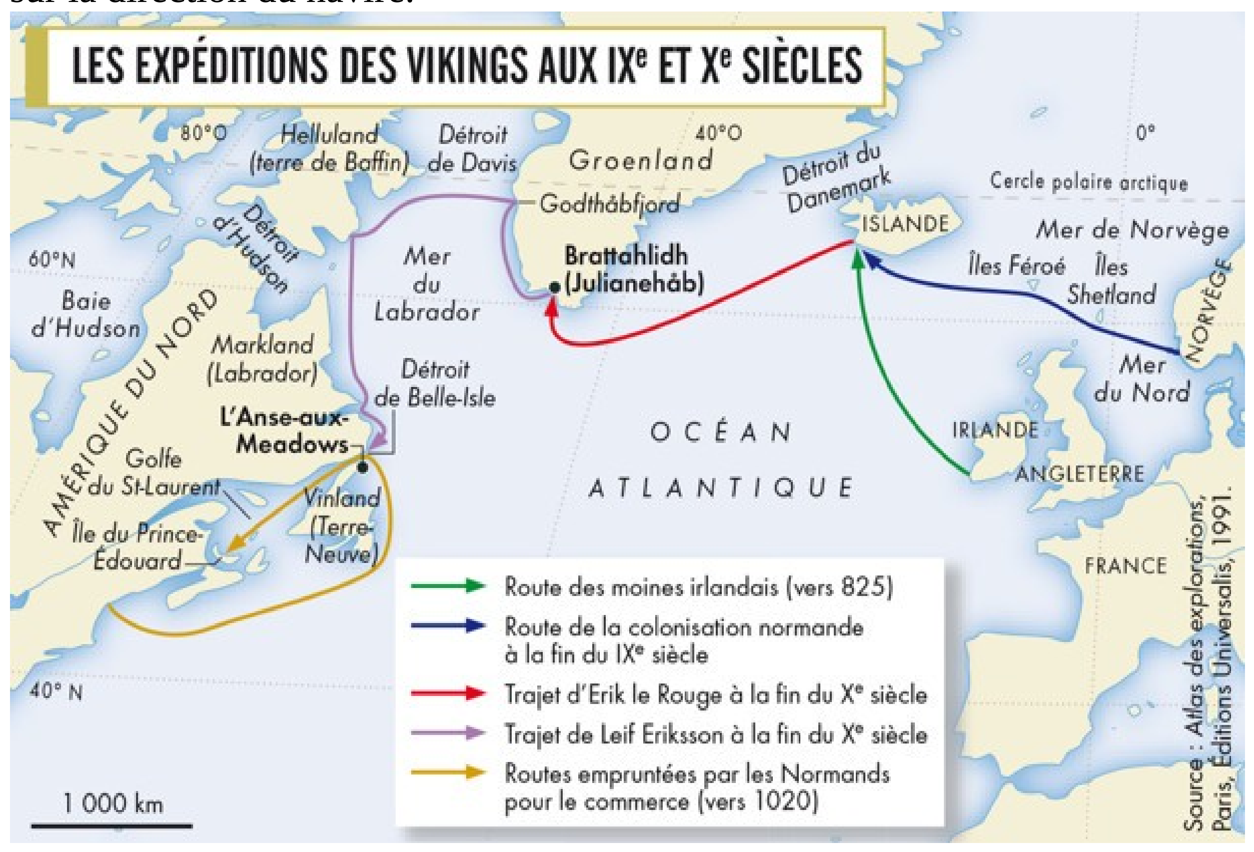
Pour trouver une route vers la Chine et l’Inde sans passer par les Ottomans, la voie terrestre, laborieusement reconstituée à partir des indications de Marco Polo, se révélait impossible, et celle par le contournement de l’Afrique, explorée depuis le début du siècle par les Portugais, ne semblait pas aboutir. Restait une troisième possibilité, audacieuse s’il en était : atteindre l’Asie en naviguant vers l’ouest. Ce pari reposait sur des hypothèses rationnelles : la Terre étant une sphère, l’Orient et l’Occident étaient nécessairement voisins. Mais d’immenses incertitudes hypothéquaient ce plan, car l’Atlantique restait en grande partie inconnu.

DE LA MYTHOLOGIE AUX VOYAGES DES VIKINGS

Depuis l’Antiquité, l’hypothèse selon laquelle, au-delà des Colonnes d’Hercule, l’océan était parsemé d’îles plus ou moins éloignées était récurrente dans la littérature et la mythologie. Le Moyen Âge a lui aussi colporté ces légendes, confortant la tradition biblique du paradis qui serait une île au milieu de l’océan. Cette dernière, d’abord située en Orient, fut située dans l’Atlantique par les progrès des connaissances géographiques de la fin du Moyen Âge.

En fait, plusieurs siècles plus tôt, les Vikings avaient « découvert » l’Amérique. Ils s’installèrent sur les côtes du Groenland au Xe siècle, du Labrador et du Markland au XIe, avant d’accoster au Vinland, qui demeurait le lieu mythique par excellence sur les cartes encore au XVe siècle. Cette première implantation européenne sur la terre d’Amérique n’eut aucune répercussion sur l’Europe, en dehors de la Norvège. À partir de 1369, le port de Bergen cessa tout échange avec les « colonies » vikings d’Amérique, qui disparurent rapidement. Si ces premières installations d’Européens sur l’autre rive de l’Atlantique ont apporté des indices quant à l’existence de terres au-delà de l’horizon occidental, elles étaient plutôt connues comme des récits mythologiques. Entre les entreprises des Vikings et celles des navigateurs des XVe et XVIe siècles, il y eut un saut technologique et

conceptuel décisif, sans lequel les « grandes découvertes » eussent été impossibles : cartographie savante, boussole, astrolabe, mise au point de navires de haute mer, gouvernail d'étambot qui donnait un meilleur contrôle sur la direction du navire.



…

L'HYPOTHÈSE DE COLOMB

Christophe Colomb, Génois d'origine modeste, était à la fois porteur du mysticisme médiéval et adepte de la modernité préscientifique. Après avoir navigué en Méditerranée et vécu en Angleterre, il s'installa à Lisbonne au contact direct des nouvelles techniques maritimes. Fréquentant le géographe Paolo Toscanelli (1397-1482), il se rallia à sa théorie : la circonférence de la Terre est telle que les côtes orientales de l'Asie sont très proches de l'Europe de l'Ouest. Le plus court chemin entre l'Espagne et la Chine est celui de l'Atlantique. Son étude approfondie du livre de Pierre d'Ailly (1351-1420), *Imago mundi*, le conforta dans cette conviction. Tel était le « pari » de

Colomb ; il ne lui restait qu'à convaincre les puissants de sa justesse. La reine de Castille accepta, sur le conseil avisé de Santangel, son trésorier, et dans la perspective « d'étendre le royaume du Christ », le risque financier d'une expédition hors normes, pour laquelle Colomb exigeait des avantages personnels énormes : la vice-royauté à titre héréditaire des terres à découvrir, dix pour cent des richesses (or, argent, perles, épices…) découvertes. Elle signa en avril 1492 ce qu'il est convenu d'appeler les « capitulations de Santa Fe ». Le départ, une fois les navires sélectionnés et les équipages recrutés, eut lieu le 3 août 1492.



…

CHRISTOPHE COLOMB OU L'INAUGURATION DE LA *CONQUISTA*

Pour sa grande expédition, Colomb choisit de se lancer à travers l'océan inconnu à partir des Canaries et non des Açores, comme les Portugais l'avaient tenté. Ce choix résultait de l'étude minutieuse des vents : à la latitude des Canaries, il bénéficia des alizés qui portèrent ses vaisseaux loin vers l'ouest. Le départ fut effectif le 31 août 1492 ; naviguant droit vers l'ouest, il atteignit le 11 octobre les Bahamas, baptisa la première île touchée San Salvador, puis la grande île de Cuba qu'il baptisa Isabela, passa ensuite à l'île voisine, l'Ayti des Caraïbes, qu'il baptisa Hispaniola, quittée le 18 janvier 1493 pour rejoindre l'Espagne par une route plus au nord, via les Açores.

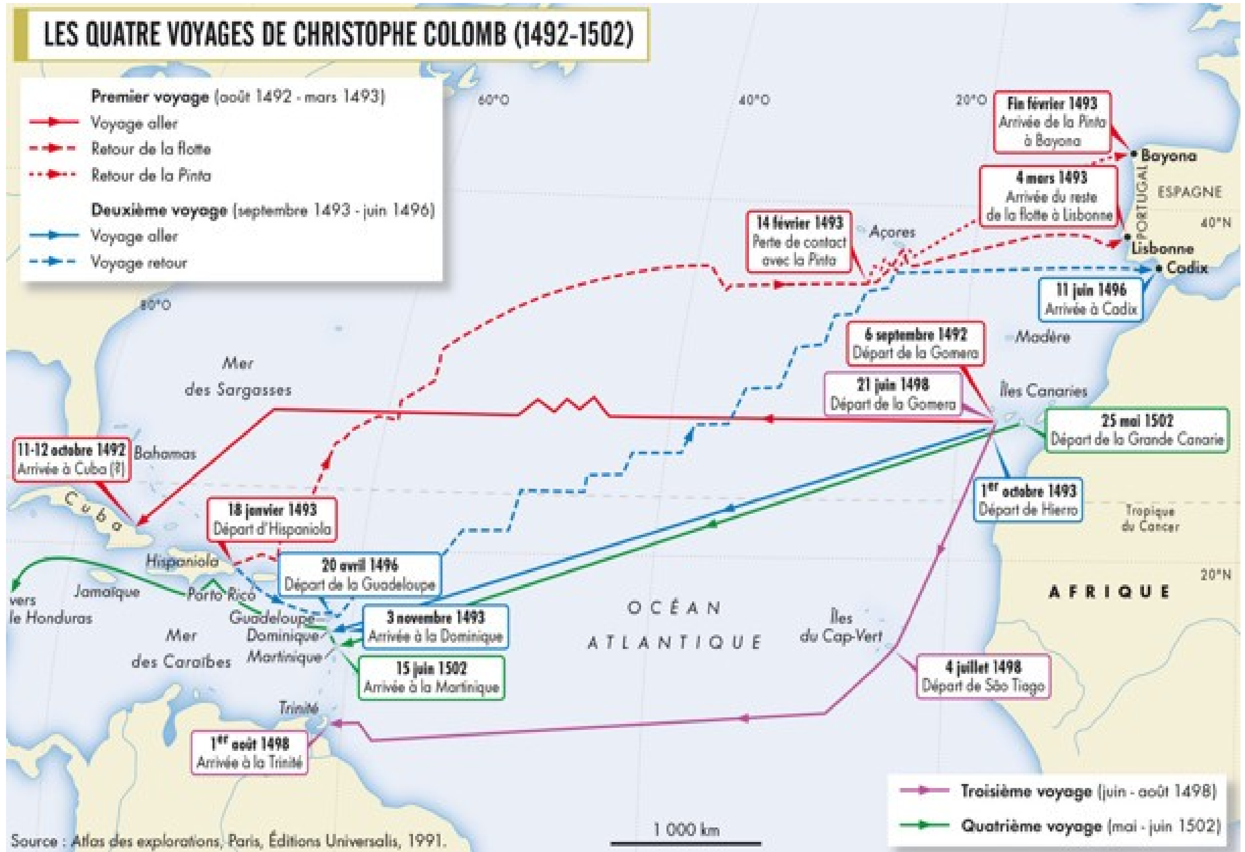
Le 4 mars 1493, il était à Lisbonne.

Les trois voyages suivants, septembre 1493-juin 1496, juin-août 1498 et mai-juin 1502, permirent à Colomb de dresser une véritable carte de la mer des Caraïbes : Grandes et Petites Antilles furent visitées ; puis, au troisième voyage, ce fut le premier contact avec le continent, ou du moins ses abords : Trinité, Margarita et l'embouchure de l'Orénoque, que Colomb ne franchit pas ; le quatrième voyage atteignit la côte du Honduras, premier contact avec l'Amérique centrale.

Dès le premier contact avec une terre nouvelle, le processus de conquête se mit en marche : prise de possession au nom du roi d'Espagne, christianisation immédiate des toponymes, pillage des richesses trouvées sur place. C'est bien Colomb lui-même qui inaugura l'engrenage colonial : découvreur, grand navigateur et grand géographe, il fut également « *conquistador* », certes à l'échelle des moyens modestes à sa disposition, mais moyens en hommes et en armes qui augmentèrent de voyage en voyage. Le devenir de l'Amérique fut scellé avant même que la preuve fût faite que les Espagnols venaient de mettre le pied sur un nouveau continent et non en Inde ou en Chine comme Colomb ne cessa de le répéter jusqu'à sa mort, en 1506.

Cette découverte d'un nouveau continent, attestée dès 1502 mais contestée par Colomb, fut le résultat à la fois de l'audace intellectuelle de ceux – dont Colomb au premier chef – qui avaient brisé les tabous en affirmant la

sphéricité de la Terre, et d’une magistrale erreur de calcul qui sous-évalua la circonférence terrestre de 25 %, soit 10 000 kilomètres.



Le partage de Tordesillas ou l’invention de l’Amérique

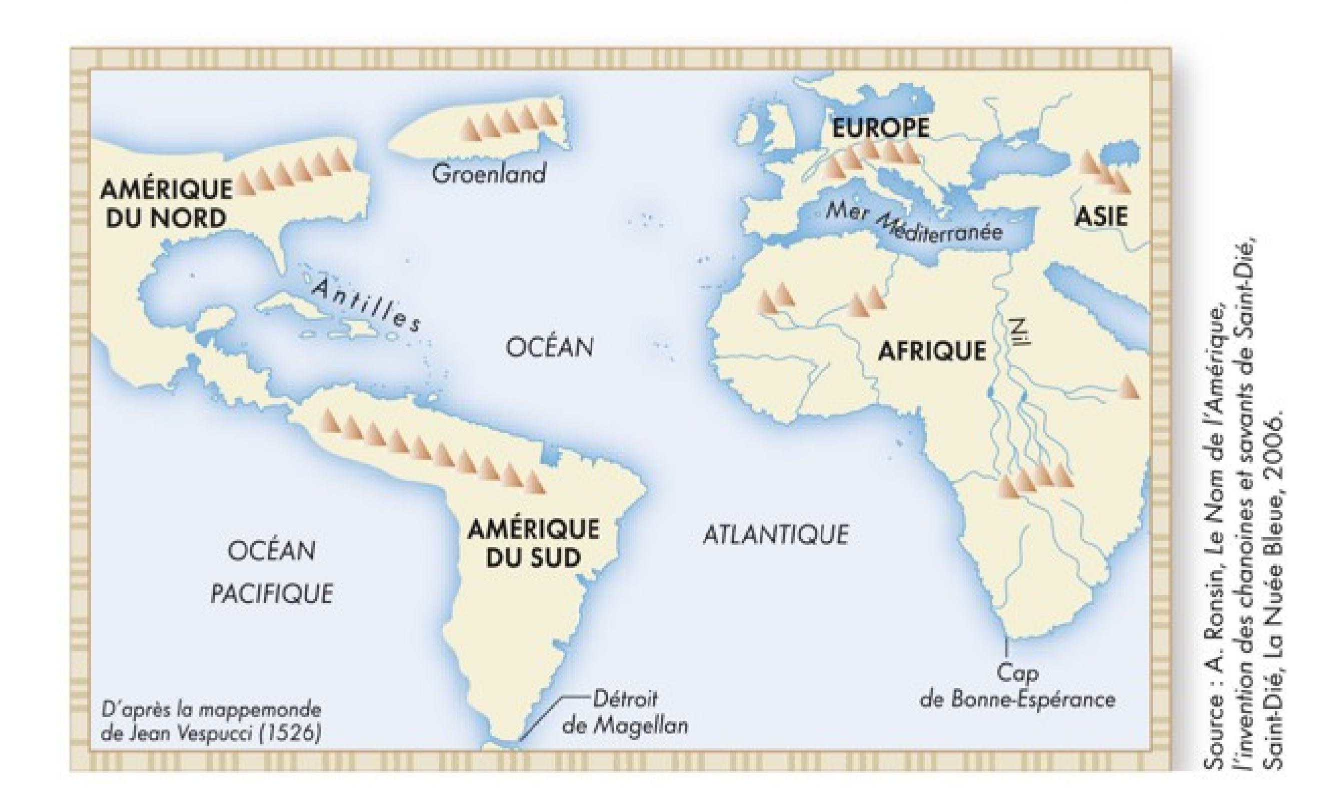
Christophe Colomb, jusqu’à sa mort en 1506, persista dans l’affirmation qu’il avait découvert des morceaux avancés de l’Asie. Pourtant, c’était bien un nouveau monde qui tombait sous la domination des Espagnols. Les Portugais pouvant tout autant mettre en avant leurs propres découvertes, il fallut un arbitrage pour officialiser les conquêtes des deux puissances catholiques ibériques. Ce Nouveau Monde, dont l’existence devenait certitude, devait avoir un nom : le discrédit qui frappait alors Colomb empêcha que le nom de « Colombie » fût retenu. C’est ainsi que dès 1507, le Florentin Amerigo Vespucci eut l’honneur de voir son prénom devenir le nom du nouveau continent.

UNE BULLE PONTIFICALE CONTESTÉE… ET UN TRAITÉ

Deux nations en compétition. À l’extrême fin du XVe siècle, les deux puissances catholiques de la péninsule ibérique, à peine sortie de la lente *reconquista* chrétienne contre les musulmans, étaient en compétition dans la course à l’accès direct aux richesses de l’Orient. Le premier voyage de Christophe Colomb, pour le compte des rois d’Espagne mais dont le retour se fit à Lisbonne, ouvrait brusquement des perspectives nouvelles et ne pouvait qu’accentuer la rivalité entre Valladolid et Lisbonne. L’ampleur des découvertes paraissait telle qu’il fallut arbitrer vite. Entre deux nations chrétiennes, seul le pape avait l’autorité morale pour arbitrer un partage de ces nouveaux mondes. Christophe Colomb arriva à Lisbonne le 4 mars 1493 : la diffusion de ses découvertes, des trésors qu’il rapportait, y compris des « Indiens » exhibés le long de son parcours, fut très rapide. Pour couper court à toute contestation relative à la souveraineté sur les terres découvertes, le pape Alexandre VI promulgua, dès mai 1493, une bulle dite *Inter caetera* répartissant les terres nouvelles entre les deux couronnes : celles à l’ouest du méridien situé à 100 lieues des îles du Cap-Vert reviennent à l’Espagne, celles à l’est de ce méridien au Portugal. Toute terre déjà connue et relevant de la souveraineté d’un État chrétien est exclue du partage.

L’arbitrage pontifical. Ce partage fut immédiatement contesté par le roi de Portugal qui y voyait un avantage considérable pour l’Espagne, cette dernière recevant potentiellement toutes les terres situées sur l’autre rive de l’Atlantique. Il exigea une véritable négociation qui aboutit à la signature d’un traité, à Tordesillas, le 7 juin 1494 : le méridien de séparation entre les deux domaines était désormais fixé à 370 lieues à l’ouest du Cap-Vert, ce qui élargissait sensiblement le domaine portugais dans l’Atlantique. Ratifié par les deux couronnes, puis par le nouveau pape Jules II, ce traité de Tordesillas ne fut reconnu par aucune autre puissance d’alors. Il n’en demeura pas moins l’arbitre théorique des litiges territoriaux entre Portugal et Espagne pendant plusieurs siècles, même s’il fut assez rapidement « aménagé » pour ternir compte des réalités géopolitiques en dynamiques constantes.
Le « partage du monde ». En effet, les connaissances géographiques étaient pour le moins balbutiantes. L’Espagne se fit attribuer un immense espace dont on ne connaissait presque rien : le premier voyage de Colomb n’avait exploré qu’une infime partie de l’archipel caraïbe – les Bahamas, Cuba, Haïti. Rien n’était connu, ni même soupçonné, du continent. Plus grave encore, l’impossibilité de tout calcul fiable des longitudes rendait illusoire la fixation du fameux méridien de Tordesillas dans l’hémisphère oriental. Ainsi, c’est en toute ignorance des réalités géographiques que le partage des terres nouvelles s’est imposé entre Portugal et Espagne, à l’exclusion de toutes les autres nations. Mais ce partage portait en lui d’énormes ambiguïtés, dont la plupart ne furent levées que par un rapport de force, voire la guerre : attribution du Brésil, des Moluques, des Philippines, et plus tard délimitation des possessions de part et d’autre du Rio de la Plata, pour donner quelques exemples de ces litiges hispano-portugais relatifs à l’interprétation du partage de 1494.
En 1790 encore, l’Espagne s’appuya sur ce traité pour légitimer son refus de laisser l’Angleterre s’installer sur la côte pacifique de l’Amérique du Nord.

LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE D'APRÈS JEAN VESPUCCI (1526)



Source : A. Ronsin, *Le Nom de l'Amérique, l'invention des chanoines et savants de Saint-Dié*, Saint-Dié, La Nuée Bleue, 2006.

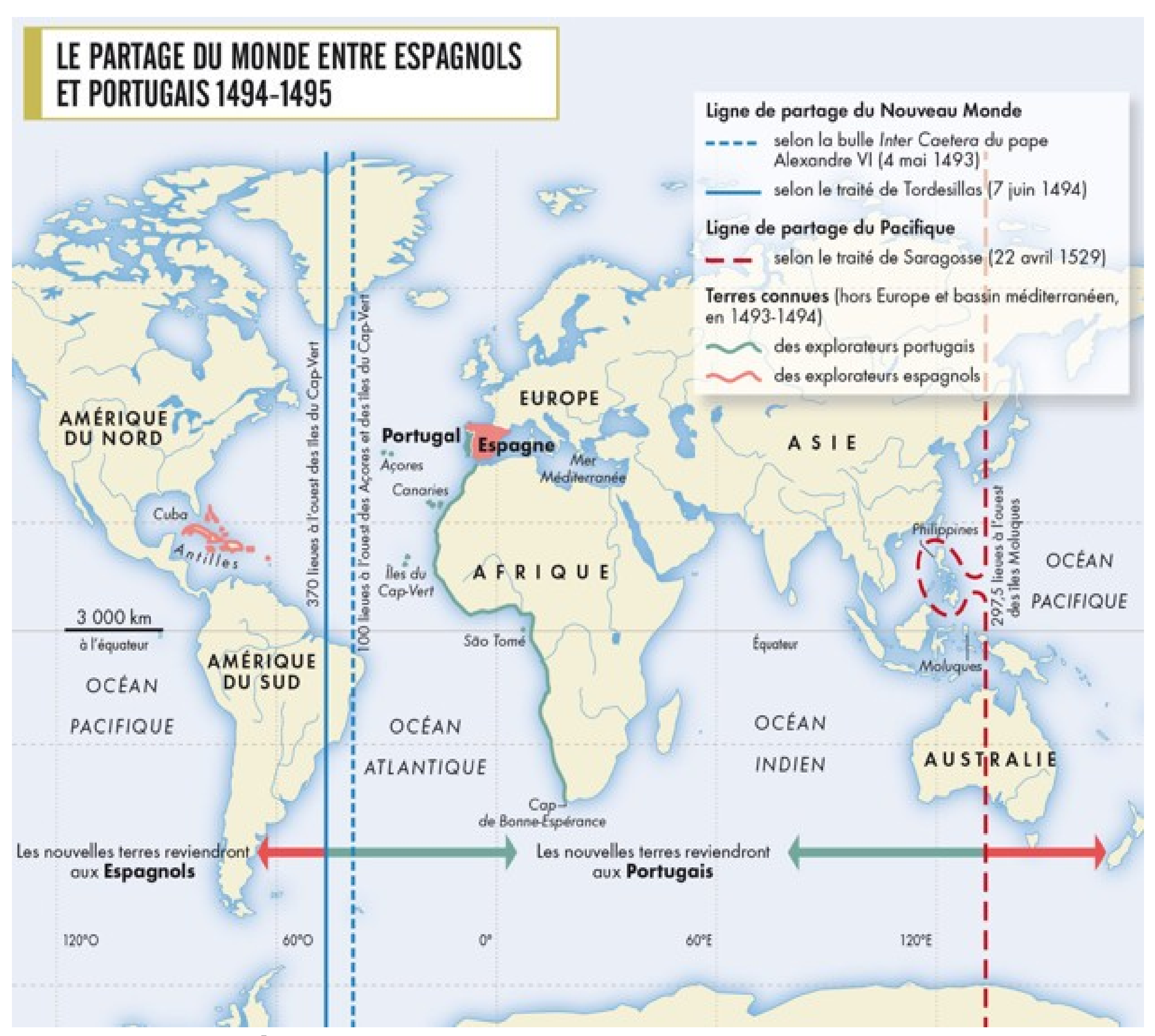
...

VESPUCCI ET LE NOM DE L'AMÉRIQUE (1556)

Dès le deuxième voyage de Colomb, il paraissait certain que les terres découvertes à l'ouest n'étaient ni l'Inde, ni la Chine. Un monde nouveau, imprévu, s'interposait entre l'Europe et l'Asie. Amerigo Vespucci (1454-1512), modeste navigateur, compagnon de voyage de Pinzón (1441-1493) qui commandait la Pinta lors du premier voyage de Colomb, fit la démonstration de l'existence de cette barrière continentale empêchant d'atteindre l'Orient rapidement. L'expédition de Pinzón quitta Séville le 10 mai 1497, arriva sur la côte du Honduras en trente-sept jours ; puis le navire remonta la côte du golfe du Mexique, de la Floride et poursuivit jusqu'à la baie de la Chesapeake, gagnée en juin 1498. Le retour se fit via les Bermudes. C'est par ce voyage, dont Vespucci tint un journal d'une grande précision, que le continent fut atteint une année avant Colomb lui-même.

Vespucci participa à quatre nouvelles expéditions transatlantiques, pour le compte du Portugal ou à nouveau de l'Espagne, qui confortèrent sa conclusion de l'existence d'un *mundus novus* entre les deux parties du « vieux monde ». Ses textes, nombreux et très précis, traduits en plusieurs langues, ont été scrutés par les savants de l'Europe, avides de comprendre la véritable nature des découvertes étonnantes de Colomb.

La question du nom à donner au nouveau continent ne se posait pas pour les couronnes d'Espagne et de Portugal. L'erreur magistrale de Colomb perdura dans le vocabulaire, y compris le plus officiel : les Indes servirent de terme générique pour désigner les terres nouvelles à l'ouest de l'Atlantique. C'est par un détour étonnant que ces Indes occidentales reçurent un nouveau nom. Dans un monastère situé à Saint-Dié-des-Vosges, en Lorraine, un grand géographe érudit, Martin Waldseemüller (1470-1520), prit l'initiative de publier une nouvelle édition de la *Géographie* de Ptolémée précédée de la publication des *Quatre Voyages de Vespucci*, accompagnés de commentaires : « À présent ces parties du globe (Europe, Asie, Afrique) ont été largement explorées et une quatrième partie a été découverte par Amerigo Vespucci et puisque l'Europe et l'Asie doivent leur nom à des femmes, je ne vois pas de raison valable pour objecter que l'on appelle cette partie Amerige, c'est-à-dire terre d'Amerigo ou Amérique, du nom d'Amerigo son découvreur […]. » La première carte portant ce nom, féminisé en America, fut aussitôt imprimée, à Saint-Dié, en avril 1507. Pourtant, ce nom du nouveau continent ne s'imposa que tardivement. Longtemps voyageurs et hommes d'affaires continuèrent à se rendre aux « Indes occidentales » ; Raynal, en 1771, publia sa magistrale *Histoire du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes*, et aujourd'hui encore les Antilles britanniques s'appellent les West Indies…



LE TRAITÉ DE TORDESILLAS

Il fut signé à Tordesillas entre Ferdinand et Isabelle et le roi de Portugal, le 7 juin 1494. En voici un extrait : « Leurs Altesses souhaitent que l'on trace et que l'on établisse sur ledit océan une frontière ou une ligne droite, de pôle à pôle, […], qui soit située du nord au sud, à 370 lieues des îles du Cap-Vert vers le ponant ; tout ce qui jusqu'alors a été découvert ou à l'avenir sera découvert par le roi de Portugal et ses navires […] en se dirigeant vers le levant appartiendra au roi de Portugal et à ses successeurs. Et ainsi, tout ce qui […] depuis ladite ligne en allant vers le couchant appartiendra auxdits roi et reine de Castille et d'Aragon. »

Les Indes occidentales entre 1550 et 1650 : le premier siècle de la colonisation espagnole

Après les découvertes, la conquête – les Antilles d'abord, le Mexique et l'isthme central puis le Pérou et la cordillère des Andes – fut le fait de bandes armées, les *entradas*, composées au hasard des rencontres et qui se partageaient le butin au prorata de l'apport de chacun (armes, chevaux, esclaves, chiens…). Les « grands » capitaines, Cortés, Pizzaro, Almagro, se contentaient du résultat, sans s'occuper des méthodes employées. L'objectif était double : accroître le domaine de la souveraineté du roi et de la religion et s'emparer du maximum de richesses prélevées sur les pays conquis.

LE PREMIER SIÈCLE DE LA COLONISATION ESPAGNOLE

L'un des moteurs les plus puissants de la conquête du Nouveau Monde a été sans conteste la « soif de l'or » : l'Europe, via l'Espagne, reçut ainsi en deux siècles une quantité de métaux précieux sans précédent, qui modifia rapidement les structures mêmes de son économie et bouleversa la hiérarchie des puissances. Le Siècle d'or espagnol le fut au sens propre du terme : l'afflux des métaux américains à Cadix conféra à la couronne de Philippe II une puissance sans égale, un rayonnement artistique et culturel exceptionnel.

La conquête se drapait dans un grand élan patriotique (donner au roi un empire sans équivalent dans l'histoire humaine) et religieux (poursuivre l'œuvre que l'Espagne avait su mener à son terme en chassant les Arabes de son sol), sans dissimuler que la recherche effrénée des richesses des mines d'or et d'argent était le mobile principal des conquérants. Ils pillèrent d'abord les réserves des populations indiennes des Antilles et du continent ; puis ils passèrent à l'exploitation des immenses mines du Mexique et du Pérou, en réduisant à la servitude les masses indiennes.



…

LE PARTAGE ENTRE ESPAGNE ET PORTUGAL

Le traité de Tordesillas fut appliqué sans contestation. L'Espagne s'installa sur la quasi-totalité des terres découvertes : l'archipel caraïbe, l'isthme central jusqu'au Rio Grande, puis la Terre Ferme, ce qui lui permit de progresser vers l'intérieur, jusqu'à la côte pacifique et de là vers le Pérou et l'actuel Chili. Cette prise de possession incomplète du continent n'impliquait aucun renoncement à la souveraineté sur toutes les autres terres situées à l'ouest du méridien défini à Tordesillas.

Le Portugal, quant à lui, bénéficia de la découverte fortuite du Brésil en 1500 par Cabral (vers 1467-vers 1520), qui avait dévié sa route vers l'ouest alors qu'il cherchait à doubler le cap de Bonne-Espérance : son erreur de calcul donna au Portugal cette terre qui se situait dans sa zone.



DE L'OR AVANT TOUTE CHOSE

La conquête commença d'abord par le pillage des trésors accumulés depuis des siècles : les Grandes Antilles, Hispaniola surtout, furent systématiquement razziées, les caciques Arawaks massacrés, leurs trésors volés. Puis elle se poursuivit par le vol, à bien plus grande échelle, des richesses des Aztèques et des Mayas du Mexique, par la découverte de la

civilisation inca, symbolisée par la richesse d'Atahualpa, qui put réunir en quelques semaines une rançon de plus de 6 tonnes d'or et 11 tonnes d'argent, enfin par la prise de Cuzco dont temples et palais étaient couverts d'or. Il fallut ensuite extraire ce que la terre américaine contenait d'or, argent, émeraudes, étain, cuivre, platine, et même fer et sel. La carte minière resta longtemps celle de l'implantation des centres de décision politique de la souveraineté espagnole.

...

DE NOUVEAUX PRÉTENDANTS AU DÉBUT DU XVIIE SIÈCLE

Les Provinces-Unies, à peine émancipées de la tutelle espagnole, furent les premières à revendiquer leur part du Nouveau Monde : Amsterdam n'était-il pas le port de destination d'une grande partie des richesses prélevées aux Indes ? Les Hollandais, dès le début du XVIIe siècle, s'installèrent au Brésil (Pernambouc notamment) d'où ils prirent le contrôle du commerce de toute la région, aux dépens des Portugais ; plus au sud, ils s'installèrent à Rio, d'où ils furent cependant rapidement délogés. Dans la mer des Caraïbes, ils prirent possession de Curaçao et surtout du Surinam. En Amérique du Nord, les Hollandais fondèrent, en 1626, Fort Amsterdam, qui devint La Nouvelle-Amsterdam en 1653, avant d'être prise par les Anglais qui en firent New York en 1664.

L'Angleterre, pour sa part, chassa aisément l'Espagne d'une partie des Antilles : la Barbade, Antigua, Barbuda, Saint-Eustache et Nevis, et surtout la Jamaïque, première des Grandes Antilles à échapper au domaine espagnol. La France, dans la mer des Caraïbes, s'installa en 1635 à la Martinique, puis à la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy ; enfin, profitant du désintérêt espagnol pour Santo Domingo (ex-Hispaniola), des flibustiers français s'installèrent dès les années 1650 à l'ouest de l'île.

C'est surtout en Amérique du Nord que l'attribution juridique de toutes les terres à l'Espagne fut radicalement remise en cause : l'Angleterre s'empara de la côte depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'à la Caroline du Sud, jetant les bases des « treize colonies ». La France, elle, s'empara de l'immense axe du

Saint-Laurent exploré par Jacques Cartier à partir de 1534. Ainsi, l'Amérique du Nord, relevant théoriquement du domaine espagnol, passa-t-elle en quelques décennies sous le contrôle des deux grandes puissances du Nord-Ouest européen. Le traité de Tordesillas avait vécu, dans les faits.

•

La rencontre violente de deux humanités

L'arrivée des Européens dans le « Nouveau Monde » provoqua la rencontre entre deux humanités ayant vécu durant plusieurs millénaires en complète ignorance l'une de l'autre. Au-delà des tout premiers contacts marqués par une réelle volonté de se comprendre, les Espagnols, bien que très peu nombreux, se comportèrent en maîtres, convaincus de leur supériorité face à des populations vite considérées comme appartenant à une sous-humanité qui ne descendait pas de Noé. Le bilan de cette rencontre fut tragique : les autochtones furent massacrés, réduits en esclavage, expropriés ou victimes d'un choc bactériologique inédit dans l'histoire humaine.

QUELLE HUMANITÉ AUX AMÉRIQUES EN 1492 ?

En 1492, le continent américain était densément peuplé, tous les témoignages concordent et sont attestés par les travaux des historiens, des anthropologues ou des spécialistes des systèmes agraires qui confirment la diversité des cultures, des langues et des religions.

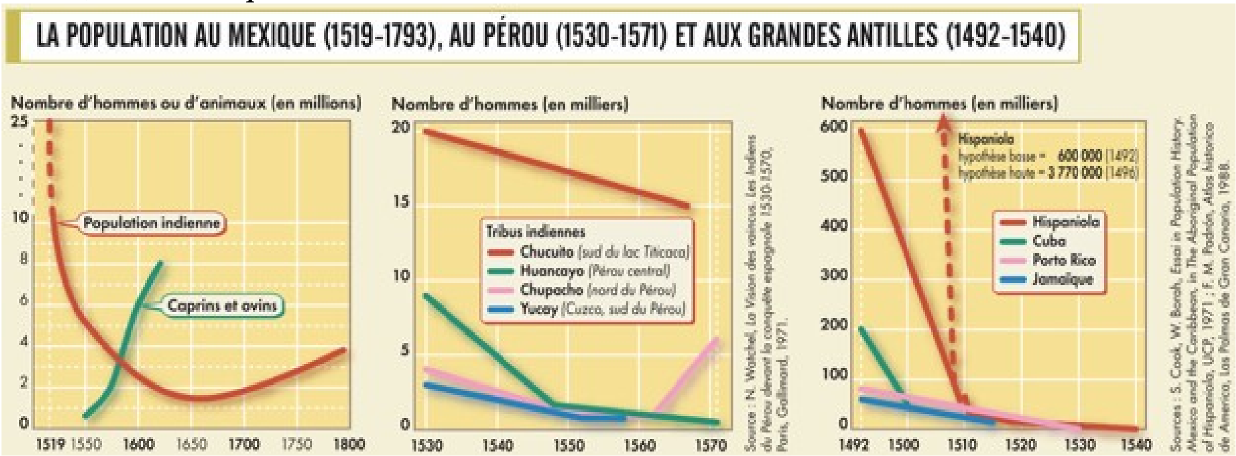
Une bataille démographique. La question est dès lors d'évaluer le nombre d'êtres humains qui vivaient là au moment de la rencontre avec les Européens. Sur ce point, les estimations varient considérablement et ont donné lieu à de très vives polémiques. Les uns, voulant atténuer la violence du comportement des conquérants, ont fixé à un peu plus de 13 millions la population du continent tout entier en 1492, Caraïbes comprises ; d'autres, contempteurs de l'Espagne exterminatrice, ont évalué cette même population à plus de 100 millions, voire 120. L'enjeu de cette bataille démographique n'est pas mince. Au vu du peuplement amérindien au milieu du XVIIe siècle, soit à peine 4,5 millions, le bilan humain de la conquête change radicalement : avec 13 millions en 1492, l'effondrement démographique consécutif à la conquête serait dû à la disparition de « seulement » 7 à 8 millions d'habitants ; au contraire, avec plus de 100 millions d'habitants à l'arrivée de Colomb, la conquête aurait détruit 95 millions d'êtres humains.

Le témoignage de Bartolomé de Las Casas (1484-1566), dès les années 1550, conforte la thèse d'un peuplement dense : « Toutes les terres découvertes jusqu'en 1541 son tellement pleines de gens, comme une ruche,

que l’on croirait que Dieu y a mis la plus grande quantité de tout le lignage humain » (*Très Brève histoire de la destruction des Indes*).

Des indigènes massacrés, voire éradiqués. Sans prétendre donner un chiffre incontesté, il semble que les estimations minimalistes ne peuvent être retenues : elles n’expliquent pas l’existence de brillantes civilisations, organisées en États puissants et centralisés, capables de construire des villes, des temples, des routes. Cuzco peut-il avoir été édifié par des populations de très faibles densités ? La réponse s’impose d’elle-même ; une conclusion identique s’applique aux sociétés aztèque et maya. Des recherches minutieuses menées à Berkeley estiment pour la seule région centrale du Mexique à l’arrivée de Cortés une population de 25 millions d’habitants. Étendue à toutes les régions de fortes densités, ce calcul confirme les estimations de l’ordre de 100 millions d’humains.

Le cas d’Hispaniola mérite d’être cité : en 1492 la population est estimée à 600 000 habitants par les minimalistes et jusqu’à 3,7 millions par les maximalistes ; or en 1540, l’île ne comportait plus aucun indigène. La destruction fut totale en à peine une génération. L’évolution fut la même à Cuba, la Jamaïque et Porto Rico.





…

JUSQU'À L'EXTINCTION : GÉNOCIDE, ETHNOCIDE ?

Le bilan à la fin du XVIe siècle ne prête pas à débat : la population autochtone avait entièrement disparu dans les Grandes Antilles et s'était effondrée dans des proportions de 80 % à 95 % sur le continent. Comment expliquer un tel désastre humain alors que l'Espagne prétendait « coloniser pour civiliser », c'est-à-dire christianiser les peuples sauvages ? Trois causes ont conjugué leurs effets.

Les massacres. Tout d'abord, il y eut les exterminations par le fer et le feu. Las Casas, avec bien d'autres, donne des témoignages accablants de la violence brutale des conquérants envers les Indiens : « Depuis quarante ans, et aujourd'hui encore, ils [les Espagnols] ne font que les mettre en pièces, les tuer, les inquiéter, les affliger, les tourmenter et les détruire par des cruautés étranges, nouvelles, variées, jamais vues, ni lues, ni entendues. » (*op. cit.*).

L'asservissement. La seconde cause fut la réduction de la population indigène en esclavage, ou en servage, pour le travail dans les mines mais aussi le transport des métaux précieux sur des centaines de kilomètres pour rejoindre un port. De telles conditions de travail firent chuter l'espérance de vie et s'effondrer la natalité. De même, la confiscation des terres eut pour conséquence la destruction d'équilibres agraires ancestraux qui assuraient la nourriture des hommes.

Les épidémies. Enfin, et ce n'est pas la moindre des causes, il y eut le choc bactériologique : les Européens ont importé, à leur insu, des bactéries et des virus inconnus en Amérique. Des maladies infectieuses nouvelles (grippe, rougeole, variole, varicelle) décimèrent les populations non immunisées, d'autant plus qu'elles étaient affaiblies par le surtravail. Par exemple, la zone côtière pacifique allant de Quito aux mines du Potosí (plus de 3 000 km) fut parcourue dans les années 1580 par des vagues d'épidémies qui emportèrent des milliers de vies humaines.

Faut-il parler de génocide ? Le terme fait polémique et est refusé car la volonté exterminatrice espagnole n'est pas démontrée alors qu'il est légitime d'avancer l'argument suivant : les conquérants avaient-ils intérêt à dépeupler les territoires qu'ils entendaient exploiter ? À défaut de génocide, on évoque un « ethnocide ».


LES ÉPIDÉMIES
AU PÉROU (1585-1589)
Variole
Typhus
« Grippe »
1587
Année
de propagation
Équateur
1587
Quito
1587
Marañón
Ucayali
Amazone
Piura
?
Cajamarca
10°S
1589
Lima
1586
1589
Huamanga
Cuzco
1585
Lac
Titicaca
1589
1589
Arequipa
Lac
Poopó
1589
Potosi
20°S
OCÉAN
PACIFIQUE
Tropique
du Capricorne
80°O
500 km
70°O
Source : N. Watchel, La Vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole 1530-1570, Paris, Gallimard, 1971.

L’exploitation du Nouveau Monde

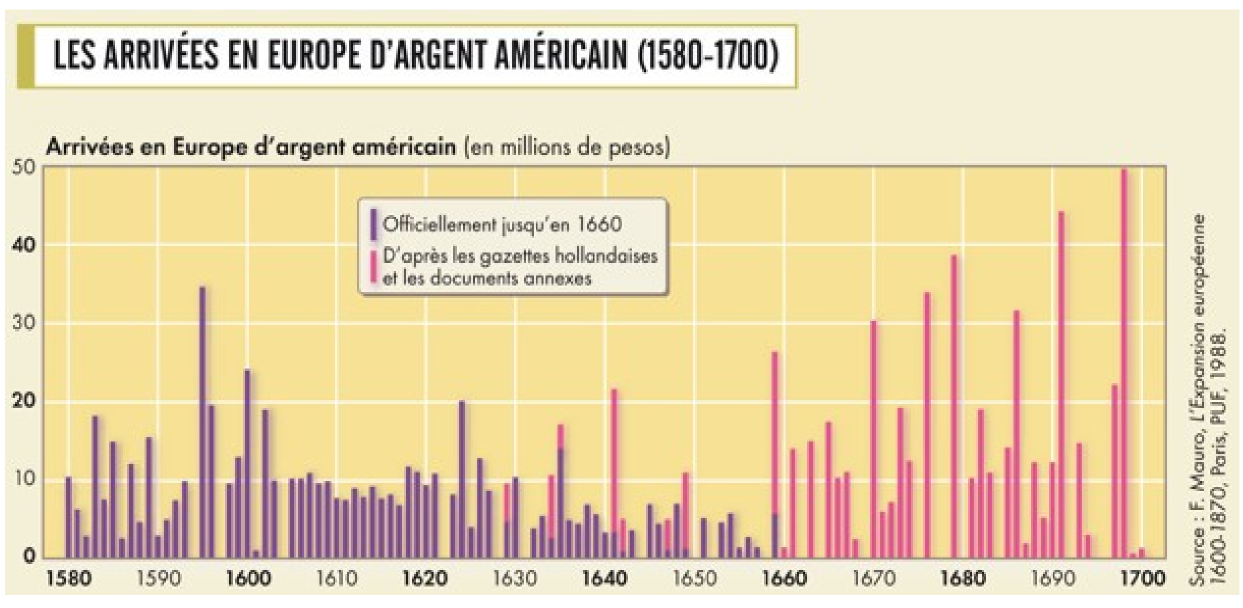
La conquête espagnole a détruit une immense partie de la population autochtone en moins d’une génération, un massacre dont l’ampleur, corroborée par les témoignages multiples arrivés en Europe du comportement bien peu chrétien des conquérants, a fini par provoquer un grand débat au sein des élites de la société espagnole, de l’État comme de l’Église. Avait-on le droit de considérer les Indiens comme des êtres inférieurs ? Aux considérations théologiques se mêlait bien évidemment la défense d’intérêts matériels considérables : pourrait-on mettre en valeur les richesses de l’Amérique sans le travail forcé des Indiens ?

L’HUMANITÉ DES INDIENS : UNE CONTROVERSE THÉOLOGIQUE ET POLITIQUE

Pour une société profondément imprégnée de culture biblique, comme l’était l’Espagne au sortir de sa guerre de reconquête intérieure, l’apparition brusque d’un Nouveau Monde peuplé d’êtres jusqu’alors inconnus de tous les auteurs, chrétiens comme anciens, posa d’emblée une grave question théologique : l’histoire de l’humanité relatée dans l’Ancien Testament n’évoquait jamais l’existence de cette population ; en ce siècle chrétien par excellence, était-il possible de laisser supposer que la Genèse ait omis un rameau de l’humanité ? Une telle affirmation demeura impossible jusqu’au milieu du XVIe siècle. À l’évidence, les Indiens d’Amérique possédaient indubitablement des qualités propres à l’espèce humaine comme le langage, l’organisation étatique, le savoir-faire pour construire villes, temples et routes et ne pouvaient être rangés parmi les animaux. Pouvait-on pour autant les admettre dans l’espèce humaine, issue d’Adam et Ève ? La réponse demeura longtemps hésitante : ils étaient des êtres intermédiaires, supérieurs aux animaux, mais pas totalement humains.

L’esclavage. Ce compromis était en réalité une solution commode qui permettait d’utiliser leur force de travail sans réserve, avec des méthodes d’une extrême violence comme pour des animaux de trait. La couronne d’Espagne accorda aux Espagnols le droit de réduire les Indiens en

esclavage dès 1503, à une époque où cette pratique était parfaitement admise.
Face aux mauvais traitements inouïs infligés aux Indiens et à la mortalité effrayante qui les frappait, des protestations affluèrent à la cour de Charles Quint ; en 1511, le dominicain Antonio de Montesino (1475-1540) posa cette question : « Vous êtes tous en état de péché mortel à cause de votre cruauté envers une race innocente […]. Ces gens ne sont-ils pas hommes ? N’ont-ils pas une âme, une raison ? »
La conférence de Valladolid (1550-1551). Bartolomé de La Casas, de retour du Mexique et après un long périple aux Indes occidentales, reprit ces discours dénonciateurs, les amplifia, s’érigea en défenseur intransigeant des Indiens et, par là même, en virulent accusateur des conquistadors et du pouvoir colonial espagnol. Face à de telles accusations, la couronne espagnole se devait de trancher la question capitale de l’humanité ou non des Indiens. Charles Quint convoqua une conférence théologique à Valladolid, qui se réunit en août-septembre 1550 puis en avril-mai suivants. Un jury de quinze membres devait prendre la décision finale, qui serait dès lors incontestable. Las Casas se fit l’avocat de l’humanité des Indiens et Juan Gines de Sepúlvada (1490-1573) celui des conquistadors qui affirmaient que ces Indiens étaient intermédiaires entre les hommes et les bêtes.
Au terme des deux sessions de cette conférence, en mai 1551, Las Casas imposa son point de vue : il était admis solennellement que les « Indiens avaient une âme » et par conséquent appartenaient pleinement à la descendance de Noé. Ce verdict marqua un tournant dans l’histoire de la colonisation du Nouveau Monde : y voir une sorte de prélude à la Déclaration des droits de l’homme serait un anachronisme, mais c’était affirmer avec force l’unité de l’espèce humaine, sous toutes ses formes. Exterminer les Indiens, et même les faire travailler comme des animaux devenait impossible. Le servage se substitua à l’esclavage, le « génocide » radical fut évité, du moins sur le continent car il était déjà consommé dans les Grandes Antilles. Restait à résoudre une question : quelle force de travail serait susceptible de mettre en valeur l’immense empire espagnol ?



DE L'OR, DE L'OR…

La découverte des mines du Mexique et du Pérou bouleversa l'ordre monétaire mondial. Désormais, l'arrivée des galions à Cadix rythmait l'économie occidentale et structurait les rapports de force entre les puissances, au bénéfice de l'Espagne, puis des puissances manufacturières du nord, Hollande et Angleterre surtout.

…

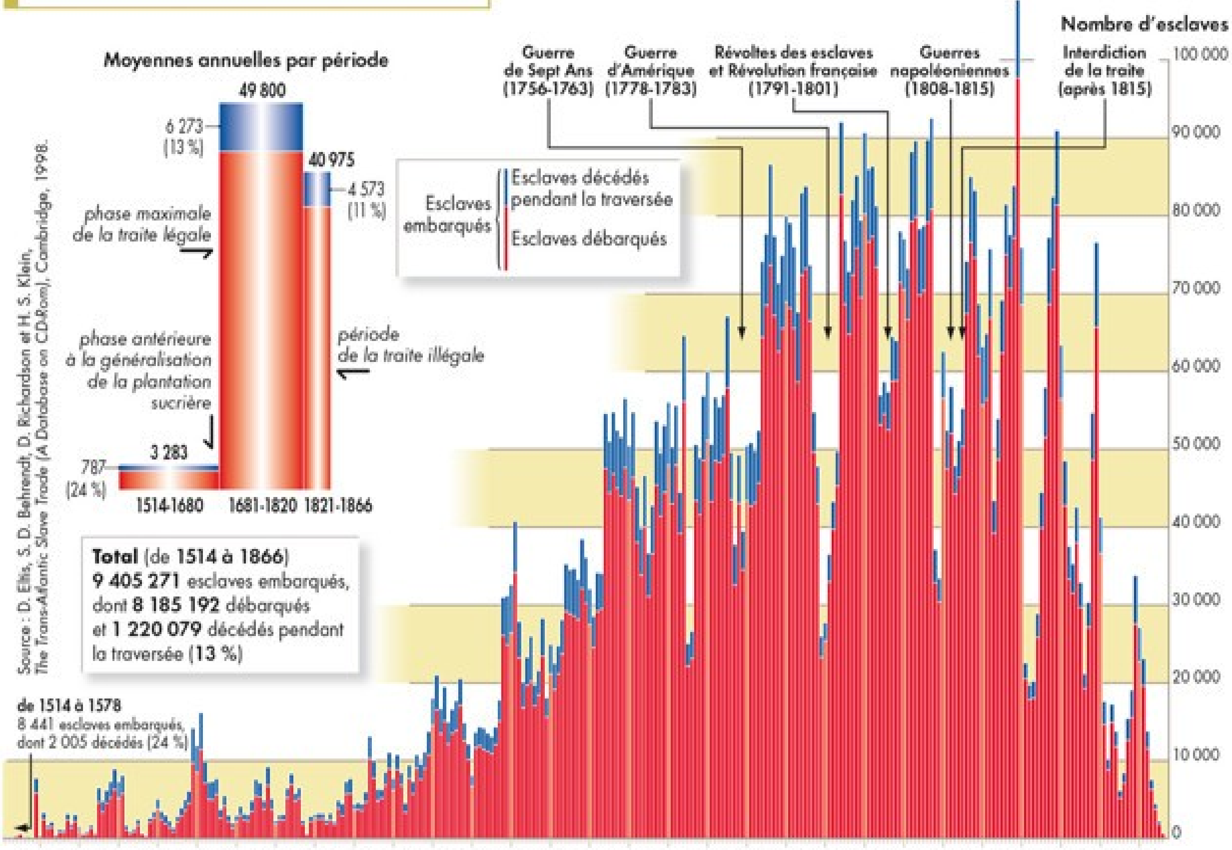
REPEUPLER L'AMÉRIQUE : ENGAGÉS BLANCS OU ESCLAVES NOIRS ?

La postérité, au moins jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, attribua à La Casas un double rôle : avoir sauvé les Indiens d'une extermination totale, mais par là même avoir voué les Africains à l'esclavage. Si aujourd'hui nous savons que Las Casas n'a pas lancé le mot d'ordre de remplacer les Indiens par des Noirs importés d'Afrique, il n'en est pas moins certain que les colons menacés d'une pénurie de main-d'œuvre ont alors accéléré « l'engrenage négrier » . Soulignons toutefois que l'importation d'esclaves africains n'a pas attendu l'issue de la controverse de Valladolid pour commencer. En effet, le premier bateau connu acheminant des captifs africains à Hispaniola date de 1503, en provenance d'Espagne où la pratique de l'esclavage africain était courante, tout comme au Portugal. Ainsi, dès les premières années de la

conquête, le besoin d'un repeuplement se fit sentir : cette nécessité fut une donnée constante de toute cette première période coloniale, jusqu'au XIXe siècle. Les Antilles, dépeuplées radicalement, furent la première destination de cette déportation de main-d'œuvre d'un continent vers un autre ; puis ce fut l'immense Amérique du Sud et centrale, Brésil et Nouvelle-Grenade principalement ; enfin, l'Amérique du Nord eut à son tour besoin massivement de main-d'œuvre servile.

La longue histoire de la traite négrière transatlantique s'inscrit de façon abrupte sur le graphique ci-dessus : commencée à la fin de la première décennie de la découverte, elle prit son envol dès le dernier tiers du XVIIe siècle, pour atteindre des sommets entre 1740 et 1830, son rythme étant toujours saccadé, en fonction de la conjoncture européenne, les grandes guerres (notamment franco-anglaises au XVIIIe siècle) marquant de brusques effondrements.

Ainsi, la conquête puis la mise en valeur des colonies du Nouveau Monde entraînèrent-elles un double phénomène démographique aux effets de longue durée : d'une part, l'effondrement de la population autochtone des Amériques, passée d'environ 100 millions en 1492 à moins de 5 millions à la fin du XVIIIe siècle, et, d'autre part, la déportation de plus de 12 millions d'esclaves africains, dont plus de 4 millions pour le seul Brésil.



LA TRAITE NÉGRIÈRE ATLANTIQUE (1514-1866)
Moyennes annuelles par période
49 800
6 273 (13 %)
40 975
4 573 (11 %)
phase maximale de la traite légale
phase antérieure à la généralisation de la plantation sucrière
période de la traite illégale
3 283
787 (24 %)
1514-1680
1681-1820
1821-1866
Total (de 1514 à 1866)
9 405 271 esclaves embarqués, dont 8 185 192 débarqués et 1 220 079 décédés pendant la traversée (13 %)
Source : D. Eltis, S. D. Behrendt, D. Richardson et H. S. Klein, The Trans-Atlantic Slave Trade (A Database on CD-Rom), Cambridge, 1998.
de 1514 à 1578
8 441 esclaves embarqués, dont 2 005 décédés (24 %)
Esclaves embarqués
Esclaves décédés pendant la traversée
Esclaves débarqués
Guerre de Sept Ans (1756-1763)
Guerre d'Amérique (1778-1783)
Révoltes des esclaves et Révolution française (1791-1801)
Guerres napoléoniennes (1808-1815)
Interdiction de la traite (après 1815)
Nombre d'esclaves
100 000
90 000
80 000
70 000
60 000
50 000
40 000
30 000
20 000
10 000
0
1580
1590
1600
1610
1620
1630
1640
1650
1660
1670
1680
1690
1700
1710
1720
1730
1740
1750
1760
1770
1780
1790
1800
1810
1820
1830
1840
1850
1860

Les Portugais en Afrique et aux Indes orientales

Aussitôt franchi le cap de Bonne-Espérance, qui fut si difficile et long à découvrir, les Portugais se lancèrent à la découverte des routes maritimes de l'océan Indien, de ses îles, puis des côtes orientales de l'Afrique, jusqu'à l'entrée de la mer Rouge et du golfe Persique ; enfin, dès le milieu du XVe siècle, ils commencèrent à pénétrer à l'intérieur du continent africain, en quête de deux territoires mythiques : l'empire du Monomotapa au sud, celui du fameux « Prêtre Jean » plus au nord. Cette exploration d'inégale réussite fut néanmoins la première esquisse d'une implantation portugaise dans cette vaste région, qui se révéla de très longue durée.

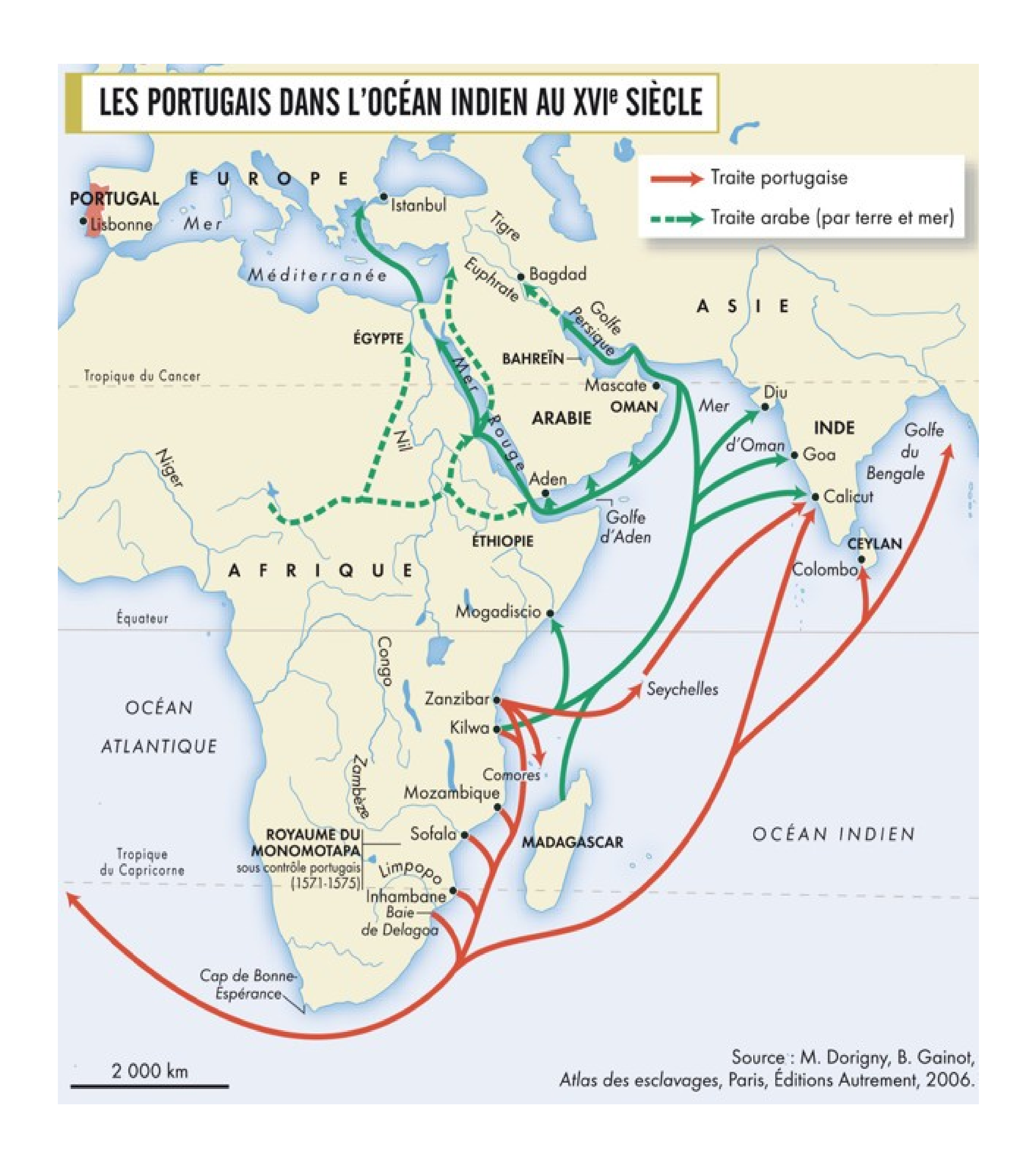
L'INSTALLATION SUR LE CONTINENT AFRICAIN

Vasco de Gama atteignit l'Inde en 1498. Dès lors, les navigateurs portugais multiplièrent les explorations pour tisser un réseau maritime reliant le cap de Bonne-Espérance en contact avec les possessions portugaises déjà implantées sur la côte occidentale du continent. Avec la collaboration souvent active des marchands arabes familiers de l'océan Indien, ils créèrent des « escales » à Sofala (1506), à Kilwa, puis à Mozambique, Malindi et Mombasa, enfin vers le nord à Mogadiscio et, de là, vers la mer Rouge et le golfe Persique.

Vers l'intérieur de l'Afrique. Les Européens s'étaient d'abord limités aux côtes pour commercer avec les populations de l'intérieur. Mais dès 1511, le roi de Portugal chargea António Fernandes d'établir un projet pour pénétrer dans l'empire du Monomotapa, à peu de distance de la côte à partir de Sofala, croyait-on, et réputé détenir de grandes richesses : or, argent, ivoire, esclaves… En 1515-1516, il lança depuis Sofala une première expédition qui atteignit les mines d'or du Mania. Un commerce régulier s'instaura alors entre les Portugais et l'empire, avec même échange d'ambassadeurs. En 1560, dans une volonté explicite d'implantation, le père jésuite Gonçalvo da Silveira (1526-1561) convertit l'empereur à la religion chrétienne ; il fut assassiné peu après. Le Portugal entreprit une longue guerre de conquête, qui

fit progressivement de toute la région une quasi-colonie, sans toutefois supprimer la souveraineté de l'empereur. De cette politique d'implantation portugaise au sud de l'Afrique orientale résulta un commerce intense.

En direction du nord. Le royaume du « Prêtre Jean », issu des temps bibliques, étant menacé par la puissance musulmane venant d'Égypte, le royaume chrétien du Portugal se devait de lui porter secours. Inconnu des Européens jusqu'au XVe siècle, ce mythique royaume était en réalité d'accès difficile : les tentatives pour secourir le négus (notamment en 1541, sous le commandement de Cristovão de Gama) se soldèrent par des échecs et l'Éthiopie ne passa jamais sous contrôle portugais, même si, au début du XVIIe siècle, bon nombre de jésuites s'y installèrent avec l'ambition de rallier ces chrétiens orientaux au rite romain ; ils en furent expulsés en 1633.



…

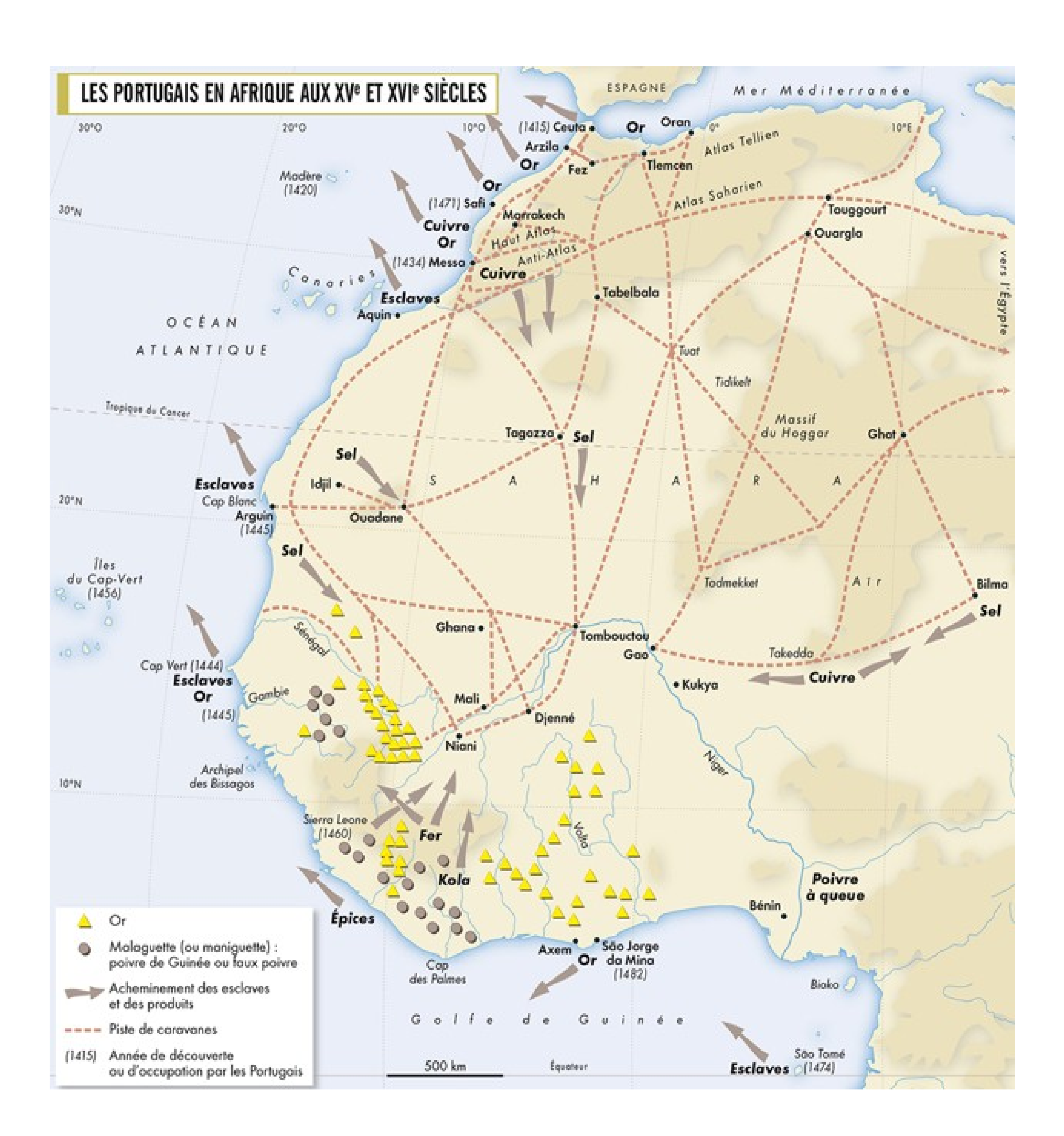
LA CONSTITUTION D'UN EMPIRE MARITIME EN ORIENT

Dès les premières décennies du XVIe siècle, une route maritime portugaise était balisée sur la côte africaine de l'océan Indien. L'accès direct à la mer Rouge restait cependant un objectif, car c'était depuis des siècles la route des épices, de l'encens, de la myrrhe. En arracher le monopole aux commerçants arabes faisait rêver les Portugais. La concurrence des marchands musulmans soucieux de conserver ce commerce fut incarnée par Soliman le Magnifique qui organisa en 1538 une grande expédition en mer Rouge pour expulser les Portugais et s'emparer des Indes. Autre obstacle : la navigation y était dangereuse pour les navires à voiles, autant « que celle du Grand Océan », disait João de Castro en 1541. Trois Portugais parvinrent à pénétrer en mer Rouge : Francisco Rodrigues en 1513, Lopo de Soares (1442-1520) en 1517 et surtout João de Castro (1500-1548) en 1541, à la tête d'une imposante flotte de guerre dont le rôle fut capital.

En direction des Indes, les Portugais furent plus actifs encore : ils découvrirent les Mascareignes (aujourd'hui La Réunion, Maurice et Rodrigues) et les Seychelles, qu'ils utilisèrent comme escales sans s'y implanter. Ils furent les seuls, mais pour une brève période, à maîtriser les routes maritimes transocéaniques entre l'Afrique et l'Inde.

Sur les côtes indiennes, des comptoirs marquèrent l'emprise de Lisbonne, du nord vers le sud de la côte occidentale : Diu en 1509, Goa en 1510, Cochin (Kochi) en 1503, Colombo en 1505 ; s'ajoute celui d'Ormuz, à l'entrée du golfe Persique, pris par Alfonso de Albuquerque (1453-1515) en 1507, nommé gouverneur général des Indes l'année suivante.

Cet « empire portugais des Indes » ne fut jamais un bloc territorial comparable à l'Amérique colonisée, mais un ensemble éclaté de villes, de comptoirs, de ports, liés entre eux par une appartenance commune à la souveraineté du roi de Portugal.



LES PORTUGAIS EN AFRIQUE AUX XVe ET XVIe SIÈCLES
ESPAGNE
Mer Méditerranée
30°O
20°O
10°O
0°
10°E
30°N
20°N
10°N
(1415) Ceuta
Oran
Or
Arzila
Or
Fez
Tlemcen
Atlas Tellien
Madère (1420)
Or
(1471) Safi
Atlas Saharien
Touggourt
Marrakech
Cuivre
Or
Haut Atlas
Anti-Atlas
Ouargla
(1434) Messa
Cuivre
Canaries
Esclaves
Aquin
Tabelbala
vers l'Égypte
OCÉAN
ATLANTIQUE
Tuat
Tidikelt
Tropique du Cancer
Massif du Hoggar
Tagazza
Sel
Ghat
Sel
Idjil
S
A
H
A
R
A
Esclaves
Cap Blanc
Arguin (1445)
Ouadane
Sel
Îles du Cap-Vert (1456)
Tadmekket
Aïr
Bilma
Sel
Sénégal
Ghana
Tombouctou
Gao
Takedda
Cap Vert (1444)
Esclaves
Or
(1445)
Gambie
Mali
Kukya
Cuivre
Djenné
Niani
Niger
Archipel des Bissagos
Volta
Sierra Leone (1460)
Fer
Kola
Poivre à queue
Épices
Bénin
Axem
São Jorge da Mina (1482)
Or
Cap des Palmes
Bioko
Golfe de Guinée
500 km
Équateur
Esclaves
São Tomé (1474)
Or
Malaguette (ou maniguette) : poivre de Guinée ou faux poivre
Acheminement des esclaves et des produits
Piste de caravanes
(1415) Année de découverte ou d'occupation par les Portugais

Espagnols et Portugais dans le Pacifique au XVIe siècle

L’application du traité de Tordesillas posa rapidement des difficultés dans le Pacifique. Où passait exactement le fameux méridien de démarcation entre la sphère réservée à l’Espagne, dont les navires arrivaient depuis la côte ouest de l’Amérique, et celle réservée au Portugal qui se constituait un empire océanique entre l’Afrique orientale et l’Inde ? Le calcul de la longitude étant très approximatif, il était impossible de situer ce méridien dans l’hémisphère oriental. Le partage des terres nouvelles dans cette partie du monde résulta des rapports des forces, des rivalités d’intérêts ou tout simplement de la priorité au premier arrivant.

ESPAGNOLS ET PORTUGAIS DANS LE PACIFIQUE : RIVALITÉS IMPÉRIALES

Alors que l’Espagne cherchait le passage entre la côte ouest de l’Amérique et l’océan Indien, les Portugais allèrent beaucoup plus vite, en arrivant par les côtes africaines : Alfonso de Albuquerque, déjà maître de plusieurs comptoirs sur les côtes de l’Inde jusqu’à Colombo, s’empara de Malacca en 1511, contrôlant ainsi le passage entre Sumatra et la Malaisie. La route vers les fabuleuses mais inconnues « îles aux épices » (les Moluques) était ouverte : une nouvelle expédition fut montée par Rodrigues, en 1512, avec trois navires et 120 hommes. Seul un des navires put atteindre les fameuses îles, fin 1512 où le Portugal s’installa et imposa son monopole du commerce des épices, une situation incontestée jusqu’au début du XVIIe siècle qui vit l’arrivée des Hollandais. À partir de cette base solide, les Portugais tentèrent d’entrer en contact direct avec la Chine dès 1516, ouvrant le comptoir de Macao, première installation européenne sur les côtes chinoises. Depuis Malacca, le Portugal prit possession en 1596 de Timor, qui l’intéressait notamment pour sa production de bois de santal.
Magellan (1480-1521), pour le compte de l’Espagne, découvrit, le 16 mars 1521, le grand archipel comptant plus de 7 000 îles, qu’il baptisa Philippines en l’honneur du fils de Charles Quint. Cette prise de possession espagnole,

relativement lente, ne s'acheva pleinement qu'en 1565. Elle demeura, jusqu'à la fin du XIXe siècle, la position espagnole la plus avancée vers l'orient.

Ainsi, en Orient, ce n'est pas le respect du partage de Tordesillas qui a présidé à l'implantation des deux puissances ibériques : en effet, les Philippines, les Moluques et Timor sont pleinement dans la sphère attribuée au Portugal. La prise de possession des Philippines par l'Espagne fut le résultat d'un rapport de forces et non de l'application d'un traité dont les données géographiques n'étaient pas maîtrisées à l'époque. C'est le traité de Saragosse qui, en 1529, fixa la ligne de partage entre les deux empires : le Portugal renonçait à toute ambition sur les Philippines mais conservait les Moluques et Timor.

...

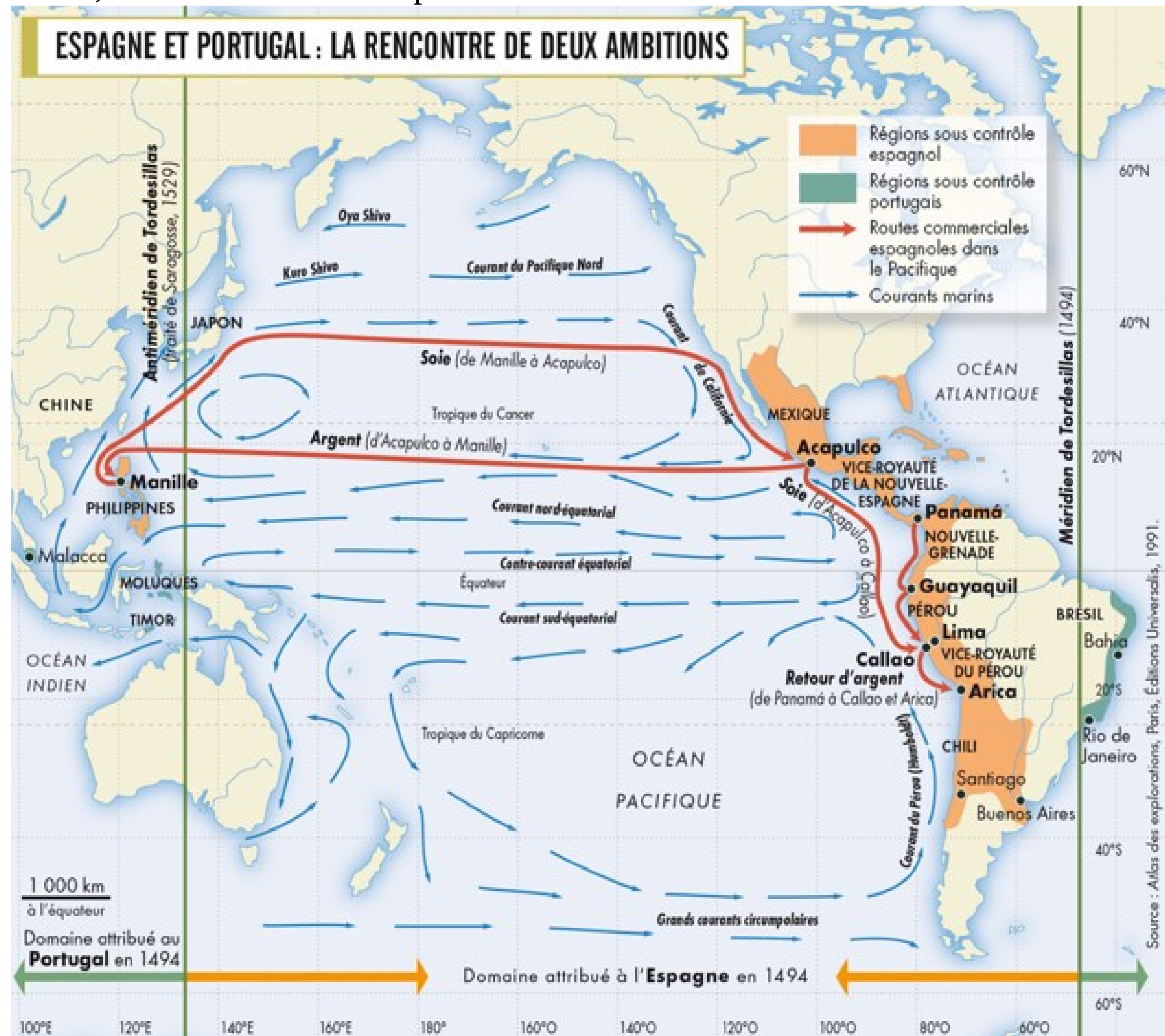
LA COLONISATION ESPAGNOLE

Les Indes orientales espagnoles ont été administrées à partir de la vice-royauté de Nouvelle-Espagne, les deux territoires étant reliés directement entre eux par le galion de Manille ; la grande majorité des Espagnols installés aux Philippines venaient des Indes occidentales, plus proches, car un échange de courrier entre Manille et Madrid, aller et retour, demandait trois ans.

La colonisation espagnole des Philippines édifia un grand nombre de villes, d'institutions religieuses et une université à Manille. Surtout, elle réussit à imposer le monopole du commerce au profit de l'Espagne, en repoussant systématiquement les négociants étrangers, néerlandais comme britanniques, qui tentaient de prendre une part active au commerce des épices. La langue espagnole a été la langue de l'Administration et de l'Église, mais elle n'a pas supplanté les langues indigènes de la même façon que dans les Amériques espagnoles.

Fortement encadrées par les ordres religieux envoyés d'Espagne, les Philippines furent rapidement converties au catholicisme ; avec Timor portugais, ce sont les deux seuls territoires d'Asie christianisés à plus de

80 %, aujourd'hui encore. Les Philippines furent, jusqu'à la fin du XIXe siècle, la « Castille des antipodes ».



LE GALION DE MANILLE, SYMBOLE DE LA PREMIÈRE MONDIALISATION

La première traversée eut lieu en 1564. Les galions dits « de Manille» traversaient l'océan Pacifique entre Manille et Acapulco, en six à sept mois d'une navigation dangereuse. Ils débarquaient à Acapulco les marchandises, ensuite transportées par voie de terre jusqu'à Veracruz, puis chargées sur les navires de la flotte des Indes vers Cadix. Au retour, le bateau suivait le trajet inverse, d'Acapulco vers les Philippines, pour un voyage de six à sept semaines. Réalisant le rêve de Christophe Colomb, ces galions transportaient vers l'Europe les produits précieux venus de Chine ou du Japon : épices

(piment, clou de girofle et cannelle), porcelaine, ivoire, laque et tissus (taffetas, soie, velours, satin).

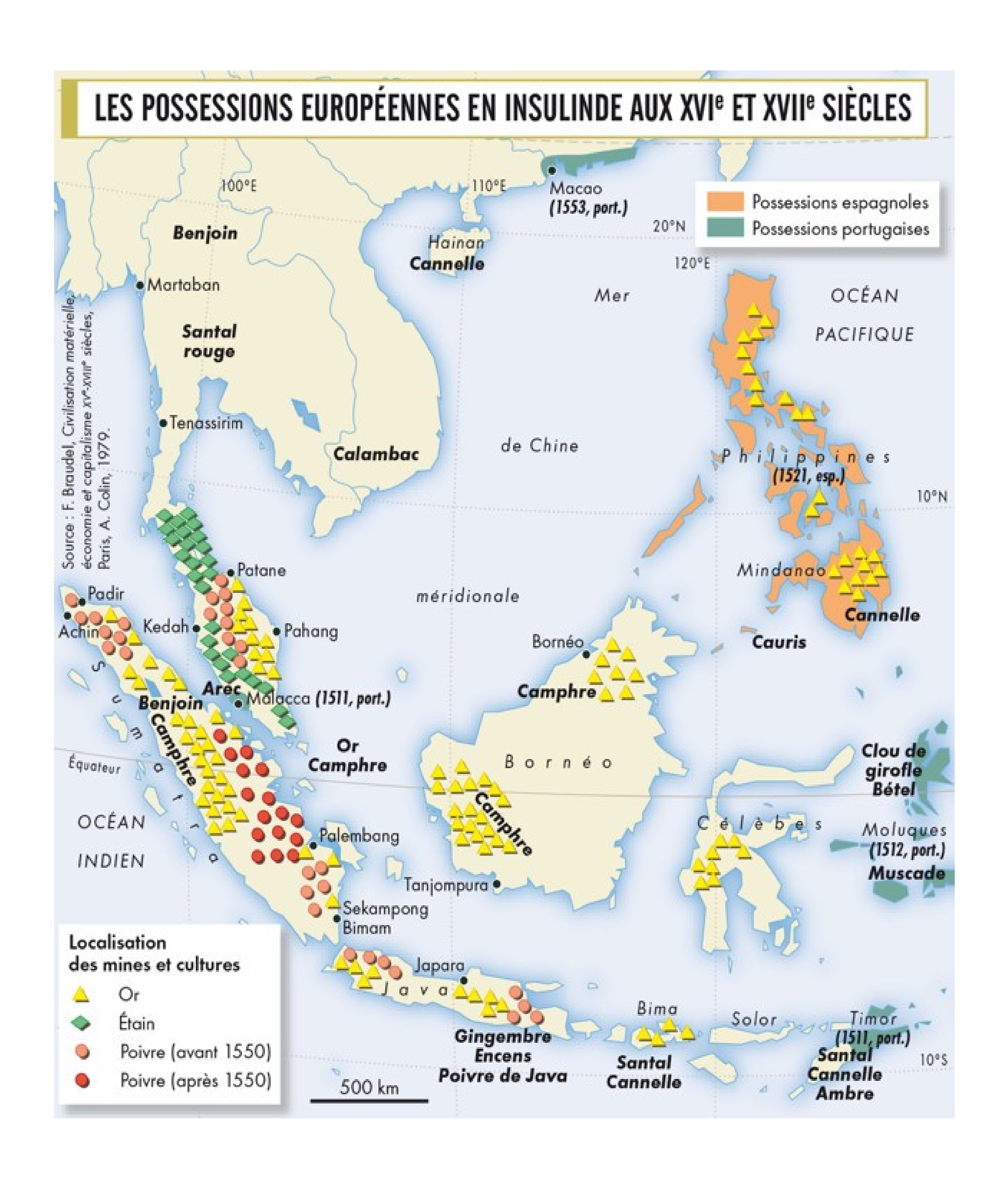
…

ÉPICES ET AUTRES RICHESSES

Le commerce des « épices », au sens le plus large du terme, a été la principale activité des Européens (Espagnols et Portugais d'abord, puis Hollandais et Britanniques) aux Indes orientales. Au XVIe siècle, c'est grâce à des accords avec les puissances locales, jamais totalement éliminées à la différence de l'Amérique, que les deux nations ibériques conservèrent le monopole de ce commerce.

La richesse première des antipodes fut avant tout le poivre : Lisbonne a capté le quasi-monopole de son importation, la cannelle des Philippines ne pouvant compenser pour l'Espagne l'impossibilité d'accéder au précieux poivre. Le véritable démarrage du commerce espagnol fut celui des productions chinoises, surtout la soie, un commerce qui s'établit dans la longue durée car l'Espagne pouvait payer cette soie grâce à l'argent du Pérou et du Mexique, dont la Chine avait grand besoin. Ainsi, les Philippines furent-elles à la jonction de deux grands ensembles aux besoins complémentaires : d'une part, les Indes occidentales grandes productrices d'argent et, d'autre part, le continent asiatique, demandeur de ce métal précieux et producteur de cette soie recherchée par les Européens. Les marchandises chinoises étaient apportées à Manille par des jonques chinoises, puis transportées par le galion de Manille, vecteur d'une « seconde route de la soie ». Ce jeu d'échanges – soie contre métal précieux – fonctionna pleinement jusqu'à la fin du XVIe siècle, moment où Séville s'inquiéta de la perte des métaux d'Amérique au profit de la Chine et obtint des restrictions sévères aux sorties d'argent.

Ce circuit entrait de front en concurrence avec le commerce portugais qui, lui aussi, exportait de Chine soies et porcelaines, à partir de Macao. Ainsi le Pacifique des Ibériques fut-il un lieu de confrontation entre les deux empires issus des découvertes du début du XVIe siècle, dans le Pacifique comme en Amérique du Sud, autour du Rio de la Plata.

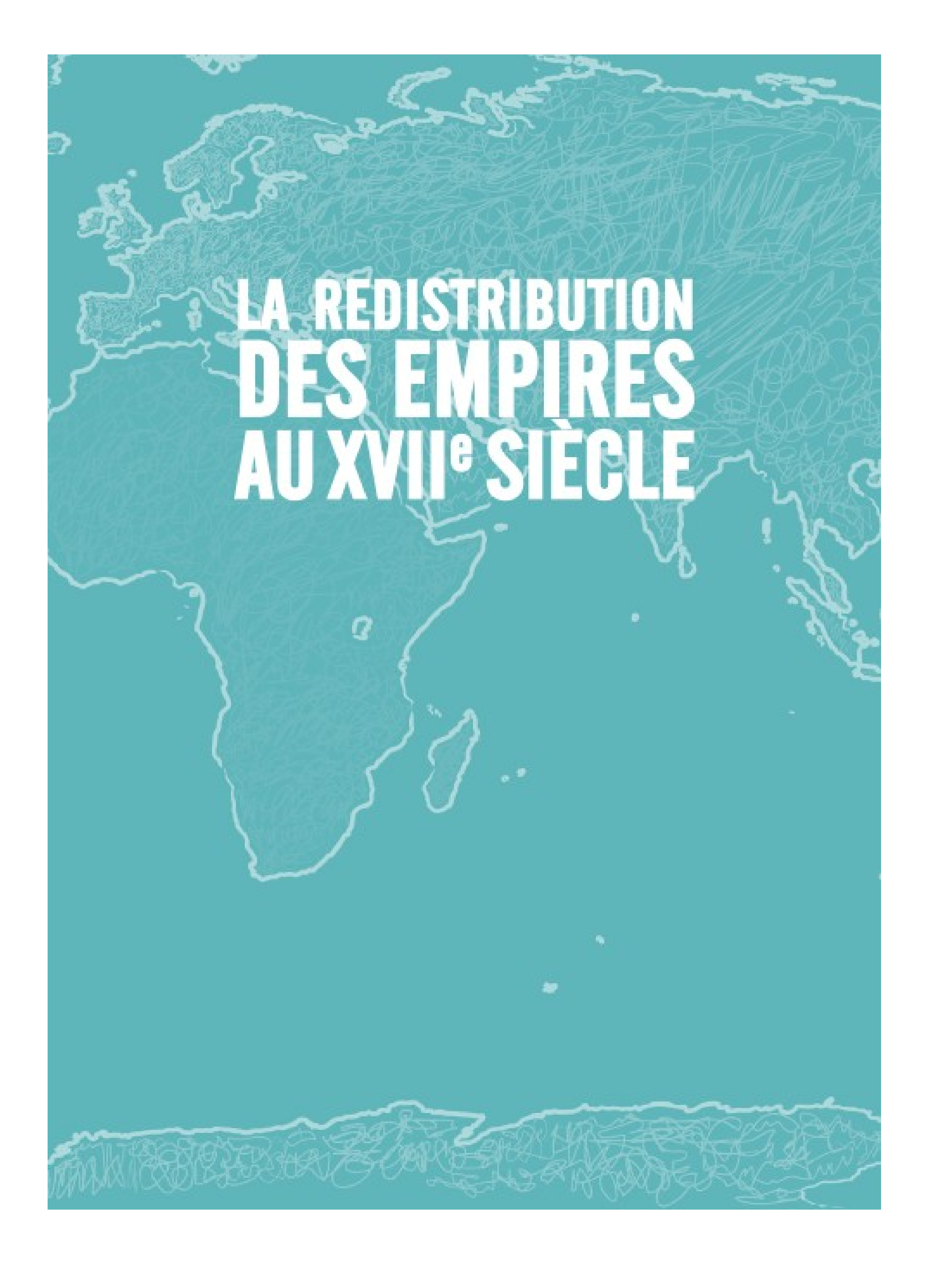


EN CONCLUSION

À la fin du XVIe siècle, les deux puissances ibériques à l'origine des « grandes découvertes » ont construit des empires coloniaux de nature radicalement nouvelle. Situés presque exclusivement dans la zone intertropicale, peuplés de populations « exotiques » qui n'ont pas immédiatement été admises comme faisant partie de l'espèce humaine, du moins pour celles des Amériques, ces territoires ont constitué une source inépuisable de richesses au bénéfice exclusif des deux métropoles qui s'en étaient adjugé l'entière souveraineté. Ces premiers siècles d'expansion européenne ont vu la mise en oeuvre d'une colonisation de prédation, de spoliation, voire d'extermination des peuples conquis : pillage des trésors accumulés, extraction massive des métaux précieux, mortalité énorme dans les populations autochtones, de 80 % sur le continent américain à 100 % dans les Grandes Antilles.

En afrique, dans l'océan indien et dans le pacifique, l'implantation portugaise et espagnole fut moins violente : le commerce des « épices » et, secondairement à ce moment, des esclaves africains se fit par accords avec les souverainetés locales.

Partout les colonisateurs imposèrent la religion catholique aux peuples soumis.


LA REDISTRIBUTION
DES EMPIRES
AU XVIIe SIÈCLE

Les années 1590 marquent l’apogée de la colonisation exclusivement ibérique des terres découvertes. De nouvelles puissances européennes s’apprêtent à entrer à leur tour dans une politique d’expansion outre-mer, qui ne peut se réaliser qu’aux dépens des Ibériques : les Provinces-Unies, qui viennent d’arracher par une guerre victorieuse (1581-1609) leur indépendance à l’Espagne pourtant au faîte de sa gloire, la France qui sort d’une longue période de guerres religieuses dévastatrices, l’Angleterre en mutation économique rapide et déjà dotée d’une marine puissante.

Le monopole colonial hispano-portugais vit ses derniers moments : les empires sont redistribués et la colonisation européenne étendue aux puissances du Nord-Ouest atlantique s’oriente vers de nouvelles formes de gestion des relations commerciales. L’ère des « compagnies à charte », dotées de monopoles garantis par leurs États, commence avec le nouveau siècle pour s’étendre ensuite à toutes les nations colonisatrices.

Les Compagnies des Indes (I) : premier essor d’un commerce mondial

Le début du XVIIe siècle marqua une rupture dans le monopole colonial hispano-portugais : l’arrivée brutale de nouveaux concurrents, avides de prendre leur part des richesses, modifia le fonctionnement du commerce colonial. Pour protéger leurs ressortissants, l’Angleterre d’abord, puis la Hollande et, plus tardivement, la France créèrent des compagnies. Dotées de privilèges, de protections par les États et de monopoles sur des secteurs géographiques précisément définis, les compagnies des Indes étaient nées. Leurs pratiques, leurs réussites et leurs profits marquèrent durablement cette première époque des empires coloniaux européens.

LA NAISSANCE ET LA RÉUSSITE DES COMPAGNIES DES INDES

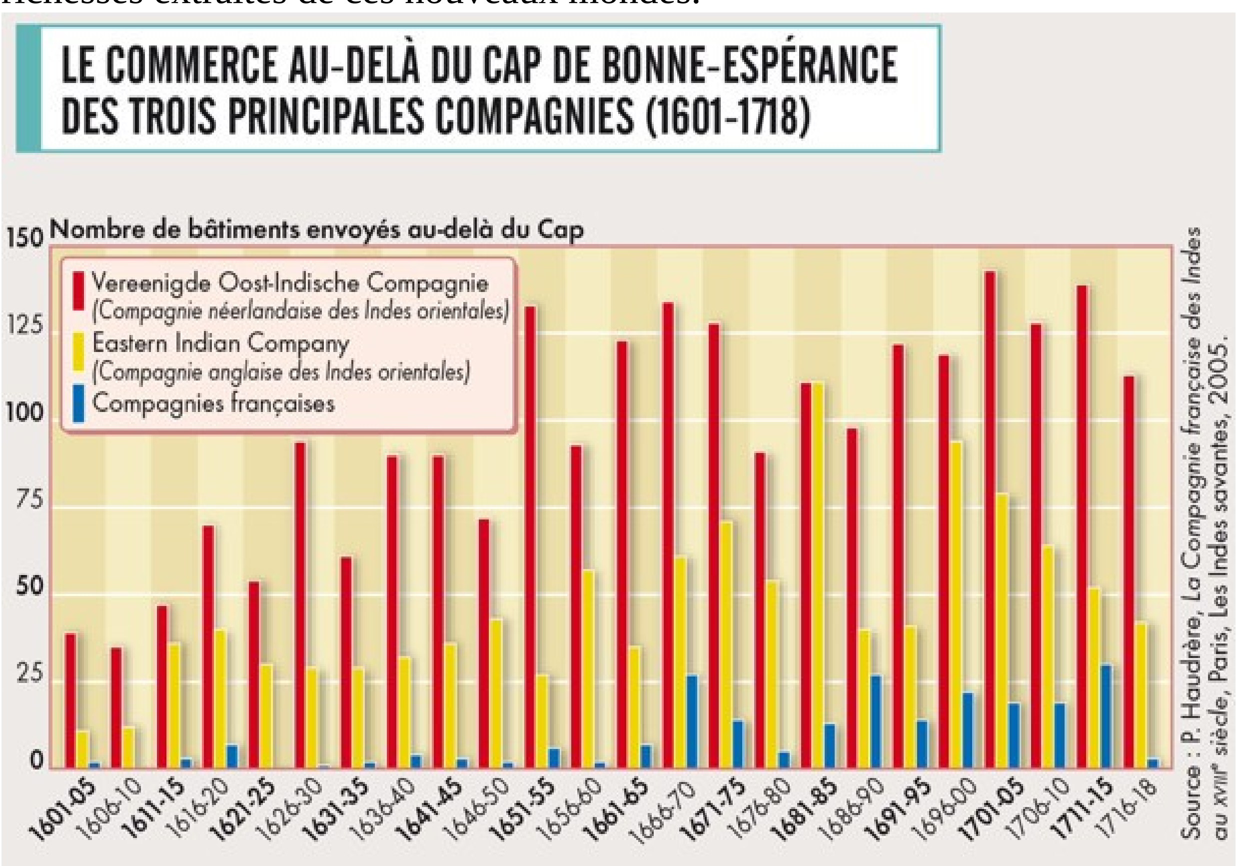
Alors que pour les Indes occidentales espagnoles, le port de Séville détenait le monopole du commerce sous le contrôle d’un organisme étatique, la Casa de contratación, l’Angleterre opta dès 1600 pour un autre système : elle créa une Compagnie anglaise des Indes orientales (British East India Company) qui reprenait le modèle esquissé par la Compagnie d’Afrique (1536), essentiellement consacrée à la traite négrière, et la Compagnie du Levant (1581).

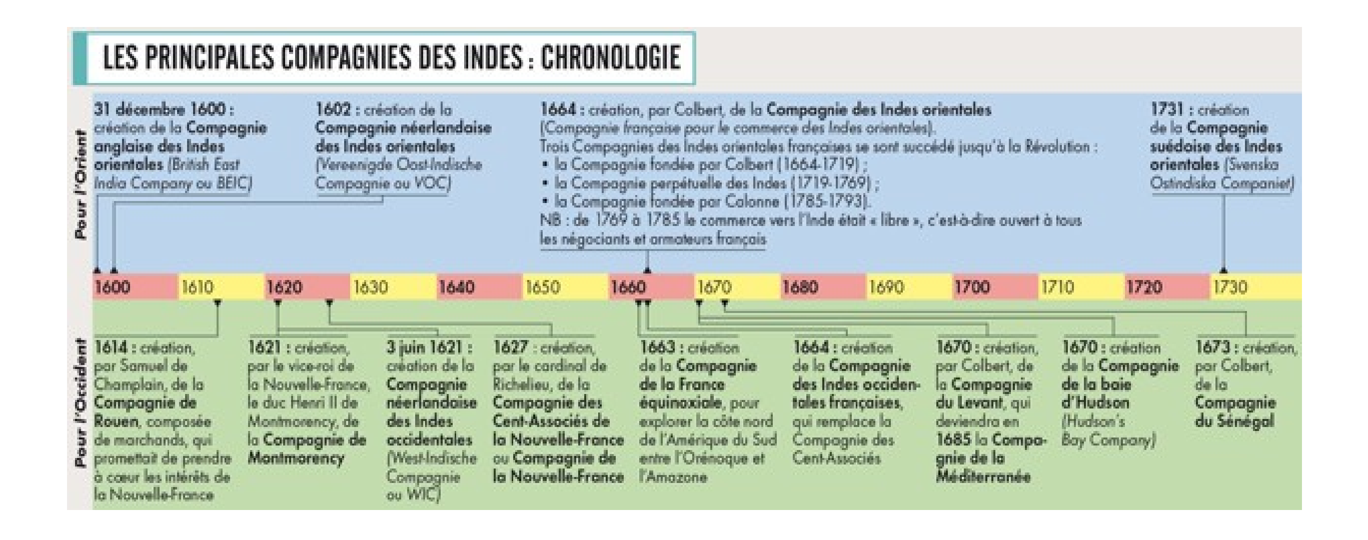
En rivalité contre le Portugal en Orient, la Hollande suivit cette voie et fonda en 1602 la Compagnie néerlandaise des Indes orientales, connue sous le nom de Vereenigde Oost-Indische Compagnie (VOC). Elle avait le droit de construire des forteresses, d’entretenir des troupes, de négocier et signer des traités avec des États.

Quant à la France, alors impliquée dans la guerre de Trente Ans (1618-1648), puis affaiblie par la Fronde (1648-1652), elle resta longtemps à l’écart du mouvement colonisateur, malgré quelques succès, en Amérique du Nord et aux Antilles. C’est la monarchie qui organisa la colonisation : Henri IV fonda en 1599 la Compagnie de l’Acadie et du Canada, en 1600

celles de Java, des Moluques et de Sumatra, qui furent des échecs. Richelieu multiplia à son tour les créations de compagnies vouées au commerce colonial, dont la plus notable, la Compagnie des Cent-Associés, en 1628 ; enfin, Colbert, dans le cadre de la réorganisation générale du royaume, mit au point le système des « compagnies à charte » : n'étant pas gérées directement par l'État et son budget, elles étaient dotées d'une charte qui leur garantissait un monopole sur une région ou des productions, des immunités, des privilèges, voire un droit de juridiction sur une colonie. Afin de ne pas diviser les forces de ces compagnies, Colbert en créa deux, indépendantes l'une de l'autre : une pour les Indes orientales (27 avril 1664), l'autre pour les Indes occidentales (11 juillet 1664).

Ainsi, dans le dernier tiers du XVIIe siècle, les trois nouvelles puissances coloniales s'étaient-elles dotées d'instruments puissants pour arracher aux Ibériques leur monopole colonial et s'attribuer une part croissante des richesses extraites de ces nouveaux mondes.





• • •

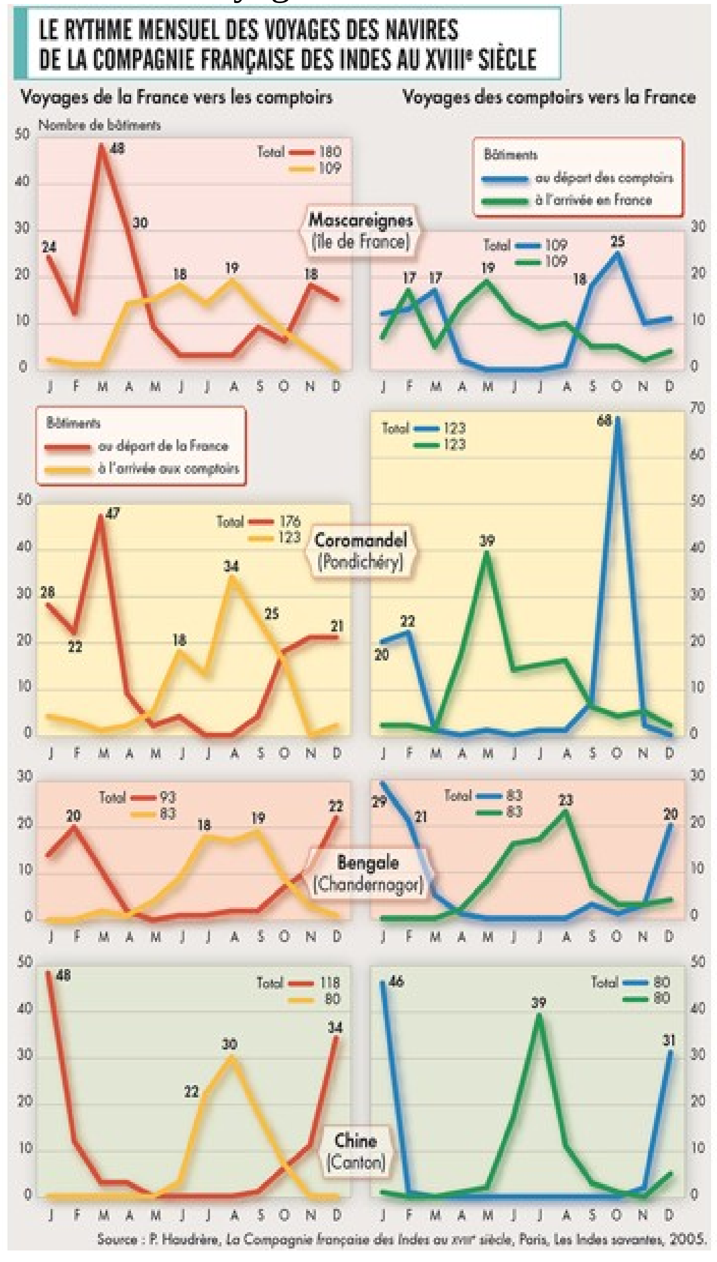
LE RYTHME DES VOYAGES

Les expéditions au-delà du cap de Bonne-Espérance – limite à la fois géographique et juridique – obéissaient aux conditions spécifiques des courants, des vents et de l'alternance de la mousson, propres à l'océan Indien. Les expéditions partaient et revenaient en convois, à la différence de la circulation sur l'Atlantique où la navigation solitaire était la règle. La durée d'un aller-retour oscillait entre dix-huit mois pour les Mascareignes et deux à trois années pour des destinations plus lointaines : comptoirs de l'Inde (Pondichéry, Chandernagor), Chine (Canton) ou plus rarement le Japon.

Le calendrier des voyages obéissait strictement aux impératifs climatiques : départ en hiver et au printemps de Lorient pour arriver aux Mascareignes en hiver austral, juste à la fin de la période des cyclones. Pour le retour vers Lorient, les départs des îles se faisaient entre septembre et mars pour une arrivée à Lorient en été. Ce rythme se retrouvait à l'aller pour les voyages vers les plus lointains comptoirs ; mais les retours étaient concentrés entre septembre et décembre au départ de Pondichéry, avec une arrivée à Lorient plus étalée, entre mars et août.

Enfin, pour la Chine, les périodes de départ de Lorient étaient encore plus regroupées sur le calendrier : entre fin novembre et fin février, pour arriver à Canton de juin à septembre ; au retour, les départs de Canton obéissaient au

même calendrier que ceux de Lorient : entre novembre et février, pour une arrivée à Lorient entre mai et août. Cette discipline était impérative, elle conditionnait la sécurité des voyages.



Les Compagnies des Indes (II) : les activités

Le commerce européen avec les Indes, principalement orientales mais pas exclusivement, est caractérisé par l'existence de « compagnies », associations de marchands dotés de monopoles octroyés par les États pour tel ou tel domaine géographique ou plus rarement pour une catégorie de produits. L'ère des compagnies des Indes s'est étendue sur une longue période, durant laquelle la domination européenne sur le monde s'est considérablement renforcée : du tout début du XVIIe siècle pour la compagnie anglaise jusqu'à sa disparition définitive en 1858, de 1664 à la Révolution pour la compagnie française, de 1602 à 1795 pour la compagnie hollandaise.

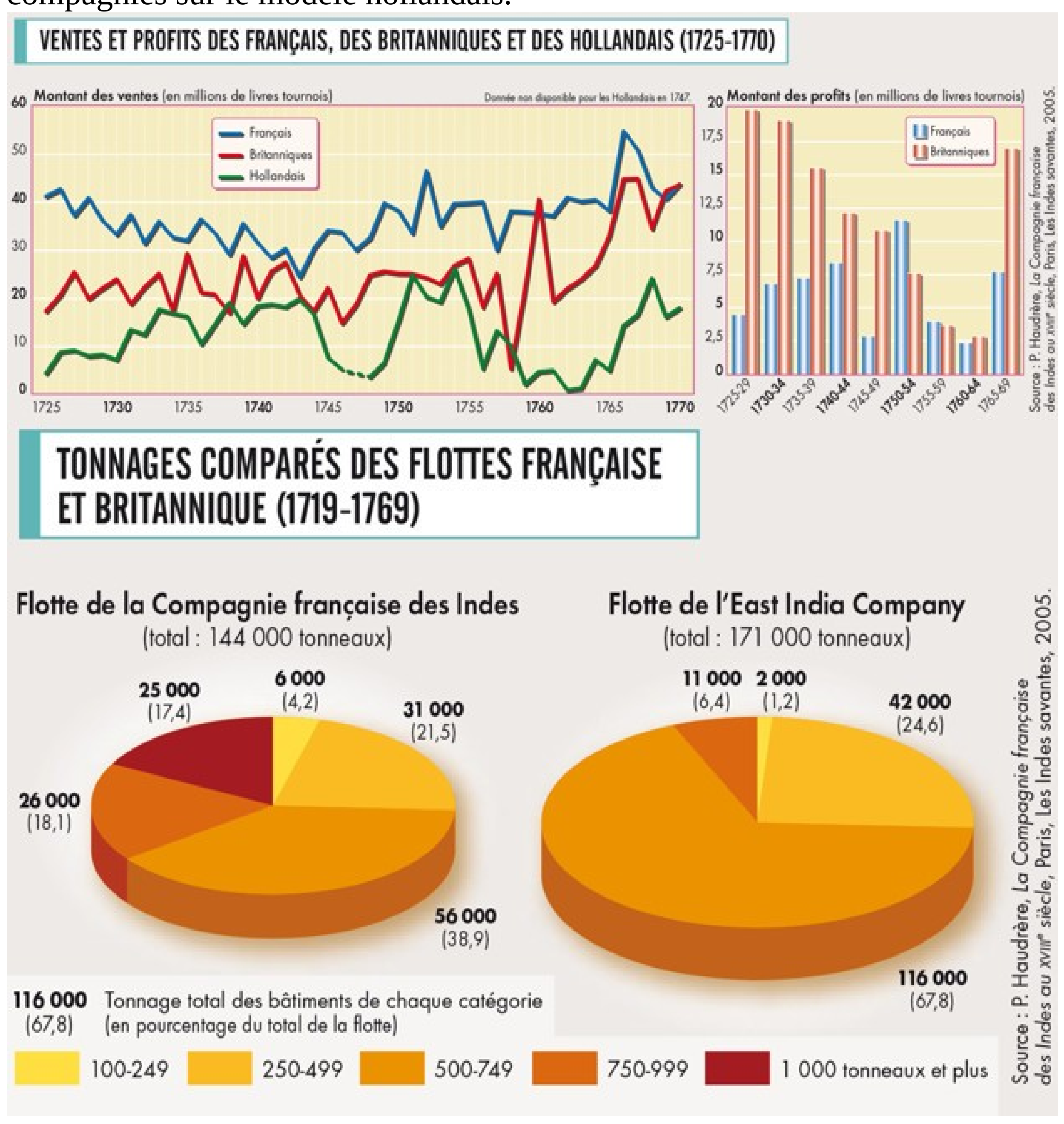
LA MONDIALISATION MISE EN ROUTE PAR LES COMPAGNIES DES INDES

La compagnie hollandaise fut pionnière en matière d'organisation : c'était une association d'actionnaires disposant chacun d'une part du pouvoir de gestion, recevant des profits en proportion de leur apport dans la constitution du capital. Cette technique, nouvelle au début du XVIIe siècle, fit des compagnies des Indes des puissances financières autonomes n'ayant pas besoin de réunir un capital pour chaque expédition projetée.

La compagnie anglaise, pourtant fondée deux ans plus tôt, s'inspira de ce modèle en réformant ses statuts dès 1613 ; Colbert, tirant les enseignements des échecs successifs des petites compagnies françaises, créa une compagnie nationale dotée d'un capital de 15 millions de livres, d'une base à Madagascar (Fort-Dauphin), d'un conseil d'administration installé à Paris. Dans le cas français, le rôle initiateur de l'État fut décisif et la Compagnie française des Indes demeura davantage aux mains de la finance publique qu'entre celles du négoce lui-même, toujours minoritaire. Elle joua un rôle non négligeable dans la pénétration française dans l'océan Indien et en Inde.

Les puissances ibériques ne purent jamais rivaliser avec ces compagnies, faute de capitaux suffisants et de structures financières adaptées au capitalisme commercial triomphant en Europe du Nord-Ouest. Le Danemark

en 1616, puis la Suède, en 1617, échouèrent à leur tour en voulant créer des compagnies sur le modèle hollandais.



…

QUEL COMMERCE AVEC LES INDES ORIENTALES ?

Les compagnies des Indes bénéficiaient presque toujours d'un monopole pour le commerce vers l'Orient, c'est-à-dire au-delà du cap de Bonne-Espérance, alors que le commerce vers les Indes occidentales était « libre », ouvert à tous les nationaux. Le cap constituait donc à la fois une frontière géographique – la navigation au-delà était longue et risquée – et juridique.

La recherche de produits précieux manufacturés. Les compagnies privilégiées, bénéficiaires de ce monopole, allaient chercher en Orient des produits précieux : thé, café, épices, poivres, soies, tissus richement ornés, porcelaines… Ces produits, résultats du travail artisanal ou agricole des populations des territoires pourvoyeurs, étaient payés par les Occidentaux en métaux précieux, principalement l'argent, transféré en grandes quantités. Ainsi, le circuit mondial du commerce se traduisait-il, d'une part, par un flux de produits fabriqués en Orient (Inde, Chine, Moluques, Insulinde…) vers l'Europe, avide de ces objets de luxe, et, d'autre part, par un flux de métaux précieux vers l'Orient. Ces métaux provenaient principalement des mines de l'Amérique espagnole ; ils transitaient par Cadix, qui les réinstillait rapidement dans le circuit monétaire pour payer aux Hollandais, aux Anglais ou, plus rarement, aux Français, les luxueuses épices orientales, les soieries ou les porcelaines achetées par l'aristocratie espagnole, y compris coloniale.

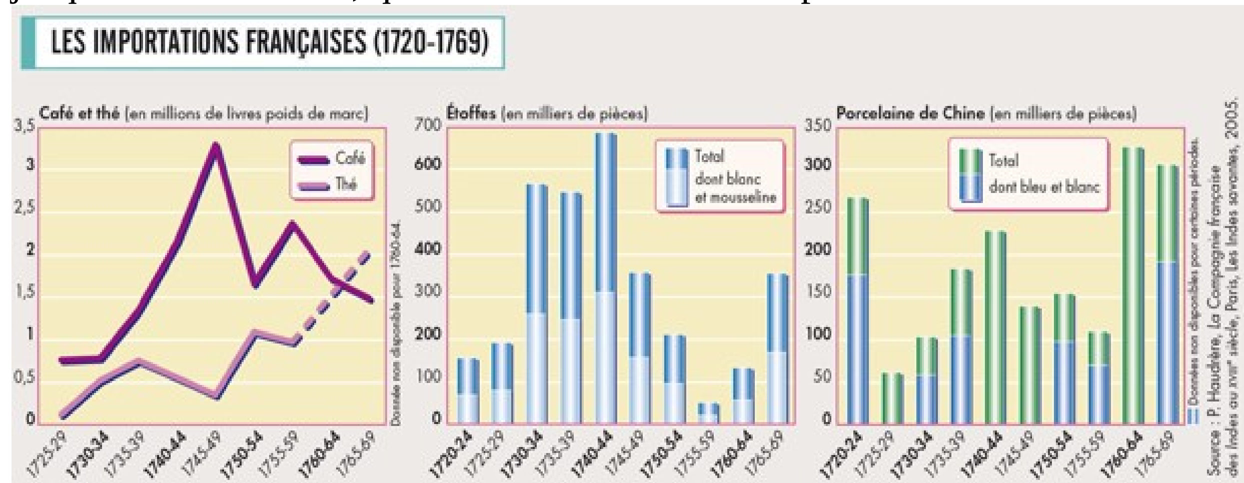
Une monnaie : la piastre espagnole. Le commerce des Indes orientales était donc un commerce d'importation de marchandises manufacturées et d'exportation d'argent, principalement les fameuses piastres espagnoles qui furent durant plus de deux siècles la monnaie internationale par excellence. Elles étaient admises directement en Chine, au poids et au titre, mais devaient être fondues et refrappées au type local à Pondichéry ou Madras pour l'Inde. Cette opération monétaire était coûteuse et donnait lieu à des taxes (de l'ordre de 7 %) au profit des autorités locales.

Le rôle des négociants en Chine. Une autre différence entre le commerce de Chine et celui d'Inde rendait encore un peu plus onéreux et complexe celui de l'Inde : les Européens n'avaient pas besoin de pénétrer à l'intérieur du territoire chinois pour acheter les marchandises précieuses ; les négociants chinois ravitaillaient régulièrement les comptoirs, notamment Canton, et jouaient les intermédiaires entre fabricants et Européens. En Inde, au contraire, il fallait de longs périples à l'intérieur du sous-continent pour rencontrer les producteurs. Cette obligation eut pour inconvénient de renchérir les marchandises et de ralentir le circuit Europe-Inde, aller-retour ;

elle devint aussi prétexte à l’implantation des Européens en Inde, prélude à une prise de contrôle de cet immense pays, d’abord par les Français au temps de Dupleix, puis par l’Angleterre après la guerre de Sept Ans (1756-1763).

Le protectionnisme européen. Les manufacturiers européens virent rapidement dans ce commerce d’importation une concurrence désastreuse, principalement pour les étoffes que la proto-industrie européenne entendait développer, y compris en imitant les procédés de fabrication indiens. Le commerce de l’Inde devint alors la cible des revendications protectionnistes des milieux manufacturiers : « Qu’on songe que l’ouvrier que le commerce de l’Asie salarie sur les bords de l’Indus et du Gange vit aux dépens de l’artisan qui végète aujourd’hui, sans travail, sur les bords de la Seine et du Rhône », disait Guy Armand de Kersaint en 1792.

Par ailleurs, la sortie massive de métaux précieux pour solder les échanges avec l’Orient entrait en contradiction frontale avec la volonté des États, y compris l’Espagne détentrice principale des mines, de retenir chez eux l’or et l’argent pour consolider leur balance commerciale et assurer leurs dépenses ostentatoires ou militaires. Pourtant, malgré de telles critiques venant à la fois des manufactures et du Bureau du commerce vigilant à ne pas laisser sortir les métaux précieux, le commerce de l’Inde ainsi conçu prospéra jusqu’à la Révolution, qui mit un terme aux monopoles.



La Compagnie française des Indes

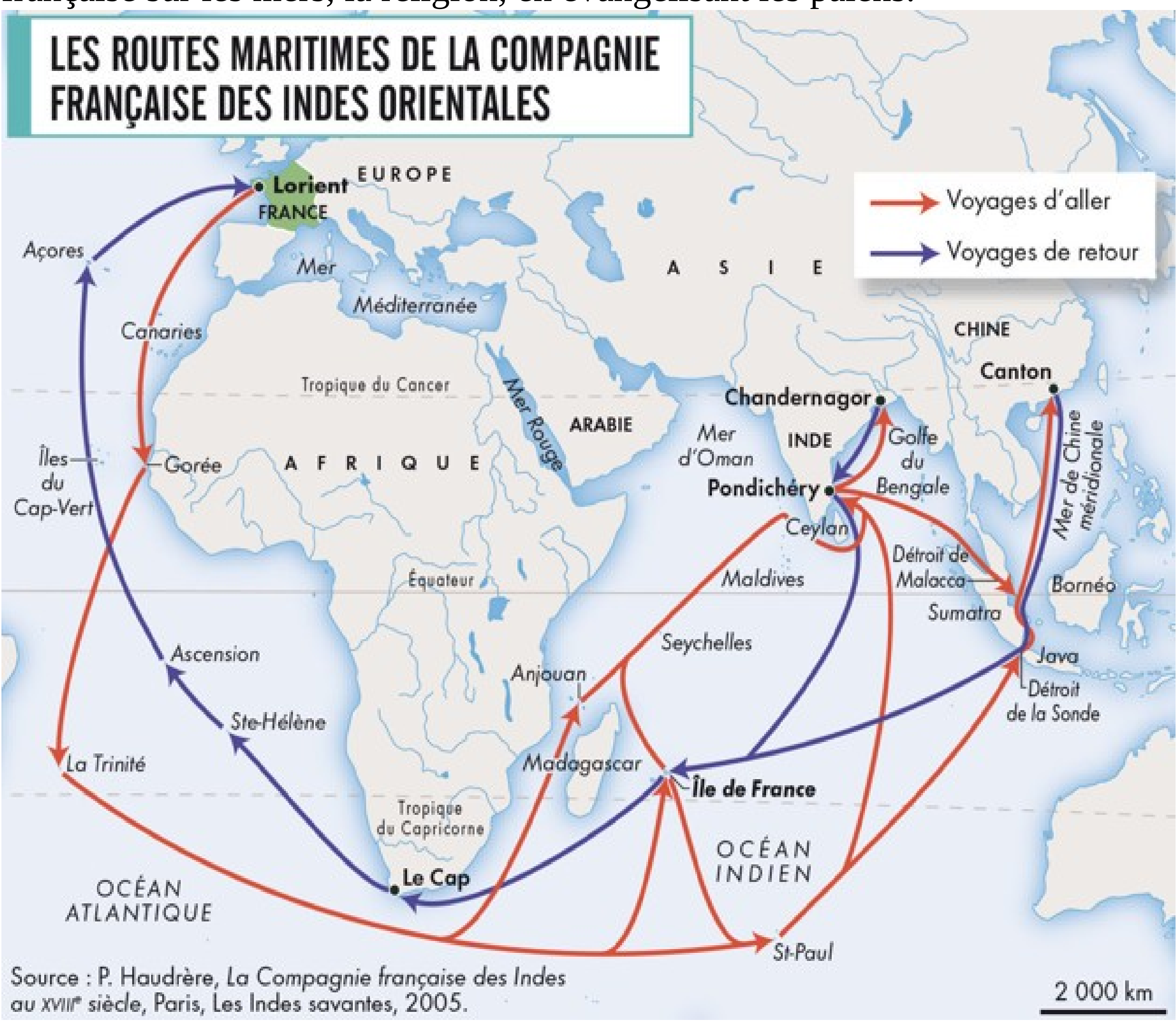
Les premières compagnies à charte créées par les Français suivirent de peu les créations britanniques et néerlandaises, mais elles furent exclusivement destinées au commerce avec la Nouvelle-France en cours de construction le long du Saint-Laurent : 1614, création par Samuel de Champlain de la Compagnie de Rouen ; 1621, création par le vice-roi de la Nouvelle-France de la Compagnie de Montmorency ; 1627, création par le cardinal de Richelieu de la Compagnie des Cent-Associés de la Nouvelle-France ; 1664, création de la Compagnie des Indes occidentales françaises, qui remplace la précédente.

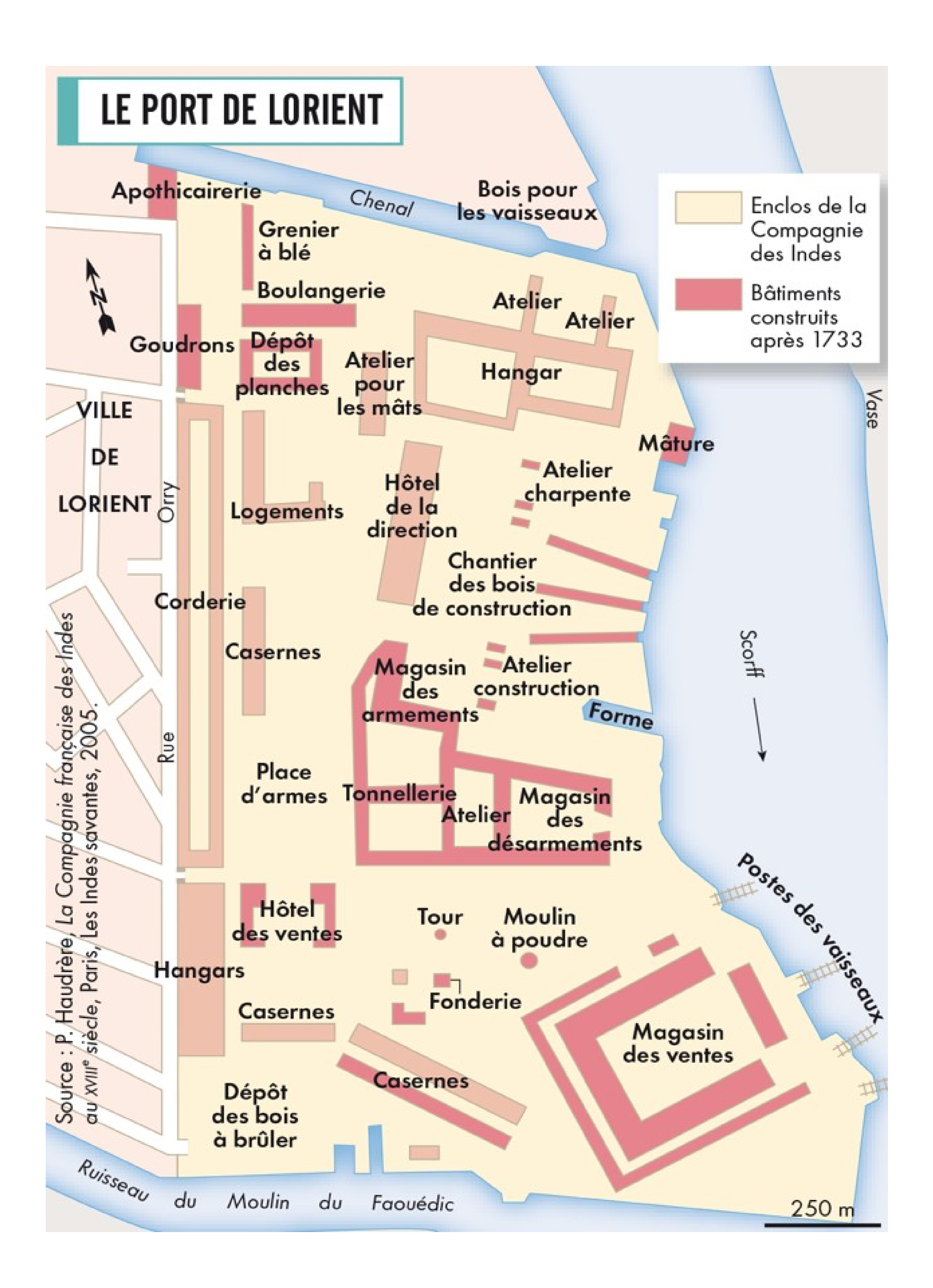
LES ORIGINES

Sous le règne de Louis XIV, au début du ministère de Colbert, la France n'avait pas encore opté résolument pour une activité de grande ampleur en direction des Indes orientales, alors qu'Hollande et Angleterre y avaient presque complètement évincé les Portugais, pourtant « découvreurs » de ces îles et comptoirs. La rivalité entre les puissances, au cœur d'un siècle guerrier, ne pouvait laisser durablement la France en dehors d'un commerce florissant qui irriguait l'Europe des précieuses denrées orientales. Les compagnies créées sous Henri IV et Richelieu, tournées vers l'Occident, à l'exception de l'éphémère Compagnie des Moluques, créée en 1604, avaient toutes plus ou moins échoué. Les Français présents à Séville, Cadix, Lisbonne ou Amsterdam et Anvers l'étaient à titre particulier. La consolidation de l'État après la Fronde (1648-1652) ouvrit la voie à l'entrée de la France dans la lutte pour le partage du marché des Indes orientales, puis à l'implantation coloniale dans l'océan Indien et l'Inde elle-même.

Ce fut par la « Déclaration du roi portant établissement d'une Compagnie pour le commerce des Indes orientales », signée par Louis XIV le 27 août 1664, que la Compagnie française des Indes orientales fut créée, dotée de statuts calqués sur celui des manufactures royales, du monopole du commerce au-delà du cap de Bonne-Espérance et d'un capital de 8,8 millions de livres. La création de cette Compagnie répondait à trois

objectifs : le commerce, évidemment la politique, en affirmant la présence française sur les mers, la religion, en évangélisant les païens.





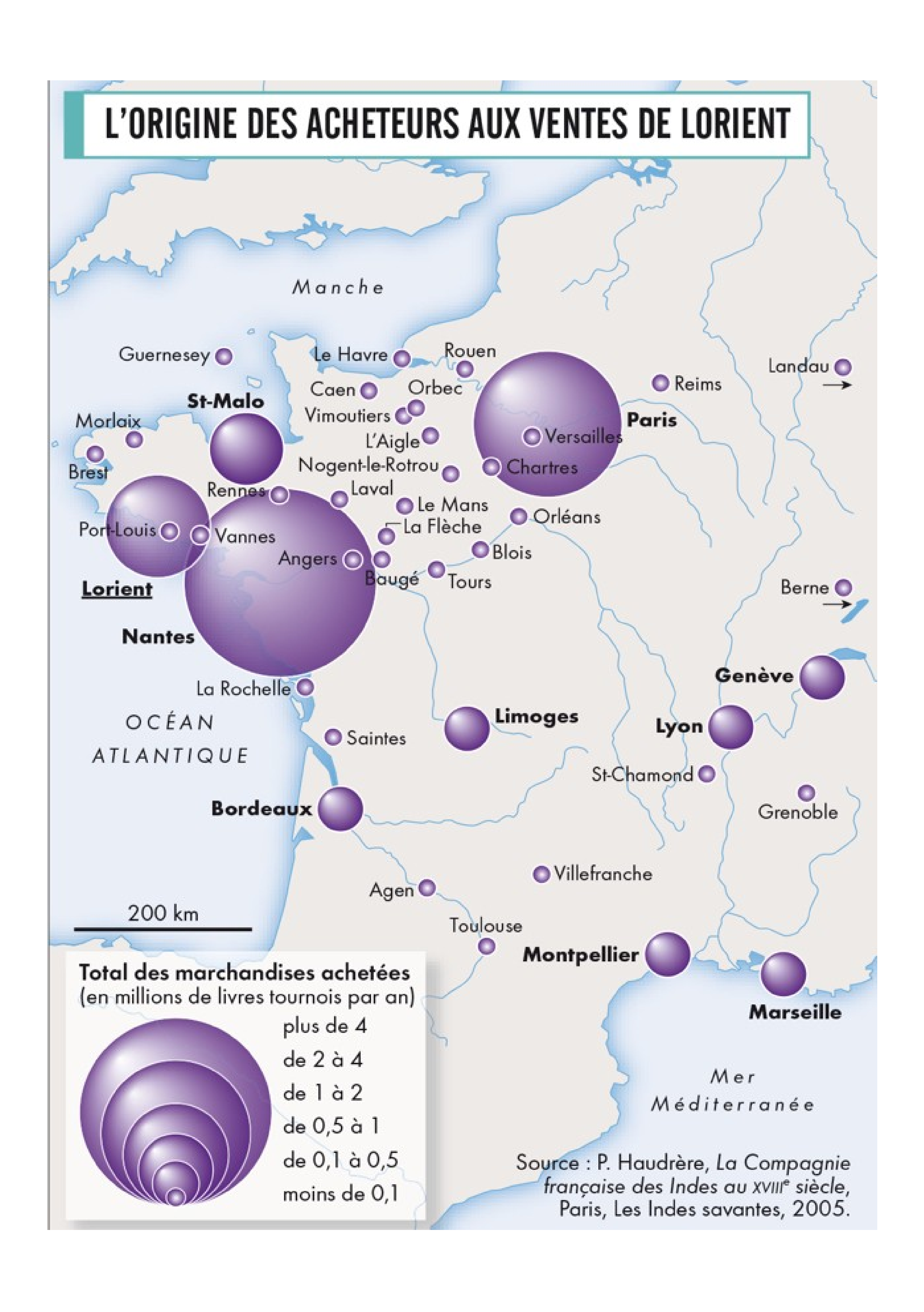
LE PORT DE LORIENT
Enclos de la Compagnie des Indes
Bâtiments construits après 1733
Apothicairerie
Chenal
Bois pour les vaisseaux
Grenier à blé
Boulangerie
Atelier
Atelier
Goudrons
Dépôt des planches
Atelier pour les mâts
Hangar
VILLE DE LORIENT
Mâture
Vase
Atelier charpente
Hôtel de la direction
Logements
Rue Orry
Chantier des bois de construction
Corderie
Casernes
Magasin des armements
Atelier construction
Forme
Scorff
Place d'armes
Tonnellerie
Atelier
Magasin des désarmements
Postes des vaisseaux
Hôtel des ventes
Tour
Moulin à poudre
Hangars
Fonderie
Casernes
Magasin des ventes
Casernes
Dépôt des bois à brûler
Ruisseau du Moulin du Faouédic
250 m
Source : P. Haudrère, La Compagnie française des Indes au XVIIIe siècle, Paris, Les Indes savantes, 2005.

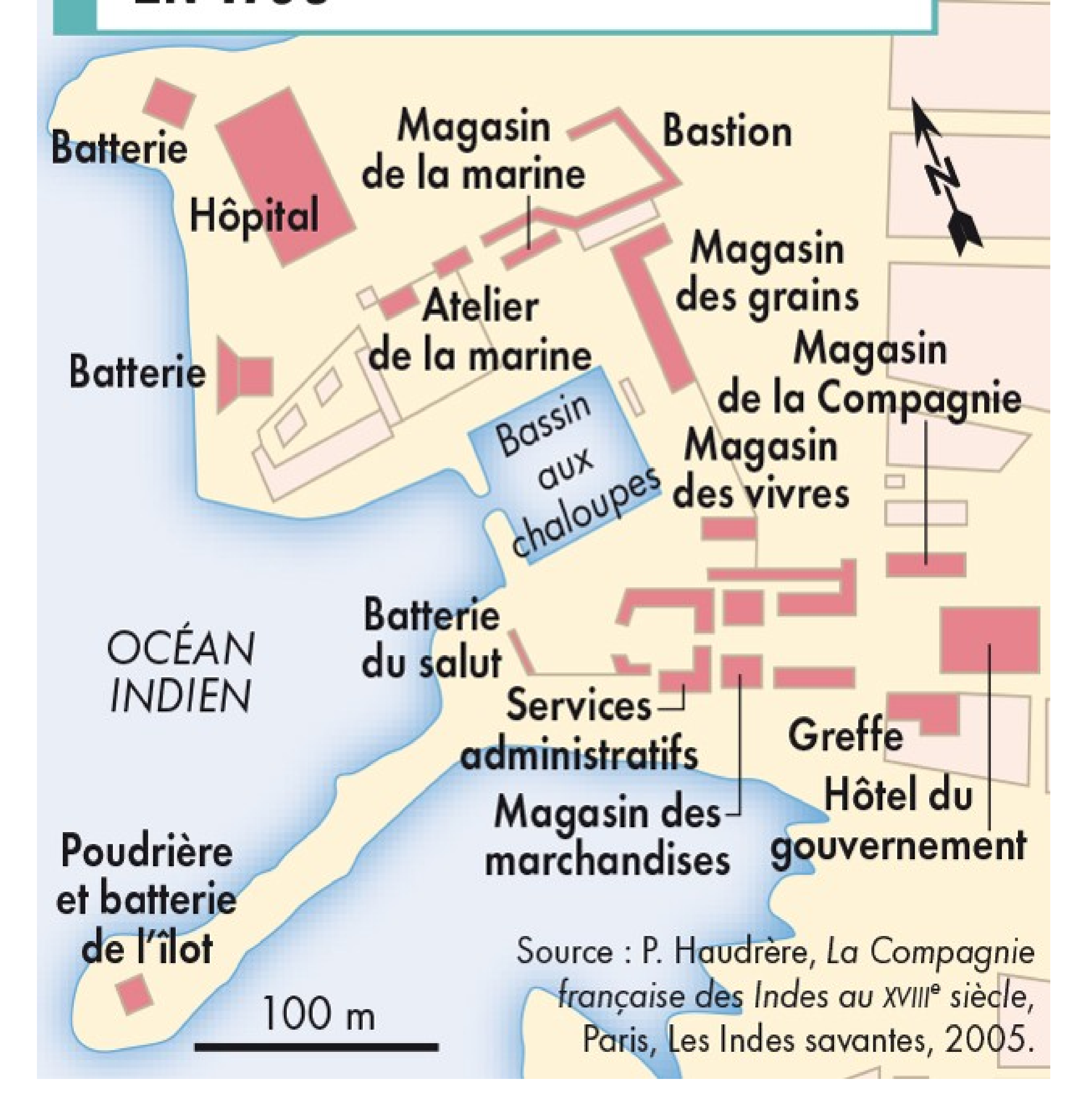
...

LORIENT ET LE MONOPOLE DES INDES

Par une ordonnance royale de juin 1666, la toute nouvelle Compagnie des Indes – alors implantée au Havre – se vit attribuer pour installer son port un site inutilisé de la côte bretonne. Ce fut donc une création artificielle, due à la volonté de l'État de doter la Compagnie d'un lieu propice, aisé à contrôler, qui bénéficierait du monopole du commerce français avec les Indes orientales. Le nom qui lui fut attribué, L'Orient, puis Lorient, désignait d'emblée sa vocation commerciale, non sa position géographique à l'ouest de la France.

Port d'entrepôt des marchandises importées des Indes orientales, Lorient devint également un arsenal, un port de guerre et la base d'armement et de désarmement de la Compagnie des Indes. Lorient connut une grande prospérité au XVIIIe siècle, après la refondation par Law de la Compagnie en 1719, notamment en participant à la traite négrière en direction des Mascareignes : 156 expéditions quittèrent ces quais, ce qui en faisait le sixième port négrier français.


L'ORIGINE DES ACHETEURS AUX VENTES DE LORIENT
Manche
Guernesey
Le Havre
Rouen
Caen
Orbec
Vimoutiers
St-Malo
Morlaix
Brest
L'Aigle
Nogent-le-Rotrou
Rennes
Laval
Le Mans
Port-Louis
Vannes
La Flèche
Angers
Baugé
Tours
Blois
Orléans
Lorient
Nantes
Paris
Versailles
Chartres
Reims
Landau
Berne
Genève
Lyon
La Rochelle
OCÉAN
ATLANTIQUE
Saintes
Limoges
St-Chamond
Grenoble
Bordeaux
Villefranche
Agen
Toulouse
Montpellier
Marseille
200 km
Total des marchandises achetées
(en millions de livres tournois par an)
plus de 4
de 2 à 4
de 1 à 2
de 0,5 à 1
de 0,1 à 0,5
moins de 0,1
Mer
Méditerranée
Source : P. Haudrère, La Compagnie française des Indes au XVIIIe siècle, Paris, Les Indes savantes, 2005.



PORT-LOUIS (ÎLE DE FRANCE) EN 1759
Batterie
Hôpital
Magasin de la marine
Bastion
Magasin des grains
Atelier de la marine
Batterie
Magasin de la Compagnie
Bassin aux chaloupes
Magasin des vivres
Batterie du salut
OCÉAN INDIEN
Services administratifs
Greffe
Magasin des marchandises
Hôtel du gouvernement
Poudrière et batterie de l'îlot
N
100 m
Source : P. Haudrère, La Compagnie française des Indes au XVIIIe siècle, Paris, Les Indes savantes, 2005.

…

SPLENDEURS ET FAILLITES

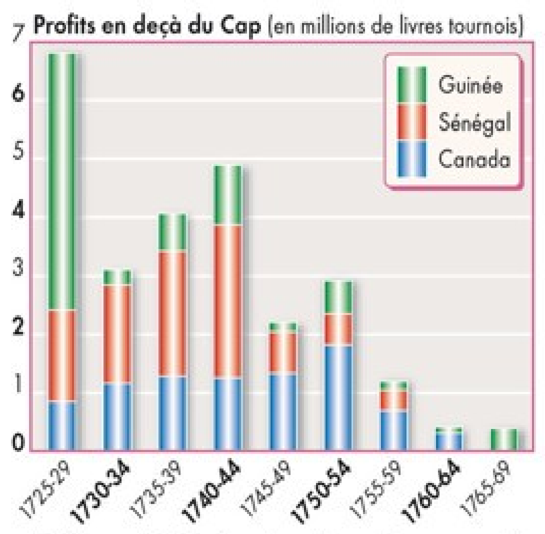
L’histoire de la Compagnie des Indes est scandée de ruptures encadrant une longue période de prospérité. De 1664 à 1719, elle connut une activité médiocre, avec trois à quatre expéditions annuelles. Ce fut pourtant pendant cette phase qu’elle réussit à s’implanter solidement à Fort-Dauphin, à l’île Bourbon et l’île de France, puis à Pondichéry (1674) qui devint sa « capitale ».

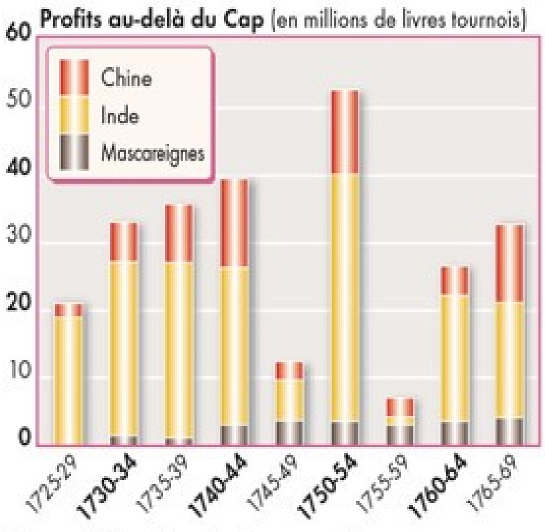
En 1719, Law (1671-1729), considérant la quasi-faillite de la Compagnie qu’il avait créée, la fusionna avec plusieurs petites entités, sous le nom de Compagnie perpétuelle des Indes. A partir de 1720, et jusqu’à la guerre de Sept Ans, la période fut prospère grâce à l’importation des textiles de l’Inde : dix à douze expéditions par an, des profits atteignant près de 50 millions de livres tournois dans les années 1750 et dépassant même ceux de l’Angleterre à la veille de la guerre. Cette prospérité l’incita à s’ériger en puissance politique et, sous l’autorité de Dupleix notamment, profitant du déclin de l’Empire moghol, elle conduisit une politique d’implantation territoriale en Inde. La guerre de Sept Ans mit fin à cette ambition, réduisant la présence française en Indes aux « Cinq Comptoirs ».

En 1769, victime de l’échec de Dupleix et de la campagne d’opinion des Physiocrates contre le principe même des compagnies à privilèges, la Compagnie fut dissoute et le commerce au-delà du cap de Bonne-Espérance déclaré libre.

Le 3 juin 1785, après une négociation avec l’Angleterre, Calonne (1734-1802), ministre des finances, décida de recréer une Compagnie des Indes orientales et de la Chine dotée d’un monopole du commerce avec les comptoirs, les Mascareignes demeurant sous le régime de la liberté. Cette « Compagnie Calonne », étroitement liée à la haute finance parisienne (elle est tenue par douze actionnaires nommés par le roi), connut une grande prospérité jusqu’à la Révolution. L’Assemblée constituante mit un terme à son monopole, en déclarant par son décret du 3 avril 1790 la liberté générale du commerce. Dissoute par un décret de la Convention du 11 septembre 1793, sa liquidation donna lieu à un grand procès politique.

LES PROFITS DES FRANÇAIS (1725-1769)





Source : P. Haudrère, *La Compagnie française*

Les nouvelles ambitions coloniales aux Indes occidentales

Au début du XVIIe siècle, l'Espagne et le Portugal conservaient la quasi-totalité des terres d'Amérique, même si une immense partie n'était ni occupée ni contrôlée. Cette situation ne pouvait durablement résister aux ambitions des nations de l'Europe du Nord-Ouest. La Hollande et l'Angleterre, après avoir jeté leur dévolu sur une partie du domaine portugais aux Indes orientales, se tournèrent vers l'Occident pour contester une hégémonie ibérique qui ne correspondait plus au rapport réel des forces. La France, quant à elle, s'était déjà implantée à Terre-Neuve et explorait le Saint-Laurent. Le temps d'une redistribution des colonies américaines était venu.

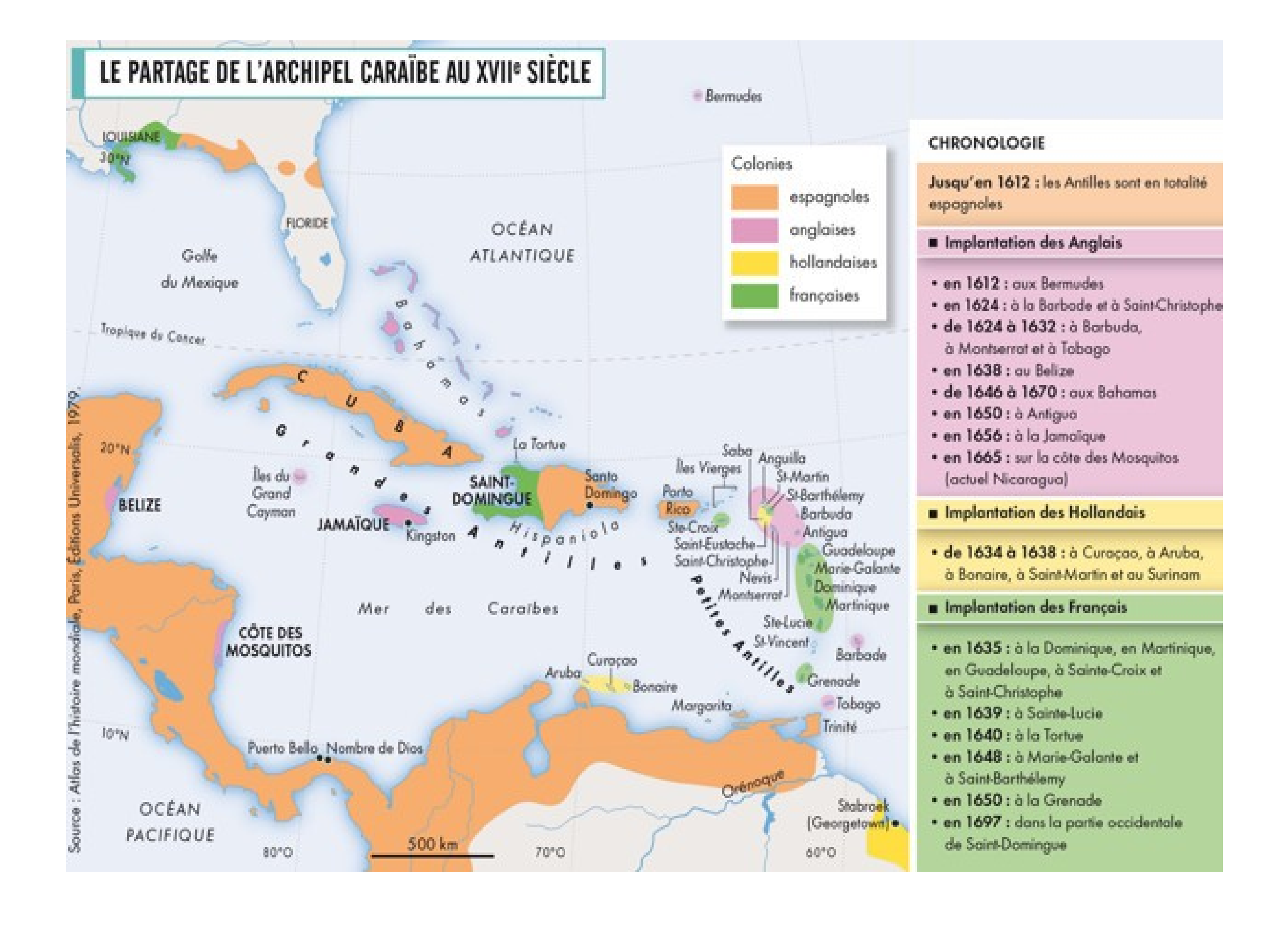
TROIS TENTATIVES AVORTÉES CONTRE LE MONOPOLE HISPANO-PORTUGAIS

En 1554, des huguenots français débarquent dans la baie de Guanabara (actuelle baie de Rio) avec l'aide des Indiens Tupinambas pour explorer le site et fonder une base navale, embryon d'une implantation coloniale française. Henri II chargea Gaspard de Coligny (1519-1572) de mener à bien ce projet : une expédition fut montée, à partir de Dieppe, avec pour objectif d'installer un noyau de marchands capables de mettre en place un réseau commercial avec la France, portant principalement sur le bois brésil. L'installation dans la baie fut facile, une forteresse construite : la France antarctique était née. Elle fut éphémère : rapidement les Indiens refusèrent le travail exigé d'eux, les Français eux-mêmes se révoltèrent contre les autorités, l'impossibilité quasi totale de faire venir des femmes françaises pour assurer la pérennité du peuplement blanc entraîna la désertion de nombreux hommes qui partirent vivre avec des Indiennes. Avec l'aggravation des conflits religieux en France, la colonie devint explicitement un refuge huguenot : des pasteurs la rejoignirent, dont le célèbre Jean de Léry (1536-1613) qui donna par la suite une description devenue classique des peuples de cette région. Dans ce contexte, le Portugal

organisa, en février 1560, une expédition de reconquête de la baie : le 17 mars la place forte française était prise et aussitôt détruite. Le commerce put cependant se poursuivre, jusqu'à ce que les Portugais réinvestissent le site et fondent la ville de Rio, en 1566.

En février 1562, Coligny envoie une expédition de colonisation sur les côtes de Floride, aux marges septentrionales des colonies espagnoles : il fait construire une forteresse (Charlesfort), les Français reconnaissent le territoire qui reçoit le nom de Floride française. Cette première fondation est un échec, faute de renforts. Une seconde tentative a lieu en juin 1564, avec la construction du Fort Caroline : les Espagnols attaquent et détruisent ce fort en septembre 1565, massacrant la totalité des Français. C'est le second échec.

Au début du XVIIe siècle, les Hollandais cherchent à s'emparer d'une partie de la côte nord-est du Brésil. La Compagnie néerlandaise des Indes occidentales, fondée en 1621, profitant de l'affaiblissement du Portugal réuni à la couronne d'Espagne, mit en place une colonie hollandaise brésilienne de Bahia à Recife (rebaptisé Mauritsstad) et Pernambouc entre 1624 et 1654, moment où le Portugal expulsa les Hollandais par une attaque fulgurante. Le choix géopolitique des Hollandais était parfaitement clair : le sucre devenant l'enjeu majeur de l'entreprise coloniale aux Amériques et la Hollande n'ayant obtenu qu'une très maigre part du partage des Antilles, le dévolu sur le Brésil sucrier se voulait une compensation. L'échec final, analogue à celui des Français au siècle précédent, confirmait la volonté implacable du Portugal de conserver l'intégralité de sa colonie américaine, qui ne saurait subir le sort des Indes orientales, presque toutes passées sous contrôle hollandais.



…

LA REDISTRIBUTION DE L'ARCHIPEL CARAÏBE

En moins d'un siècle (1612-1697), l'Espagne a perdu la quasi-totalité des Petites Antilles et une partie des Grandes Antilles, la Jamaïque étant devenue anglaise et la partie occidentale de Saint-Domingue ayant été cédée à la France. Si le continent hispanique a résisté aux ambitions des puissances de l'Europe du Nord-Ouest, les Antilles ont cédé. Les raisons de ce succès de l'Angleterre et de la France, et secondairement de la Hollande et du Danemark, relèvent de causes profondes. Les îles forment le domaine américain le plus proche de l'Europe : elles sont à mi-chemin, mesuré en espace-temps, entre les côtes européennes et le cœur de l'Amérique continentale espagnole. Un aller-retour Europe-Antilles, toutes opérations commerciales et techniques accomplies, se bouclait en à peine une année, alors que pour le Mexique il fallait quinze mois ; quant au Pérou, le voyage

complet demandait deux ans, voire trois ou quatre. Les nouvelles puissances européennes ont donc opté pour une implantation à portée de leurs ports afin de rendre possible, au moment de l'essor rapide de la demande européenne, le commerce du sucre, mais aussi du café, du cacao et des autres productions agricoles tropicales. Le projet de transformer les Antilles en une vaste zone de monoculture sucrière était facilité, paradoxalement, par le vide humain de ces îles dépeuplées à 100 % pour les Grandes Antilles et à plus de 95 % pour les Petites. Il s'appuyait sur un recours généralisé au travail d'esclaves africains, acheminés par la traite, trafic qu'aucune considération juridique ou théologique ne perturbait, les religions chrétiennes voyant là un moyen d'étendre le royaume du Christ aux sauvages d'Afrique.


LA NOUVELLE-FRANCE
DU BRÉSIL (1555-1560)
Grande Île
(Governador)
des Tououpinambaoults
Baie
de
Guanabara
Île Villegaignon
(Fort Coligny)
Le Ratier
(site actuel
de Rio de Janeiro)
Pain
de Sucre
OCÉAN
ATLANTIQUE
5 km
Source : Atlas de la Nouvelle-France,
Québec, Presses de l'Université de Laval, 1973.

...

LE NOUVEAU PARTAGE COLONIAL À LA FIN DU XVIIE SIÈCLE

À la fin du XVIIe siècle, la répartition des souverainetés sur le Nouveau Monde ne devait plus grand-chose aux décisions prises en 1494. Si le continent tenu réellement par l'Espagne et le Portugal, c'est-à-dire ne dépassant pas le golfe du Mexique et une frange côtière relativement mince au Brésil, n'avait pas été sérieusement menacé, il n'en était pas de même pour la Caraïbe, presque entièrement arrachée à la souveraineté de Madrid.

Or, dès le dernier tiers du XVIIe siècle, la véritable richesse coloniale venait des plantations sucrières. Les « îles à sucre », passées entre les mains de la France et de l'Angleterre, devenaient pour plus d'un siècle et demi le cœur de la richesse coloniale européenne, alors que l'Espagne s'accrochait à son empire continental, trop éloigné pour permettre une mise en valeur agricole et replié à jamais sur les ressources minières du Potosí et du Mexique en voie d'épuisement.

La colonisation de prédation laissait place à une colonisation d'exploitation agricole savamment organisée. L'Espagne n'y entra que très lentement, Cuba ou Porto Rico, demeurés espagnols, ne connaissant à grande échelle l'essor sucrier esclavagiste qu'à partir du début du XIXe siècle.



LA NOUVELLE-FRANCE FLORIDIENNE (1562-1565)
Charlesfort
(1562-1564)
Riv. Chenonceaux
La Livourne
Port-Royal
Rivière Grande
Rivière Belle-à-Voir
La Gironde
La Garonne
La Charente
La Loire
La Somme
La Seine
OCÉAN
ATLANTIQUE
Fort Caroline
(1564-1565)
Rivière de Mai
Val Laudonnière
30°N
Saint-Augustin
(1565)
Cap Français
Rivière des Dauphins
Matanzas
Rivière de Mai
Cap
Canaveral
Golfe du Mexique
82°O
100 km
Source : Atlas de la Nouvelle-France, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1973.

La Nouvelle-France (I) : naissance et implantation

Portugal et Espagne, au début du XVIe siècle, semblaient verrouiller définitivement la route des Indes orientales pour l'un, celle des Indes occidentales pour l'autre. Restaient ouvertes, si l'on ne prenait pas à la lettre le traité de Tordesillas (1494), les routes vers le nord-ouest, tentées de nombreuses fois notamment par les Portugais. Au début des années 1530, le raisonnement suivant dirigea les navigateurs français : la route du nord existe, il faut la découvrir au-delà des terres déjà connues : le Groënland, Terre-Neuve, voire l'entrée du « golfe Saint-Laurent ».

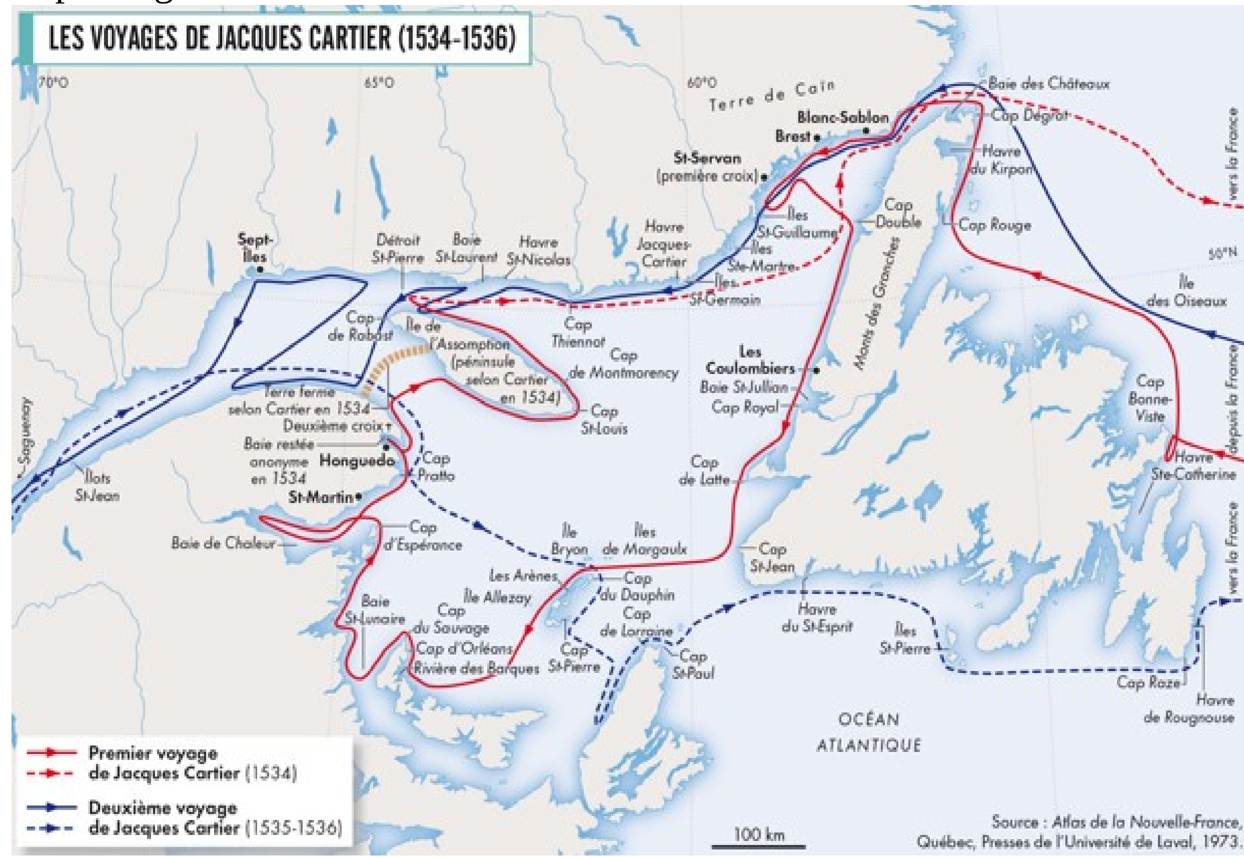
LA DÉCOUVERTE DU CANADA

La recherche du « passage du Nord ». Le nord-est de l'Amérique fut exploré dès les lendemains du premier voyage de Colomb. Certains voyages sont difficiles à confirmer. En 1497 et 1498, Jean Cabot (1450-1498), Vénitien installé en Angleterre, entreprit deux voyages au départ de Bristol ; à l'issue du premier, il aurait abordé le Canada, mais le lieu reste discuté : le Labrador ? Terre-Neuve ? Le Cap-Breton ? Le second voyage reste encore plus mystérieux car Cabot n'en est jamais revenu. Plus solidement établies sont les expéditions suivantes : Gaspar Corte-Réal (1450-1501), en 1500, découvre l'entrée de la baie d'Hudson ; en 1521, Álvares Fagundes (1460-1522) contourne Terre-Neuve, navigue à l'embouchure du Saint-Laurent sans y pénétrer, puis aborde le Cap-Breton ; en 1527, John Rut accomplit un trajet similaire ; venant du sud, après avoir longé la côte de l'Amérique du Nord depuis la Floride, Estêvão Gomes (1483-1538), en 1525, aborde la côte de la future Nouvelle-Écosse et, en 1524, Giovanni da Verrazzano (1485-1528), Florentin au service du roi de France, rejoint Terre-Neuve et établit que le continent américain forme une barrière entre Europe et Asie. C'est lui qui nomme le nord de l'Amérique Nova Gallia.

Jacques Cartier. Au milieu des années 1520, les routes du nord pour approcher le continent américain sont bien explorées mais l'accès à l'intérieur n'a pas été tenté. Le Français Jacques Cartier (1491-1557), né à Saint-Malo, mandaté par François Ier, monta une première expédition de deux navires, en 1534, avec pour mission, clairement formulée par le roi, de

se rendre en « ce royaume es Terres Neuves pour découvrir certaines îles et pays où l’on dit qu’il se doit trouver grande quantité d’or et autres riches choses ».

Ce premier voyage lui permit d’explorer le golfe du Saint-Laurent ; en 1535, une seconde expédition remonta le fleuve jusqu’au village indien de Stadaconé (actuel Québec) puis à celui de Hochelaga (actuel Montréal). Si l’espoir d’avoir découvert l’Asie s’effondra, Cartier eut conscience d’être face à un immense pays, laissant entrevoir un accès au légendaire royaume de Saguenay, décrit par les autochtones. La Nouvelle-France était dès lors en gestation, mais les troubles du royaume pendant le demi-siècle qui suivit en rendirent la concrétisation difficile. L’échec de l’expédition de Roberval (1602-1675), accompagné de Jacques Cartier, en 1541-1543, illustre ce blocage : lancés sur la route du mythique Saguenay, les Français renoncèrent et durent rapatrier les débris de la brève colonie de France-Roy, installée au Cap-Rouge.



LA NAISSANCE ET L’IMPLANTATION DE LA COLONIE

Pendant plus de soixante ans, la présence française sur ce vaste territoire appelé Nouvelle-France, dont Jacques Cartier prit possession en 1534 au nom du roi de France en plantant une croix dotée d’un écusson aux fleurs de lys et d’une inscription, « Vive le Roy de France », est restée quasi inexistante. Seul le commerce des fourrures avec les autochtones sur le fleuve et la pêche à la morue au large de Terre-Neuve attiraient des Français. Des postes de traite isolés parsemaient le territoire.

Le début du XVIIe siècle marqua un tournant. L’engouement croissant pour les fourrures, notamment de castor pour les chapeaux, et la paix intérieure rétablie en France depuis 1595 relancèrent l’intérêt de la monarchie pour cette France lointaine. Elle confia la direction des opérations à un jeune navigateur de 23 ans, Samuel de Champlain (1567-1635). Le 8 mai 1608, il quitte La Rochelle, remonte le Saint-Laurent début juillet et installe au bord du fleuve une « ville », qu’il nomme Québec, ce qui veut dire en algonquin « l’endroit où la rivière se rétrécit » en fait quelques « habitations », noyau historique de la ville actuelle. L’hiver suivant passé sur place a décimé vingt des vingt-huit Français qui accompagnaient Champlain. Il n’en demeure pas moins que s’esquisse sur le Saint-Laurent un peuplement français permanent, qui resta faible pendant plusieurs décennies : à la mort de Champlain, en 1635, il n’y avait qu’à peine trois cents Français en Nouvelle-France.

La colonie survécut pendant ces années grâce à un système complexe d’alliances avec les nations indiennes de toute la région : Montagnais, Algonquins et Hurons. Elle poursuivit l’exploration du territoire jusqu’aux Grands Lacs. À partir de 1612, Champlain porte le titre de « lieutenant du vice-roi » : il plaide systématiquement auprès du pouvoir royal la cause d’une colonie permanente de peuplement français, centrée sur Québec et dont l’activité, outre le commerce des peaux de castor, s’orienterait vers une mise en valeur des terres, des mines, de la pêche, du bois. Champlain fait venir des prêtres pour les Français et pour évangéliser les Indiens ; les premières femmes arrivent à partir de 1617, signe d’une volonté d’ancrer un peuplement sur place. En 1627, sous l’impulsion de Richelieu, la Compagnie des Cent-Associés pour la Nouvelle-France est fondée sur le modèle des compagnies à charte destinées aux Indes orientales.

Ces succès furent plus apparents que solidement fondés. En 1630 il n'y avait en Nouvelle-France qu'à peine cent colons (les pionniers), dont douze femmes. La croissance fut très lente, entravée par les guerres franco-anglaises. La fondation d'un second centre, plus au sud, à Trois-Rivières, et les débuts de la mise en culture des terres autour de Québec, dans les années 1630-1640, confortèrent malgré tout l'existence de la colonie. En 1647, un troisième centre est créé, à Montréal. À la fin du siècle, alors que l'essor des colonies antillaises est rapide, que l'Angleterre peuple aisément ses treize colonies d'Amérique du Nord, la Nouvelle-France reste pauvre en hommes européens, et plus encore en femmes : à peine trois mille Français y sont installés. La traite des fourrures demeure de très loin la principale activité, entre les mains des Indiens, les colons n'étant qu'acheteurs. Les difficultés pour implanter une population européenne dans la vallée du Saint-Laurent s'expliquent en partie par la rigueur du climat, aux hivers terrifiants et souvent meurtriers.


LA DÉCOUVERTE DU SAINT-LAURENT PAR JACQUES CARTIER (1535-1542)
72°O
70°O
48°N
46°N
Chemin du royaume du Saguenay
Île aux Lièvres
Autres villages non localisés relevant de Stadaconé :
Agouchonda
Ajoaste
Deganonda
Stagoattem
Starnatam
Thegadechoallé
Thegnignondé
Thoagahen
Baie de l'Islet
Île aux Coudres
Rivière de Canada
Aquechenunda
Île du Sud
Rivière de Fouez
ROYAUME DE CANADA
Sitadin
Ste-Croix
Terre du Sud
Stadaconé
Île de Bacchus ou d'Orléans
Tequenonday
Terre basse
Hagouchonda (ou Achelacy)
Charlesbourg-Royal (ou France-Roy ou Fort Henri-Charles ou France-Neuve)
Rivière France Prime
Adeganoda
Mont de Prato (ou de Prey)
Aguedonda
Terre Jacob
Îles et lac d'Angoulême
Longville
Agochonda
ROYAUME D'HOCHELAGA (peuples de la vallée)
Châteaubriand
Montmorency
Rivière qui viendrait du Saguenay
Mont-Royal (Hochelaga)
TUTONAGUY
vers la nation des Agojuda
Premier Sault
St-Malo
Rivière conduisant vers la Floride (selon Cartier)
50 km
Source : Atlas de la Nouvelle-France, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1973.

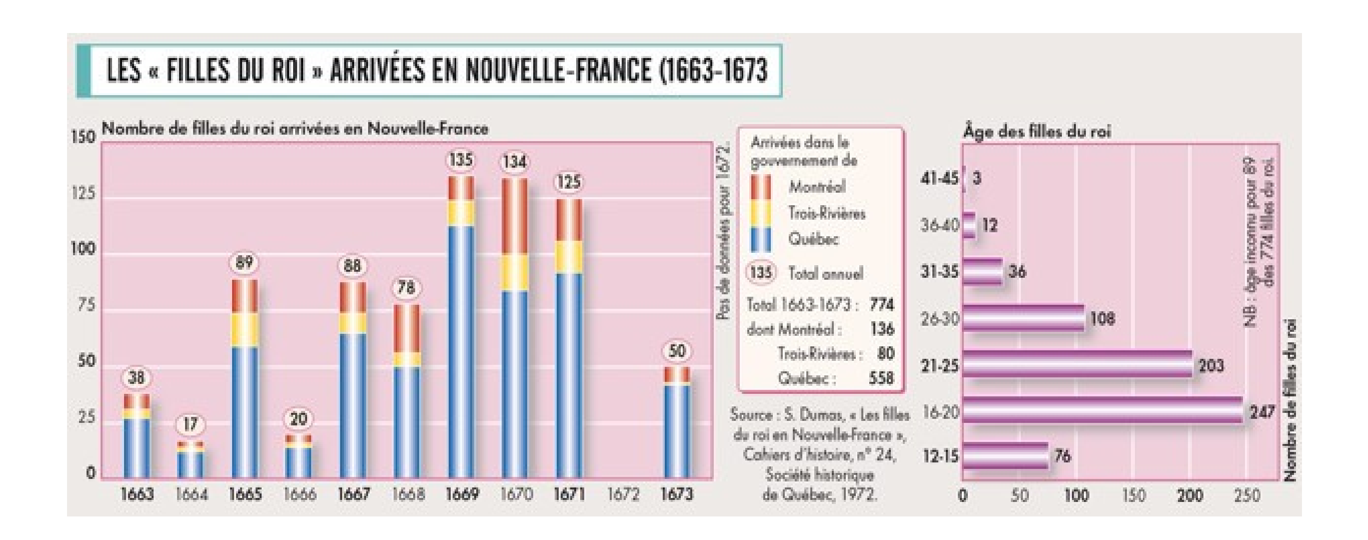
La Nouvelle-France (II) : le difficile peuplement blanc

Au moment de l'installation des Français dans la vallée du Saint-Laurent, au début du XVIIe siècle, la région est vide d'habitants permanents : la population iroquoise qui dominait encore toute la vallée au XVIe siècle l'a abandonnée et seuls des chasseurs et pêcheurs nomades y passent épisodiquement. Ainsi, pour les Français, c'est bien à partir d'un pays presque vide d'hommes qu'il faut construire une colonie à la fois viable économiquement et capable de se défendre contre d'éventuels dangers. Tels furent, dès la fondation de Québec en 1608, les données clés de la création presque *ex nihilo* d'une « Nouvelle-France » : ces contraintes ont lourdement pesé.

LA MAUVAISE RÉPUTATION DE LA NOUVELLE-FRANCE

Question cruciale pour la survie de la Nouvelle-France : il fallait peupler un immense territoire dans des conditions difficiles. Au total, au XVIIe siècle, il y eut environ 5 000 colons français installés au Canada, chiffre bien faible au regard du potentiel démographique français d'alors : plus de deux fois l'Angleterre, trois fois l'Espagne… Les raisons de ce faible engouement pour la Nouvelle-France sont complexes, car pauvreté, chômage urbain, crises cycliques allant jusqu'à la famine auraient pu inciter les plus pauvres à émigrer. Les conditions de vie au Canada avaient une sinistre réputation, largement entretenue par les retours de migrants, par les taux de mortalité connus, par le manque de femmes. La Nouvelle-France était perçue comme un « triste pays ».

À partir de Colbert, les pouvoirs publics lancèrent une politique d'incitation au départ à travers une propagande largement diffusée. Elle fut peu efficace, car elle entrait en contradiction avec la politique populationniste officielle qui interdisait aux Français de quitter le royaume sous peine de mort, les colonies faisant exception.



...

UNE COLONIE DE PEUPLEMENT : UN CHOIX DIFFICILE À ASSUMER

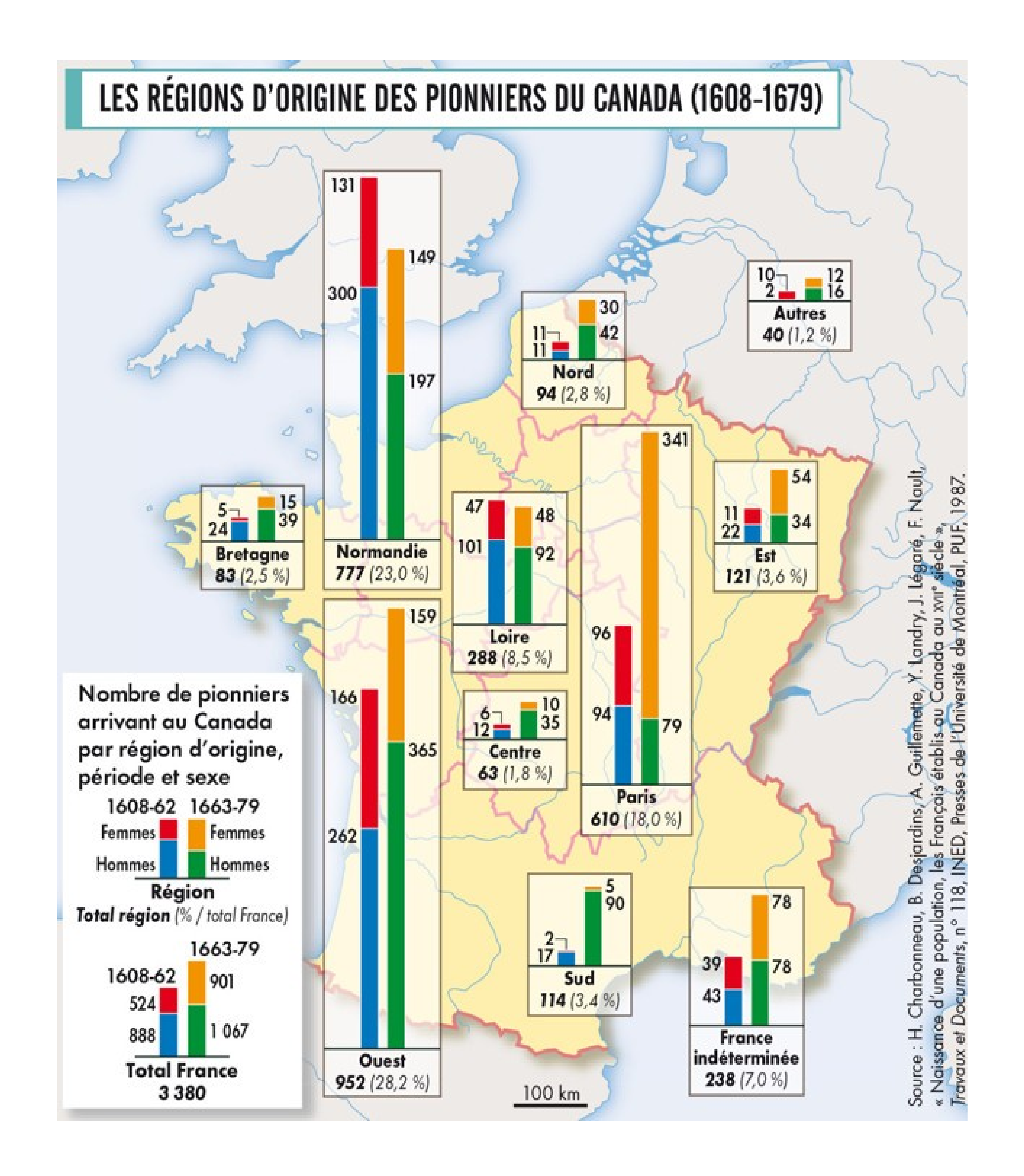
Les Français qui vinrent s'installer en Nouvelle-France relevaient de trois catégories aux aspirations bien différentes.

Les pionniers. Ils étaient les vrais colons, engagés volontairement auprès de la Compagnie des Cent-Associés chargée par l'État de recruter quatre mille colons. Ils se voyaient octroyer un lopin de terre et la maîtrise dans le cadre d'une activité artisanale. En principe, ces engagés étaient des travailleurs qualifiés, laboureurs, bûcherons, artisans de toutes les spécialités. En réalité le recrutement fut moins exigeant et il fallut des rappels de l'intendant Jean Talon (1626-1694) pour éviter que des « fols, estropiés, malades de maladies habituelles, ou fils de famille pris par force » n'embarquent pour le Canada. La France de l'Ouest a fourni les plus gros contingents de pionniers : Saintonge, Aunis, Normandie-Perche, et Bretagne à un moindre degré. Paris, déjà la « grande ville », vient aussitôt après, en grande partie par les « filles du roi » recrutées dans ses faubourgs et hôpitaux. Les provinces méridionales, le centre et l'est du royaume fournirent peu de pionniers, dont l'âge moyen était de 25 ans et l'origine majoritairement urbaine.

Les militaires. Ils formaient le second groupe : chargés de la protection de la colonie contre les incursions indiennes, puis contre la menace anglaise, ils

occupaient les forts, le long du fleuve et de ses affluents. Ils furent incités par les intendants à s’installer définitivement après la fin de leur engagement. Ceux qui voulaient se marier sur place bénéficiaient d’un congé immédiat et d’une prime d’un an de solde, mais ils furent rares.

Les « filles à marier ». Elles constituèrent le troisième groupe de migrants. Leur recrutement et leurs origines firent longtemps objet de vives polémiques. En effet, la survie d’une colonie de peuplement supposait une proportion de femmes suffisante pour assurer une natalité dynamique et une relative stabilité sociale. Le rêve de Champlain de favoriser les mariages entre colons et Indiennes se révéla impossible du fait du refus de toute acculturation de la part des autochtones, mais également de l’hostilité de l’Église au métissage généralisé. En 1663, la colonie devenait « province française » ; dès lors Colbert, à la demande de l’intendant Talon, organisa le recrutement de « filles du roi » destinées à être mariées dès leur arrivée en Nouvelle-France. De 1663 à 1673, environ 700 filles, âgées de 12 à 30 ans pour l’essentiel, furent envoyées aux frais du roi et dotées à leur arrivée. D’où venaient-elles ? D’abord des orphelinats, des maisons religieuses, des familles pauvres. L’accusation portée contre elles d’être « sans mœurs », prostituées, de « mauvaise vie » ne semble pas pouvoir être généralisée, l’Église ayant surveillé de près les arrivées et ayant parfois fait repartir celles qui étaient jugées indignes. Les ports, La Rochelle et Dieppe surtout, envoyèrent les plus gros contingents, ainsi que Paris et l’hôpital de la Salpetrière ; pour ces recrutements parisiens (environ 30 % du total connu), il est douteux que les départs aient été volontaires. Les filles avaient quinze jours pour se marier après leur arrivée, ce qui laissait peu de temps pour un véritable choix. La fécondité de ces « filles du roi », envoyées pour peupler la colonie, fut élevée mais moindre que ce qu’une tradition catholique a longtemps répété : un taux de natalité de l’ordre de 35 ‰ est à peine supérieur à celui de la France de l’Ouest à la même époque, alors que la proportion de femmes était très faible.



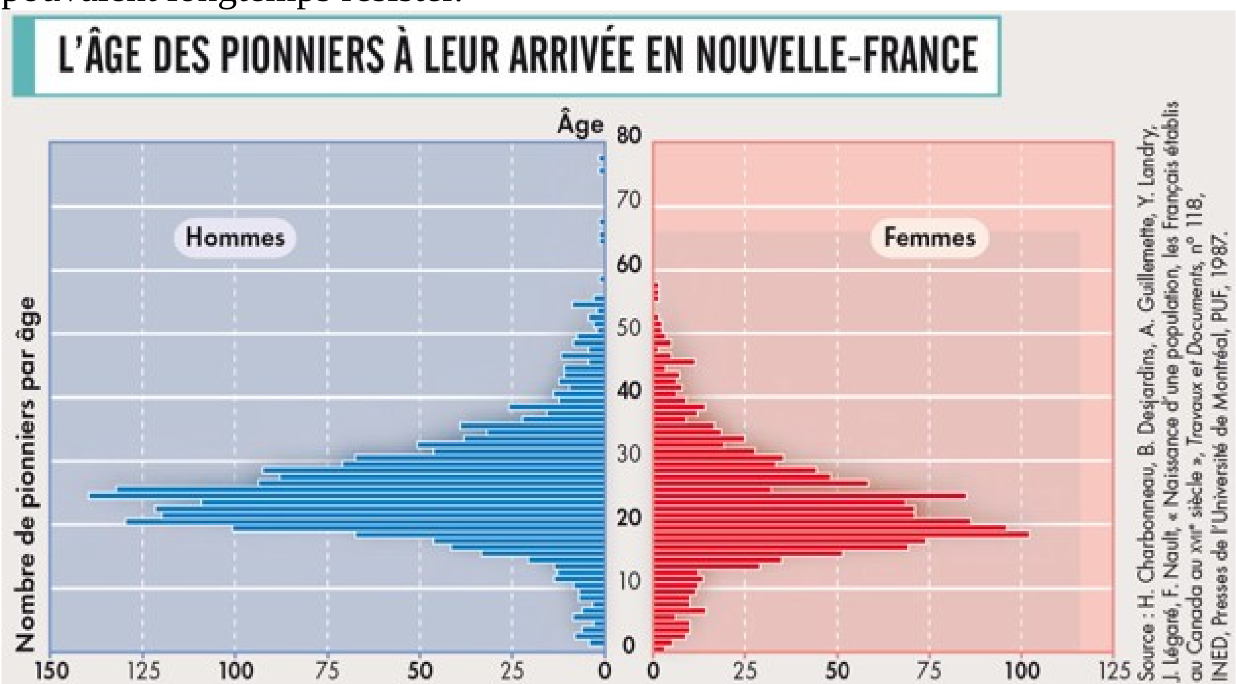
...

UN BILAN MITIGÉ DE CETTE IMMIGRATION ORGANISÉE

Après 1680, l’immigration organisée cesse : 10 000 Français sont au Canada et la croissance démographique de la colonie se fait par le jeu naturel des naissances et des décès. Avec un taux de natalité dépassant souvent 55 pour mille et un taux de mortalité compris entre 25 et 30 pour mille, l’accroissement naturel fut très rapide.

Pourtant, le bilan de la politique d’enracinement d’une population française au Canada, orchestrée par la monarchie à partir de Louis XIV, a été des plus mitigé : le mouvement migratoire vers la Nouvelle-France a représenté au plus 0,015 % de la population française d’alors. La seule vraie émigration de masse fut consécutive à la révocation de l’édit de Nantes : 175 000 Français quittèrent le royaume, soit à peine 1 % de la population totale, mais bien peu émigrèrent vers le Canada.

Pourtant l’implantation française au Canada était devenue une donnée irréversible de la géopolitique de l’Amérique du Nord. S’y ajouta, au fil du XVIII[e] siècle, le peuplement, encore plus difficile, de la Louisiane. Face à l’afflux massif des colons anglais vers la Nouvelle Angleterre, les à peine 50 000 Français de la Nouvelle-France, au milieu du XVIII[e] siècle, ne pouvaient longtemps résister.



La Nouvelle-France (III) : l’occupation de l’espace

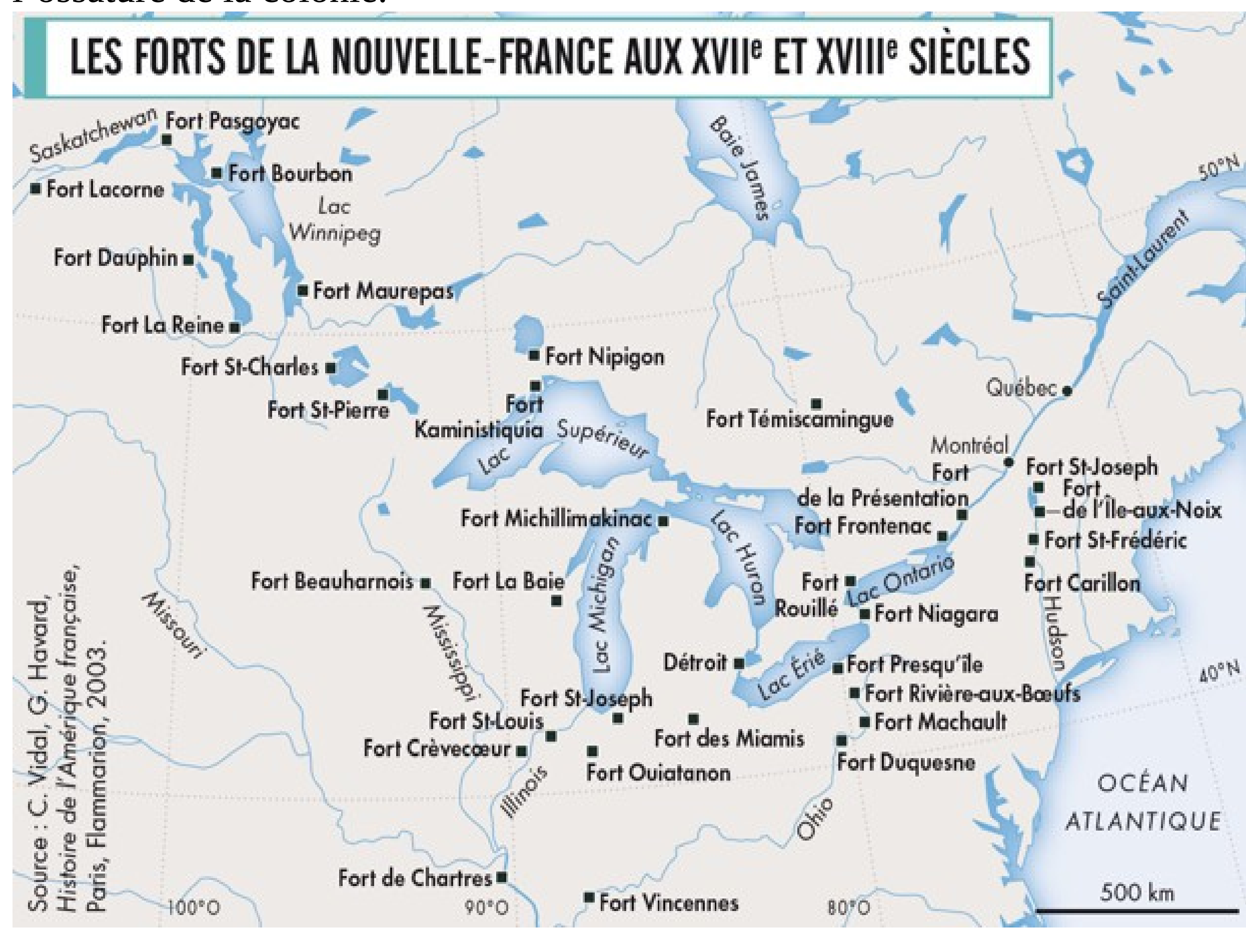
Champlain a opté pour la construction en Nouvelle-France d’une colonie et non pour la sauvegarde de simples postes de traite. Ce choix, entériné par la monarchie, supposait d’être capable de peupler le territoire par une migration française suffisante, d’une part, et de transformer la vallée du Saint-Laurent en un espace agricole maîtrisé, susceptible d’assurer l’autosubsistance des colons, d’autre part. À ces deux conditions élémentaires s’ajoutait une troisième : la mise en place d’un système défensif capable de protéger ce qui devenait une province française contre les Indiens et les Anglais.

UNE VÉRITABLE OCCUPATION MILITAIRE

La défense de la colonie fut une priorité dès l’instant où un peuplement permanent s’installait, défrichait les campagnes et construisait des villes. Un régiment fut d’abord envoyé, celui de Carignan-Salière, en 1665, soulignant explicitement que le passage de la colonie dans le domaine royal conférait au roi le pouvoir militaire, aux dépens des milices qui avaient jusqu’alors assuré la défense. Il s’employa à « pacifier » la vallée en menant une guerre contre les Iroquois qui capitulèrent en 1667, ouvrant la voie à un contrôle militaire de toute la vallée, puis des affluents. Environ 50 % de la population autochtone a disparu à ce moment, en partie du fait de la guerre et en partie à cause des épidémies apportées par les Européens (rougeole, variole, etc.).

Un vaste réseau de forts fut édifié, s’étendant de plus en plus loin vers l’ouest, jusqu’au lac Winnipeg, en plein pays indien, puis vers le sud, en direction des Grands Lacs et au-delà dans la haute vallée du Mississippi et de ses affluents, après que Cavelier de La Salle (1643-1687) eut découvert le passage vers le sud (1679) et eut ensuite descendu le Mississippi jusqu’au golfe du Mexique en 1682. Le vaste empire français d’Amérique reliant d’un seul tenant le Saint-Laurent au golfe du Mexique s’esquissait à travers ce réseau lâche de forts militaires, le Fort de Chartres faisant figure de poste avancé de la Nouvelle-France vers le sud. En réalité ce réseau n’a pas été suivi d’un peuplement comparable à celui du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec. L’importance de la présence militaire eut pour conséquence de

conférer à l'aristocratie militaire un rôle clé dans la société et l'exercice du pouvoir dans la colonie : ces aristocrates prenaient en charge les relations diplomatiques, dirigeaient l'exploration vers l'ouest mais également surveillaient et protégeaient le commerce des fourrures. Ils formaient l'ossature de la colonie.





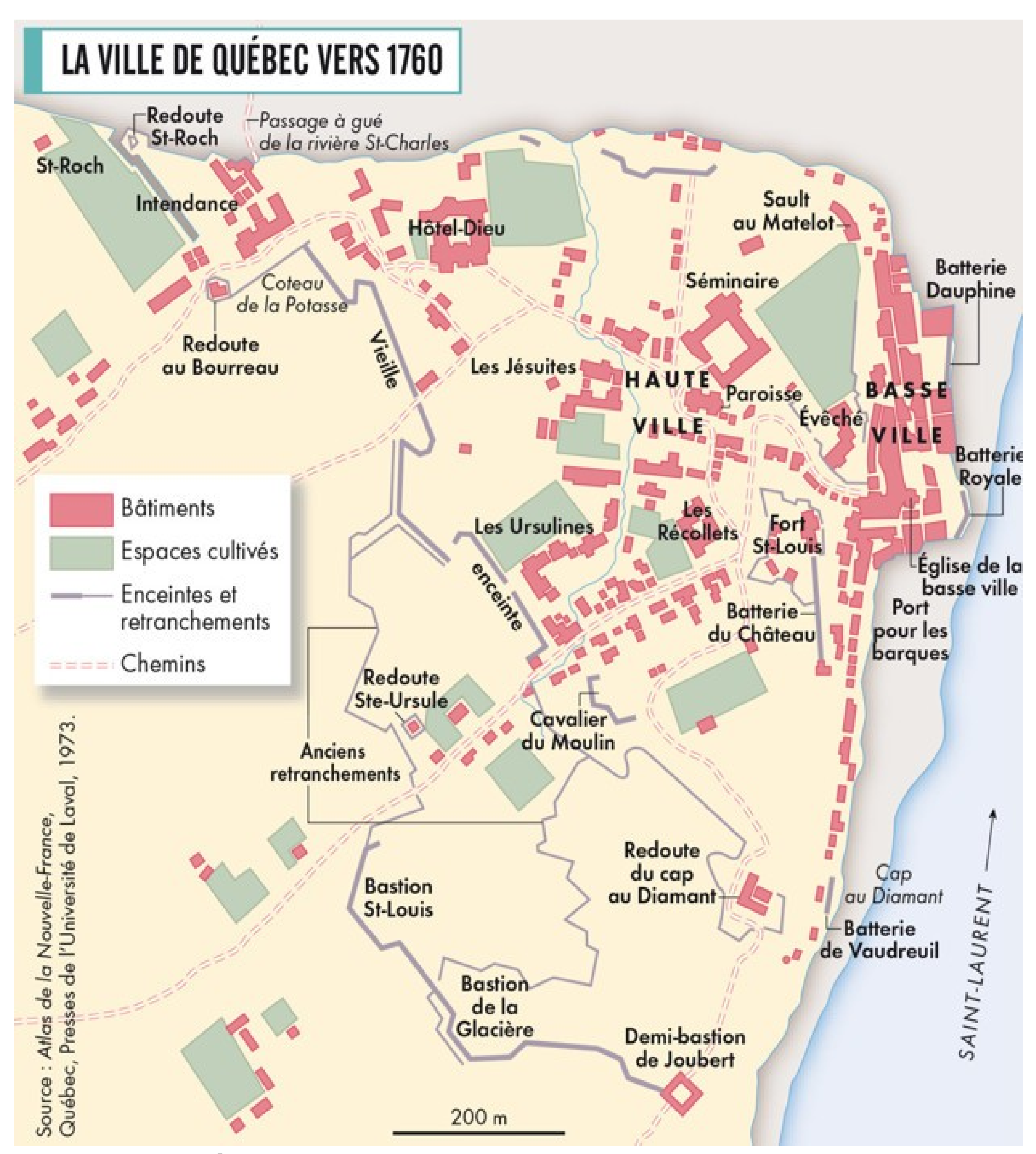
…

L'OCCUPATION DE L'ESPACE RURAL

Le développement de l'agriculture en Nouvelle-France fut spectaculaire dans la seconde moitié du XVIIe siècle et au siècle suivant. Les migrants qui

s’engageaient à rester dans la colonie au moins trois ans se voyaient attribuer des parcelles de terres – une friche ou, plus souvent, un morceau de forêt – qu’ils pouvaient revendre ensuite. Les concessions étaient d’environ 60 arpents, soit 180 hectares. Tracé en longues lamelles à partir des rives du fleuve, le parcellaire était en contact direct avec l’axe vital de la colonie. Le colon recevait, outre sa parcelle, un petit capital et des vivres pour un an, car il lui fallait défricher sa terre pour la cultiver progressivement.

Le régime seigneurial existant alors en France fut purement et simplement transplanté en Nouvelle-France : le colon était un censitaire soumis à un seigneur, laïc ou ecclésiastique, à qui il devait redevance et obéissance. Les seigneurs eux-mêmes tenaient leurs titres du roi, seul propriétaire de la colonie.



ATTACHÉS AU FLEUVE

Le peuplement rural de la Nouvelle-France se fit le long d'une relativement fine bande de terre de part et d'autre du Saint-Laurent. La volonté politique de contrôler étroitement la population conduisit les pouvoirs à interdire aux Français de s'installer en dehors de cet axe vital. La figure mythique du « coureur des bois », quittant le « pays d'en bas » pour vivre dans le « pays d'en haut », fut longtemps péjorative.

...

LE MONDE DES VILLES

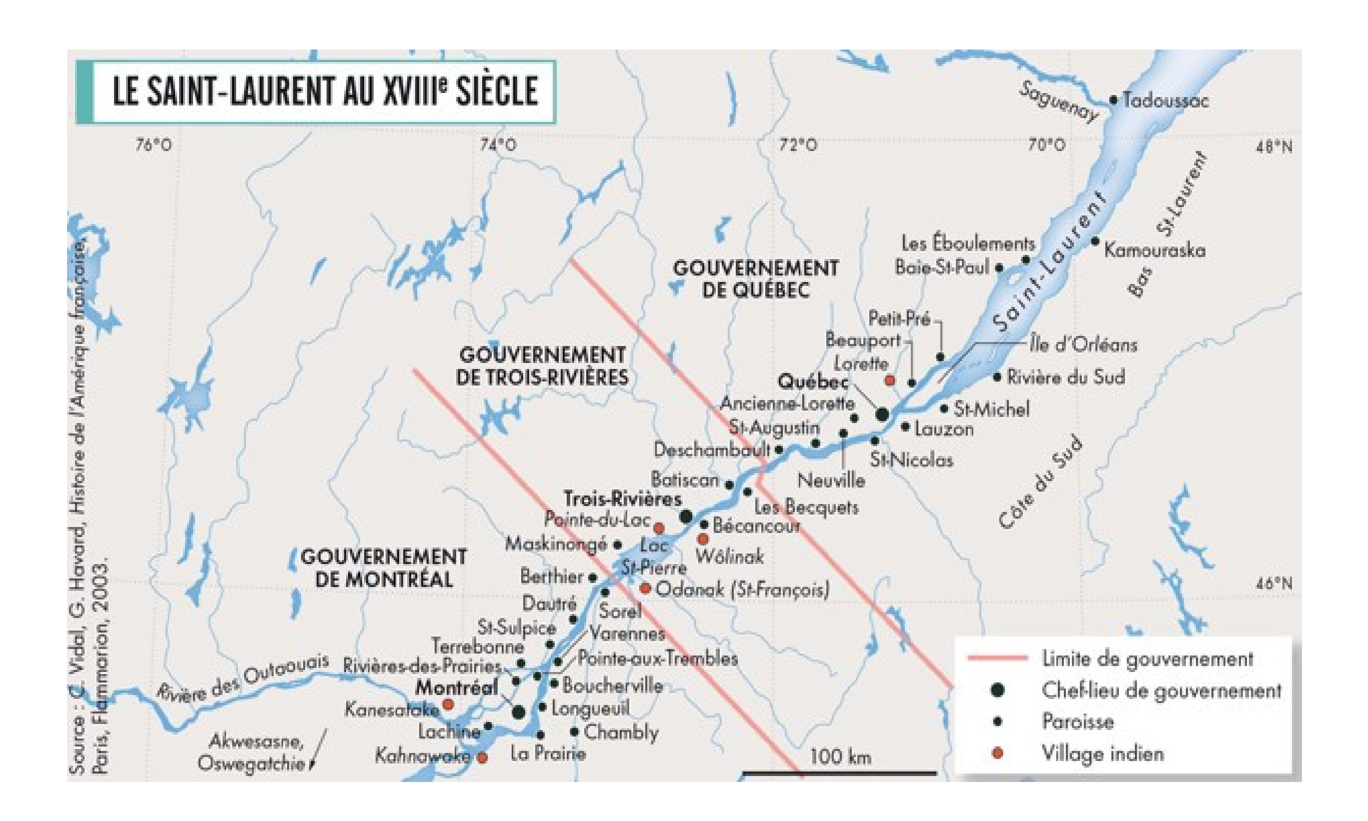
Quatre villes se sont développées durant l'époque française.

Québec, fondée en 1608, de loin la principale, atteignit 6 000 habitants en 1750. Dominant le fleuve, elle resta une citadelle défensive, mais devint le siège du gouvernement de la province, siège de l'évêché avec une cathédrale, un séminaire, des couvents et un hôpital. À ses fonctions politiques, militaires et religieuses, Québec a ajouté un important commerce à partir de la ville basse qui s'est étendue sur le fleuve.

Montréal, fondée en 1642, s'est développée moins vite et comptait 4 000 habitants en 1750. Cette ville était le cœur du commerce des fourrures, l'avant-poste de la colonie au contact des « sauvages ».

Trois-Rivières, fondée en 1634, d'abord carrefour du commerce avec les populations indiennes, devint à partir de 1643 le siège du troisième gouvernement de la province, avec Québec et Montréal. De faible peuplement (à peine 1 000 habitants vers 1750), elle n'en fut pas moins un lieu de missions important.

Louisbourg, fondée en 1713 après la perte de l'Acadie, sur l'île Royale, fut avant tout une citadelle défensive à l'entrée du golfe du Saint-Laurent. En espace-temps à mi-distance entre Montréal et La Rochelle, elle atteignit 4 000 habitants vers 1750. À sa fonction primordiale, cette ville ajouta le commerce des fourrures avec les Micmacs et devint la base arrière des navires qui venaient pêcher la morue à Terre-Neuve.


LE SAINT-LAURENT AU XVIIIe SIÈCLE
76°O
74°O
72°O
70°O
48°N
46°N
Saguenay
Tadoussac
Saint-Laurent
Bas St-Laurent
Les Éboulements
Baie-St-Paul
Kamouraska
GOUVERNEMENT DE QUÉBEC
GOUVERNEMENT DE TROIS-RIVIÈRES
GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL
Petit-Pré
Beauport
Lorette
Île d'Orléans
Rivière du Sud
Québec
Ancienne-Lorette
St-Michel
St-Augustin
Lauzon
Deschambault
St-Nicolas
Neuville
Batiscan
Les Becquets
Côte du Sud
Trois-Rivières
Pointe-du-Lac
Bécancour
Maskinongé
Lac St-Pierre
Wôlinak
Berthier
Odanak (St-François)
Dautré
Sorel
St-Sulpice
Varennes
Terrebonne
Rivières-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Rivière des Outaouais
Montréal
Boucherville
Kanesatake
Longueuil
Lachine
Chambly
Akwesasne, Oswegatchie
Kahnawake
La Prairie
100 km
Limite de gouvernement
Chef-lieu de gouvernement
Paroisse
Village indien
Source : C. Vidal, G. Havard, Histoire de l'Amérique française, Paris, Flammarion, 2003.

La Louisiane

Alors que la Nouvelle-France du Canada se stabilisait, notamment en assurant un développement démographique autonome à la fin du XVIIe siècle, la France entreprit, sans plan préalablement conçu, d'étendre son contrôle sur une immense partie de l'Amérique du Nord. Cavelier de La Salle, en opérant la première jonction entre les Grands Lacs et le golfe du Mexique, ouvrit la voie à un empire français allant du golfe du Saint-Laurent à celui du Mississippi qui contournait par l'ouest les colonies britanniques de la côte atlantique. Cette « Grande Nouvelle-France » réunissait sous la souveraineté du roi de France le Canada et la Louisiane.

DÉCOUVERTE ET INSTALLATION DES FRANÇAIS

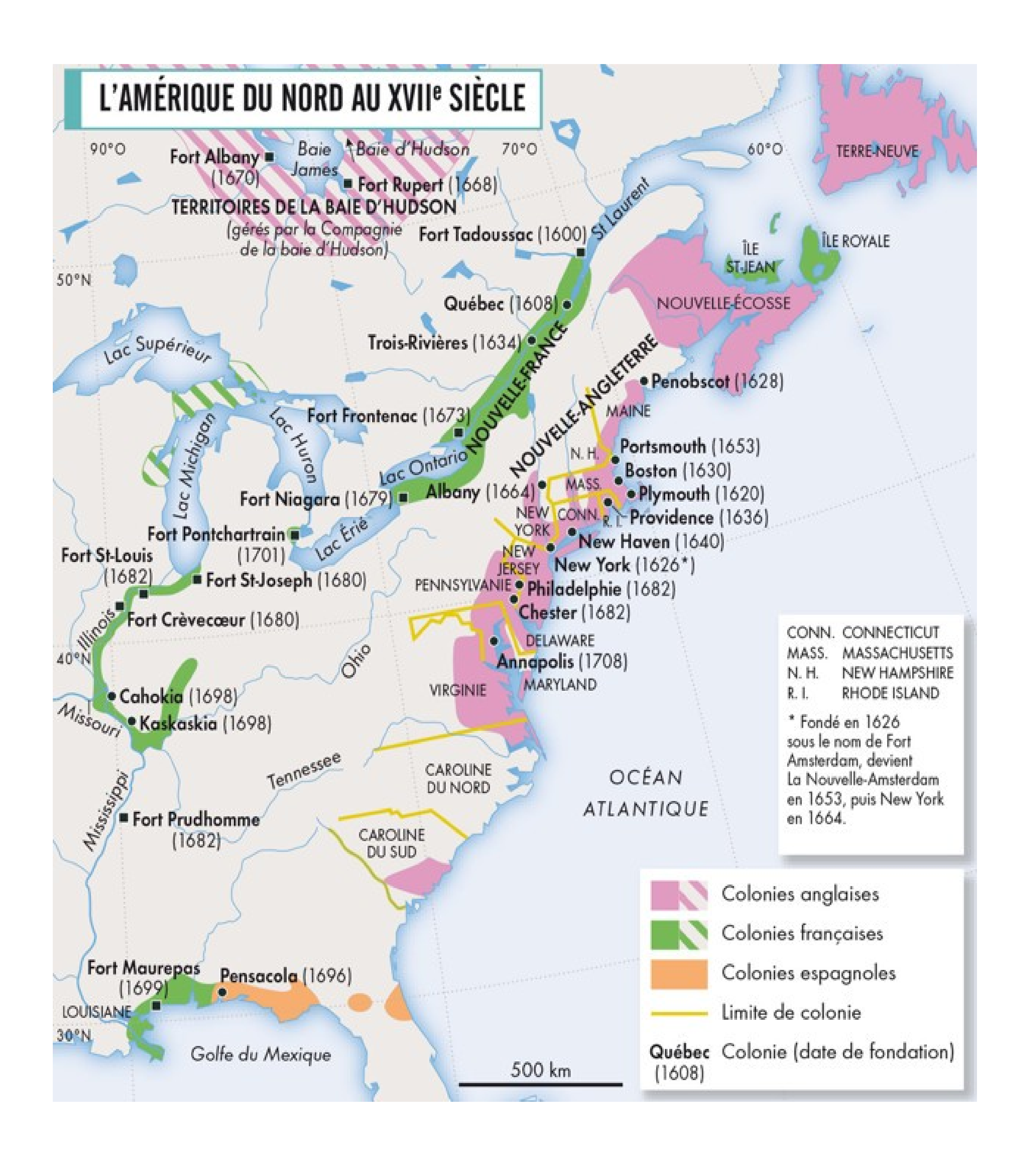
La grande descente de René Robert Cavelier de La Salle (1643-1687) en 1682, à partir des Grands Lacs jusqu'à l'embouchure du Mississippi – où il prit possession symboliquement de l'ensemble des pays traversés au nom du roi – ouvrit la voie à la France.

Alliances indiennes et missions. À partir de 1699, l'implantation coloniale effective commença et l'immense territoire fut baptisé du nom de Louisiane en l'honneur du roi. D'est en ouest, le territoire embrassé sous ce terme allait des Appalaches (limites des possessions anglaises) jusqu'aux Rocheuses (au-delà, c'était l'inconnu absolu). Il était peuplé de Nations indiennes, d'emblée au cœur de réseaux d'alliances complexes qui, aux yeux des Français – notamment de Pierre Le Moyne d'Iberville (1661-1706), le véritable fondateur de la colonie –, constituaient le seul moyen de contenir les ambitions anglaises. Les Chactas devinrent le pivot des alliances franco-indiennes. Les missionnaires, ceux venus du Canada d'une part, les Jésuites venus de France d'autre part, installèrent le long des fleuves des missions qui furent longtemps les seules présences françaises dans l'intérieur du territoire. De leur côté, les autorités françaises, sous Iberville puis son frère, Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville (1680-1768), fondèrent des forts : Biloxi, puis La Mobile, Bâton-Rouge et La Nouvelle-Orléans ; plus au nord la présence française se limita à des postes militaires isolés.

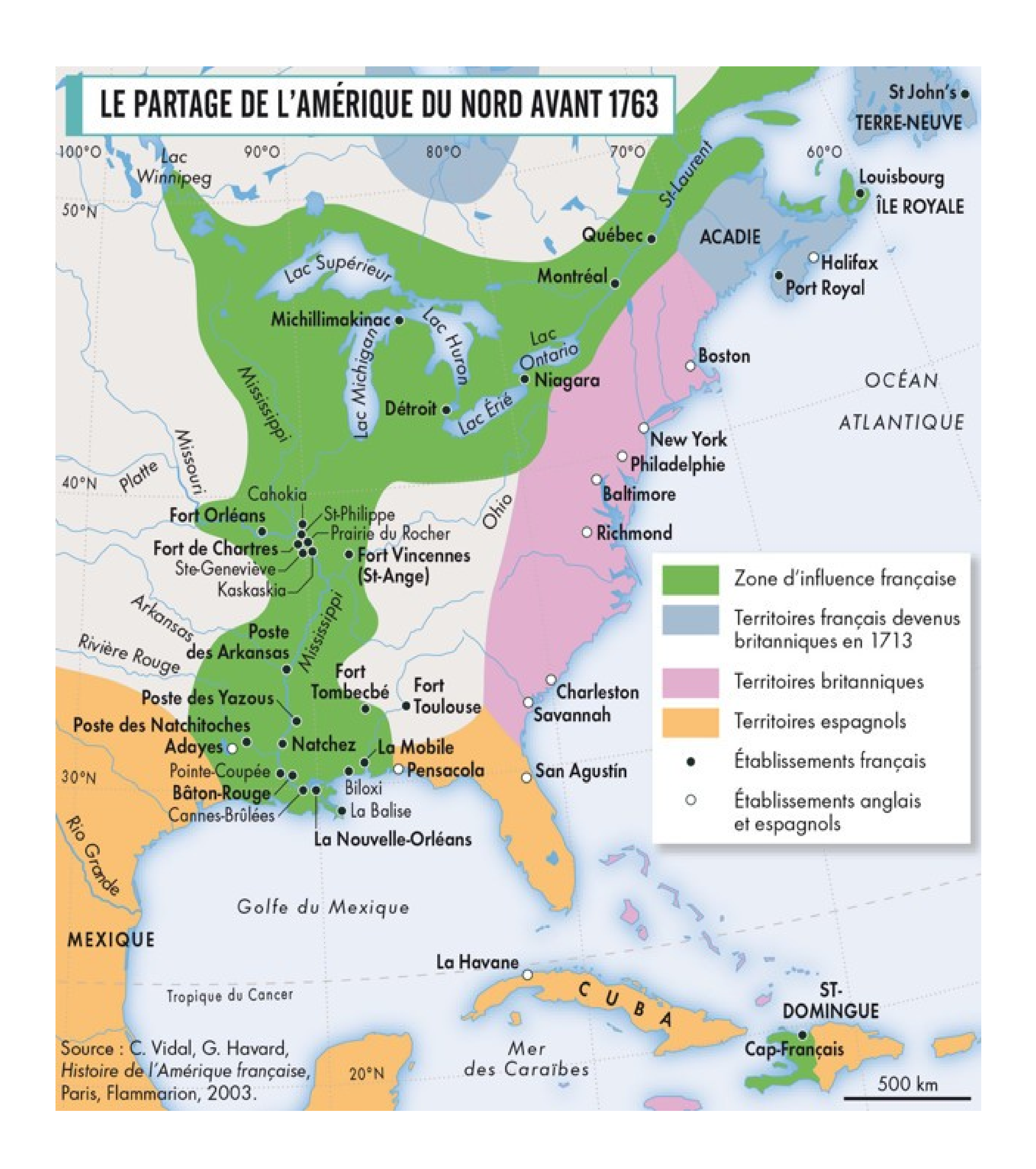
Une colonie délaissée. Jusqu'à la fin des guerres de Louis XIV en Europe, la Louisiane fut incapable de se nourrir sans l'approvisionnement fourni par les Indiens. En 1720, il n'y avait pas plus de deux cents colons en Louisiane, militaires compris. Faute de finances, la monarchie concéda la colonie à un riche particulier, Antoine Crozat (1665-1738), pour quinze ans. Le développement démographique demeura médiocre, faute de volontaires pour ces terres réputées dangereuses et le mirage des mines d'or et d'argent de l'Illinois se révéla un leurre. L'arrivée de Law aux affaires, sous la Régence, modifia le statut de la colonie qui passa sous le contrôle d'une nouvelle « Compagnie du Mississippi » dont le capital était formé des souscriptions des particuliers. La Compagnie devait transporter 6 000 Français en Louisiane et 3 000 esclaves noirs : ce fut le début de la plantation esclavagiste en basse Louisiane, sur le modèle des Antilles. La faillite du système de Law n'affecta que peu la Louisiane et, en 1731, la couronne prit en main la gestion du territoire, plus pour des raisons géopolitiques qu'économiques, car la Louisiane n'exportait toujours pas de denrées coloniales.

Cette dernière fut longtemps une immense zone d'influence française, non une véritable colonie, sauf la basse vallée du Mississippi, qui connaissait un début de colonisation esclavagiste. Seul le réseau des forts militaires constituait la présence française visible sur le territoire, opérant la jonction avec le Canada. Plus de la moitié des engagés furent des militaires, difficilement recrutés eux aussi.

Un peuplement difficile. Pour la Louisiane, davantage encore que pour le Canada une ou deux générations plus tôt, le recrutement de femmes a été particulièrement difficile. Contrairement au Canada sous Louis XIV, on eut recours pour peupler la colonie aux déportations forcées : vagabonds, mendiants, faux sauniers, contrebandiers y furent expédiés, sans espoir de retour. Surtout, ce sont des « filles de mauvaise vie » qui furent envoyées en Louisiane, et non des « filles du roi » : *Manon Lescaut*, le roman de l'abbé Prévost, en 1731, illustra cette pratique officielle de « relégation au Mississippi » et confirmait le peu d'attrait de la colonie.



L'AMÉRIQUE DU NORD AU XVIIe SIÈCLE
90°O
70°O
60°O
Fort Albany (1670)
Baie James
Baie d'Hudson
Fort Rupert (1668)
TERRITOIRES DE LA BAIE D'HUDSON
(gérés par la Compagnie de la baie d'Hudson)
Fort Tadoussac (1600)
St Laurent
TERRE-NEUVE
ÎLE ST-JEAN
ÎLE ROYALE
50°N
Québec (1608)
NOUVELLE-ÉCOSSE
Trois-Rivières (1634)
NOUVELLE-FRANCE
NOUVELLE-ANGLETERRE
Lac Supérieur
Penobscot (1628)
MAINE
Fort Frontenac (1673)
Lac Michigan
Lac Huron
Lac Ontario
N. H.
Portsmouth (1653)
Boston (1630)
MASS.
Plymouth (1620)
Albany (1664)
Fort Niagara (1679)
NEW YORK
CONN.
R. I.
Providence (1636)
Fort Pontchartrain (1701)
Lac Érié
New Haven (1640)
Fort St-Louis (1682)
NEW JERSEY
New York (1626*)
Fort St-Joseph (1680)
PENNSYLVANIE
Philadelphie (1682)
Chester (1682)
Illinois
Fort Crèvecœur (1680)
DELAWARE
40°N
Ohio
Annapolis (1708)
MARYLAND
VIRGINIE
Cahokia (1698)
Kaskaskia (1698)
Missouri
Tennessee
CAROLINE DU NORD
Mississippi
Fort Prudhomme (1682)
CAROLINE DU SUD
OCÉAN ATLANTIQUE
CONN. CONNECTICUT
MASS. MASSACHUSETTS
N. H. NEW HAMPSHIRE
R. I. RHODE ISLAND
* Fondé en 1626 sous le nom de Fort Amsterdam, devient La Nouvelle-Amsterdam en 1653, puis New York en 1664.
Colonies anglaises
Colonies françaises
Colonies espagnoles
Limite de colonie
Québec (1608) Colonie (date de fondation)
Fort Maurepas (1699)
Pensacola (1696)
LOUISIANE
30°N
Golfe du Mexique
500 km



…

LE GRAND RÊVE D'UNE AMÉRIQUE FRANÇAISE

Le principal frein à une mise en valeur agricole de la colonie fut toujours, de façon lancinante, le manque de main-d’œuvre.

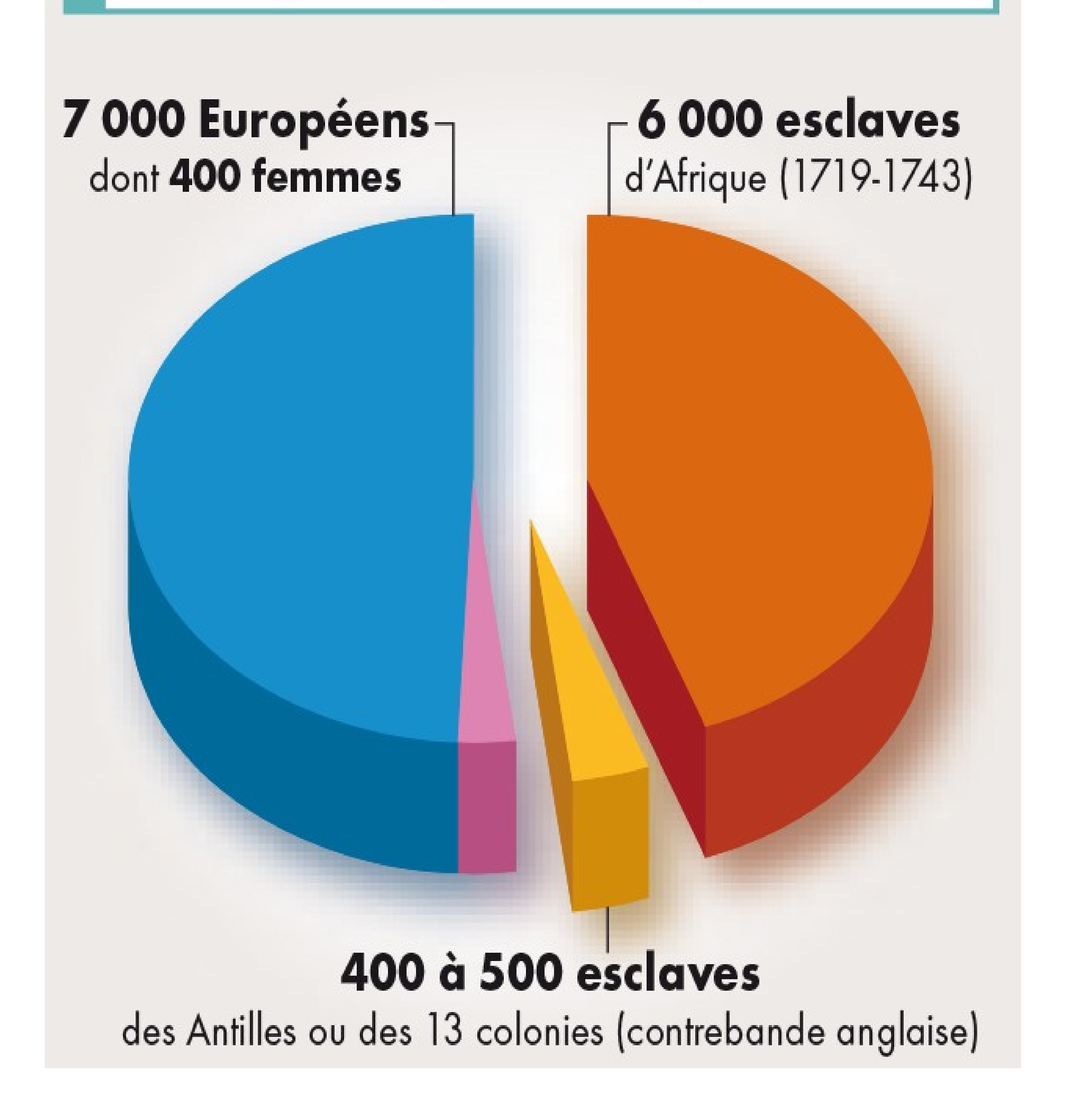
Indiens, Noirs et sang-mêlé. La réduction en esclavage des Indiens – théoriquement illégale – est restée très limitée et principalement pour les tâches domestiques réservées aux femmes. Au total, il n’y eut pas plus de 1 700 esclaves indiens durant la période française. L’esclavage des Noirs, calqué sur le modèle antillais, fut lui aussi difficile à étendre : la traite commença en direction de La Nouvelle-Orléans après 1719, sous le monopole de la Compagnie du Mississippi. Venue directement d’Afrique, elle fournit à peine 6 000 captifs à la Louisiane, chiffres sans comparaison avec les dizaines de milliers vendus aux Antilles, surtout à Saint-Domingue. S’ajoutèrent des esclaves achetés aux Antilles, par interlope le plus souvent.

Malgré cette faiblesse de la traite, la population de la basse Louisiane, où les cultures tropicales d’exportation se développaient, était de même composition que celles des îles à sucre : une minorité de Blancs (de l’ordre de 25 % à 40 %) et une majorité de Noirs ou de « sang-mêlé ». Le Code noir colbertien fut appliqué en Louisiane à partir de 1723, avec quelques adaptations. L’accroissement naturel de la population noire était beaucoup plus rapide que celui des Blancs. C’est une société de plus en plus métissée qui se mit en place dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, dont les Amérindiens formaient une composante majeure, compte tenu de leur poids démographique dans l’ensemble de la population – et malgré l’interdiction légale des mariages interraciaux depuis une ordonnance de 1735.

Un faible poids économique. La basse Louisiane occupa une place des plus modestes dans la balance commerciale française. Ses productions exportables étaient le sucre, l’indigo et le tabac. Le pays des Illinois fut, comme le Canada, pourvoyeur de fourrures, mais également de maïs et de blé destinés aux colons du Sud : c’était une agriculture de type européen, radicalement différente de celle de la zone tropicale, qui n’exportait rien vers la France.

La Nouvelle-Orléans. Le monde des villes, en Louisiane française, était réduit à sa plus simple expression et seule La Nouvelle-Orléans fut une véritable ville, bien que comptant seulement 3 200 habitants à la fin de l’époque française, soit plus de 30 % des Français de la colonie. Construite à partir de 1722, selon un plan en damier, sous l’autorité du pouvoir colonial représenté par Bienville et baptisée ainsi en l’honneur du régent, elle était

destinée à exercer la fonction de capitale de la colonie et de centre principal du commerce avec la métropole. La Mobile, première capitale, resta une modeste bourgade, de même que Bâton-Rouge.


LE PEUPLEMENT DE LA LOUISIANE FRANÇAISE (1682-1763)
7 000 Européens dont 400 femmes
6 000 esclaves d'Afrique (1719-1743)
400 à 500 esclaves des Antilles ou des 13 colonies (contrebande anglaise)



Les Indiens en Amérique du Nord

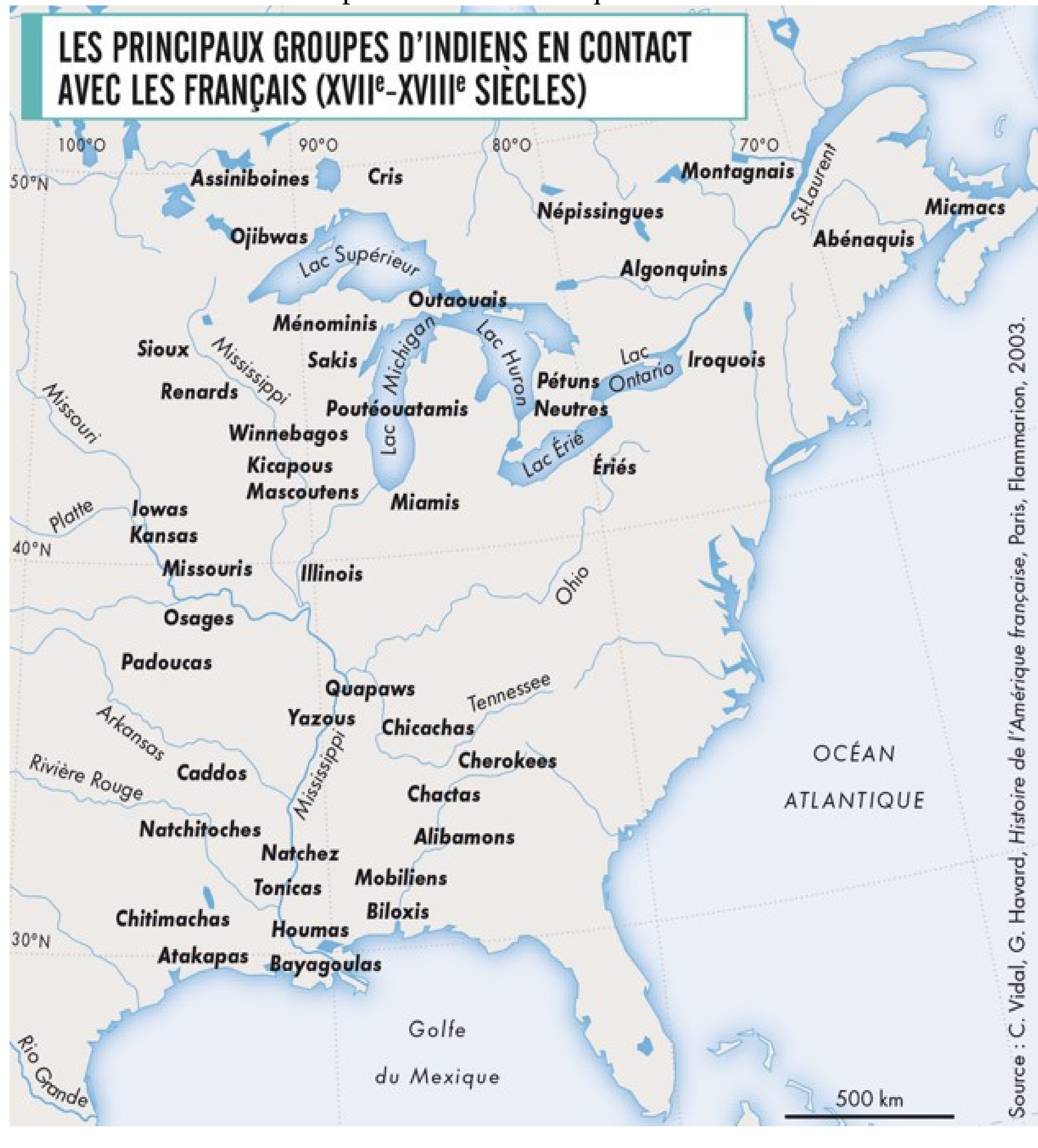
Au début du XVIIe siècle, avant l'implantation des premières colonies européennes en Amérique du Nord, seules les « Nations indiennes » – comptant sept millions de personnes environ – occupaient cet immense continent, l'Espagne n'ayant pas usé ici de son « droit à coloniser » octroyé par le traité de Tordesillas, à l'exception modeste du bas Mississippi. Sans connaître une hécatombe aussi violente et rapide que celle qui frappa les autochtones du Mexique, du Pérou, et plus encore des Antilles, les Indiens d'Amérique du Nord virent leur population s'effondrer de près de 90 % entre à la fin du XVIe siècle et celle du siècle suivant.

QUE SONT DEVENUS LES INDIENS ?

La future Nouvelle-France était habitée par des Indiens appartenant à deux familles linguistiques différentes, comprenant chacune de nombreuses nations : les Iroquois et les Algonquins. Les Iroquois, qui étaient environ 120 000 à l'arrivée des Français, et les Algonquins, près de 300 000, furent rapidement atteints par le choc bactériologique engendré par l'arrivée des Européens porteurs de maladies inconnues : variole, grippe, varicelle, rougeole, typhus, oreillons… Au milieu du XVIIe siècle, les Iroquois du Saint-Laurent avaient disparu. Un jésuite témoigne en 1662 : « La petite vérole, qui est la peste des Américains, a fait de grands dégâts dans leurs bourgades et a enlevé outre un grand nombre de femmes et d'enfants, des hommes en quantité, de sorte que leurs bourgs se trouvent presque déserts et leurs champs ne sont qu'à demi cultivés. » Malgré cet effondrement démographique, les Français ont toujours été minoritaires en Nouvelle-France, au milieu des Nations indiennes.

Dans la basse vallée du Mississippi, les Indiens étaient plus nombreux, organisés en Nations puissantes et alliées en confédérations : les Natchez, les Chatcas, qui étaient plus de 200 000, avec des villes de 20 000 à 30 000 habitants. Là encore la dépopulation, d'origine bactériologique autant que guerrière, fit des ravages terribles : 80 % des autochtones ont disparu entre le passage de Cavelier de La Salle à la fin du XVIIe siècle et le début

effectif de la colonisation vers 1720. Pourtant, le peuplement français dans cette basse Louisiane fut plus faible encore qu'en Nouvelle-France.





…

UNE COHABITATION DIFFICILE MAIS NÉCESSAIRE

Les Français, en Amérique du Nord, étaient beaucoup moins nombreux que leurs éternels rivaux britanniques mais aussi que les Indiens, tant en Nouvelle-France qu'en Louisiane.

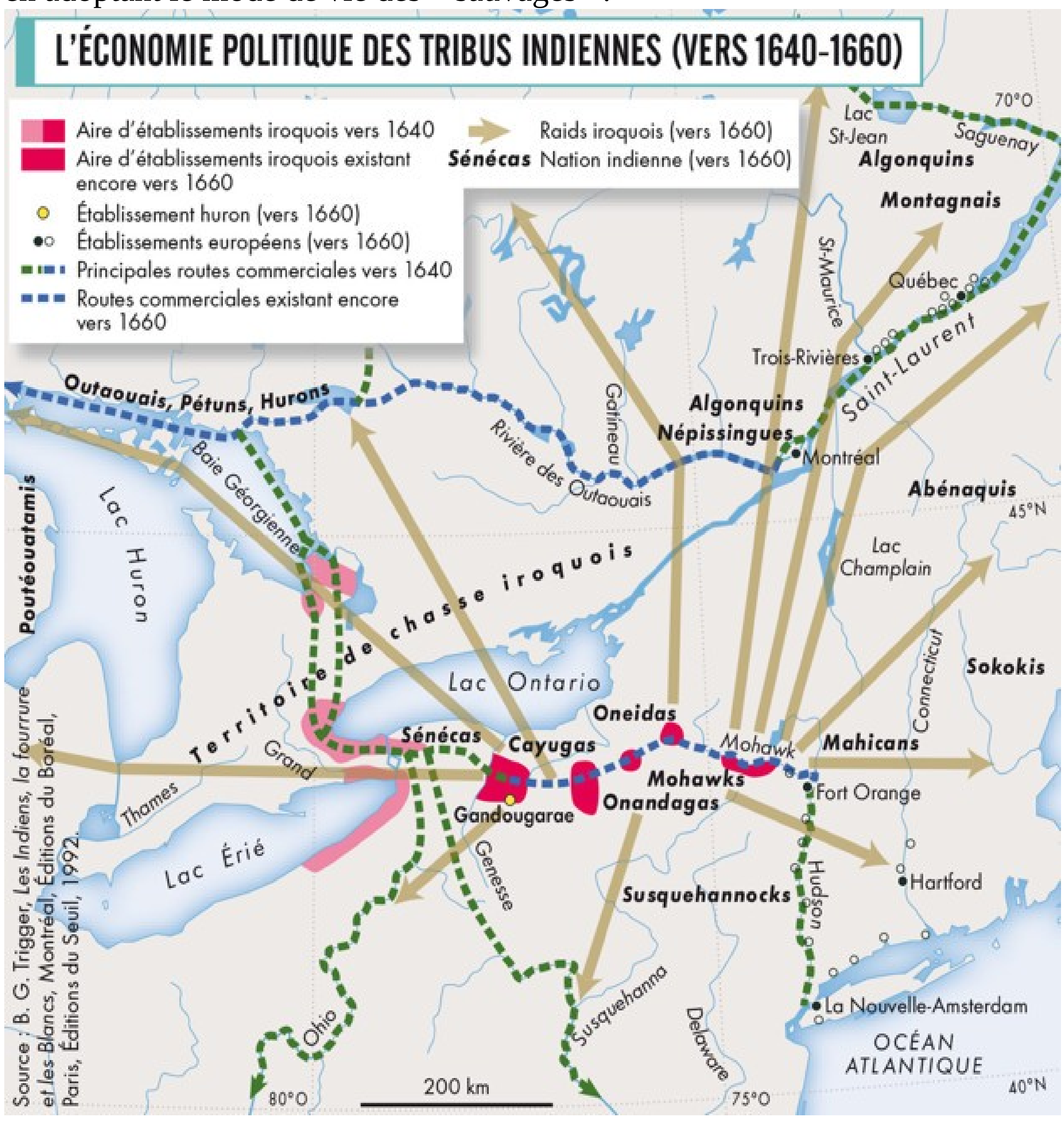
Les « alliances indiennes ». Pour contenir la poussée des Anglais, vingt fois plus nombreux dès le début du XVIIIe siècle, Indiens et Français ont fait cause commune. Ces alliances devaient peu aux prétendues « qualités colonisatrices » françaises, mais relevaient d'un empirisme bien compris. Les relations économiques avec les Indiens étaient vitales pour les Français pour deux raisons. D'une part, la fourniture des denrées alimentaires permettait aux colons éparpillés sur des centaines de kilomètres et dans des forts le long des fleuves de survivre, d'autre part le commerce des fourrures restait la seule activité exportatrice de cet immense territoire dont la mise en valeur agricole n'a véritablement commencé qu'au cours des années 1740 en basse Louisiane.

Quant aux alliances militaires, elles étaient « le soutien et le bouclier » de la Nouvelle-France, selon les termes mêmes de Bacqueville de la Potherie (1663-1736) en 1722 ; cette nécessité est encore plus impérative en Louisiane au XVIIIe siècle. À cela s'ajoute le rôle indispensable des Indiens comme guides dans ces régions inconnues des Européens.

Le rapprochement par les unions. Enfin, il ne faut pas omettre une dimension essentielle des relations entre Européens et autochtones : la place des femmes indiennes dans la vie des colons. Les unions informelles étaient systématiques : « Quoique le nombre de ceux qui entretenaient de jeunes sauvagesses pour contenter leur intempérante a considérablement diminué, il en reste assez pour scandaliser l'Église et pour avoir besoin d'un remède efficace » (père Raphaël, 18 mai 1726). Malgré les mesures répressives, les relations interraciales furent généralisées, y compris par des mariages, dont relevait un tiers de ceux enregistrés dans les Illinois. Quant au métissage qui en était le fruit, il est très difficile à mesurer car les registres de baptêmes ne mentionnent que rarement la « couleur » de l'enfant, mais des estimations partielles montrent des taux de naissances d'enfants métis de l'ordre de 40 % à 80 % : c'était l'inévitable résultat de la grande faiblesse de la population féminine européenne, surtout en Louisiane. « Il faut dire qu'il n'y avait qu'une seule Française, de sorte que ces jeunes officiers fréquentaient assez volontiers les sauvagesses », témoigne un administrateur en Louisiane.

De fait, et malgré les réticences des autorités, notamment religieuses, les alliances matrimoniales finirent par être conçues à la fois comme un moyen de gouvernement et comme la meilleure façon de peupler la colonie, faute de femmes blanches en nombre suffisant. Cependant, de telles unions légales

n’étaient possibles que si la « sauvagesse » avait été préalablement convertie et baptisée. « Civiliser » – c’est-à-dire christianiser – les sauvagesses demeurait bien un des objectifs de la colonisation. Le bilan fut maigre : les unions illégitimes restèrent de loin les plus nombreuses, et elles se traduisaient presque toujours par le départ du colon vers les terres indiennes en adoptant le mode de vie des « sauvages ».



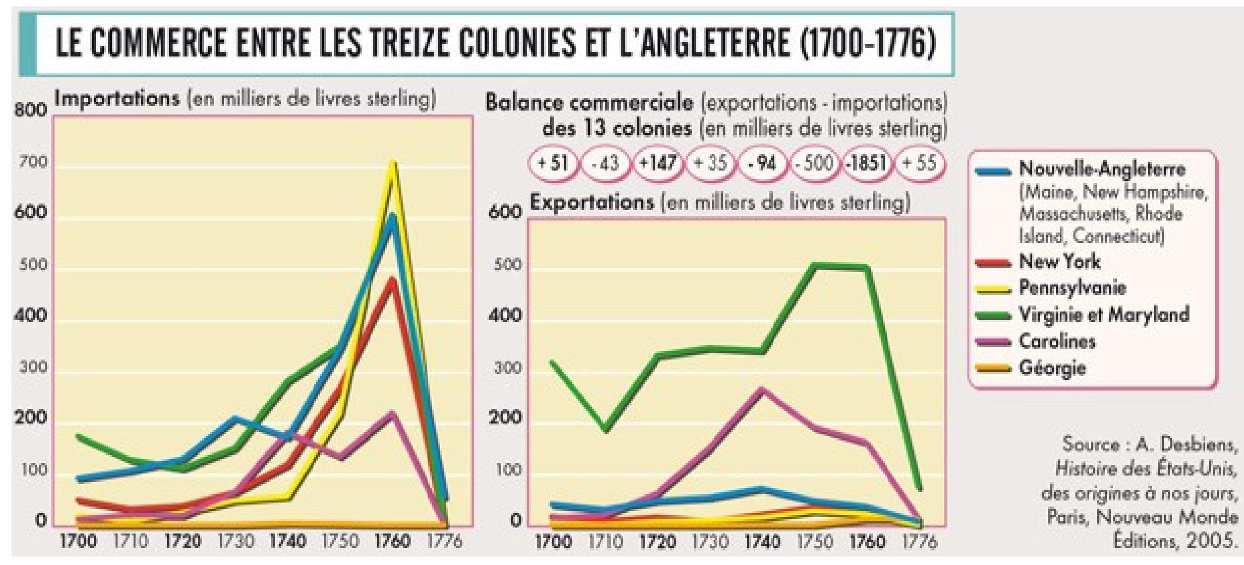
L’Amérique du Nord britannique (I) : le territoire et son économie

Au XVIe siècle, la couronne britannique s’était tenue à l’écart de l’aventure atlantique des puissances ibériques et n’avait même pas tenté, comme la France de François Ier, de se faire une place modeste sur le nouveau continent. C’est seulement dans le premier tiers du XVIIe siècle qu’elle opta pour une colonisation américaine, profitant du recul de la domination espagnole. Dès lors l’Angleterre, se hissant au rang de grande puissance coloniale, prit progressivement possession de la quasi-totalité de la façade est de l’Amérique du Nord, entre la Floride, théoriquement espagnole, et la vallée du Saint-Laurent, alors solidement tenue par les Français.

LA FORMATION DES TREIZE COLONIES

Après de nombreux échecs dans la quête de la voie maritime du nord vers Cathay (la Chine), c’est à l’extrême fin du XVIe siècle que les Britanniques, sous l’impulsion de la reine Élisabeth Ire, décident d’implanter un peuplement en Amérique du Nord. La voie est libre sur une immense partie du continent, puisque les Espagnols et les Portugais ont soit renoncé, soit échoué et que les Français s’installent sur le Saint-Laurent.

En 1584, une expédition commandée par Walter Raleigh (1552-1618) pénètre dans la baie de la Chesapeake, explore la côte et donne à la région le nom de Virginie, en l’honneur de la reine restée vierge. Malgré cet échec – la petite population anglaise laissée sur place n’a pas survécu –, la direction est prise. En 1606, deux compagnies de Virginie sont créées avec pour objectif d’envoyer des colons en Amérique ; en 1607, la colonie de Virginie est fondée, la ville de Jamestown édifiée, une implantation réussie, malgré les maladies, le manque de nourriture et l’isolement, en grande partie grâce à l’aide des Indiens. À partir de ce premier établissement colonial, la Grande-Bretagne installe en moins de cinquante ans des colons tout le long de la côte jusqu’aux confins du Canada français : les treize colonies ainsi fondées formaient un bloc continu du nord au sud, limité à l’est par l’océan et à l’ouest par les Appalaches.



EN MARCHE VERS LA LIBERTÉ

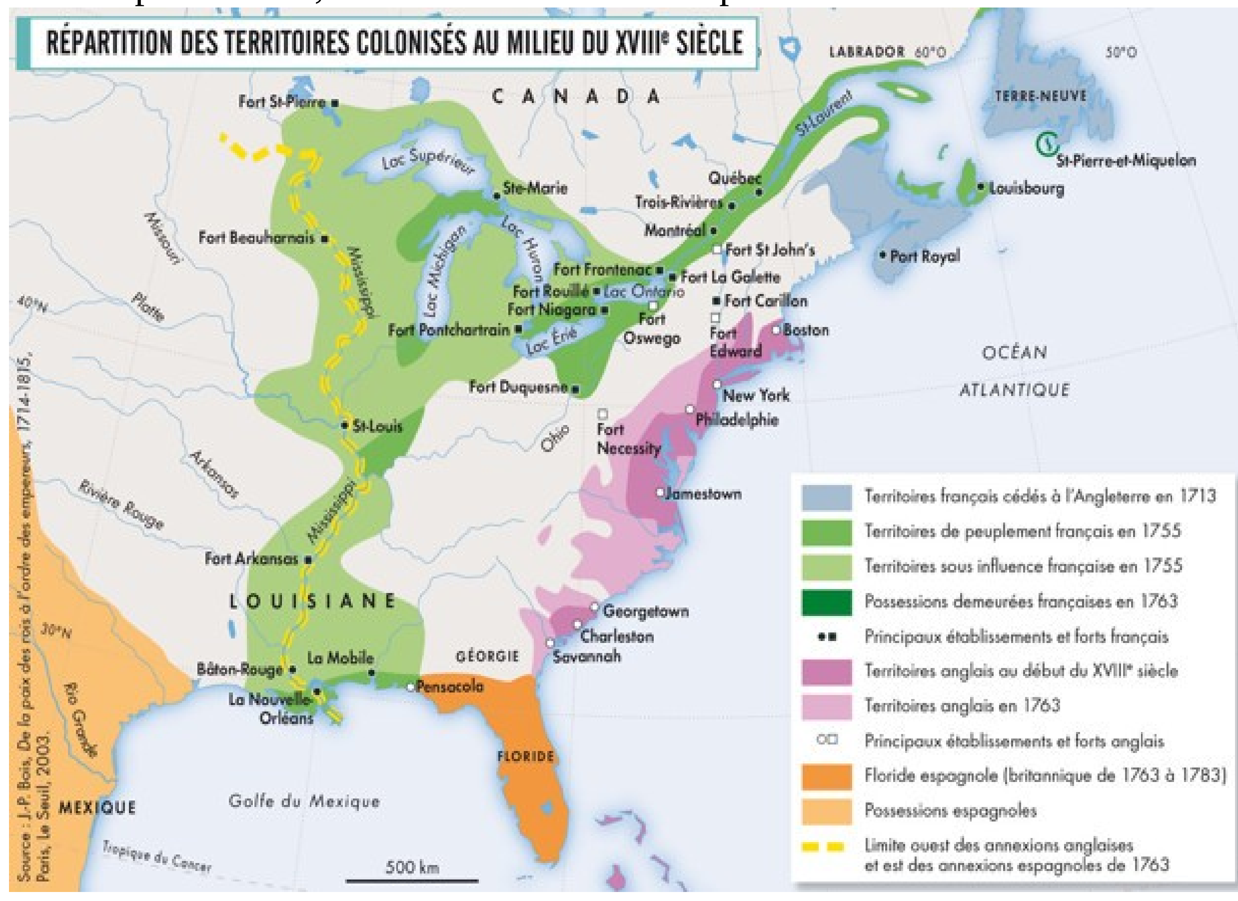
Le commerce extérieur des treize colonies est une clé pour comprendre la rupture avec l'Angleterre. Le Nord se comportait comme un État quasi autonome, ayant perdu l'essentiel des caractéristiques économiques d'une colonie. Le Sud présentait, à l'opposé, les traits d'une économie coloniale tropicale tournée vers la métropole.

…

L'AGRICULTURE, UNE ORIENTATION DÉCISIVE

Rapidement, les colons britanniques, d'abord aventuriers et chercheurs d'or, se sont transformés en cultivateurs pour produire leur nourriture. Un changement profond s'opérait ainsi dans le mouvement colonisateur européen en Amérique. En effet, les colons trouvèrent là des sols et un climat bien différents de ceux des colonies tropicales et du Canada , des conditions naturelles assez proches de celles de l'Europe, même si les hivers y étaient plus rigoureux. Cette mutation agricole fut d'autant plus facile qu'à cette époque – le milieu du XVIIe siècle –, la société rurale anglaise connaissait de brusques mutations : le mouvement des « enclosures » chassait les paysans pauvres et sans terre vers les villes où ils devenaient manouvriers, mendiants ou vagabonds, et… disponibles pour l'aventure américaine.

L’enracinement de cette population fut avant tout rural et agricole : c’est une société paysanne qui s’est créée, alors unique en Amérique. Mais aux cultures vivrières essentielles, bientôt exportées, les colons ont ajouté une série de cultures typiquement coloniales, destinées à l’exportation : le tabac fut la denrée américaine par excellence (quelques milliers de livres exportées au milieu du XVIIe siècle pour atteindre plus de 80 000 livres en 1780), avant l’implantation dans les colonies du sud du sucre, puis du coton. Ainsi, à une économie paysanne traditionnelle s’est superposée une agriculture de plantation à vocation exportatrice, reposant sur le travail d’esclaves noirs achetés par la traite, selon le schéma bien en place au Brésil et aux Antilles.

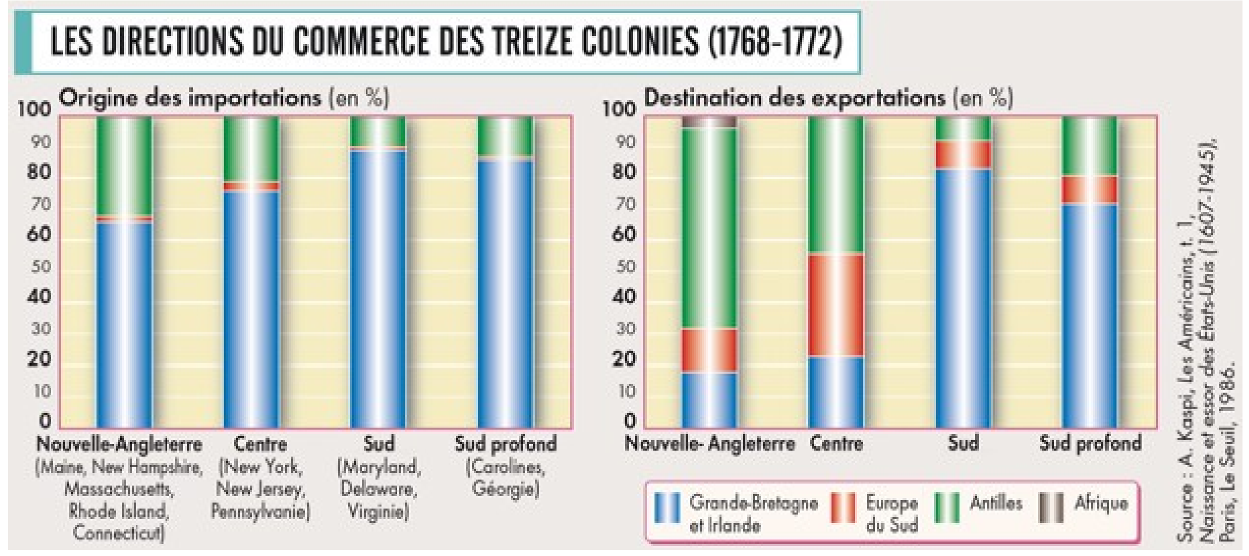


…

UN COMMERCE DIFFÉRENCIÉ ET VITE PROSPÈRE

En tant que « colonies », et malgré une croissance démographique et une économie qui les différenciaient des colonies de l’Amérique ibérique ou des

Antilles, ces treize territoires étaient étroitement soumis à la Grande-Bretagne qui entendait s'assurer de la totalité de leurs échanges.
Les importations (outils, armes, textiles, produits de luxe…) venaient dans leur immense majorité de Grande-Bretagne ou des Antilles britanniques alors en pleine expansion : Jamaïque, Barbade, etc.
Les exportations partaient vers des destinations différentes selon leur nature : les productions tropicales du sud étaient acheminées à plus de 80 % vers les ports britanniques, alors que celles des colonies du nord et du centre devaient nourrir et équiper les colons et les esclaves des Antilles anglaises. Cette relative proximité géographique fut un incontestable avantage pour les colons de Jamaïque par rapport aux Français de Saint-Domingue, qui devaient importer nourriture et équipement des ports de France.



L'OPPOSITION NORD-SUD

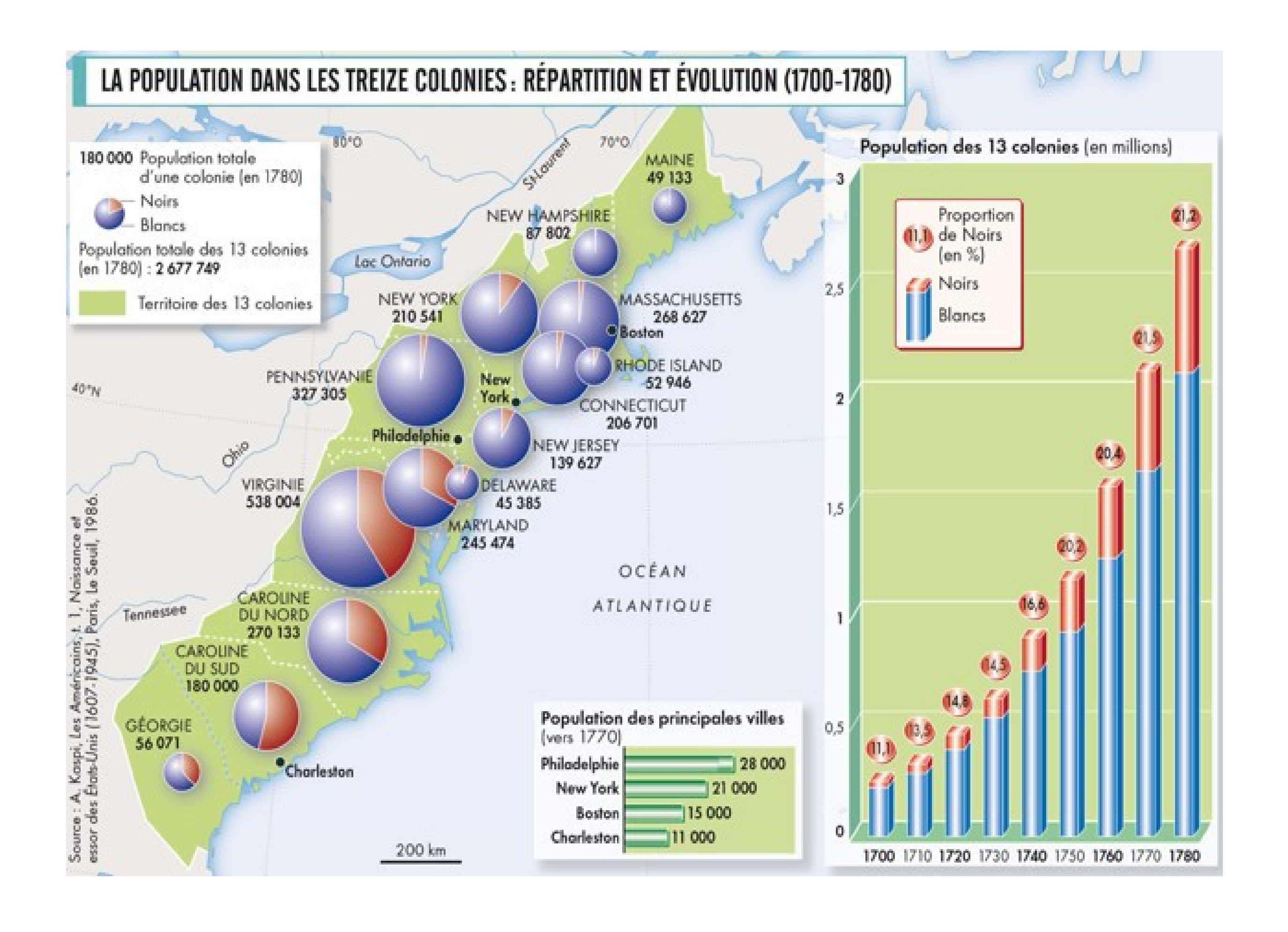
Les colonies de Nouvelle Angleterre exportaient peu vers la métropole, car elles produisaient des biens comparables à ceux de la Grande Bretagne, alors que les îles de la Caraïbe importaient des produits manufacturés venant des treize colonies. À l'opposé, le Sud exportait ses productions – tropicales surtout vers l'Angleterre.

L’Amérique du Nord britannique (II) : population, éducation, religions

Du XVIIe au XVIIIe siècle, les treize colonies britanniques d’Amérique du Nord ont connu une croissance démographique fulgurante. Elles ont, en même temps, construit un système politique et une économie qui s’éloignaient sensiblement du schéma colonial classique de l’époque. Certes, le Sud reposait de plus en plus sur la plantation esclavagiste, sur le modèle caribéen, mais la dynamique du développement était celle des colonies du Nord, peuplées de Blancs, souvent petits propriétaires indépendants qui ne devaient pas leur mode de vie au système colonial en place ailleurs aux Amériques.

POPULATION BLANCHE ET NOMBRE D’ESCLAVES

Vers 1620, la Virginie était peuplée d’à peine 350 colons ; vers 1700, les treize colonies comptaient plus de 250 000 Britanniques pour atteindre plus de deux millions en 1770. Cette croissance spectaculaire est due à la fois à une forte émigration et à un accroissement naturel nettement supérieur à celui de l’Europe d’alors, avec une mortalité plus faible (entre et 20 ‰ et 30 ‰) et une natalité allant jusqu’à 50 ‰.
L’Afrique fut l’origine la plus importante du peuplement de ces territoires : en 1770, il y avait 450 000 esclaves noirs dans les treize colonies, ce qui en faisait l’une des trois plus fortes concentrations esclavagistes des Amériques, après le Brésil et la partie française de Saint-Domingue. Cette population d’origine africaine était massivement concentrée dans les colonies du Sud, mais aucune des autres colonies n’ignorait la présence d’esclaves à l’époque britannique, pas même la Nouvelle-Angleterre. Toutefois, aucune colonie n’eut alors une population noire supérieure à 50 % de la population totale, à la différence des sociétés coloniales antillaises où cette proportion dépassait 80 %.



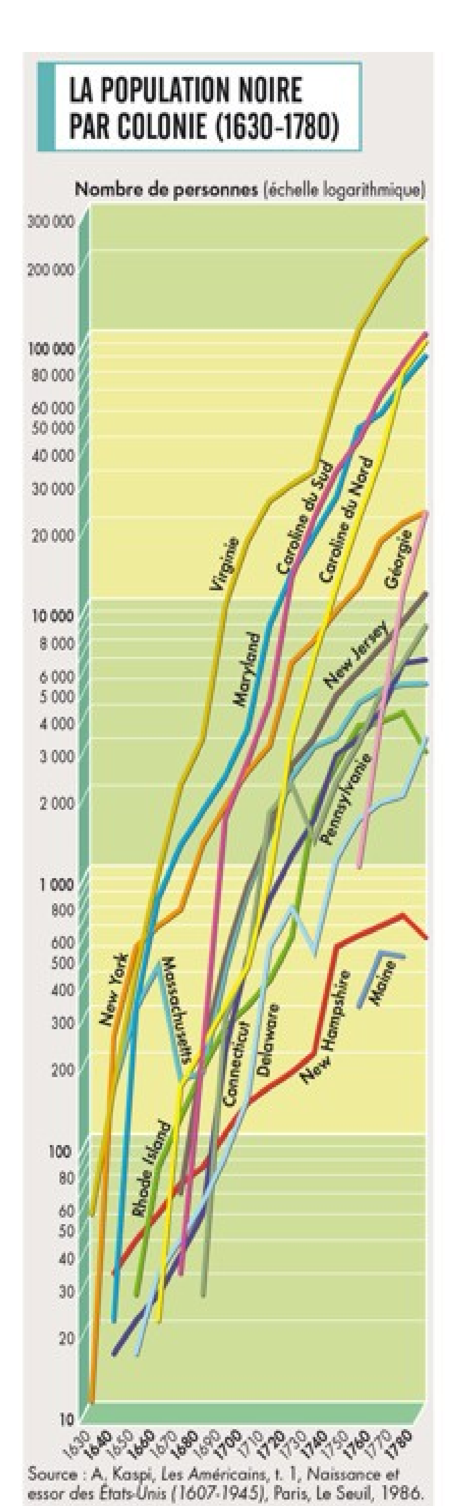
...

LES RELIGIONS

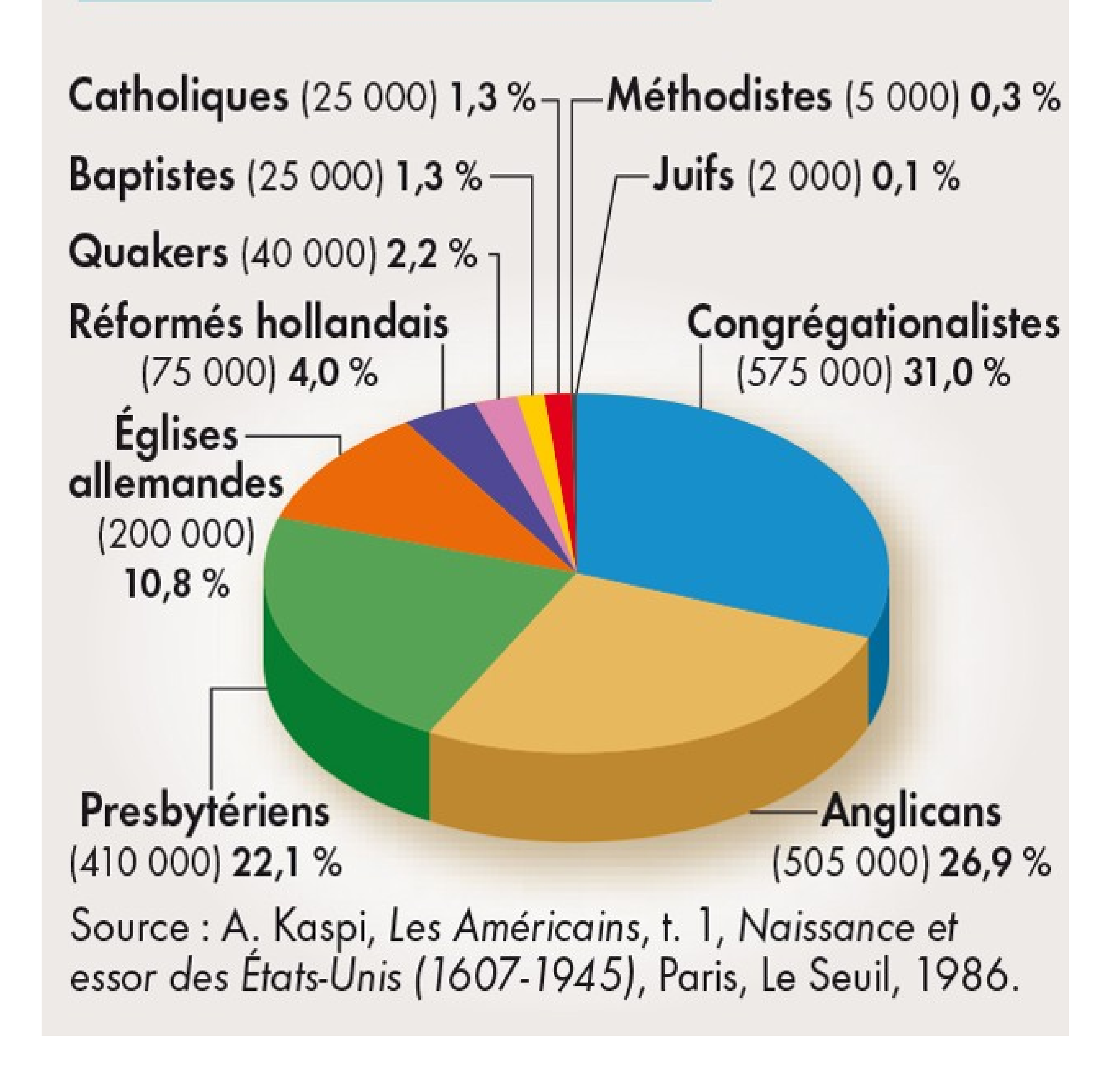
Même si l’épisode des pèlerins du Mayflower en 1620 ne résume pas l’histoire des relations entre création d’une colonie et tolérance religieuse, cet acte fondateur fut érigé en mythe par une partie des émigrants ultérieurs.

La volonté de faire des colonies des asiles de tolérance eut pour résultat l’extrême diversité des religions dans les treize colonies. Les anglicans, pourtant appartenant à la religion officielle de la métropole, représentaient à peine plus d’un quart de la population à la fin de la période anglaise. Les réformés de toutes obédiences étaient plus nombreux : presbytériens, réformés allemands, quakers, congrégationalistes, méthodistes, baptistes, réformés hollandais et huguenots français. On comptait aussi des catholiques et des juifs, ces derniers interdits dans la plupart des autres colonies européennes.

Cette extrême diversité religieuse ne doit pas conduire à une vision idyllique des sociétés coloniales d’Amérique britannique : la juxtaposition de toutes ces religions n’excluait pas que chacune d’entre elles se comporte de façon tyrannique envers ses membres. La tolérance était envers les autres et l’ultrarigidité tenait lieu de mode de gouvernement à l’intérieur de ces multiples Églises, dont la plus stricte fut celle des puritains de Boston.



Source : A. Kaspi, *Les Américains*, t. 1, Naissance et essor des États-Unis *(1607-1945)*, Paris, Le Seuil, 1986.


LE RECENSEMENT RELIGIEUX EN 1775
Catholiques (25 000) 1,3 %
Méthodistes (5 000) 0,3 %
Baptistes (25 000) 1,3 %
Juifs (2 000) 0,1 %
Quakers (40 000) 2,2 %
Réformés hollandais (75 000) 4,0 %
Congrégationalistes (575 000) 31,0 %
Églises allemandes (200 000) 10,8 %
Presbytériens (410 000) 22,1 %
Anglicans (505 000) 26,9 %
Source : A. Kaspi, *Les Américains*, t. 1, *Naissance et essor des États-Unis (1607-1945)*, Paris, Le Seuil, 1986.

...

L'ÉDUCATION

La colonisation britannique en Amérique du Nord se caractérise par un fait majeur, qui a structuré la société, les mentalités et le système éducatif : la religiosité des migrants, massivement protestants, mais aussi de diverses communautés souvent en rupture avec l'Église anglicane officielle. Chaque communauté religieuse a pris l'habitude de s'administrer de manière autonome, dans chaque bourgade où le conformisme moral est la norme imposée : celui qui s'écarte de la religion, dans tous les aspects de la vie, est aussitôt mis au ban du groupe. La vie communautaire, très développée, aboutit à un contrôle sévère des mœurs de chacun et donc à la prise en charge de l'éducation, à tous les niveaux.

Ainsi, le système éducatif des treize colonies a-t-il été très précoce, au regard de ce qui existait dans les colonies françaises ou espagnoles à la même époque. D'abord, les Puritains fondèrent les premiers collèges, futures universités, comme Harvard dès 1636 ; puis les Anglicans créèrent le collège William and Mary en 1693. Les autres congrégations multiplièrent ensuite les fondations d'enseignement supérieur comme Yale en 1701, Princeton en 1746, Columbia en 1754, pour ne citer que les exemples les plus célèbres. L'exception à cette mainmise religieuse sur les institutions supérieures fut Philadelphie, où l'Académie fondée sous l'égide de Benjamin Franklin (1706-1790) en 1754 n'était pas confessionnelle mais offrait aux élèves un vaste panorama d'études avec l'arithmétique et les mathématiques (comptes marchands, géométrie, algèbre, arpentage, jaugeage, navigation, astronomie, dessin en perspective), mais également la philosophie naturelle, ainsi que les langues (latin, grec, anglais, français et allemand), l'histoire, la géographie, la logique et la rhétorique. Ces institutions restaient réservées aux garçons blancs, excluant les filles, les « gens de couleur » et les esclaves.

ÉDUCATION SUPÉRIEURE ET GROUPES RELIGIEUX

	Institution (nom actuel)	Religion	Fondation
1	**Harvard**	Congrégationaliste	1636
2	**William and Mary**	Anglican	1693
3	**Yale**	Congrégationaliste	1701
4	**College of New Jersey** (Princeton)	Presbytérien	1746
5	**Academy of Philadelphia** (University of Pennsylvania)	Non confessionnelle	1751
6	**King's College** (Columbia)	Non confessionnelle	1754
7	**Rhode Island College** (Brown)	Baptiste	1764
8	**Queen's College** (Rutgers)	Hollandais réformés	1766
9	**Dartmouth College**	Congrégationaliste	1769

MAINE
9 **Hanover**
NEW HAMPSHIRE
1 **Cambridge**
MASSACHUSETTS
R. I.
7 **Providence**
NEW YORK
CONN.
3 **Killingworth** (puis New Haven)
PENNSYLVANIE
6 **New York**
8 **New Brunswick**
4 **Princeton**
Philadelphie
5
NEW JERSEY
40°N
DELAWARE
MARYLAND
OCÉAN ATLANTIQUE
VIRGINIE
2 **Williamsburg**
70°O
200 km

Source : A. Desbiens, *Histoire des États-Unis, des origines à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005.



Les Indes orientales jusqu’en 1763

D’abord domaine réservé des Portugais qui y avaient établi un véritable empire maritime au cours du XVIe siècle, les Indes orientales furent progressivement dominées par les Hollandais puis par les Britanniques. À la fin du XVIIe siècle, la France afficha avec la fondation de la Compagnie des Indes orientales ses ambitions commerciales dans la région, de Madagascar aux côtes de l’Inde, en passant par les Mascareignes. Le XVIIIe siècle vit ainsi s’affronter les ambitions des puissances atlantiques au-delà du cap de Bonne-Espérance. La guerre de Sept Ans (1756-1763) fut à la fois l’apogée de cet affrontement et sa fin, suite à la victoire britannique.

DE L’EMPIRE RÊVÉ DE DUPLEIX AUX COMPTOIRS

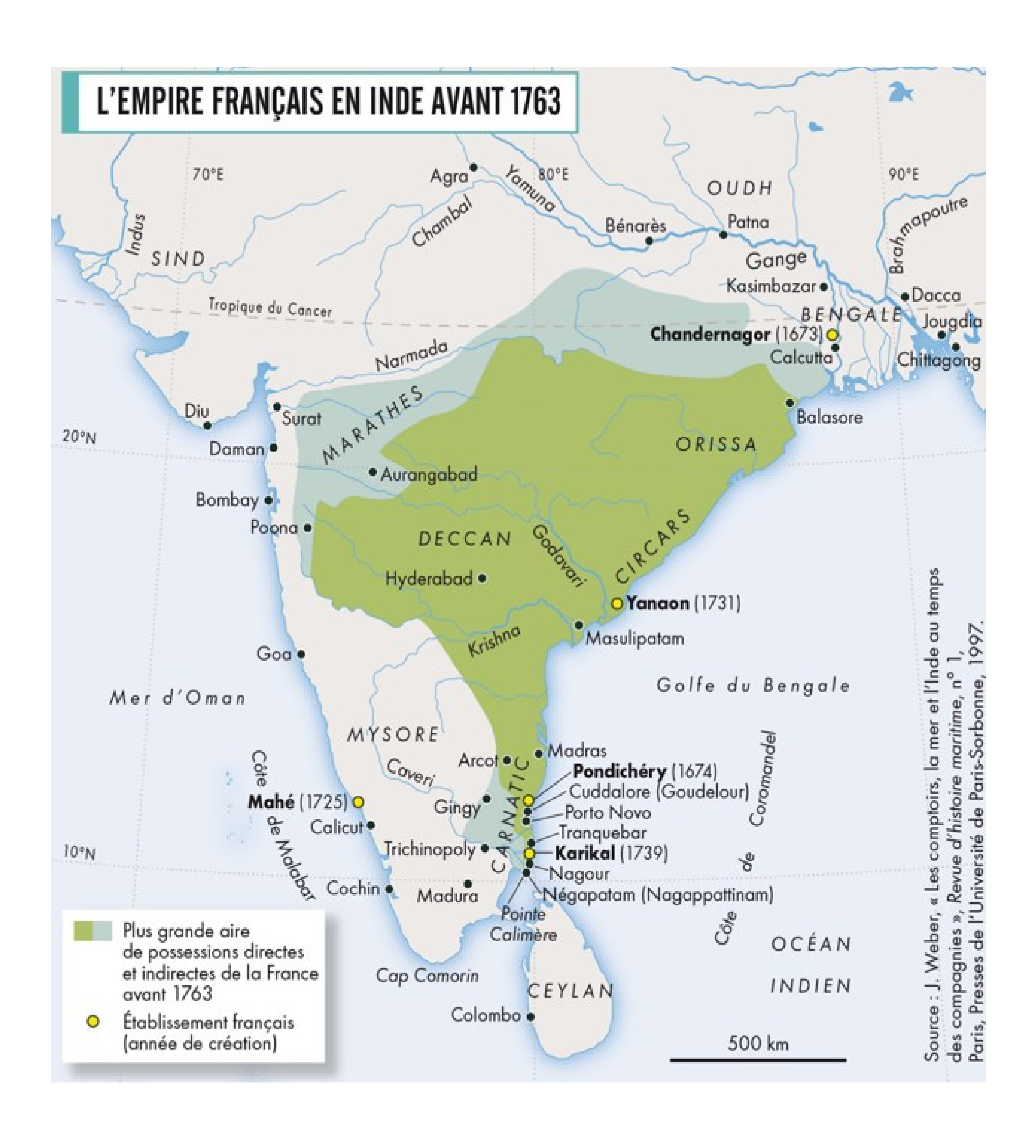
Dès le début du XVIIIe siècle, la présence portugaise dans les comptoirs de l’Inde s’estompait, faute de moyens navals suffisants, seule Goa conservant une activité, mais des plus réduites. À ce moment, le pouvoir moghol qui dominait l’Inde depuis deux siècles se désagrégeait. Cette modification des équilibres internes offrit une opportunité nouvelle aux puissances européennes.

La France dans l’aventure indienne. À la fin du XVIIe siècle, l’Angleterre avait déjà tenté une incursion, mais connu un échec cuisant, en 1688 (sir John Child). Le contexte fut plus favorable aux Français : en 1738 le comptoir de Karikal passa sous contrôle français. Bien implantée à Pondichéry depuis 1674 et à Chandernagor, la France paraissait alors la grande puissance européenne, dont les souverains locaux cherchaient l’alliance.

Joseph François Dupleix (1697-1763). Directeur de la Compagnie des Indes, il incarna au plus haut point cette ambition indienne : gouverneur des comptoirs français de l’Inde à partir de 1743, il lança une grande politique de construction d’un empire français sur le continent indien, d’une part pour permettre à la Compagnie des Indes de s’approvisionner au mieux à l’intérieur, d’autre part pour éviter la sortie du numéraire, des piastres espagnoles principalement, nécessaire à l’achat des tissus et du poivre

importés en France. Enfin, s’emparer de l’Inde était une façon d’empêcher l’Angleterre de s’y installer. Dupleix utilisa au mieux ses connaissances raffinées des sociétés indiennes, suivit les conseils des meilleurs spécialistes français de la région, notamment les pères jésuites. Il mena sa politique indienne sans attendre les ordres de Versailles, plaçant souvent la monarchie devant le fait accompli. Mettant à profit la complexité des luttes internes, Dupleix prit le contrôle, à partir de 1750, de la quasi-totalité du Deccan, exerçant une autorité de type féodal sur l’ensemble des alliés indiens. Dupleix avait édifié, presque à titre personnel, un immense empire français, alors que la Compagnie des Indes et la monarchie elle-même ne le souhaitaient pas. Cette ambiguïté lui fut fatale : au lieu de chercher une paix stable favorable au commerce, il avait semé la guerre. Il fut désavoué par le gouvernement de Louis XV, destitué en août 1754 et rappelé en France. Un accord passé avec l’Angleterre stipula que les deux puissances renonçaient à leurs acquisitions à l’intérieur de l’Inde. C’était la fin du « rêve de Dupleix ».

Seuls les comptoirs demeurèrent. Pondichéry, Chandernagor, Karikal et Yanaon sur la côte de Coromandel, Mahé sur celle de Malabar restaient des centres d’échanges commerciaux, non des points d’appui pour une nouvelle pénétration intérieure, *statu quo* qui dura jusqu’au milieu du XXe siècle. Pondichéry, véritable centre de la présence française en Inde, fut doté de fortifications à la Vauban, d’une double enceinte avec quatorze bastions défensifs, de maisons religieuses, d’un hôpital et d’un hôtel des monnaies, signe visible de son pouvoir régalien sur l’ensemble des possessions françaises de l’Inde.


L'EMPIRE FRANÇAIS EN INDE AVANT 1763
70°E
80°E
90°E
20°N
10°N
Agra
Yamuna
Chambal
OUDH
Bénarès
Patna
Gange
Brahmapoutre
Indus
SIND
Tropique du Cancer
Kasimbazar
Dacca
BENGALE
Jougdia
Chandernagor (1673)
Calcutta
Chittagong
Narmada
Diu
Surat
MARATHES
Balasore
Daman
ORISSA
Aurangabad
Bombay
Poona
DECCAN
Godavari
CIRCARS
Hyderabad
Yanaon (1731)
Masulipatam
Krishna
Goa
Golfe du Bengale
Mer d'Oman
MYSORE
Madras
Arcot
Pondichéry (1674)
Caveri
Côte de Malabar
Mahé (1725)
Cuddalore (Goudelour)
Gingy
Porto Novo
Calicut
Tranquebar
Trichinopoly
CARNATIC
Karikal (1739)
Nagour
Côte de Coromandel
Cochin
Madura
Négapatam (Nagappattinam)
Pointe Calimère
OCÉAN INDIEN
Plus grande aire de possessions directes et indirectes de la France avant 1763
Établissement français (année de création)
Cap Comorin
CEYLAN
Colombo
500 km
Source : J. Weber, « Les comptoirs, la mer et l'Inde au temps des compagnies », Revue d'histoire maritime, n° 1, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1997.

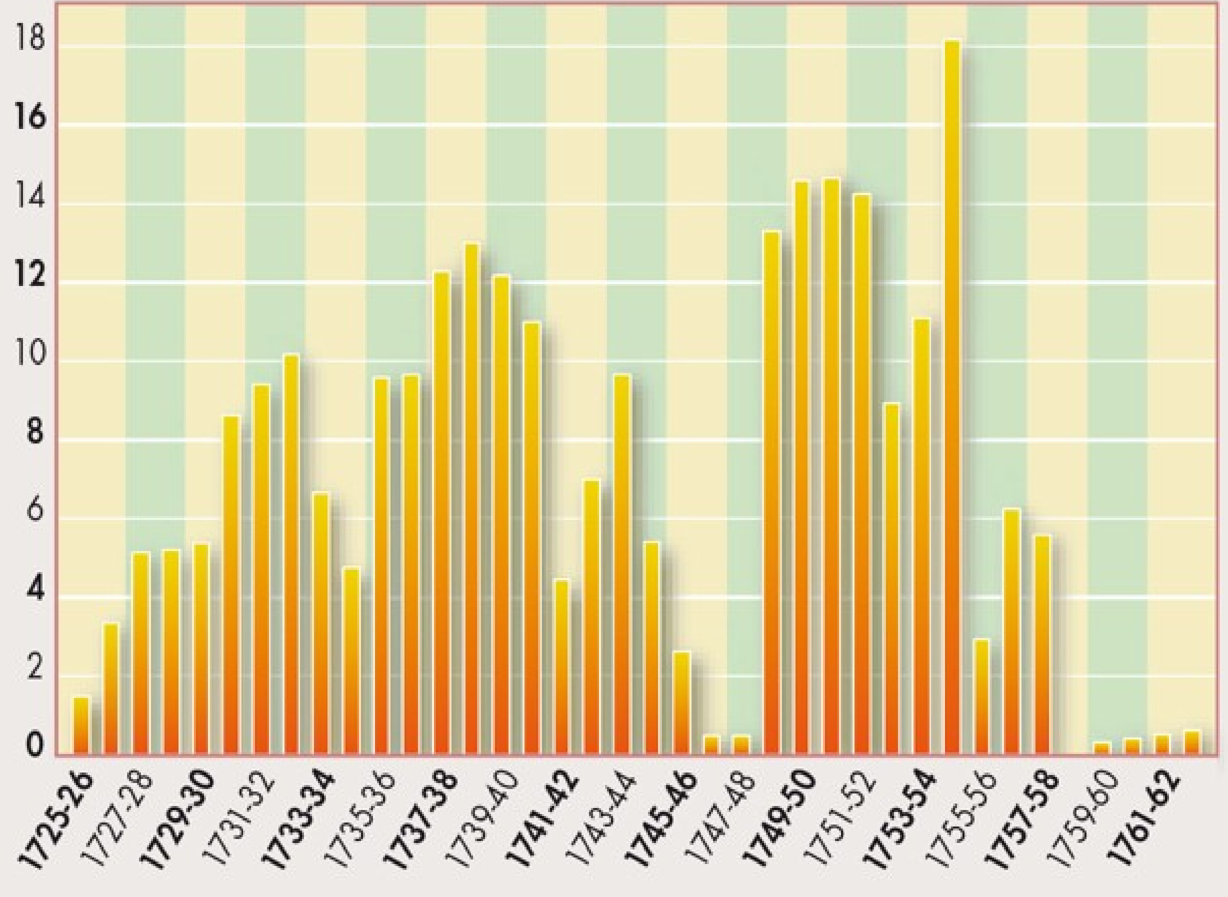


…

UN COMMERCE FLORISSANT MAIS CONTESTÉ

Le commerce des Indes orientales différait de celui d'Occident. D'une part, il fut longtemps sous le régime des compagnies à privilèges ou à monopole, ce qui excluait les négociants des autres compagnies ou les armateurs individuels. Pour la France, le monopole de la Compagnie des Indes resta en vigueur jusqu'en 1769, puis fut rétabli en 1785, avant sa suppression définitive au début de la Révolution.

D’autre part, ce commerce était avant tout constitué d’importations de produits manufacturés (toiles et soieries) payés principalement en argent, sous forme de piastres espagnoles. Ainsi, le solde net du commerce des Indes orientales revenait-il à une exportation massive des précieux métaux venus des Amériques, via Cadix, et à une entrée en France de marchandises fabriquées en Orient qui venaient en concurrence des productions des manufactures ou des artisans français. Commerce certes fructueux pour les intermédiaires qui s’y adonnaient, mais dénoncé comme pervers puisqu’il provoquait la sortie d’argent tant recherché par ailleurs et concurrençait le « travail national ».



Source : P. Haudrère, *La Compagnie française des Indes au XVIIIe siècle*, Paris, Les Indes savantes, 2005.

PRODUITS DE LUXE CONTRE MÉTAUX PRÉCIEUX

Le commerce des Indes orientales consistait à acheter des produits manufacturés (tissus, porcelaines, soies...) en les payant avec des métaux précieux. Celui des Indes occidentales reposait sur l'achat d'esclaves payés par des marchandises manufacturées en Europe, puis sur l'importation en France de denrées coloniales.

La redistribution des colonies après la guerre de Sept Ans

La guerre de Sept Ans peut être considérée comme la « première guerre mondiale », en ce sens qu'à partir d'un conflit classiquement intra-européen, elle se transporta rapidement sur tous les océans où les deux principaux belligérants, la Grande-Bretagne et la France, rejointe par l'Espagne en 1762, avaient des colonies, des flottes de guerre et des ambitions contradictoires. Le théâtre des opérations, hors Europe où la Prusse, alliée à l'Angleterre, affrontait l'Autriche, se répartit sur deux grands ensembles : l'Amérique du Nord et l'archipel caraïbe, d'une part, l'océan Indien et le sous-continent indien, d'autre part ; et, *in extremis*, les Philippines.

LE TRAITÉ DE PARIS EN 1763

Après sept années d'affrontements, les puissances, lourdement endettées et affaiblies économiquement, y compris les vainqueurs (Grande-Bretagne et Prusse), décidèrent de cesser les opérations militaires et de négocier. L'aboutissement des tractations fut signé à Paris le 10 février 1763.

La Grande-Bretagne sortait grand vainqueur : désormais, la Royal Navy n'avait plus de véritable rivale sur les routes maritimes internationales, la France ayant été battue partout. Une ère nouvelle s'ouvrait, celle de la prépondérance navale anglaise pour près de cent cinquante ans, à l'exception de brèves périodes de rééquilibrage momentané des forces.

LA GUERRE DE SEPT ANS (1756-1763) ET SES IMPLICATIONS COLONIALES

1754	***Jusqu'en 1756.*** Série d'affrontements en Amérique du Nord entre nations indiennes, Anglais et Français.
1756	***16 janvier.*** Convention de Westminster : alliance entre Frédéric II de Prusse et George III d'Angleterre. ***1er mai.*** « Traité de Versailles » : alliance entre Louis XV et Marie-Thérèse d'Autriche, auxquels se joint bientôt Élisabeth de Russie. ***Juin.*** Déclaration officielle de guerre entre l'Angleterre et la France. ***16 juin.*** Conquête de Minorque (possession anglaise) par les Français. ***14 août.*** Prise du Fort Oswego par les Franco-Canadiens. ***29 août.*** Invasion de la Saxe (alliée de l'Autriche) par Frédéric II de Prusse. ***15 octobre.*** Capitulation de la Saxe. **Les protagonistes** D'un côté : France, Autriche, Espagne, Suède, Russie et Saxe. De l'autre : Angleterre et Prusse.
1757	***Mars.*** Entrée en guerre de la Suède aux côtés des Franco-Autrichiens. ***Juin.*** Victoire anglaise sur les Français et les Indiens à la bataille de Plassey (Inde) : la Compagnie des Indes orientales britannique devient la première puissance du Bengale. ***5 novembre.*** Victoire prussienne sur les Franco-Autrichiens à Rossbach (Saxe). ***6 décembre.*** Victoire prussienne sur les Autrichiens à Leuthen (Silésie).
1758	***26 juillet.*** Capitulation de la forteresse de Louisbourg : les Britanniques accèdent alors à la vallée du Saint-Laurent (Canada).
1759	***Février.*** Victoire anglaise sur les Français à Madras (Inde). ***Mai.*** Conquête de la Guadeloupe (possession française) par les Anglais. ***18-19 août.*** Victoire navale anglaise sur les Français au large du Portugal. ***17 septembre.*** Reddition de Québec après deux mois de combat contre les Anglais (bataille dite des Plaines d'Abraham, perdue par les Français le 13 septembre). ***20 novembre.*** Victoire navale des Anglais sur les Français au large de Belle-Isle (Canada).
1760	***8 septembre.*** Capitulation de Montréal : le Canada est entièrement sous contrôle britannique.
1761	***16 janvier.*** Reddition des Français de Pondichéry (Inde). ***15 août.*** « Pacte de famille » entre les Bourbons de France, d'Espagne, de Naples et de Parme.
1762	***Janvier.*** Conquête de la Martinique (possession française) par les Anglais. ***2 janvier.*** Déclaration de guerre de l'Espagne contre l'Angleterre. ***3 novembre.*** Préliminaires de paix signés à Fontainebleau par les souverains d'Angleterre, de France et d'Espagne.
1763	***10 février.*** Traité de Paris entre George III d'Angleterre, Louis XV et Charles III d'Espagne. La portée de ce traité est avant tout coloniale. La France perd le Canada, mais préserve l'essentiel de ses possessions aux Antilles. « L'empire français des Indes » esquissé par Dupleix disparaît, seuls cinq comptoirs restent à la France : Chandernagor, Pondichéry, Yanaon, Karikal et Mahé. Les Mascareignes (île de France, île Bourbon et Rodrigues) restent à la France. Quant à la Louisiane, la France en cède à l'Angleterre la partie orientale, jusqu'au Mississippi, alors que la partie occidentale, très peu peuplée, est attribuée à l'Espagne en échange de son alliance avec la France. L'Espagne cède la Floride à l'Angleterre, qui devra la lui restituer après sa défaite dans la guerre d'indépendance des États-Unis (second traité de Paris, 1783). ***15 février.*** Signature du traité de Hubertsburg entre Frédéric II de Prusse et Marie-Thérèse d'Autriche, mettant fin à la guerre en Europe centrale.

...

EN AMÉRIQUE DU NORD ET AUX CARAÏBES

En Amérique du Nord, la France a perdu la totalité de ses possessions continentales : après la chute de Québec en septembre 1759, puis de Montréal en 1760, la totalité de la Nouvelle-France est passée sous contrôle anglais, Belle-Isle et Louisbourg ayant été pris dès 1758-1759. La vallée du Saint-Laurent, jusqu'aux Grands Lacs, permet la jonction entre ces nouvelles conquêtes anglaises et les treize colonies ; toutes les îles passent sous contrôle anglais, Saint-Pierre et Miquelon excepté, avec les droits de pêche y afférant.

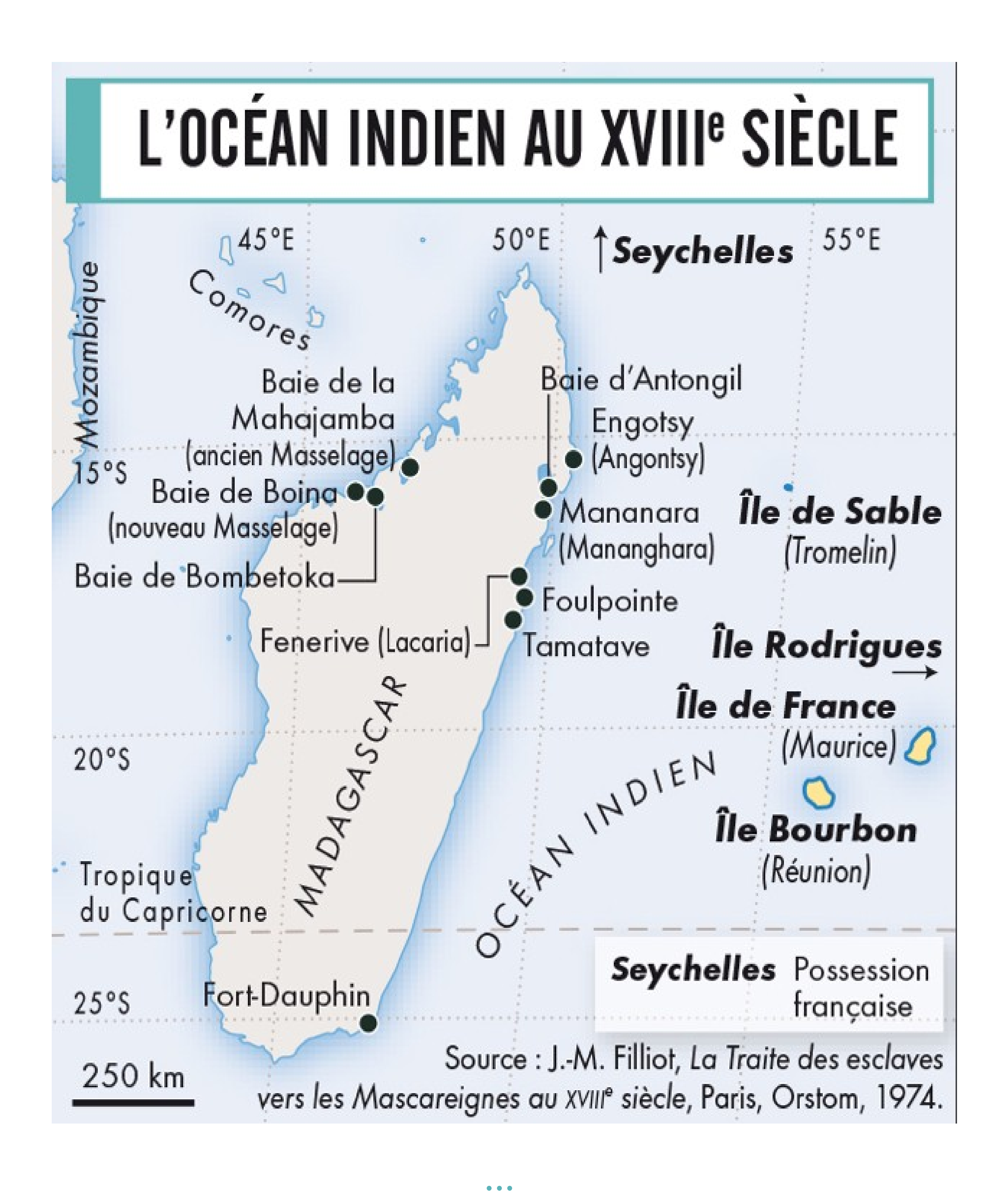
La Louisiane française, entre golfe du Mexique et Grands Lacs et entre Appalaches et Rocheuses, ne présentant pas d'intérêt stratégique, fut en partie tenue à l'écart du conflit, y compris La Nouvelle-Orléans. Elle fut pourtant « dépecée » au traité de Paris : les terres à l'est du Mississippi furent rattachées aux treize colonies, celles à l'ouest du grand fleuve cédées secrètement à l'Espagne, qui en réalité n'en prit jamais possession, excepté La Nouvelle-Orléans et sa région.

Dans les Caraïbes, l'Angleterre, ayant résolument opté pour les possessions continentales, restitua la Guadeloupe à la France qui, par ailleurs, conservait ses autres « îles à sucre » : Martinique et Sainte-Lucie, et, bien entendu, la grande île de Saint-Domingue en train de devenir « la perle des Antilles ».

En matière coloniale, la guerre de Sept Ans marqua un tournant : la France, vaincue, opta sous l'impulsion du duc de Choiseul (1719-1785), alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères, pour un repli sur ses colonies insulaires. Cela signifiait choisir les colonies tropicales de plantations sucrières, mises en valeur par des esclaves africains déportés par la traite, qui atteignit des sommets dans les trois décennies qui suivirent. Quant à l'Angleterre, seule maîtresse du continent, elle subit rapidement les velléités indépendantistes des treize colonies, comme Choiseul l'avait pressenti.



LE BILAN COLONIAL DE LA GUERRE DE SEPT ANS EN AMÉRIQUE DU NORD
90°O
80°O
70°O
60°O
50°N
40°N
30°N
Baie James
TERRE DE RUPERT
(Compagnie de la baie d'Hudson)
TERRE-NEUVE
St-Laurent
St-Pierre-et-Miquelon
NOUVELLE-ÉCOSSE (ACADIE)
OCÉAN ATLANTIQUE
Lac Supérieur
Lac Michigan
Lac Huron
Lac Ontario
Lac Érié
MAINE
NEW HAMPSHIRE
MASSACHUSETTS
RHODE ISLAND
CONNECTICUT
NOUVELLE-ANGLETERRE
NEW YORK
PENNSYLVANIE
NEW JERSEY
CENTRE
MARYLAND
DELAWARE
SUD
VIRGINIE
CAROLINE DU NORD
CAROLINE DU SUD
GÉORGIE
SUD PROFOND
Mississippi
RÉSERVE INDIENNE
Missouri
Ohio
LOUISIANE
Tennessee
FLORIDE DE L'OUEST
FLORIDE DE L'EST
Golfe du Mexique
500 km
Territoires britanniques
Proclamation de 1763
Territoires espagnols
Territoires français
Réserve indienne
Statut des colonies (en 1775)
colonie royale
de propriétaire
quasi autonome
NB : Les deux Florides sont britanniques de 1763 à 1768, puis rendues à l'Espagne.
Source : A. Desbiens, Histoire des États-Unis, des origines à nos jours, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005.

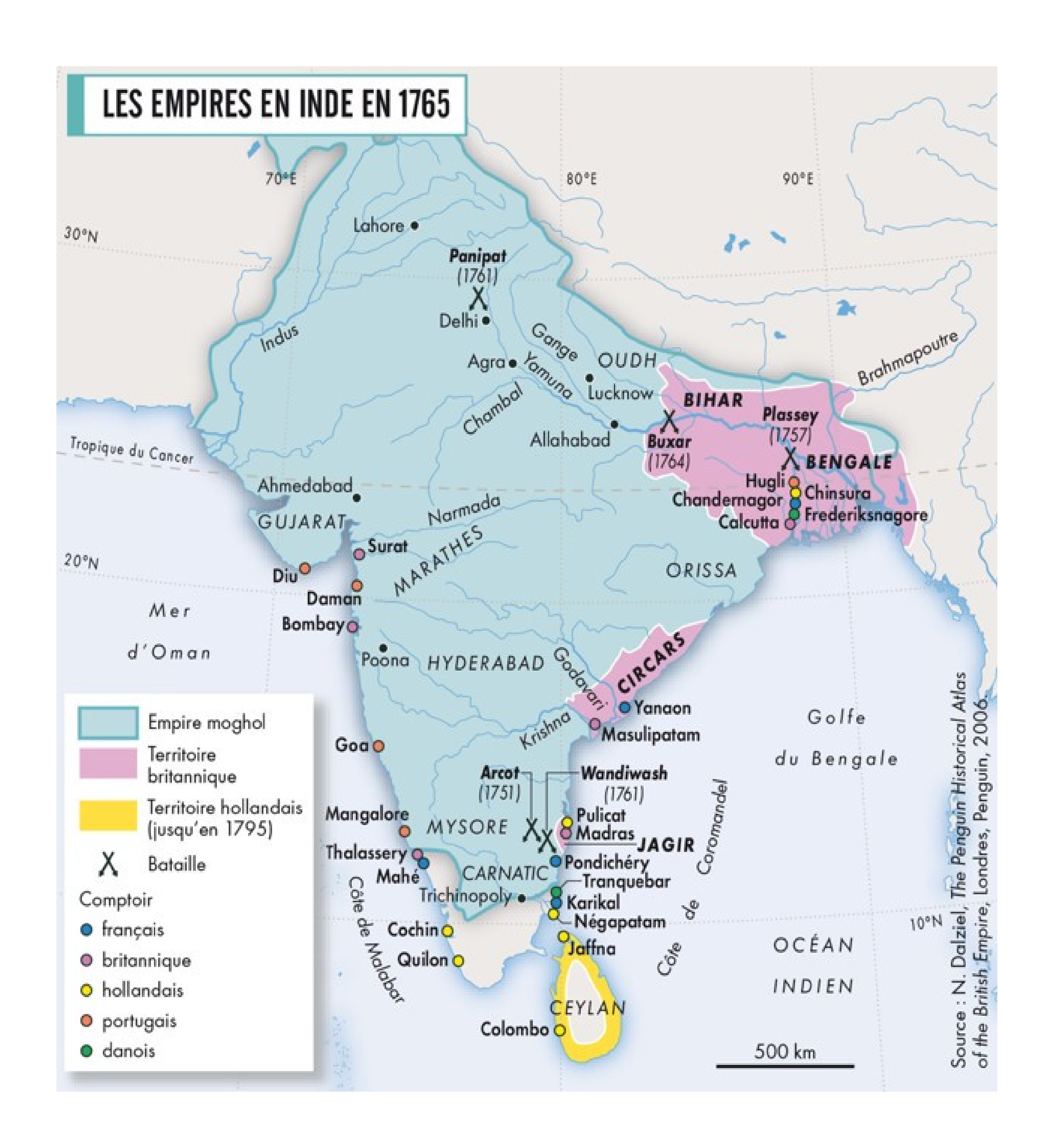


…

AUX INDES ORIENTALES

En Inde, la guerre a rapidement tourné à l'avantage des Anglais ; il ne reste rien du rêve de Dupleix d'édifier un empire continental français des Indes. La flotte britannique s'est emparée des comptoirs français et l'armée a pénétré le continent lui-même dans la région du Bengale. À l'issue des négociations de Paris, la France perd toutes ses conquêtes continentales, mais retrouve les cinq comptoirs. Désormais l'Angleterre est la seule puissance militaire et politique en Inde, face aux souverains locaux.

Les îles de l'océan Indien, françaises depuis le début du siècle, furent restituées à la France : Bourbon et île de France, érigées en postes avancés de la présence française dans cet océan, voient s'y développer le système de la plantation esclavagiste, d'abord pour le café, puis pour la canne à sucre à la fin du siècle.



EN CONCLUSION

Après la guerre de Sept Ans (1756-1763), les empires coloniaux européens édifiés depuis les « grandes découvertes » ont profondément changé. Le monopole ibérique issu du partage de 1494 n'est plus qu'une illusion. L'Espagne, tout en conservant solidement son empire américain et caraïbe, mais également asiatique avec les Philippines, ne participe plus aux grands affrontements coloniaux, du moins plus au premier rang.

L'émergence de nouveaux empires, anglais et français, a elle-même été radicalement bouleversée par les guerres du XVIIIe siècle : la France n'a plus de possessions continentales outre-mer, la Guyane exceptée, sa puissance et sa richesse coloniale sont désormais recentrées sur les « îles à sucre », à la fois sources fabuleuses de richesses et proies à la portée d'un ennemi en cas de guerre maritime. Le Royaume-Uni, quant à lui, sort grand vainqueur de cette lutte au sommet : il a conservé toutes ses possessions insulaires et a acquis la maîtrise totale de l'Amérique du Nord, tout en chassant les Français de l'Inde. Le monde colonial européen du début des années 1760 n'a donc plus beaucoup de ressemblance avec celui du milieu du siècle précédent.

L'APOGÉE DE LA COLONISATION MERCANTILISTE AU XVIIIe SIÈCLE

Au cours du dernier tiers du XVIIIe siècle, qui peut apparaître comme un palier, l'Amérique espagnole et le Brésil portugais connaissent une incontestable modernisation : structures politiques, enseignement, essor d'institutions savantes, achèvement de la christianisation. Les « îles à sucre », quant à elles, inondent les marchés européens de la précieuse denrée, dont la consommation s'étend jusqu'aux classes moyennes urbaines. L'ordre esclavagiste et négrier, bien que de plus en plus contesté en Europe par l'intelligentsia, semble éternel. L'Amérique du Nord, entièrement sous contrôle britannique, se lance dans une politique de développement agricole rapide : céréales et élevage dans le nord des treize colonies ; tabac, coton, canne à sucre dans les territoires du Sud, de plus en plus esclavagistes. Le commerce des fourrures demeure florissant. Une société nouvelle se met en place, issue de la mère patrie mais de moins en moins docile face à la prétention de Londres de tout régenter.

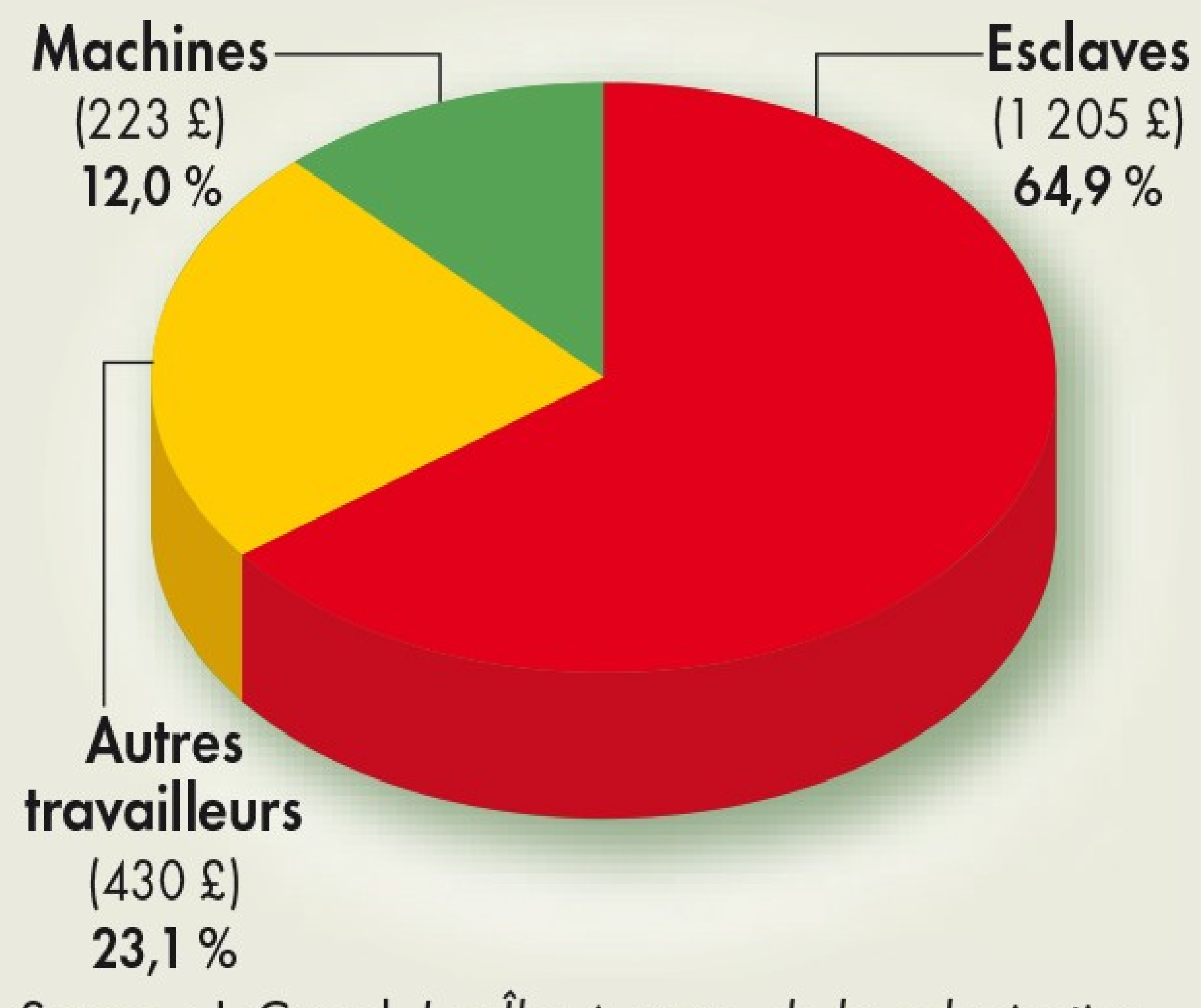
« L’Empire du sucre » : apogée des îles à sucre

Originaire du Sud-Est asiatique, la canne à sucre a lentement migré vers l’océan Indien, le golfe Persique, la Méditerranée, puis est entrée dans le domaine atlantique au cours du XVe siècle. Elle a atteint le Brésil portugais au début du XVIe siècle, puis les Antilles au siècle suivant. Sa culture, devenue un impératif absolu pour les grandes nations colonisatrices, a bouleversé l’économie et la géopolitique du monde occidental : traite négrière à grande échelle, extension de la monoculture sur les plantations américaines, rivalités et guerres acharnées pour le contrôle des « îles à sucre », entre France et Angleterre en tout premier lieu.

TOUJOURS PLUS D’ESCLAVES

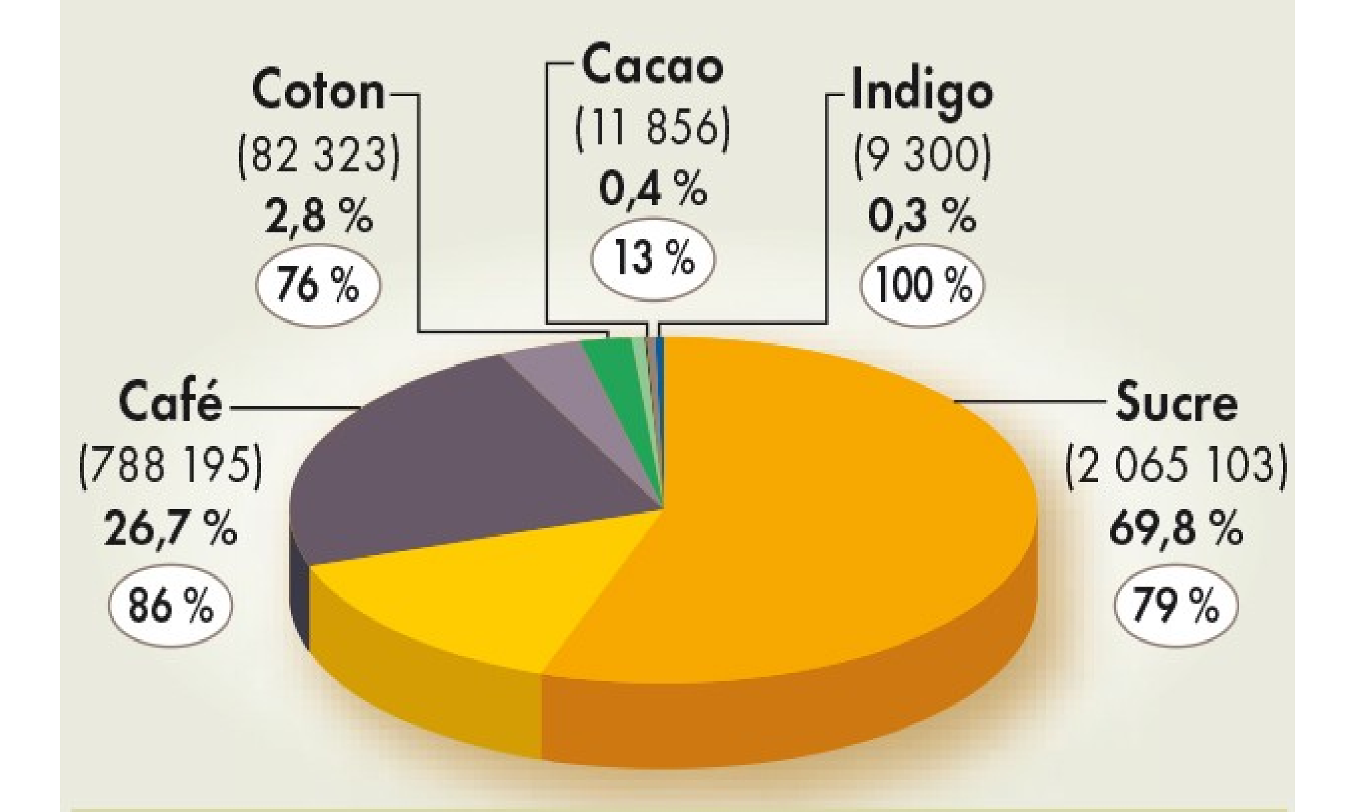
La croissance rapide de la demande de sucre en Europe a provoqué une véritable mutation des colonies tropicales : là où les conditions naturelles le permettaient – des plaines à moins de 300 m d’altitude, une température ne descendant pas au-dessous de 18 °C et une hygrométrie comprise en 1 200 et 1 400 mm d’eau par an –, la monoculture sucrière s’est implantée. Le Brésil a ouvert la voie, puis l’archipel caraïbe, principalement la Jamaïque britannique et la partie française de Saint-Domingue. En quelques décennies, ces îles ont vu s’accroître le nombre d’esclaves : de 40 000 en Jamaïque vers 1700, ils étaient près de 300 000 à la fin du siècle. À Saint-Domingue la croissance fut plus rapide encore, puisque de 30 000 en 1700, ils passèrent à 500 000 en 1790. Pendant cette même période, la production sucrière a crû de 3 000 t par an à Saint-Domingue vers 1700 à presque 80 000 en 1790, et de 5 000 t à plus de 70 000 en Jamaïque pour la même période. La corrélation entre production sucrière et massification du travail servile est une donnée clé pour comprendre le fonctionnement du système colonial au XVIIIe siècle.

LA VALEUR D'UNE PLANTATION EN JAMAÏQUE (1672)



Source : J. Crusol, *Les Îles à sucre, de la colonisation à la mondialisation*, Rennes, Les Perséides, 2007.





Production (quantité, en quintaux de 100 livres) % **du total**

(79 %) **Part de Saint-Domingue dans les Antilles**

Source : J. Meyer, J. Tarrade, *Histoire de la France coloniale*, t. 1, Paris, Armand Colin, 1992.

…

LE PRODUIT COLONIAL PAR EXCELLENCE

Introduit en Europe par les Vénitiens dès le début du Xe siècle, le sucre est resté jusqu'au milieu du XVIe siècle un produit de grand luxe, qui venait en faibles quantités des îles méditerranéennes, puis de Madère, des Canaries, du Cap-Vert et de São Tomé. Son implantation au Brésil, puis aux Grandes Antilles, multiplia la production par plus de cent. Dès lors, sucre et colonies d'Amérique, indissociables dans l'opinion publique, conduisirent à nommer les Antilles les « îles à sucre », même si d'autres productions comme le café, le cacao, l'indigo y tenaient une place importante. Le sucre étant devenu la raison d'être des colonies, les Petites Antilles britanniques et françaises (Barbade, Sainte-Lucie, Martinique, Guadeloupe…) furent à leur tour « mises en sucre » ; et dès le milieu du XVIIIe siècle, cet « impérialisme du sucre » s'implanta dans les îles de l'océan Indien, Bourbon et île de France, avant d'atteindre les Seychelles à la fin du siècle.



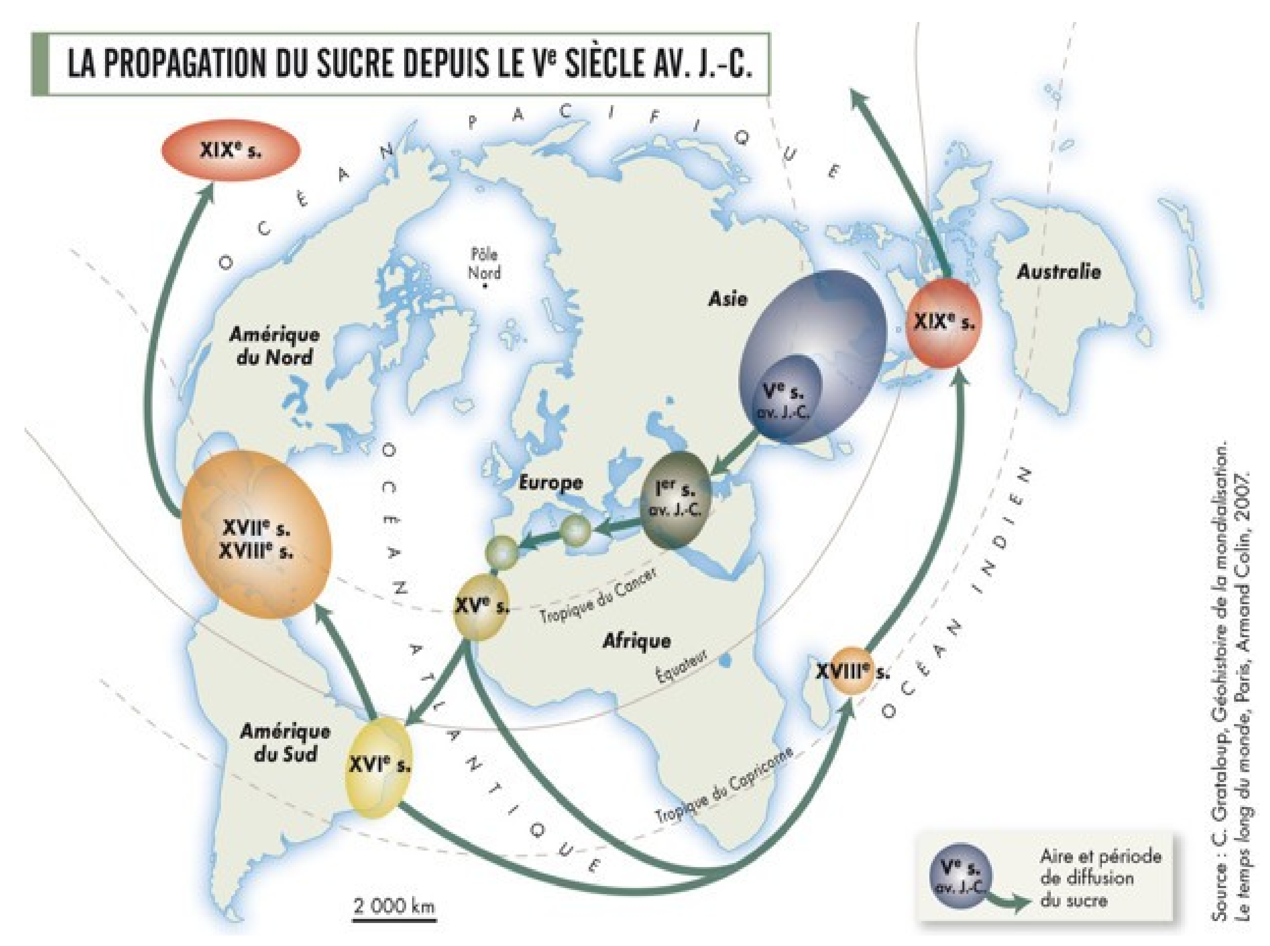
...

SAINT-DOMINGUE, LA RICHESSE DE LA FRANCE

La partie française de Saint-Domingue est l'exemple type d'un système poussé à l'extrême limite de sa dynamique : plus de 500 000 esclaves y travaillaient en 1790, alors qu'au même moment, ils étaient 600 000 dans l'ensemble des États esclavagistes des jeunes États-Unis. La conséquence en fut double : d'abord – et c'était le but recherché –, cette île devint le premier producteur mondial de sucre ; puis – et ce n'était ni voulu ni anticipé –, cette véritable « usine à sucre » se transforma en une île insurrectionnelle qui imposa à la France l'abolition de l'esclavage sur son sol (1793), puis son indépendance politique (1804).

La « perle des Antilles ». L’île, qui constituait une part importante de la richesse française, absorbait plus de 80 % de la traite négrière française, voire 90 % dans les années 1780. Si la France fut la quatrième puissance négrière, et fit même jeu égal avec la traite anglaise après la guerre d’Amérique, c’était avant tout pour ravitailler la grande île en main-d’œuvre. Surtout, Saint-Domingue fit de la France d’avant la Révolution un grand producteur de sucre, presque entièrement exporté en métropole, où était effectuée la dernière étape du raffinage, pour être ensuite réexporté vers l’Europe entière : Provinces-Unies, États germaniques et italiens, Prusse, Lituanie, Suède et Danemark, Pologne et même Angleterre. À cette production de sucre, il faut ajouter celle du café, qui connaît elle aussi une croissance rapide dans les années 1770-1780 : le sucre est cultivé dans les plaines, le café sur les pentes : il y a ainsi complémentarité et non concurrence entre les deux principaux produits coloniaux. En 1775, Saint-Domingue a exporté vers la France 663 751 quintaux de café, dont 500 582 furent réexportés dans toute l’Europe, soit plus de 75 %. Au total, les exportations de produits coloniaux de Saint-Domingue représentaient plus de 80 % de la totalité du commerce colonial français avant 1789 et ceci pour tous les produits, à l’exception du cacao, peu cultivé dans l’île.

Précieuse pour la France. L’ensemble des échanges extérieurs de la France était déficitaire : avec le Royaume-Uni, le déficit était de 28 millions de livres tournois. Le seul poste largement excédentaire était celui en direction de l’Europe centrale et du Nord, là où étaient les gros importateurs de sucre et de café coloniaux. L’ampleur de ces chiffres permet de comprendre concrètement quelles furent les répercussions de la perte de Saint-Domingue au début du XIXe siècle.



LE TOUR DU MONDE

La canne à sucre, originaire d'Extrême-Orient, a lentement migré vers l'océan Indien, puis vers le golfe Persique pour arriver en Méditerranée orientale vers 900 à Chypre, en Crète puis en Sicile. Elle pénétra dans le monde atlantique au XVe siècle : à Madère, aux Canaries, au Cap-Vert et à São Tomé par l'intermédiaire des Portugais. Ces derniers, par leur installation au Brésil, lui firent traverser l'Atlantique et connaître un succès fulgurant. Son déploiement aux Antilles donna naissance à une « véritable civilisation du sucre » au XVIIIe siècle.

L’Amérique espagnole : géopolitique d’un empire stabilisé

Au XVIIIe siècle, l’Amérique espagnole semblait solidement implantée : la phase de conquête étant achevée, les populations indigènes ne menaçant plus l’ordre espagnol étaient lentement intégrées à l’économie coloniale. Cette « pacification » ouvrit la voie à une réorganisation de l’administration de cet immense territoire. Il fallait tenir compte de l’évolution du peuplement, de la rapide intégration du sud du continent (Chili et Rio de la Plata). De plus, l’essor des îles anglaises et françaises de la Caraïbe incitait l’Espagne à voir dans ses propres îles autre chose que des relais navals vers le continent.

UN IMMENSE EMPIRE

Les possessions espagnoles effectives sur le continent américain s’étendaient entre le 38e parallèle nord et le 42e sud, soit une étendue de 80 degrés, équivalente à celle de l’Afrique, du cap de Bonne-Espérance au détroit de Gibraltar. À cet ensemble continental s’ajoutaient les possessions antillaises, encore importantes : Cuba, Porto Rico, Margarita. À la fin du XVIIIe siècle, le voyageur allemand Humboldt (1769-1859) évaluait la population des colonies espagnoles d’Amérique à 16 millions pour le continent et 1,2 million pour les îles caraïbes.

Le partage opéré en 1494 à Tordesillas attribuait la totalité du continent américain à l’Espagne, possession restée théorique : le Portugal a imposé sa présence au Brésil, que sa longitude plaçait sans ambiguïté dans le domaine attribué à Lisbonne. Ce ne fut pas la seule entorse à ce partage et, effectivement, l’Espagne n’a jamais occupé le nord du continent, au-delà du Rio Grande, à l’exception tardive de la Floride ; sur la côte ouest, elle n’a jamais réussi à s’implanter en Californie du Nord, malgré l’ancrage hispanique dans la toponymie et, en 1789-1790, lorsque Madrid eut la prétention d’empêcher l’Angleterre de s’installer dans la baie de la Nootka, actuelle baie de Vancouver, ce fut un échec militaire et diplomatique tragique qui aux yeux des nations, marquait la fin de la puissance espagnole.

L'ORGANISATION DE L'EMPIRE COLONIAL ESPAGNOL

En Espagne

Conseil des Indes
(Consejo real y supremo de las Indias)
(1524, Valladolid, puis Madrid)
Prépare les avis du roi, contrôle l'administration coloniale, sert de tribunal d'appel pour les cours de justice américaines.

Casa de contratación
(1503, Séville, puis 1717, Cadix)
Couvre toutes les activités commerciales de l'Empire (organisation des convois de galions, douanes, contrôle des passagers...).

En Amérique

Vice-royautés *(Virreinatos)*

Nouvelle-Espagne	**Pérou**	**Nouvelle-Grenade**	**Río de la Plata**
(1536)	*(1542)*	*(1739)*	*(1776)*
Mexico	**Lima**	**Santa Fe de Bogotá**	**Buenos Aires**

subdivisées en

Audiences *(Reales audiencias)*

Mexico Guadalajara Guatemala Santo Domingo Manille	Lima Panamá Santa Fe de Bogotá Quito Charcas Chili Buenos Aires	Nouvelles audiences à Caracas et Cuzco (lors de la création de la vice-royauté de Nouvelle-Grenade)

subdivisées en

Gouvernements *(Gobernaciones)*

Villes
L'empire colonial espagnol est avant tout urbain. Les villes forment la trame élémentaire du contrôle de territoires immenses, peu peuplés par les Européens, aux populations locales hostiles. Ce sont les points d'appui administratifs, religieux et militaires de l'Empire, ainsi que lescentres de la vie économique. Un « conseil » gère les villes : le cabildo, composé de deux alcades (maires) et de regodores (échevins).

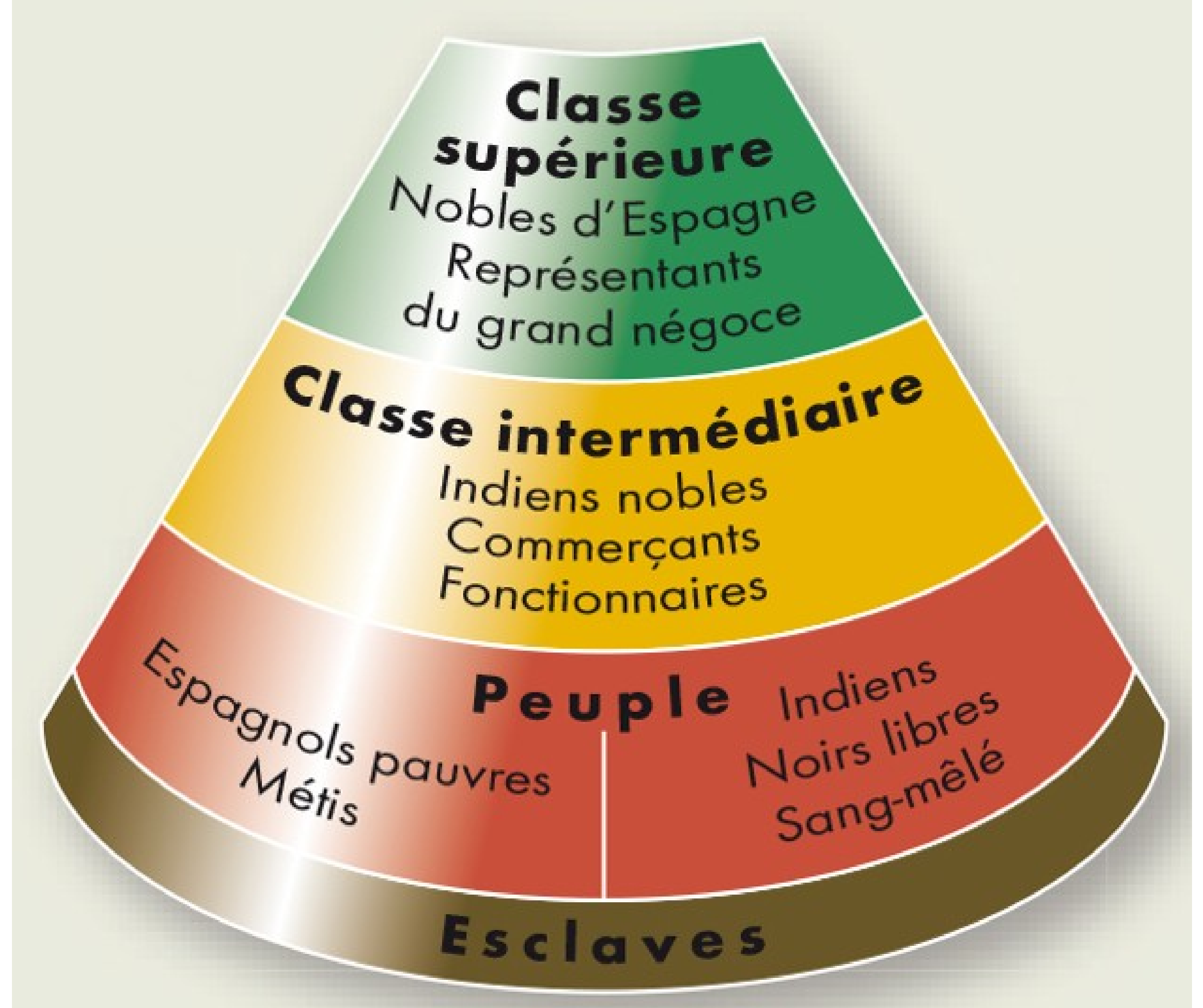
• • •

UN FONCTIONNEMENT TRÈS COMPLEXE

Les possessions espagnoles, au XVIIIe siècle, étaient divisées en quatre vice-royautés dotées d'une très large autonomie vis-à-vis de Madrid : la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne (Mexico), de la Nouvelle-Grenade (Santa Fe de Bogotá), du Pérou (Lima) et du Rio de la Plata (Buenos Aires), cette dernière ayant été créée en 1776 pour faciliter l'administration des terres les plus lointaines (Uruguay, Paraguay, Rio de la Plata), les îles espagnoles de la Caraïbe étant rattachées à la vice-royauté de Nouvelle-Grenade. Ces vice-royautés étaient elles-mêmes subdivisées en onze audiences, vastes territoires qui furent eux-mêmes subdivisés en gouvernements, comme les réformes de Charles III les avaient créées en Espagne : douze au Mexique, cinq en Amérique centrale, cinq dans l'aire caraïbe, huit au Pérou, trois au Chili et huit dans le Rio de la Plata. Au niveau le plus bas de cette administration coloniale se trouvaient les municipalités (*cabildos*), qui exerçaient de fait le contrôle sur les habitants et sur l'activité économique.

Depuis la conquête, l'Amérique espagnole était gouvernée selon le principe des « deux royaumes », celui des Espagnols et celui des Indiens, une véritable fiction juridique. L'unité entre ces deux entités était le roi d'Espagne, régnant sur les deux royaumes, représenté dans les colonies par un vice-roi doté de larges pouvoirs, notamment militaire et fiscal. La fiction d'une administration strictement séparée pour les Indiens, à protéger, et les Espagnols, à contrôler, n'eut en fait jamais d'application effective, excepté dans les réductions jésuites, notamment celles du Paraguay.

LA HIÉRARCHIE SOCIALE URBAINE AU PÉROU



Source : F. Morales Padrón, *Atlas histórico cultural de América*, Las Palmas de Gran Canaria, Gobierno de Canarias, 1988.

…

LE POIDS DES VILLES

La véritable structure administrative de l'Amérique espagnole fut le réseau urbain, qui permit aux Espagnols, peu nombreux dans un territoire immense, d'avoir d'emblée la maîtrise du territoire. Les villes constituaient à la fois des centres politiques, administratifs et religieux, des sites défensifs et des points de convergence des activités commerciales et économiques. Elles furent créées aux débouchés de riches terroirs agricoles, le plus souvent en altitude pour éviter les maladies tropicales, même si les nécessités commerciales ont parfois conduit à des exceptions, comme pour Lima, construit au niveau de la mer.

Le plan de ces villes nouvelles répondait à une même logique : une place centrale, avec l'église, le palais du gouverneur ou du vice-roi, l'hôtel de ville, siège du pouvoir municipal. Le plan en damier, si typique des « pays neufs », structurait la ville. Selon le modèle castillan, le pouvoir municipal (*cabildo*) était élu, mais par les seuls *vicinos*, c'est-à-dire les membres de l'aristocratie espagnole.

Le pouvoir urbain fut, durant toute l'époque coloniale, un « pôle de résistance passive » aux injonctions lointaines du pouvoir central. Richement ornées, dotées de bâtiments publics et privés d'une architecture grandiose, les villes espagnoles d'Amérique étaient incomparablement plus luxueuses, voire ostentatoires, que leurs homologues britanniques ou françaises du Nouveau Monde. Montréal, Philadelphie ou Le Cap-Français ne pouvaient se comparer aux splendeurs de Bogotá, de Caracas et moins encore de La Havane et de Carthagène des Indes.



L'EMPIRE ESPAGNOL ET SES VILLES À LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE
San Francisco
(zone revendiquée par l'Angleterre, l'Espagne, les États-Unis et la Russie)
Louisiane
(française avant 1763 et de 1800 à 1803, espagnole de 1763 à 1800, vendue aux États-Unis en 1803)
Santa Fe
Canada
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
40°N
Mississippi
VICE-ROYAUTÉ DE NOUVELLE-ESPAGNE
Pensacola
San Mateo
San Agustín
Baie Apalachee
Floride
(anglaise de 1763 à 1783)
Golfe du Mexique
OCÉAN ATLANTIQUE
Tropique du Cancer
20°N
Guadalajara
La Havane
Cuba
Puerto Príncipe
Ulua
Sisal
Mérida
Campeche
Mexico
Perote
Veracruz
Acapulco
Belize
San Juan
Santo Domingo
Jamaïque
Guatemala
Mosquitos
Mer des Caraïbes
OCÉAN PACIFIQUE
San Juan
Río
Portobelo
Cartagena
La Guaira
Caracas
Maracaibo
Guayana
Panamá
100°O
VICE-ROYAUTÉ DE NOUVELLE-GRENADE
Bogotá
Guyanes
(anglaise de 1796 à 1814)
Équateur
Quito
Amazone
VICE-ROYAUTÉ DU PÉROU
Trujillo
Callao
Lima
Cuzco
VICE-ROYAUTÉ DU BRÉSIL
Charcas
VICE-ROYAUTÉ DU RÍO DE LA PLATA
20°S
Tropique du Capricorne
Rio de Janeiro
Capitainerie générale du Chili
Paraná
Île Juan Fernández
Valparaíso
Santiago
Mendoza
Sacramento
Buenos Aires
Concepción
Valdivia
40°S
Chiloé
frontière indienne
Malouines
80°O
60°O
40°O
1 000 km
La Havane (semi-régulier)
Santo Domingo (la première)
Panamá (commercial)
Cartagena (défensif)
Mexico (administratif)
Trujillo (fortifié)
Mendoza (régulier)
Buenos Aires (maritime)
Territoire
espagnol
portugais
britannique
français
hollandais
des États-Unis d'Amérique
revendiqué par plusieurs pays
Capitale de vice-royauté
Siège d'audience
Capitainerie générale
Ville fortifiée de l'Empire espagnol
Panamá Ville dont le plan figure ci-contre
Source : F. Morales Padrón, Atlas histórico cultural de América, Las Palmas de Gran Canaria, Gobierno de Canarias, 1988.

La christianisation de l’Amérique ibérique

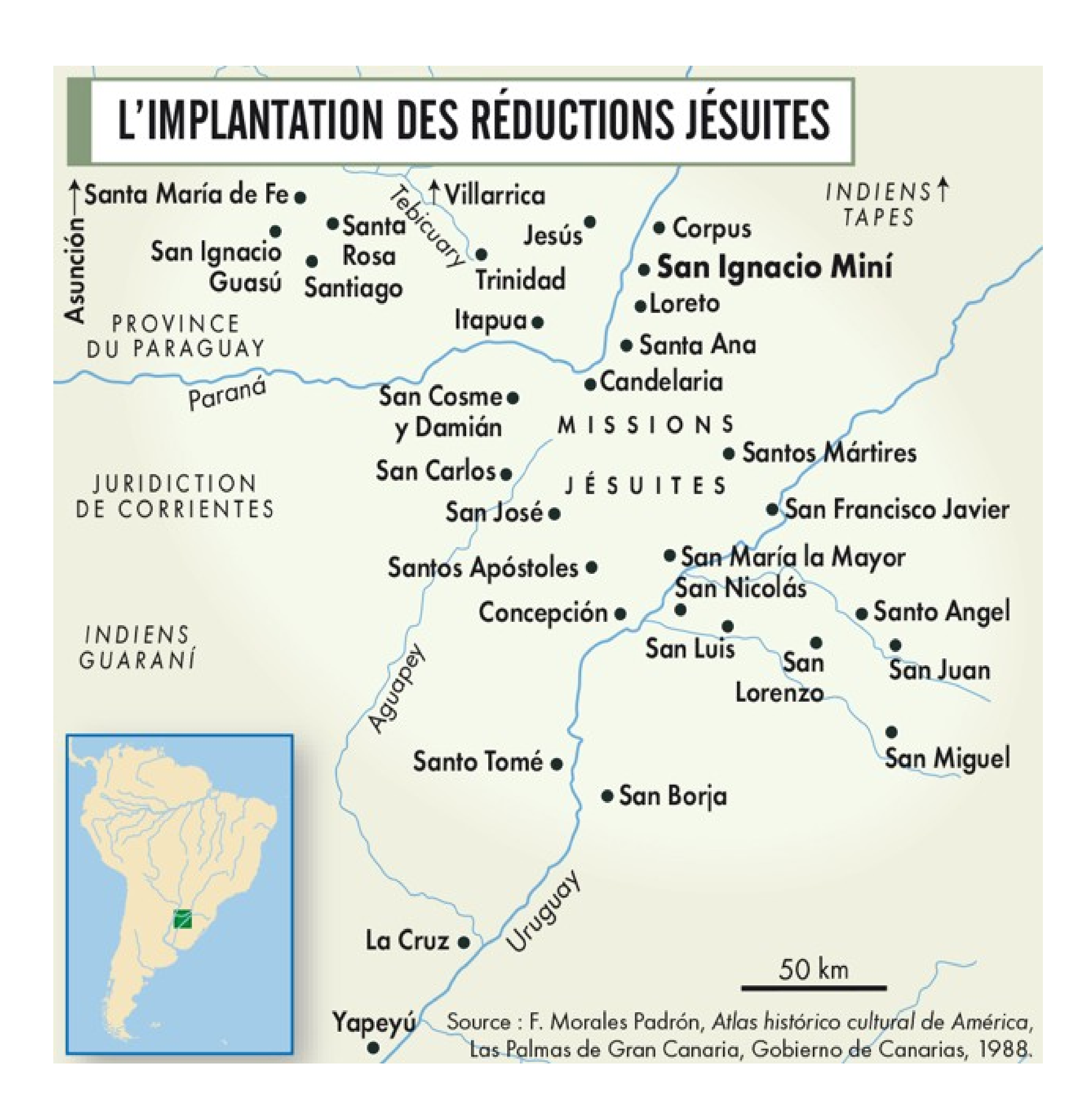
La christianisation des « sauvages » a été un élément constitutif de la conquête des terres découvertes et de leurs habitants à partir de la fin du XVe siècle, et pas seulement un justificatif *a posteriori*. La conquête, dans le prolongement de la *Reconquista* de la péninsule ibérique contre les infidèles achevée en 1492, devait avant tout étendre le royaume du Christ sur les terres nouvelles, la quête frénétique de l’or ne pouvant être le seul but de la colonisation. L’Église romaine fut d’emblée étroitement liée à l’État colonisateur et la structure des colonies américaines est restée définitivement marquée par ce lien consubstantiel.

LA CONQUÊTE SPIRITUELLE ET LE RÔLE DE L’INQUISITION

L’administration royale joua un rôle constant dans la politique religieuse aux Amériques : elle envoyait le clergé au nom du roi, lequel finançait la construction des édifices religieux, entretenait les prêtres, nommait les évêques. Les membres du clergé chargés d’évangéliser les Indiens (les *doctrineros*) étaient sous le contrôle permanent de l’administration royale, en accord avec l’évêque du diocèse, ce qui n’évitait pas les exactions envers les Indiens et leur utilisation comme main-d’œuvre gratuite… Leur bilan apostolique fut souvent calamiteux et les pratiques religieuses traditionnelles se perpétuaient presque partout, surtout dans les régions intérieures. Il fallut donc recourir à des méthodes coercitives pour « extirper » les « superstitions », ce qui fut fait avec un succès inégal. Le syncrétisme fut la règle et l’Église catholique n’a pas réussi à « purifier » les pratiques indigènes.

Le contrôle religieux et social revenait de plein droit à l’Église coloniale qui devait faire fonctionner la société selon les normes chrétiennes. Elle put disposer du même instrument qu’en Espagne, le Tribunal de la Sainte Inquisition. L’Inquisition fut introduite à Mexico en 1571 et à Lima en 1570 ; le premier autodafé eut lieu en 1573 et la première condamnation en 1575. Le port de Carthagène fut doté d’un tribunal de ce type en 1610. Les

Indiens, supposés ignorants de la vraie religion, ne relevaient pas de sa juridiction qui, elle, s’abattait sur les réformés, les juifs ou les convertis, les déviants sexuels, les blasphémateurs. On dressa des bûchers pour brûler des juifs « mal convertis » : en 1639, à Lima, 62 juifs furent condamnés, dont 12 au bûcher ; à Mexico, en 1641, une douzaine de juifs furent brûlés vifs. Par ailleurs, notamment dans les ports ouverts sur l’Europe des Lumières, l’Inquisition pourchassait les livres interdits, leurs colporteurs et leurs traducteurs. L’Inquisition de Carthagène joua un rôle de premier plan en ce domaine. Cette institution, supprimée par Napoléon lors de la conquête de l’Espagne, le fut légalement par les *Cortes* de Cadix en 1813 et elle ne fut pas restaurée au retour des Bourbon à Madrid en 1815.



L'IMPLANTATION DES RÉDUCTIONS JÉSUITES
Asunción
Santa María de Fe
Villarrica
Tebicuary
INDIENS TAPES
San Ignacio Guasú
Santa Rosa
Santiago
Jesús
Trinidad
Corpus
San Ignacio Miní
Loreto
Itapua
Santa Ana
PROVINCE DU PARAGUAY
Paraná
Candelaria
San Cosme y Damián
MISSIONS JÉSUITES
Santos Mártires
San Carlos
JURIDICTION DE CORRIENTES
San José
San Francisco Javier
Santos Apóstoles
San María la Mayor
San Nicolás
Concepción
Santo Angel
INDIENS GUARANÍ
San Luis
San Lorenzo
San Juan
Aguapey
San Miguel
Santo Tomé
San Borja
Uruguay
La Cruz
50 km
Yapeyú
Source : F. Morales Padrón, Atlas histórico cultural de América, Las Palmas de Gran Canaria, Gobierno de Canarias, 1988.



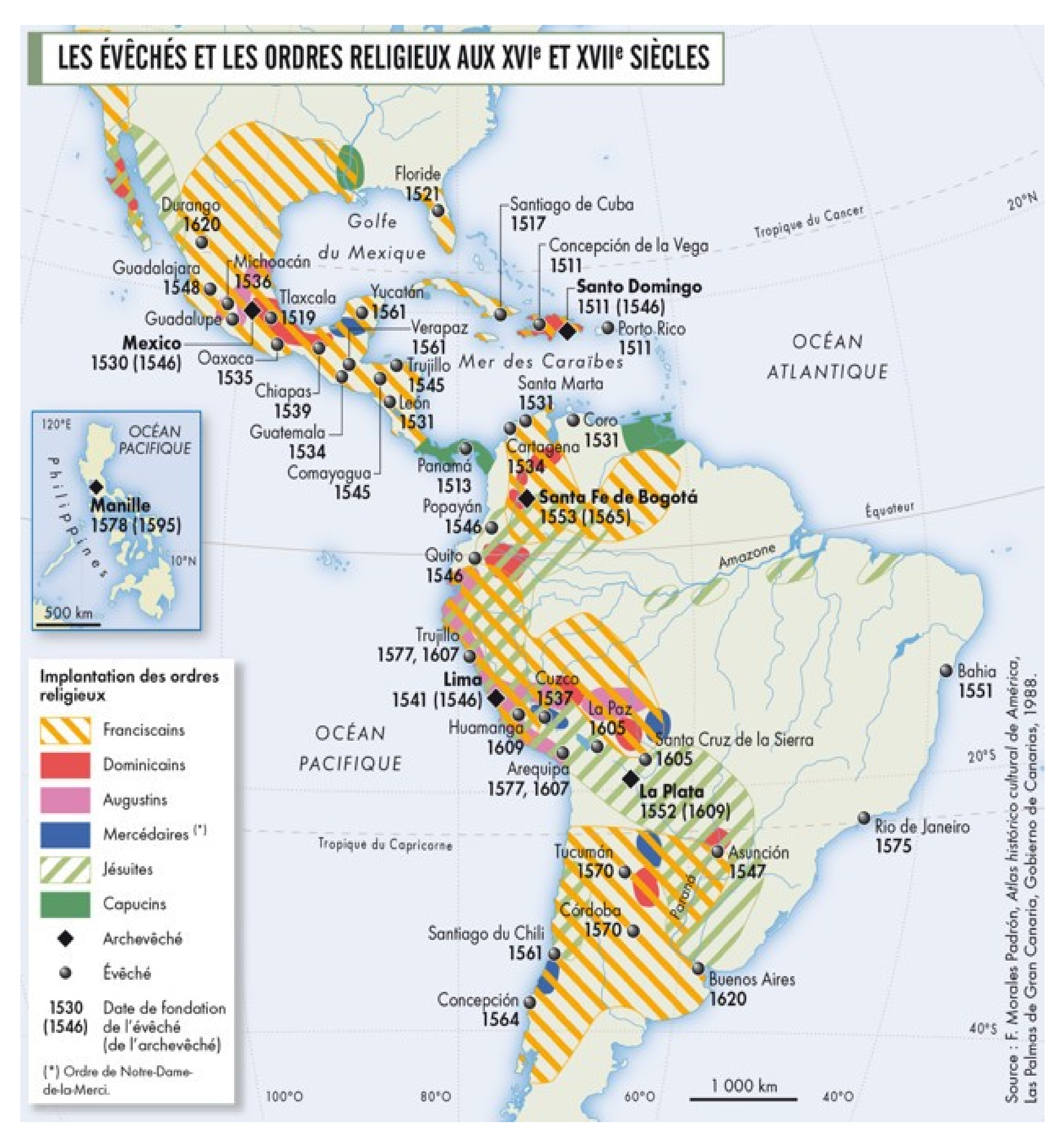
…

LES CONGRÉGATIONS ET L'ARRIVÉE DES JÉSUITES

Le clergé régulier, organisé en ordres souvent puissants, fut l'instrument majeur de la christianisation de l'Amérique conquise.

Les ordres religieux. Le roi autorisa cinq ordres à implanter des monastères et des abbayes dans les colonies : les Dominicains, les Franciscains, les

Mercédaires puis les Augustins et, à partir de 1570, les Jésuites. Des ordres féminins furent ensuite introduits, notamment les Carmélites. Ces ordres ne se limitèrent pas à l'évangélisation et au service du culte, mais s'impliquèrent aussi rapidement dans l'enseignement et l'assistance.
Parmi ces ordres religieux, celui des Jésuites joua rapidement un rôle à part dans le processus de colonisation et de christianisation : l'ordre, gestionnaire habile, commença par se constituer une immense fortune foncière, ce qui lui donnait une grande liberté au sein de la colonie.
Les réductions jésuites. Les Jésuites s'attachèrent particulièrement à l'encadrement religieux des Indiens en mettant au point un système d'habitat, de travail de la terre et de relations sociales de type nouveau. Ce fut la création et la multiplication des *reducciones* (réductions), à partir du début XVIIe siècle. Les régions de prédilection de l'implantation des réductions jésuites furent le Paraguay, le nord de l'Argentine et le sud du Brésil : régions alors peu colonisées, à la présence missionnaire très lâche.
Il s'agissait de construire des villages conçus de toutes pièces, selon un urbanisme nouveau, dans lequel étaient regroupés les Indiens et leurs familles. L'encadrement par les pères était total, toute l'année : travail, loisirs, école, religion. Elles constituaient des utopies vivantes, où les relations sociales se voulaient sinon égalitaires, du moins dépourvues de la violence qui régnait partout ailleurs. La réduction jésuite était conçue comme une société à part entière, vivant sur elle-même, selon ses propres normes, fortement teintées de paternalisme. Le succès fut réel : la population indienne des réductions connut un taux de croissance très élevé, la production agricole permit l'autosuffisance, voire un commerce florissant.
Cette conception coloniale fut brusquement interrompue par l'expulsion des Jésuites d'Amérique espagnole, en 1767, en même temps que celle d'Espagne et de France. Les réductions disparurent en quelques années. Mais, d'une certaine façon, ce système a influencé, au début des années 1830, Anne-Marie Javouhey (1779-1851) pour la création du domaine expérimental de Mana, en Guyane, où étaient regroupés des Noirs libres, au milieu d'une société coloniale esclavagiste, dans le but de les éduquer à la liberté, par le travail et la christianisation. Les Jésuites avaient ouvert la voie.



CONVERTIR LES « SAUVAGES »

Le quadrillage ecclésiastique des territoires sous administration coloniale était une priorité pour les couronnes de Madrid et de Lisbonne, au même titre que la mise en place des administrations militaires et civiles. Créations d'évêchés et d'archevêchés, implantation de communautés religieuses chargées de la conversion des « sauvages », de l'enseignement et du contrôle du respect des dogmes et des rites furent conduites avec méthode et constance. Les populations étaient encadrées par le clergé, plus souvent

régulier que séculier. Le premier évêché créé en Amérique espagnole date de 1511 à Hispaniola, 1512 à Cuba, alors que les colonies françaises des Antilles ne connurent jamais une telle institution avant le XIXe siècle.

Colonies et sciences au siècle des Lumières

Les voyages de découvertes ont été l’un des moteurs principaux des progrès en de multiples domaines comme la construction navale, l’océanographie, la cartographie, l’astronomie, la botanique, la zoologie, etc. Au XVIIIe siècle, la maîtrise des océans Atlantique et Indien avait atteint un niveau tel que les navigateurs n’y rencontraient plus de grandes difficultés. Grand inconnu, l’immense océan Pacifique restait incertain et dangereux. La volonté des puissances dominantes de découvrir des terres nouvelles, alliée à des projets colonisateurs, les amena à encourager, voire à organiser elles-mêmes des expéditions savantes.

LA DÉCOUVERTE DU GULF STREAM

Le navigateur Ponce de León (vers 1460-1521), lors du second voyage de Christophe Colomb en 1493, relata dans son *Journal de voyage* publié en 1513 l’existence d’un courant chaud qui traversait l’Atlantique du golfe du Mexique jusqu’aux côtes de Norvège. Benjamin Franklin l’identifia en 1770 : il fit mesurer la température de l’eau à intervalles réguliers par les navigateurs anglais qui utilisaient cette voie maritime pour aller de Floride en Angleterre, en exigeant qu’ils précisent leur position exacte. Il publia la première carte de ce courant, appelé dès lors Gulf Stream : un long ruban de 30 à 150 kilomètres de largeur à une température de 26 °C à 28 °C, partant de la mer des Caraïbes, puis longeant les côtes de l’Amérique du Nord jusqu’à la Chesapeake avant de traverser l’océan en direction des îles Britanniques et de la mer de Norvège. Cette cartographie fut immédiatement utilisée par les navigateurs qui gagnèrent un temps considérable, notamment pour le courrier entre les treize colonies et l’Angleterre.

LES EXPÉDITIONS SAVANTES AUX XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

1699 • Voyage de **Paul Lucas** au Levant.

1704-1708 • Second voyage de **Paul Lucas** en Grèce, en Asie Mineure et en Afrique.

1714-1717 • Troisième voyage de **Paul Lucas** en Turquie, en Syrie, en Palestine et en Haute et Basse-Égypte.

1735 • Voyage de **Joseph de Jussieu** au Pérou, avec Charles-Marie de La Condamine et Pierre Bouguer.

1741 • Découverte par le Danois **Vitus Bering** du détroit qui porte son nom.

1761-1762 • Premier voyage utilisant l'horloge marine d'**Harrison**, entre Portsmouth et la Jamaïque.

1766-1769 • Tour du monde par **Louis-Antoine de Bougainville**, accompagné de Philibert Commerson.

1768-1769 • Voyage autour du monde de **Charles-Pierre Claret de Fleurieu**, pour essayer les horloges marines de Berthoud.

1768-1779 • Voyages autour du monde du Britannique **James Cook**, notamment dans l'océan Pacifique.

1768-1771 • Premier voyage.

1772-1775 • Second voyage.

1776-1779 • Troisième voyage (accompagné de Joseph Banks et de Daniel Solander).

1781,1784 et **1785** • Voyages de **Volney** en Syrie et en Égypte.

1784 • Ambassade et voyage de **Choiseul-Gouffier** à l'intérieur de l'Empire ottoman.

1785 • Voyage de **Claude-Étienne Savary** en Égypte.

1785-1788 • Voyage de **Jean-François de La Pérouse** dans l'océan Pacifique (découverte du détroit de La Pérouse), avec Joseph La Martinière.

1790-1792 • Voyage d'**Étienne Marchand** dans le Pacifique, découverte des îles de la Révolution (aujourd'hui les îles Marquises).

1791 • Voyage d'**Antoine Bruny d'Entrecasteaux** avec Jacques-Julien Houtou de La Billardière, à la recherche de La Pérouse.

1795 • Expédition de l'Écossais **Mungo Park** sur les fleuves Sénégal et Niger.

1798-1799 • Expédition de **Bonaparte** en Égypte, accompagné de très nombreux savants.

1799-1804 • Expéditions de l'Allemand **Alexander von Humboldt** et du Français **Aimé Bonpland** en Amérique du Sud.

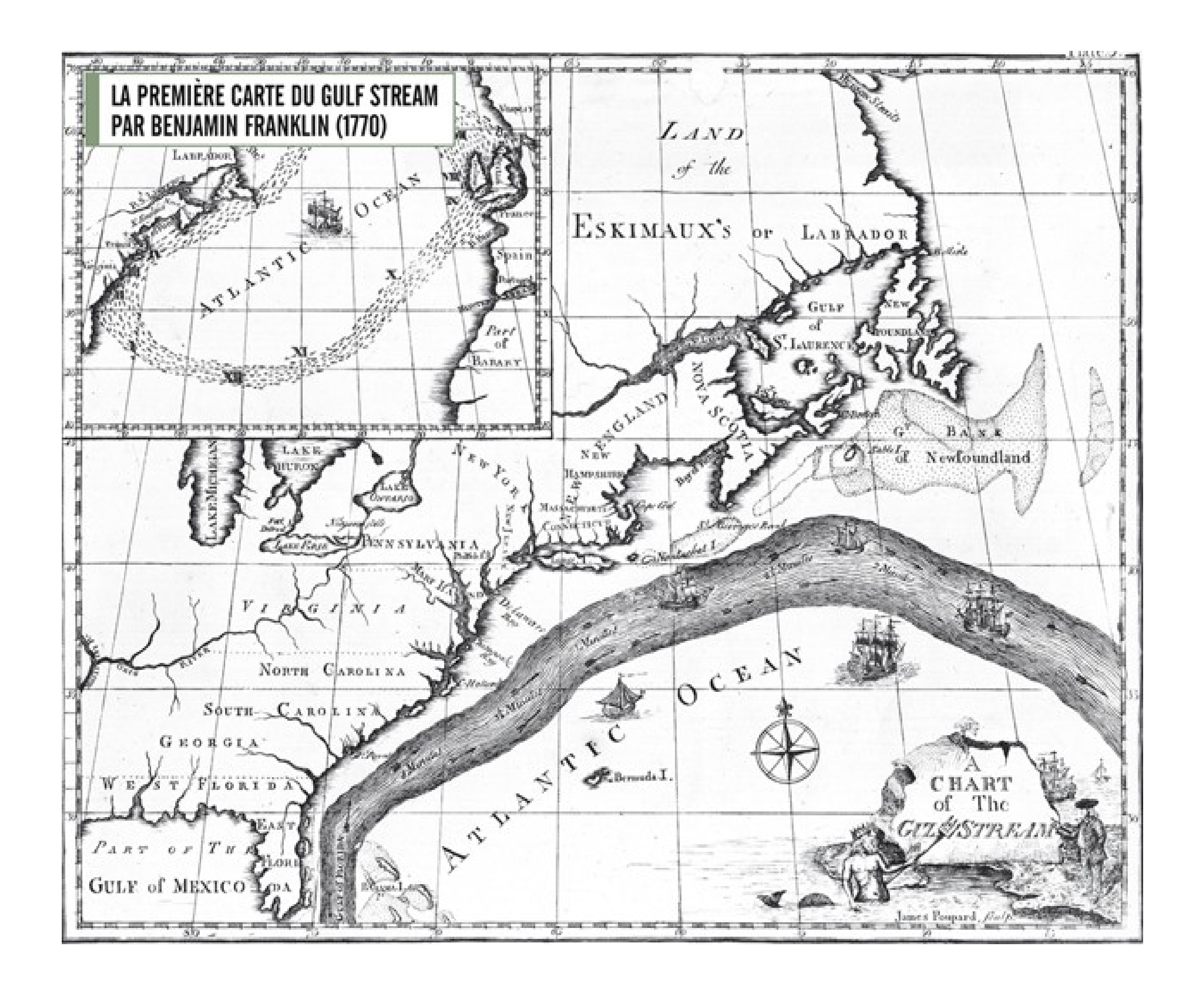
1801-1803 • Voyage de **Nicolas Baudin** aux Terres australes (avec le zoologiste François Péron).

1804-1806 • Expédition de **Meriwether Lewis** et **William Clark** dans l'Ouest américain.

1809-1817 • Voyage du Suisse **Jean-Louis Burckhardt** au Moyen-Orient.

1812 • L'Anglais **Thomas Manning** est le premier Européen à visiter Lhassa (Tibet).

1828 • Seul et dissimulé sous le costume d'un lettré musulman, le Français **René Caillié** entre à Tombouctou (Mali), première ville d'Afrique intérieure atteinte par un Européen.



LA PREMIÈRE CARTE DU GULF STREAM PAR BENJAMIN FRANKLIN (1770)

...

MESURER LA LONGITUDE : LES HORLOGES MARINES

Voyager en haute mer posait aux navigateurs un problème : comment calculer avec une précision suffisante sa longitude ? Ils mesuraient la latitude grâce à des méthodes liant observations astronomiques et utilisation du sextant. En revanche, le calcul de la longitude restait empirique : observation des éclipses des satellites de Jupiter, d'étoiles, des variations des taches de la Lune, ou encore du temps de navigation reporté en degrés parcourus. Aucune de ces méthodes n'était satisfaisante et les erreurs de calcul de la longitude d'une terre nouvelle furent légion. La solution théorique était connue : il fallait mesurer l'écart entre l'heure du méridien de

départ et celle du lieu où était le navire, puis reporter cette différence en degrés. Mais il n’existait pas d’horloge capable de conserver pendant plusieurs mois de navigation l’heure du méridien d’origine.

Les gouvernements d’Angleterre et de France organisèrent des concours richement dotés pour la mise au point d’une horloge permettant le calcul précis de la longitude. Une compétition, doublée de mesures d’espionnage réciproque, commença des deux côtés de la Manche. L’horloger John Harrison côté anglais, Leroy et Berthou côté français se lancèrent dans la construction d’horloges de haute technologie, avec des essais en mer. Dès 1736, Harrison mit au point une horloge capable de conserver l’heure exacte ; perfectionnée à plusieurs reprises, elle fut une des clés du succès anglais dans le Pacifique à partir des années 1770. L’horloge de Leroy, achevée en 1767, fut peut-être tout aussi précise et fiable, mais la suprématie britannique sur mer imposa l’horloge d’Harrison et, en 1767, le méridien de l’Observatoire royal de Greenwich comme référence universelle des longitudes, au détriment de celui de Paris utilisé jusqu’alors, qui résista pourtant jusqu’en 1911.



Premier voyage expérimental du pendule H4 vers la Jamaïque (1761-1762)

1. **18 novembre :** William Harrison quitte Portsmouth avec H4 sur le *Deptford* du capitaine Digges.
2. **8 décembre :** Digges doute de la position du navire ; d'après l'heure de H4, la longitude du navire est 100 miles à l'ouest de celle estimée par Digges, qui décide cependant de suivre H4.
3. **9 décembre :** comme prévu par H4, l'île de Porto Santo est atteinte, puis Madère.
4. **10 janvier :** Harrison détermine grâce à H4 que la Désirade devrait être atteinte à 10 h le lendemain ; Digges, lui, estime la distance à 150 miles plus loin.
5. **11 janvier :** la Désirade est atteinte à 6 h 30, puis la Guadeloupe à midi et Antigua à 14 h.
6. **19 janvier :** la Jamaïque est atteinte à Port Royal.
7. **28 janvier :** Harrison repart pour l'Angleterre avec H4 à bord du *Merlin*.
8. **27 mars :** arrivée à Portsmouth ; depuis le départ, H4 a perdu seulement 1 minute 54,5 secondes en 147 jours.

Second voyage expérimental du pendule H4 vers la Barbade (1764)

1. **28 mars :** Harrison quitte Portsmouth avec H4 sur le *Tartar* du capitaine John Lindsay.
2. **19 avril :** Porto Santo est en vue à 1 h du matin.
3. **13 mai :** arrivée à Bridgetown, à la Barbade.
4. **31 août :** arrivée à Portsmouth ; depuis le départ, H4 a gagné seulement 54 secondes en 156 jours.

Les institutions savantes

Au XVIIIe siècle, la possession de colonies était devenue une composante structurelle des grands États européens, même si des critiques commençaient à se développer sur la légitimité du principe même de la colonisation. Ces territoires, colonisés depuis plus de deux siècles pour certains, étaient devenus des excroissances de leurs métropoles respectives et par là même se dotaient peu à peu des mêmes institutions culturelles qu'elles. En parallèle, les savants, puissamment encouragés par les gouvernants ou leurs proches, commencèrent à parcourir les mondes exotiques pour rassembler d'immenses collections botaniques, minéralogiques et zoologiques.

L'IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

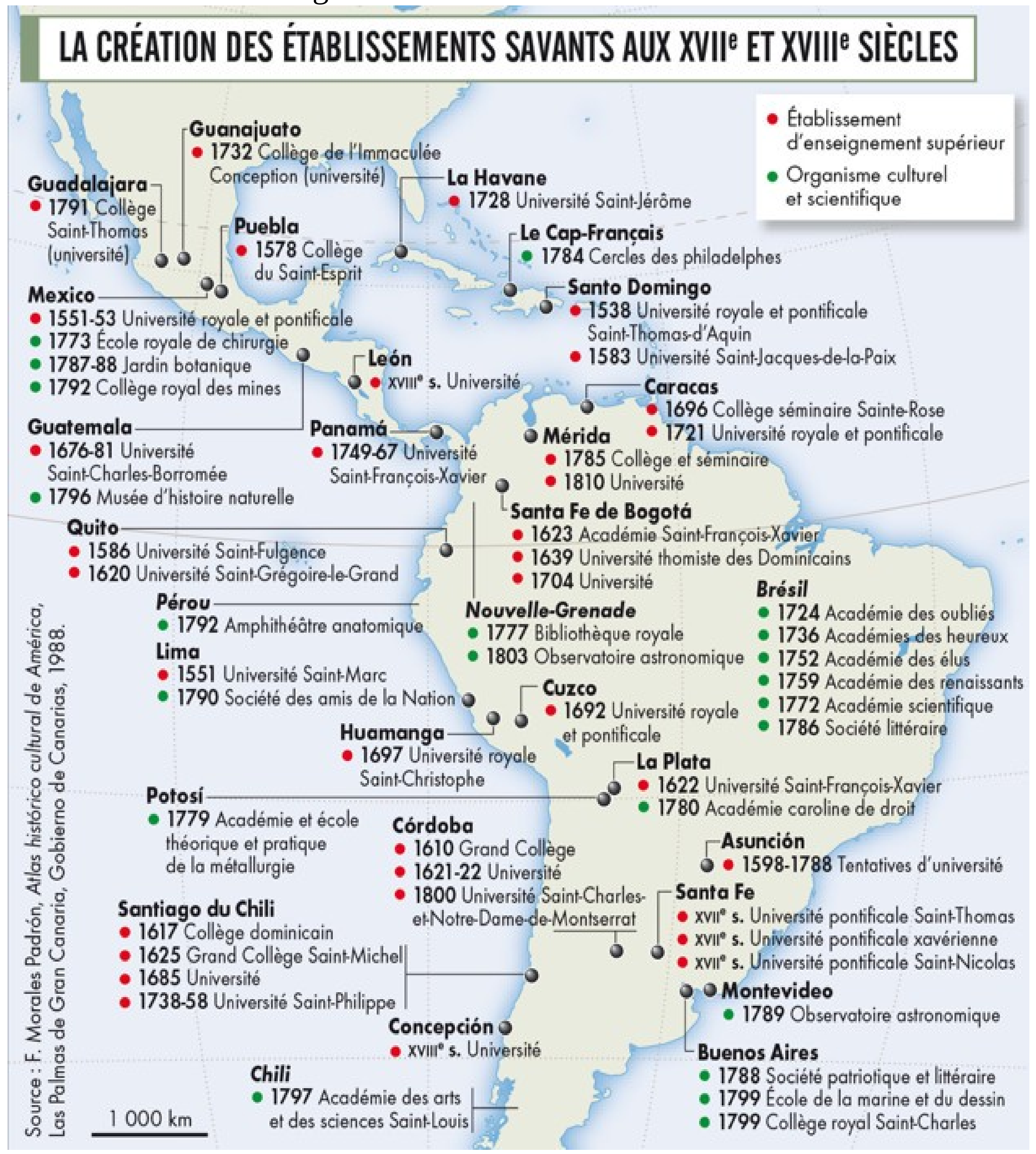
Aux origines de la colonisation espagnole en Amérique, l'éducation et la culture n'avaient qu'une place réduite dans un monde où tout était à construire. En effet, les Européens présents l'étaient pour la guerre, les affaires ou l'exercice du pouvoir. Parmi eux, fort peu étaient capables d'enseigner.

Ainsi, c'est l'Église qui, au fur et à mesure de l'arrivée des ordres religieux, notamment des Jésuites après 1570, prit en main l'éducation et, plus généralement, les institutions savantes qui se créaient. Le Brésil portugais connut un processus identique. Au XVIIIe siècle, la diffusion des collèges, des séminaires, des cours pour adultes s'était généralisée à l'ensemble du monde hispanique. Le besoin d'un enseignement supérieur se fit rapidement sentir car il fallait donner une formation juridique à ces jeunes créoles qui deviendraient les cadres des colonies. De même, il était nécessaire de former un clergé local. Ce mouvement, débuté au cours du XVIIe siècle, connut une extension rapide au siècle suivant. Des chaires de chimie et de médecine furent créées.

Les Indiens, très peu hispanisés, reçurent un enseignement dans leurs langues, essentiellement ayant trait à la religion. Toutefois, l'accès à la prêtrise leur demeura interdit pendant toute l'époque coloniale : il s'agissait d'éviter l'émergence d'une élite indigène cultivée qui pourrait un jour

remettre en cause l'ordre colonial. L'éducation demeurait un enjeu politique et était la clé de la domination bien établie de la minorité européenne.

Quant aux esclaves noirs, il ne fut jamais question de les instruire au-delà des rudiments de la religion.

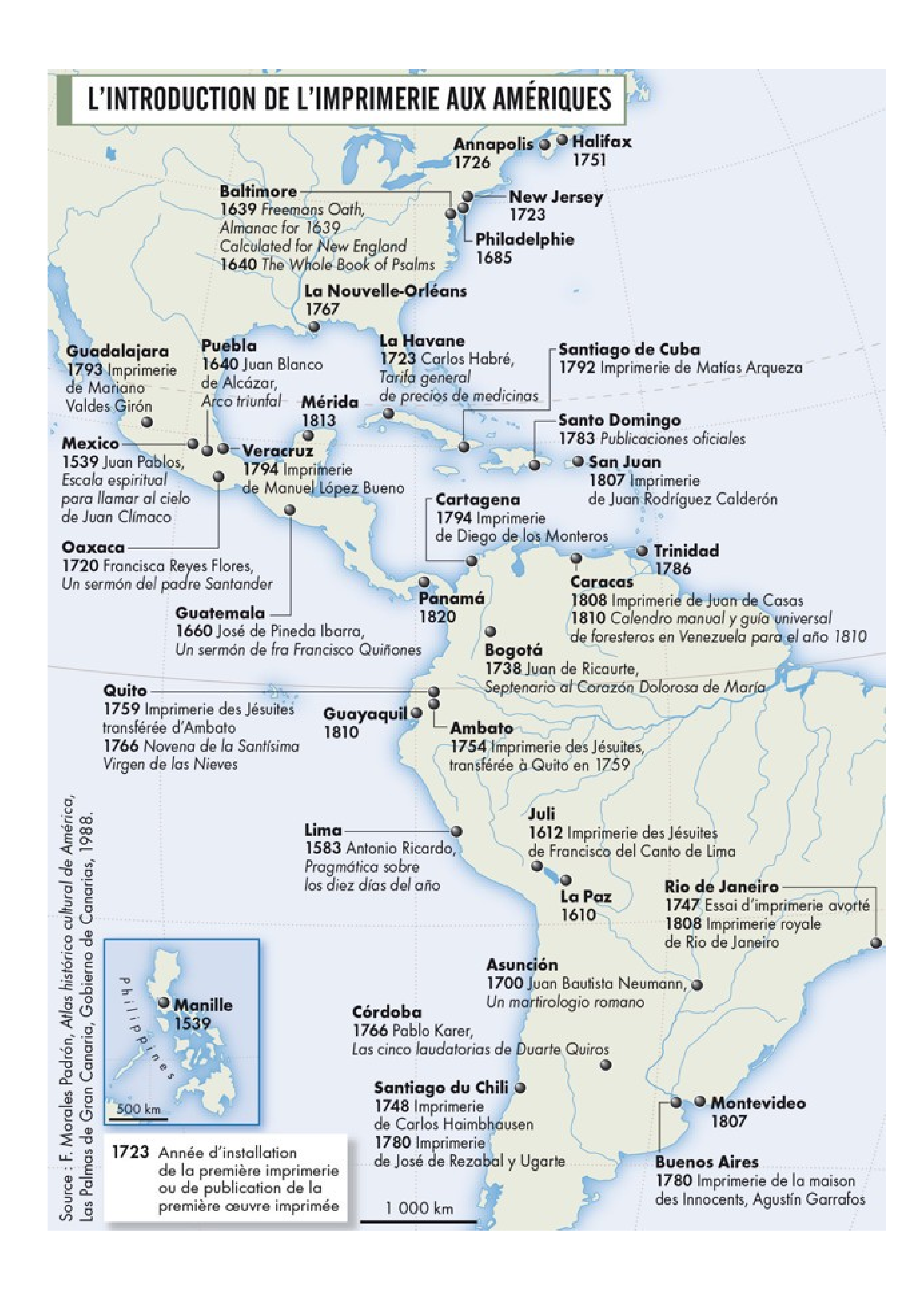


…

LE LIVRE, LES JOURNAUX ET L'IMPRIMERIE

Un des faits majeurs, dans le domaine culturel colonial, fut l'introduction puis la diffusion rapide de l'imprimerie aux Amériques au fil du XVIIIe siècle : 1723 à La Havane, 1738 à Santa Fe de Bogotá, 1760 à Quito, 1776 à Carthagène, 1780 à Santiago du Chili et Buenos Aires, 1807 à Montevideo et 1808 à Caracas, donc à la veille de l'indépendance. Dans le monde colonial anglais, d'implantation plus tardive en Amérique du Nord, l'imprimerie arriva à Baltimore en 1639 et en 1685 à Philadelphie. Dans la Caraïbe française, beaucoup moins peuplée d'Européens, c'est à Santo Domingo que l'imprimerie fit son entrée, dans la capitale, dès 1745, essentiellement pour la publication des journaux et affiches.

Les activités liées à l'imprimerie et à la diffusion des ouvrages ou des journaux furent étroitement placées sous le contrôle des autorités religieuses ; dans les colonies espagnoles, le tribunal de l'Inquisition avait la haute main sur les écrits. L'introduction de livres étrangers, profanes, de divertissement ou réputés licencieux était proscrite. Or, les idées nouvelles, celles des Lumières, se répandirent quand même dans les colonies : des traductions de Montesquieu circulaient parmi les élites coloniales supposées en interdire l'entrée. Au moment où l'idée d'indépendance se répandit, les idéaux venus d'Europe, à travers la Révolution française surtout, étaient loin d'être inconnus : Caracas était un foyer intellectuel très bien informé, de même que Mexico et Bogotá.



L'INTRODUCTION DE L'IMPRIMERIE AUX AMÉRIQUES
Annapolis 1726
Halifax 1751
Baltimore
1639 Freemans Oath, Almanac for 1639 Calculated for New England
1640 The Whole Book of Psalms
New Jersey 1723
Philadelphie 1685
La Nouvelle-Orléans 1767
Guadalajara
1793 Imprimerie de Mariano Valdes Girón
Puebla
1640 Juan Blanco de Alcázar, Arco triunfal
Mérida 1813
La Havane
1723 Carlos Habré, Tarifa general de precios de medicinas
Santiago de Cuba
1792 Imprimerie de Matías Arqueza
Santo Domingo
1783 Publicaciones oficiales
San Juan
1807 Imprimerie de Juan Rodríguez Calderón
Mexico
1539 Juan Pablos, Escala espiritual para llamar al cielo de Juan Clímaco
Veracruz
1794 Imprimerie de Manuel López Bueno
Cartagena
1794 Imprimerie de Diego de los Monteros
Oaxaca
1720 Francisca Reyes Flores, Un sermón del padre Santander
Trinidad 1786
Caracas
1808 Imprimerie de Juan de Casas
1810 Calendro manual y guía universal de foresteros en Venezuela para el año 1810
Panamá 1820
Guatemala
1660 José de Pineda Ibarra, Un sermón de fra Francisco Quiñones
Bogotá
1738 Juan de Ricaurte, Septenario al Corazón Dolorosa de María
Quito
1759 Imprimerie des Jésuites transférée d'Ambato
1766 Novena de la Santísima Virgen de las Nieves
Guayaquil 1810
Ambato
1754 Imprimerie des Jésuites, transférée à Quito en 1759
Juli
1612 Imprimerie des Jésuites de Francisco del Canto de Lima
Lima
1583 Antonio Ricardo, Pragmática sobre los diez días del año
La Paz 1610
Rio de Janeiro
1747 Essai d'imprimerie avorté
1808 Imprimerie royale de Rio de Janeiro
Asunción
1700 Juan Bautista Neumann, Un martirologio romano
Philippines
Manille 1539
Córdoba
1766 Pablo Karer, Las cinco laudatorias de Duarte Quiros
Santiago du Chili
1748 Imprimerie de Carlos Haimbhausen
1780 Imprimerie de José de Rezabal y Ugarte
Montevideo 1807
Buenos Aires
1780 Imprimerie de la maison des Innocents, Agustín Garrafos
500 km
1 000 km
1723 Année d'installation de la première imprimerie ou de publication de la première œuvre imprimée
Source : F. Morales Padrón, Atlas histórico cultural de América, Las Palmas de Gran Canaria, Gobierno de Canarias, 1988.

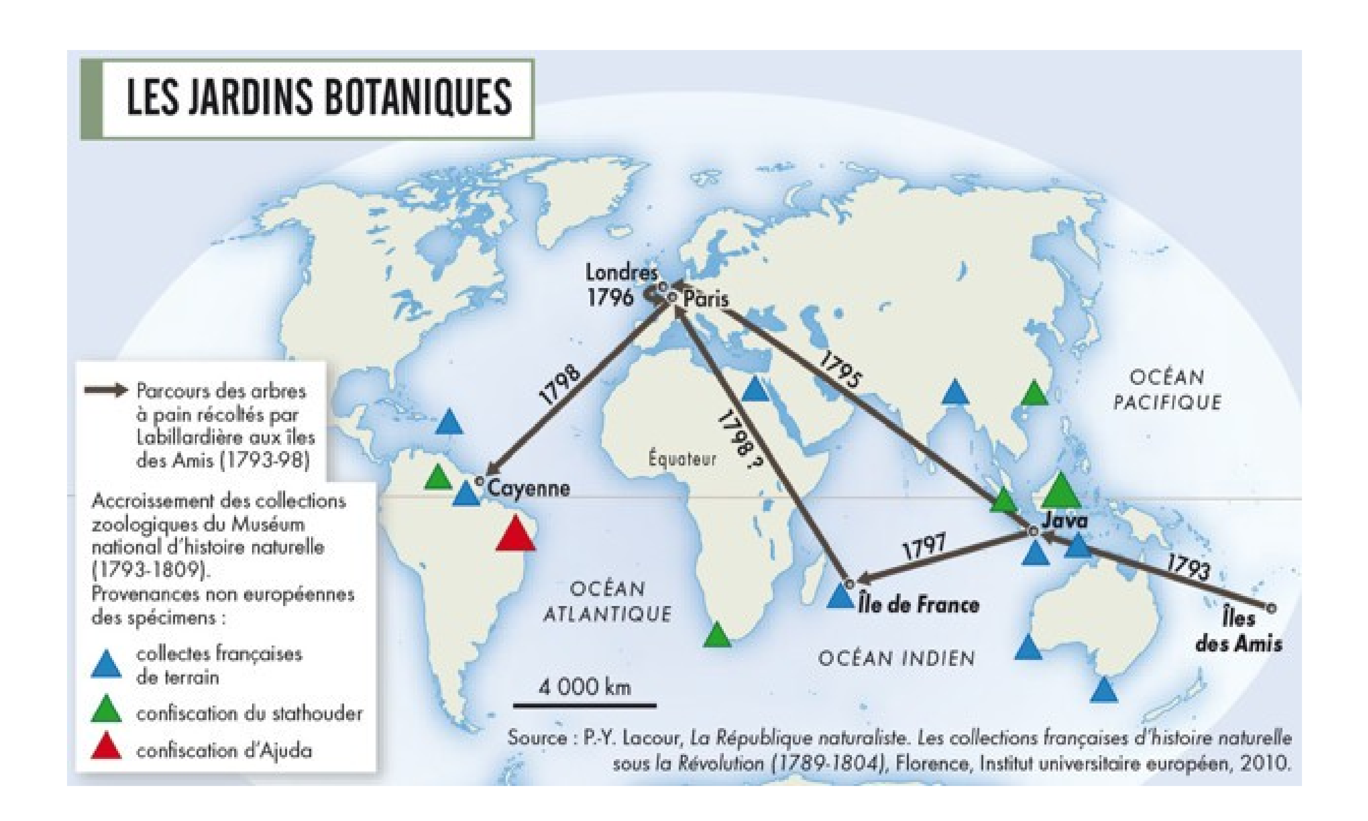
…

LES COLLECTIONS BOTANIQUES ET ZOOLOGIQUES

En lien étroit avec l'essor, puis la stabilisation des mondes coloniaux, le XVIIIe siècle fut marqué par la naissance d'un phénomène scientifique de première importance, la constitution de collections – minéralogiques, botaniques, zoologiques et anthropologiques – qui avaient pour finalité affirmée ou sous-jacente de construire un « inventaire du monde ». On vit la constitution de « cabinets de curiosités » par de riches personnages et l'Europe savante se fit ainsi le réceptacle de collections qui permirent de créer des musées de toutes natures, l'exemple le plus illustre de cette pratique de « collections exotiques » étant le Muséum de Paris. Des collections de même nature virent aussi le jour dans les colonies elles-mêmes, en Amérique espagnole surtout.

Les collections naturalistes constituées au cours du XVIIIe siècle et continuées durant toute l'époque coloniale ont instauré le lien le plus tangible entre sciences et expansion des empires coloniaux. La trace dans les grands musées d'Europe de cette gigantesque entreprise de collectes systématiques dans l'ensemble des mondes coloniaux est peut-être aujourd'hui une des survivances de l'entreprise coloniale européenne, qui voulut édifier une science-monde grâce à ses possessions extra-européennes. Les capitales des empires coloniaux – Londres et Paris surtout – entendaient être des miroirs de la diversité naturelle des mondes sous leur autorité.

L'entrée progressive des Européens dans l'océan Pacifique au fil des grands voyages de la seconde moitié du XVIIIe siècle (Cook, Bougainville, La Pérouse, d'Entrecasteaux, Marchand…) donna une impulsion, chaque voyage constituant l'occasion d'apporter de nouvelles espèces végétales ou animales pour enrichir les collections plus anciennes, composées principalement à partir des « anciens nouveaux mondes ».



LES JARDINS BOTANIQUES
Londres
1796
Paris
1798
1795
1798 ?
OCÉAN PACIFIQUE
Équateur
Cayenne
Java
1797
1793
OCÉAN ATLANTIQUE
Île de France
Îles des Amis
OCÉAN INDIEN
4 000 km
Parcours des arbres à pain récoltés par Labillardière aux îles des Amis (1793-98)
Accroissement des collections zoologiques du Muséum national d'histoire naturelle (1793-1809).
Provenances non européennes des spécimens :
collectes françaises de terrain
confiscation du stathouder
confiscation d'Ajuda
Source : P.-Y. Lacour, La République naturaliste. Les collections françaises d'histoire naturelle sous la Révolution (1789-1804), Florence, Institut universitaire européen, 2010.

Les sociabilités coloniales

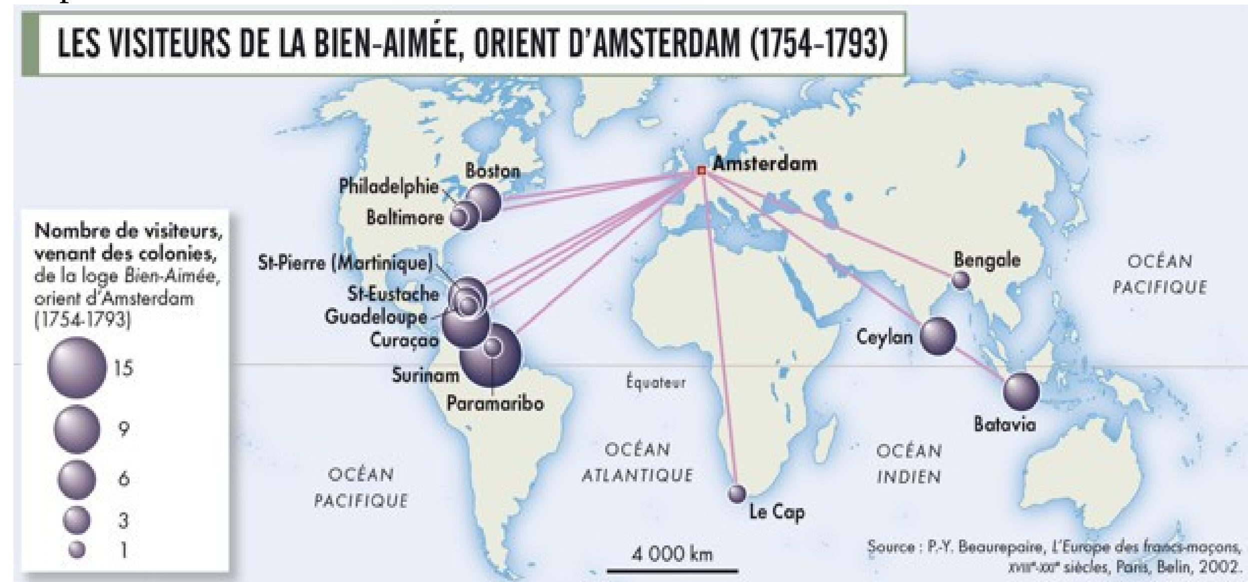
L'Atlantique du XVIIIe siècle ne pouvait se réduire aux seules relations commerciales et financières, étant devenu un immense réseau où tout ce monde circulait, se croisait, se mariait, se rencontrait en de multiples lieux de sociabilité dont les loges maçonniques constituaient un des plus solides liens de solidarité, souvent au-dessus des appartenances nationales. La maçonnerie, des ports comme des colonies, joua le rôle d'interface entre l'ensemble des formes de sociabilité cosmopolite du siècle finissant, qui s'étendaient de part et d'autre de l'Atlantique, unissant plus qu'il ne paraît les mondes coloniaux des diverses puissances, rivales par ailleurs.

LE MONDE DES MARCHANDS

La vision de la fin du XVIIIe siècle d'un monde colonial européen unitaire et intégré correspond à celle des marchands et des colons qui circulaient sur les océans, utilisaient le même vocabulaire et avaient pour horizon l'Europe, les Amériques, l'Afrique et les Indes orientales. Ces grands négociants, négriers pour la plupart, avaient des succursales dans les grands ports des deux rives de l'océan : Bordeaux, Liverpool, Londres, Amsterdam, Cadix, mais également Le Cap-Français, Boston ou La Havane.

Le cosmopolitisme colonial. L'exemple, classique, depuis la publication qu'en a donnée l'historien américain contemporain David Hancock, de ce cosmopolitisme transatlantique est celui de la « partie de golf » organisée à l'embouchure de la Sierra Leone en 1773 et relatée aussitôt par Henry Smeathman, un botaniste suédois : les joueurs, invités par six négriers anglais en attente d'une cargaison de captifs, viennent de tous les horizons du monde atlantique. Ils jouent avec des clubs en bois d'Amérique centrale, sont vêtus de coton des Indes orientales, consomment du vin de Madère et fument du tabac de Virginie ; leurs domestiques (ou esclaves ?) noirs sont vêtus de draps de Glasgow… Une dimension essentielle s'ajoute pour parfaire le cosmopolitisme colonial : cette élite négociante est porteuse du message maçonnique.

Les Begouën, armateurs du Havre. Jacques François Begouën (1743-1831), né et « habitant » à Saint-Domingue, est un bon exemple de ces négociants coloniaux. Par sa naissance, il est « américain », mais développe des affaires en Saxe et aux Pays-Bas où il possède une maison de commerce. Il organise la traite en direction de Saint-Domingue, où lui et sa famille ont des biens, à partir des côtes du golfe de Guinée. Lié à la famille Demeaux, également armateur et négrier, il tisse des liens d'affaires et politiques qui lui permettent d'être élu aux états généraux de 1789 et de devenir un personnage clé du lobby colonial aux débuts de la Révolution, puis sous Napoléon et Louis XVIII.



COMMUNICATION ENTRE « FRÈRES DISPERSÉS »

La Bien-Aimée d'Amsterdam est en relation avec des maçons venant de tous les territoires coloniaux. Les loges du Surinam, des Petites Antilles, d'Amérique du Nord, du Cap, du Bengale, de Ceylan et des Indes néerlandaises convergent vers elle, à l'occasion des nombreux voyages effectués par les négociants ou les colons.

…

LOGES ET RÉSEAUX MAÇONNIQUES TRANSATLANTIQUES

La présence massive des loges dans les ports de l'Atlantique est aujourd'hui attestée. Cette « irrigation » maçonnique des ports se diffusa rapidement dans les sociétés coloniales. Pour les colons, toutes nationalités confondues, entrer dans l'univers maçonnique permettait de tisser des solidarités à l'intérieur d'une société éloignée de l'Europe à travers les réseaux du monde atlantique, de l'océan Indien et des Indes orientales. Le réseau des loges coloniales britanniques et françaises au XVIIIe siècle souligne cette forte présence aux colonies.

Les loges formaient une sociabilité de Blancs : les gens de couleur libres n'y étaient pas admis, encore moins les esclaves. Si le discours maçonnique prônait l'unité du genre humain et l'égalité de tous, ce credo s'appliquait aux Européens et n'empêcha jamais la pratique généralisée de la traite négrière (un navire négrier du Havre ne fut-il pas nommé *Le Franc-maçon* ?) et de l'esclavage dans les colonies.



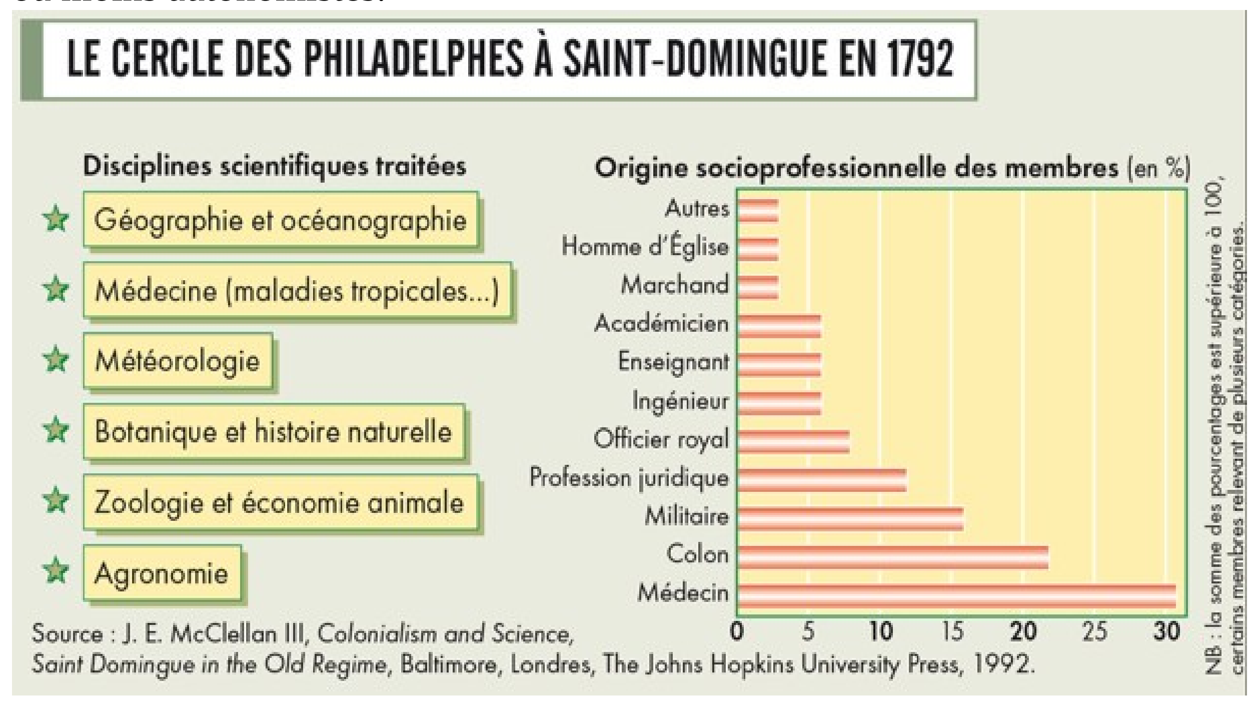
…

LA SEULE ACADÉMIE COLONIALE FRANÇAISE

Le Cercle des philadelphes fut fondé en août 1784, au Cap-Français, par des grands colons, des médecins, des botanistes, des officiers royaux, des magistrats, tous représentatifs de la diversité de l’élite de la colonie. Cette nouvelle institution venait s’ajouter aux autres lieux de sociabilité : loges

maçonniques, sociétés de lecture, de botanique, de physique, d'agriculture et clubs divers. Ce cercle regroupait des savants, des agronomes, des botanistes, des zoologistes mais également des physiciens venus étudier les phénomènes naturels propres à la Caraïbe. Louis XVI signa les lettres patentes pour la reconnaissance du Cercle des philadelphes comme académie, la seule du monde colonial français, le 17 mai 1789, à une date où l'appareil académique allait s'effondrer. Toutefois, depuis 1786, date à laquelle son utilité publique avait été reconnue officiellement par le roi, le Cercle était en correspondance avec l'Académie des sciences de Paris.

Le Cercle des philadelphes occupait une place à part ; ce n'était pas une loge – les maçons qui y appartenaient l'étaient à titre individuel –, on n'y pratiquait ni les rituels ni le secret maçonnique, bien au contraire, car il était flatteur de s'afficher comme membre du prestigieux cercle. Au début de la Révolution, il comptait 162 membres, dont une partie de correspondants étrangers, le plus illustre étant Benjamin Franklin. Les travaux du Cercle relèvent de la « science coloniale ». Le Cercle des philadelphes fut un rouage savant de la « machine coloniale » où les colons, souvent adversaires de la concentration des pouvoirs à Versailles, pouvaient exprimer leurs idées plus ou moins autonomistes.



L’Empire des Indes orientales espagnoles et néerlandaises au XVIIIe siècle

Découvertes par les navigateurs portugais au début du XVIe siècle, rejoints par les Espagnols après le voyage de Magellan, les Indes orientales passèrent en grande partie sous contrôle néerlandais au cours du XVIIe siècle, à l’exception des Philippines qui demeurèrent espagnoles jusqu’à la fin du XIXe siècle et de Timor oriental, resté portugais. Ainsi les Provinces-Unies, qui ne parvinrent jamais à s’implanter de façon importante aux Amériques, édifièrent-elles un puissant empire maritime dans les îles et les archipels de l’Asie du Sud-Est : une véritable thalassocratie néerlandaise a dominé toute la région jusqu’au XIXe siècle.

LA PUISSANCE NÉERLANDAISE AUX INDES ORIENTALES

Au cours du XVIIe siècle, la puissance néerlandaise aux Indes orientales a progressivement chassé les Portugais des comptoirs ainsi que des Moluques et de la partie occidentale de Timor.

À la différence des empires britanniques ou français, la présence coloniale hollandaise s’est exercée par l’intermédiaire de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales, la VOC, créée dès 1602, et non par le gouvernement des Provinces-Unies. C’est à l’extrême fin du XVIIIe siècle, en 1798, après la faillite de la VOC, que les colonies orientales passèrent sous contrôle de l’État, au moment où ce dernier passait lui-même sous domination française.

Durant la longue période de son monopole, la VOC administrait les Indes néerlandaises par des accords avec les souverains locaux ; c’est seulement en 1755, suite à des conflits, que les Hollandais imposèrent leur pouvoir politique sur l’île de Java, Sumatra et Bornéo restant gérés par la VOC.

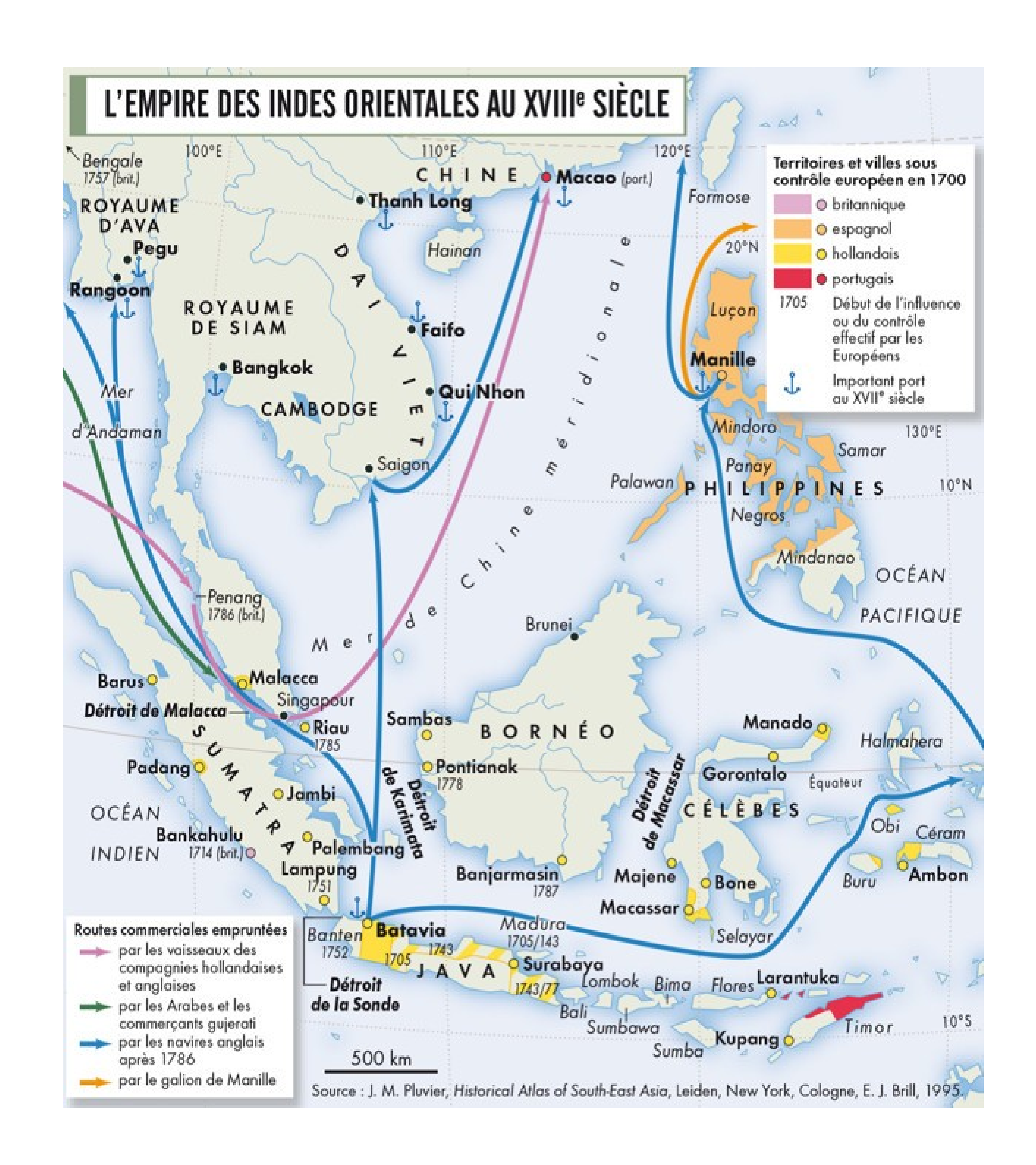
Très florissant, le commerce reposait principalement sur l’exportation des épices précieuses : cannelle, girofle, poivre, piment, gingembre, muscade. Ces produits avidement recherchés en Europe assuraient des taux de profits considérables : 800 % sur le girofle, 700 % sur le poivre et 650 % sur la muscade. À ce commerce des épices, les Néerlandais ajoutèrent la traite des

esclaves, indonésiens à destination de la colonie du Cap à partir des années 1680, africains vers les plantations de muscade et les mines d'or de Sumatra.

Les installations de Néerlandais aux Indes orientales étant restées modestes, il y eut un métissage généralisé, beaucoup plus que dans les colonies américaines. Les « Blancs » nés sur place étaient presque toujours issus des relations entre Européens et femmes indigènes.

Longtemps petite ville de garnison isolée et dépendante des productions agricoles de Java pour son ravitaillement, Batavia ne prit les allures d'une ville puissante qu'à partir de la prise de contrôle total de Java après 1755. La ville s'était dotée de remparts, d'entrepôts, d'édifices religieux et de sièges des pouvoirs coloniaux ; le port fut aménagé pour accueillir les navires de la VOC.

Au début du XIXe siècle, lorsque la Hollande fut sous contrôle français, la colonie refusa d'abord l'autorité du gouverneur envoyé par Napoléon, puis passa sous l'autorité britannique en 1810.

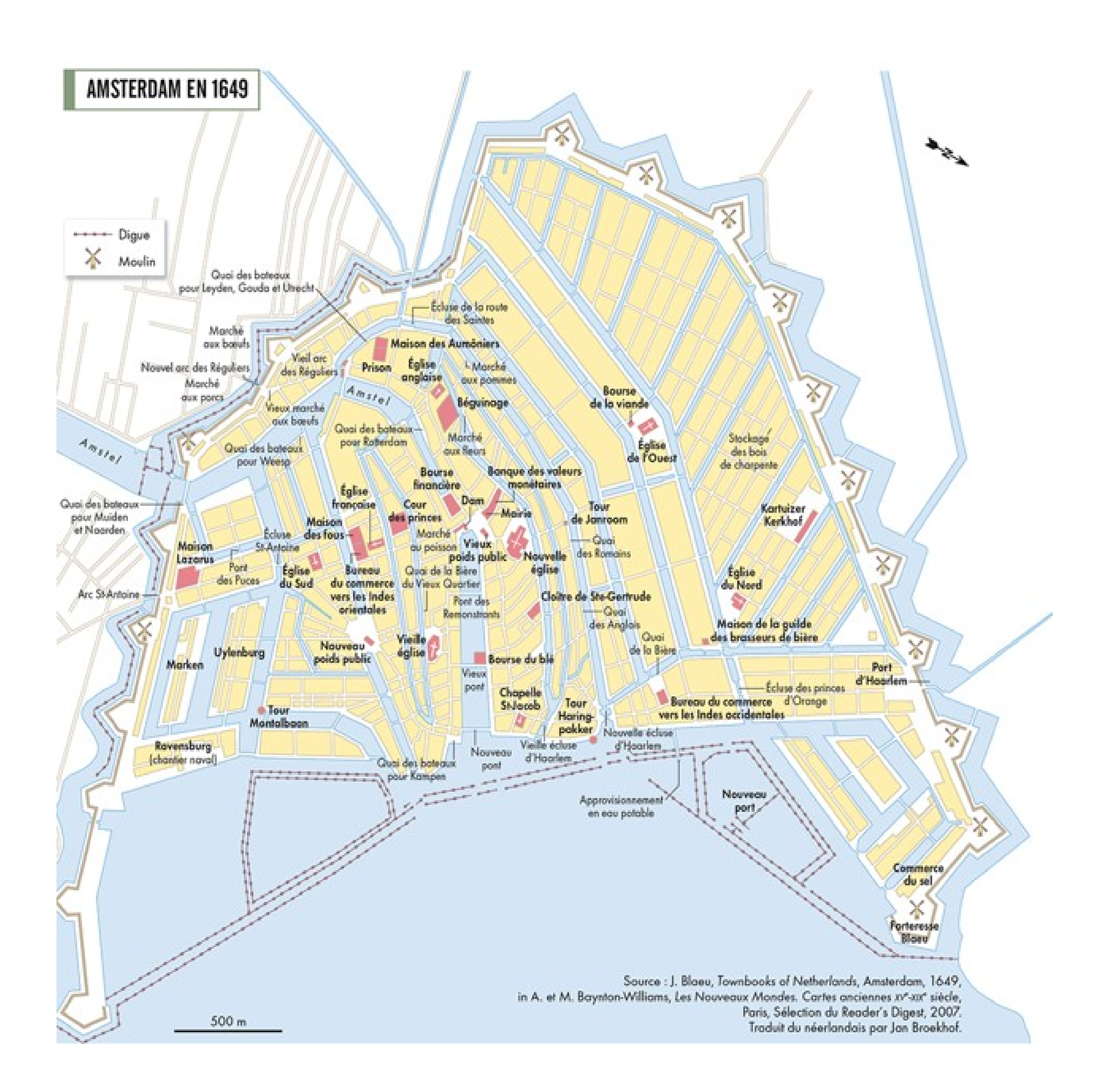


…

AMSTERDAM, LE CŒUR DE L'EMPIRE DES INDES

Amsterdam, centre de décision de l’empire néerlandais, était alors l’une des villes les plus prospères d’Europe. Si La Haye était la capitale politique des Provinces-Unies, Amsterdam jouait le rôle de capitale économique. Les deux compagnies détenant le monopole du commerce colonial néerlandais y avaient leur siège : la Compagnie des Indes orientales (la VOC, fondée en 1602) et celle des Indes occidentales (la WIC, fondée en 1621). Elles étaient financées par les capitaux d’un puissant réseau d’actionnaires privés (plus de mille). Dès lors, le marché s’empara de l’achat et de la vente des actions, ce qui déboucha sur la création de la Bourse d’Amsterdam, la première au monde de cette nature.

Au XVIIe siècle, Amsterdam était « l’entrepôt du monde », le port où convergeait une grande partie des produits coloniaux. L’arrivée de la France et de l’Angleterre comme nouvelles puissances coloniales fit reculer cette fonction commerciale d’Amsterdam, qui joua un rôle de plus en plus financier : la Banque – devenue la « chambre de compensation » de l’Europe depuis les années 1650 – et la Bourse firent d’Amsterdam, au moins jusqu’aux années 1780, la principale place financière d’Europe, là où empruntaient les marchands européens et même les États, comme l’Angleterre qui devait financer la guerre d’Amérique.


AMSTERDAM EN 1649
Digue
Moulin
Quai des bateaux pour Leyden, Gouda et Utrecht
Écluse de la route des Saintes
Marché aux bœufs
Nouvel arc des Réguliers
Marché aux porcs
Vieil arc des Réguliers
Maison des Aumôniers
Prison
Église anglaise
Marché aux pommes
Amstel
Béguinage
Vieux marché aux bœufs
Quai des bateaux pour Rotterdam
Marché aux fleurs
Amstel
Quai des bateaux pour Weesp
Bourse de la viande
Église de l'Ouest
Stockage des bois de charpente
Bourse financière
Banque des valeurs monétaires
Quai des bateaux pour Muiden et Naarden
Église française
Cour des princes
Dam
Mairie
Tour de Janroom
Maison des fous
Marché au poisson
Vieux poids public
Nouvelle église
Quai des Romains
Kartuizer Kerkhof
Maison Lazarus
Écluse St-Antoine
Pont des Puces
Église du Sud
Bureau du commerce vers les Indes orientales
Quai de la Bière du Vieux Quartier
Église du Nord
Arc St-Antoine
Pont des Remonstrants
Cloître de Ste-Gertrude
Quai des Anglais
Maison de la guilde des brasseurs de bière
Quai de la Bière
Nouveau poids public
Vieille église
Marken
Uylenburg
Bourse du blé
Port d'Haarlem
Vieux pont
Écluse des princes d'Orange
Chapelle St-Jacob
Tour Haring-pakker
Bureau du commerce vers les Indes occidentales
Tour Montalbaan
Ravensburg (chantier naval)
Quai des bateaux pour Kampen
Nouveau pont
Vieille écluse d'Haarlem
Nouvelle écluse d'Haarlem
Approvisionnement en eau potable
Nouveau port
Commerce du sel
Forteresse Blaeu
Source : J. Blaeu, Townbooks of Netherlands, Amsterdam, 1649, in A. et M. Baynton-Williams, Les Nouveaux Mondes. Cartes anciennes XVe-XIXe siècle, Paris, Sélection du Reader's Digest, 2007.
Traduit du néerlandais par Jan Broekhof.
500 m

Vers de nouveaux espaces coloniaux ? Les explorations dans le Pacifique au XVIIIe siècle

La seconde moitié du XVIIIe siècle a été marquée par la volonté affirmée des grandes puissances maritimes d'explorer le dernier grand océan encore largement inconnu, le Pacifique, une zone quasi blanche sur les cartes. Les mythes les plus anciens circulaient à son propos, principalement autour de l'existence du « continent austral », que personne n'avait trouvé mais qui faisait tourner les têtes. Littérateurs et philosophes ont beaucoup écrit sur les merveilles supposées de ce monde inconnu, terrain de prédilection de la littérature utopique si brillante en ce siècle. C'est en 1784 que parut L'Aventure australe de Restif de La Bretonne.

DÉCOUVERTES DES TERRES AUSTRALES : ENTRE SCIENCES ET COLONISATION

Des voyages scientifiques. Il s'agissait de faire progresser les connaissances humaines en de multiples domaines : botanique, zoologie, anthropologie, climatologie, cartographie, astronomie… La rivalité entre les puissances prenait la forme d'une saine émulation entre savants. Les navires qui partaient des ports d'Europe emmenaient à leur bord des armées de savants ainsi que les instruments scientifiques les plus performants du moment.

L'exemple du navigateur français Bougainville (1729-1811) est éloquent : il partit avec naturalistes, botanistes, astronomes, cartographes. Au retour, mission accomplie, il publia sa *Description d'un voyage autour du monde*, énorme somme scientifique, financée par le roi. Le marin britannique James Cook (1728-1779), quant à lui, bénéficia de l'appui de la Royal Society, avec pour mission première l'observation du « transit de Vénus » devant le soleil, visible seulement depuis le Pacifique Sud ; en second lieu il devait découvrir et cartographier le « continent austral », qu'il ne trouva pas, mais il cartographia la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie, découvrit de nombreuses îles et détroits. Surtout, il fut le premier à utiliser l'horloge marine de Harrison. Officiellement mandaté par Louis XVI, le navigateur français La Pérouse (1741-1788), accompagné de nombreux savants, était chargé de

compléter les cartes établies par Cook et d'explorer les côtes pacifiques de l'Amérique du Nord.

Une finalité politique. Il s'agissait d'assurer à sa nation la maîtrise des voies maritimes nouvellement reconnues et, si l'occasion se présentait, de prendre pied au nom de son roi sur les terres découvertes. Ainsi, la frontière entre expéditions scientifiques « pures » et conquêtes est-elle ténue : le passage du « savant désintéressé » au colonisateur était fréquent, la prise de possession d'une terre nouvelle étant parfois présentée comme un « pacte » avec les naturels, parfois purement et simplement comme un acte de représailles. Diderot, en 1772, ne s'y était pas trompé : son violent pamphlet, *Supplément au voyage de Bougainville*, accusait le navigateur d'avoir colonisé Tahiti et voulu convertir de force les indigènes.

...

DES EXPLORATEURS ILLUSTRES

Organisés, ou largement financés par les États eux-mêmes, les grands voyages d'exploration des routes de l'océan Pacifique se sont succédé après les années 1750. Le coût de telles expéditions, leur durée et les risques encourus les rendaient inabordables pour des entreprises privées. Les enjeux étaient tels que les grandes nations les prirent en main : Bougainville, Cook, La Pérouse, d'Entrecasteaux (1737-1793) et plus tard Étienne Marchand (1755-1793) furent tous financés et commandités par leurs gouvernements respectifs.

Le célèbre tableau de Nicolas Monsiau (1785) représentant Louis XVI et le maréchal de Castries donnant des instructions à La Pérouse avant son départ pour le Pacifique résume parfaitement la nature de ces grandes expéditions : les puissances étaient en concurrence pour la maîtrise de ce nouvel eldorado supposé et mettaient de gros moyens à la disposition des expéditions d'exploration.

La liste des voyages d'exploration du Pacifique est longue et remplie de noms illustres. 1766-1769 : tour du monde par Louis Antoine de Bougainville, 1768-1779 : trois voyages de James Cook autour du monde, notamment dans l'océan Pacifique (en 1768-1771, 1772-1775 et 1776-1779), 1785-1788 : voyage de Jean-François de La Pérouse dans l'océan Pacifique (découverte du détroit de La Pérouse), 1790-1792 : expédition d'Étienne Marchand et découverte de l'archipel qu'il nomme « îles de la Révolution », 1791 : expédition d'Entrecasteaux dans l'océan Pacifique à la recherche de La Pérouse, qui fut vaine mais permit d'élargir les connaissances géographiques du Pacifique Sud.

•

Une mondialisation achevée ?

À la fin du XVIIIe siècle, quel bilan pouvait-on tirer de ce qui avait été l’un des plus grands bouleversements de l’histoire de l’humanité ? Du point de vue géographique, la terre était de mieux en mieux connue des Européens ; une vision globale de la sphère terrestre était possible, même si des « blancs » restaient importants sur les cartes. Du point de vue géopolitique, c’était le triomphe de l’Europe, de sa vision du monde, de ses religions et, cela allait de pair, de son hégémonie commerciale et économique. L’Europe vidait de leurs richesses les terres dominées pour les transférer chez elle.

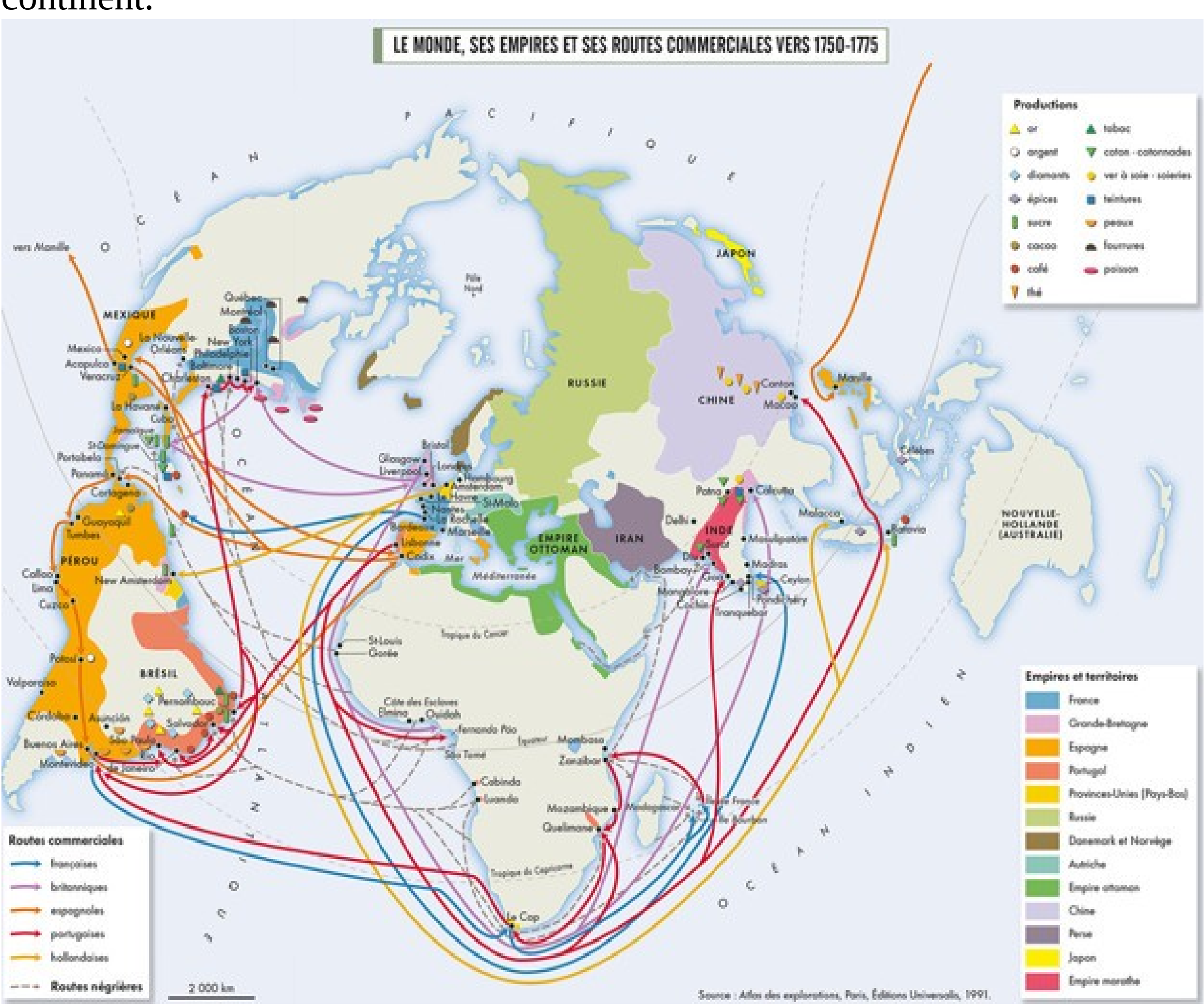
LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE, DE LA FIN DU XVE À LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE

La comparaison entre les cartes établies par les Européens avant 1492, d’une part, et à la fin du XVIIIe siècle, d’autre part, met en évidence une mutation radicale. À la fin du XVe siècle, le monde familier de l’Europe correspondait pour l’essentiel à ce qu’avait été l’Empire romain dans sa plus grande extension, centré sur la Méditerranée, avec des excroissances timides au-delà des Colonnes d’Hercule sur la côte africaine. Le centre de gravité économique avait commencé à se déplacer vers les Flandres aux opulentes cités marchandes et manufacturières. Vers l’est, la Russie restait à l’écart, mal connue. Quant à l’Orient lointain, d’où venaient épices et tissus précieux, notamment la soie, il restait inaccessible : le voyage de Marco Polo continuait à faire rêver d’un Orient mythique aux richesses fabuleuses, mais qui demeurait séparé de l’Occident par le monde musulman, infranchissable.

La cartographie sortait parfois de cet univers presque clos et bien balisé pour imaginer des terres inconnues à l’ouest, au-delà du Grand Océan : les voyages des Vikings étaient connus des géographes, mais aucune conséquence n’avait été tirée de l’existence hypothétique de terres à l’ouest.

À la fin du XVIIIe siècle, la vision du monde qu’avaient les Européens était tout autre : la découverte de l’Amérique, les nombreuses circumnavigations accomplies depuis Magellan, qui faisaient arriver les produits des Moluques,

de Chine et des Indes orientales jusqu'aux centres de consommation de l'Europe, le grand commerce négrier entre les côtes d'Afrique, les Amériques et l'Europe, la maîtrise des routes de l'océan Indien, les nouvelles explorations à travers le Pacifique, tout cela contribuait à la connaissance quasi exhaustive du monde, de ses mers, de ses îles et de ses continents. Pourtant, ce « monde achevé » renfermait encore quelques zones inconnues, principalement dans le Pacifique Sud, où le « continent austral » n'était reconnu que par de modestes portions de ses côtes ; le second « blanc » des cartes demeurait l'Afrique intérieure, de pénétration encore impossible pour les Européens en cette fin de siècle au-delà des franges côtières et de quelques incursions le long des fleuves. En 1795, l'expédition de l'explorateur britannique Mungo Park (1771-1806) sur les fleuves Sénégal et Niger fut la première véritable pénétration à l'intérieur du continent.



À L'IMAGE DU MONDE ANTIQUE

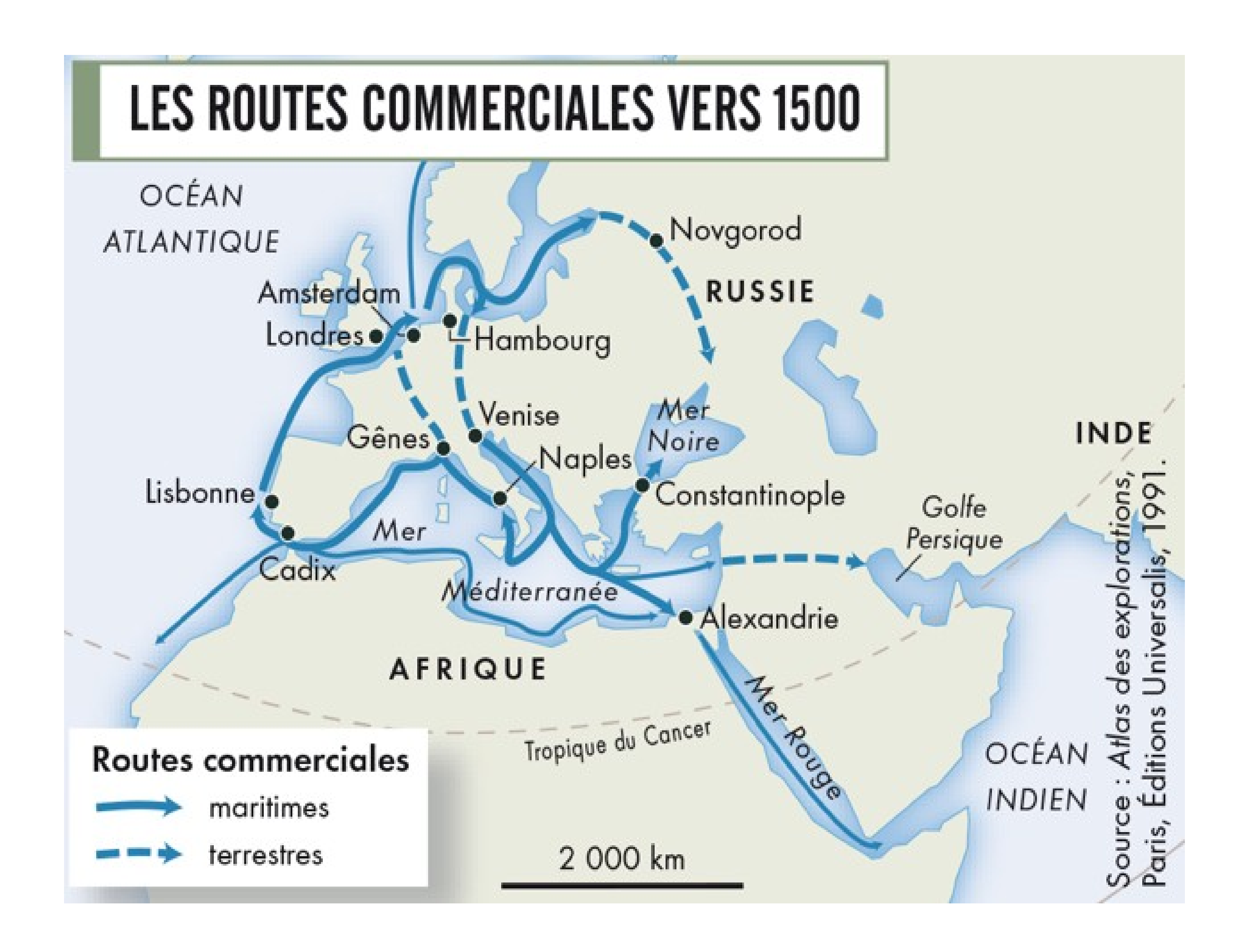
Au XVIe siècle, la Méditerranée met en communication l'Orient via le monde arabo- musulman. Le monde s'ouvre vers le nord de l'Europe par une navigation côtière qui contourne l'Espagne et atteint la mer du Nord et la Baltique, nouvelles venues tardives dans cet univers aux horizons encore des plus limités.

…

UNE EXTENSION COLONIALE EUROPÉENNE À SON APOGÉE ?

La seconde moitié du XVIIIe siècle, avant les bouleversements issus des révolutions atlantiques, a pu donner l'impression aux puissances européennes que le système inégal mis en place depuis le XVIe siècle était irréversible. Les empires coloniaux ibériques avaient atteint un équilibre qui semblait immuable ; les mécanismes de la traite négrière et de la colonisation de plantation, aux Antilles, au Brésil et dans le sud des treize colonies britanniques, produisaient des richesses agricoles en croissance continue ; enfin, l'extension de la domination européenne en Inde et dans le Pacifique promettait de nouvelles colonies pour un avenir proche.

Les guerres entre puissances coloniales, France et Angleterre surtout, redistribuaient périodiquement les terres soumises, mais ce jeu de va-et-vient ne remettait pas en cause la suprématie de l'Europe ; seul le rapport des forces entre nations européennes était modifié. Le péril extérieur n'existait pas. Dans cette vision apaisée du monde, l'Europe, ses sciences, son économie, ses armes devaient achever l'œuvre de « civilisation des mondes sauvages » en y portant les Lumières jusqu'au fond des forêts.



EN CONCLUSION

La période ouverte par les conquêtes coloniales des XVIe et XVIIe siècles a vu la mise en place d'un système de domination reposant sur la conviction de la supériorité des Européens sur les peuples soumis, au point que l'appartenance de ceux-ci à l'humanité fut l'objet de controverses théologiques au milieu du XVIe siècle. S'est ajouté un mode d'exploitation économique des terres colonisées qui caractérisa pour la longue durée ce système colonial. L'essentiel du commerce se faisait par l'intermédiaire de

compagnies à chartes, dotées de monopoles, les colonies étaient soumises au régime dit de l’exclusif, qui assurait aux métropoles le monopole des échanges avec leurs colonies, enfin l’esclavage des Noirs importés d’Afrique par la traite assurait la force de travail nécessaire à leur mise en valeur agricole et minière, principalement celles de l’Amérique tropicale. Ce travail servile fut aussi « importé » dans les îles de l’océan Indien ainsi qu’aux Indes orientales.

Dans les années 1760, après la redistribution d’une partie des colonies, principalement au profit de l’Angleterre, ce système avait atteint sa « perfection » du point de vue européen et pouvait apparaître comme stabilisé.


RUPTURES
DES ÉQUILIBRES
COLONIAUX À LA FIN
DU XVIIIe SIÈCLE

Au-delà de l’apparente force de ce système colonial, de profondes fissures pouvaient être décelées dès les années 1750, en particulier l’émergence de théories politiques et économiques nouvelles prônant la liberté individuelle, le régime politique représentatif, le travail libre et concurrentiel sur un marché libéré des entraves juridiques en place.

Ainsi, le socle en apparence inébranlable sur lequel reposaient les empires coloniaux depuis trois siècles était-il remis en cause, parfois de façon brutale et violente, le plus souvent à travers une multitude d’écrits philosophiques et économiques. Peu à peu, au cours des années 1770-1800, ces idées subversives de l’ordre en place se répandirent dans de larges couches des sociétés européennes, isolant de plus en plus les tenants intransigeants des valeurs coloniales anciennes. Le temps des « ruptures coloniales » était arrivé, qui vit la fin des puissants empires, à l’exception partielle de l’empire britannique.

La remise en cause de la colonisation à la fin du XVIIIe siècle

Après les nouvelles répartitions coloniales à l'issue de la guerre de Sept Ans (1756-1763), les empires coloniaux semblaient stabilisés ; le nouveau rapport des forces entre France et Angleterre favorisait grandement cette dernière, alors qu'Espagne, Portugal et Provinces-Unies ne pouvaient plus prétendre faire jeu égal avec elles. C'est à ce moment que des critiques radicales ont pris leur essor dans les métropoles et dans les colonies et le débat sur les colonies, sur l'esclavage et la traite négrière devint une des composantes de l'opinion publique. La voie s'ouvrait pour une remise en cause de la nature des colonies et de leur légitimité.

LES THÈSES DES THÉORICIENS DES LUMIÈRES SE RÉPANDENT

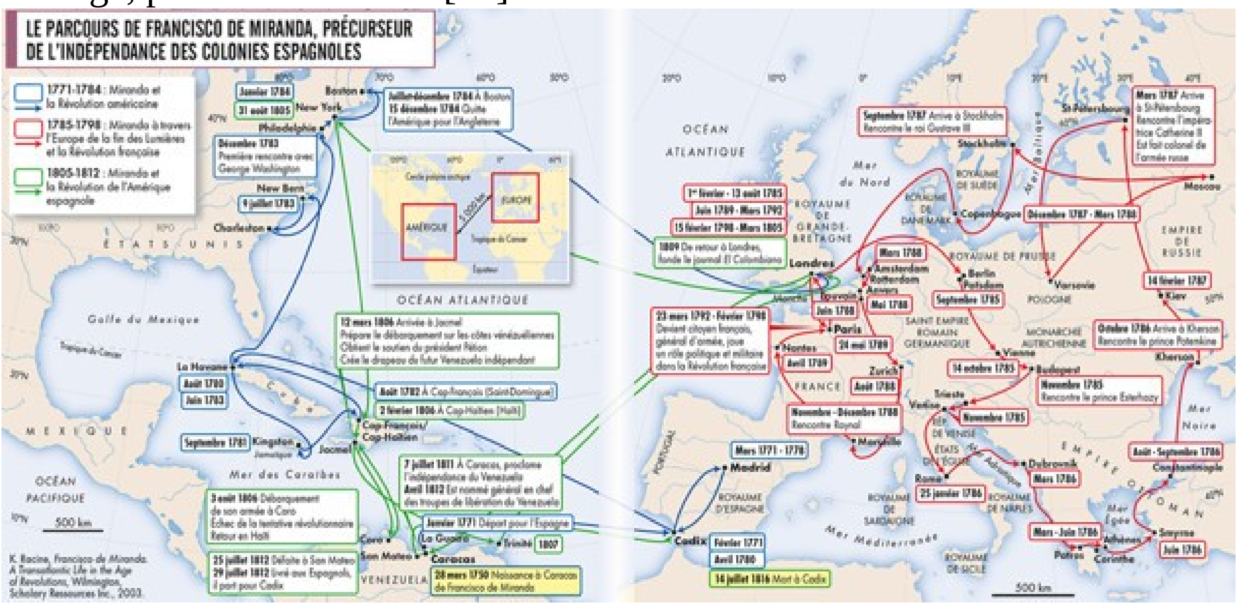
La seconde moitié du XVIIIe siècle, la période des Lumières, développa des thèses nouvelles qui remettaient en cause les principes de la colonisation européenne.

De nouvelles conceptions du commerce. Elles prônaient la liberté des agents économiques, la libre concurrence arbitrée par les lois d'un marché libre, ce qui conduisait à rejeter les monopoles et les compagnies à chartes. L'économiste britannique Adam Smith, en 1776, condamnait ce système colonial qui coûtait plus cher aux États qu'il ne rapportait : « Aucune nation n'a été capable pour le moment de recueillir autre chose que les dépenses qui résultent du maintien en temps de paix et de la défense en temps de guerre de l'autorité oppressive qu'elle exerce sur elles [les colonies]. »

L'éloge du travail libre. Il était supposé engendrer progrès de la productivité et intéressement du travailleur aux résultats de son travail. Cette conception libérale des rapports humains paraissait incompatible avec la pratique généralisée de l'esclavage. C'était ce que léconomiste français Turgot, dès 1766, avait dit avec force : « Les esclaves n'ont aucun motif pour s'acquitter des travaux auxquels on les contraint avec l'intelligence et les soins qui pourraient en assurer le succès ; d'où suit que les travaux

produisent très peu […] » (*Formation et distribution des richesses*, novembre 1766).

L'illégalité de la colonisation. Les courants les plus radicaux des Lumières contestaient la légitimité même du principe colonial, affirmant qu'il était toujours illégal de s'emparer d'une terre habitée sans le consentement des populations autochtones ; et ceci d'autant moins que la prise de possession s'était toujours accompagnée de la destruction des populations et de l'asservissement des survivants. Le philosophe français Diderot, dans un chapitre fameux de l'*Histoire philosophique et politique du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes*, publiée en 1781, avait clairement défini la colonisation comme un « crime des nations », en s'adressant aux Hottentots victimes de la progression des Hollandais, bientôt eux-même chassés par les Anglais, au sud de l'Afrique : « Fuyez, malheureux Hottentots ! Fuyez ! Enfoncez-vous dans vos forêts. Les bêtes féroces qui les habitent sont moins redoutables que les monstres sous l'empire duquel vous allez tomber. […] Ou si vous vous en sentez le courage, prenez vos haches […] »



...

LE PROCÈS DE CHRISTOPHE COLOMB

Les remises en cause de la colonisation ont fait évoluer une grande partie des élites de la fin du XVIIIe siècle. Les colonies étaient de fait presque toutes issues de conquêtes violentes, à l'exception des îles vides à l'arrivée des colonisateurs, comme les Mascareignes. Les élites nouvelles partagèrent largement l'anathème de Diderot, « Conquérir ou spolier avec violence, c'est la même chose ». Ainsi, un concours au thème d'une actualité brûlante, « La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? », fut-il lancé par l'Académie de Lyon en 1781 au sein du vaste réseau des académies de la France des Lumières. Les réponses furent explicites, comme l'illustre cet exemple anonyme : « Ô Colomb ! C'est vous qui êtes la cause d'une dégradation aussi humiliante pour l'humanité. C'est vous qui avez ouvert ce vaste champ à la cupidité européenne, au despotisme, au meurtre, au carnage. Sans vous, l'Amérique ignorée jouirait paisiblement de ses possessions : sans vous, nous aurions quelques plaisirs de moins, il est vrai ; mais les mines du Pérou n'auraient pas englouti tant de millions d'hommes ; mais les peuples de la Guinée seraient encore libres et ne seraient point condamnés à périr dans les rudes travaux de nos plantations. »

Des « citoyens du monde », issus des nations colonisatrices, se firent les porte-parole de cette conviction que les colonies devaient rompre les liens de dépendance qui les entravaient. Deux exemples, au cœur de ce qui devint les révolutions atlantiques, illustrent cet engagement en faveur de « la liberté des colonies » : Thomas Paine (1737-1809) et Francisco de Miranda (1750-1816). L'un, britannique de naissance, passa au service de l'indépendance des États-Unis, puis de la France révolutionnaire ; l'autre, né espagnol dans la puissante cité de Caracas, contribua à la guerre d'Amérique, en déduisit l'inévitable indépendance des colonies espagnoles dont il conçut le vaste projet, parcourut l'Europe jusqu'en Russie, s'engagea dans la Révolution française dont il fut général, avant de regagner l'Amérique pour lancer la première offensive libératrice en 1806.


LA CONQUÊTE DU SUD DE L'AFRIQUE, DES BOERS AUX ANGLAIS (XVIIIe-DÉBUT XIXe SIÈCLE)
Expansion boer (début XVIIIe siècle-1806)
Frontière en 1804
Hondeklip
30°N
20°E
25°E
KHOI
Victoria West
Richmond
Ebenezer
Hondeklip
TEMBU
OCÉAN ATLANTIQUE
Graaf Reinet
Clanwilliam
SAN
Somerset East
XHOSA
Tulbagh
Oudtshoorn
Le Cap (1806 : installation des Anglais)
Grahamstown
Bathurst
East London
Swellendam
Uitenhage
Port Elizabeth
Simonstown
Mossel Bay
Caledon
Cap de Bonne-Espérance
Cap Agulhas (cap des Aiguilles)
100 km
OCÉAN INDIEN
Source : N. Dalziel, The Penguin Historical Atlas of the British Empire, Londres, Penguin, 2006.
L'ITINÉRAIRE TRANSATLANTIQUE DE THOMAS PAINE
1 9 février 1737 Naissance à Thetford (Norfolk) de Thomas Paine
5 1788 Retour à Londres 13 mars 1791 Publication des Droits de l'homme, en réponse à Burke
2 1768 Arrivée à Londres Septembre 1774 Rencontre Benjamin Franklin
OCÉAN ATLANTIQUE
ANGL.
Thetford
Londres
Paris
FRANCE
7 8 juin 1809 Mort à New York
ÉTATS-UNIS
New York
Philadelphie
4 1787 Retour à Paris
3 30 novembre 1774 Arrivée à Philadelphie Janvier 1775 Rédacteur en chef du Pennsylvania Magazine 9 janvier 1776 Publication de Common Sense 1776 - 1783 Acteur et dirigeant de la Révolution américaine 26 avril 1787 Départ pour Paris
6 1792 - 1802 Devient citoyen français, siège comme député à la Convention nationale. En prison sous la Terreur. Réintégré à la Convention, il est l'un des rédacteurs de la Constitution de 1795 1802 Rupture avec Bonaparte. Retour à New York à l'appel de Jefferson
1 000 km

La première rupture coloniale : l'indépendance des États-Unis en 1776

La question centrale de la légitimité des colonies croisait une autre des grandes interrogations du siècle des Lumières : l'exercice du pouvoir sur les hommes peut-il s'appliquer sans leur consentement explicitement formulé à travers des représentants librement élus ? C'est l'intersection entre ces deux questions qui fut à l'origine de la première indépendance d'une colonie européenne. L'Angleterre possédait-elle légitimement les territoires d'Amérique du Nord ? Avait-elle le droit d'imposer ses lois et ses taxes aux habitants à qui était dénié le droit d'être représentés au Parlement de Londres ?

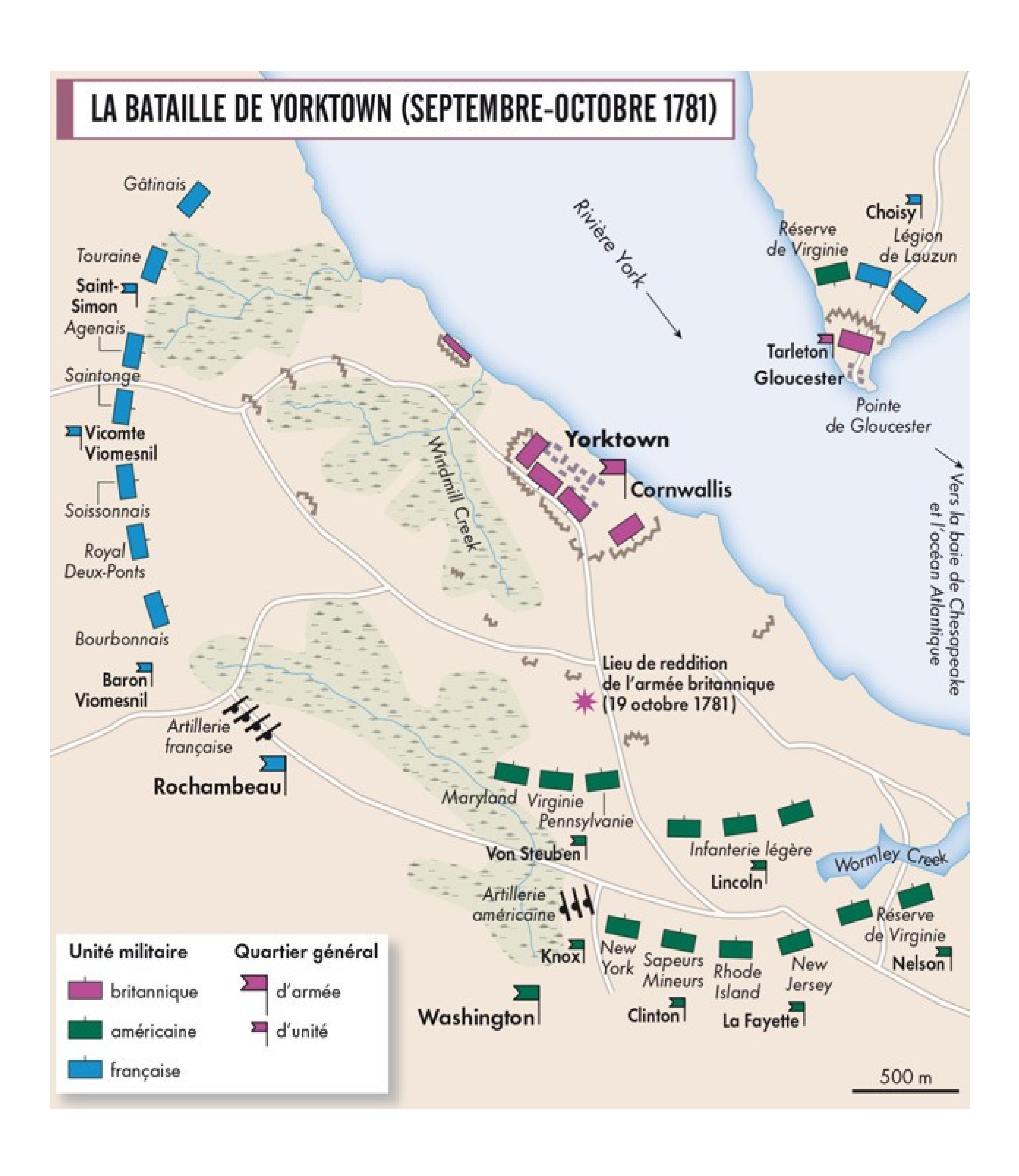
« PAS D'IMPÔTS SANS REPRÉSENTATION » : LA CONQUÊTE DE LA SOUVERAINETÉ

Après le traité de Paris de 1763, consécration du triomphe anglais en Amérique du Nord, les treize colonies, renforcées par le rattachement de la Nouvelle-France à la couronne britannique ainsi que la partie de la Louisiane comprise entre Appalaches et Mississippi, paraissaient devoir être le joyau colonial par excellence. Pourtant, bien des éléments laissaient entrevoir à brève échéance de graves causes de conflit entre Londres et ses colons nord-américains.

L'Angleterre avait massivement peuplé ses colonies continentales, qui comptaient plus de 2,3 millions d'habitants en 1763, un nombre qui fut à l'origine de la rupture. En effet, leur part dans la richesse annuelle du Royaume-Uni – alors peuplé d'à peine 10 millions d'habitants – s'accroissait rapidement. Une véritable société était née sur ce territoire, qui pouvait aisément prétendre à l'autosuffisance : resterait-elle encore longtemps soumise à une souveraineté lointaine qui ne lui faisait pas une place à la hauteur de ce qu'elle était devenue ? C'est principalement en matière commerciale que les intérêts divergeaient entre colons et métropole, cette dernière réservant ce commerce à ses navires et imposant les taxes qui lui convenaient.

De conflit en conflit sur les taxes les plus diverses, dont celles sur le sucre et le timbre, la protestation s'amplifia jusqu'à la rupture de décembre 1773. Les Américains, n'étant pas représentés à la Chambre des communes, ne se considérèrent plus comme soumis aux lois votées par cette assemblée. Leur revendication était forte, « pas d'impôts sans représentation », et la rupture inévitable, Londres refusant tout partage de souveraineté avec ses colonies, ce qui entraîna la révolte connue sous le nom de *Boston Tea Party* le 16 décembre 1773. La déclaration unilatérale d'indépendance, le 4 juillet 1776, après plusieurs réunions du Congrès continental composé de représentants élus des treize colonies, entérinait une rupture de fait. Le polémiste américain d'origine britannique Thomas Paine, en janvier 1776, en publiant son pamphlet *Common Sense*, avait compris l'enjeu du conflit qui s'annonçait : « Le soleil n'a jamais brillé sur une cause de plus grande valeur. Ce n'est pas l'affaire d'une cité, d'un pays, d'une province ou d'un royaume, mais d'un continent […] »

La guerre suivit, prenant une dimension internationale par l'entrée de la France puis de l'Espagne aux côtés des *Insurgents*. Premier conflit mené pour l'indépendance d'une colonie européenne, sa conclusion, à Yorktown en septembre 1781, chassa l'Angleterre et consacra la « naissance d'une nation ».



LA BATAILLE DE YORKTOWN (SEPTEMBRE-OCTOBRE 1781)
Gâtinais
Touraine
Saint-Simon
Agenais
Saintonge
Vicomte Viomesnil
Soissonnais
Royal Deux-Ponts
Bourbonnais
Baron Viomesnil
Artillerie française
Rochambeau
Rivière York
Windmill Creek
Yorktown
Cornwallis
Choisy
Réserve de Virginie
Légion de Lauzun
Tarleton
Gloucester
Pointe de Gloucester
Vers la baie de Chesapeake et l'océan Atlantique
Lieu de reddition de l'armée britannique (19 octobre 1781)
Maryland
Virginie
Pennsylvanie
Infanterie légère
Von Steuben
Lincoln
Wormley Creek
Artillerie américaine
Réserve de Virginie
Knox
New York
Sapeurs Mineurs
Rhode Island
New Jersey
Nelson
Washington
Clinton
La Fayette
Unité militaire
britannique
américaine
française
Quartier général
d'armée
d'unité
500 m

LA GUERRE D'AMÉRIQUE (1763-1783)

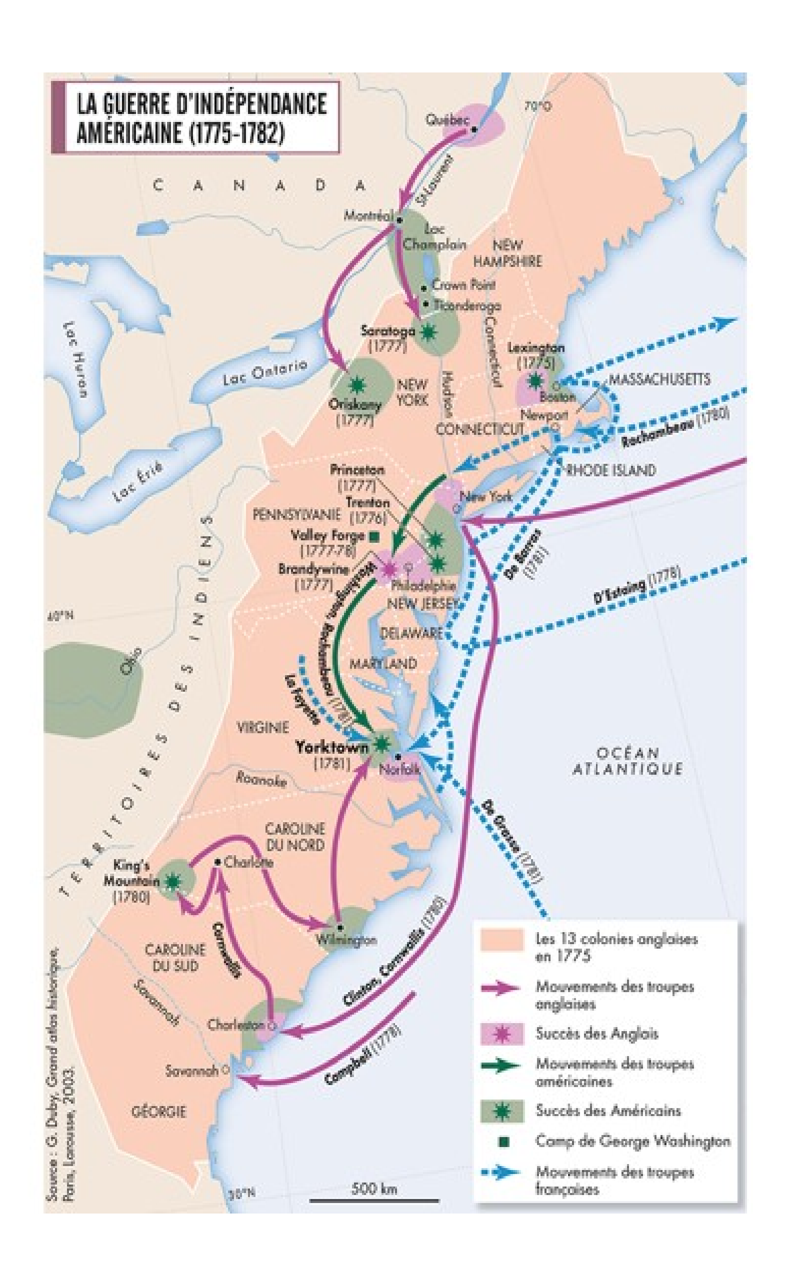
1764	« Sugar Act » : les importations sont taxées à leur entrée dans les treize colonies.
1765	***Mai.*** Création de clubs secrets des « Fils de la Liberté », pour s'opposer aux décisions fiscales de Londres.
1772	**Novembre.** Un *Comité de correspondance* de 21 membres est créé pour fédérer toutes les villes des treize colonies.
1773	***16 décembre.*** Des colons de Boston, déguisés en Indiens, jettent à la mer la cargaison de thé importée par la British East India Company ; c'est la « Boston Tea Party ».
1774	Premier Congrès Continental à Philadelphie.
1775	***10 mai.*** Second Congrès Continental à Philadelphie. ***15 juin.*** George Washington est nommé général en chef de la Nouvelle Armée continentale. **Décembre.** La France fait savoir qu'elle est prête à aider le Congrès ; l'Espagne fait de même en mai suivant.
1776	***9 janvier.*** Thomas Paine publie *Common Sense.* ***11 juin.*** Le Congrès continental crée une commission chargée de rédiger la Déclaration d'Indépendance ; Thomas Jefferson rédige le texte. ***4 juillet.*** Vote du texte par le Congrès.
1777	***27 juillet.*** La Fayette arrive à Philadelphie et se met au service de la guerre d'Indépendance.
1778	***6 février.*** Signature du « traité d'amitié et de commerce » entre la France et les insurgents.
1779	**3 septembre - 28 octobre.** Bataille de Savannah (Géorgie). Défaite majeure des troupes américaines et françaises.
1781	**5 - 8 septembre.** Bataille navale franco-anglaise devant Yorktown (Virginie). La flotte anglaise est contrainte à la retraite. Le siège de Yorktown est mené à terre par George Washington. **19 octobre.** Capitulation de lord Cornwallis.
1782	***12 avril.*** Les pourparlers de paix commencent à Paris entre Benjamin Franklin et Richard Oswald. **30 novembre.** Signature des préliminaires de paix, à Paris, reconnaissant l'indépendance des États-Unis.
1783	**3 septembre.** Le Traité de Paris est signé entre les États-Unis et l'Angleterre.

…

UNE RUPTURE COLONIALE SANS DÉCOLONISATION ?

Le traité de Paris, signé le 3 septembre 1783, faisait entrer la nouvelle nation de plain-pied dans les relations internationales : l'Angleterre reconnaissait l'indépendance de sa grande colonie américaine (art. 1 : « Sa Majesté britannique reconnaît que lesdits États-Unis […] sont des États libres, souverains et indépendants ; qu'elle traitera avec eux en tant que tels et renonce pour elle-même, ses héritiers et ses successeurs, à toute prétention sur le gouvernement, les droits de propriété ou les territoires desdits États »). C'était la première fois qu'une puissance coloniale reconnaissait la perte d'une de ses colonies, non au profit d'une puissance rivale, mais des colons.

Cette rupture coloniale se fit à l'initiative et au profit exclusif des colons britanniques et non des peuples dominés au sein des treize colonies. Ni les Amérindiens, ni les centaines de milliers d'esclaves noirs ne furent en position de diriger la guerre d'Indépendance, encore moins d'imposer leurs droits au moment de la victoire et leur *statu quo* fut maintenu par le traité de Paris et la Constitution fédérale de 1787. L'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme votée le 12 juin 1776 par la Virginie, « Tous les hommes naissent naturellement et également libres et indépendants, et possèdent certains droits inhérents dont ils ne peuvent pas, lorsqu'ils entrent dans l'état de société, être privé ou dépouiller leur postérité », ne les concernait pas. La rupture coloniale fondatrice des États-Unis d'Amérique était l'œuvre des seuls Blancs, qui, en quelque sorte, se mettaient à leur compte.



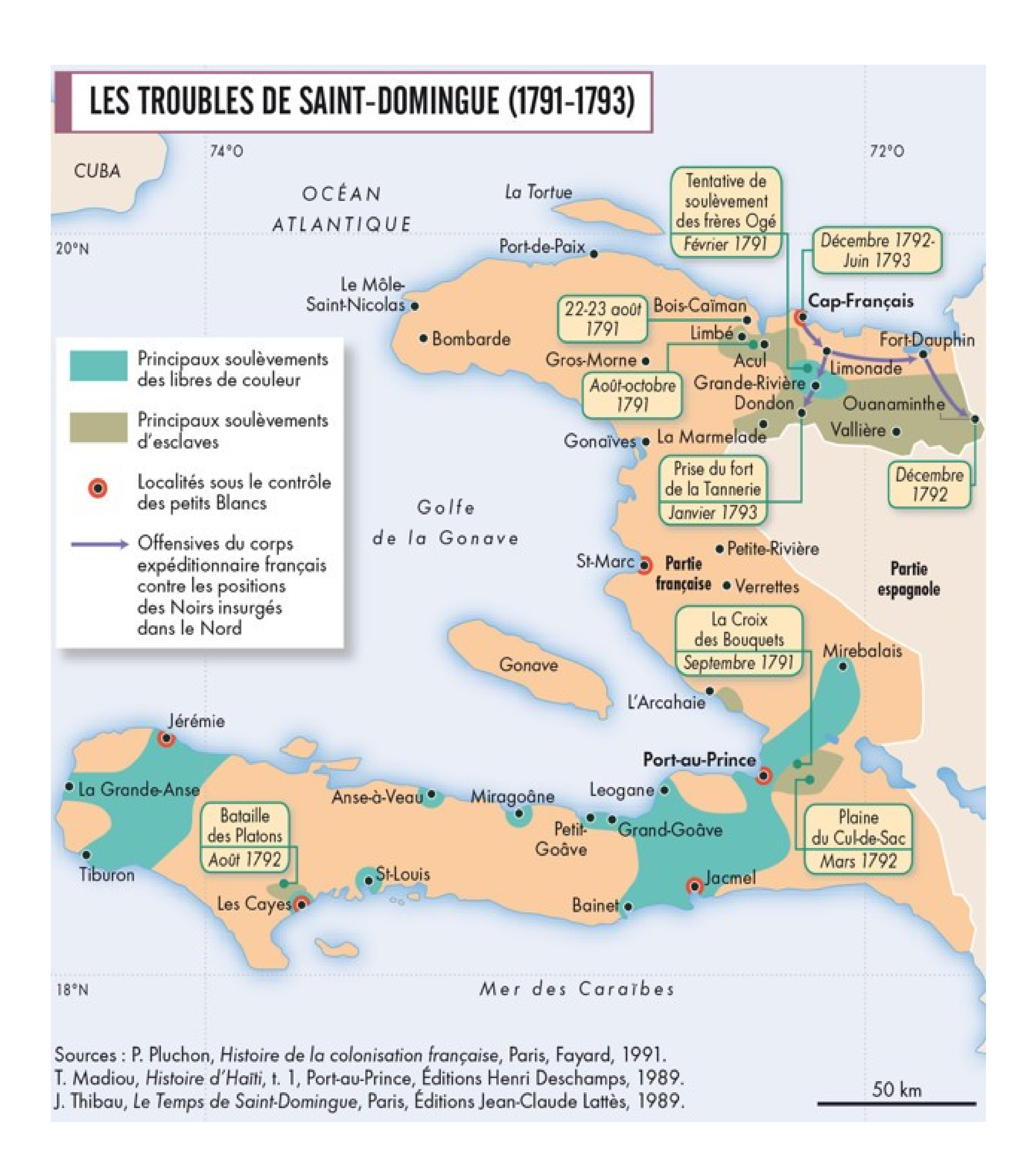
LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE (1775-1782)
CANADA
Québec
St-Laurent
Montréal
Lac Champlain
Crown Point
Ticonderoga
Saratoga (1777)
NEW HAMPSHIRE
Connecticut
Lexington (1775)
Boston
MASSACHUSETTS
Newport
Rochambeau (1780)
Lac Huron
Lac Ontario
Oriskany (1777)
NEW YORK
Hudson
CONNECTICUT
RHODE ISLAND
Lac Érié
Princeton (1777)
Trenton (1776)
New York
PENNSYLVANIE
Valley Forge (1777-78)
Brandywine (1777)
Philadelphie
NEW JERSEY
De Barras (1781)
D'Estaing (1778)
Washington, Rochambeau (1781)
DELAWARE
MARYLAND
La Fayette
40°N
70°O
Ohio
TERRITOIRES DES INDIENS
VIRGINIE
Yorktown (1781)
Norfolk
OCÉAN ATLANTIQUE
Roanoke
CAROLINE DU NORD
De Grasse (1781)
King's Mountain (1780)
Charlotte
Wilmington
Cornwallis
CAROLINE DU SUD
Savannah
Charleston
Clinton, Cornwallis (1780)
Campbell (1778)
GÉORGIE
30°N
500 km
Les 13 colonies anglaises en 1775
Mouvements des troupes anglaises
Succès des Anglais
Mouvements des troupes américaines
Succès des Américains
Camp de George Washington
Mouvements des troupes françaises
Source : G. Duby, Grand atlas historique, Paris, Larousse, 2003.

La deuxième rupture coloniale : l’indépendance d’Haïti en 1804

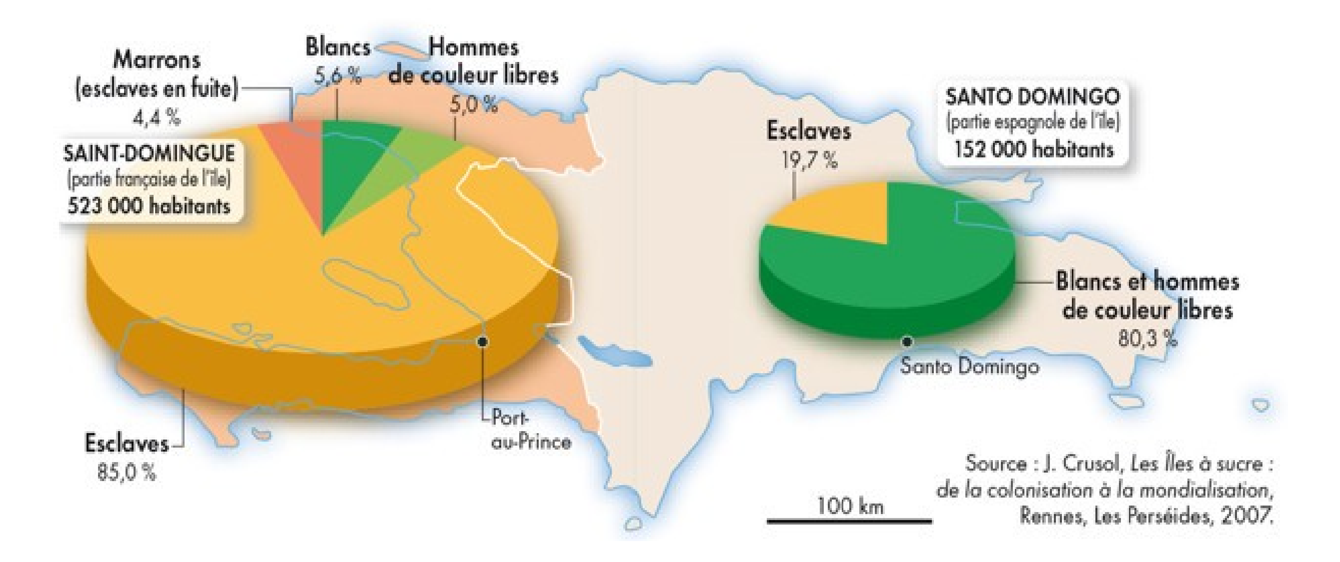
L’indépendance des États-Unis donna une impulsion nouvelle aux velléités autonomistes des Blancs de la partie française de Saint-Domingue, alors première productrice mondiale de sucre. Riches et puissants, ils supportaient mal la tutelle de la métropole et de son commerce qui bénéficiait de l’exclusivité. Ce schéma d’une « indépendance blanche » des colonies européennes était privilégié par les théoriciens du monde colonial, dont aucun n’envisageait une indépendance au profit des dominés. Or, Saint-Domingue déjoua en une décennie tous ces plans et imposa, par l’insurrection et la guerre, « l’indépendance noire ».

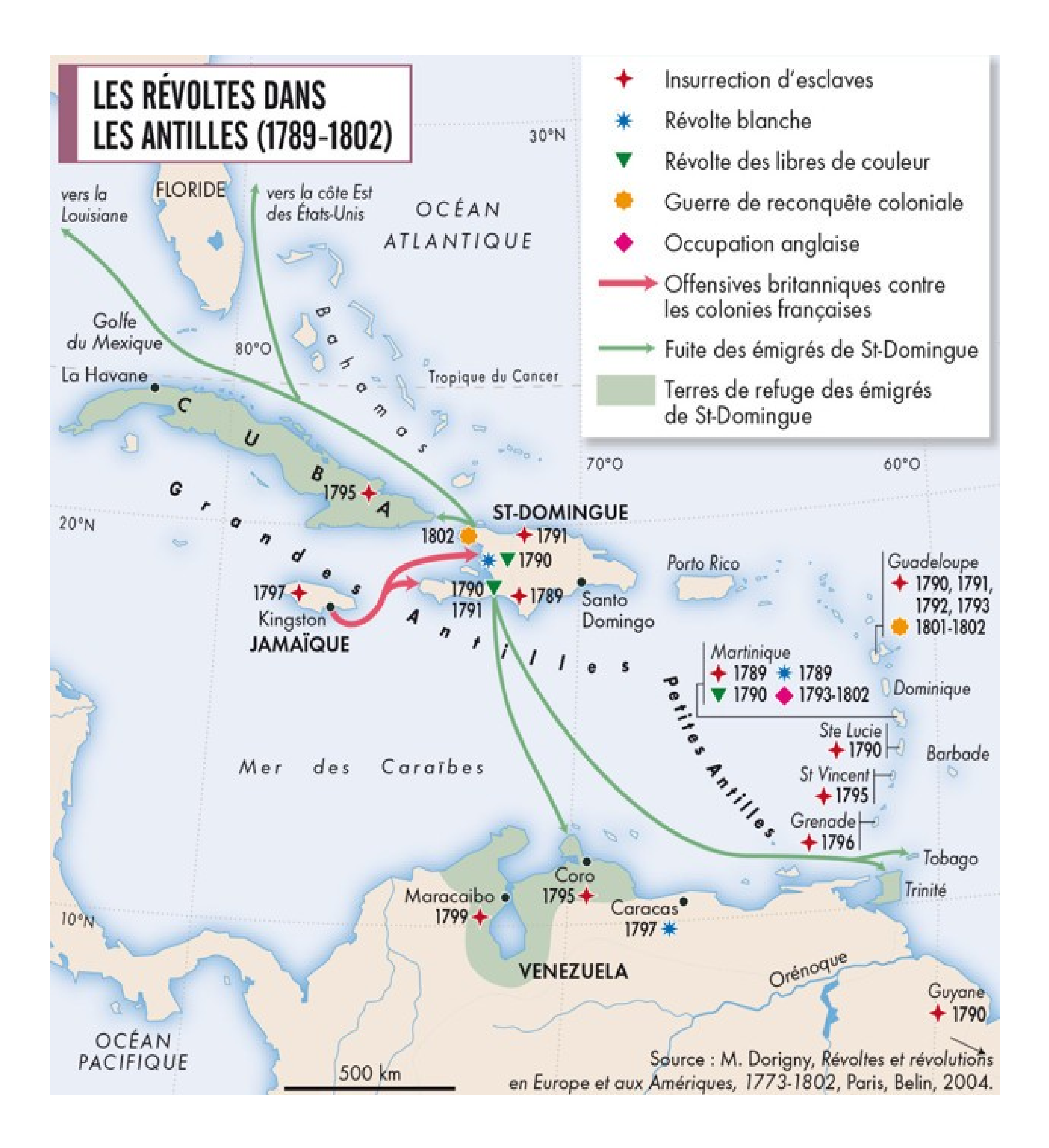
UN SYSTÈME ESCLAVAGISTE PORTÉ À SON PAROXYSME

La partie française de Saint-Domingue était devenue une exception dans le monde caraïbe des « îles à sucre » : en un peu plus de quatre-vingts ans, les colons français avaient implanté sur cette partie de la grande île, acquise en 1697, un système économique et social d’une productivité unique dans l’archipel. La colonie française était devenue une véritable « usine à sucre », hissée au premier rang mondial à partir des années 1770. Le corollaire de cette réussite qui émerveillait les visiteurs de la Perle des Antilles n’avait pas attiré l’attention des colons ou des administrateurs coloniaux : l’île française était devenue la plus importante concentration d’esclaves des Amériques. Dans les années 1780, plus de 500 000 esclaves noirs y travaillaient, alors qu’au même moment ils n’étaient qu’à peine plus de 30 000 sur la partie espagnole de l’île, pourtant deux fois plus grande, et 40 000 à Cuba ; aux États-Unis, en 1780, il y avait un peu plus de 500 000 esclaves, pour un territoire bien plus étendu. Dans les années 1780, aussitôt après la fin de la guerre d’Amérique, la traite atlantique transporta, chaque année, entre 40 000 et 45 000 nouveaux captifs à Saint-Domingue, soit 50 % de la totalité du trafic négrier annuel de cette décennie.



LES TROUBLES DE SAINT-DOMINGUE (1791-1793)
CUBA
74°O
72°O
20°N
18°N
OCÉAN ATLANTIQUE
La Tortue
Port-de-Paix
Le Môle-Saint-Nicolas
Bombarde
Tentative de soulèvement des frères Ogé
Février 1791
Décembre 1792-Juin 1793
Cap-Français
22-23 août 1791
Bois-Caïman
Limbé
Acul
Fort-Dauphin
Limonade
Gros-Morne
Août-octobre 1791
Grande-Rivière
Dondon
Ouanaminthe
Vallière
Gonaïves
La Marmelade
Prise du fort de la Tannerie
Janvier 1793
Décembre 1792
Principaux soulèvements des libres de couleur
Principaux soulèvements d'esclaves
Localités sous le contrôle des petits Blancs
Offensives du corps expéditionnaire français contre les positions des Noirs insurgés dans le Nord
Golfe de la Gonave
St-Marc
Partie française
Petite-Rivière
Verrettes
Partie espagnole
La Croix des Bouquets
Septembre 1791
Mirebalais
Gonave
L'Arcahaie
Jérémie
Port-au-Prince
La Grande-Anse
Anse-à-Veau
Miragoâne
Leogane
Bataille des Platons
Août 1792
Petit-Goâve
Grand-Goâve
Plaine du Cul-de-Sac
Mars 1792
Tiburon
St-Louis
Jacmel
Les Cayes
Bainet
Mer des Caraïbes
Sources : P. Pluchon, Histoire de la colonisation française, Paris, Fayard, 1991.
T. Madiou, Histoire d'Haïti, t. 1, Port-au-Prince, Éditions Henri Deschamps, 1989.
J. Thibau, Le Temps de Saint-Domingue, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1989.
50 km


LA POPULATION DE L'ÎLE
DE SAINT-DOMINGUE EN 1789
Marrons
(esclaves en fuite)
4,4 %
Blancs
5,6 %
Hommes
de couleur libres
5,0 %
SAINT-DOMINGUE
(partie française de l'île)
523 000 habitants
Esclaves
85,0 %
Port-
au-Prince
SANTO DOMINGO
(partie espagnole de l'île)
152 000 habitants
Esclaves
19,7 %
Blancs et hommes
de couleur libres
80,3 %
Santo Domingo
100 km
Source : J. Crusol, Les Îles à sucre :
de la colonisation à la mondialisation,
Rennes, Les Perséides, 2007.



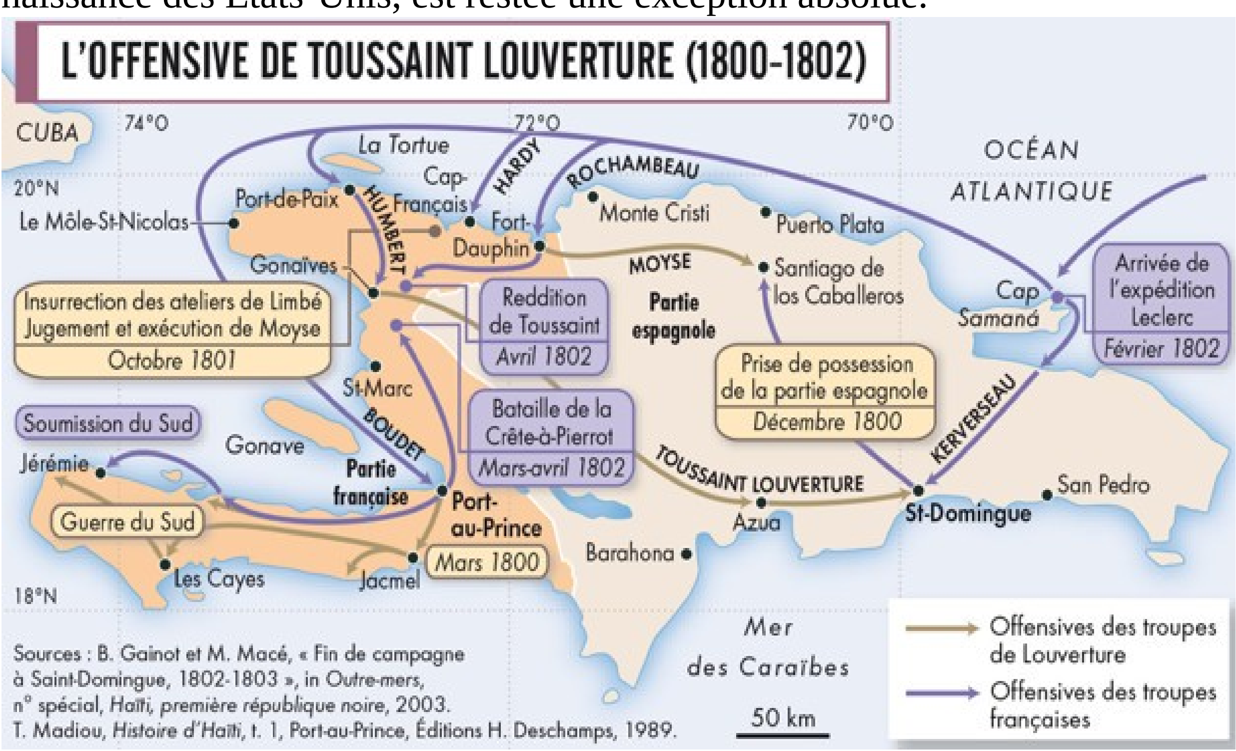
…

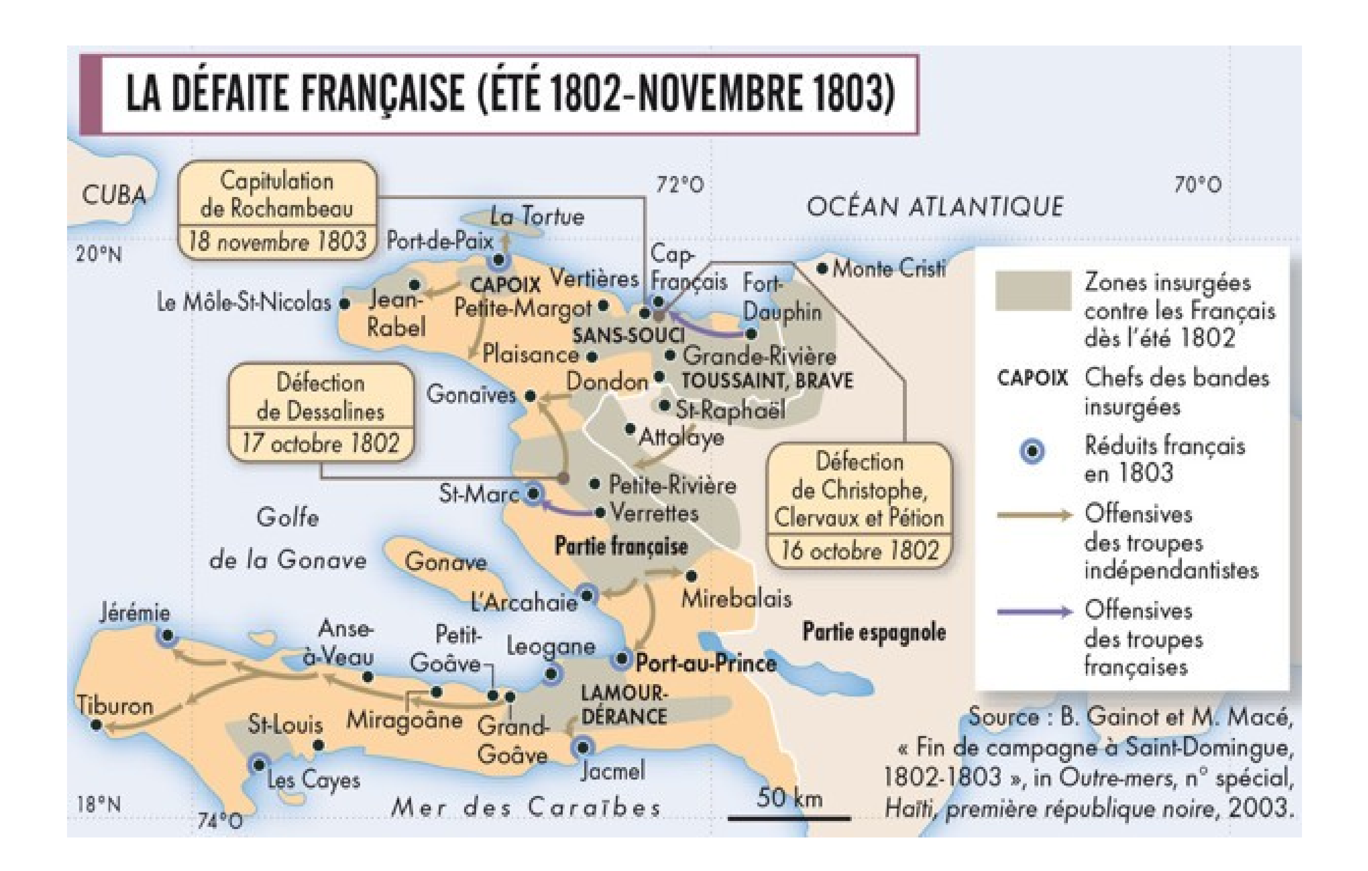
HAÏTI, DE LA « LIBERTÉ GÉNÉRALE » À L'INDÉPENDANCE

L'importance de la population servile fut une des causes du déclenchement en août 1791 de l'insurrection de Saint-Domingue, de son ampleur et de la

victoire des insurgés qui imposèrent à la France en révolution l'abolition de l'esclavage, signée le 23 août 1793 sur place et ratifiée à Paris le 4 février 1794. Mais d'autres facteurs favorisèrent la victoire des insurgés, dont la guerre entre la France et les puissances maritimes (Angleterre, Hollande, Espagne), qui empêchait de constituer un autre front pour les troupes françaises, et l'hostilité des colons à la Révolution.

En 1802, Bonaparte remit en cause la « liberté générale » acquise en 1793-1794 et imposa par la guerre le rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe, mais échoua à Saint-Domingue. Le corps expéditionnaire de près de 50 000 hommes fut anéanti, autant par la fièvre jaune que par les combats menés par les généraux noirs et mulâtres, François Dominique Toussaint, dit Toussaint Louverture (1743-1803) d'abord, puis Jean-Jacques Dessalines (1758-1806), Henry Christophe (1767-1820), Anne Alexandre Sabès, dit Pétion (1770-1818). Vaincus à la bataille de Vertières, le 18 novembre 1803, les Français évacuèrent l'île qui, le 1er janvier 1804, se proclamait République d'Haïti. Cette « indépendance noire », deuxième rupture coloniale vingt ans après la naissance des États-Unis, est restée une exception absolue.





LA DÉFAITE FRANÇAISE (ÉTÉ 1802-NOVEMBRE 1803)
CUBA
Capitulation de Rochambeau
18 novembre 1803
72°O
OCÉAN ATLANTIQUE
70°O
La Tortue
Port-de-Paix
20°N
Cap-Français
Fort-Dauphin
Monte Cristi
CAPOIX
Vertières
Le Môle-St-Nicolas
Jean-Rabel
Petite-Margot
SANS-SOUCI
Plaisance
Grande-Rivière
Défection de Dessalines
17 octobre 1802
Gonaïves
Dondon
TOUSSAINT, BRAVE
St-Raphaël
Attalaye
Défection de Christophe, Clervaux et Pétion
16 octobre 1802
St-Marc
Petite-Rivière
Verrettes
Golfe de la Gonave
Gonave
Partie française
L'Arcahaie
Mirebalais
Partie espagnole
Jérémie
Anse-à-Veau
Petit-Goâve
Leogane
Port-au-Prince
LAMOUR-DÉRANCE
Tiburon
St-Louis
Miragoâne
Grand-Goâve
Jacmel
Les Cayes
18°N
74°O
Mer des Caraïbes
50 km
Zones insurgées contre les Français dès l'été 1802
CAPOIX Chefs des bandes insurgées
Réduits français en 1803
Offensives des troupes indépendantistes
Offensives des troupes françaises
Source : B. Gainot et M. Macé, « Fin de campagne à Saint-Domingue, 1802-1803 », in Outre-mers, n° spécial, Haïti, première république noire, 2003.

La troisième rupture coloniale : les indépendances de l'Amérique ibérique (1810-1830)

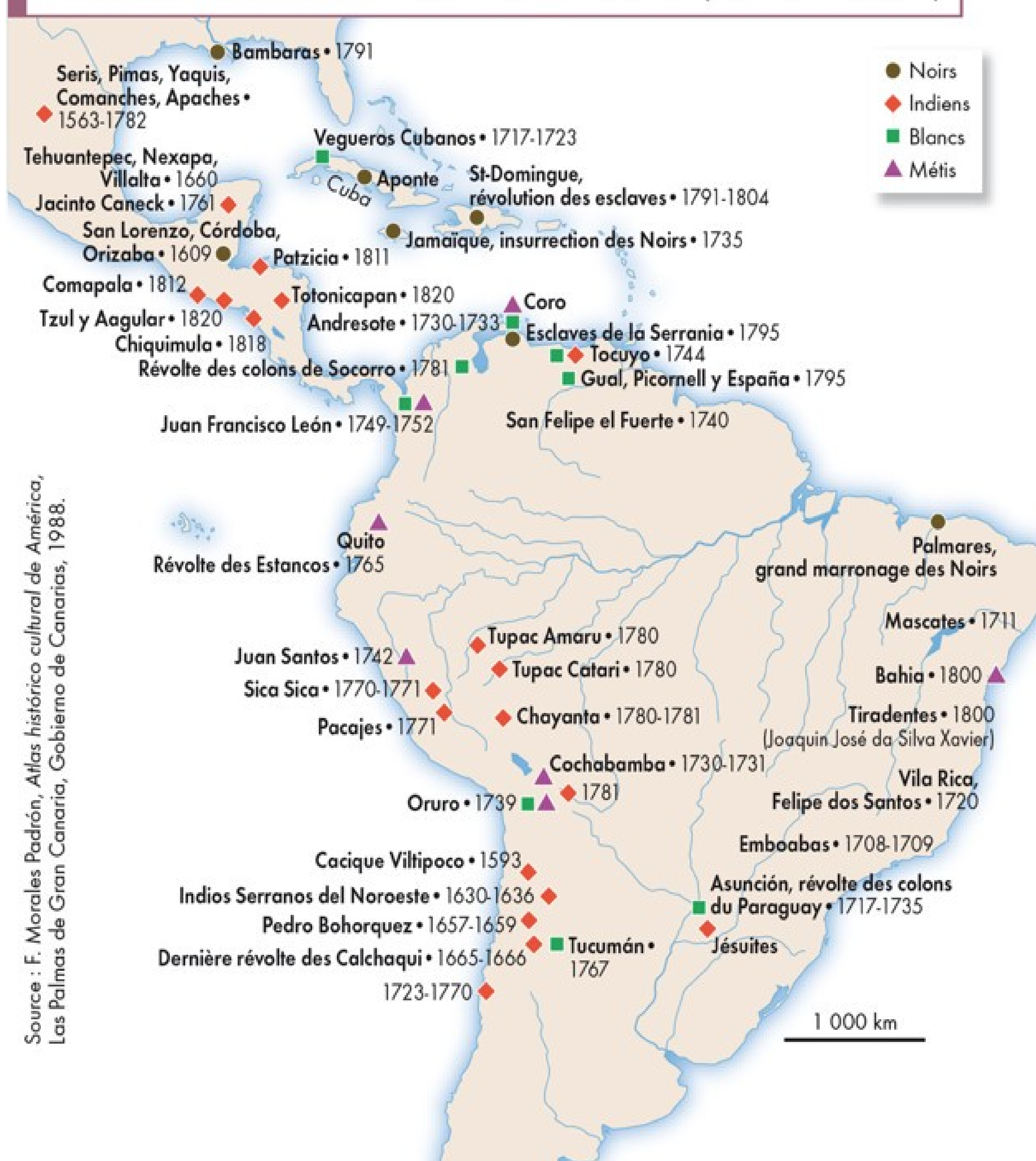
En 1804, les Amériques comptaient deux États indépendants, les États-Unis (1783) et Haïti (1804), le reste du continent demeurant sous domination coloniale. Le fait majeur des deux décennies suivantes fut la disparition presque totale des empires coloniaux continentaux et le maintien du statut colonial sur les îles. Quelles forces ont conduit à cet effondrement des deux empires ibériques, solidement contrôlés depuis trois siècles ? Quelle fut la nouvelle géopolitique du continent après la disparition des métropoles tutélaires ? Ces indépendances ibériques étaient-elles dans la continuité de celle des États-Unis ou de celle d'Haïti ?

L'AMÉRIQUE ESPAGNOLE FACE À L'ÉBRANLEMENT COLONIAL DE LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE

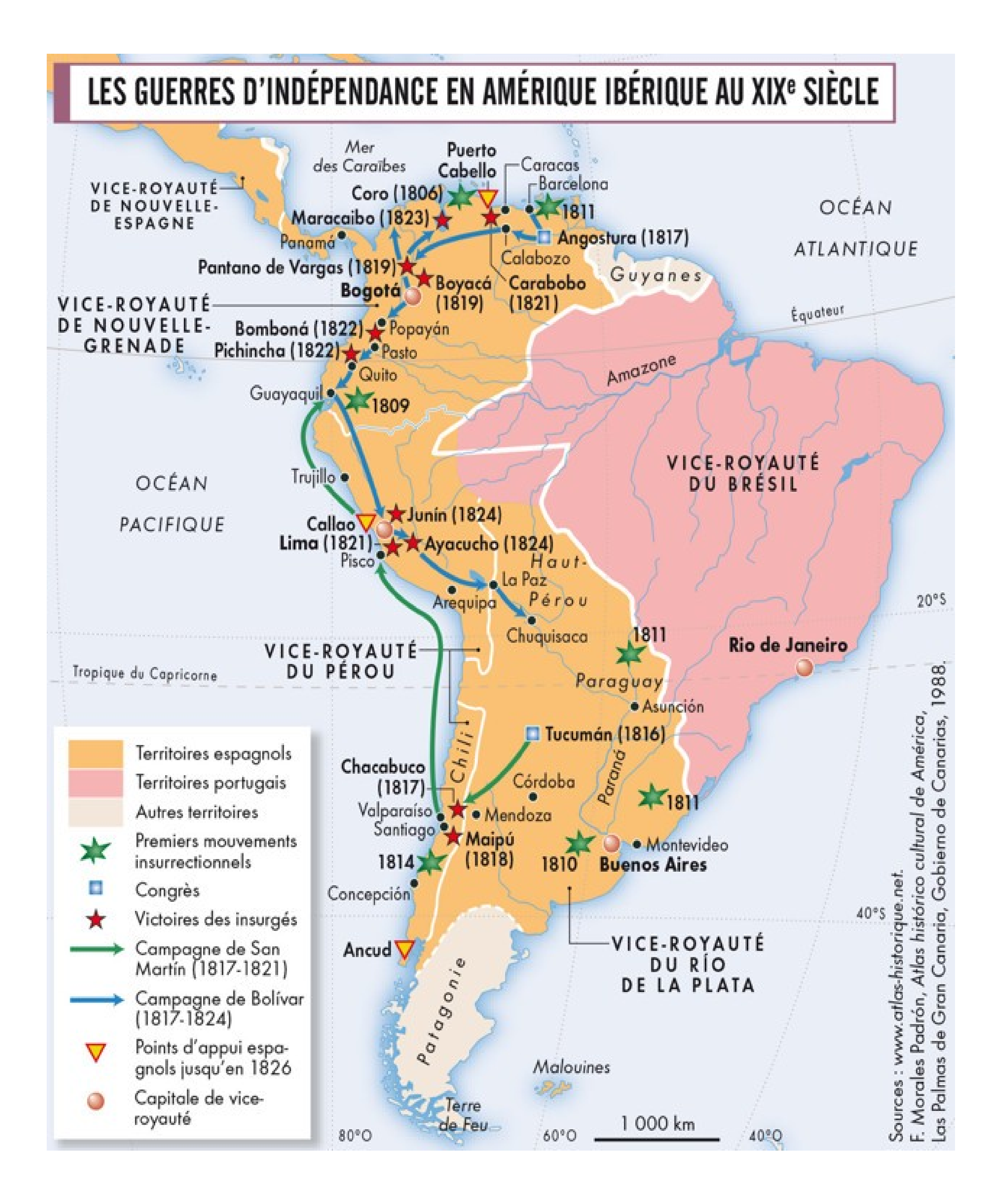
Les colonies hispaniques différaient des colonies britanniques du Nord par l'importance de la présence indienne, la disparité des *criolios* qui étaient loin de former un groupe homogène par sa culture et sa richesse, le poids de l'Église catholique qui maniait l'Inquisition pour bloquer toute pénétration d'idées subversives, la tradition d'une économie fondée sur l'exploitation minière et l'exportation des bois précieux. Le Brésil portugais, quant à lui, avait développé une économie de plantation esclavagiste de même nature que celle des îles. Cependant, sur l'élite de colons pénétrée des idées venues d'Europe et d'Amérique du Nord, l'impact de la victoire des *Insurgents* fut d'autant plus fort que l'Espagne avait combattu à leurs côtés, avec la France. La « liberté américaine » triomphante ne pouvait manquer de se répandre auprès de ces Espagnols des colonies. Et si minoritaire fût-elle, l'influence de l'indépendance des États-Unis constitua un ferment nationaliste qui fit mûrir l'idée d'une rupture avec l'Espagne.

Un personnage emblématique du projet indépendantiste. Francisco de Miranda (1750-1816), dès le début des années 1780, conçut un vaste projet d'indépendance de tout le continent hispanique, étendu au Brésil. Acteur de la guerre d'Amérique, puis de la Révolution française, après avoir voyagé

dans toute l'Europe des Lumières, il lança sa première tentative de soulèvement en août 1806, avec l'aide de la jeune République d'Haïti. L'échec immédiat du débarquement à Coro, sur la côte vénézuélienne, différa le projet, sans le tuer pour autant. C'est l'invasion napoléonienne de l'Espagne et du Portugal, en 1808, qui permit le soulèvement général. Dès lors plus rien ne pouvait faire refluer la marche vers l'indépendance, seuls des soubresauts momentanés ralentirent le processus d'expulsion de l'Espagne de son empire vieux de trois siècles. Entre 1810 et 1830 la totalité des territoires espagnols se déclarèrent indépendants.



LES RÉSISTANCES DES INDIENS À LA COLONISATION (XVIe-XIXe SIÈCLES)
Noirs
Indiens
Blancs
Métis
Bambaras • 1791
Seris, Pimas, Yaquis, Comanches, Apaches • 1563-1782
Vegueros Cubanos • 1717-1723
Tehuantepec, Nexapa, Villalta • 1660
Aponte
Cuba
St-Domingue, révolution des esclaves • 1791-1804
Jacinto Caneck • 1761
San Lorenzo, Córdoba, Orizaba • 1609
Jamaïque, insurrection des Noirs • 1735
Patzicia • 1811
Comapala • 1812
Totonicapan • 1820
Coro
Andresote • 1730-1733
Tzul y Aagular • 1820
Esclaves de la Serrania • 1795
Chiquimula • 1818
Tocuyo • 1744
Révolte des colons de Socorro • 1781
Gual, Picornell y España • 1795
Juan Francisco León • 1749-1752
San Felipe el Fuerte • 1740
Quito
Révolte des Estancos • 1765
Palmares, grand marronage des Noirs
Mascates • 1711
Tupac Amaru • 1780
Juan Santos • 1742
Tupac Catari • 1780
Bahia • 1800
Sica Sica • 1770-1771
Chayanta • 1780-1781
Tiradentes • 1800 (Joaquin José da Silva Xavier)
Pacajes • 1771
Cochabamba • 1730-1731
Vila Rica, Felipe dos Santos • 1720
Oruro • 1739
1781
Emboabas • 1708-1709
Cacique Viltipoco • 1593
Asunción, révolte des colons du Paraguay • 1717-1735
Indios Serranos del Noroeste • 1630-1636
Pedro Bohorquez • 1657-1659
Jésuites
Dernière révolte des Calchaqui • 1665-1666
Tucumán • 1767
1723-1770
1 000 km
Source : F. Morales Padrón, Atlas histórico cultural de América, Las Palmas de Gran Canaria, Gobierno de Canarias, 1988.



…

L'EMPIRE DÉMANTELÉ

En 1825, une « Grande Colombie », selon le mot choisi par Miranda dès 1810, regroupait en un État souverain les territoires de la Nouvelle-Grenade ; au nord, le Mexique remplaçait la Nouvelle-Espagne et un État fédératif associait les territoires des actuels Guatemala, Salvador, Honduras, Costa Rica et Nicaragua ; au sud, le Pérou et la Bolivie étaient érigés en États indépendants ; enfin, le « cône sud » voyait naître le Paraguay, l'Uruguay, l'Argentine et le Chili.

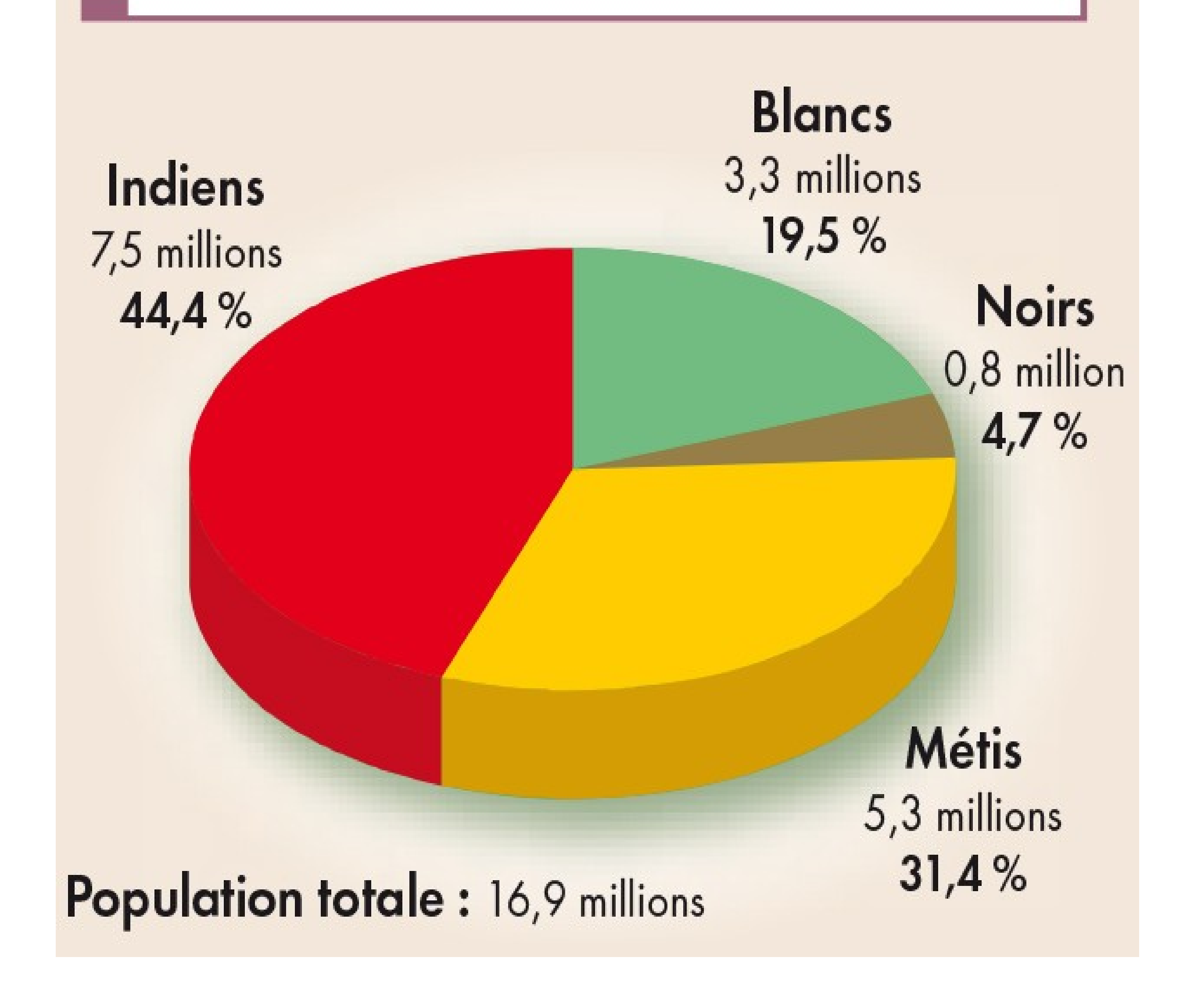
Ainsi, la vague des indépendances de l'Amérique espagnole n'avait-elle pas donné naissance à un vaste État à l'image des colonies du Nord et conforme au projet du général Simon Bolívar (1783-1830), mis en échec en 1826 au congrès de Panamá. C'est le morcellement qui s'imposa et la Grande Colombie elle-même éclata en 1830 à la mort de Bolívar.

Pour les Indiens et les esclaves africains, l'accession à l'indépendance des pays où ils vivaient ne modifia en rien leur statut. Des abolitions eurent lieu dans les années 1840-1850, sans lien direct avec l'indépendance. C'est la voie des États-Unis qui fut suivie et non celle d'Haïti.

Quant au Brésil, c'est le roi du Portugal lui-même, réfugié à Rio de Janeiro depuis l'invasion française de 1808, qui proclama en 1822 l'indépendance du territoire, dont il fut aussitôt nommé empereur.



LE BILAN DES INDÉPENDANCES EN AMÉRIQUE IBÉRIQUE (1804-1844)
20°N
Mexico
MEXIQUE
1810-1821
Honduras brit.
1821-1838
HONDURAS
Tegucigalpa
Cuba (esp.)
HAÏTI
1804
Port-au-Prince
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
1844
Santo Domingo
OCÉAN ATLANTIQUE
Mer des Caraïbes
Guatemala
1821-1839 GUATEMALA
San Salvador
1821-1841 SALVADOR
Côte des Mosquitos (brit.)
Managua
1821-1838 NICARAGUA
San José
1821-1838 COSTA RICA
Caracas
VENEZUELA
1811-1817-1830
Guyanes
(brit.)
(holl.)
(fr.)
Bogotá
COLOMBIE
Équateur
Quito
1810-1819-1831
Galápagos
ÉQUATEUR
1809-1820-1830
Amazone
OCÉAN PACIFIQUE
Lima
PÉROU
1821
BRÉSIL
1822
La Paz
BOLIVIE
1825
20°S
PARAGUAY
1811
Asunción
Rio de Janeiro
Tropique du Capricorne
CHILI
1818
ARGENTINE
1816
Paraná
URUGUAY
1816-1828
Santiago
Buenos Aires
Montevideo
100°O
80°O
40°S
Patagonie
Malouines
60°O
40°O
1 000 km
1816-1828 Date d'indépendance vis-à-vis de l'Espagne (principalement) et/ou d'établissement comme État autonome
Grande Colombie (1819-1830)
Provinces-Unies d'Amérique centrale (1824-1839)
Capitale


LA POPULATION DE L'AMÉRIQUE ESPAGNOLE EN 1800
Blancs
3,3 millions
19,5 %
Indiens
7,5 millions
44,4 %
Noirs
0,8 million
4,7 %
Métis
5,3 millions
31,4 %
Population totale : 16,9 millions

Que reste-t-il des empires vers 1825 ?

L'élargissement du monde connu des Européens avait été spectaculaire dans la dernière période du XVIIIe siècle et l'immense hémisphère austral n'était plus un « blanc » absolu sur la carte : on commençait à y dessiner îles et archipels et à reconnaître le « continent austral »avant de le contourner au début du siècle suivant. Paradoxalement, en ce début de XIXe siècle, les pays européens se retrouvaient presque totalement dépourvus des colonies conquises depuis le XVIe siècle, à l'exception de l'Angleterre. Étaient-ce les prémices d'un monde rejetant l'idée coloniale elle-même, ou une pause dans une « aventure » qui pouvait reprendre souffle sur des fondements nouveaux ?

UNE CARTE DU MONDE SANS COLONIES ?

La carte du monde au milieu des années 1820 constitue d'une certaine façon une étonnante parenthèse entre deux époques où les empires coloniaux ont occupé d'immenses espaces. En effet, au sortir des grands bouleversements impulsés par les révolutions du monde atlantique, les empires coloniaux européens ont presque entièrement disparu pour laisser place à une multitude d'États souverains.

Aux Amériques. Les treize colonies britanniques d'Amérique du Nord, avec un large pan de la Louisiane française, sont devenues les États-Unis d'Amérique, première nation issue d'une guerre d'indépendance contre une métropole européenne. L'immense empire continental espagnol a lui aussi entièrement disparu, faisant place à de nombreux États indépendants. Le Brésil portugais a rompu ses liens de subordination en se proclamant empire indépendant en 1822. Dans l'archipel caraïbe, presque entièrement épargné par ce vaste mouvement des indépendances coloniales, la partie française de Saint-Domingue a rompu sa dépendance de façon radicalement différente des processus continentaux : c'est par l'insurrection des esclaves que la « liberté générale » a été imposée en 1793-1794, puis une guerre menée par ces mêmes esclaves libérés conduisit à l'indépendance, sous le nom de République d'Haïti, le 1er janvier 1804.

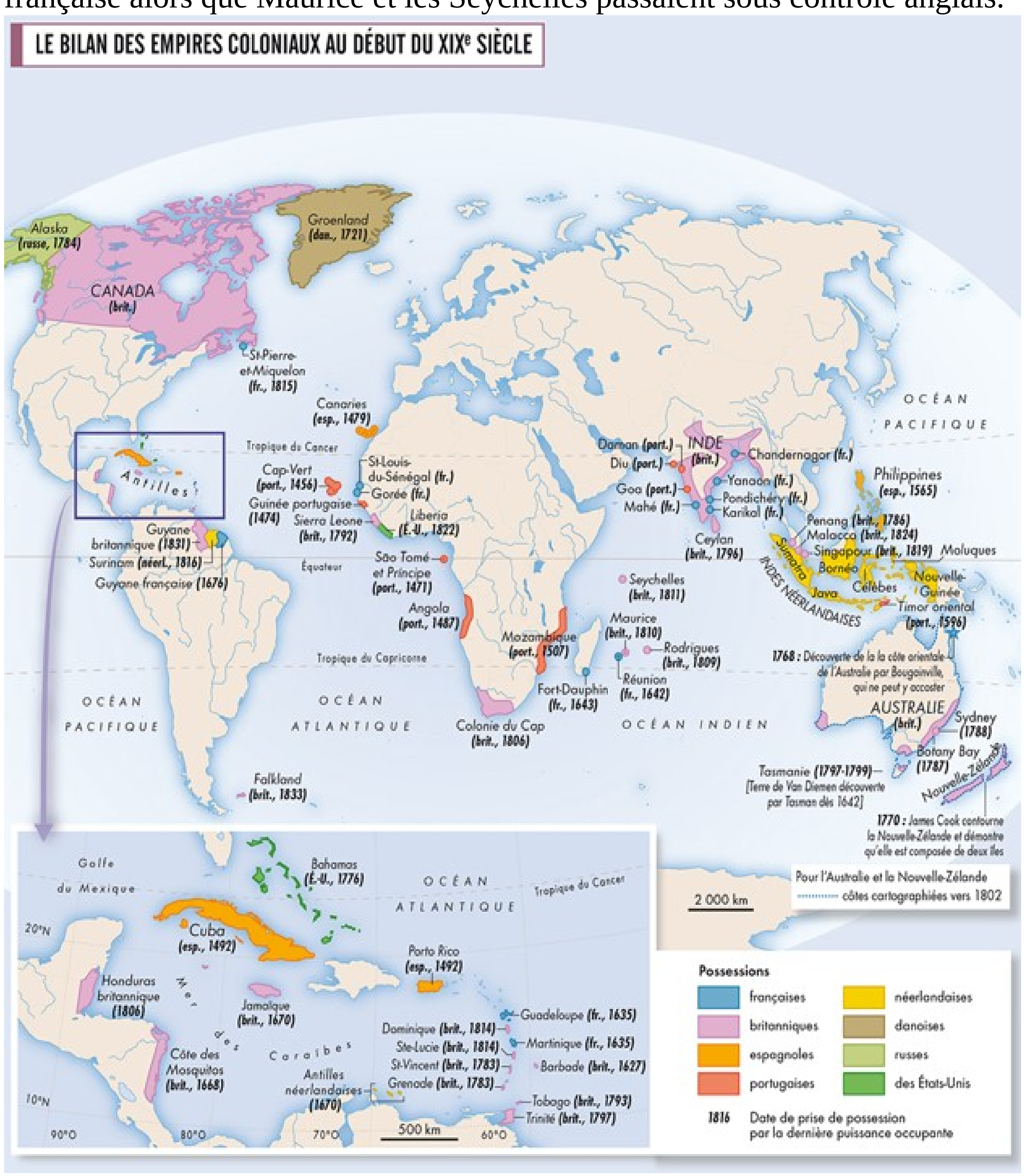
En Afrique. Sur ce continent où il n'y avait jamais eu de colonies proprement dites, le bouleversement était moindre. L'abolition internationale de la traite négrière, à partir de 1815, affaiblissait, à terme, les royaumes côtiers, mais à ce moment l'Europe était incapable de lancer des expéditions d'envergure pour « explorer » l'Afrique intérieure, vieux rêve maintes fois formulé depuis les années 1750. Le *statu quo* l'emportait : les comptoirs de traite restaient des places de commerce, les rares possessions européennes, principalement portugaises, le demeuraient.

L'Afrique, intégrée aux circuits coloniaux principalement par la fourniture d'esclaves de traite mais jamais colonisée, devenait dès lors le point de convergence des utopies coloniales nées des combats du XVIIIe siècle contre l'esclavage. C'était un espace immense qui semblait devoir être le lieu par excellence de l'« exportation » des Lumières occidentales : agriculture, explorations minières, éducation des populations sans recourir à une christianisation imposée. L'Europe ayant perdu l'essentiel de ses colonies de type ancien, îles à sucre exceptées, pouvait et devait porter ses regards bienveillants sur ce continent inconnu, mais pourtant le plus maltraité depuis plusieurs siècles.

En Asie. La stabilité des implantations coloniales européennes en Asie contrastait avec les bouleversements de l'hémisphère américain : l'Espagne conserva les Philippines, le Portugal ses comptoirs, tout comme la France, les Provinces-Unies, sorties des conquêtes françaises après 1815, retrouvèrent leurs possessions en Insulinde. En fait, dans ce qui avait été longtemps appelé les Indes orientales, la présence européenne avait été davantage commerciale que pure domination territoriale, laissant toujours un pouvoir plus ou moins étendu aux souverains locaux.

Les « vestiges » de la première colonisation européenne. Des restes d'empires étaient alors constitués par les colonies insulaires ainsi que par quelques modestes morceaux du continent américain, principalement les Guyane, la côte des Mosquitos et le Honduras britannique. L'archipel caraïbe demeurait un monde colonial : l'Espagne y conservait Cuba et Porto Rico, l'Angleterre la Jamaïque, la Barbade et une partie des Petites Antilles. La France, qui avait perdu toutes ses possessions en Amérique du Nord, conservait la Martinique ainsi que la Guadeloupe, ses deux dernières « îles à sucre » américaines.

Dans l’océan Indien, la colonisation s’était maintenue : la Réunion restait française alors que Maurice et les Seychelles passaient sous contrôle anglais.



•••

L’ANGLETERRE MAÎTRESSE DU MONDE ?

La quasi-disparition des empires coloniaux européens au début du XIXe siècle n’était cependant pas générale ; une exception tranchait : le Royaume-Uni. En effet, son empire colonial, loin de régresser, avait accru son emprise, compensant largement la perte des treize colonies. L’indépendance des États-Unis a constitué une violente secousse dans les milieux dirigeants britanniques, mais également dans l’opinion publique. À ce choc s’ajoutait la multiplication des révoltes d’esclaves dans les îles et la puissante montée du mouvement antiesclavagiste, exigeant notamment l’abolition de la traite. Devant cette situation, les milieux coloniaux se détachèrent précocement du monde colonial américain, qui avait été le centre de gravité de l’empire britannique depuis le XVIIe siècle, pour se déporter vers les Indes, où l’effondrement de l’empire français de Dupleix ouvrait de larges possibilités. Ainsi, entre la fin du XVIIIe siècle et les années 1820, l’Angleterre a-t-elle opéré un recentrage de ses intérêts coloniaux pour les ancrer aux Indes orientales. L’Angleterre, première victime en 1783 du mouvement portant les colonies américaines vers la liberté politique, se détourna avec un demi-siècle d’avance du système colonial « mercantiliste » pour se lancer dans ce qui fut rapidement, au XIXe siècle, la seconde phase de la colonisation européenne, orientée vers l’Asie orientale et l’Afrique intérieure.

Dans les années 1820, alors que les anciens empires ont disparu de la carte, l’empire britannique a conservé toutes ses possessions antillaises, ainsi que ses possessions canadiennes étendues jusqu’au Pacifique, après en avoir repoussé les prétentions espagnoles en 1789-1790 ; il a acquis des îles dans l’océan Indien, commencé à édifier l’empire continental des Indes et à s’installer en Australie et en Nouvelle-Zélande. C’est une exception en forme d’anticipation d’un glissement qui concerna plus tard les autres puissances, notamment la France.

•

Projets et utopies de colonisation à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle

Au moment où les empires chancelaient sur leurs bases, la réflexion sur le devenir des colonies a consisté à remettre en cause les pratiques généralisées comme la prise de possession territoriale, la traite négrière et l'esclavage, les monopoles des compagnies à charte. À ces usages de la colonisation « mercantiliste », les théoriciens des Lumières entendaient substituer des principes nouveaux : pas d'esclavage ni de traite, libre commerce et pas de monopole, diffusion des Lumières européennes vers les sociétés d'Afrique et d'Asie, mise en valeur agricole de l'Afrique. À la barbarie des siècles passés succéderait la « colonisation nouvelle ».

COLONIES LIBRES, SANS ESCLAVES, DIFFUSION DES LUMIÈRES

L'idée selon laquelle l'Europe devait rapidement renoncer à la traite des Africains, barbare, inefficace pour le travail aux îles d'Amérique et aboutissant inexorablement au dépeuplement de l'Afrique, a été émise dès les années 1750, notamment à travers le récit du botaniste français Michel Adanson (1727-1806), qui expliquait à ses lecteurs qu'il serait préférable de faire cultiver la canne en Afrique par des travailleurs libres plutôt que de déporter les Noirs en Amérique. Mais ce sont surtout les physiocrates qui développèrent ce thème dans les années 1760, inlassablement repris jusqu'à la fin du siècle. En 1790, sous la plume du comte de Mirabeau (1715-1789), on pouvait lire cette apologie de la colonisation nouvelle à venir : « L'Europe et l'Amérique commerçante s'uniront pour aider aux heureux développements que prendra l'Afrique ; elles échangeront leurs matières manufacturées contre ses matières brutes, les instruments de leurs propres richesses contre les productions de son sol, […] outre les gommes, la cire, l'ambre gris, le miel, l'ivoire, l'argent, la laine, les pelleteries de tout genre, l'or… Entendez-vous, marchands d'esclaves ?… l'or ! Outre les bois les plus précieux, les drogues les plus rares, toutes les sortes de poivres et

d'épiceries… l'indigo, le coton de première qualité, et pour des prix très inférieurs à ceux de tous les marchés connus ; vous y trouveriez enfin la canne à sucre, ce fatal prétexte de tant d'atrocités, dont nous enseignerions si facilement la culture aux Africains libres […] ».

Sous la Révolution, les principes de la nouvelle colonisation ont été adoptés par la Société des amis des Noirs et des colonies, qui en fit le deuxième point de son programme. L'inspirateur principal de ce projet fut le Suédois Carl Bernard Wadström (1746-1799), auteur d'un ouvrage retentissant sur la question, *New Colonization*, paru à Londres en 1792. Cette nouvelle colonisation fut présentée par l'abbé Henri Grégoire (1750-1831) en termes lyriques : « Le cri de la liberté a retenti dans les deux mondes. Puissent les Blancs et les Noirs, abjurant les rivalités, les haines et les vengeances, confondre leurs affections et ne plus former qu'une seule famille ! Puisse l'humanité, la liberté, la justice renaître enfin dans les contrées africaines, expier les crimes de l'Europe, éclairer, consoler, civiliser les nations qui ont les mêmes droits que nous… » France et Angleterre devaient s'unir pour mettre en acte ces nouveaux principes coloniaux : les abolitionnistes anglais avaient ouvert la voie en 1787 en créant « l'établissement libre » de Sierra Leone en Afrique occidentale, leurs homologues de Paris lançaient le projet de création d'un établissement similaire plus au sud à Boulama (dans l'actuelle République démocratique du Congo). L'effondrement des vieux empires coloniaux, en cours ou imminent en Amérique et aux Antilles, devait laisser place à une expansion européenne pacifique et civilisatrice.

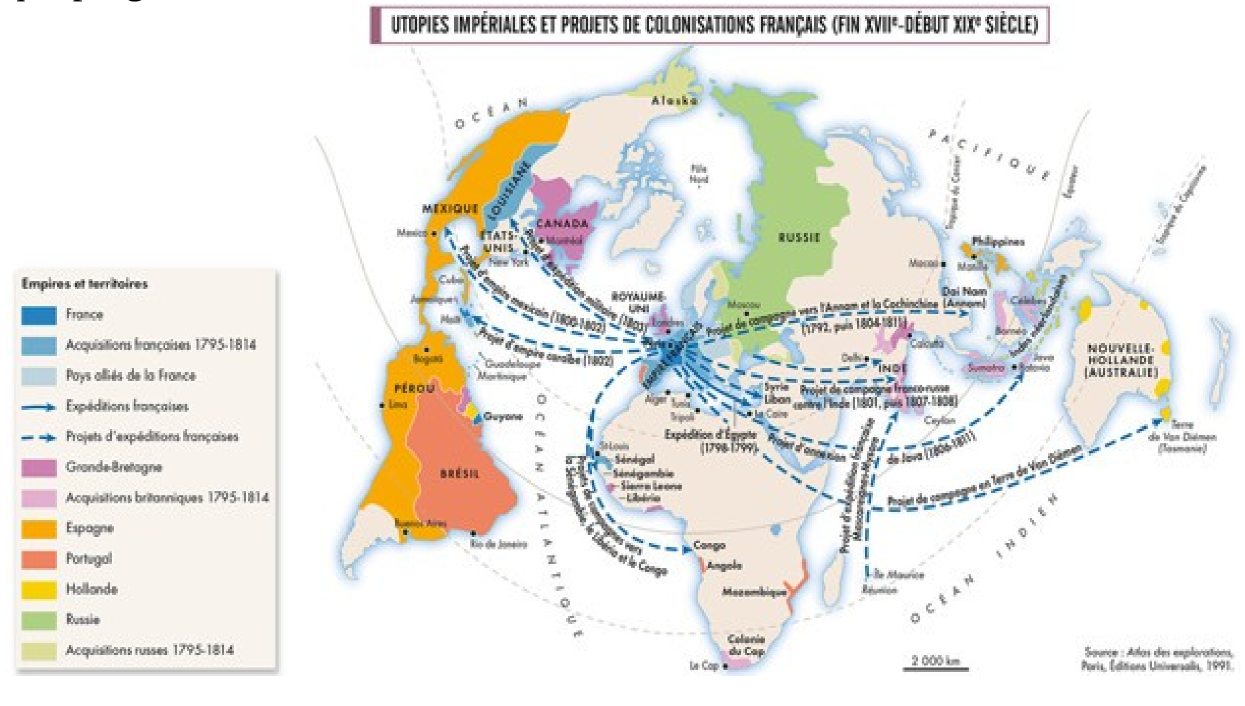
…

LA NOUVELLE COLONISATION : UNE UTOPIE COLONIALE ?

La création, par les abolitionnistes anglais, de « l'établissement » de la Sierra Leone, conçu comme le premier modèle de la « colonisation libre » en Afrique, fut présentée en ces termes par l'abbé Grégoire, dans une intervention devant l'Institut en 1796 : « Son but principal était d'y porter la civilisation et la liberté. Il fut décidé qu'on y établirait entre les Noirs et les Blancs une égalité parfaite, sans autre distinction que celle du mérite. »

Cette nouvelle colonisation européenne devait aussi transformer les colonies d'Amérique, débarrassées de l'esclavage, en territoires où la tutelle des métropoles serait peu à peu allégée et les pouvoirs transférés aux créoles, du moins ceux (Noirs, mulâtres ou Blancs) qui renonceraient à la tyrannie de la servitude : des plans d'éducation publique étaient proposés pour diffuser dans toutes les couches de la nouvelle société les idéaux de liberté et d'égalité ; surtout, la mise en place d'un enseignement technique dans ces colonies était jugée indispensable afin de pouvoir y introduire les machines inventées en Europe. L'existence même du travail servile en empêchait la diffusion dans les îles à sucre. Le marquis de Condorcet (1743-1794), disciple des physiocrates, avait préconisé l'éclatement des structures de la plantation coloniale – qui regroupait travail agricole, travail manufacturier et commercialisation des produits – pour faire place à l'introduction de la division du travail et aux « usines centrales » mues par la vapeur.

Projet grandiose, qui supposait la fin irréversible de l'esclavage et une révolution des mentalités des colons, deux conditions qui ne se réalisèrent que progressivement et tardivement au cours du XIXe siècle.



...

NAPOLÉON ET LE RÊVE COLONIAL

Au tout début du XIXe siècle, alors que l'Europe continentale était en quasi-totalité sous le contrôle napoléonien, les projets d'expansion coloniale se multiplièrent, reprenant souvent des lignes directrices esquissées depuis longtemps par la monarchie, ses voyageurs et ses savants, mais également par les assemblées révolutionnaires successives qui voyaient là une alternative potentielle aux Antilles alors en pleine crise.

La Méditerranée orientale et l'Afrique du Nord (Tunis, Alger, l'Égypte surtout), par « dépècement » de l'Empire ottoman, était une direction convoitée depuis Louis XV ; l'expansion vers les Indes néerlandaises, puis en direction des côtes africaines, liait aussi de façon étrange les théories de la nouvelle colonisation aux projets de conquêtes territoriales. En direction de l'Amérique, l'ambiguïté était à son comble : les milieux coloniaux français envisageaient, outre la récupération de la Louisiane des mains espagnoles, d'édifier un vaste empire français ou sous influence directe de la France, en chassant les Espagnols du Mexique, en consolidant la présence française sur toute l'île de Saint-Domingue, faisant du golfe du Mexique une « Méditerranée française ».

L'ampleur des projets était telle que les moyens navals, militaires et financiers d'alors en rendaient l'exécution illusoire, notamment après la défaite de Trafalgar devant les Anglais le 21 octobre 1805. Il n'en demeure pas moins qu'à travers ces projets – utopiques pour les uns, relevant de la « démence coloniale » pour d'autres – les grandes directions des ambitions coloniales françaises étaient esquissées, inscrites le plus souvent dans une continuité avec les projets des années 1770-1780.

Elles persistèrent durablement dans la mémoire collective : que l'on songe à la place prise par l'évocation de l'Égypte dans la toponymie parisienne au XIXe siècle.

•

PARTIE II - LES EMPIRES COLONIAUX - INTRODUCTION

L’empire en rose ? Cartographier les empires et représenter la domination coloniale

Les vastes plages roses des colonies françaises sur les cartes du monde en 1914, par exemple, font partie des images impériales héritées et familières. Ce que l’on sait moins cependant, c’est que, dans l’Empire britannique, les cartographes usaient aussi du même code couleur, rouge ou rose. D’une manière générale, des générations d’écoliers européens, japonais ou états-uniens pouvaient ainsi saisir d’un simple coup d’œil la totalité des possessions ultramarines de leur pays, représentations monochromes sur de grands planisphères.

DES CARTES, REPRÉSENTATIONS ET OUTILS AU SERVICE DU POUVOIR COLONIAL

Ces cartes, au-delà des indications qu’elles donnent sur les limites des empires fixées par les puissances impériales – du moins sur le papier –, constituent aussi des représentations à caractère colonial. Elles signifient en effet une domination continue, uniforme et totale des métropoles sur d’immenses espaces, comme si les puissances impériales s’étaient approprié la quasi-totalité de l’œkoumène dans la première moitié du XXe siècle. Or, la carte n’est pas le territoire. Sur le terrain, l’emprise coloniale s’exerce de manière inégale et discontinue : forte en certains centres coloniaux – capitales, ports, plantations, etc. –, beaucoup plus diffuse, voire comme un arrière-plan lointain, dans des espaces où la présence d’administrateurs ou d’infrastructures coloniales est des plus rares – et parfois assortie de

formes de violence spectaculaires pour marquer locale ment les esprits. Les colonisés, bien qu'en situation de « subalternes », ont aussi leurs propres stratégies vis-à-vis des colonisateurs et ne peuvent non plus être considérés comme un tout massif, passif et indistinct.

En situation coloniale, la cartographie, civile ou militaire, peut être un instrument de pouvoir, de contrôle administratif, tout autant qu'un outil de propagande. De fait, les cartes des atlas coloniaux participent au découpage, à la délimitation symbolique de territoires, pourtant déjà façonnés par des sociétés ou des puissances politiques. Ils nomment ou renomment des territoires, parfois récemment « découverts » par des Occidentaux et que les colonisateurs tentent ainsi de s'approprier. Ces découpages coloniaux, dont une étude fine montre qu'ils tiennent parfois compte des configurations politiques et sociales locales, perdurent au-delà des indépendances, intégrés par les nouveaux États.

DES CARTES, POUR DÉCONSTRUIRE LES REPRÉSENTATIONS COLONIALES

Cet *Atlas des empires coloniaux* n'est pourtant pas colonial. Il vise, au contraire, à déconstruire des représentations coloniales bien ancrées dans les mémoires et les imaginaires, pour leur substituer cartes, croquis et schémas élaborés dans une perspective historique, fondés sur des sources passées au crible de la critique scientifique, et présentés de manière à signifier la complexité et la diversité des empires coloniaux, tant dans l'espace que dans le temps. Les défis posés par de telles représentations cartographiques ont été multiples. Bien loin du tableau impressionnant d'un monde quasiment entièrement dominé par les puissances coloniales durant le premier XXe siècle, les fluctuations de la présence et de la domination coloniale nous ont conduits à privilégier la gradation des figurés de surface plutôt que les vastes à-plats de couleurs, pour faire ressortir

la progressive conquête du continent africain ou de l'Extrême-Orient, par exemple. La situation des empires coloniaux n'étant rien moins que figée, nous avons élaboré des cartes ou graphiques présentant soit une « coupe » à une date donnée, soit une évolution sur une période. Nous avons aussi choisi de souligner, par des semis de figurés ponctuels, que les vastes espaces coloniaux sont perpétuellement traversés de conflits et révoltes et de représenter ainsi les multiples résistances à une domination coloniale qui n'est jamais uniformément ni totalement établie.

Pour signifier la grande diversité de statuts des territoires dans chaque empire, nous avons usé sur certains planisphères de multiples figurés de surface, mais nous avons aussi varié les échelles pour montrer, très localement, à quelle organisation de l'espace correspond par exemple une concession ou une factorerie, et donner ainsi consistance à ce qui aurait pu rester une typologie très abstraite. De manière générale, études de cas et synthèses alternent. L'étude des empires exige en effet une analyse multiscalaire qui, seule, permet d'appréhender l'articulation des échelles locale, coloniale, impériale et internationale.

Les cartes dynamiques, représentant les flux et les mobilités, permettent de prendre la mesure des interactions entre les différentes régions d'un empire et le degré d'intégration des formations impériales. Les territoires coloniaux s'inscrivent en effet dans un contexte local, mais sont aussi en interaction avec les métropoles (flux de biens ou de personnes, expositions coloniales…) – sans oublier des circulations plus immatérielles (culture scientifique, administrative…) dont rendent compte des textes ou documents. C'est aussi se donner la possibilité de décloisonner des approches trop souvent limitées à un seul empire : interactions et circulations interimpériales (ou transimpériales), de l'échelle mondiale à l'échelle locale d'une frontière, sont tout aussi nécessaires à la compréhension des empires coloniaux.

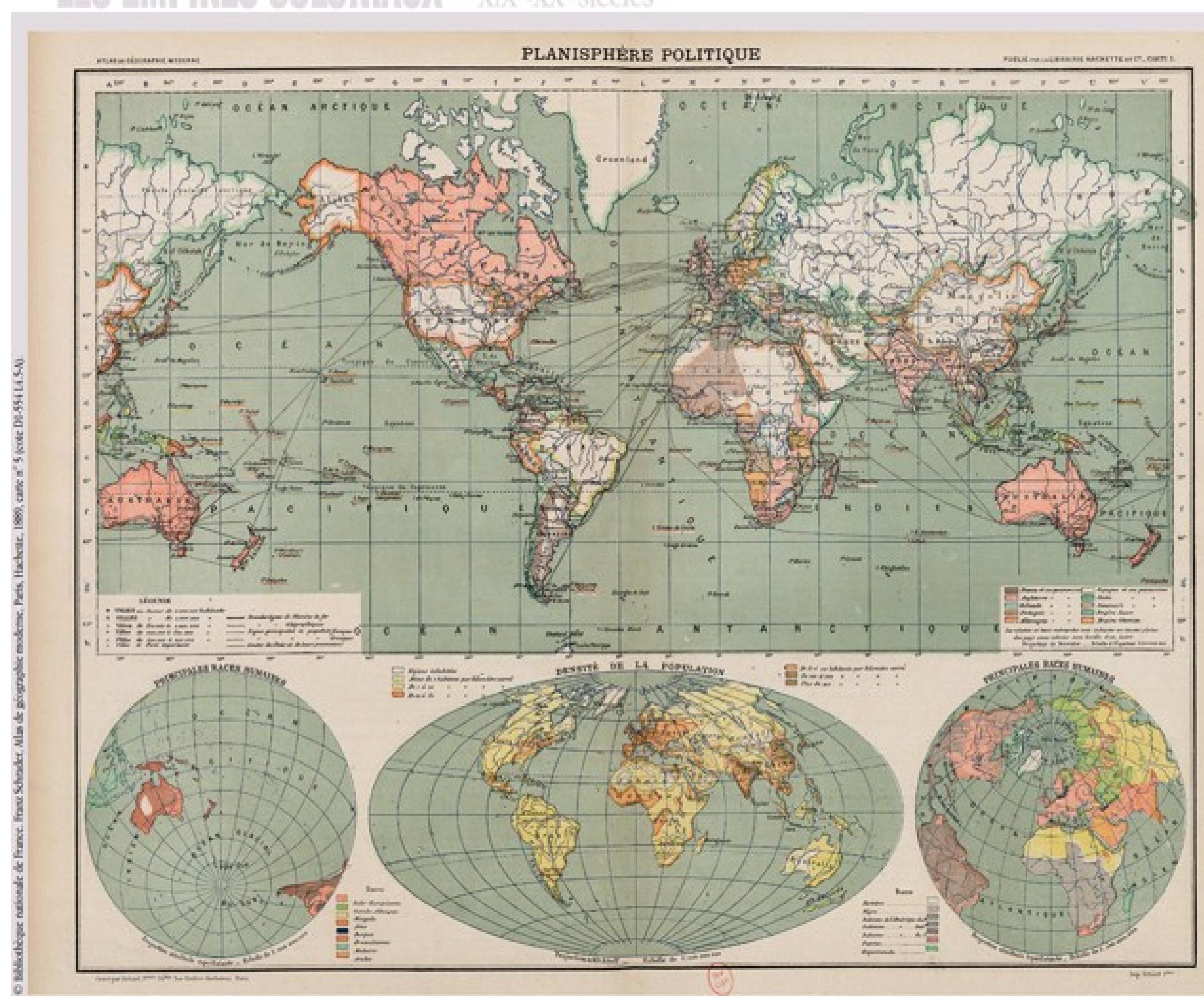
Loin des mises en scène coloniales, avec force à-plats de couleur rose, cet atlas souhaite restituer les variations, discontinuités et multiples circulations ou connexions des empires coloniaux tout en soulignant les stratégies des acteurs, hommes ou femmes, c'est-à-dire toute la complexité des empires coloniaux.

UN PROJET D'HISTOIRE GLOBALE

De ce fait, cet ouvrage s'inscrit délibérément dans un projet d'histoire globale : plutôt que de se focaliser sur l'un ou l'autre des plus grands empires, il fait le pari d'ouvrir l'horizon et de s'intéresser aussi à de petits empires, parfois plus éphémères (allemand, italien) ou plus anciens et inscrits dans une continuité entre époque moderne et contemporaine (empires ibériques ou néerlandais). Il s'intéresse aussi à des empires coloniaux non européens (états-unien ou japonais) ou dont les colonies ne sont pas ultramarines (russe et ottoman). Ces ouvertures permettent de comparer leur nature et de mettre en lumière des effets des contiguïtés spatiales, comme dans le « Grand Jeu » en Asie centrale. Cette histoire comparée et croisée révèle l'importance des relations interimpériales, résultant autant de la coopération que de la compétition entre puissances dominantes. Notre choix éditorial n'est pas de simplement juxtaposer des études de cas prises dans différents empires. Nous souhaitons au contraire insister sur les interactions, circulations, confrontations aussi bien à l'intérieur d'un cadre impérial qu'entre différents empires coloniaux, dans une perspective d'histoire connectée, particulièrement pertinente pour étudier les flux et transferts internationaux.

La focale est donc ajustée sur l'histoire des empires dans leur forme coloniale, établissant la domination politique, économique, culturelle d'une métropole sur des territoires dépossédés à divers degrés de leur souveraineté propre. L'atlas tend à restituer la variété des situations coloniales, qu'il s'agisse de statuts ou de

configurations locales : des empires informels aux colonies promises à une « assimilation » en passant par tout un éventail de formes de domination – concessions, *dominions*, protectorats, possessions personnelles ou à chartes, etc.
Les textes et documents proposés font en outre la part belle à une histoire sociale des situations coloniales. Une attention particulière est portée au point de vue des colonisés, dans leurs interactions avec les colonisateurs, au plus près des réalités expérimentées par les sociétés coloniales, dont les représentations stéréotypées ne rendent compte ni de la complexité ni de la vitalité. Aussi n'est-il pas question de se contenter ici de « représentations » du fait colonial ou de « discours » sans les ancrer solidement dans un contexte social. Il s'agit bien de les confronter à ce que les archives, sources matérielles ou orales, disent aux historiens de ce passé colonial proche qui travaille encore notre présent.


PLANISPHÈRE POLITIQUE
OCÉAN ARCTIQUE
Groenland
LÉGENDE
DENSITÉ DE LA POPULATION
PRINCIPALES RACES HUMAINES

CONTINUITÉS ET MUTATIONS DES EMPIRES AU XIXe SIÈCLE

De l’époque moderne aux empires contemporains, l’histoire des colonisations n’est pas seulement faite de ruptures. Si l’on distingue un empire colonial français d’Ancien Régime centré sur les Antilles et les Indes et une nouvelle expansion ultramarine en Afrique, en Indochine et dans le Pacifique lors du second XIXe siècle, l’ample mouvement de bascule britannique de l’espace caribéen vers l’Asie s’opère progressivement à la suite de la perte des Treize Colonies américaines et de la conquête du Bengale et de l’Australie. Ce déplacement du centre de gravité affecte aussi l’Empire néerlandais, déjà partiellement implanté à Java et dans ses périphéries. Les explorations et les missions d’évangélisation ne sont pas forcément suivies d’entreprises de colonisation. Associant anciennes et nouvelles puissances coloniales à la fin du XIXe siècle, l’expansion ultramarine est multiforme, de la colonie à la domination informelle en passant par le comptoir, le protectorat et la concession.

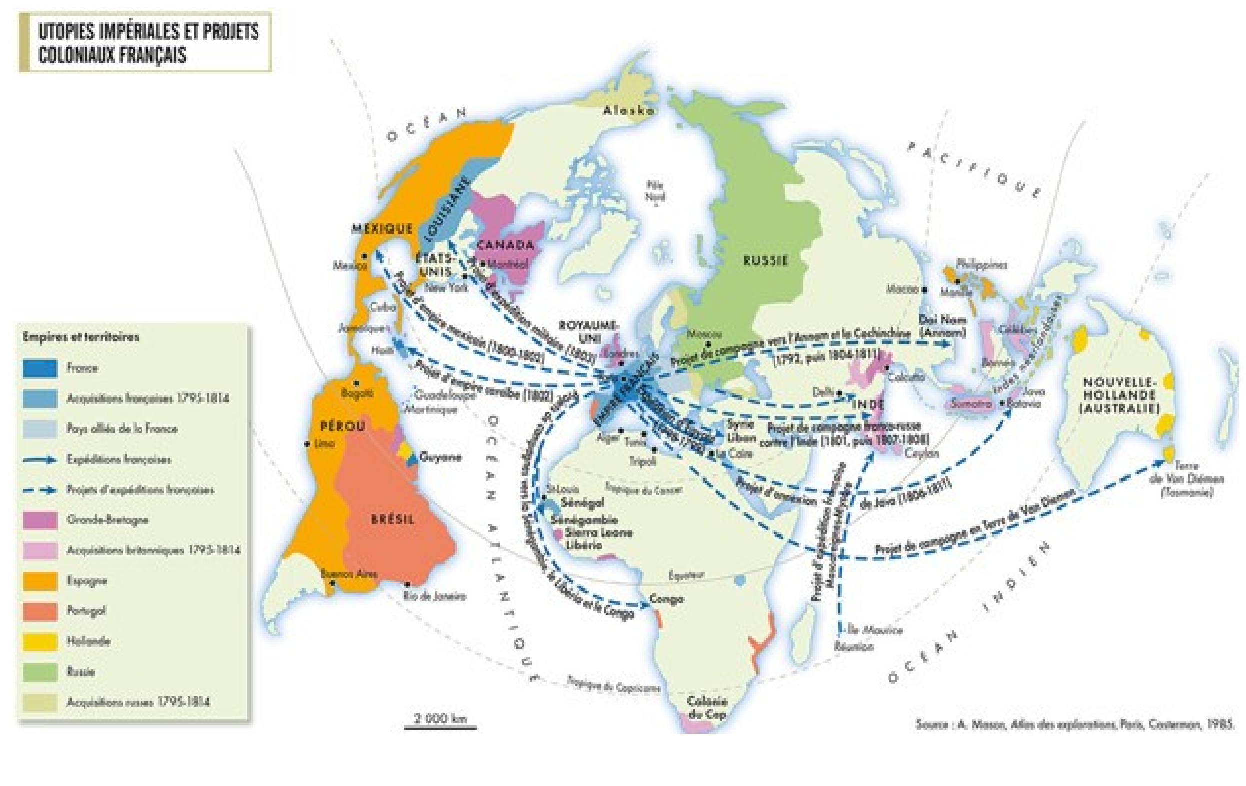
Les empires au tournant du siècle : ruptures ou mutations ? (1763-début XIXe siècle)

On a longtemps considéré qu'il existait une rupture radicale entre les empires coloniaux « modernes », qualifiés d'« Ancien Régime » par l'historiographie de la IIIe République, et les formations impériales de l'époque contemporaine. Les empires contemporains libre-échangistes et territoriaux, centrés sur l'Asie ou l'Afrique, s'opposeraient aux empires modernes des compagnies à charte, mercantilistes et esclavagistes, centrés sur les Amériques. En réalité, la première moitié du XIXe siècle constitue davantage une période de troubles, de réorganisations et de mutations qu'une franche rupture, d'où la nécessité de réinterpréter cette période longtemps négligée.

LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE : BASCULEMENTS ET CONTINUITÉS DES EMPIRES

Le dernier tiers du XVIIIe siècle entraîne des bouleversements considérables dans les empires modernes. Lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763), les Français perdent le Canada et, surtout, l'empire des Indes, que Dupleix avait su bâtir avec le général de Bussy dans le Deccan par une habile politique de protectorats et la mise en place d'une véritable colonisation territoriale, qui fait de la Compagnie des Indes orientales française un quasi-État indien. Après la bataille de Plassey (1757), considérée comme l'élément fondateur du Raj britannique, l'East India Company s'empresse de reprendre et de développer cette stratégie coloniale au point de déclencher un vaste basculement du centre de gravité de l'Empire britannique de l'espace américain vers l'océan Indien et la mer de Chine, lorsqu'éclate la guerre d'Indépendance américaine (1775-1783) et que les Treize Colonies s'affranchissent de Londres. Des alliances se nouent alors entre la France, la Hollande et l'Espagne pour contrer les Britanniques, mais nombre de leurs colonies – dont Le Cap et Ceylan – passent sous le contrôle anglais, s'agrégeant à un système impérial en pleine expansion. Certaines colonies

changent plusieurs fois de métropole, sans qu’il y ait décolonisation. Les Français prennent ainsi Gorée aux Hollandais en 1677, mais les Anglais leur disputent cette position jusqu’à la paix d’Amiens de 1802. Ceux-ci s’emparent également en mars-avril 1794 de la Guadeloupe, reprise en 1802 par le général français Richepanse. En dépit de ces rebondissements, les continuités sont manifestes du XVIIIe au début du XIXe siècle.



...

CONFLITS MÉTROPOLITAINS ET REMANIEMENTS COLONIAUX

La Révolution française et l’empire napoléonien génèrent également des remaniements importants des espaces impériaux, tant continentaux qu’outre-mer. Bien des projets prônés par Choiseul sont repris par Napoléon, mais n’aboutissent pas à la suite des défaites d’Aboukir et de Trafalgar. L’occupation française de la péninsule ibérique sonne le glas de l’Empire espagnol avec les indépendances sud-américaines, y compris celle du Brésil, encouragées par la Grande-Bretagne, qui conduisent au développement et à l’expansion de sociétés coloniales américaines. De fait, il s’agit

d’indépendances sans décolonisation. De même, les États-Unis, en intégrant la Louisiane cédée par Napoléon, imposent violemment leur domination aux territoires amérindiens des grandes plaines.
Par ailleurs, les nouveaux États sud-américains sont un terrain d’investissement privilégié des milieux d’affaires du Royaume-Uni et s’inscrivent en partie dans l’empire informel britannique, alors qu’en 1823 la « doctrine Monroe » proclame le rôle qu’entend jouer Washington sur la scène internationale. Dès lors, les États-Unis ne tolèrent plus de présence coloniale sur la partie centrale et méridionale d’un continent sur lequel ils souhaitent s’assurer le leadership. Dans le même temps, l’indépendance d’Haïti (1804) contribue à réorienter les stratégies commerciales des armateurs français et la recherche de nouvelles plantations, soutenue par les théories économiques des physiocrates, vers le bassin méditerranéen mais aussi vers les côtes occidentales d’Afrique et d’Asie orientale.
Si le rêve français de recréer l’empire indien de Dupleix anime toute une série de projets en Inde, puis à Java et finalement dans la péninsule indochinoise, c’est seulement sous la monarchie de Juillet (1830-1848) qu’est forgé un nouveau projet colonial plus libéral, rompant avec les usages mercantiles du siècle précédent. Et si les régimes précédant le Second Empire préparent une nouvelle expansion impériale, c’est véritablement sous Napoléon III que la France renoue avec les conquêtes coloniales et constitue les fondements d’un empire, que la IIIe République agrandit.
Paradoxalement, la remise en cause progressive de la traite négrière puis de l’esclavage par les nations européennes pose des bases idéologiques qui légitiment, par la suite, l’appropriation du continent africain.

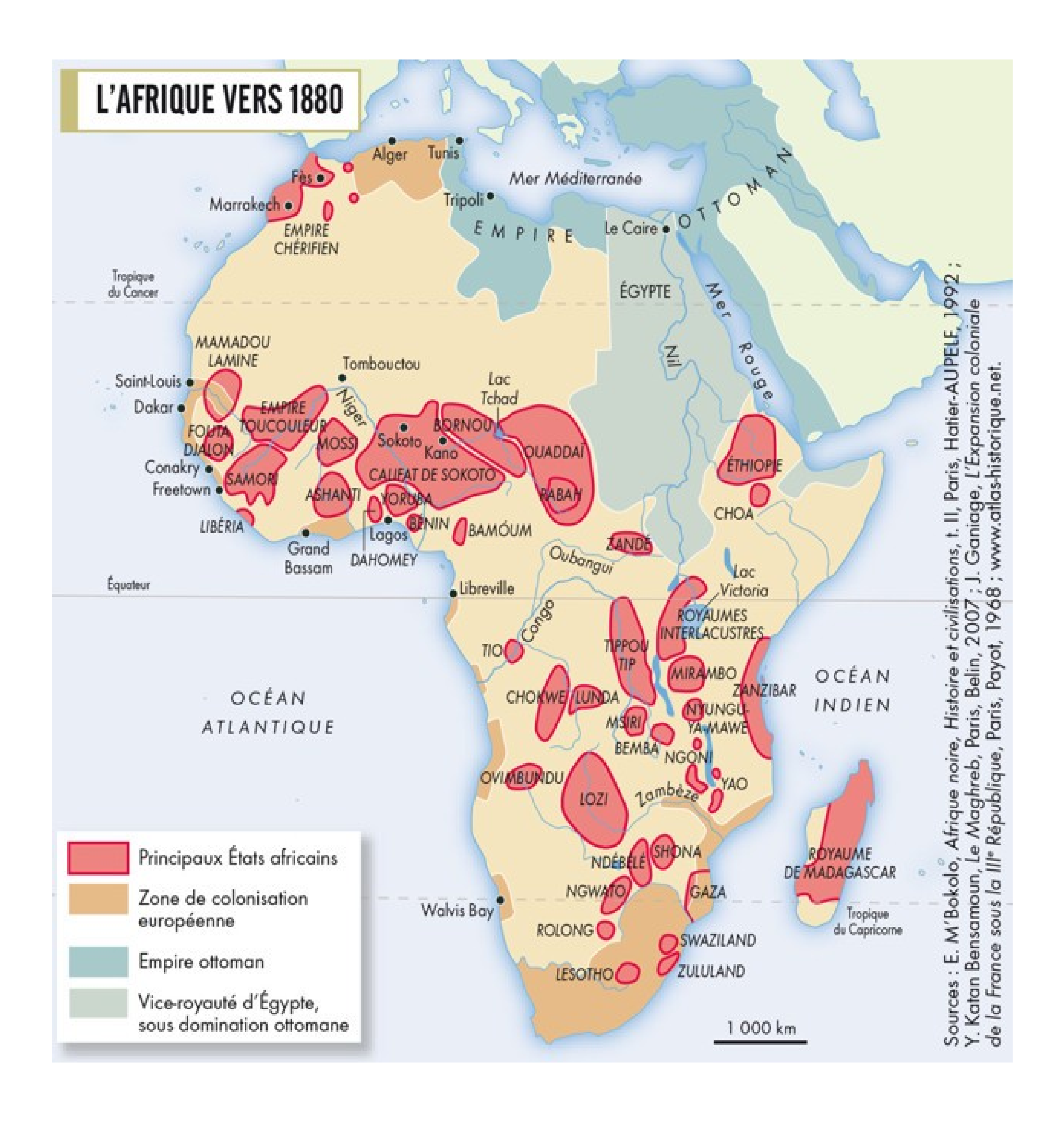

GUERRES ET INDÉPENDANCES EN AMÉRIQUE LATINE (DÉBUT XIXe SIÈCLE)
Mexico
MEXIQUE
1830
Honduras brit.
Cuba (Esp.)
HAÏTI
1804
RÉP. DOM.
1844
Port-au-Prince
Santo Domingo
HONDURAS
Tegucigalpa
Mer des Caraïbes
GUATEMALA
Guatemala
Côte des Mosquitos (Brit.)
Puerto Cabello
Caracas
Barcelona
SALVADOR
San Salvador
NICARAGUA
Managua
Maracaibo (1823)
Panamá
Angostura (1817)
COSTA RICA
San José
1838
Calabozo
Pantano de Vargas (1819)
Boyacá (1819)
Bogotá
Carabobo (1821)
Guyanes
(Brit.)
(Holl.)
(Fr.)
VENEZUELA
1830
Bomboná (1822)
Popayán
Pichincha (1822)
Pasto
Quito
NOUVELLE-GRENADE
1831
Galapagos
Guayaquil
ÉQUATEUR
1830
Amazone
OCÉAN ATLANTIQUE
20°N
Équateur
OCÉAN PACIFIQUE
PÉROU
1821
Trujillo
Callao
Junín (1824)
Lima (1821)
Ayacucho (1824)
Pisco
BRÉSIL
1822
BOLIVIE
1825
La Paz
Arequipa
Chuquisaca
100°O
80°O
20°S
PARAGUAY
1811
Asunción
Rio de Janeiro
Tropique du Capricorne
Tucumán (1816)
Chacabuco (1817)
CHILI
1818
Córdoba
Paraná
URUGUAY
1828
Valparaíso
Mendoza
Santiago
Maipú (1818)
Montevideo
Buenos Aires
Concepción
ARGENTINE
1816
40°S
Ancud
Patagonie
60°O
1 000 km
40°O
1822 Date d'indépendance
Capitale
Grande Colombie (1819-1830)
Provinces unies d'Amérique centrale (1824-1839)
Congrès
Victoires des insurgés
Campagne de San Martín (1817-1821)
Campagne de Bolívar (1817-1824)
Points d'appui espagnols jusqu'en 1826
Sources : G. Balavoine, www.atlas-historique.net.
F. Morales Padrón, Atlas Histórico Cultural de América,
Comision de Canarias para la Conmemoracion
del V Centenario del Descubrimiento de América ;
Consejería de Cultura y Deportes, Gobierno
de Canarias, Las Palmas de Gran Canaria, 1988.

Les formations politiques autochtones lors de l’expansion coloniale

Loin du mythe de la conquête d’une *terra nullius*, « Occidentaux » et Japonais sont partout confrontés à toutes sortes d’organisations sociales et politico-religieuses, de modèles spatiaux, de logiques territoriales et aussi, parfois, à d’autres empires. La plupart du temps, les Européens ne peuvent imposer leur domination qu’en profitant de l’affaiblissement conjoncturel de ces formations politiques autochtones et en jouant sur les clivages internes de ces sociétés. Les puissances coloniales doivent donc tenir compte de ces entités préexistantes afin de pouvoir s’approprier le territoire et contrôler les populations autochtones.

ÉTATS ET POUVOIRS EN AFRIQUE

Les Européens ne sont pas parvenus, jusqu’à la fin du XIXe siècle, à prendre pied au-delà de quelques places sur le littoral africain. Les États et territoires y sont régis par des organisations sociopolitiques variées, parfois puissantes et certaines très anciennes. De grands États sont installés en Afrique soudanienne, centrale ou des Grands Lacs et à Madagascar. Tout au long des XVIIIe et XIXe siècles, les traitants européens sur la côte de l’actuel Ghana redoutent les guerriers du royaume Ashanti – une fédération située dans l’arrière-pays, entre la Comoé et les deux Voltas, qui constitue une grande puissance commerciale et envisage même la construction d’un chemin de fer au milieu du XIXe siècle. Au tournant des XVIIIe et XIXe siècles se sont constitués de nouveaux États dynamiques, tels l’Empire toucouleur, le califat de Sokoto en Afrique occidentale et les États bantous centralisés et autoritaires d’Afrique australe. D’autres se développent en même temps que la poussée coloniale européenne : empire de Samori, royaume de Tippu Tip. Des sociétés lignagères contrôlent aussi de vastes territoires. Quant au Sahara, des Imenokalan touaregs y règnent. Au Maghreb, le royaume chérifien a conservé son indépendance face à l’Empire ottoman, qui domine de manière lâche les régences d’Alger et de Tunis.



…

EMPIRE OTTOMAN ET POUVOIRS LOCAUX

Bien des provinces de l'Empire ottoman possèdent une grande autonomie. Le sultan d'Istanbul ne désigne ni le dey d'Alger ni le bey de Tunis, qui ne lui paient pas de tribut et mènent une politique étrangère autonome. En

Égypte, Méhémet Ali devient pacha en 1805. Il modernise le territoire, l’émancipe progressivement du pouvoir du sultan et prend place dans le jeu international. Il occupe la Syrie de 1832 à 1841, moment où l’Égypte lui est reconnue comme possession héréditaire. Le Liban est quasiment autonome jusqu’en 1840. Dans les Balkans, les notables locaux acquièrent de plus en plus de pouvoir : ils assurent l’administration et l’affermage de l’impôt. Les chrétiens orthodoxes y forment des communautés reconnues. La Grèce obtient son indépendance en 1829 par le traité d’Andrinople. Les grandes réformes de modernisation lancées en 1839 ou Tanzimat n’empêchent pas ces dynamiques centrifuges dans l’empire.



…

PERMANENCES ASIATIQUES

Après Plassey (1757), l'intervention croissante des Européens à l'est du Cap et le développement progressif d'une colonisation territoriale, n'excluant pas pour autant les formes anciennes (comptoirs ou concessions), ne modifient

que légèrement les structures préexistantes. Celles-ci forment un monde complexe dont les Européens doivent s’accommoder. Depuis la prise en main du Bengale, l’East India Company étend conjointement domination territoriale et comptoirs en fonction de ses besoins stratégiques. À leur tour, les Français et les Hollandais, avant l’intermède britannique (1811-1816), poussent leur avantage territorial à Java. La colonisation territoriale ne tarde pas à s’étendre. Les guerres anglo-birmanes (1824, 1852, 1886) amorcent une même logique dans la péninsule indochinoise jusqu’alors épargnée.
On distingue ainsi en Asie méridionale et orientale trois types de forme étatique : l’État-mandala (sultanat javanais de Mataram, royaumes birman, siamois et khmer, principautés lao) qui s’oppose à l’État unitaire (empires chinois et vietnamien, royaume coréen) et au système des cités-États des sultanats malais, de Sumatra aux Philippines. Le premier est de type pyramidal, fondé sur une hiérarchie ascendante d’unités politiques de plus en plus englobantes, s’emboîtant les unes dans les autres, le centre commandant aux périphéries, ces dernières s’autonomisant lorsque le pouvoir central est affaibli. Très hiérarchisé, le modèle unitaire s’appuie sur une bureaucratie confucéenne qui tend à homogénéiser un espace intérieur quadrillé. Seules les marges – souvent des marches militaires – échappent partiellement à la domination centrale grâce à une administration indirecte, qui n’est qu’une étape avant l’intégration complète à l’espace intérieur. Quant aux cités-États, ce sont des souverainetés (souvent des sultanats comme Johore, Aceh, Sûlû, Brunei, etc.) qui dominent de façon réticulaire un espace maritime où s’exerce commerce et/ou piraterie.
Bien souvent, les Européens laissent en place ces systèmes en les contrôlant indirectement par le biais d’une politique de concessions (Chine impériale des Qing) ou d’administration indirecte (protectorats indiens, malais, cambodgien ou lao), soit en reproduisant en partie le système qu’ils avaient phagocyté, comme dans le cas des Straits Settlements (Malacca, Penang et Singapour), le Sarawak des rajah Brooke à partir de 1842 ou l’éphémère royaume des Sedang du Français Mayréna en Annam (1888-1889).



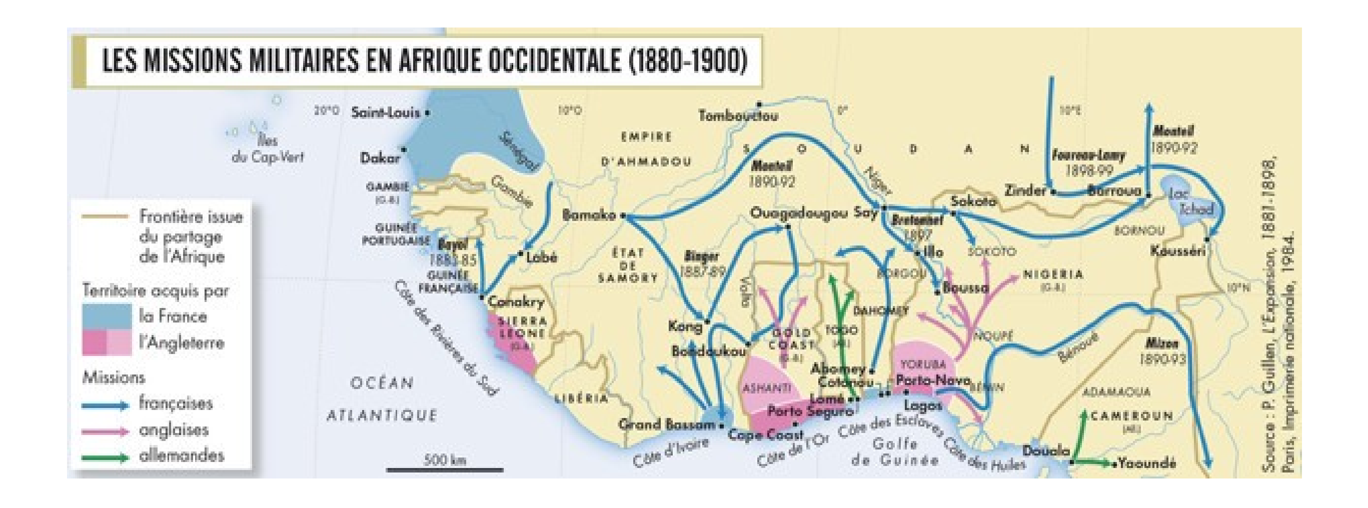
L'ASIE DU SUD-EST DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE
BENGALE
CHIN
Tropique du Cancer
Lashio
Ava
ÉTATS CHAN
SIB SONG PAN NA
Simao
Mengzi
Lao Cai
Cao Bang
Lang Son
CHINE
Canton
Hong Kong
110°E
ROYAUME D'AVA (BIRMANIE)
ARAKAN
Keng Tung (1849-53, au Siam)
SIB SONG CHU THAT
Hanoi
LUANG PRABANG
TRAN NINH (1830-32, au Vietnam)
TONKIN (BAC BÔ)
Golfe du Tonkin
Luang Prabang
KARENNI
CHIANGMAI
Hainan
20°N
Golfe du Bengale
Prome
Vinh
PEGU
Vientiane
TRAN DINH
ROYAUME DU DAI NAM
ANNAM
Phitsanulok
VIENTIANE (1828, au Siam)
CAM LO
Huê
Tourane
Syriam
Phetchabun
Hoi An
ROYAUME DE SIAM
CHAMPASSAK
TENASSERIM
Ayutthaya
Champassak
(TRUNG BÔ)
Korat (1794-95, au Siam)
Bangkok
Mlu Prei (1814, au Siam)
DARLAC
Siem Reap/Angkor
Mer d'Andaman
Îles Andaman (1858)
Battambang
CAMBODGE (1834-41, au Vietnam)
Mer de Chine méridionale
OCÉAN PACIFIQUE
Chanthaburi
Oudong
Phnom Penh
Golfe de Siam
TRAN TAY THANH
Bien Hoa
Kampot (1848, au Cambodge)
My Tho
Gia Dinh
10°N
Ha Tien
Vinh Long
Îles Nicobar (1869)
Nakhon Si Thammarat
COCHINCHINE (NAM BÔ)
Poulo-Condore
Pattani
Mer
Province de Wellesley
Île de Penang (1796-1800)
Sumatra
Détroit de Malacca
OCÉAN INDIEN
Malacca (1795)
Singapour (1819)
500 km
100°E
Royaume de Birmanie et ses dépendances, au début de la première guerre anglo-birmane de 1824-1826
Royaume de Siam et territoires sous influence
Royaume du Siam et ses dépendances, vers 1850
Royaume du Dai Nam et territoires sous influence
Royaume du Dai Nam lors de sa plus grande extension, vers 1840
Principautés Lao
Territoires de l'East India Company
Source : J. M. Pluvier, Historical Atlas of South-East Asia, New York, Cologne, E. J. Brill, Leiden, 1995.

Voyages et explorations : découvertes et appropriations

Au XIXe siècle, les explorations se multiplient sur tous les continents. Pour le bon déroulement de leurs missions, les explorateurs sont tributaires des informateurs locaux et des dirigeants des sociétés dans lesquelles ils circulent. Ils accumulent des savoirs aux finalités multiples, scientifique, commerciale, religieuse, politique, militaire, et remplissent les blancs de leurs cartes. La mise en récit de ces voyages participe à la création d'un univers fantasmé, alliant exotisme et héroïsme. Les explorations peuvent précéder un partage colonial – sans l'avoir pour finalité – le favoriser ou le suivre, fixant parfois les frontières à venir.

EXPLORER DES TERRES INCONNUES DES EUROPÉENS

Soutenue par des institutions prestigieuses, l'exploration scientifique reste périlleuse. Les explorateurs peuvent être la proie de dangers naturels ou considérés comme des intrus par les sociétés autochtones, en fonction d'enjeux sociopolitiques qu'ils ne maîtrisent pas. Ce sont, en effet, des espaces pleins que les Européens « inventent » à leur manière. Sur les mers, il s'agit moins désormais de découvrir que d'élaborer des savoirs sur des espaces mal connus, comme l'Océanie. Cette géographie en construction ne recoupe pas exactement celle de l'expansion coloniale ultérieure – Hawaï, la Nouvelle-Zélande, la Corée et l'archipel des Ryukyu (Okinawa) sont ainsi les escales favorites des explorateurs et des baleiniers français. L'instrumentalisation coloniale de ces savoirs ne suffit pas à rendre compte de ces expéditions scientifiques. Au retour, elles donnent lieu à des conférences ou à des publications, toujours très populaires, dans le cadre des sociétés savantes (African Association fondée en 1788, absorbée par la Royal Geographical Society en 1831 ; Société de géographie de Paris créée en 1821 ; Gesellschaft für Erdkunde créée en 1828 ; Société de géographie de Tokyo créée en 1876…) ou des congrégations missionnaires. Elles nourrissent un imaginaire des lointains et de la geste héroïque de ces « aventuriers » modernes.



...

S'APPROPRIER LE MONDE

Les Européens sont présents sur les côtes africaines depuis le XVe siècle, mais ils méconnaissent encore l'intérieur du continent dans la première moitié du XIXe siècle. Jusque vers 1830, les explorateurs s'intéressent surtout au cours du Niger et à l'Afrique de l'Ouest. Puis le Soudan, l'Afrique centrale et les Grands Lacs sont parcourus, l'Afrique traversée de part en part, en reprenant les itinéraires des commerçants africains.

Les explorateurs, lorsqu'ils cheminent seuls et sans armes, se sont souvent fait passer pour musulmans afin d'être mieux acceptés, comme le Français René Caillié ou le Britannique Richard Francis Burton qui, totalement imprégné par les cultures et les langues autochtones, se déguise en pèlerin et entre à La Mecque en 1853. Burton incarne la polyvalence de l'explorateur, à la fois officier, orientaliste, traducteur, diplomate et écrivain.

Les expéditions collectives ont, en revanche, davantage établi des rapports de force. La génération du milieu du siècle est de grande qualité scientifique à l'instar de G. A. Wallis en Arabie, Mungo Park, Heinrich Barth, David Livingstone, Richard F. Burton en Afrique, Ferdinand von Hochstetter en Australie et James Hector en Nouvelle-Zélande, Peter Fidler, David Thompson et George Back au Canada, John Charles Frémont et Peter Warren Dease dans les Rocheuses américaines, Nikolaï Mikhaïlovitch Prjevalski, Évariste Huc, Henri Mouhot, Franz Wilhelm Junghuhn et George W. Hayvard en Asie. En revanche, la génération suivante est plus marquée

par le sensationnalisme (Henri Morton Stanley, A. R. Margary, Francis Garnier, Auguste Pavie, etc.).

Les missions militaires et scientifiques, mais aussi commerciales (Mission lyonnaise en Chine en 1895-1897), de la fin du siècle permettent de fixer les frontières coloniales et de combler peu à peu les blancs de la carte. En dépit des levés successifs, il faut souvent attendre l'ère de l'aviation pour que soient réalisées des cartes au 1/25 000 qui reflètent davantage le territoire réel. Ainsi, malgré l'importance de l'implantation britannique en Inde, ce n'est qu'en 1928 qu'est connue avec exactitude la ligne de partage des eaux entre le versant de l'océan Indien et celui de l'Asie centrale. De même, en dépit des moyens considérables octroyés, le service de géologie des États-Unis n'achève que dans les années 1930 la cartographie, débutée en 1879, de l'ensemble des États de la fédération. Dans une logique similaire, les Occidentaux se lancent à la conquête du cinquième continent, l'Antarctique, découpent et se répartissent les territoires.

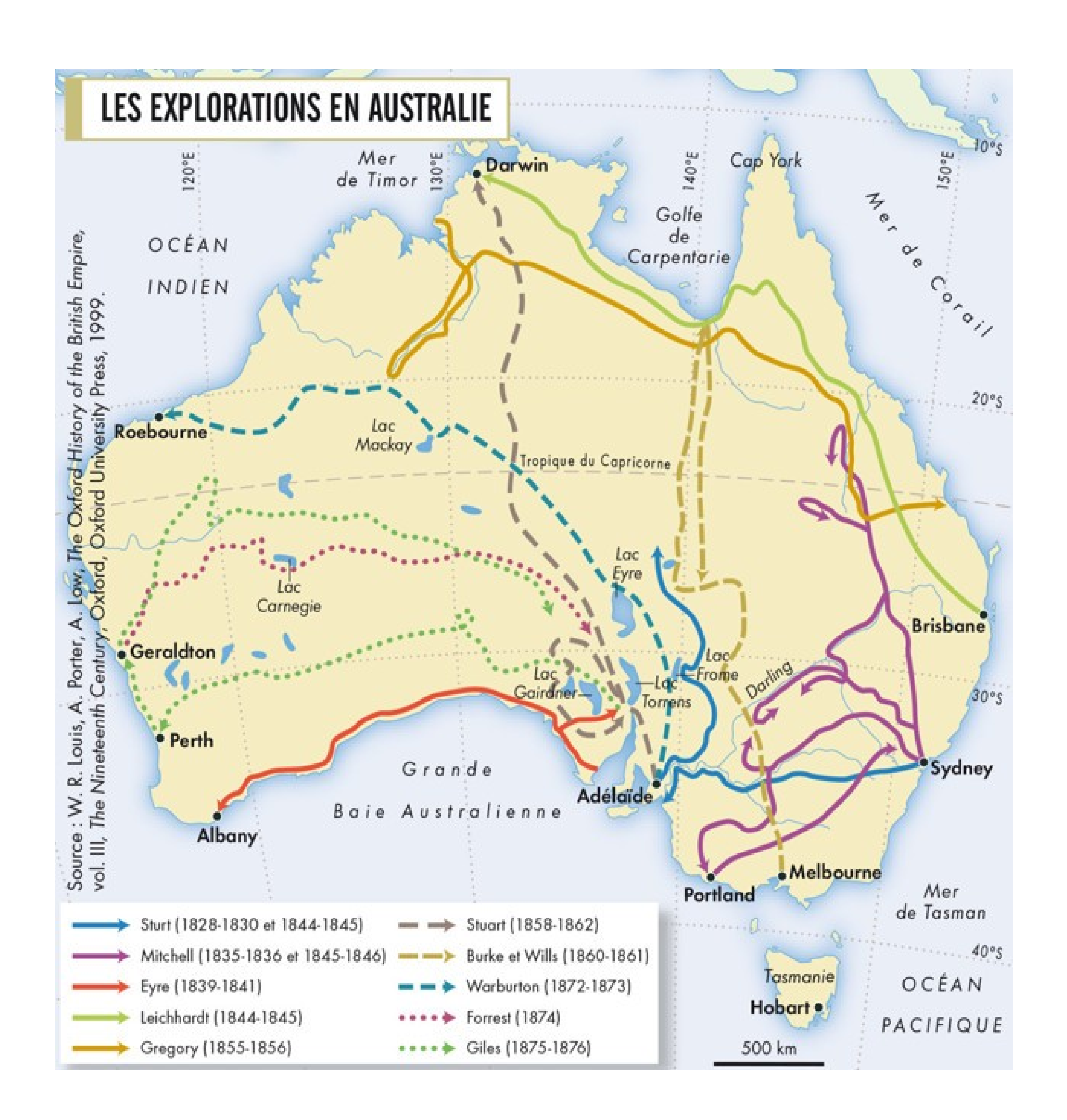


…

EXPLORATEURS, CARTOGRAPHES ET INFORMATEURS LOCAUX

Les récits plus ou moins héroïques et exotiques des voyages d'exploration passent le plus souvent sous silence le rôle pourtant déterminant joué par les guides, interprètes et informateurs locaux de ces « aventuriers » ou d'imposantes expéditions militaro-scientifiques. Ce sont ces intermédiaires, en effet, qui les accompagnent, les orientent, leur permettent d'entrer en relation avec des sociétés qui deviennent leurs hôtes et, le plus souvent, de recruter les porteurs nécessaires à ces lourds convois.

Quant aux itinéraires de reconnaissance ou aux cartes dressées lors de ces voyages, ils reflètent ce que les explorateurs ont vu, mais aussi et surtout ce que leur ont raconté et décrit leurs informateurs. La transmission de ces savoirs autochtones sur les territoires se fait oralement, ou bien par le dessin, parfois tracé à même le sol ou dans le sable, ou encore par l'écrit lorsqu'il existe des manuscrits. Ceux-ci représentent l'espace avec des codes qui leur sont propres et que les explorateurs, voyageurs ou militaires ne parviennent pas toujours à comprendre et à traduire selon leurs propres normes cartographiques. Les savoirs coloniaux sur ces « nouveaux » territoires sont pourtant bel et bien affaire de coproduction.



LES EXPLORATIONS EN AUSTRALIE
Source : W. R. Louis, A. Porter, A. Low, The Oxford History of the British Empire, vol. III, The Nineteenth Century, Oxford, Oxford University Press, 1999.
OCÉAN INDIEN
Mer de Timor
Darwin
Cap York
Golfe de Carpentarie
Mer de Corail
Roebourne
Lac Mackay
Tropique du Capricorne
Lac Carnegie
Lac Eyre
Geraldton
Lac Frome
Darling
Lac Gairdner
Lac Torrens
Brisbane
Perth
Sydney
Grande Baie Australienne
Adélaïde
Albany
Portland
Melbourne
Mer de Tasman
Tasmanie
Hobart
OCÉAN PACIFIQUE
120°E
130°E
140°E
150°E
10°S
20°S
30°S
40°S
500 km
Sturt (1828-1830 et 1844-1845)
Mitchell (1835-1836 et 1845-1846)
Eyre (1839-1841)
Leichhardt (1844-1845)
Gregory (1855-1856)
Stuart (1858-1862)
Burke et Wills (1860-1861)
Warburton (1872-1873)
Forrest (1874)
Giles (1875-1876)

Expansions, résistances et révoltes (I)

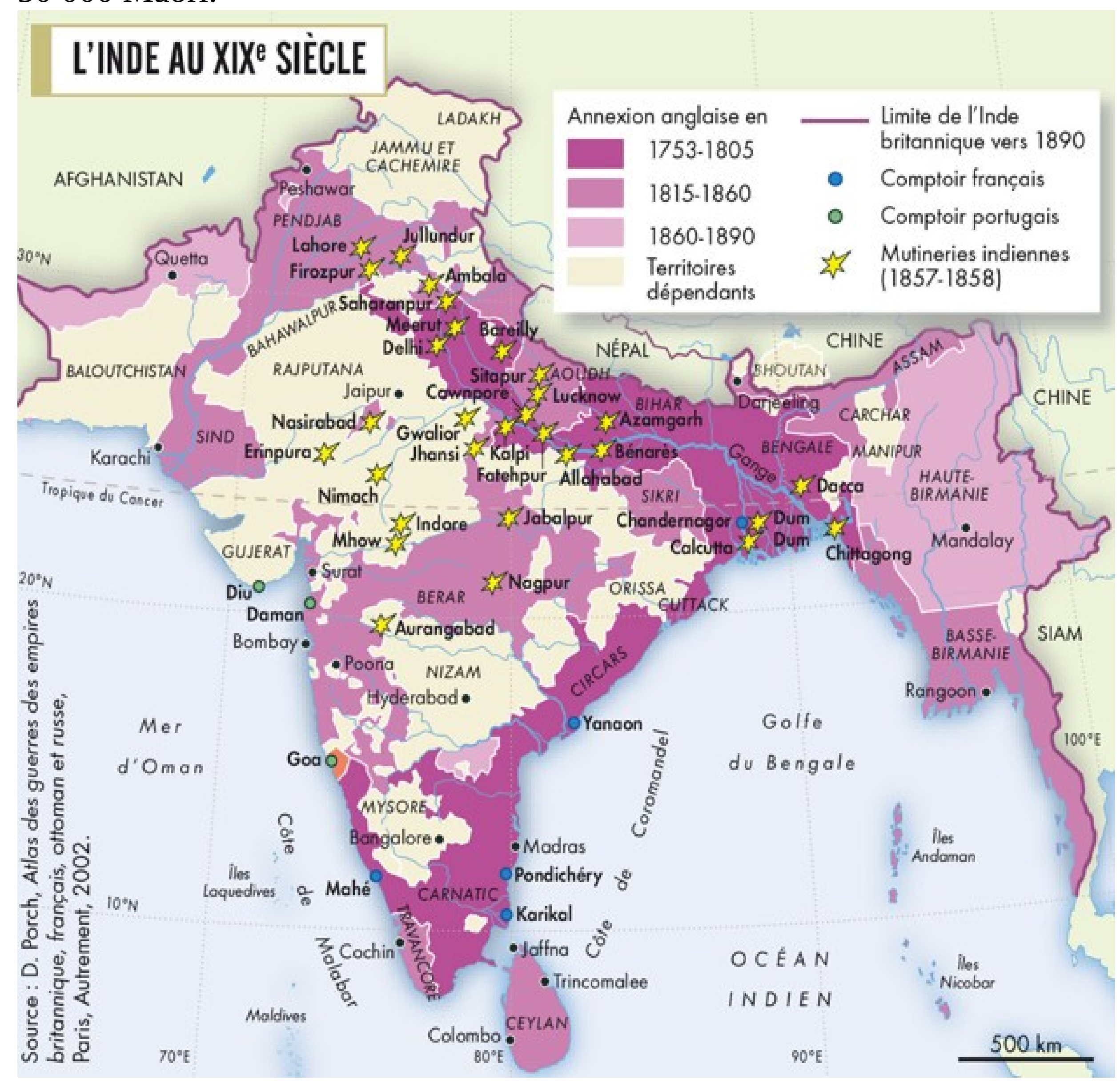
Ultramarins ou continentaux, formels ou informels, les empires sont le fruit de conquêtes – militaires, commerciales ou financières – qui, lorsqu'elles aboutissent, amènent leurs administrateurs à gérer des formes locales de résistances. La « pacification », jamais tout à fait achevée malgré l'emploi de troupes coloniales et de forces autochtones qui seules la rendent possible et « efficace », permet la mise en exploitation plus ou moins rationnelle des territoires et des populations locales ou allochtones qui s'y trouvent. Les nombreuses révoltes réprimées avec force ne peuvent permettre de parler de pax colonia.

LA RÉSISTIBLE EXPANSION COLONIALE

La domination coloniale résulte d'un rapport de forces et, bien souvent, c'est la fragilité des pouvoirs autochtones qui rend possible l'expansion européenne. Ainsi, en Inde et en Chine, l'affaiblissement des derniers empereurs moghols et des souverains de la dynastie Qing a favorisé l'établissement des Britanniques. Conditionnée largement par les situations sociales et politiques locales, l'expansion européenne ne fut donc ni inéluctable ni irrésistible. En effet, dans de nombreux cas, les puissances coloniales ne parviennent pas à étendre leur domination au-delà des zones littorales.

Ainsi, par exemple, la colonisation de la Nouvelle-Zélande provoque plusieurs soulèvements armés. Dès les années 1830, des colons provenant d'Australie s'établissent autour de Wellington. Conscients de l'intérêt croissant des baleiniers français pour ce territoire, les Britanniques imposent en 1840 aux Maoris la ratification du traité de Waitangi, qui place l'archipel sous la protection du Royaume-Uni tout en garantissant les droits des chefs locaux. Toutefois, les colons contreviennent au traité, occupent illégalement des terres autochtones et déclenchent ainsi des guerres. Entre 1845 et 1872, les Maori, qui maîtrisent les armes à feu, opposent une résistance efficace aux colons, qui doivent régulièrement faire appel à l'armée britannique. La découverte de mines d'or dans l'île du Sud dans les années 1860 suscite un mouvement d'immigration qui transforme les Maori en groupe minoritaire :

en 1870, la population est composée de 250 000 Européens pour seulement 50 000 Maori.

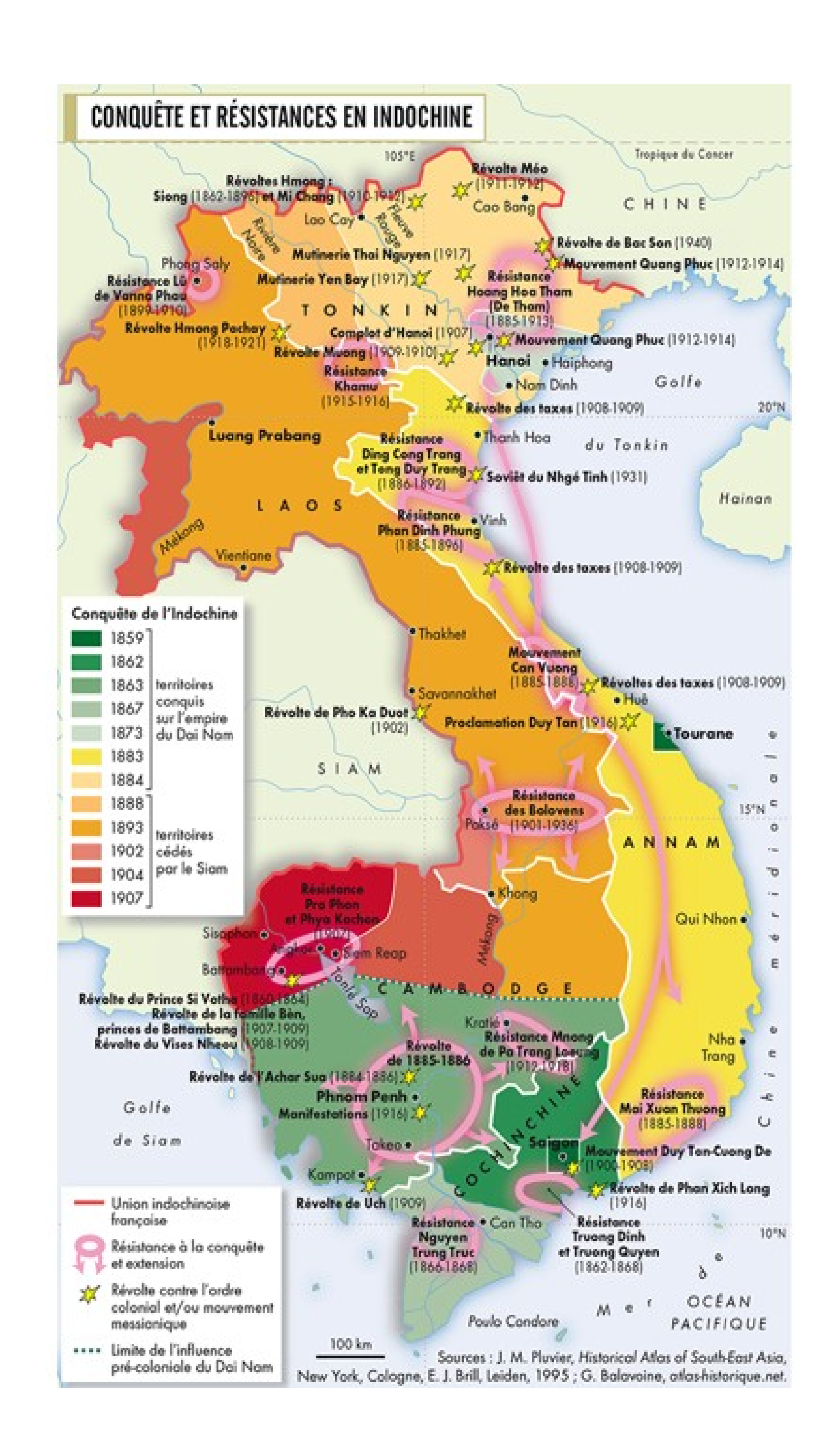


...

L'INDE : UNE CONQUÊTE PAR À-COUPS

La conquête britannique de l'Inde a été très progressive. Au début du XIXe siècle, la compagnie des Indes orientales contrôle les régions littorales, le sud et le nord-est du pays tandis que de nombreux États princiers demeurent

autonomes. L’expansion des Britanniques vers le nord-ouest et l’est de l’Inde se heurte à de puissants mouvements de résistance dans la première moitié du siècle (guerres anglo-népalaise, anglo-marathe, anglo-birmane, anglo-sikh).Ainsi a lieu en 1857 la « grande mutinerie » des Cipayes dont les causes complexes semblent à la fois structurelles et conjoncturelles : les populations hindoues et musulmanes réagissent notamment aux ingérences dans les affaires religieuses et aux annexions brutales effectuées auparavant, sans parler de vexations imposées aux troupes autochtones, les Cipayes. Affaibli militairement, le pouvoir colonial britannique vacille dans le nord de l’Inde, mais parvient à réprimer l’insurrection en rapatriant une partie de ses troupes envoyées en Crimée et en Chine. En 1858, Londres en profite pour transférer tous les pouvoirs de l’East India Company à la Couronne. Cette révolte autochtone constitue le tournant de l’histoire impériale britannique au XIXe siècle et la naissance du Raj dont Victoria est sacrée impératrice en 1876.



…

EN INDOCHINE, LE MYTHE DE LA « CONQUÊTE DES CŒURS »

Si la conquête progressive de l'Indochine oblige Paris à lutter à la fois contre le Vietnam (Dai Nam) et contre les États protecteurs des territoires de la Péninsule (Chine pour le Tonkin et Siam pour le Cambodge et les principautés lao), c'est la « pacification » dans l'ensemble des territoires qui occupe les troupes locales ou métropolitaines durant toute la période. On ne peut parler de « colonisation sans heurts » ou de « conquête des cœurs », tant sont vives les résistances et les révoltes sporadiques des populations locales, souvent encouragées par le Siam ou par le souverain Cambodgien Norodom Ier qui, se sentant lésé par un protectorat de plus en plus oppressant, profite des tensions en Annam-Tonkin lors de la révolte des Lettrés (Cân Vuong) de 1884-1885, pour favoriser, en sous-main, la rébellion khmère de 1884.
Si des officiers ou des administrateurs comme Pavie et Pennequin ont parfaitement compris la leçon britannique de la « politique des races », qui vise à connaître pour mieux diviser et administrer, les tensions ne disparaissent pas. En Haute-Birmanie, les Britanniques mobilisent sur place jusqu'au début du XXe siècle près de 12 000 hommes pour « pacifier » les territoires Chan, Karen et Kachin, tout comme l'armée des Indes néerlandaises se heurte à Sumatra à une résistance acharnée des sultans malais, armés par les Chinois des détroits à la demande discrète des Britanniques qui ne veulent pas des Hollandais sur le détroit de Malacca… Ces rejets violents de la domination coloniale s'observent aussi au Turkestan russe conquis et administré par les troupes du général-gouverneur von Kaufman entre 1850 et 1875.

LA COLONISATION DE L'AUSTRALIE AU XIXe SIÈCLE

Darwin
OCÉAN INDIEN
TERRITOIRE DU NORD
(à l'Australie-Méridionale jusqu'en 1911)
Alice Springs
OCÉAN PACIFIQUE
Tropique du Capricorne
QUEENSLAND
1859
AUSTRALIE-OCCIDENTALE
1829
AUSTRALIE-MÉRIDIONALE
1836
Brisbane
Perth
1834
Port Augusta
1838
Sydney
Adélaïde
NOUVELLE-GALLES DU SUD
1788
Melbourne
TASMANIE
1825
(terre de Van Diemen jusqu'en 1856)
VICTORIA
1851
Hobart
1 000 km

Colonisation européenne
- en 1830
- en 1860
- en 1900

VICTORIA 1851 Colonie (date de fondation)

Limite de colonie

Principale résistance aborigène

Traversée transcontinentale de Stuart (1858-1862)

Gisement d'or

Source : N. Dalziel, *The Penguin Historical Atlas of the British Empire*, Londres, Penguin, 2006.

Expansions, résistances et révoltes (II)

L'expansion en Afrique s'est faite peu à peu, de quelques points d'ancrage littoraux vers l'intérieur, avec une brusque accélération du rythme des conquêtes après la conférence de Berlin (1885). Sanctionnée par la diplomatie, la conquête des territoires s'est faite essentiellement à la force des fusils. De nombreux mouvements de résistance se sont développés partout en Afrique, incarnés par des souverains comme Abd el-Kader, Samori ou Ahmed Urabi, mais portés aussi au quotidien par des individus ou des groupes anonymes. Les colonisateurs ont su jouer des divisions entre Africains et lever des troupes sur place pour assurer leur expansion.

DE MULTIPLES FORMES DE RÉSISTANCES

Contrairement à ce que laissent croire les cartes représentant d'une couleur uniforme les territoires coloniaux, l'expansion en Afrique s'est faite, en réalité, de manière progressive et contrastée, certains espaces échappant à toute présence coloniale. Durant ce processus, les résistances des formations sociopolitiques autochtones sont importantes. On est loin du mythe colonial d'une Afrique en déliquescence politique, et c'est bien le déséquilibre des armes qui fait la différence. Les formes de résistance sont très diverses, de l'évitement du contact avec les colonisateurs, tels les paysans fuyant en forêt comme en Afrique centrale, à l'affrontement militaire.

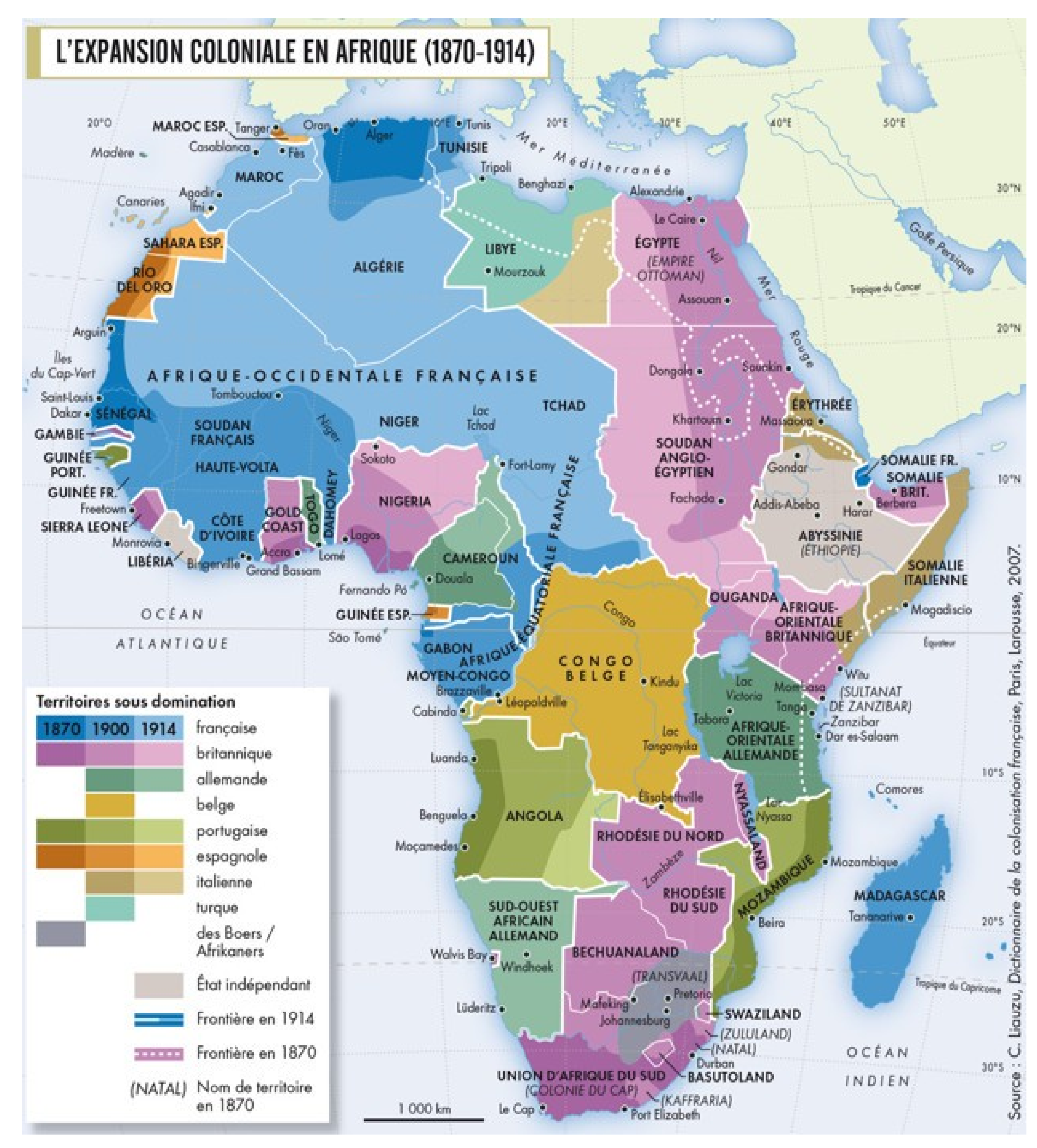
Britanniques et Ashanti se combattent tout au long du XIXe siècle : en 1806-1807, 1814-1816, 1823-1831, 1853-1854, 1863-1864, 1873-1874, 1894-1896. En 1900-1901, la dernière offensive de ces guerriers échoue face aux troupes britanniques, désormais mieux armées, et leur territoire est intégré à la colonie britannique de Gold Coast.

Les Français commencent par signer des traités (1886-1889) avec l'almamy Samori, dont l'empire commercial et militaire glisse du Sénégal au nord de la Côte d'Ivoire, puis l'affrontent au cours de la décennie suivante et le font prisonnier en 1898, avant de le déporter au Gabon, où il meurt en 1900. Les résistances du roi d'Abomey, Behanzin (1892-1894), ou celle de la monarchie imerina de Madagascar (guerre en 1883-1885, débouchant sur un

statut de protectorat, puis guerre de conquête en 1894-1895 et annexion en 1896) sont bien connues à l'époque.
Les Britanniques sont même défaits par les Zoulous à Isandhlwana en 1879. Si la victoire est de courte durée, elle est symboliquement très importante. La répression peut être très violente et a conduit dans le cas des Hereros (1904) dans le Sud-Ouest africain allemand à un véritable génocide. Nombreux sont aussi les cas de révoltes ou mutineries d'Africains passés un temps au service des troupes coloniales, tels les Arabo-Swahilis recrutés au profit de l'État indépendant du Congo léopoldien et qui, insatisfaits de leur traitement, se mutinèrent en 1895, 1897-1898 et 1900. Il n'y a donc pas de véritable « paix coloniale » succédant à l'« anarchie entretenue par des roitelets africains » – autant de thèmes relayés par la propagande coloniale.
Ces combats alimentent alors le récit de la geste coloniale et, symétriquement, nourriront, surtout après les indépendances, la construction de figures héroïques de la résistance africaine à la conquête occidentale, dont on peut discuter la dimension « nationale » alors. Ce n'est qu'à la veille de la Première Guerre mondiale que les territoires coloniaux sont globalement délimités. Pour autant, l'emprise européenne sur ces vastes espaces est loin d'être assurée : cette présence coloniale est plus forte sur les littoraux, dans les zones « utiles », et plus lâche ou symbolique dans de vastes espaces intérieurs.



LES RÉSISTANCES EN AFRIQUE (FIN XIXe-DÉBUT XXe SIÈCLE)
OCÉAN ATLANTIQUE
MAROC (1912)
TUNISIE (1881)
Mer Méditerranée
Tropique du Cancer
RÍO DEL ORO
ALGÉRIE (1830)
LIBYE
ÉGYPTE (occup. brit.)
Nil
Mer Rouge
AFRIQUE-OCCIDENTALE FRANÇAISE (1895)
SÉNÉGAL
SOUDAN FRANÇAIS
NIGER
Lac Tchad
TCHAD
SOUDAN ANGLO-ÉGYPTIEN
ÉRYTHRÉE
SOMALIE FR. (1884)
SOMALIE BRIT.
GUINÉE PORT.
GUINÉE FR.
SIERRA LEONE
LIBÉRIA
CÔTE D'IVOIRE
Niger
NIGERIA
TOGO
AFRIQUE-ÉQUATORIALE FRANÇAISE (1910)
EMPIRE D'ÉTHIOPIE
CAMEROUN
GUINÉE ESP.
MOYEN-CONGO
GABON
Congo
Lac Victoria
AFRIQUE-ORIENTALE BRIT.
SOMALIE ITALIENNE
Équateur
OCÉAN INDIEN
CONGO BELGE
AFRIQUE-ORIENTALE ALL.
ZANZIBAR
NYASSALAND
ANGOLA
RHODÉSIE DU NORD
MOZAMBIQUE
MADAGASCAR
RHODÉSIE DU SUD
SUD-OUEST AFRICAIN ALLEMAND
BECHUANALAND
Tropique du Capricorne
UNION D'AFRIQUE DU SUD (1910)
1 000 km
Territoires sous domination
française
britannique
allemande
belge
portugaise
espagnole
italienne
Principales zones de résistance à la conquête
1 Abd el-Kader (1832-1847)
2 Mokrani (1871)
3 Mahdisme (1881-1898)
4 Samory (1884-1898)
5 Abushiri (1888-1889)
6 Ahmada (1888-1894)
7 Bunyoro (1890-1898)
8 Tippou Tip (1891-1894)
9 Héhé (1891-1898)
10 Deux Somalies (1891-1920)
11 Dahomey (1892)
12 Matebele et Mashona (1896)
13 Victoire des Abyssins à Adoua (1896)
14 Loango (1896-1898)
15 Mutinerie de la force publique (1897)
16 Rabah (1897-1900)
17 Madagascar (1898-1904)
18 Ashanti (1900)
19 Hoggar (1902)
20 Anyang (1904)
21 Hottentots et Hereros (1904-1906)
22 Zulu (1905)
23 Gusii (1905-1908)
24 Ma al-Ainin (1906-1912)
25 Denshawai (1906 et 1912)
26 Mossi (1908)
27 Côte d'Ivoire (1909-1915)
28 Senousis (1911-1915)
29 Ovambo (1911-1915)
30 Tutsi et Hutu (1911-1917)
31 Senousis, contre l'Italie (1912-1931)
Source : C. Liauzu, Dictionnaire de la colonisation française, Paris, Larousse, 2007.



UNE APPROPRIATION PROGRESSIVE

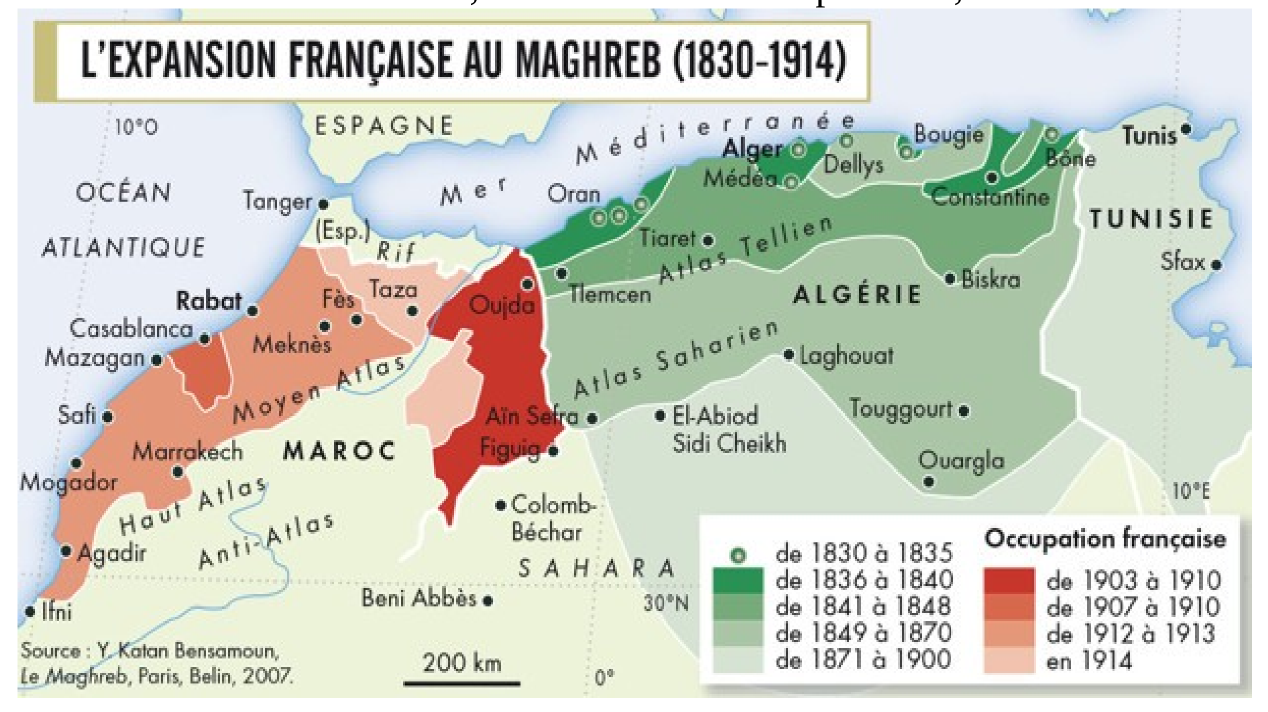
À partir des années 1880, l'expansion européenne s'accélère depuis des points d'ancrage littoraux parfois anciens, tels les forts français et britanniques d'Afrique de l'Ouest ou portugais en Angola. Belges, Allemands et Italiens se lancent à leur tour à la conquête du « gâteau africain ». Le congrès de Berlin (1884-1885) n'a pas réalisé le partage de l'Afrique, il en a fixé les règles, imposant une occupation effective du terrain

pour en faire une colonie. Il garantit aussi la liberté de circulation et de commerce sur les grands fleuves, tels le Niger et le Congo. Le tracé des frontières coloniales, souvent complexe à définir sur le terrain dans les zones densément peuplées, et les à-plats de couleur sur les cartes ne doivent pas masquer le fait que l'appropriation du territoire est progressive et souvent très lâche.

...

COLONIE OU PROTECTORATS : LES RÉVOLTES AU MAGHREB

Si les Français prennent pied en Algérie dès 1830, le projet de colonisation n'est pas encore arrêté et l'occupation d'abord « restreinte ». Ce n'est qu'en 1847 qu'Abd el-Kader, « émir des croyants », est vaincu et en 1857 que la Kabylie est soumise. En 1871 éclate la grande révolte d'El-Mokrani, dont les chefs et acteurs sont déportés en Nouvelle-Calédonie, aux côtés des insurgés de la Commune. Le royaume chérifien est à son tour conquis par étapes : le Maroc « utile » d'abord ; à la veille de 1914, les grands massifs montagneux résistent encore. De même, le protectorat tunisien est lui aussi confronté aux révoltes des nomades du sud, aux confins de la Tripolitaine, de 1915 à 1921.





Expansions, résistances et révoltes (III)

Tandis que l'ancienne puissance impériale britannique étend progressivement sa domination vers le nord et l'ouest du Canada aux dépens des populations francophones et amérindiennes, la jeune nation états-unienne se lance à la « conquête de l'Ouest » au mépris des peuples autochtones, spoliés et souvent massacrés. De même, les Japonais poursuivent dans la seconde moitié du XIXe siècle la colonisation de l'archipel nippon. Il n'y pas de solution de continuité avec l'expansion ultramarine de ces deux grandes puissances émergentes, qui leur permet d'acquérir leurs premières colonies au tournant du siècle.

EXPANSION ET RÉSISTANCE EN AMÉRIQUE DU NORD

Au début du XIXe siècle, la rencontre des expansionnismes britannique et états-unien provoque la guerre de 1812, qui se solde par un *statu quo* ante bellum et une entente favorisant leurs ambitions territoriales respectives à l'Ouest. Londres impose ainsi son autorité sur le Canada, notamment en promouvant un fort mouvement d'immigration venu du Royaume-Uni, en réprimant fermement en 1837-1838 la révolte de la minorité francophone du Québec et en unifiant en 1840 la colonie du Canada, transformée en dominion en 1867. Parallèlement, la « conquête de l'Ouest » états-unienne, motivée par le commerce de fourrures, puis la « ruée vers l'or » et la pression démographique croissante, s'effectue par des achats de terres mais surtout au prix du conflit militaire avec la République du Mexique (1846-1848) et de nombreuses guerres contre les populations amérindiennes, qui se soldent par la disparition de la majeure partie d'entre elles et l'agrégation à la fédération américaine de la Californie, du Nevada, de l'Utah, du Nouveau-Mexique, du Texas, du Wyoming et d'une partie de l'Arizona et du Colorado, soit 1,36 million de km^2.



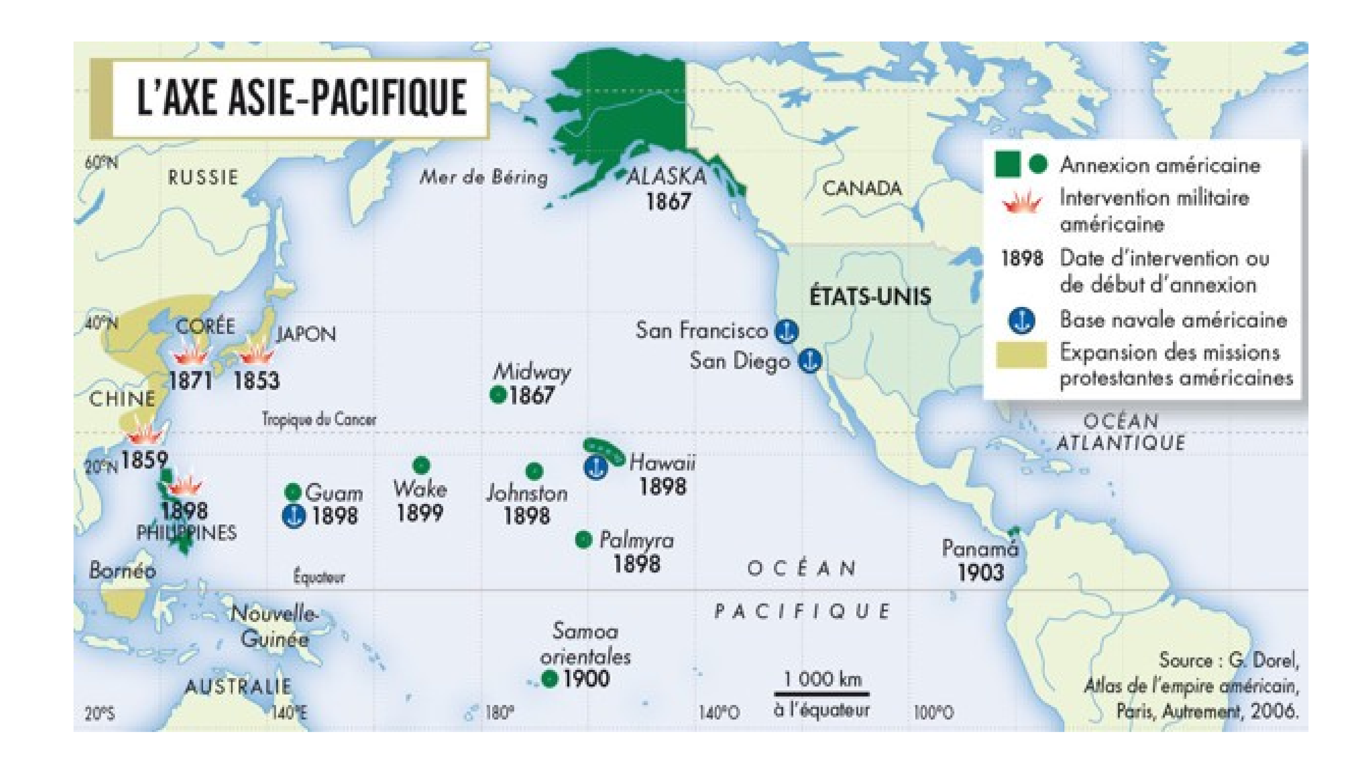
…

L'EXPANSION ULTRAMARINE DES ÉTATS-UNIS

Washington demeure isolationniste pendant la majeure partie du XIXe siècle. À partir de la doctrine Monroe (1823), qui fait de l'Amérique latine leur

domaine réservé, puis avec la constitution d'une marine de guerre et d'une stratégie du « *Sea Power* », les États-Unis nourrissent à leur tour des ambitions ultramarines. L'achat de l'Alaska aux Russes et l'annexion de Midway constituent en 1867 les premières acquisitions géostratégiques. Les entreprises états-uniennes à Hawaii (Hawaiian Pineapple & Co) suscitent en 1893 le renversement de la reine Liliuokalani. La nouvelle république bananière est officiellement annexée dès 1898, au moment même où les États-Unis s'emparent des possessions espagnoles dans le Pacifique (Guam, Philippines) et dans les Caraïbes (Cuba, Porto Rico). Le contrôle des Samoa (1899) puis du Panamá (canal ouvert en 1914) achève de verrouiller l'espace méso-américain et la route vers la Chine.





…

LA NAISSANCE DE L'EMPIRE COLONIAL JAPONAIS (1854-1905)

En 1854, le commodore Matthew C. Perry oblige le Japon à s'ouvrir sur l'Occident. S'ensuit la remise en question du shogunat par les clans du Sud, une guerre civile et la restauration impériale (Meiji) en 1868. Le Japon comprend la nécessité de se moderniser pour préserver son indépendance. Doté d'une puissante armée et d'une marine de guerre, le Japon annexe les archipels voisins (Hokkaido, Ryukyu) avant de se lancer en 1894 dans un conflit avec la Chine qui lui cède Formose, dès lors colonie japonaise.

En Mandchourie et en Corée, le Japon se heurte à l'expansionnisme russe. Ces tensions aboutissent à l'affrontement avec le tsar et à l'écrasement des Russes à Tsushima (1905), ce qui accroît considérablement le prestige de Tokyo en Asie. La même année, l'influence japonaise en Corée se renforce par l'instauration d'un protectorat, transformé en colonie dès 1910 (Chôsen). Prenant le contrôle du chemin de fer sud-mandchourien, le Japon intègre Port-Arthur (Liaodong), Sakhaline (Karafuto) et les Kouriles à son empire colonial.



L'EMPIRE JAPONAIS (1868-1914)
Source : W. I. Cohen, East Asia at the Center, New York, Columbia University Press, 2000.
130°E
140°E
150°E
RUSSIE
Amour
CHINE
Sakhaline
1905
Ioujno-Sakhalinsk
Mer d'Okhotsk
Kouriles
1875
Hokkaido
Sapporo
Vladivostok
Mer du Japon
JAPON
Sendai
Honshu
Tokyo
Yokohama
Nagoya
Kobe
Osaka
Hiroshima
Shikoku
Kita-kyushu
Kyushu
Îles Bonin
1875
Îles Osumi
Territoire à bail du Guandong (1906-1945)
40°N
Pyongyang
Séoul
CORÉE
(protectorat : 1905 colonie : 1910)
Port-Arthur
1905
Mer Jaune
Qingdao
1919
Cheju
Mer de Chine orientale
Nanjing
Shanghai
30°N
Ningbo
CHINE
Wenzhou
Fuzhou
Xiamen
Shantou
Îles Ryukyu
Îles Amami
Okinawa
1872-79
Îles Daito
1876
Tropique du Cancer
Îles Sakishima
Taipei
TAÏWAN
1895
OCÉAN PACIFIQUE
Micronésie
1914
20°N
500 km
PHILIPPINES
Le Japon en 1868
Acquisitions japonaises 1872-1914
1875 Prise de possession
Axe d'expansion

Échanges et réseaux économiques (I)

Si le XIX[e] siècle accélère brutalement les échanges de l'« économie de traite » (marchandises et main-d'œuvre), celle-ci n'en demeure pas moins l'héritière de systèmes commerciaux complexes mis au point entre les XVII[e] et XVIII[e] siècles. Qualifiée « d'Ancien Régime » et officiellement abolie en 1815, la traite négrière prospère illégalement de longues années, parallèlement à la traite légale de marchandises pour lui céder finalement la place. À partir des années 1830, l'engagisme et le *coolie trade*, en puisant dans les réservoirs africains et surtout indiens et chinois, fournissent les hommes nécessaires à la culture de plantation, dévoreuse de main-d'œuvre.

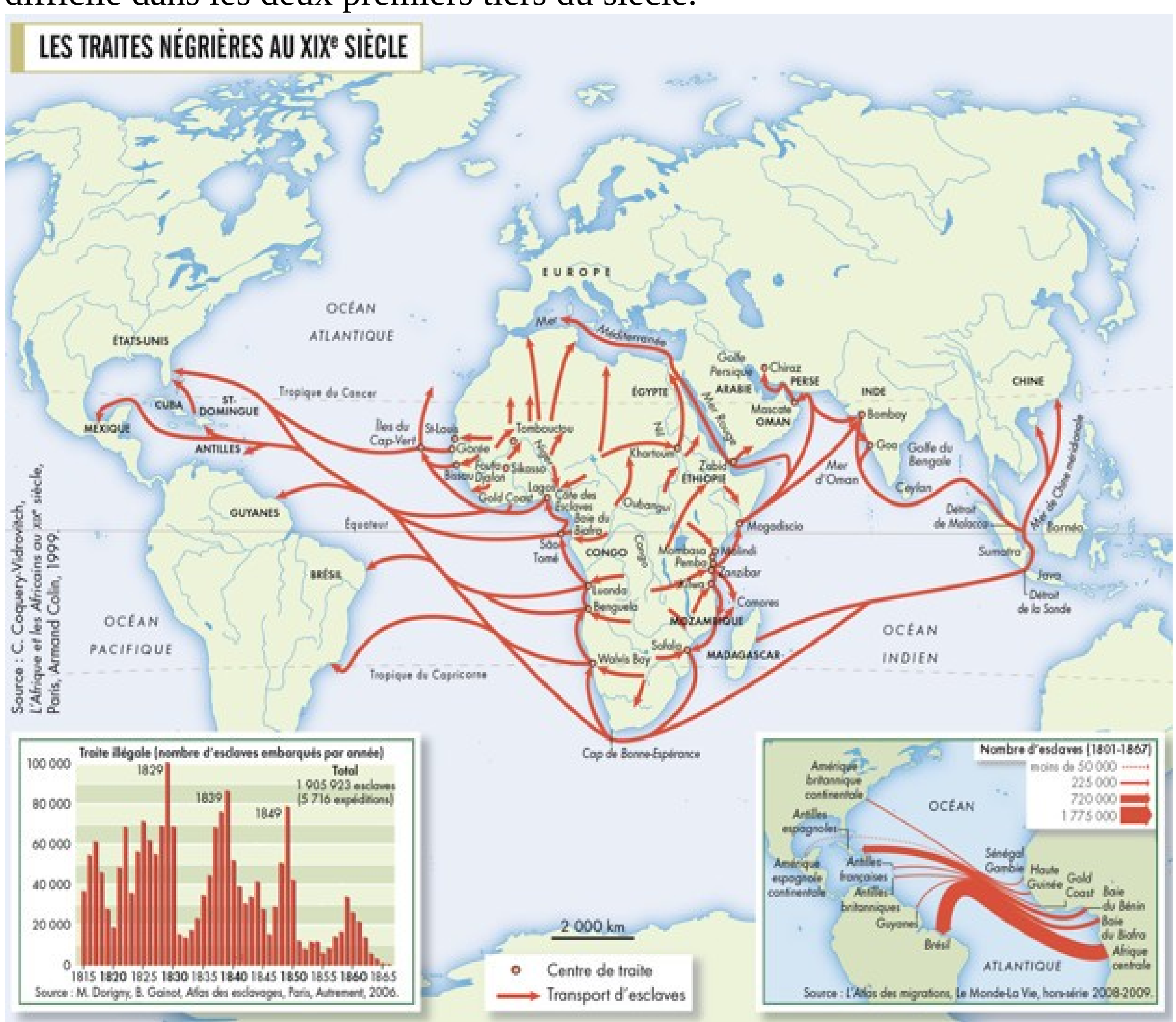
COHABITATION D'UNE TRAITE NÉGRIÈRE ILLÉGALE ET D'UNE TRAITE LÉGALE

Malgré les abolitions de la traite négrière, ce trafic s'est poursuivi tout au long du XIX[e] siècle, et 1829 est l'année où il culmine, avec plus de 100 000 esclaves embarqués. Près de deux millions sont envoyés en Amérique au cours du siècle. La demande reste forte tant que la pratique se maintient.

La Grande-Bretagne abolit l'esclavage en 1833, la France en 1848, les Pays-Bas en 1862. Les Anglais font accepter un « droit de visite » et pourchassent les navires négriers, mais le trafic continue, en particulier au sud de l'équateur (le Brésil n'abolit l'esclavage qu'en 1888) et dans l'océan Indien.

La traite illégale, risquée mais source de profits, se maintient alors que se développe une traite légale de productions agricoles qui entretiennent d'ailleurs l'esclavage en Afrique. Européens, élites africaines, métis, descendants d'esclaves revenus en Afrique pratiquent les deux types de commerce jusqu'à ce que la traite légale l'emporte dans le dernier tiers du siècle. Les interdictions de la traite négrière puis de l'esclavage ne tarissent pas les besoins de bras dans les plantations. Après avoir essayé de réemployer sous contrat les esclaves libérés, les colons recourent à l'engagisme.

Ces mutations font aussi de l’installation de colonies agricoles en Afrique un projet séduisant, mais les contraintes du milieu, les maladies endémiques et les résistances des populations locales rendent l’expansion coloniale très difficile dans les deux premiers tiers du siècle.



…

ENGAGISME ET *COOLIE TRADE*

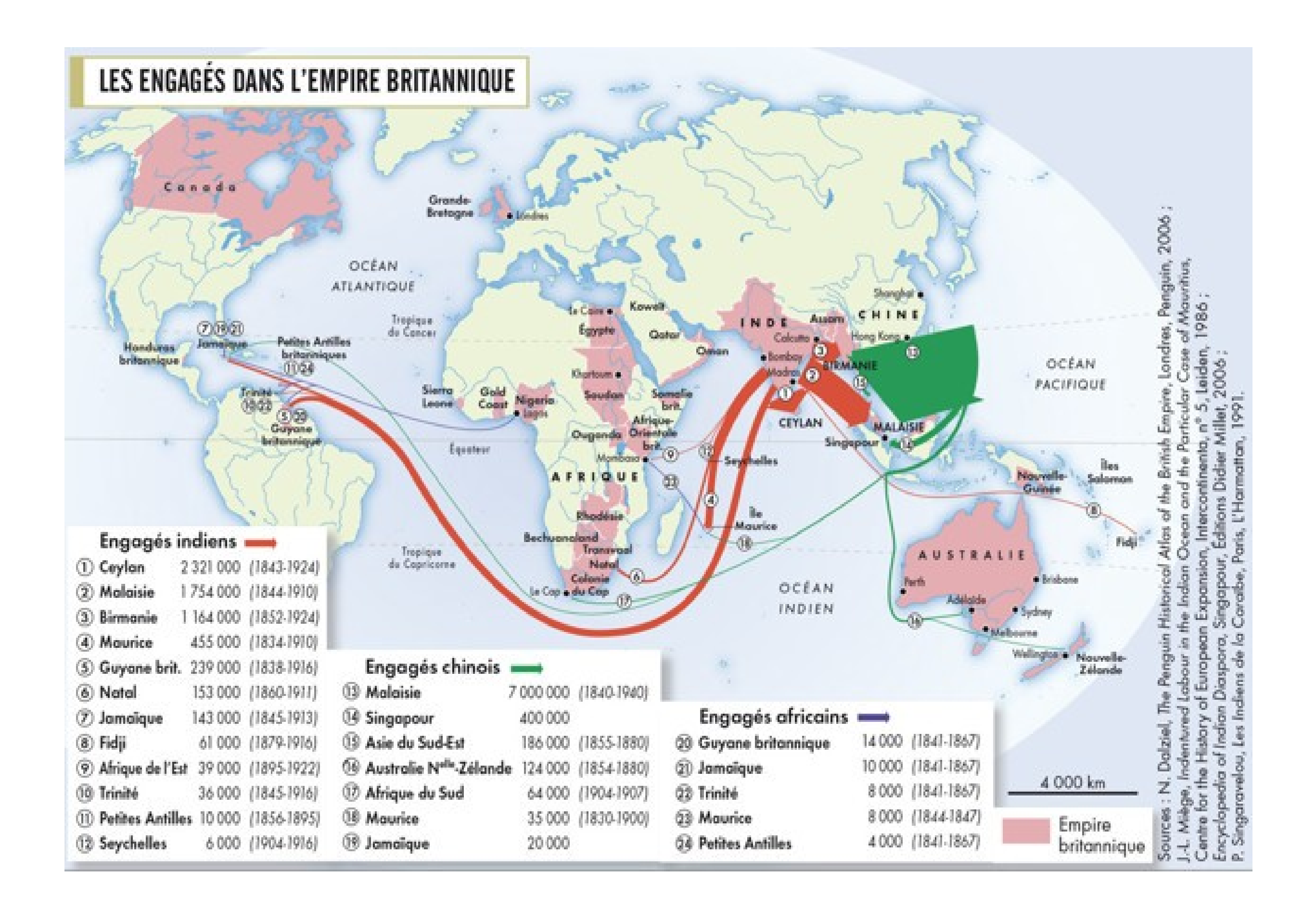
Alors que la traite négrière est abolie et que l’esclavage est combattu par les philosophes, les libéraux et les Églises, ainsi que par les esclaves et hommes libres de couleur, sous les tropiques, la demande de bras ne cesse de prendre

de l'ampleur du fait de l'explosion de la surface plantée en canne à sucre, dévoreuse de main-d'œuvre.

Le sucre et le coton sont à l'origine d'une nouvelle forme de mouvement migratoire rationalisé à grande échelle. En moins d'un siècle, des centaines de milliers d'engagés, d'abord africains, souvent contraints, puis venus d'Asie, sont transportés, munis d'un contrat de travail, pour remplacer les esclaves récemment affranchis. Les Asiatiques, venus principalement d'Inde et de Chine, sont les plus nombreux, mais il y a aussi des Portugais, des Japonais, des Javanais, des Tonkinois et les « merles », Mélanésiens recrutés de force pour travailler quasi servilement dans les possessions d'Océanie.

Si ce système rappelle à certains égards l'esclavage, il s'en détache assez rapidement. Le terme *coolie* (du tamoul kuli signifiant « salaire ») est à l'origine appliqué aux travailleurs indiens. Les migrations de travail provenant du sous-continent indien sont suivies dans la seconde partie du XIXe siècle par des flux de travailleurs chinois. Le mot est transcrit et signifie « force de peine » en cantonais, la langue des provinces méridionales chinoises où se recrute la main-d'œuvre, dès la ratification des premiers traités inégaux. Les *coolies* sont employés principalement pour les grands travaux coloniaux : chemins de fer, ports, routes, ponts, mines et plantations.

Certains de ces migrants restent sur place, deviennent négociants et modifient parfois considérablement les équilibres ethno-démographiques des régions d'implantation, comme à l'île Maurice, en Malaisie, aux Fidji et dans les Caraïbes. L'ampleur de la migration est telle que les *dominions* britanniques et les États-Unis mettent en place des quotas afin de préserver les colonies « blanches ».


LES ENGAGÉS DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE
Canada
Grande-Bretagne
Londres
OCÉAN ATLANTIQUE
Tropique du Cancer
Équateur
Tropique du Capricorne
Honduras britannique
Jamaïque
Petites Antilles britanniques
Trinité
Guyane britannique
Sierra Leone
Gold Coast
Nigeria
Lagos
Le Caire
Égypte
Koweït
Qatar
Oman
Khartoum
Soudan
Somalie brit.
Ouganda
Afrique-Orientale brit.
Mombasa
AFRIQUE
Rhodésie
Bechuanaland
Transvaal
Natal
Colonie du Cap
Le Cap
Seychelles
Île Maurice
INDE
Assam
Calcutta
Bombay
Madras
BIRMANIE
CEYLAN
CHINE
Shanghai
Hong Kong
MALAISIE
Singapour
OCÉAN PACIFIQUE
OCÉAN INDIEN
Nouvelle-Guinée
Îles Salomon
Fidji
AUSTRALIE
Perth
Brisbane
Adélaïde
Sydney
Melbourne
Wellington
Nouvelle-Zélande
4 000 km
Engagés indiens
① Ceylan 2 321 000 (1843-1924)
② Malaisie 1 754 000 (1844-1910)
③ Birmanie 1 164 000 (1852-1924)
④ Maurice 455 000 (1834-1910)
⑤ Guyane brit. 239 000 (1838-1916)
⑥ Natal 153 000 (1860-1911)
⑦ Jamaïque 143 000 (1845-1913)
⑧ Fidji 61 000 (1879-1916)
⑨ Afrique de l'Est 39 000 (1895-1922)
⑩ Trinité 36 000 (1845-1916)
⑪ Petites Antilles 10 000 (1856-1895)
⑫ Seychelles 6 000 (1904-1916)
Engagés chinois
⑬ Malaisie 7 000 000 (1840-1940)
⑭ Singapour 400 000
⑮ Asie du Sud-Est 186 000 (1855-1880)
⑯ Australie Nelle-Zélande 124 000 (1854-1880)
⑰ Afrique du Sud 64 000 (1904-1907)
⑱ Maurice 35 000 (1830-1900)
⑲ Jamaïque 20 000
Engagés africains
⑳ Guyane britannique 14 000 (1841-1867)
㉑ Jamaïque 10 000 (1841-1867)
㉒ Trinité 8 000 (1841-1867)
㉓ Maurice 8 000 (1844-1847)
㉔ Petites Antilles 4 000 (1841-1867)
Empire britannique
Sources : N. Dalziel, The Penguin Historical Atlas of the British Empire, Londres, Penguin, 2006 ; J.-L. Miège, Indentured Labour in the Indian Ocean and the Particular Case of Mauritius, Centre for the History of European Expansion, Intercontinenta, n° 5, Leiden, 1986 ; Encyclopedia of Indian Diaspora, Singapour, Éditions Didier Millet, 2006 ; P. Singaravelou, Les Indiens de la Caraïbe, Paris, L'Harmattan, 1991.

Échanges et réseaux économiques (II)

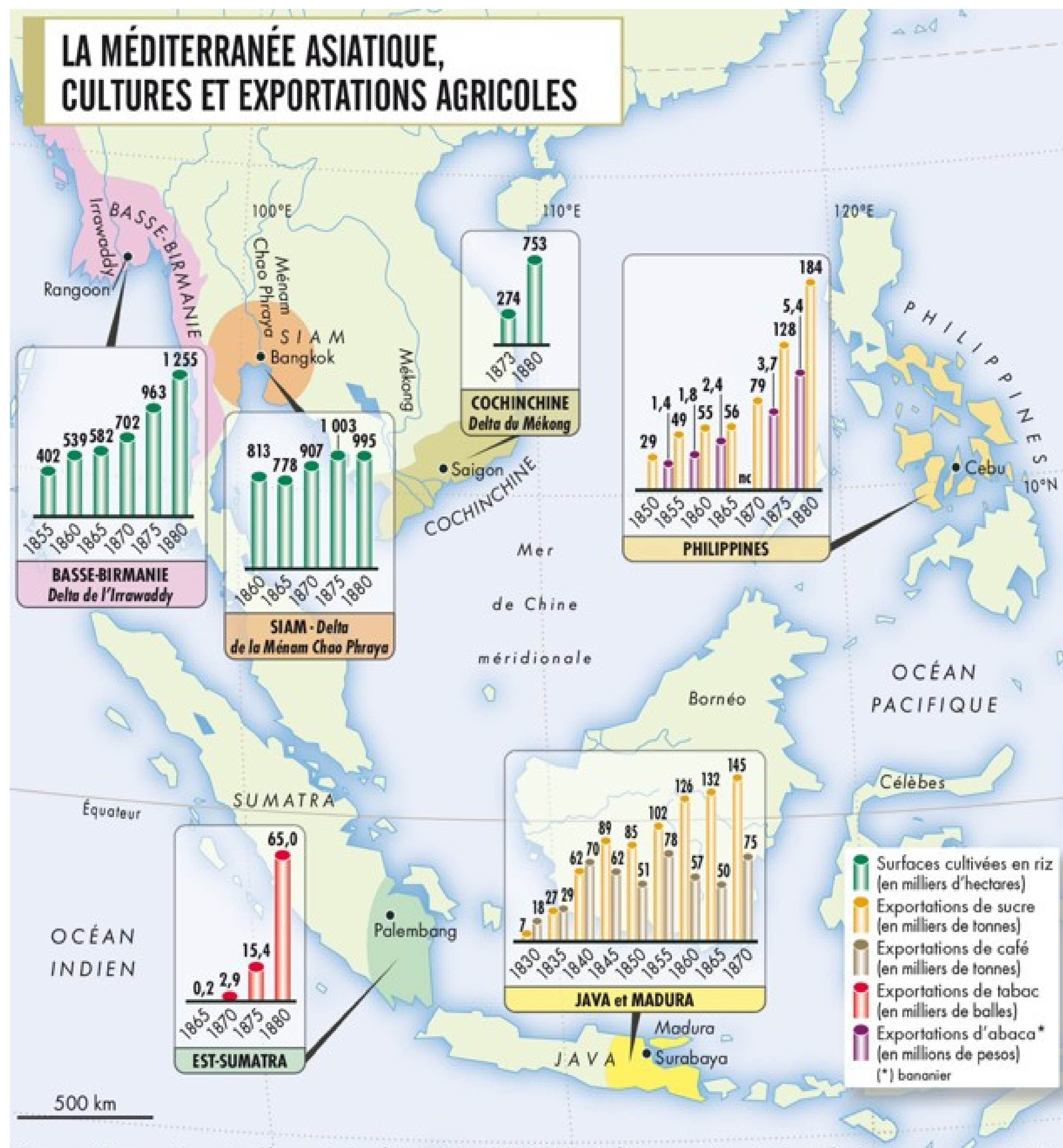
Qu'elles soient de « peuplement », d'« encadrement » ou d'« exploitation », les colonies ne présentent d'intérêt pour les métropoles que si elles participent à l'augmentation de leur puissance. Les raisons de l'expansion coloniale sont-elles alors d'abord économiques ou d'ordre politique et géopolitique ? La recherche historique a montré que ces deux types de facteurs ne sont pas opposables, mais s'entremêlent dans une réalité toujours complexe. La variation des échelles d'analyse des réseaux et circulations économiques et financières – de l'impérial au plus local – conduit d'ailleurs à donner des bilans très contrastés des profits tirés de la colonisation.

UN MONDE INTERCONNECTÉ ?

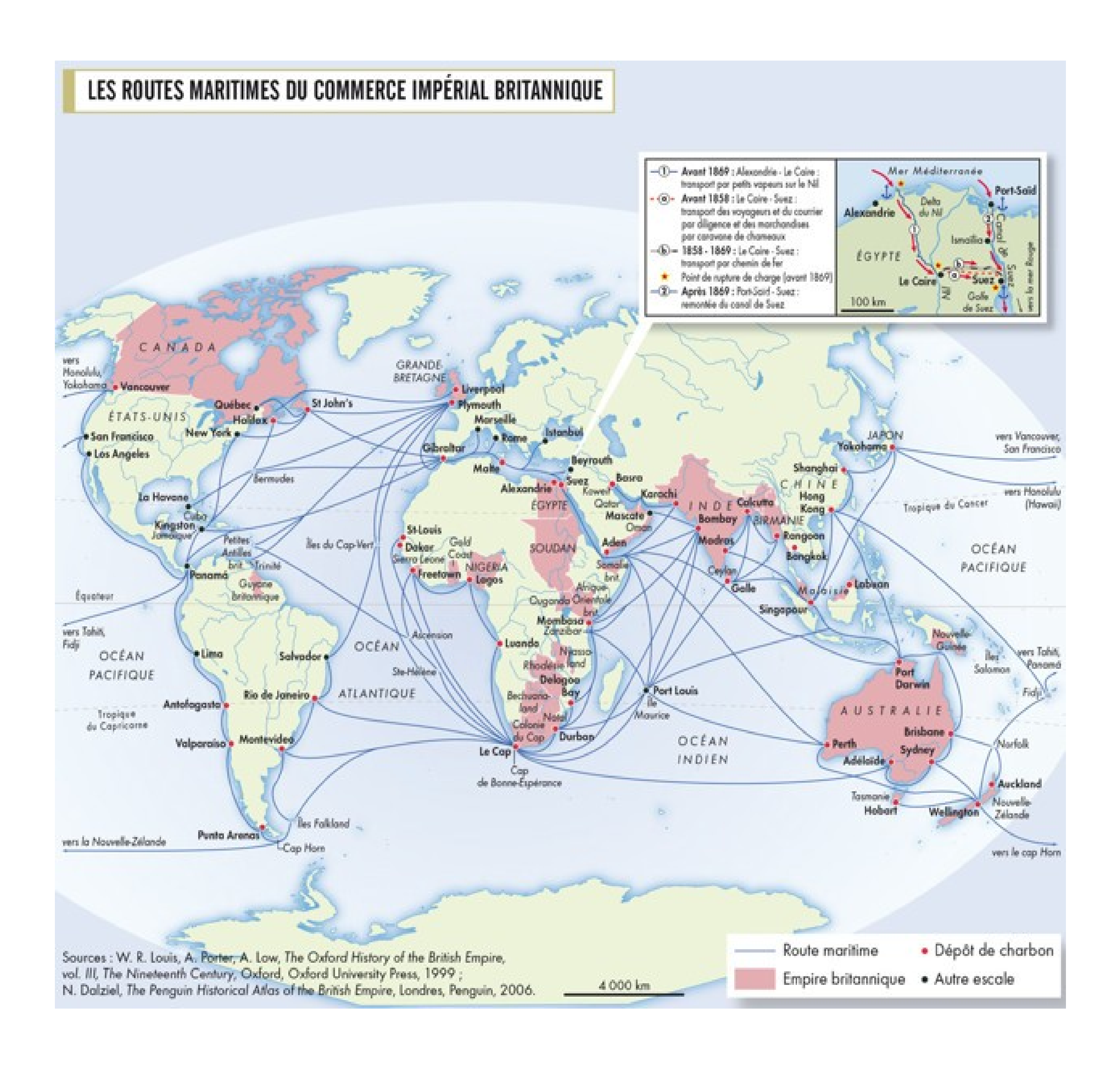
La colonisation a toujours revêtu tous les attributs de la puissance. Son but est le profit de la seule métropole. De fait, les intérêts se sont adaptés aux conjonctures. D'où la pluralité des politiques économiques coloniales : système de l'exclusif, liberté plus ou moins lâche du commerce lorsque le profit est là, repli impérial en cas de crise, voire autarcie. Le pragmatisme des métropoles impose la variable d'adaptation à leurs possessions, qu'elles soient formelles ou informelles.

Dans les facteurs explicatifs de l'expansion impériale, les besoins économiques sont l'un des plus évidents. S'ils ne commandent pas toujours systématiquement la prise de possession (comme à Madagascar ou en Australie), ils sont toujours l'occasion de débats dans les milieux d'affaires qui, à leur tour, par le biais de réseaux d'influence et de groupes de pression plus ou moins efficaces, font connaître leurs besoins et leurs desiderata. De 1866 à 1896, la course au Yunnan (province méridionale chinoise supposée riche en métaux et en opium) entre Britanniques établis en Basse-Birmanie dès 1826 et Français installés à Saigon en 1859 est, de ce fait, assez archétypique puisqu'elle entraîne la prise de possession de la quasi-totalité de la péninsule indochinoise.

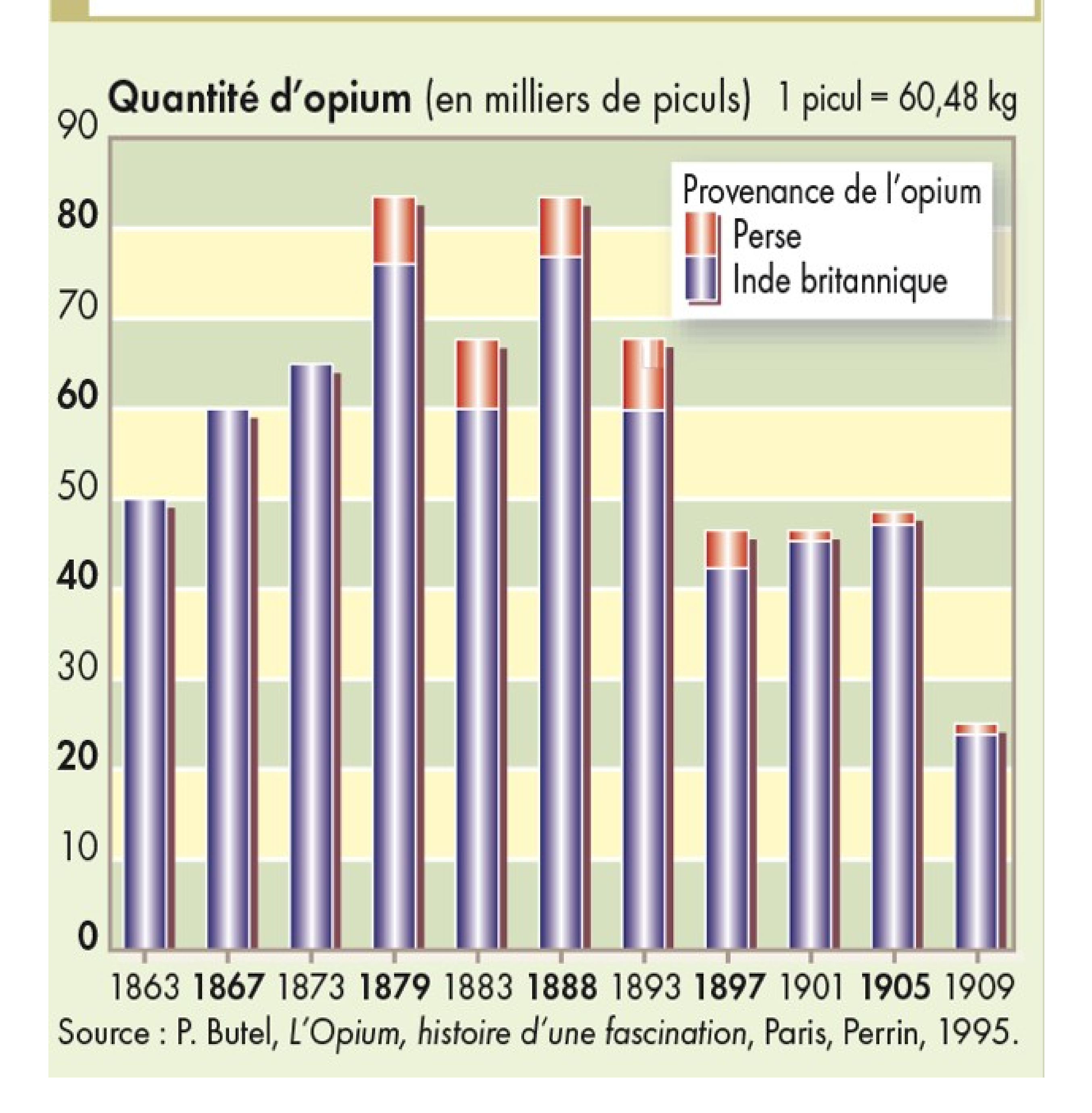
Si aux XVIIe et XVIIIe siècles, le « négoce à l'Asie » est dominé par les compagnies à charte dans le cadre des comptoirs, ce sont elles qui débutent le processus d'appropriation de territoires et développent le système de cultures spéculatives et d'exploitation des ressources minières, ce qui n'élimine pas pour autant les formes anciennes du négoce colonial. Ainsi, en Asie comme sur le littoral africain, les produits classiques de traite attirent toujours les négociants, alors qu'en parallèle, les oléagineux destinés aux industriels forment une part croissante des cargaisons. Dans les deux premiers tiers du XIXe siècle, marqués par les bouleversements de l'industrialisation et le développement de la pensée libre-échangiste, les échanges mondiaux prennent une ampleur jusqu'ici inégalée. La mise en connexion des infrastructures par des moyens de transport sans cesse plus efficaces (steamers, chemins de fer, câbles sous-marins, etc.) permet aux puissances industrialisées de dominer le jeu des échanges. Le rêve saint-simonien d'un monde interconnecté est en marche et la colonisation en est l'un des aspects, ce dont rend compte la littérature d'aventures et coloniale comme *Le Tour du monde en quatre-vingts jours* de Jules Verne (1873).



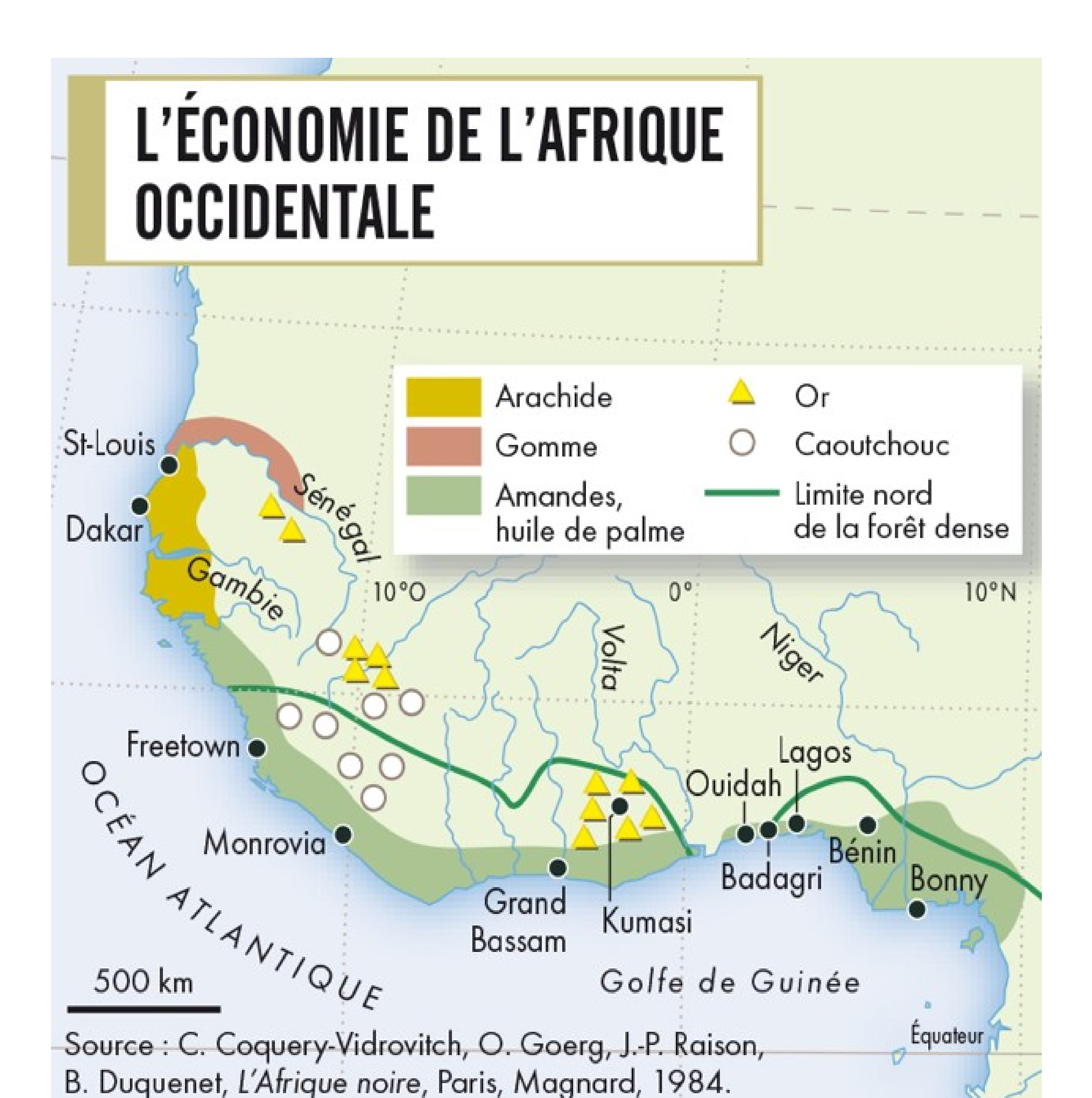
Source : I. Brown, *Economic Change in South-East Asia 1830-1980*, Kuala Lumpur, New York, Oxford University Press, 1997.



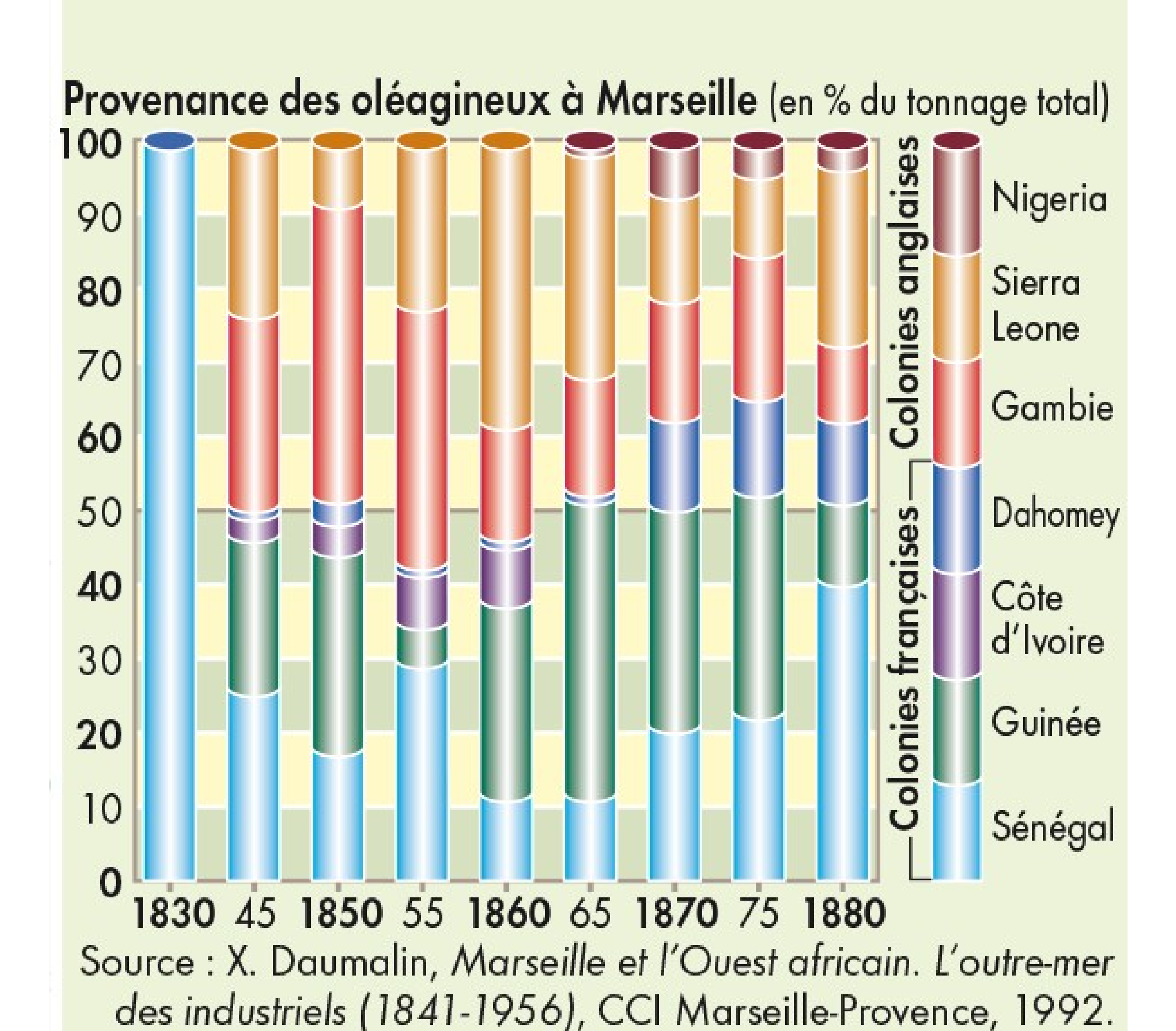
LES ROUTES MARITIMES DU COMMERCE IMPÉRIAL BRITANNIQUE
Avant 1869 : Alexandrie - Le Caire : transport par petits vapeurs sur le Nil
Avant 1858 : Le Caire - Suez : transport des voyageurs et du courrier par diligence et des marchandises par caravane de chameaux
1858 - 1869 : Le Caire - Suez : transport par chemin de fer
Point de rupture de charge (avant 1869)
Après 1869 : Port-Saïd - Suez : remontée du canal de Suez
Mer Méditerranée
Port-Saïd
Alexandrie
Delta du Nil
Ismailia
Canal de Suez
ÉGYPTE
Le Caire
Nil
Suez
Golfe de Suez
vers la mer Rouge
100 km
CANADA
vers Honolulu, Yokohama
Vancouver
ÉTATS-UNIS
Québec
Halifax
St John's
New York
San Francisco
Los Angeles
Bermudes
La Havane
Cuba
Kingston
Jamaïque
Petites Antilles brit.
Trinité
Panamá
Guyane britannique
Équateur
vers Tahiti, Fidji
OCÉAN PACIFIQUE
Lima
Salvador
Rio de Janeiro
Antofagasta
Tropique du Capricorne
Valparaíso
Montevideo
Îles Falkland
Punta Arenas
Cap Horn
vers la Nouvelle-Zélande
GRANDE-BRETAGNE
Liverpool
Plymouth
Marseille
Rome
Istanbul
Gibraltar
Malte
Beyrouth
Alexandrie
Suez
ÉGYPTE
Îles du Cap-Vert
St-Louis
Dakar
Sierra Leone
Gold Coast
NIGERIA
Freetown
Lagos
SOUDAN
OCÉAN
ATLANTIQUE
Ascension
Ste-Hélène
Luanda
Ouganda
Afrique Orientale brit.
Mombasa
Zanzibar
Niassaland
Rhodésie
Delagoa Bay
Bechuanaland
Natal
Colonie du Cap
Durban
Le Cap
Cap de Bonne-Espérance
Basra
Koweït
Qatar
Karachi
Mascate
Oman
Aden
Somalie brit.
INDE
Bombay
Calcutta
BIRMANIE
Madras
Rangoon
Bangkok
Ceylan
Galle
Port Louis
Île Maurice
OCÉAN INDIEN
Malaisie
Singapour
Labuan
CHINE
Shanghai
Hong Kong
JAPON
Yokohama
Tropique du Cancer
OCÉAN PACIFIQUE
vers Vancouver, San Francisco
vers Honolulu (Hawaii)
Nouvelle-Guinée
Îles Salomon
vers Tahiti, Panamá
Fidji
Port Darwin
AUSTRALIE
Brisbane
Norfolk
Perth
Sydney
Adélaïde
Auckland
Tasmanie
Hobart
Wellington
Nouvelle-Zélande
vers le cap Horn
Sources : W. R. Louis, A. Porter, A. Low, The Oxford History of the British Empire, vol. III, The Nineteenth Century, Oxford, Oxford University Press, 1999 ; N. Dalziel, The Penguin Historical Atlas of the British Empire, Londres, Penguin, 2006.
4 000 km
Route maritime
Empire britannique
Dépôt de charbon
Autre escale



IMPORTATIONS D'OPIUM EN CHINE
Quantité d'opium (en milliers de piculs) 1 picul = 60,48 kg
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
Provenance de l'opium
Perse
Inde britannique
1863 1867 1873 1879 1883 1888 1893 1897 1901 1905 1909
Source : P. Butel, L'Opium, histoire d'une fascination, Paris, Perrin, 1995.


L'ÉCONOMIE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE
Arachide
Gomme
Amandes, huile de palme
Or
Caoutchouc
Limite nord de la forêt dense
St-Louis
Dakar
Sénégal
Gambie
10°O
0°
10°N
Volta
Niger
Freetown
Monrovia
Grand Bassam
Kumasi
Ouidah
Lagos
Badagri
Bénin
Bonny
OCÉAN ATLANTIQUE
Golfe de Guinée
500 km
Équateur
Source : C. Coquery-Vidrovitch, O. Goerg, J.-P. Raison, B. Duquenet, L'Afrique noire, Paris, Magnard, 1984.

LA PROVENANCE DES OLÉAGINEUX À MARSEILLE



Source : X. Daumalin, *Marseille et l'Ouest africain. L'outre-mer des industriels (1841-1956)*, CCI Marseille-Provence, 1992.

Missions et colonisations

Les XIXe et XXe siècles marquent l'apogée des missions, catholiques, protestantes, mais aussi parfois orthodoxes, juives ou laïques. Mobilisant les fidèles des diverses Églises afin de soutenir sur le terrain les missionnaires – des hommes et plus encore des femmes –, les missions visent d'abord la diffusion de leurs croyances et idéologies. Si elles précédent souvent les colonisateurs, elles bénéficient de la protection des États coloniaux lorsque leurs intérêts mutuels convergent. Cependant, les tensions politiques et administratives liées aux questions de l'évangélisation et de l'abolition abondent. Les missionnaires ne constituent pas toujours, avec l'administrateur et le colon, le troisième pilier de la colonisation.

CONVERTIR LE MONDE ?

Qu'elles soient catholiques (Missions étrangères de Paris, Pères blancs, etc.), encadrées depuis 1622 par la congrégation de la Propagande, ou protestantes (Church Missionary Society, London Missionary Society, Baptist Missionary Society, Mission évangélique de Bâle, American Board of Commissioners for Foreign Mission, etc.), les congrégations se multiplient à partir de l'extrême fin du XVIIIe siècle. Dotées de moyens modernes de communication, elles collectent des dons et tentent de faire rayonner leur foi en favorisant l'acculturation des populations. La scolarisation, la diffusion des langues européennes, la romanisation des caractères ou la mise en écriture de langues jusqu'alors uniquement parlées et l'action médicale favorisent leur succès. Même dans des régions peu enclines à l'évangélisation (souvent musulmanes ou bouddhistes), les missionnaires arrivent à convertir des groupes minoritaires. La France catholique est très dynamique : en 1900, elle fournit les deux tiers des missionnaires catholiques hommes et 90 % des femmes, ce qui contribue à son influence.

Cependant, la diversité des stratégies et des nationalités des missionnaires brouille le tableau trop simple de missionnaires servant leur patrie. Ainsi, les Missions étrangères de Paris qui rayonnent en Asie implantent en 1815 leur

principal séminaire à Penang, alors qu'il n'est pas rare d'avoir dans des colonies françaises des missionnaires irlandais, italiens ou belges. Ceux-ci s'appuient sur un nombre important d'auxiliaires autochtones, car la création d'un clergé « indigène » subalterne est prioritaire. Localement, le style et l'efficacité missionnaires reposent sur une proximité, empreinte de paternalisme, avec les autochtones, plus que sur une distance hiérarchique propre à l'autorité coloniale. Les conversions peuvent être socialement stratégiques pour les indigènes : c'est un moyen d'émancipation pour les femmes, de promotion pour les hommes, certaines missions devenant parfois le lieu de production de nouvelles élites autochtones. Et certains colonisés jouent parfois des rivalités entre protestants et catholiques, des tensions entre congrégations d'une même foi ou entre missionnaires et administrateurs civils ou militaires. Les autochtones convertis participent ainsi très activement à l'ancrage local des Églises. Lorsqu'émergent les nationalismes, la déconnexion entre projets missionnaires et coloniaux est flagrante, les Églises jouant parfois un rôle considérable dans les décolonisations. De plus, les missions s'inscrivant dans un cadre supranational distinct des découpages coloniaux, elles peuvent susciter des tensions interimpériales, voire transimpériales.



LES MISSIONS CHRÉTIENNES EN AFRIQUE (DÉBUT DU XXe SIÈCLE)
Mer Méditerranée
Mer Rouge
OCÉAN ATLANTIQUE
OCÉAN INDIEN
Tropique du Cancer
Équateur
Tropique du Capricorne
Tanger
Casablanca
Safi
MAROC
TUNISIE
Tripoli
Benghazi
ALGÉRIE
LIBYE
RÍO DEL ORO
Le Caire
Assiout
ÉGYPTE
Beyrouth
Jérusalem
Alep
Mossoul
AFRIQUE-OCCIDENTALE FRANÇAISE
St-Louis
SÉNÉGAL
Bathurst
GUINÉE PORT.
GUINÉE FR.
Freetown
SIERRA LEONE
LIBÉRIA
SOUDAN FRANÇAIS
HAUTE-VOLTA
CÔTE D'IVOIRE
Abidjan
GOLD COAST
TOGO
DAHOMEY
Lagos
NIGER
NIGERIA
Port Harcourt
TCHAD
AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE
SOUDAN ANGLO-ÉGYPTIEN
ÉRYTHRÉE
Djibouti
SOMALIE FR.
SOMALIE BRIT.
Addis-Abeba
EMPIRE D'ÉTHIOPIE
SOMALIE ITALIENNE
CAMEROUN
Yaoundé
Mobaye
GUINÉE ESP.
Libreville
MOYEN-CONGO
GABON
Stanleyville
CONGO BELGE
Kinshasa
Luluabourg
Kampala
AFRIQUE-ORIENTALE BRIT.
Mombasa
Pemba
Zanzibar
AFRIQUE-ORIENTALE ALL.
Dar es-Salaam
Comores
ANGOLA
RHODÉSIE DU NORD
NYASSALAND
MOZAMBIQUE
Salisbury
RHODÉSIE DU SUD
SUD-OUEST AFRICAIN ALLEMAND
Windhoek
Walvis Bay
BECHUANALAND
Johannesburg
UNION D'AFRIQUE DU SUD
Durban
Le Cap
Port Elizabeth
Tananarive
Tamatave
MADAGASCAR
1 000 km
Mission
catholique
protestante
Source : J. Gadille, J.-M. Mayeur, Histoire du christianisme des origines à nos jours, op. cit.



LES INDIENS FACE AUX MISSIONS CHRÉTIENNES

La plupart des tentatives de christianisation échouent en Inde du fait du prestige et de l'ancrage social de l'hindouisme, de l'islam et du bouddhisme. Les conversions sont peu nombreuses mais la présence missionnaire suscite un mouvement local – la « Renaissance bengalie » – de réforme de l'hindouisme dans les années 1810-1830. De nouvelles institutions, comme le Hindu College fondé en 1816, forment les nouvelles élites religieuses.

…

CATHOLIQUES ET PROTESTANTS EN AFRIQUE

Avant même l’essor de la colonisation, un fort élan missionnaire se porte vers l’Afrique tout au long du XIXe siècle. Celle-ci apparaît en effet comme un espace de conversion urgente de « féticheurs », partiellement pénétré d’islam. Les congrégations missionnaires catholiques ou protestantes se concurrencent dans les différents territoires. Elles s’opposent à l’esclavage, à la polygamie, tout en essayant de respecter certains usages locaux, au nom de l’inculturation et de l’adaptation de la prédication à une culture donnée. Au-delà de la diversité des divinités, certains missionnaires postulent l’existence d’une religion primitive originelle préparant les populations africaines à la réception du monothéisme. Ces religieux sont aussi souvent des observateurs attentifs des populations qu’ils viennent convertir et réalisent de nombreux lexiques, travaux de linguistique ou d’ethnographie. Les envoyés de la London Missionary Society mettent par écrit la langue malgache et diffusent des livres religieux à partir de 1827, tout en formant des élites pour l’État. D’une façon générale, les conversions restent cependant limitées et sont souvent stratégiques, dans des compétitions de pouvoir.


INFLUENCES RELIGIEUSES ET MISSIONS AUX PHILIPPINES
Territoire sous influence
catholique
musulmane
Régions attribuées aux missions catholiques romaines
Augustins
Dominicains
Jésuites
Récollets
Franciscains
20°N
10°N
120°E
Détroit de Luçon
Mer de Chine méridionale
Mer des Philippines
OCÉAN PACIFIQUE
Mer de Sulu
Mer de Célèbes
Archipel de Sulu
Tuguegarao
Luçon
Lingayen
Manille
Catanduanes
Naga
Mindoro
Marinduque
Masbate
Samar
Panay
Cebu
Iloilo
Tacloban
Leyte
Cebu
Palawan
Negros
Bohol
Mindanao
Cotabato
Zamboanga
Bornéo
250 km
Source : J. M. Pluvier, Historical Atlas of South-East Asia, New York, Cologne, E. J. Brill, Leiden, 1995.

UNE COLONISATION À L'OMBRE DES COUVENTS

La conversion suit la prise de possession en 1565 et, en 1611, l'université Santo Tomás ouvre à Manille. Le modèle colonial est celui de la Nouvelle-Espagne, dont les Philippines dépendent jusqu'en 1821. Les ordres religieux, quadrillant le pays, jouent le rôle d'interface entre villes coloniales et campagnes où travaillent les *Indios* sur les grandes haciendas des monastères. C'est de là que partent en 1898 les rebelles nationalistes du Katipunan.

Comptoirs, factoreries, colonies...

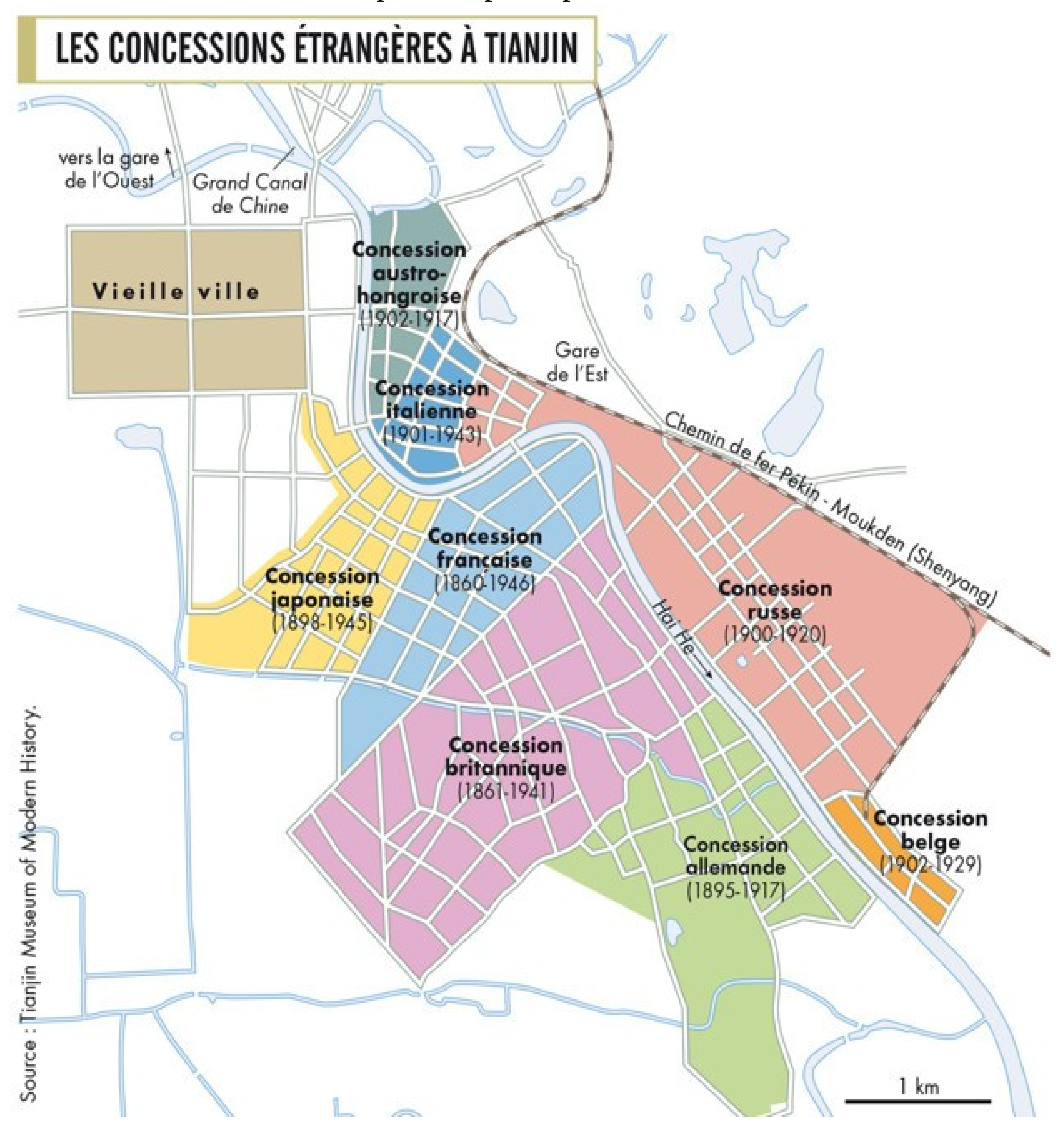
On associe l’expansion outre-mer au XIXe siècle à la création des colonies. Or, celles-ci sont souvent le fruit de systèmes impériaux ou coloniaux antérieurs. Héritières de ces situations diverses, les métropoles consolident ou établissent leur domination de manière variée : empires informels, comptoirs, factoreries, concessions, compagnies à charte, dominions, maintien de vastes empires ou accaparement de nouvelles possessions territoriales. Celles-ci peuvent relever de territoires militaires ou civils, avoir un statut de protectorat ou de colonie, être de peuplement occidental, comme dans la colonisation antique, ou, au contraire, d’exploitation.

DIVERSITÉ ET CONTINUITÉS IMPÉRIALES

La distinction entre « colonisation moderne » et « nouvel impérialisme » à la fin du XIXe siècle ne doit pas faire oublier les multiples continuités entre ces époques, et avant tout rappeler qu’il n’y a pas eu de décolonisation, sauf en Haïti. De fait, les colonies passent souvent d’un système colonial à un autre, comme dans les Caraïbes. Les factoreries, loges ou comptoirs fondés dès les XVIe et XVIIe siècles, perdurent au-delà de 1815. De nouveaux comptoirs sont aussi créés sur le littoral africain. Ces enclaves commerçantes peuvent rester de simples places sans arrière-pays ou devenir des « points d’appui » à la pénétration européenne. De même, le système de concessions territoriales tend à se développer (droits d’extraterritorialité, de propriété privée – foncière et immobilière –, droit de fonder des municipalités élues, de commercer, de pratiquer sa religion).

Telles qu’elles sont imposées aux Chinois lors des traités inégaux, les concessions sont une survivance des méthodes de gestion politico-commerciales de l’East India Company, qui perdure jusqu’en 1858 : la concession est la reproduction du principe de la loge commerciale dont Madras (1639) est l’archétype. Déjà en 1786 à Penang, en 1819 à Singapour et en 1824 à Malacca, les agents de l’East India Company introduisent ce régime en mer de Chine. Vingt ans plus tard, le traité de Nankin (1842)

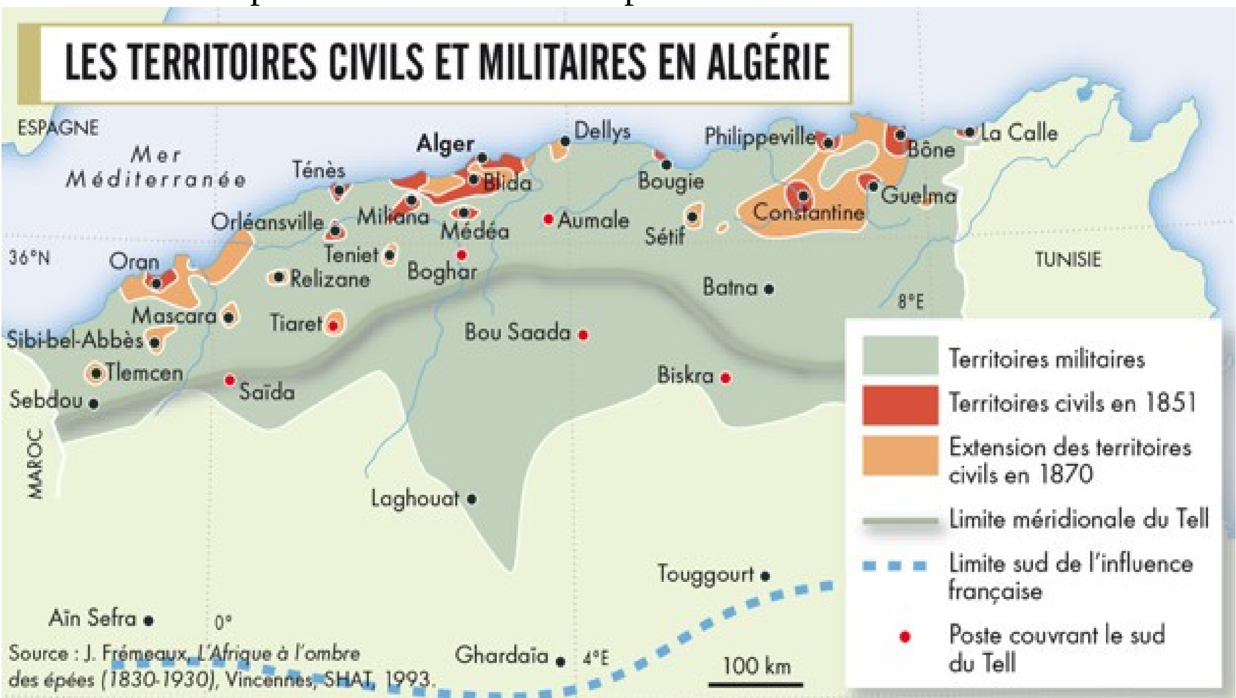
impose les concessions à l'Empire chinois lui-même. Rapidement, les autres nations occidentales en adoptent le principe.



…

MODES DE GOUVERNANCE

Au milieu du siècle, les gouvernements européens hésitent à conquérir de vastes territoires et sont davantage favorables à une domination informelle (Chine ou Amérique latine). Lorsque la prise de possession est estimée nécessaire, les Européens préfèrent adopter l'*indirect rule* à la manière des Britanniques.
Promu par Dupleix et par Robert Clive, le concept de protectorat tend à se développer dans l'Empire britannique et dans les possessions françaises, de la monarchie de Juillet à la IIIe République (Marquises, Gabon, Cambodge, Laos, etc.) et permet aux puissances coloniales de s'installer sans conquérir. Ce régime permet à l'État contrôlé par une puissance étrangère de conserver sa personnalité juridique. Ces modes de gouvernance peuvent se succéder, se superposer, voire se surimposer.
En outre, des politiques d'assimilation conduisent à l'octroi de la citoyenneté à d'anciens sujets de l'Empire, comme en 1848 dans les « établissements français de l'Inde », dans les « vieilles colonies » françaises des Antilles et de Guyane, ainsi qu'à Saint-Louis du Sénégal et à Gorée, « communes de plein exercice » puis à Dakar et Rufisque. Dans l'Empire britannique, les colonies de peuplement, ou *dominion*, s'autonomisent, à la différence des colonies d'exploitation (Trinidad, Ceylan, Kenya, etc.).
Enfin, le traité de Versailles invente le concept de mandat, qui distribue entre les Alliés les dépouilles des anciens empires allemand et ottoman.





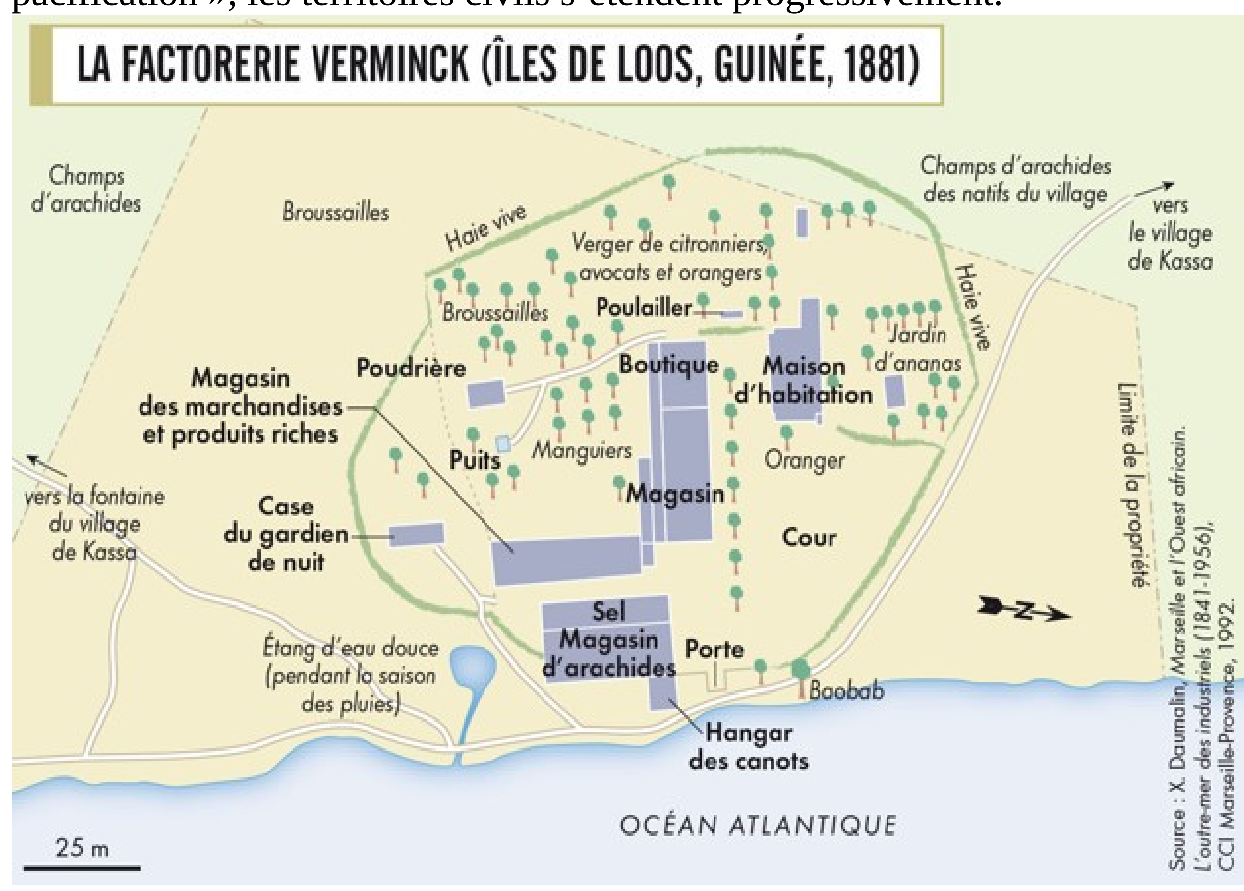
…

TERRITOIRES CIVILS ET MILITAIRES

Les territoires militaires sont, généralement, signe d'une forte résistance autochtone. Que ce soit à Aceh, en Kabylie, dans le Haut-Tonkin, les Badlands du Dakota ou en Sibérie orientale, l'armée contrôle de vastes

étendues. Elle se substitue aux civils pour les tâches administratives le temps de la « pacification », c'est-à-dire des guerres de contre-insurrection.

Dans la tradition des Bureaux arabes ou des Bureaux des affaires indiennes aux États-Unis, les officiers cumulent de nombreuses fonctions dans les premiers temps de l'implantation : maintien de l'ordre, renseignement, recensement, perception de l'impôt, recrutement, action sanitaire et enseignement. Certains de ces militaires développent une connaissance fine des territoires et des populations qu'ils administrent, s'opposant souvent aux autorités civiles pour défendre « leurs indigènes ». Cependant, avec la « pacification », les territoires civils s'étendent progressivement.



EN CONCLUSION

L’expansion coloniale a suscité de nombreuses résistances des populations et des États autochtones. Ceux-ci sont finalement vaincus par la supériorité d’un armement industriel et la capacité des puissances coloniales à nouer sur le terrain des alliances locales. Les statuts coloniaux sont variés, même si la présence des occupants reste discontinue sur le territoire. Les cartes de la fin du XIXe siècle figurant un monde recouvert par une soudaine et vaste expansion coloniale comportent une part de mise en scène de ces rêves de puissance. L’exploitation des ressources agricoles ou minières des colonies – enjeu majeur dans un contexte de dépression économique – s’appuie sur une main-d’œuvre nombreuse, soumise à des contrats léonins. L’engagisme et la traite licite se substituent progressivement à la traite négrière au cours du siècle, s’inscrivant dans des réseaux d’échanges impériaux asymétriques : les colonies, pourvoyeuses de matières premières, sont un débouché privilégié des productions industrielles métropolitaines. Cependant, les formes de présence outre-mer demeurent très variées : tandis que les grandes colonies de peuplement prospèrent, l’exploitation des colonies tropicales se poursuit et les protectorats se multiplient afin de réduire les coûts.



DES IMPÉRIALISMES TRIOMPHANTS XIXe SIÈCLE-PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

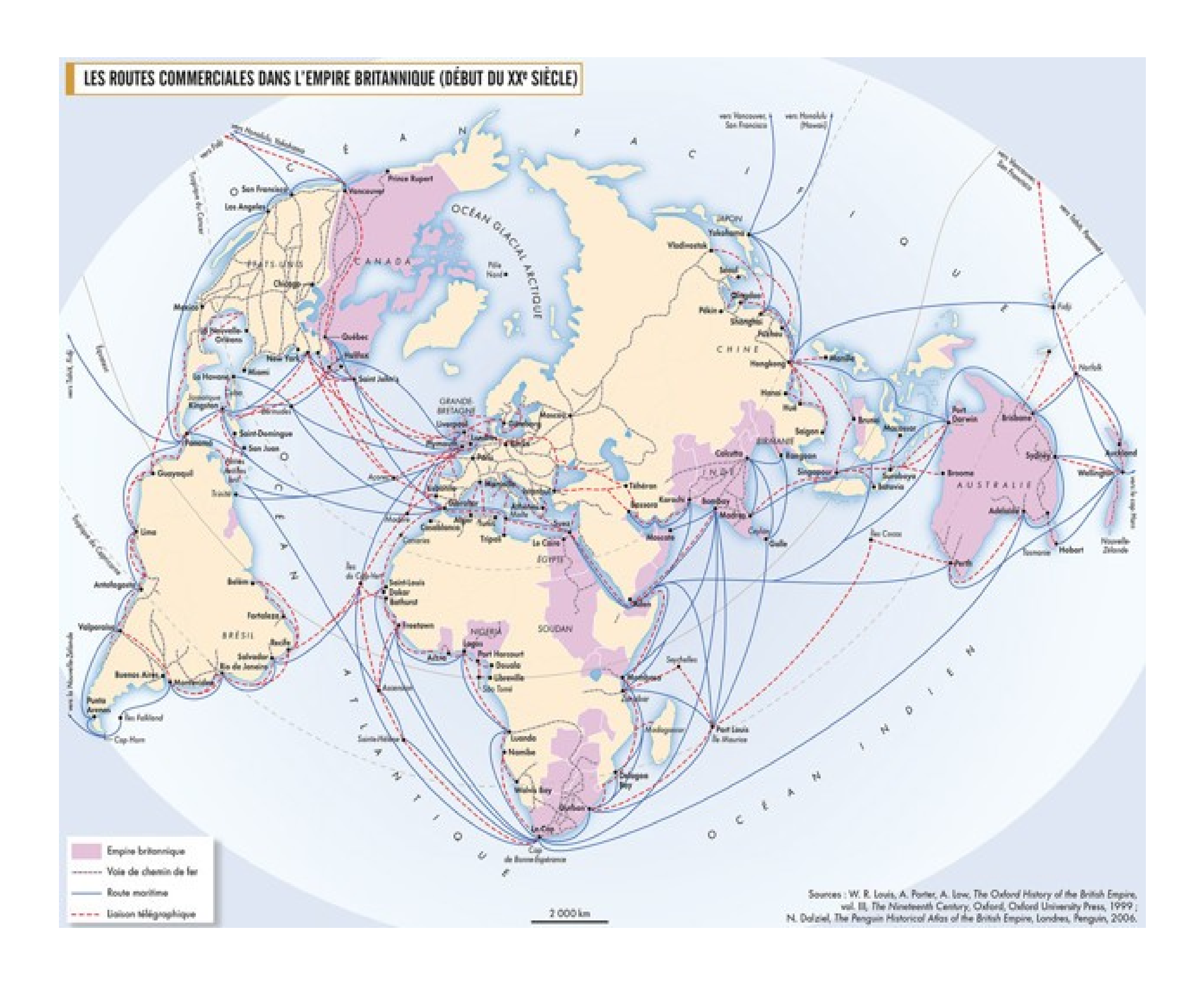
Les années 1880 marquent l’entrée dans une période de forte expansion impériale au cours de laquelle les États européens, les États-Unis, la Russie et le Japon ne manquent pas de s’affronter pour le contrôle de territoires toujours plus étendus, dont les richesses où la position stratégique les intéressent. Le développement des infrastructures de transport et de communication, l’accélération des flux d’hommes, de capitaux, d’informations et de marchandises, la délimitation des territoires participent d’une nouvelle phase de mondialisation. La domination spatiale et humaine demeure cependant inégale et discontinue, les formes de résistance multiples et la relation entre colonisés et colonisateurs se joue parfois sur le mode de l’évitement et de l’indifférence tout en produisant, déjà, des sociétés coloniales structurées par de multiples interactions. La Première Guerre mondiale constitue cependant un moment important de l’intégration impériale de ces territoires coloniaux : des combats s’y déroulent et, surtout, les ressources naturelles, les travailleurs et les soldats des colonies sont largement mobilisés au service des métropoles.

Infrastructures coloniales

Continentaux ou ultramarins, les empires coloniaux sont confrontés au défi des distances. Dans ces immenses territoires sans nécessaire continuité, les puissances colonisatrices réalisent parfois des prouesses technologiques afin d'en assurer la mise en connexion : voies ferrées, routes, ponts, voies maritimes puis aériennes, télégraphe, câbles sous-marins puis TSF forment un réseau plus ou moins dense autour de « hubs impériaux », souvent urbains et portuaires, facilitant les échanges internationaux. Si le maillage reste incomplet, en particulier dans les hinterlands coloniaux, ces grands projets nourrissent un imaginaire colonial de puissance.

INFRASTRUCTURES ET CONNEXION DES TERRITOIRES

La mise en connexion des différents continents n'est pas nouvelle, mais le maillage des infrastructures est densifié et modernisé au XIXe siècle. Canaux isthmiques et pose des rails progressent, en fonction des intérêts économiques et stratégiques, au bénéfice de l'Asie plus que de l'Afrique. Au service d'une économie extravertie, les voies ferrées évacuent productions agricoles et minières, arrimant les gisements miniers aux ports coloniaux. Lignes de vapeurs (maritimes et fluviales), rails et télégraphe assurent la circulation des marchandises, des troupes, des administrateurs, mais aussi des informations. Ces « outils d'empires » assoient la domination des métropoles, facilitent les répressions et permettent la « mise en valeur », c'est-à-dire l'exploitation des territoires colonisés. En dépit de l'échec de nombreux projets, comme le Transsaharien, ces avancées technologiques alimentent un rêve de modernité et de maîtrise des contraintes naturelles – qui rejoint le vieux rêve saint-simonien de « câblage » du globe – et constituent l'un des moteurs les plus efficaces de l'expansion coloniale. Cependant, nombre de régions restent en marge de cette intégration. En 1914, l'Afrique ne possède que 5 % des infrastructures ferroviaires mondiales, le seul réseau important étant organisé autour des complexes miniers de l'Afrique australe. Dans toutes les colonies, l'absence criante d'infrastructures alimente bien souvent les récriminations des colons comme des colonisés.



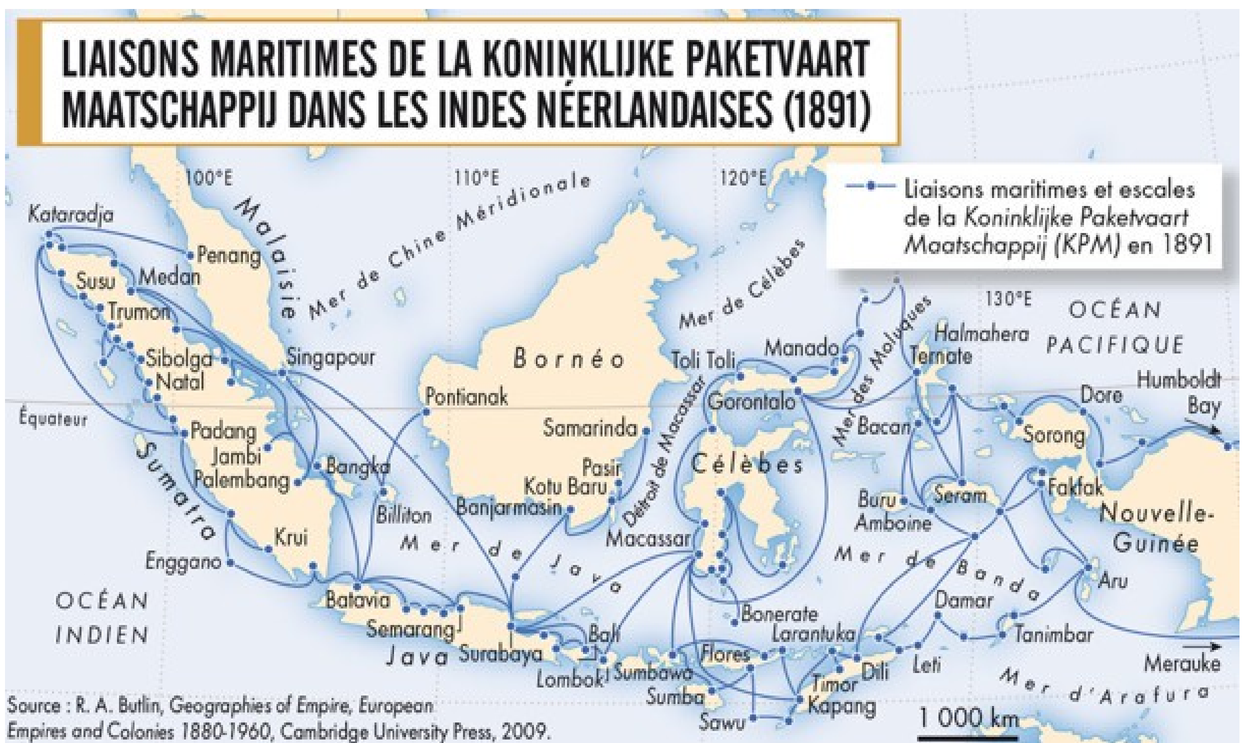
...

CONTRACTION DE L'ESPACE ET DU TEMPS, INTÉGRATIONS IMPÉRIALES

Le développement de la navigation à vapeur résulte de plusieurs améliorations techniques, telle la propulsion à hélice qui réduit le temps de traversée et la consommation de charbon. Elles augmentent la capacité de fret et réduisent les coûts : en 1869, grâce au canal de Suez également, il est moins onéreux de transporter une balle de soie de Shanghai à Marseille que de Marseille à Lyon. Les cargos réfrigérés transportent les denrées périssables : bœuf argentin, mouton australien, fruits tropicaux, etc. La pose de câbles télégraphiques intercontinentaux achève cette appropriation du

monde. Commencée dans les années 1860, elle relie en moins de vingt ans les continents. La transmission aller-retour de l'information entre Londres et Bombay passe de deux ans et demi au XVIIIe siècle à cinq heures dans les années 1870, puis à quelques secondes en 1910. La diffusion de la presse écrite constitue aussi un « empire de papier » qui contribue à forger, surtout chez les populations dominantes, le sentiment d'appartenir à un même ensemble impérial. Cependant, trains et vapeurs fluviaux touchent les vastes territoires coloniaux de manière sélective : la plupart des espaces intérieurs ne connaissent pas de développement d'infrastructures secondaires, ferroviaires et routières. Marche, pirogue, portage ou transport à dos d'animal restent prépondérants, les délais importants et le réseau des marchés locaux se maintiennent.

Les infrastructures modernes ont toutefois un impact sur les circuits traditionnels de l'échange commercial qu'ils peuvent modifier à petite ou moyenne échelle. Ainsi, la circulation caravanière transsaharienne diminue, alors que les flux de marchandises s'orientent du cœur de l'Afrique soudanienne vers le littoral ; de même, les échanges traditionnels du Cambodge et du Laos vers le Siam sont détournés au profit des territoires vietnamiens.



Source : R. A. Butlin, Geographies of Empire, European Empires and Colonies 1880-1960, Cambridge University Press, 2009.

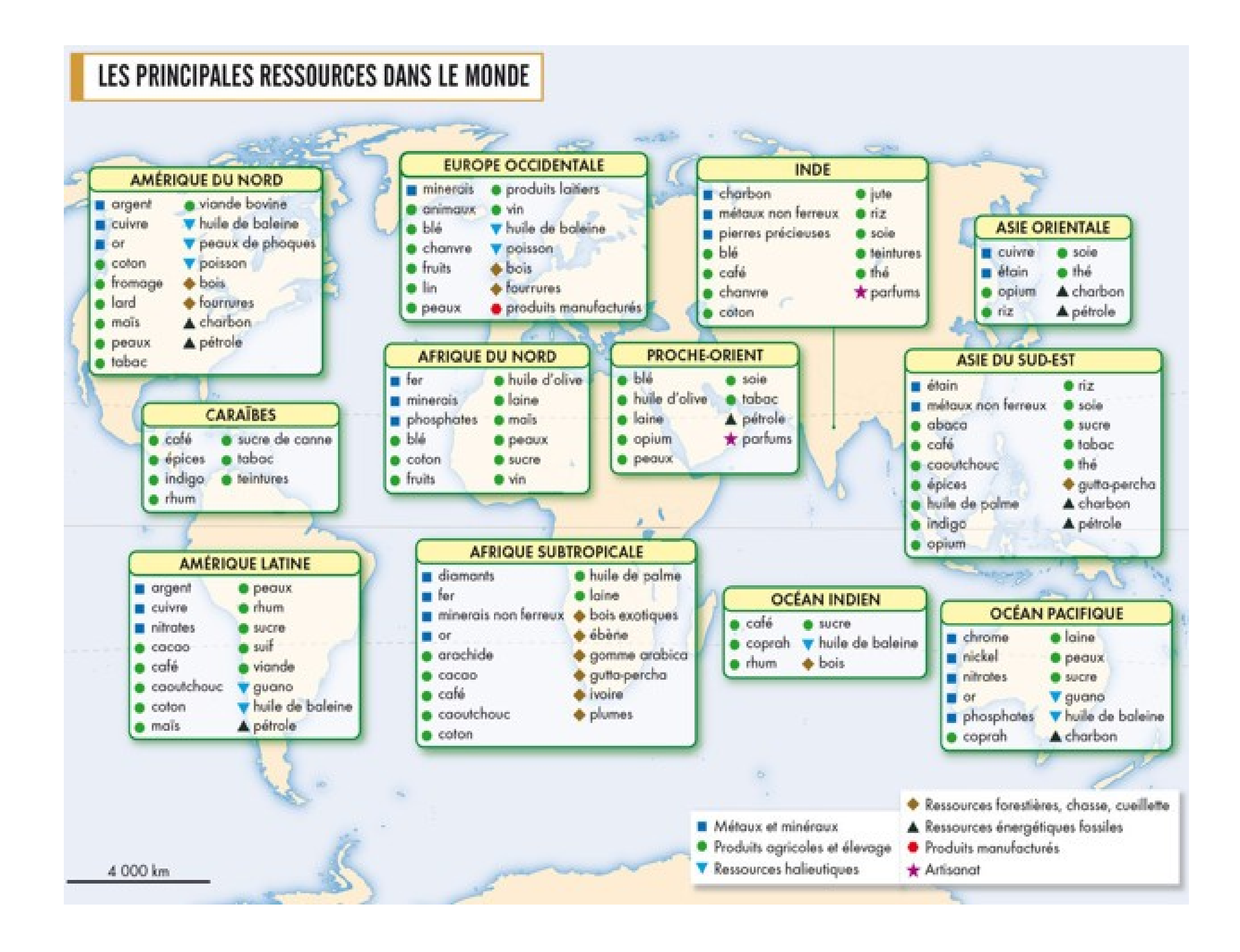


Échanges et réseaux économiques

Stratégie de réponse à la « longue dépression » (1873-1898), l’intensification des échanges ainsi que la globalisation des flux financiers permettent de dresser la carte des maillages impériaux, fondés sur la concentration et la rediffusion d’informations, l’influence de réseaux sociopolitiques et de groupes de pression et la spécialisation des marchés. Ces économies impériales peuvent générer des relations de colonie à colonie ou transimpériales, ou bien se greffer sur d’autres circuits économiques mondiaux. Malgré tout, le maillage reste très lâche et les infrastructures modernes ne remplacent pas le portage ou la voie fluviale.

UN MAILLAGE IMPÉRIAL ?

L’analyse « centre/périphéries impériales » s’est considérablement complexifiée. Les pôles urbains, métropolitains ou coloniaux, jouent le rôle de relais dans l’espace impérial. Souvent transimpériales, les stratégies des réseaux patronaux se jouent des tensions internationales et leurs capitaux se placent où se trouvent les profits, tel Michelin davantage présent en Malaisie britannique qu’en Indochine française. Localement, des minorités allochtones (Chinois, Indiens, Syro-Libanais…) assurent l’interface commerciale avec les consommateurs autochtones. Dans les métropoles, centres industriels et portuaires influent sur les choix politiques impériaux (Manchester/Liverpool, Lyon/Marseille, Liège/Anvers). Dans les colonies, ce sont souvent dans les grands ports fluvio-maritimes que les nouvelles capitales (Léopoldville, Manille, Luand) servent d’interface impériale, alors que dans les empires terrestres les gares ferroviaires jouent ce rôle. Ces centres de pouvoirs administratifs, fiscaux et commerciaux y fixent les relations d’échanges et de dépendance avec leur hinterland. Cependant, tous les espaces ne sont pas intégrés ; certains restent inscrits dans des réseaux commerciaux traditionnels comme les caravanes transsahariennes ou les convois muletiers d’Asie péninsulaire. Le port colonial n’a pas tué le marché villageois où se fait une part majeure des transactions, dans un monde où la ville fait figure d’exception.

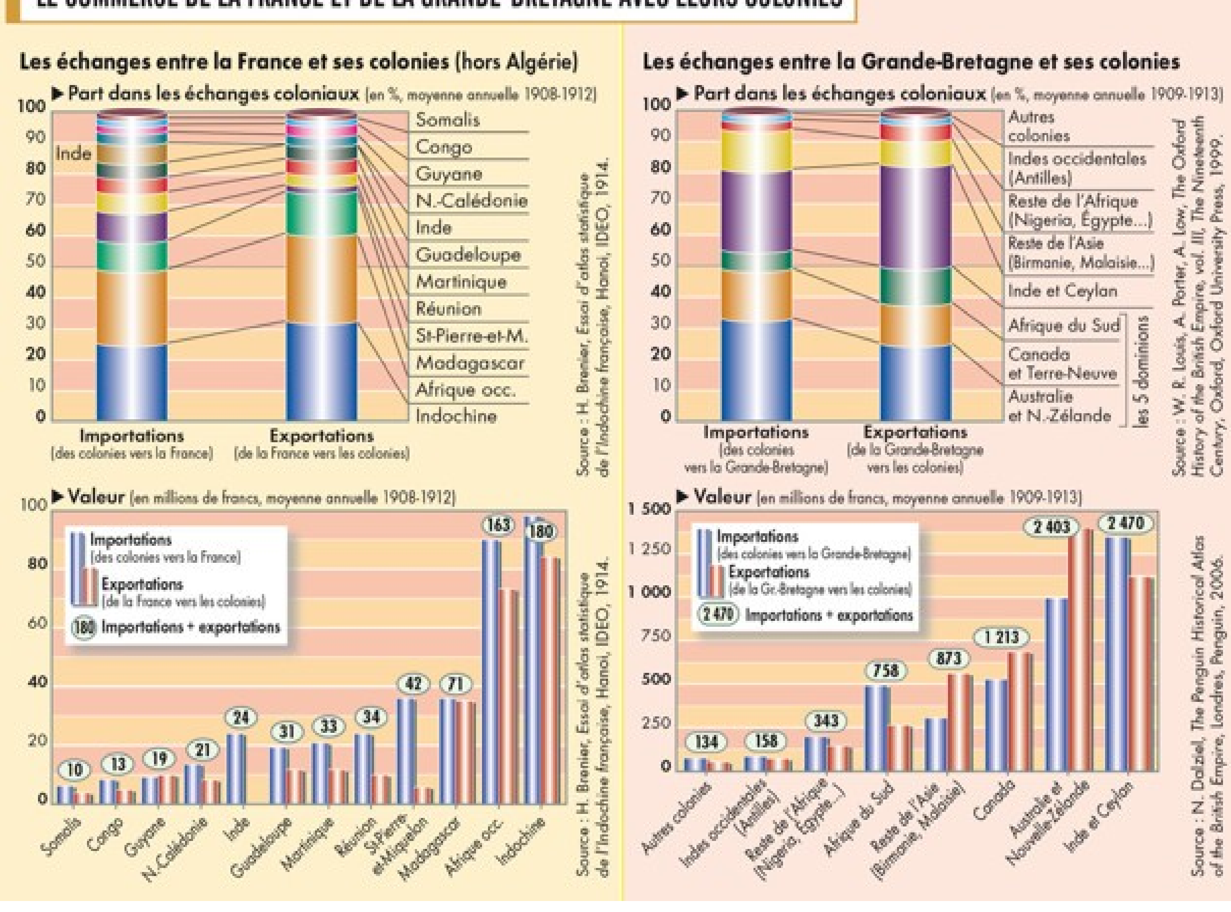


…

DE L'EMPIRE DU LIBRE-ÉCHANGE AU RÊVE DE L'AUTARCIE IMPÉRIALE

Du milieu du XIXe siècle jusqu'à la fin des années 1870, les théories du libre-échange sont dominantes en Europe : les libéraux ne critiquent pas la colonisation, mais sa forme mercantile et protectionniste, tout en s'opposant à l'esclavage comme à la domination coloniale directe car trop coûteuse. Ils se font en revanche les avocats de la colonisation marchande, des comptoirs, concessions, de l'*indirect rule* et, surtout, de l'« empire informel » qui permet d'exercer un contrôle politique et diplomatique sur un État souverain par le biais des prêts et des investissements. Le passage progressif à l'étalon or – rendu possible du fait des ruées vers le métal jaune en Californie (1848),

en Australie (1851) et au Yukon (1899) – a un effet régulateur sur les monnaies des pays industriels. Cependant, leurs économies sont traversées par une série de crises structurelles graves. Dès 1873, les politiques économiques mettent en partie en cause le modèle du libre-échange. La concurrence entre nations et métropoles industrielles se fait plus forte avec l'émergence de nouvelles puissances coloniales : Allemagne, Italie, Japon, États-Unis, Belgique et Russie. Le retour au protectionnisme correspond à l'accélération des prises de possession outre-mer, dans une « course au clocher » qui se joue à l'échelle du globe. Les colonies forment ainsi des ensembles économiquement liés à leurs métropoles qui drainent à leur profit des matières premières minières (fer, étain, cuivre, nickel, or, argent, diamant, etc.), énergétiques (charbon et pétrole), agricoles, rarement transformées sur place (hévéa, coton, soie, sisal, chanvre, laine, indigo, arachide, palmiste, coprah, suif, peaux, okoumé, teck, etc.) et exportent vers leurs périphéries coloniales leurs productions manufacturées (textiles, machines, matériel de BTP et ferroviaire, automobiles, avions, armes, etc.). Du fait de la crise économique et de l'érection des barrières douanières nationales, les métropoles limitent leurs rêves libéraux à leur espace impérial dès lors considéré comme un marché mondial restreint mais placé sous leur seul contrôle. L'expansionnisme des pays industrialisés s'explique en partie par la recherche de nouveaux débouchés et de matières premières non taxées. Le prestige international offert par les colonies permet aussi de comprendre le rôle joué par les hommes d'affaires – qui sont aussi des patriotes – dans le devenir de leurs empires.



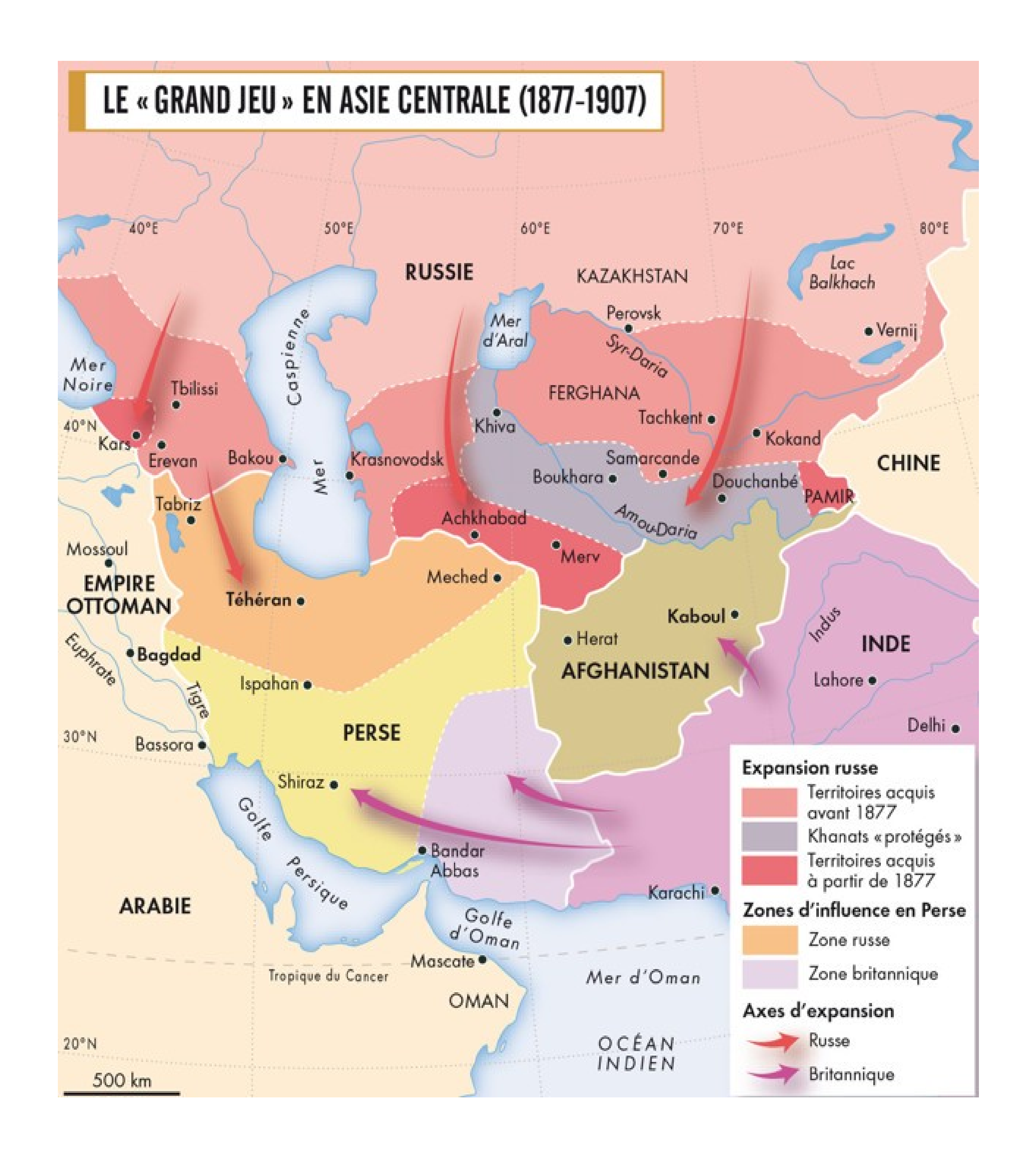
LE COMMERCE DE LA FRANCE ET DE LA GRANDE-BRETAGNE AVEC LEURS COLONIES
Les échanges entre la France et ses colonies (hors Algérie)
▶ Part dans les échanges coloniaux (en %, moyenne annuelle 1908-1912)
Somalis
Congo
Guyane
N.-Calédonie
Inde
Guadeloupe
Martinique
Réunion
St-Pierre-et-M.
Madagascar
Afrique occ.
Indochine
Importations (des colonies vers la France)
Exportations (de la France vers les colonies)
Source : H. Brenier, Essai d'atlas statistique de l'Indochine française, Hanoi, IDEO, 1914.
▶ Valeur (en millions de francs, moyenne annuelle 1908-1912)
Importations (des colonies vers la France)
Exportations (de la France vers les colonies)
180 Importations + exportations
10 Somalis
13 Congo
19 Guyane
21 N.-Calédonie
24 Inde
31 Guadeloupe
33 Martinique
34 Réunion
42 St-Pierre-et-Miquelon
71 Madagascar
163 Afrique occ.
180 Indochine
Les échanges entre la Grande-Bretagne et ses colonies
▶ Part dans les échanges coloniaux (en %, moyenne annuelle 1909-1913)
Autres colonies
Indes occidentales (Antilles)
Reste de l'Afrique (Nigeria, Égypte...)
Reste de l'Asie (Birmanie, Malaisie...)
Inde et Ceylan
Afrique du Sud
Canada et Terre-Neuve
Australie et N.-Zélande
les 5 dominions
Importations (des colonies vers la Grande-Bretagne)
Exportations (de la Grande-Bretagne vers les colonies)
Source : W. R. Louis, A. Porter, A. Low, The Oxford History of the British Empire, vol. III, The Nineteenth Century, Oxford, Oxford University Press, 1999.
▶ Valeur (en millions de francs, moyenne annuelle 1909-1913)
Importations (des colonies vers la Grande-Bretagne)
Exportations (de la Gr.-Bretagne vers les colonies)
2 470 Importations + exportations
134 Autres colonies
158 Indes occidentales (Antilles)
343 Reste de l'Afrique (Nigeria, Égypte...)
758 Afrique du Sud
873 Reste de l'Asie (Birmanie, Malaisie)
1 213 Canada
2 403 Australie et Nouvelle-Zélande
2 470 Inde et Ceylan
Source : N. Dalziel, The Penguin Historical Atlas of the British Empire, Londres, Penguin, 2006.

Géopolitiques des empires

Les années 1880 ouvrent la période du High Imperialism, caractérisé par une vive concurrence interimpériale. Cette course aux territoires s'organise selon des logiques spatiales visant à créer de la continuité entre les colonies et à éviter tout enclavement – celles-ci pouvant mener à des confrontations, comme à Fachoda, en 1898, où la France doit reconnaître la souveraineté de la Grande-Bretagne sur l'axe Le Cap-Le Caire. La fin du XIXe siècle voit en outre, pour la première fois, le débat public sur les questions coloniales s'internationaliser (conférence de Berlin, 1884-1885 ; création de l'Institut colonial international à Bruxelles, 1894).

LE « GRAND JEU »

Le « Grand Jeu », expression popularisée par Rudyard Kipling dans son roman Kim (1901), désigne la rivalité entre la Russie et la Grande-Bretagne pour la suprématie en Asie centrale au XIXe siècle. Depuis la fin du XVIIIe siècle, l'Empire russe s'étend vers les détroits, le Caucase et l'Asie centrale, tandis que la Grande-Bretagne tente de constituer un glacis protecteur au nord-ouest de l'Inde. Pour ce faire, l'East India Company impose par la force à Kaboul un monarque à sa solde en 1838, mais est chassée du pays par la population afghane dès 1842. L'Afghanistan devient ensuite un État tampon entre les deux expansionnismes concurrents. Face au développement de l'influence russe à Kaboul, les Britanniques déclenchent la deuxième guerre anglo-afghane en 1878, au terme de laquelle ils prennent le contrôle de la politique étrangère du royaume. La zone frontière entre les empires russe et britannique se situe alors dans la région du Pamir. Le « Grand Jeu » se déplace ensuite vers l'est. Les Britanniques envahissent Lhassa en 1904 afin de prévenir une alliance entre le tsar Nicolas II et le dalaï-lama. La défaite des Russes face aux Japonais en 1905 et la montée en puissance de l'Allemagne, notamment au Moyen-Orient et dans l'Asie-Pacifique, poussent les deux rivaux à s'allier dans le cadre de la Triple Entente : la convention anglo-russe de 1907 met fin au « Grand Jeu » en délimitant leurs zones d'influence en Asie.

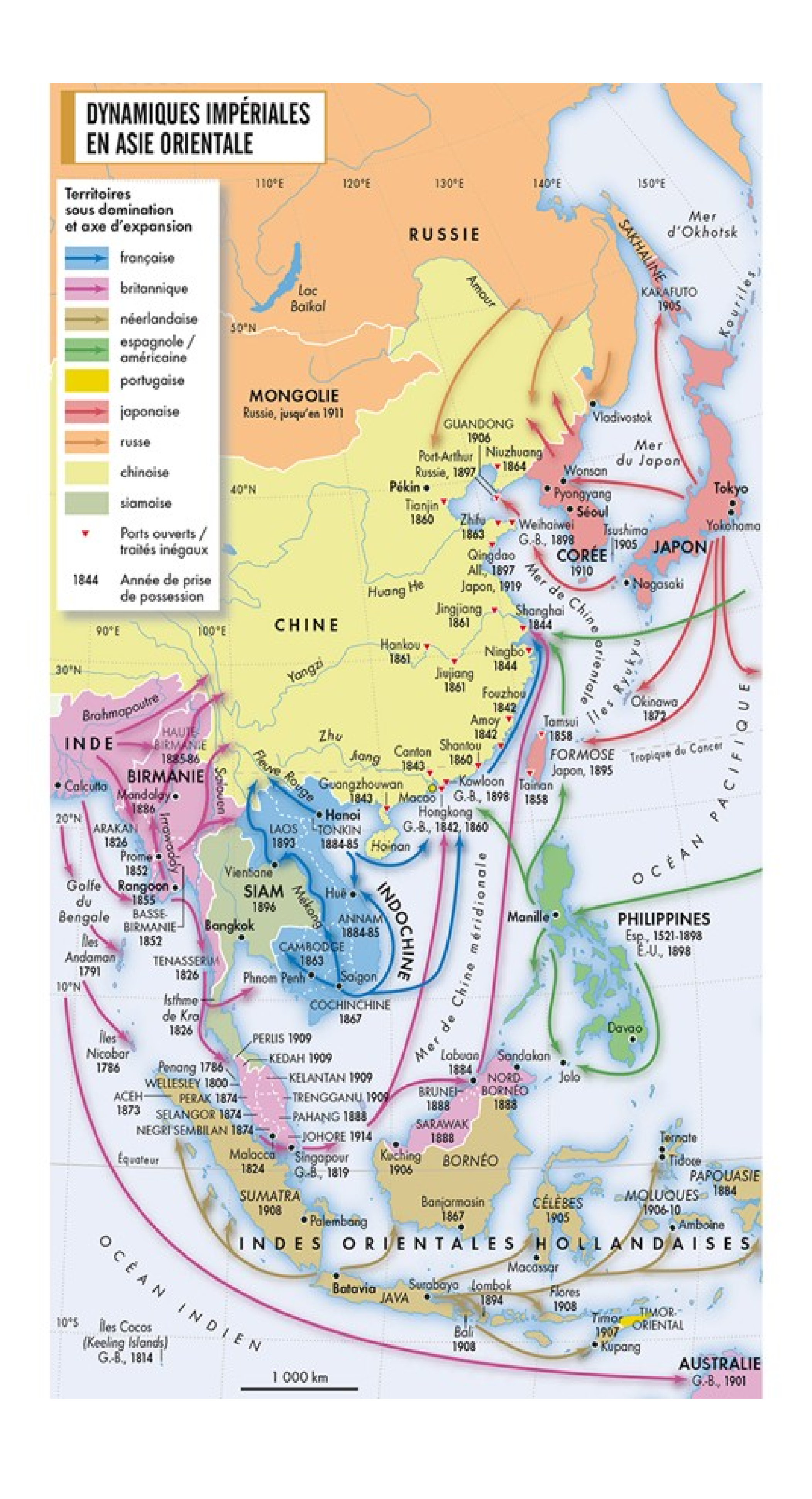


...

DYNAMIQUES GÉOPOLITIQUES DES EMPIRES EUROPÉENS

Dès les années 1870, la géopolitique mondiale est profondément modifiée par trois facteurs : perte de confiance dans le libre-échange, reconfiguration du système des alliances et nouvel expansionnisme colonial. Lors de la « longue dépression », les pays industrialisés adoptent des mesures protectionnistes et recherchent outre-mer des marchés de consommation et des réserves de matières premières bon marché. Parallèlement, l'impérialisme colonial est perçu par les dirigeants européens comme un facteur de cohésion sociale. Les nouvelles conquêtes constituent à la fois des symboles de fierté nationale et des débouchés pour les excédents démographiques métropolitains. Ainsi de jeunes États-nations (Belgique, Allemagne, Italie) nourrissent des ambitions coloniales afin d'intégrer le concert des puissances.

Cette concurrence interimpériale transforme les relations internationales : le protectorat français sur la Tunisie en 1881 crée des tensions avec l'Italie, la prise de contrôle de l'Égypte par Londres en 1882 refroidit les relations avec Paris, le traité anglo-portugais sur les bouches du Congo en 1884 attise les tensions avec Bismarck. La Russie poursuit, elle, sa descente vers les « mers chaudes ». De nouvelles instances de négociations internationales sont créées : conférence africaine de Bruxelles (1867) ou conférence de Berlin (1884-1885), attisant les rivalités tout autant qu'elles produisent un droit international de la colonisation.



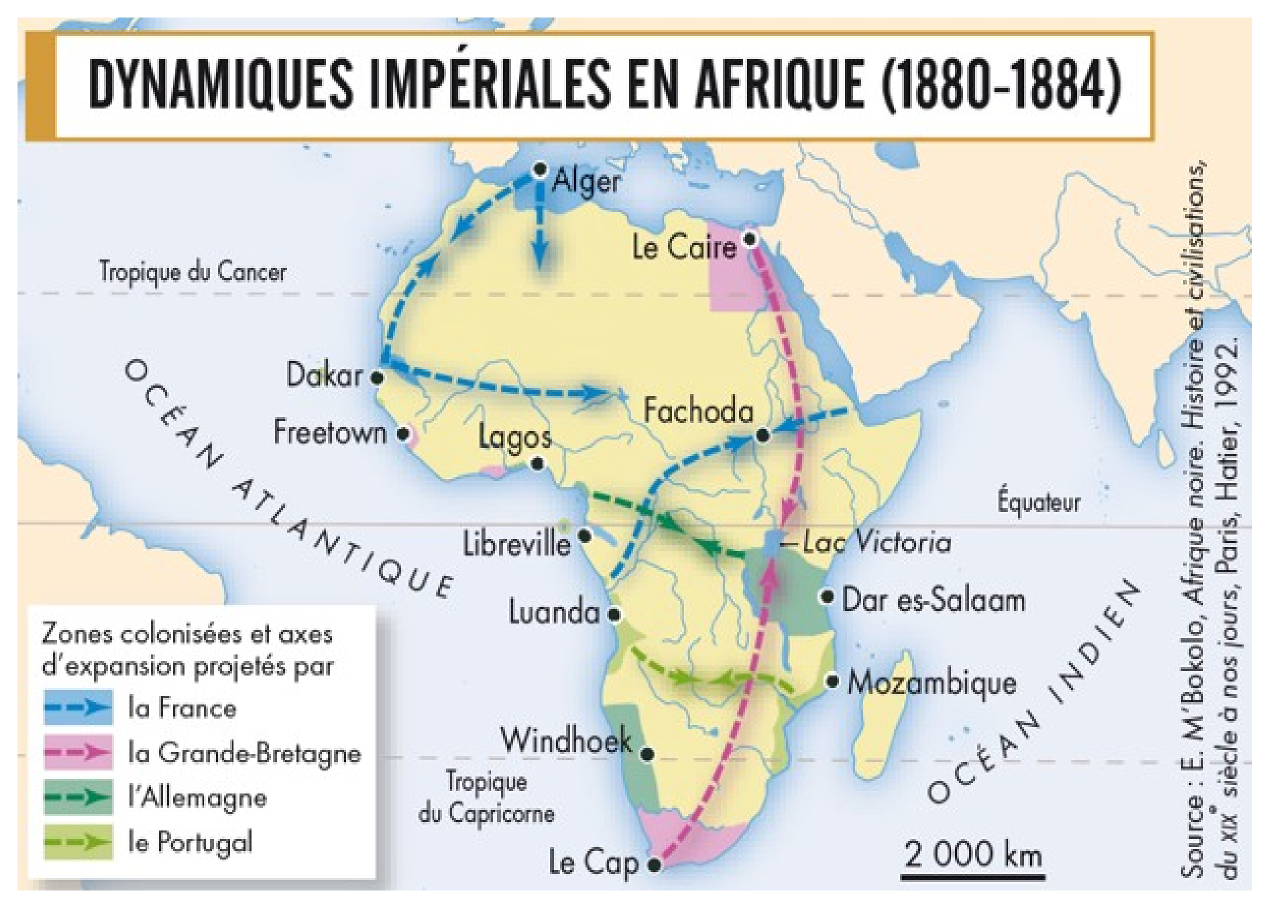
DYNAMIQUES IMPÉRIALES EN ASIE ORIENTALE
Territoires sous domination et axe d'expansion
française
britannique
néerlandaise
espagnole / américaine
portugaise
japonaise
russe
chinoise
siamoise
Ports ouverts / traités inégaux
1844 Année de prise de possession
110°E
120°E
130°E
140°E
150°E
90°E
100°E
50°N
40°N
30°N
20°N
10°N
10°S
Équateur
RUSSIE
Lac Baïkal
Amour
Mer d'Okhotsk
SAKHALINE
KARAFUTO 1905
Kouriles
MONGOLIE
Russie, jusqu'en 1911
GUANDONG 1906
Port-Arthur Russie, 1897
Niuzhuang 1864
Vladivostok
Mer du Japon
Wonsan
Pyongyang
Séoul
Pékin
Tianjin 1860
Zhifu 1863
Weihaiwei G.-B., 1898
Tsushima 1905
COREE 1910
JAPON
Tokyo
Yokohama
Nagasaki
Qingdao All., 1897 Japon, 1919
Mer de Chine orientale
Huang He
CHINE
Jingjiang 1861
Shanghai 1844
Hankou 1861
Ningbo 1844
Yangzi
Jiujiang 1861
Fouzhou 1842
Îles Ryukyu
Okinawa 1872
Brahmapoutre
INDE
HAUTE-BIRMANIE 1885-86
BIRMANIE
Calcutta
Mandalay 1886
Irrawaddy
Salouen
Zhu Jiang
Amoy 1842
Shantou 1860
Canton 1843
Tamsui 1858
FORMOSE Japon, 1895
Tainan 1858
Tropique du Cancer
Fleuve Rouge
Guangzhouwan 1843
Macao
Kowloon G.-B., 1898
Hongkong G.-B., 1842, 1860
Hanoi
TONKIN 1884-85
LAOS 1893
Hainan
ARAKAN 1826
Prome 1852
Vientiane
Golfe du Bengale
Rangoon 1855
SIAM 1896
Mekong
INDOCHINE
Hué
ANNAM 1884-85
OCÉAN PACIFIQUE
BASSE-BIRMANIE 1852
Bangkok
CAMBODGE 1863
Manille
PHILIPPINES Esp., 1521-1898 É.-U., 1898
Îles Andaman 1791
TENASSERIM 1826
Phnom Penh
Saigon
Mer de Chine méridionale
Isthme de Kra 1826
COCHINCHINE 1867
Îles Nicobar 1786
PERLIS 1909
KEDAH 1909
Penang 1786
WELLESLEY 1800
KELANTAN 1909
ACEH 1873
PERAK 1874
TRENGGANU 1909
SELANGOR 1874
PAHANG 1888
NEGRI SEMBILAN 1874
JOHORE 1914
Malacca 1824
Singapour G.-B., 1819
Labuan 1884
Sandakan
NORD-BORNÉO 1888
BRUNEI 1888
SARAWAK 1888
Davao
Jolo
Kuching 1906
BORNÉO
Ternate
Tidore
PAPOUASIE 1884
SUMATRA 1908
Palembang
Banjarmasin 1867
CÉLÈBES 1905
MOLUQUES 1906-10
Amboine
INDES ORIENTALES HOLLANDAISES
OCÉAN INDIEN
Macassar
Batavia
JAVA
Surabaya
Lombok 1894
Flores 1908
Timor 1907
TIMOR-ORIENTAL
Bali 1908
Kupang
Îles Cocos (Keeling Islands) G.-B., 1814
AUSTRALIE G.-B., 1901
1 000 km

…

RIVALITÉS IMPÉRIALES EN AFRIQUE

Si les puissances impériales occidentales se précipitent, à partir des années 1880, à la conquête des territoires africains, elles y ont pour la plupart déjà des points d'ancrage : Algérie et régions des Quatre Communes au Sénégal pour la France, littoral de la Gold Coast et colonie du Cap pour la Grande-Bretagne, qui exerce son protectorat sur l'Égypte à partir de 1882, côtes angolaises et mozambicaines pour le Portugal.

L'expansion territoriale de ces puissances (rejointes bientôt par le roi Léopold au Congo, l'Empire allemand au Togo, en Namibie, au Cameroun et au Tanganyika, puis l'Italie en Tripolitaine en 1911) se fait souvent à l'échelle régionale de manière à atteindre de grands fleuves qui sont autant d'axes de communication : les Anglais du Cap vers le Zambèze au nord, les Français souhaitant réaliser la jonction entre les fleuves Sénégal et Niger. à l'échelle du continent, elle s'organise selon de grands axes permettant de rejoindre des colonies disjointes : les Français souhaitent ainsi intégrer les espaces nord-africains et soudanais. Les grands projets de voies ferrées, tel le Transsaharien, jamais réalisé, viennent étayer ces rêves d'intégration impériale.



CONFRONTATIONS IMPÉRIALES

L'axe britannique du Caire au Cap se heurte au projet français d'un territoire continu de Dakar à Djibouti, projet interrompu à Fachoda en 1898, et vient aussi briser les rêves transcontinentaux allemands du Cameroun au Tanganyika et portugais de l'Angola au Mozambique.

L’empire en armes

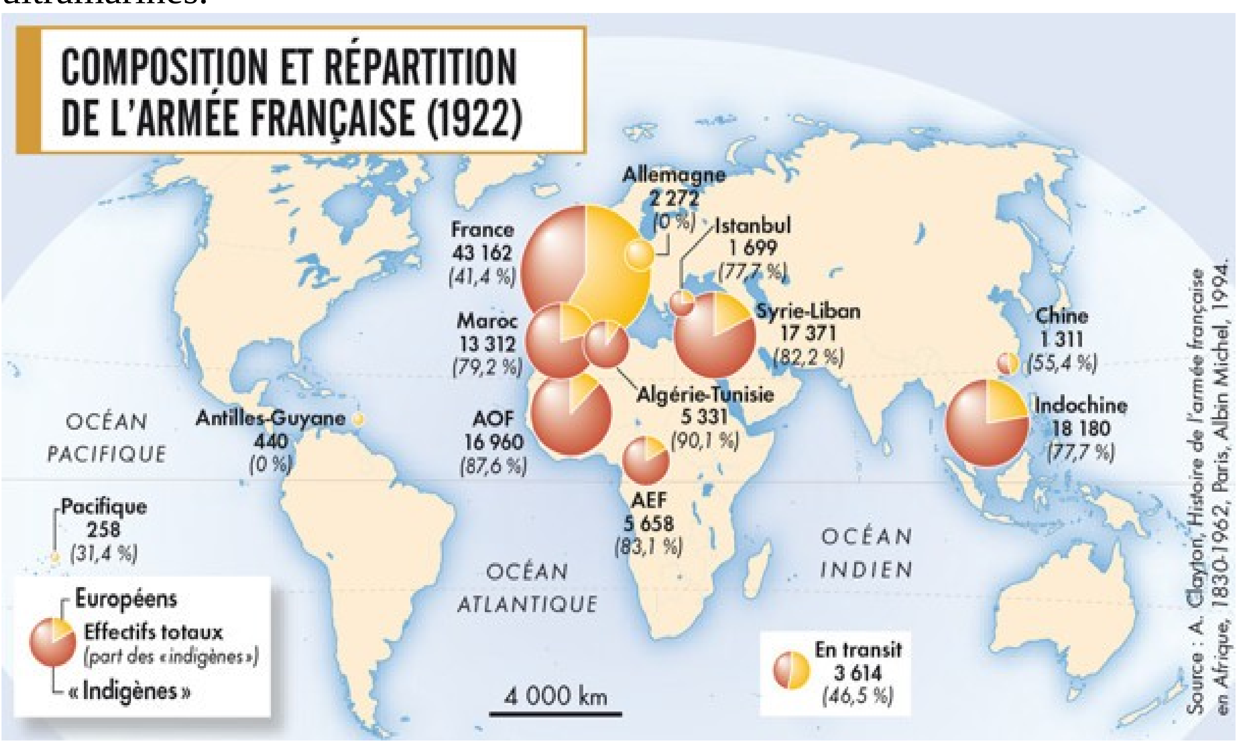
L’emploi de la force militaire est un des principaux instruments de domination. La supériorité des troupes « occidentales » – non sans échec face aux armées autochtones – s’explique notamment par les innovations technologiques dans la marine de guerre (cuirassés et canonnières) et les armes à feu (cartouches métalliques, canons rayés, mitrailleuses). Un réseau planétaire de garnisons et de bases navales jalonne les empires français et britannique. Toutefois cette domination n’aurait été possible sans la mobilisation de millions d’auxiliaires « indigènes » : cipayes, Gurkhas, tabors, goumiers, tirailleurs, spahis, ascaris, Cosaques, *Buffalo Soldiers*, etc.

TROUPES COLONIALES ET « FORCES INDIGÈNES »

Les militaires jouent un rôle déterminant dans les conquêtes coloniales, les « pacifications » et le maintien de l’ordre. Ils alimentent dans les métropoles un imaginaire forgé autour de faits d’armes construits en mythes par la plume d’habiles publicistes ou de romanciers. Mais les troupes projetées outre-mer ne sont pas une nouveauté du XIXe siècle. Dès le XVIIe siècle, les maladies et les fièvres étant les pires maux du soldat européen, nombre de pays (Angleterre, France, Hollande, Espagne et Portugal) acquièrent de solides expériences dans la levée de troupes autochtones. Dès 1750, Dupleix lève des troupes indiennes, les premiers cipayes que les Britanniques emploient sur presque tous leurs fronts impériaux, que ce soit en Chine, en Afghanistan ou contre les troupes germano-africaines de l’Afrique-Orientale. Rares sont les colonies (Afrique du Sud-Ouest) qui ne sont pas dotées de troupes autochtones qui servent autant aux « pacifications » qu’au maintien de l’ordre et à la défense des colonies : troupes tagales aux Philippines ; Armée royale néerlando-indienne (KNIL), dont les effectifs sont supérieurs à ceux de l’armée métropolitaine ; les troupes de Marine portugaises, les *ultramar*, sont renforcées sur place par les unités locales. Il en va de même de la « force publique » de l’État libre du Congo léopoldien ou des ascaris de l’Afrique-Orientale allemande qui, en 1914, s’opposent en Afrique aux troupes anglo-indiennes. Les progrès de l’hygiène, de la vaccination et la découverte de la quinine permettent de faire chuter de moitié entre 1830 et

1914 le taux de mortalité des troupes métropolitaines. Elles peuvent, dès lors, dans la crainte d'une éventuelle rébellion, servir de contrepoids aux régiments auxiliaires. Leur présence est autant dissuasive à l'extérieur qu'à l'intérieur des colonies. Pour nombre de ces hommes les campagnes outre-mer sont un accélérateur de carrière, tant pour les officiers que pour les troupiers qui trouvent là un moyen réel de promotion sociale dans des sociétés hiérarchisées.

Les « coloniaux » jouent aussi un rôle non négligeable dans les armées métropolitaines qu'ils sont amenés à commander lors des deux grands conflits mondiaux, introduisant dans leurs pays à la fois des méthodes de gestion des troupes et des tactiques nouvelles, fruits de leurs expériences ultramarines.



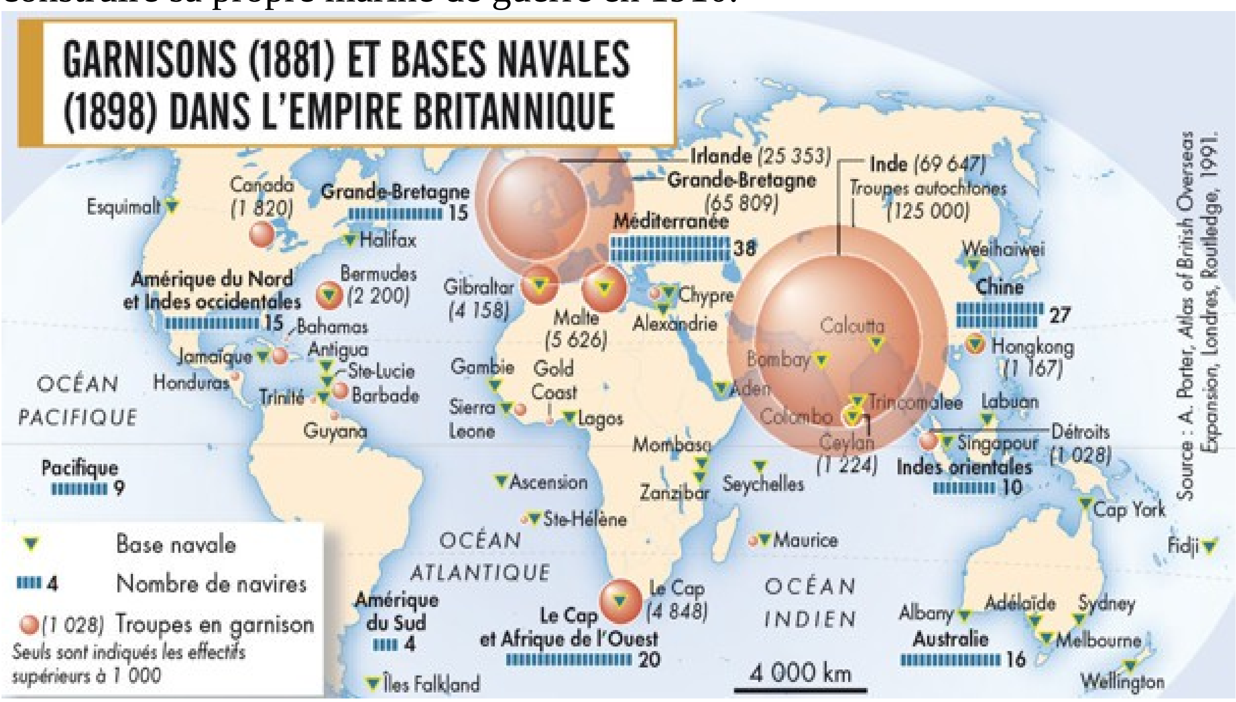
...

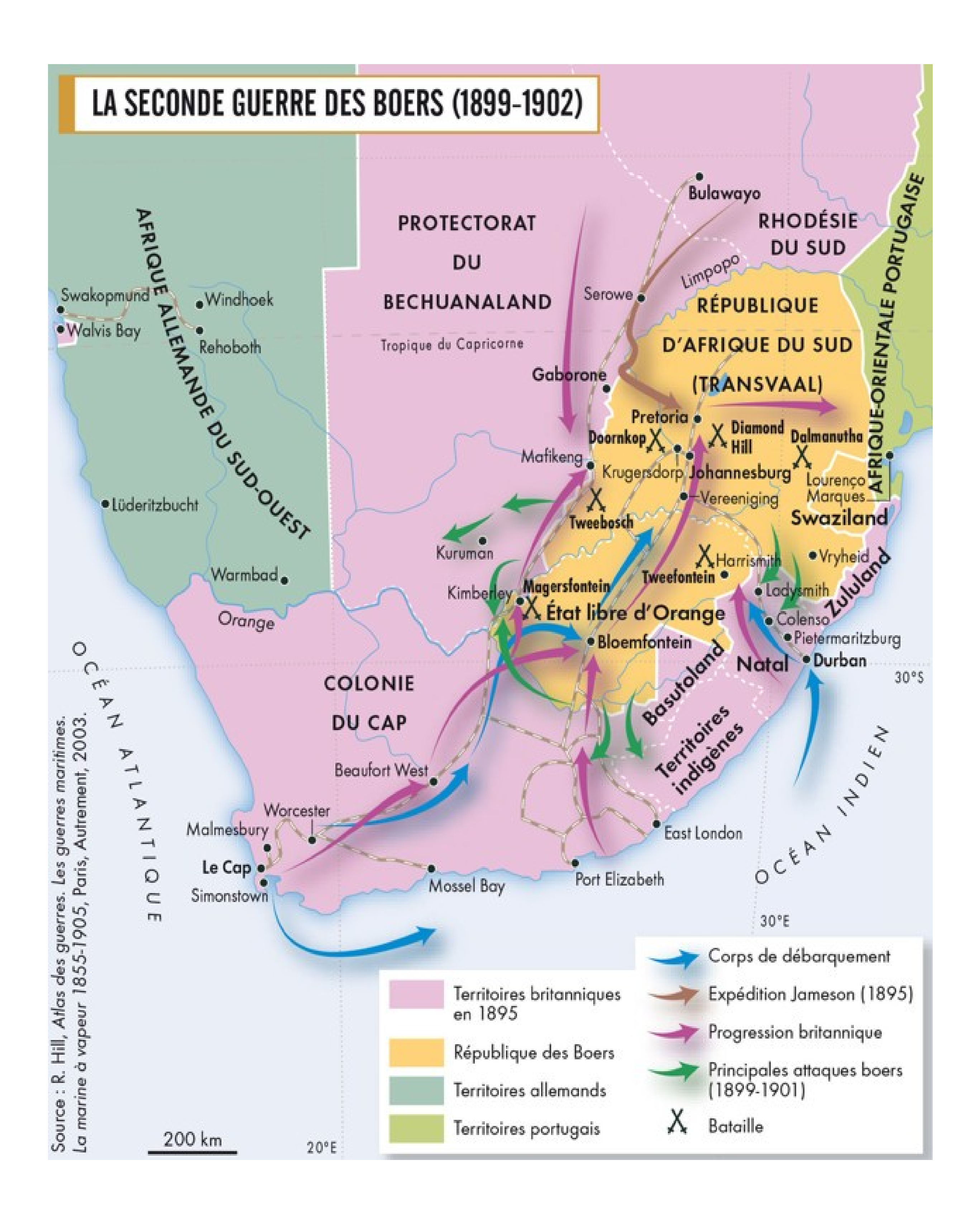
LA ROYAL NAVY ET LA « DÉFENSE IMPÉRIALE » BRITANNIQUE

Au XIX[e] siècle, l'expansion de la Grande-Bretagne s'est en grande partie fondée sur sa capacité à contrôler les principales routes maritimes du globe.

La Royal Navy, qui bénéficie d'une nette supériorité quantitative, traque les bateaux négriers, lutte contre les pirates des mers de Chine et des Caraïbes et permet à la Grande-Bretagne de recouvrer des créances auprès des États latino-américains. La marine constitue un élément fondamental de l'identité britannique, comme en témoigne le culte populaire voué à l'amiral Nelson, auquel sont consacrés de nombreux monuments dans l'empire.

À partir des années 1880, cette domination navale britannique est remise en question par la montée en puissance des marines de guerre française, russe puis allemande et états-unienne. La Grande-Bretagne réaffirme sa doctrine stratégique en instaurant, en 1889, le principe du *Two Power Standard* selon lequel la Royal Navy doit être au moins aussi puissante que ses deux principales rivales. Les Britanniques réinvestissent alors massivement dans leur flotte et lancent en 1906 le fameux *Dreadnought*, cuirassé doté de puissantes turbines à vapeur, rapidement copié par ses concurrents. Toutefois, la Grande-Bretagne est progressivement contrainte d'abandonner les mers lointaines et de s'appuyer sur de nouveaux alliés comme le Japon en 1902. Les *dominions* se sentent alors menacés et le Canada entreprend de construire sa propre marine de guerre en 1910.




LA SECONDE GUERRE DES BOERS (1899-1902)
PROTECTORAT DU BECHUANALAND
RHODÉSIE DU SUD
AFRIQUE ALLEMANDE DU SUD-OUEST
AFRIQUE-ORIENTALE PORTUGAISE
RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD (TRANSVAAL)
État libre d'Orange
COLONIE DU CAP
Swaziland
Zululand
Natal
Basutoland
Territoires indigènes
Bulawayo
Serowe
Limpopo
Gaborone
Tropique du Capricorne
Swakopmund
Windhoek
Walvis Bay
Rehoboth
Lüderitzbucht
Warmbad
Orange
Pretoria
Doornkop
Diamond Hill
Dalmanutha
Mafikeng
Krugersdorp
Johannesburg
Lourenço Marques
Vereeniging
Tweebosch
Kuruman
Harrismith
Vryheid
Tweefontein
Ladysmith
Kimberley
Magersfontein
Colenso
Pietermaritzburg
Bloemfontein
Durban
30°S
Beaufort West
Worcester
Malmesbury
Le Cap
Simonstown
Mossel Bay
Port Elizabeth
East London
30°E
20°E
OCÉAN ATLANTIQUE
OCÉAN INDIEN
200 km
Source : R. Hill, Atlas des guerres. Les guerres maritimes. La marine à vapeur 1855-1905, Paris, Autrement, 2003.
Territoires britanniques en 1895
République des Boers
Territoires allemands
Territoires portugais
Corps de débarquement
Expédition Jameson (1895)
Progression britannique
Principales attaques boers (1899-1901)
Bataille

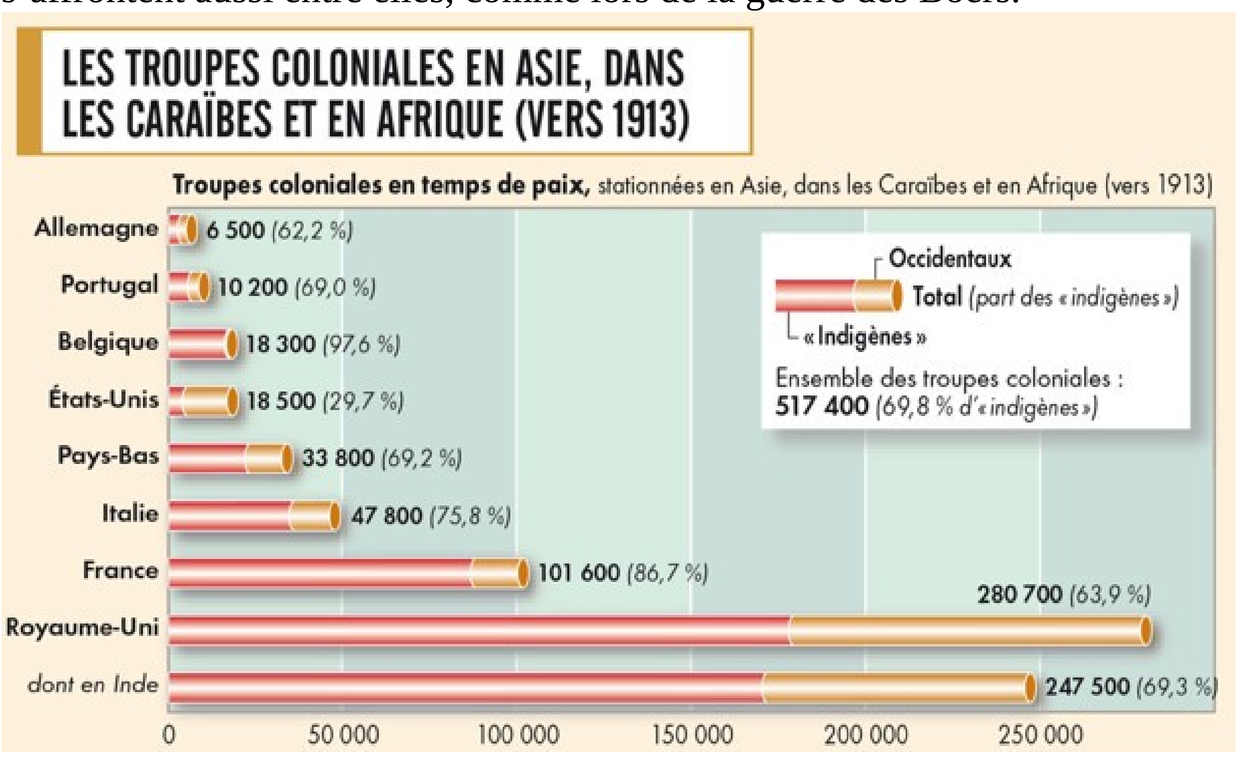
...

ARMÉES AFRICAINES

Jusqu'en 1900 et la création d'une armée coloniale, l'armée d'Afrique française est constituée de corps détachés de l'armée métropolitaine, renforcés par des auxiliaires autochtones volontaires. Les tirailleurs dits sénégalais viennent de toute l'Afrique de l'Ouest. La première compagnie est créée en 1823, le premier bataillon en 1857. Avec Faidherbe, on distingue tirailleurs, spahis, sapeurs, artilleurs et *laptots*.

Ces troupes, réputées plus aguerries et moins coûteuses que des soldats métropolitains, sont déplacées, tels les tirailleurs sénégalais à Madagascar, où un régiment de tirailleurs malgaches est aussi créé en 1895. Le général Mangin défend le recours à la « force noire ». Ces troupes conquièrent et administrent. Les réquisitions de troupes sont craintes, mais s'engager dans l'armée coloniale peut être l'occasion, pour des personnes issues de familles réputées de condition « servile », d'obtenir des promotions et une reconnaissance inaccessibles dans les sociétés d'origine.

Les compagnies à charte possèdent leurs propres troupes, telle la West African Frontier Force, créée en 1897 par F. Lugard ; les officiers sont britanniques et les troupes africaines. Les armées « européennes » s'affrontent aussi entre elles, comme lors de la guerre des Boers.





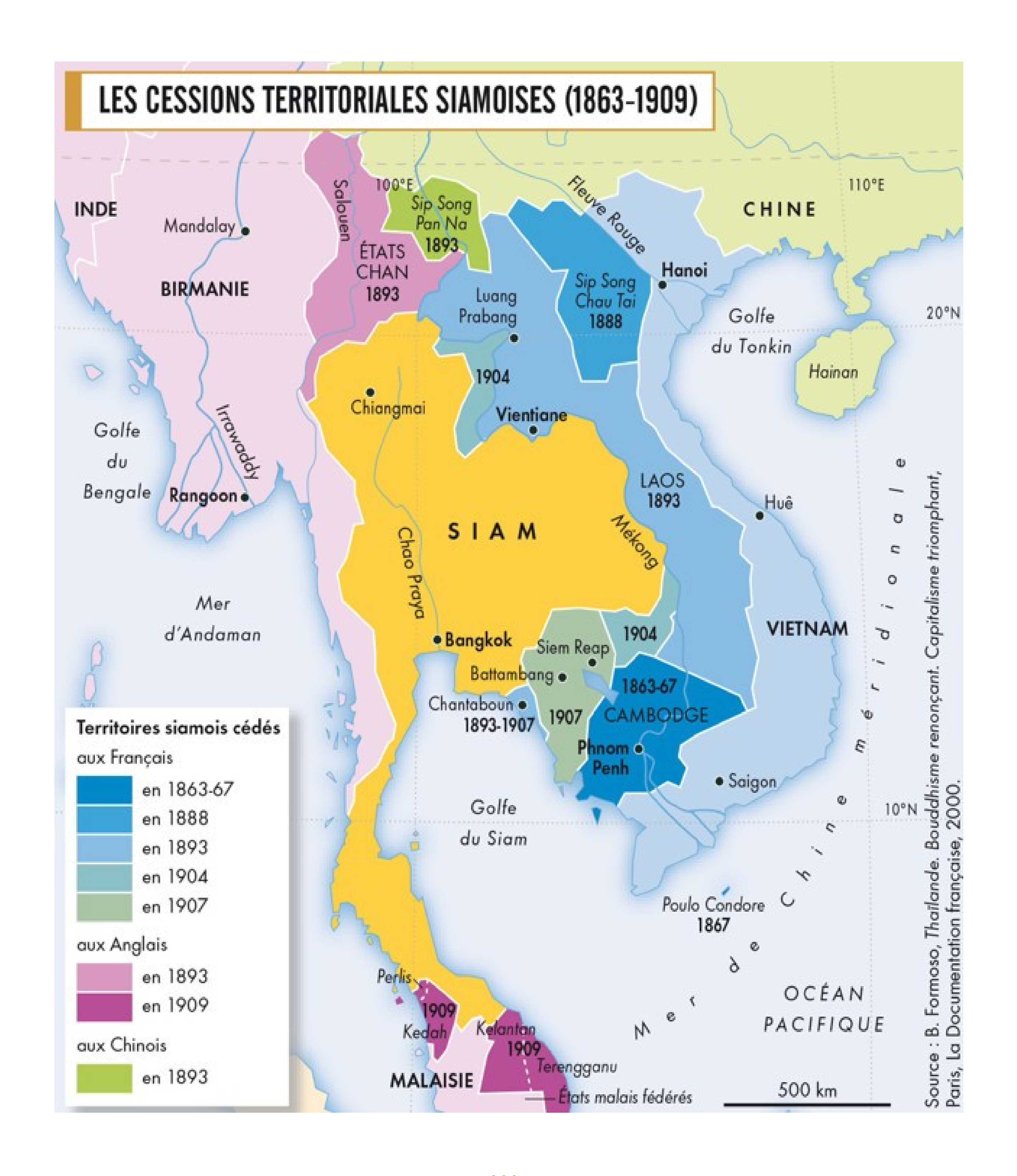
Frontières coloniales

Les frontières coloniales sont souvent présentées comme des transpositions d'un modèle européen, imposé artificiellement par les puissances de tutelle. Elles s'inscrivent pourtant dans une histoire séculaire, recoupant parfois les limites d'États antérieurs ainsi prises en compte. Les tracés, surtout lorsqu'ils sont rectilignes, morcellent des peuples ou des États entre différents territoires coloniaux ou empires. Sur le terrain cependant, la détermination du tracé de frontières esquissées sur des cartes à une échelle impériale demande un travail intense d'enquête des puissances coloniales, afin de tirer au mieux parti des situations locales.

TRACER DES FRONTIÈRES

Dans le contexte de forte compétition internationale des années 1880, la question de la délimitation des frontières coloniales constitue une préoccupation majeure des puissances européennes. Elles se réunissent à la conférence de Berlin en 1884-1885 afin de discuter des nombreuses revendications territoriales en Afrique de l'Ouest. De nombreux traités sont ensuite rédigés dans des termes généraux par des Européens qui connaissent très mal les réalités géographiques des territoires concernés.

En principe, les Européens entendent tracer des frontières qui correspondent aux cours des rivières et à l'orientation des chaînes montagneuses. Toutefois, en l'absence de fleuve et de relief, les membres des commissions de délimitation sont souvent contraints de fixer des limites en fonction de la longitude et de la latitude. Ainsi, 44 % des frontières africaines se fondent sur les méridiens, 30 % relèvent de calculs mathématiques (arcs et courbes), tandis que les conditions géographiques n'auraient une influence déterminante que pour un quart des frontières. Cependant, la plupart du temps, ces frontières arbitraires sont modifiées par la prise en compte des limites tracées par les autochtones ou par les autres puissances – après la Première Guerre mondiale, la frontière entre la Gold Coast et le Togo, fixée originellement par les Britanniques et les Allemands, est ainsi révisée par la France.



...

LE SIAM : GÉOSTRATÉGIE D'UN « ÉTAT TAMPON »

Entre 1858 et 1896, Paris et Londres cherchent à atteindre le marché chinois par les principaux fleuves de la péninsule indochinoise.
Si le Siam reste le seul État indépendant, ce royaume thaï a tout de même perdu près de 50 % de son territoire, le contrôle sur le Cambodge et sur les principautés lao intégrées à l'Indochine française.
Les Shan (Grands Tai) sont dotés, en 1893, d'États semi-indépendants tributaires de la Couronne britannique et rattachés en 1906 à la province birmane du British Raj.
Naguère eux aussi tributaires de Bangkok, les sultanats jawi (Perlis, Kedah, Kelantan et Terengganu) sont intégrés en 1909 à la British Malaya, à laquelle est adjoint, en 1914, le sultanat indépendant de Johore afin de former les États malais non fédérés.



UN DOMINION FÉDÉRAL SUR LES RAILS

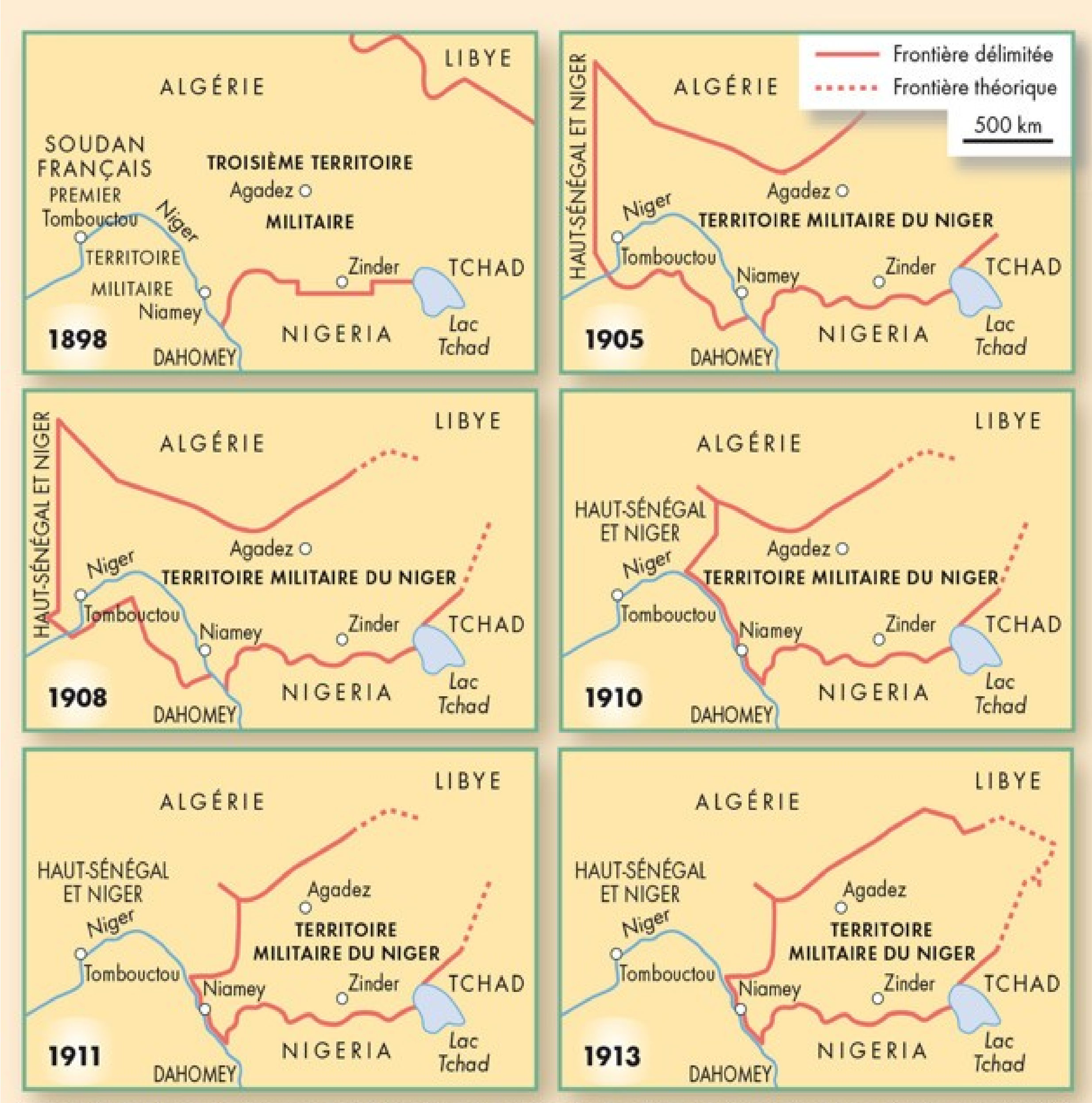
Québec francophone et Ontario anglophone sont créés en 1840 ; s'y ajoutent la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick en 1867. La construction du chemin de fer, vecteur de migration et d'activité économique, soutient l'expansion vers l'ouest. Les territoires rachetés à la Compagnie de la baie de l'Hudson forment en 1870 le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest puis, en 1905, le Saskatchewan et l'Alberta. En 1871, le Canada s'étend jusqu'au Pacifique.

...

LES FRONTIÈRES EN AFRIQUE

La construction progressive et les variations du tracé des frontières du Niger sont significatives d'une situation plus générale en Afrique coloniale. Ces frontières sont-elles surimposées, indifférentes aux réalités politiques et sociales autochtones ? Il est possible de montrer que les frontières sont avant tout des constructions humaines issues de processus complexes. Qu'une frontière soit imposée ou non, les groupes sociaux concernés ne restent pas inertes : ils « produisent » leur territoire et se l'approprient. Abornée ou non, une frontière constitue une ligne ou une zone qui limite l'exercice d'une souveraineté politique. Elle est aussi facteur de différenciation entre espaces coloniaux – telles les colonies voisines du Niger en AOF, liées par des relations économiques et des flux de population dans une même fédération – ou impériaux – interface avec le Nigeria britannique. Dès les premières opérations de tracé des frontières, les débats ont été vifs, renouvelés dans l'entre-deux-guerres – les colonisateurs dénonçant le fait que ces frontières ne respectaient pas les limites ethniques –, ainsi qu'au moment des indépendances. En 1964, la conférence de l'OUA déclare cependant intangibles les frontières héritées de la colonisation. Elles ont été de fait appropriées par les sociétés et ont participé à la production d'espaces nationaux.

L'ÉTABLISSEMENT DES FRONTIÈRES DU NIGER (1898-1913)



Source : C. Lefèbvre, *Frontières de sable, frontières de papier. Du Soudan central à la république du Niger 1800-1964*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.

Statuts et territoires

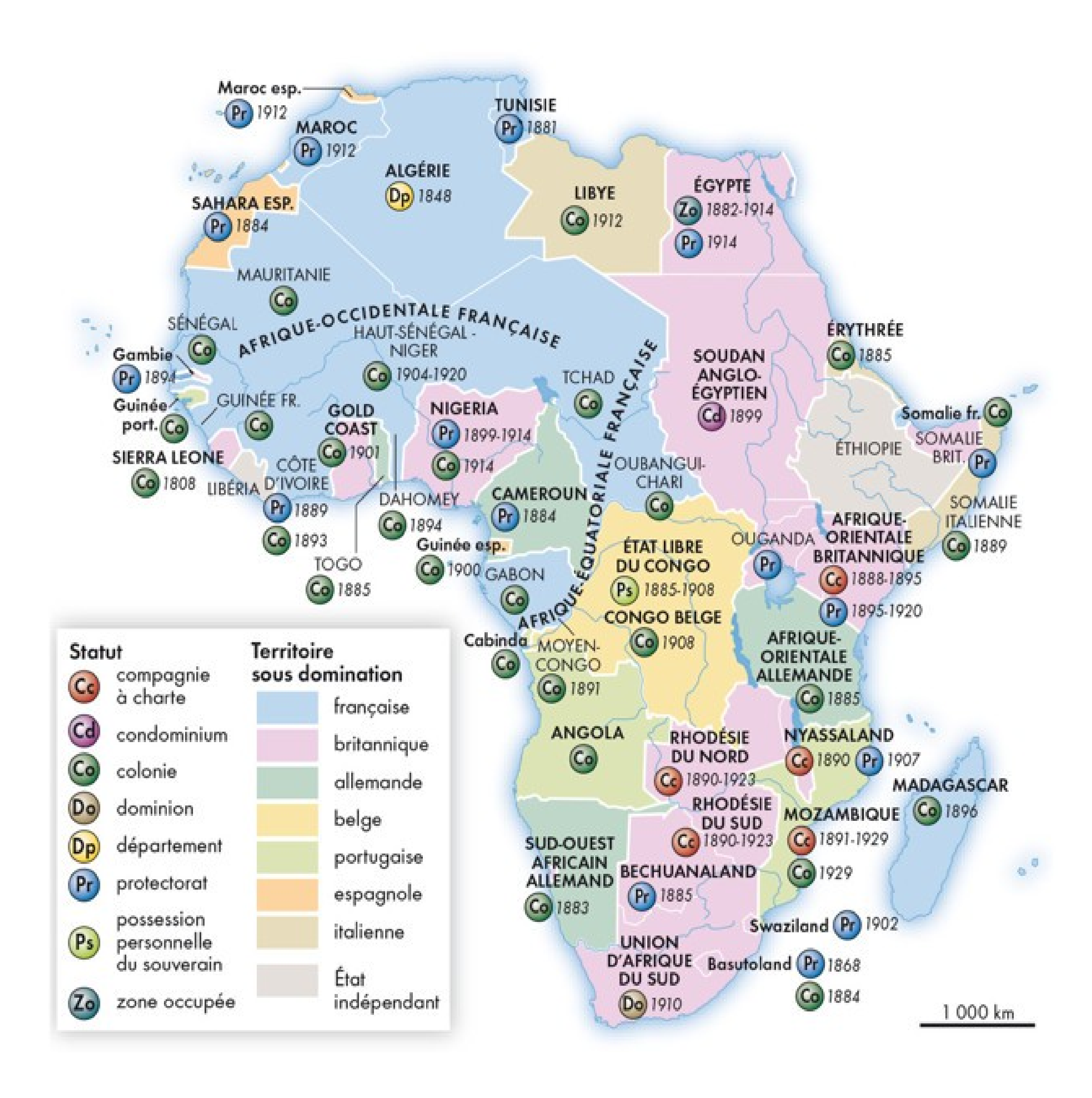
Les empires coloniaux contemporains se définissent par la diversité des territoires qui les composent et se caractérisent par une multitude de statuts administratifs et politiques. Outre les colonies totalement assujetties à la métropole, certains territoires peuvent bénéficier d'une forme d'autonomie partielle lorsque le pouvoir est exercé par les élites locales européennes (dominion) ou autochtones (protectorat). À côté de la « colonisation d'État » réapparaissent d'anciennes formes d'appropriation des territoires à l'instar des compagnies à charte et des conquêtes personnelles.

LA DIVERSITÉ DES STATUTS ADMINISTRATIFS DES TERRITOIRES IMPÉRIAUX

Les empires coloniaux sont caractérisés par la diversité de leurs territoires et l'hétérogénéité de leurs modes d'administration. Ces derniers ont été empiriquement élaborés par les colonisateurs en fonction de leurs perceptions des enjeux géopolitiques, du rapport de force démographique et des ressources économiques de chaque territoire. Ainsi, au début des années 1920, l'Empire britannique est constitué d'une centaine d'entités politiques de statuts différents : *dominions* comme le Canada, colonies de la Couronne telles les Fidji, concessions (Shanghai, Tianjin), protectorats à l'image de Zanzibar, territoires administrés par des compagnies à charte comme le nord de Bornéo, condominiums telles les Nouvelles-Hébrides ou encore mandats à l'instar de l'Irak. Certains territoires conservent un statut militaire, de marche impériale, le temps d'achever la « pacification ».

Cette diversité administrative existe aussi dans de nombreux empires, français, russe ou néerlandais, y compris dans les possessions étasuniennes après 1898 ou dans celles du Japon. Toutefois, à partir des années 1880, dans le monde entier, les puissances coloniales ont tendance à s'appuyer davantage sur les élites autochtones en privilégiant des formes de gouvernement indirect (protectorat), considérées comme moins coûteuses. L'association est le mode de gestion le mieux partagé, ce qui remet en question l'idée de « méthode » coloniale propre à chaque nation.

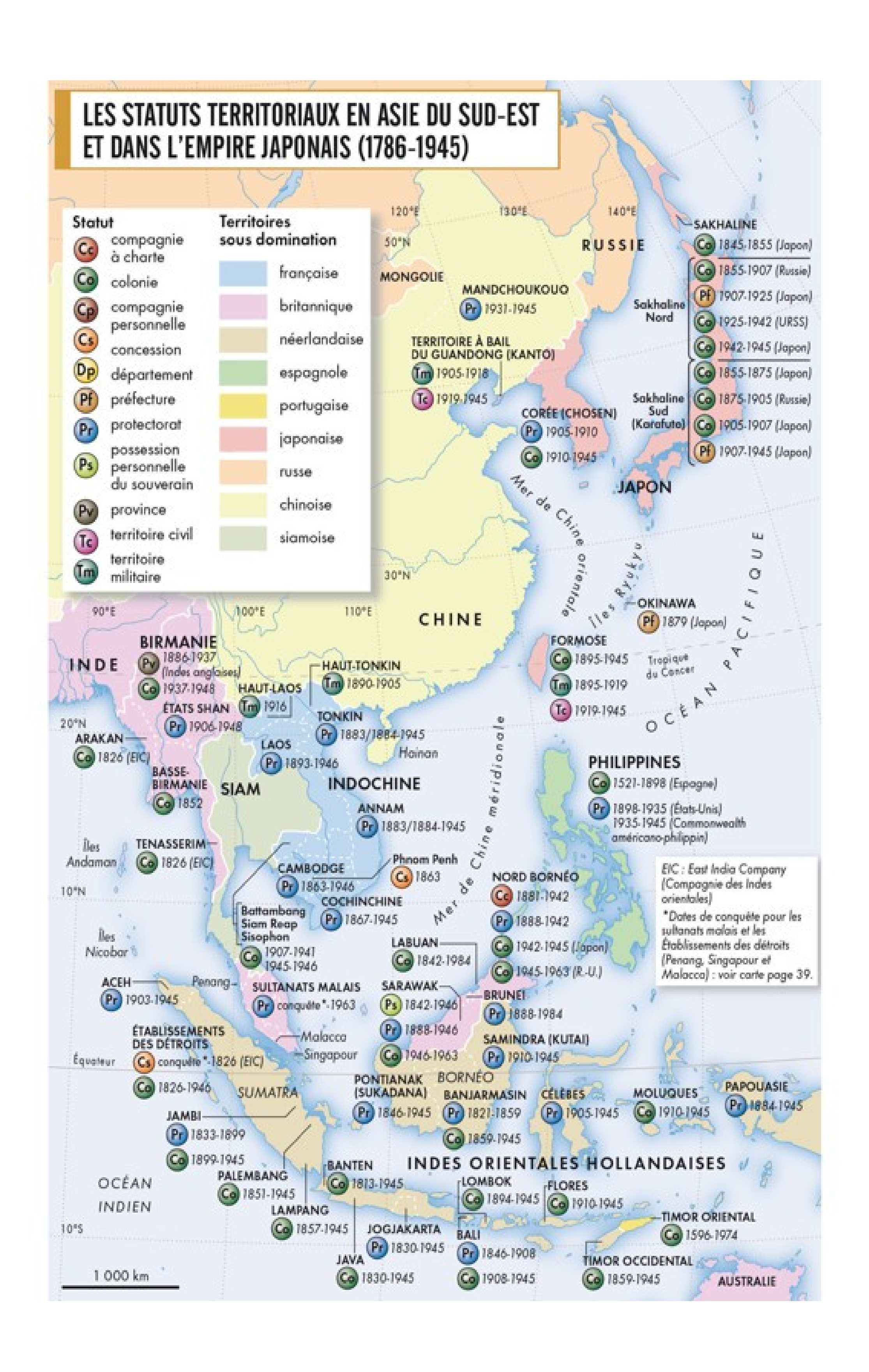
LES STATUTS TERRITORIAUX EN AFRIQUE (FIN XIXe-DÉBUT XXe SIÈCLE)

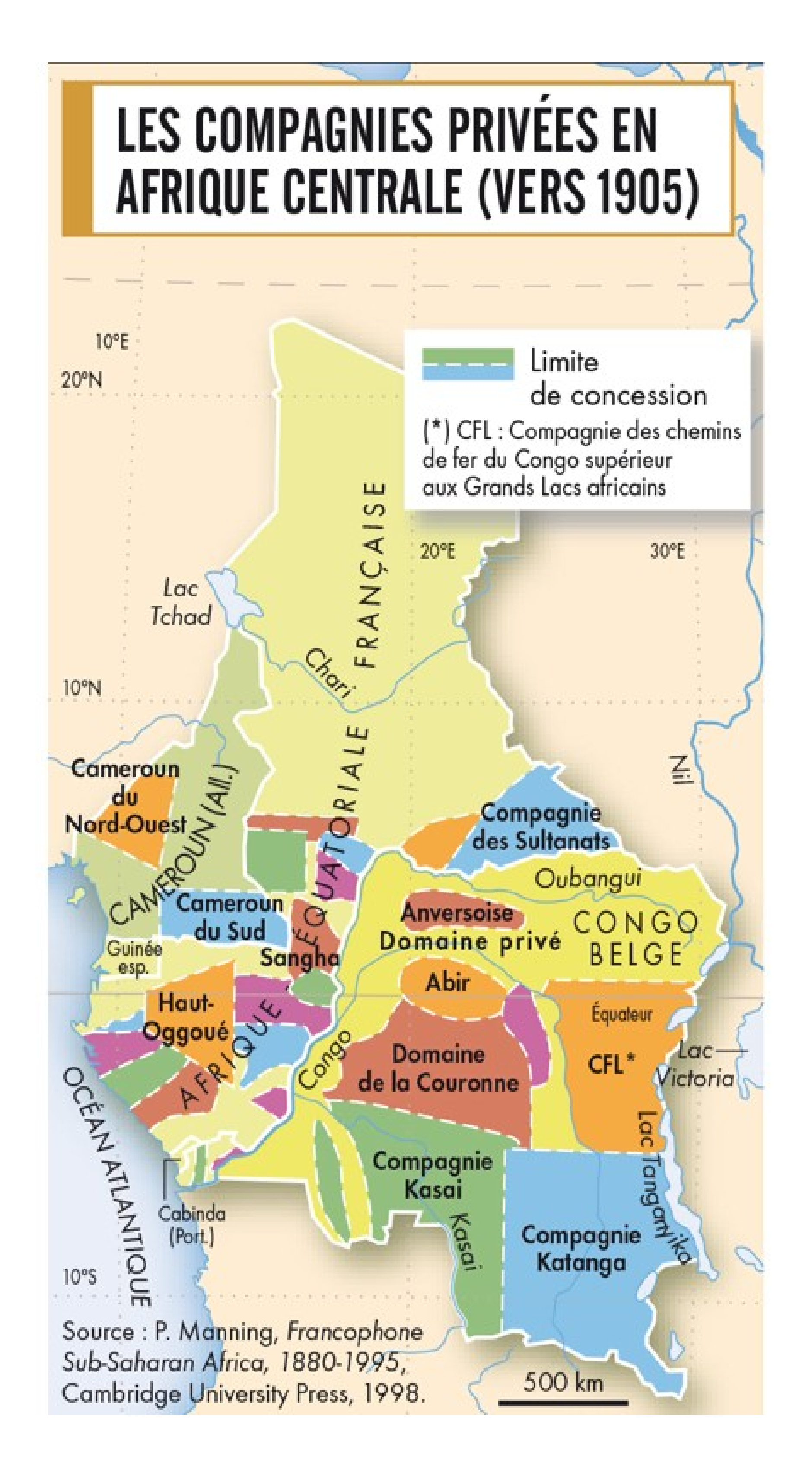


...

DES ROIS EUROPÉENS EN ASIE ? LES AVENTURIERS À LA CONQUÊTE DES COLONIES

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, plusieurs aventuriers européens conquièrent des territoires, notamment en Asie. Ainsi John Clunies-Ross, capitaine de marine écossais, prend les îles Cocos à l'ouest de Sumatra et se pare du titre de roi en 1826. Annexées par le Royaume-Uni en 1857, elles demeurent possession personnelle de ses héritiers jusqu'en 1978. À Bornéo, le sultan de Brunei intronise rajah du Sarawak un Anglais, James Brooke, qui se retourne contre lui. Le Sarawak devient un protectorat britannique en 1888, mais reste jusqu'en 1946 la propriété des héritiers de Brooke. Il inspire Kipling (*L'homme qui voulut être roi*, 1888) et Conrad (*Lord Jim*). La plupart de ces tentatives sont de courte durée : Marie-Charles David de Mayrena, ancien officier français, s'autoproclame, en 1888, roi des Sedang en pays d'Annam, sous le nom de Marie Ier, pour quelques mois avant que les autorités coloniales n'accaparent « son » domaine.


LES STATUTS TERRITORIAUX EN ASIE DU SUD-EST ET DANS L'EMPIRE JAPONAIS (1786-1945)
Statut
Cc compagnie à charte
Co colonie
Cp compagnie personnelle
Cs concession
Dp département
Pf préfecture
Pr protectorat
Ps possession personnelle du souverain
Pv province
Tc territoire civil
Tm territoire militaire
Territoires sous domination
française
britannique
néerlandaise
espagnole
portugaise
japonaise
russe
chinoise
siamoise
RUSSIE
MONGOLIE
MANDCHOUKOUO Pr 1931-1945
TERRITOIRE À BAIL DU GUANDONG (KANTO) Tm 1905-1918 Tc 1919-1945
CORÉE (CHOSEN) Pr 1905-1910 Co 1910-1945
SAKHALINE Co 1845-1855 (Japon)
Sakhaline Nord Co 1855-1907 (Russie) Pf 1907-1925 (Japon) Co 1925-1942 (URSS) Co 1942-1945 (Japon)
Sakhaline Sud (Karafuto) Co 1855-1875 (Japon) Co 1875-1905 (Russie) Co 1905-1907 (Japon) Pf 1907-1945 (Japon)
JAPON
Mer de Chine orientale
Îles Ryukyu
OKINAWA Pf 1879 (Japon)
OCÉAN PACIFIQUE
CHINE
FORMOSE Co 1895-1945 Tm 1895-1919 Tc 1919-1945
Tropique du Cancer
INDE
BIRMANIE Pv 1886-1937 (Indes anglaises) Co 1937-1948
HAUT-TONKIN Tm 1890-1905
HAUT-LAOS Tm 1916
ÉTATS SHAN Pr 1906-1948
TONKIN Pr 1883/1884-1945
Hainan
ARAKAN Co 1826 (EIC)
LAOS Pr 1893-1946
BASSE-BIRMANIE Co 1852
SIAM
INDOCHINE
ANNAM Pr 1883/1884-1945
PHILIPPINES Co 1521-1898 (Espagne) Pr 1898-1935 (États-Unis) 1935-1945 (Commonwealth américano-philippin)
Mer de Chine méridionale
TENASSERIM Co 1826 (EIC)
Îles Andaman
CAMBODGE Pr 1863-1946
Phnom Penh Cs 1863
COCHINCHINE Pr 1867-1945
Battambang Siam Reap Sisophon Co 1907-1941 1945-1946
NORD BORNÉO Cc 1881-1942 Pr 1888-1942 Co 1942-1945 (Japon) Co 1945-1963 (R.-U.)
EIC : East India Company (Compagnie des Indes orientales)
*Dates de conquête pour les sultanats malais et les Établissements des détroits (Penang, Singapour et Malacca) : voir carte page 39.
Îles Nicobar
LABUAN Co 1842-1984
ACEH Pr 1903-1945
Penang
SULTANATS MALAIS Pr conquête*-1963
SARAWAK Ps 1842-1946 Pr 1888-1946 Co 1946-1963
BRUNEI Pr 1888-1984
ÉTABLISSEMENTS DES DÉTROITS Cs conquête*-1826 (EIC) Co 1826-1946
Malacca
Singapour
SAMINDRA (KUTAI) Pr 1910-1945
Équateur
SUMATRA
BORNÉO
PONTIANAK (SUKADANA) Pr 1846-1945
BANJARMASIN Pr 1821-1859 Co 1859-1945
CÉLÈBES Pr 1905-1945
MOLUQUES Co 1910-1945
PAPOUASIE Pr 1884-1945
JAMBI Pr 1833-1899 Co 1899-1945
INDES ORIENTALES HOLLANDAISES
PALEMBANG Co 1851-1945
BANTEN Co 1813-1945
LOMBOK Co 1894-1945
FLORES Co 1910-1945
OCÉAN INDIEN
LAMPANG Co 1857-1945
JOGJAKARTA Pr 1830-1945
BALI Pr 1846-1908 Co 1908-1945
TIMOR ORIENTAL Co 1596-1974
JAVA Co 1830-1945
TIMOR OCCIDENTAL Co 1859-1945
AUSTRALIE
1 000 km
120°E 130°E 140°E 50°N 30°N 90°E 100°E 110°E 20°N 10°N 10°S



LES COMPAGNIES PRIVÉES EN AFRIQUE CENTRALE (VERS 1905)
Limite de concession
(*) CFL : Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains
10°E
20°N
20°E
30°E
10°N
10°S
Lac Tchad
Chari
AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE
Nil
Cameroun du Nord-Ouest
CAMEROUN (All.)
Compagnie des Sultanats
Oubangui
Cameroun du Sud
Anversoise
Domaine privé
CONGO BELGE
Guinée esp.
Sangha
Abir
Haut-Oggoué
Équateur
Congo
Domaine de la Couronne
CFL*
Lac Victoria
OCÉAN ATLANTIQUE
Compagnie Kasai
Lac Tanganyika
Cabinda (Port.)
Kasai
Compagnie Katanga
Source : P. Manning, Francophone Sub-Saharan Africa, 1880-1995, Cambridge University Press, 1998.
500 km

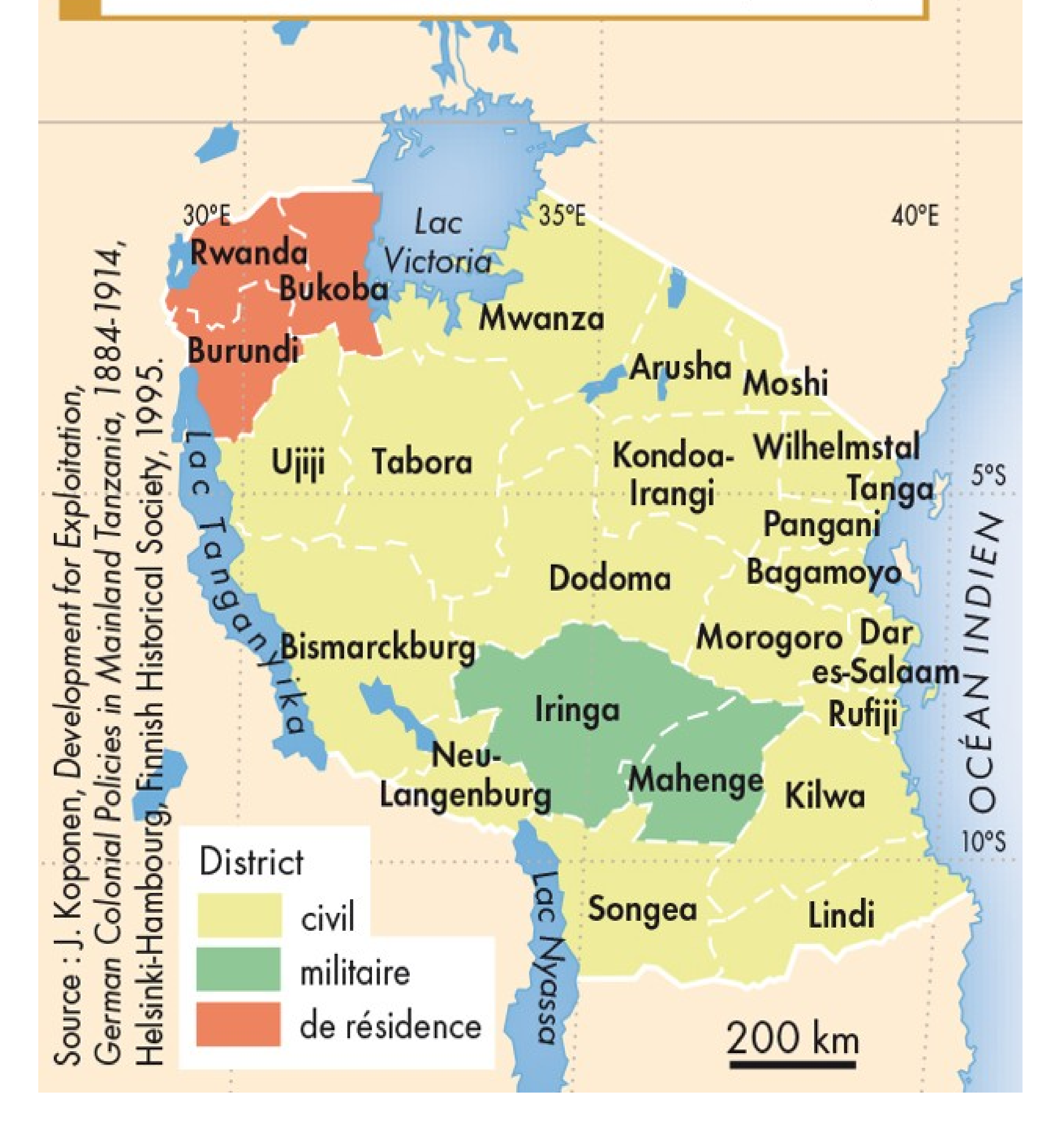
...

LE RENOUVEAU DES COMPAGNIES À CHARTE À LA FIN DU XIXE SIÈCLE

À l'époque moderne, l'expansion coloniale européenne s'est principalement fondée sur le développement des compagnies à charte.

Les États délèguent des droits régaliens (police, justice, fiscalité) à des entreprises privées chargées d'explorer, de coloniser et d'exploiter des territoires ultramarins. La « longue dépression » qui frappe l'Europe à partir de 1873 favorise le renouveau du protectionnisme et des compagnies. Les puissances coloniales européennes fondent alors de nouvelles compagnies à charte qui ont parfois été à l'origine de véritables pays : la British South Africa Company de Cecil J. Rhodes (1889) conquiert puis administre un territoire devenu ensuite la Rhodésie.

Seule la France échappe à ce mouvement de fond. Soucieux de garantir les intérêts de l'État et le libre-échange, ses dirigeants instaurent un régime de concessions qui cède à des entreprises des monopoles d'exploitation et de commerce des produits comme le caoutchouc de la forêt congolaise. À la différence des compagnies dans l'État indépendant du Congo léopoldien, les compagnies concessionnaires n'ont aucun droit de type régalien.



LES DISTRICTS EN AFRIQUE-ORIENTALE ALLEMANDE (1914)
30°E
35°E
40°E
5°S
10°S
Lac Victoria
Lac Tanganyika
Lac Nyassa
OCÉAN INDIEN
Rwanda
Bukoba
Burundi
Mwanza
Arusha
Moshi
Ujiji
Tabora
Kondoa-Irangi
Wilhelmstal
Tanga
Pangani
Dodoma
Bagamoyo
Morogoro
Dar es-Salaam
Bismarckburg
Iringa
Rufiji
Neu-Langenburg
Mahenge
Kilwa
Songea
Lindi
District
civil
militaire
de résidence
200 km
Source : J. Koponen, Development for Exploitation, German Colonial Policies in Mainland Tanzania, 1884-1914, Helsinki-Hambourg, Finnish Historical Society, 1995.



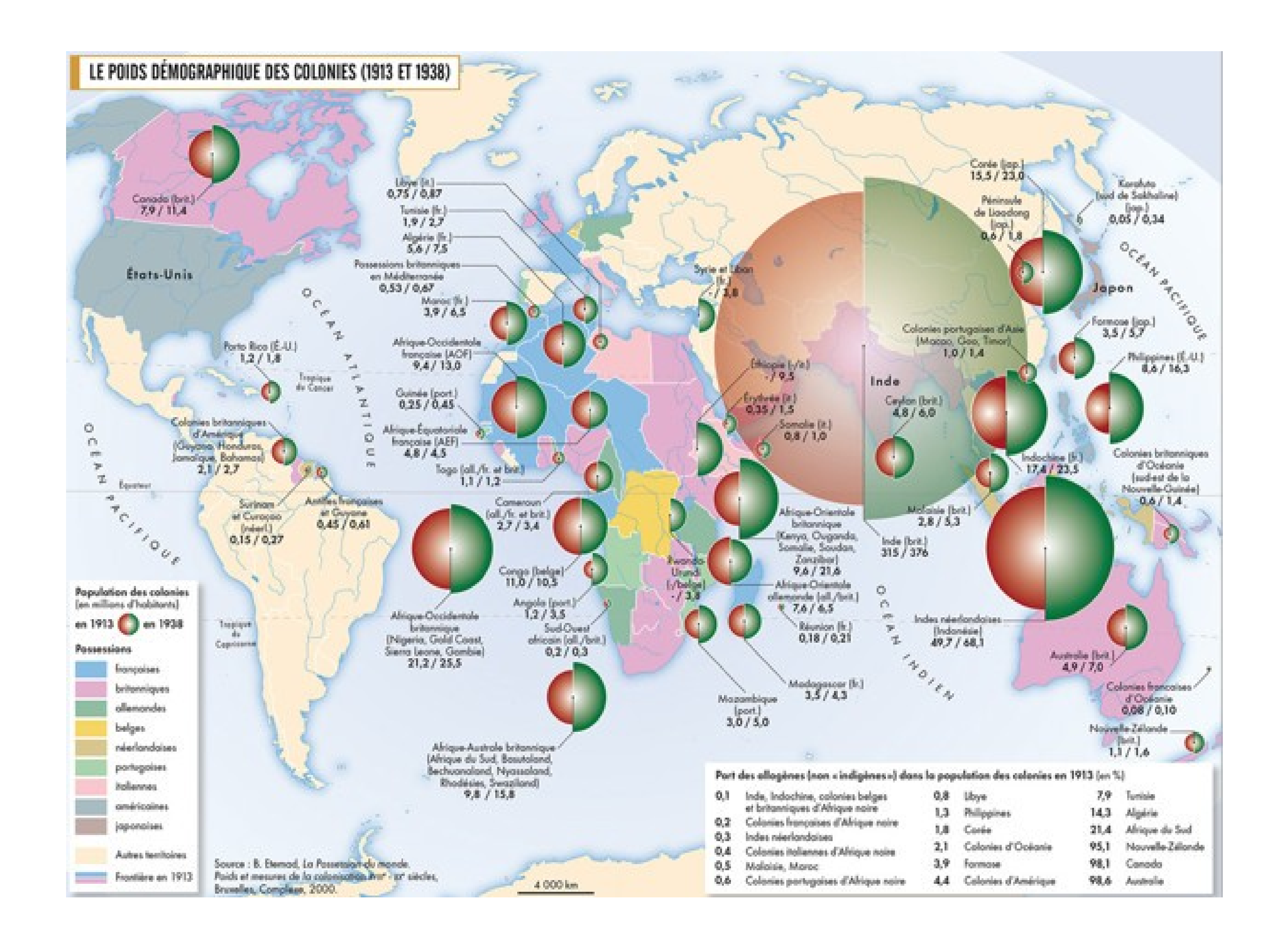
Démographie et peuplement

Au sens premier, la colonisation implique le transfert de populations dans le territoire destiné à être exploité pour le plus grand profit de la métropole ou des métropolitains y ayant migré. Si, à la différence des colonies de peuplement (*dominions* britanniques, Corée, Afrique du Sud-Ouest allemande, Algérie, Nouvelle-Calédonie, etc.), toutes les possessions (colonies, protectorats) ne sont pas toujours destinées à recevoir des colons, toutes connaissent des transferts et/ou des ponctions de populations ainsi qu'une importante transition démographique qui bouleverse les dynamiques et les équilibres des sociétés autochtones.

RICHESSE HUMAINE

Les données démographiques, quels que soient les modes de recensement, comptage et calcul, ne sont pas d'une grande précision. Il est plus juste de parler d'estimations.

L'Empire britannique est de loin le plus peuplé (400 millions en 1914, près d'un quart de la population mondiale), grâce à ses possessions asiatiques (Inde), mais aussi parce que ses colonies africaines possèdent de fortes densités (Nigeria), bien plus importantes qu'en AOF ou en AEF. La croissance de la population est manifeste surtout en Asie, moindre en Afrique. Cette poussée modérée lisse des évolutions heurtées et contrastées. Au Congo, la population décroît à partir de la fin du XIXe siècle, à la suite des exactions et de la surexploitation du travail instaurées par les compagnies concessionnaires. Le rattrapage et la croissance démographique reprennent dans l'entre-deux-guerres, alors que les colonies d'Asie ont, déjà, entamé leur transition démographique.



…

PEUPLER LES COLONIES

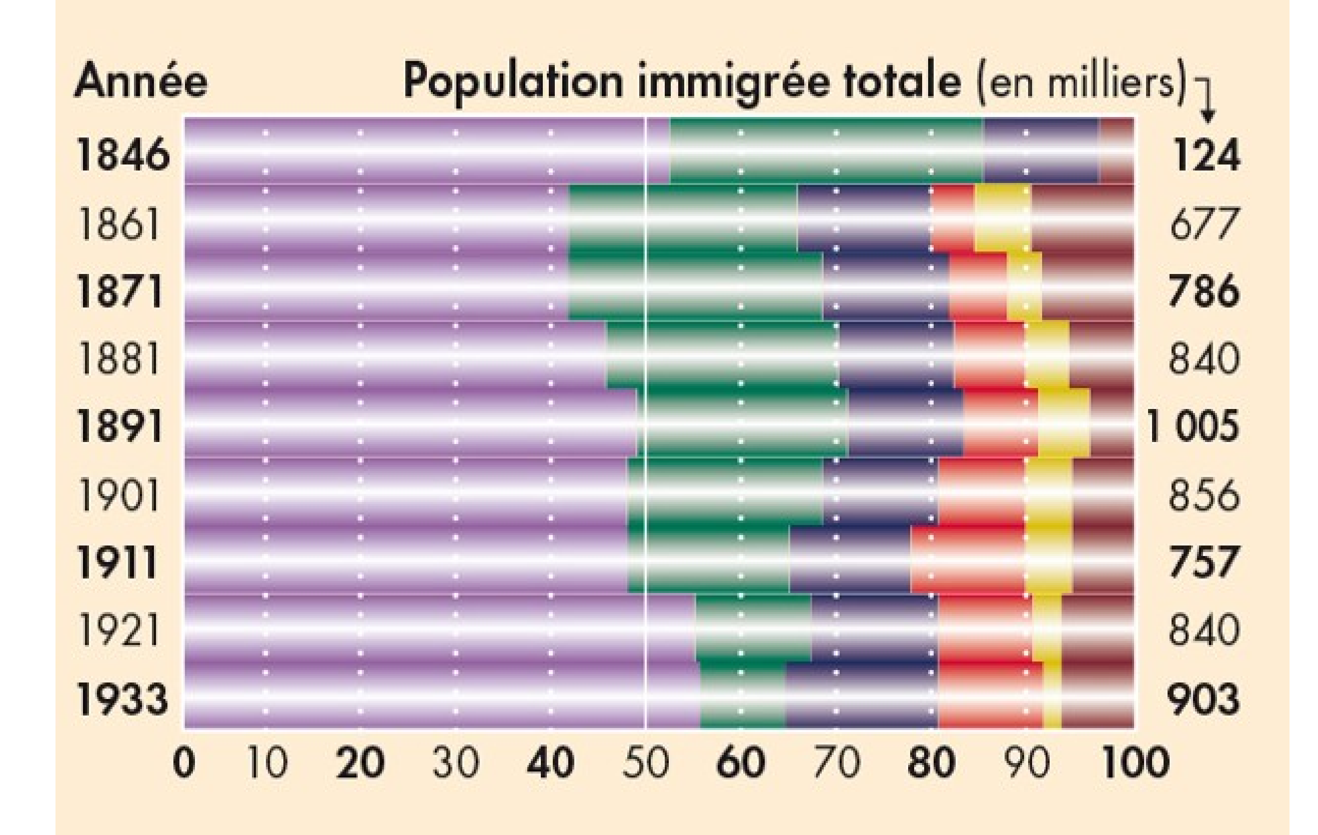
Les mutations agricoles et industrielles de la Grande-Bretagne au XIXe siècle ont poussé des migrants – Irlandais, chassés par la grande famine de 1846-1851, Écossais, etc. – vers de lointains territoires, avec l'espoir d'améliorer leur sort.

L'Amérique est une destination plus proche, mais le gouvernement britannique encourage les migrations vers les antipodes en attribuant des terres.

Les mines d'or d'Australie (1851) stimulent ces migrations qui font souche et développent une identité propre dans les *dominions*. La motivation peut également être religieuse, comme celle de fonder une nouvelle Jérusalem avec la Nouvelle-Zélande (1848).

Les colonies sont aussi des lieux de relégation : bagnards en Australie jusqu’en 1860 ou en Nouvelle-Calédonie.
Dans l’empire français, l’Algérie est une destination privilégiée pour des paysans de régions pauvres (Corse, sud de la France) ou pour des urbains mais sans expérience agricole après la Révolution de 1848 et la Commune de 1870.

L'ORIGINE DES MIGRANTS EN AUSTRALIE (1846-1933)





Source : B. Antheaume, J. Bonnemaison, M. Bruneau, C. Taillard, *Asie du Sud-Est, Océanie*, Saint-Amand, Belin-Reclus, 1995.

...

EXPLOITATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET INFRASTRUCTURES SANITAIRES

La colonisation a eu des impacts contradictoires, exerçant à la fois une ponction sur les forces vives des territoires colonisés et développant parallèlement des éléments d'infrastructures sanitaires, qui constituent un des thèmes privilégiés de la propagande coloniale.

La construction des voies ferrées en Afrique centrale, à Karafuto ou encore à Madagascar, se fait au prix exorbitant de milliers de morts. La pratique répandue du portage ou la récolte du caoutchouc forestier au Congo belge entraînent aussi de nombreux décès par épuisement.

Cependant, le projet des colonisateurs est aussi populationniste (sauf en Inde, où la croissance démographique inquiète dès la fin du XIXe siècle), ne serait-ce que pour garantir une main-d'œuvre suffisante. Selon le ministre des Colonies, Albert Sarraut, il s'agit de « faire du Noir ». L'hygiène et la révolution pastorienne se développent outre-mer (14 instituts Pasteur fondés par les Français) en même temps que dans les métropoles. Si la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas développent des corps médicaux civils, la médecine française est souvent militaire. Des campagnes sont lancées contre de grandes maladies, comme la trypanosomiase (Eugène Jamot).

Les infrastructures restent numériquement limitées et concentrées, mais l'effort sanitaire est une des raisons de l'expansion démographique, de plus en plus manifeste dans l'entre-deux-guerres, grâce à une diminution de la mortalité (surtout dans les zones urbaines ou littorales) et le maintien de taux de natalité encore élevés.

•

L’Empire colonial japonais

L’expansion japonaise représente la seule tentative non occidentale de fondation d’un empire colonial ultramarin. Empire ancien qui a consolidé au cours des siècles son unité dans un monde archipélagique, son essor s’effectue dans le cadre de la poussée occidentale avec l’avènement de l’ère Meiji (1868-1912).

Le « bon élève de l’Occident » cherche, en fait, à laver l’affront des traités inégaux et à prendre le *leadership* de la « modernisation de l’Asie ». Afin d’accéder au rang de grande puissance économique, politique et culturelle, le Japon impérial amorce, au début des années 1890, son expansion coloniale.

LA CONSTITUTION DE L’EMPIRE COLONIAL NIPPON

Le Japon achève son unification territoriale dans le cadre de son archipel à la fin du XIXe siècle, avec l’intégration notamment des provinces d’Hokkaido et du royaume des Ryukyu (Okinawa). Il ne s’agit pas cependant de colonisation à proprement parler, le processus ayant commencé pour ces deux régions tributaires d’Edo dès le XVIIe siècle, ce qui n’exclut pas qu’elles soient pensées encore au XXe siècle en termes de périphérie.

L’empire colonial comprend, lui, un ensemble disparate de territoires, de peuples aux histoires très dissemblables, constitués en glacis défensif autour de l’archipel nippon : Taiwan, le Guangdong (Kantôshû), le sud de Sakhaline (Karafuto), la péninsule coréenne (Chôsen) et la Micronésie (Nan’yo, les « mers du Sud »), puis l’État fantoche du Mandchoukouo (1932).

Bâti sur des paris militaires autant que sur d’habiles négociations diplomatiques entre 1894 et 1912, cet « empire formel » n’exclut pas d’autres formes d’expansion (concessions, zones d’influence). Si le système impérial japonais accorde une grande importance à la centralisation administrative, aux militaires, au développement par l’agriculture et l’industrie, à l’éducation, au contrôle idéologique et à la propagande panasiatique, les disparités dans les modes d’administration des différentes possessions restent longtemps considérables. Une grande latitude est laissée

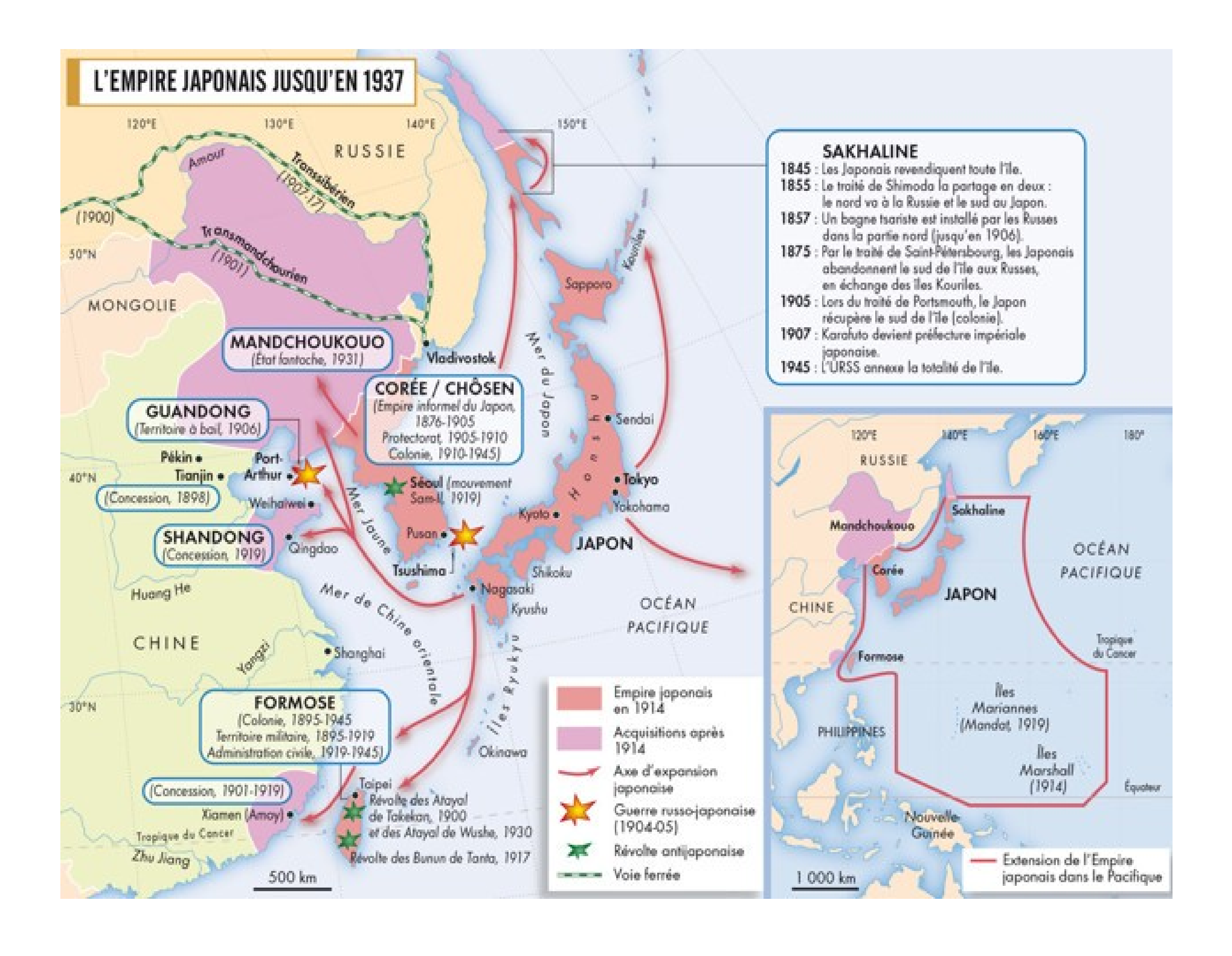
à chaque administration coloniale, et la Constitution de Meiji (1889) est appliquée différemment selon les périodes et les territoires. Si l'île d'Ezo est intégrée en 1869 au territoire national sous le nom de Hokkaido et l'archipel des Ryukyu devient en 1879 le département d'Okinawa, Sakhaline n'est intégrée qu'en 1942. La départementalisation des anciennes périphéries de l'archipel permet de les y intégrer et de proclamer l'existence de la nation japonaise. Les autres périphéries sont autant des glacis protecteurs que des zones en cours d'intégration progressive au monde japonais.

Que ce soit par la modernisation, l'industrialisation et par une violente répression, ce système colonial se nourrit d'ambivalence.

Venus plus tardivement à l'expansion coloniale, les Japonais tentent de réaliser dans leur empire une colonisation modèle, empruntant aux uns et aux autres, tout en maintenant une gestion spécifique à leur culture et à leur propre expérience.



LA PÉNINSULE DU GUANGDONG
CHINE
(MANDCHOURIE)
Furanten
(Pulandian)
Chemin de fer du sud
de la Mandchourie
Baie
Kinshu
Kinshu (Jinzhou)
Dairen (Dalian)
Ryojun (Port-Arthur)
Baie
de Corée
20 km
122°E
Source : R. H. Myers, M. R. Peattie, The Japanese Colonial
Empire 1895-1945, Princeton University Press, 1984.



...

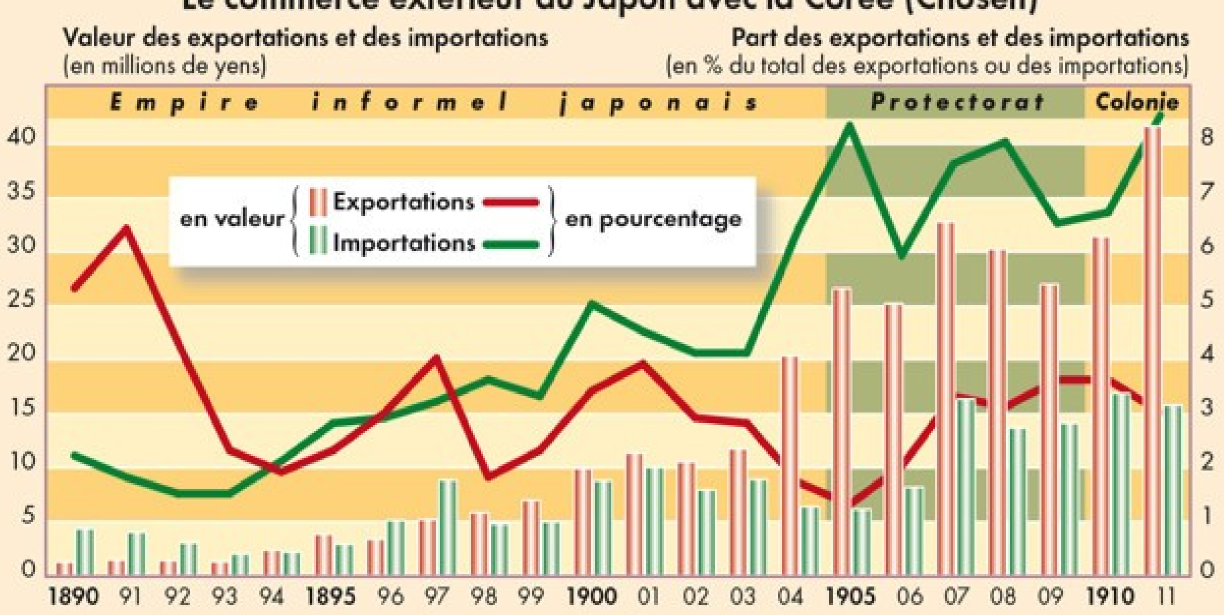
ÉMIGRATION JAPONAISE, ACTIVITÉS ET ENCADREMENT DES COLONIES

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les migrants japonais comme les Européens commencent par émigrer en dehors de leurs colonies, à Hawaii, aux États-Unis, au Brésil et au Pérou. Dans les années 1870, ils colonisent au nord les îles très faiblement peuplées et très froides de Hokkaido et celles densément peuplées subtropicales des Ryukyu. La population japonaise de Karafuto passe de 12 000 personnes en 1906 à 400 000 en 1946.

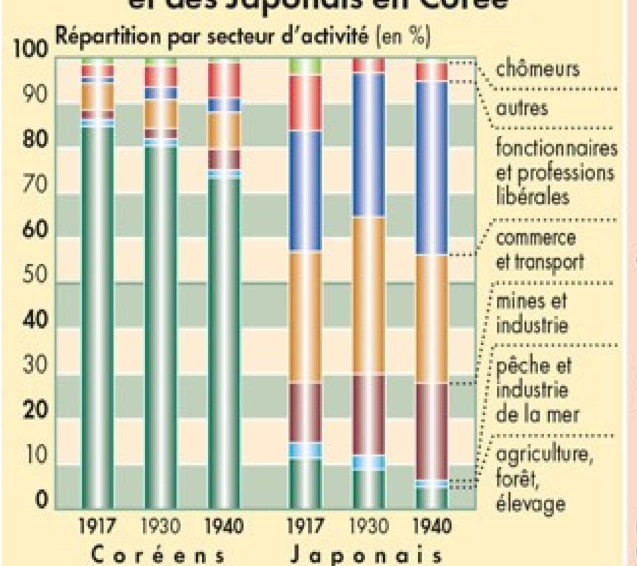
À partir de 1910, l'émigration japonaise se fait principalement à destination de la Corée et Taiwan. Si la plupart des émigrants coloniaux sont des marchands, artisans et commerçants issus des villes métropolitaines, les

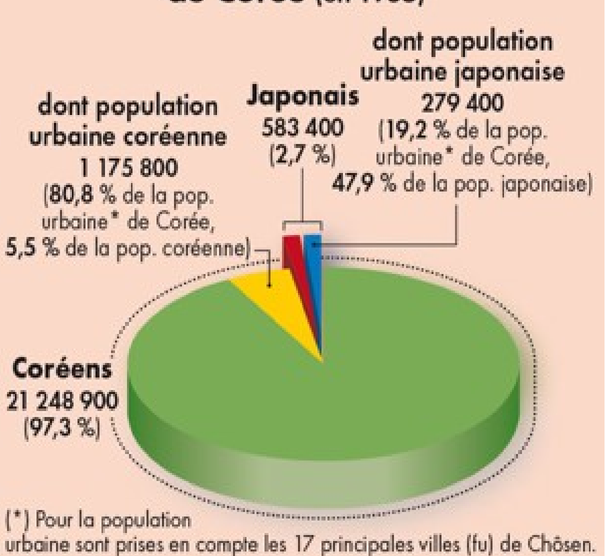
paysans préfèrent s’installer au Pérou, à Hawaii et aux Philippines. À partir de 1931, ce courant migratoire rural s’oriente vers la Manchourie.
Destinées à satisfaire l’économie japonaise, les colonies sont dotées d’outils de production efficaces, et la formation accélérée des élites locales en fait un système très rentable. Elles fournissent autant un débouché industriel qu’un moyen de délocaliser une partie de la production manufacturée, tout en assurant un flux constant de matières premières et en captant la force de travail des populations colonisées, promises à une progressive intégration.
En 1920, 165 000 Japonais résident à Taiwan aux côtés de 3,5 millions de Chinois. En 1925, en Corée, environ 500 000 Japonais vivent parmi 19,5 millions de Coréens. Cette importante émigration autorise des taux d’encadrement administratif très élevés par rapport aux autres empires.
Au milieu des années 1930, la Corée, peuplée de 21 millions d’habitants, est administrée par 250 000 Japonais alors qu’au même moment, les 17 millions de Vietnamiens sont encadrés par moins de 14 000 civils et militaires français. Confronté aux besoins d’une militarisation grandissante et à la dépression des années 1930, le Japon encourage un développement de l’industrie lourde dans le nord de la Corée.

LES RELATIONS CORÉE-JAPON



Source : R. H. Myers, M. R. Peattie, *The Japanese Colonial Empire 1895-1945*, Princeton University Press, 1984.





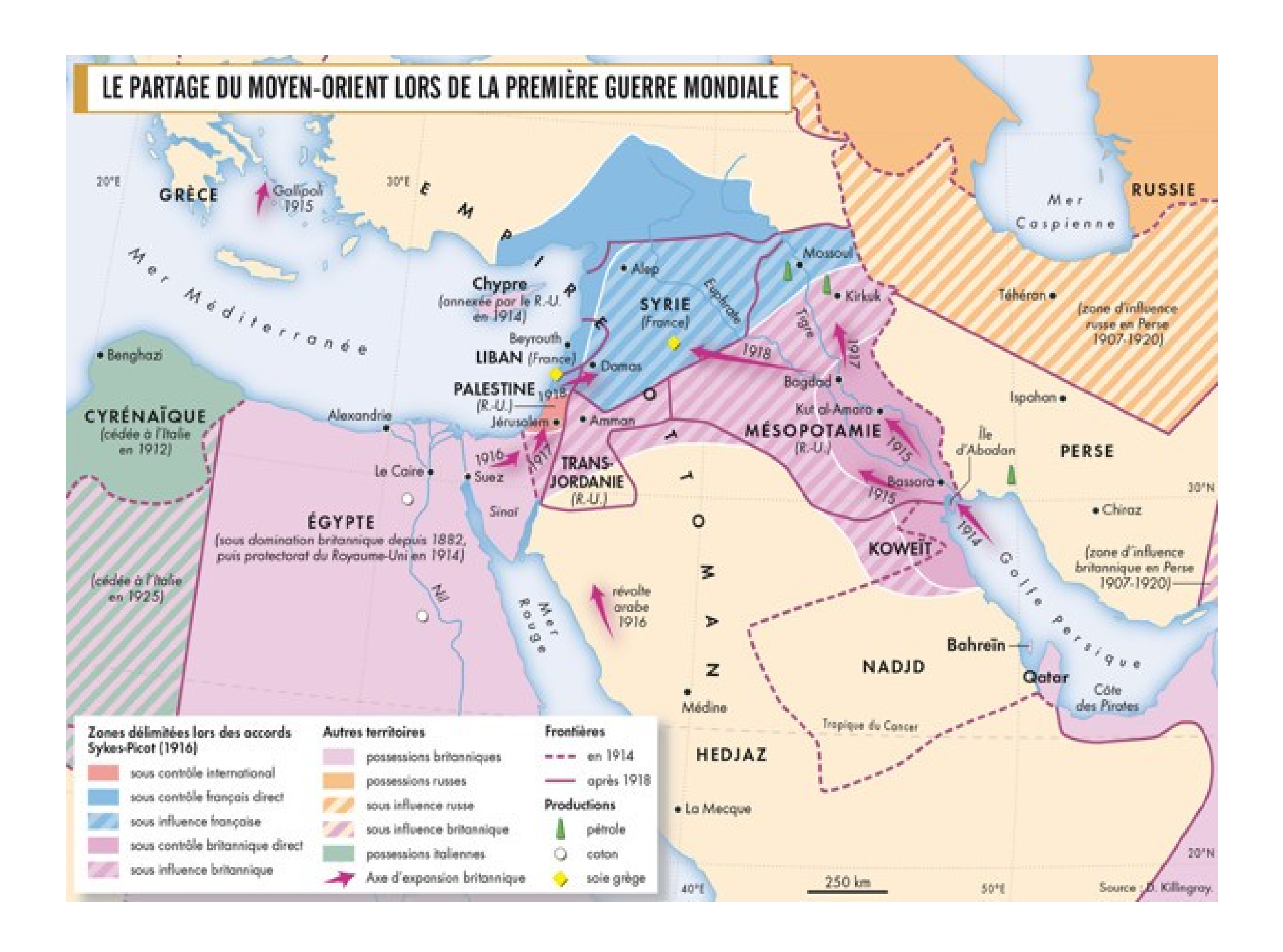
Source : A. Nanta, « La décolonisation japonaise (1945-1949) », *in Démonter les empires coloniaux, Aix-en-Provence, 2010.*

Les empires et la Première Guerre mondiale

La Grande Guerre est le premier grand conflit impérial du XXe siècle, par la diversité des troupes mobilisées et des théâtres d'opération. Des centaines de milliers de soldats des *dominions*, du *Raj* britannique ou des colonies françaises sont transportés sur les terrains d'opération européens, africains, asiatiques et océaniens. Ainsi, l'effort de guerre favorise à la fois un processus d'intégration culturelle impériale et un renouveau des mouvements nationalistes dans les colonies. La fin du conflit se traduit notamment par la disparition des empires allemand, austro-hongrois et ottoman et la création des mandats de la Société des Nations.

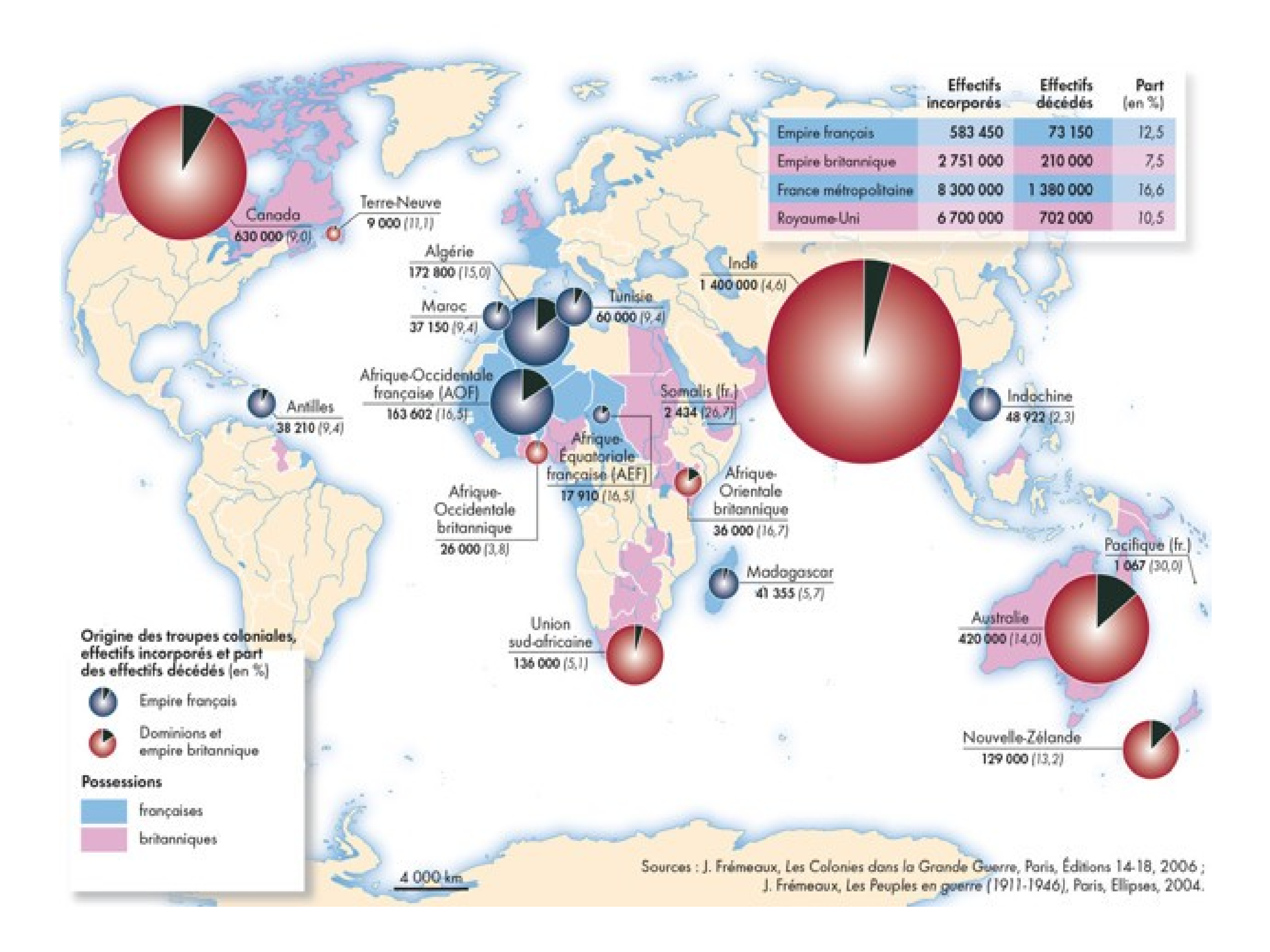
LES EMPIRES EN GUERRE

Les Britanniques attaquent rapidement les colonies allemandes qui apportaient leur soutien à leur marine, menaçant la suprématie et le commerce maritimes britanniques. Les troupes anglaises et françaises prennent le Togo et le Cameroun en 1916, et l'Afrique du Sud attaque le Sud-Ouest africain. En Afrique-Orientale, les Allemands ne se rendent qu'en 1918. Les colonisés sont aussi mobilisés pour combattre en Europe, malgré les réticences des Britanniques. Dès 1911, le colonel Mangin fait l'apologie de la « force noire » alors que Pennequin soutient l'idée de la « force jaune ». Le recrutement de troupes africaines obtient le soutien des élites africaines, comme Blaise Diagne, avec la perspective d'obtenir des droits politiques pour ces mobilisés. La participation des tirailleurs sénégalais à la guerre alimente tous les stéréotypes : courage, fidélité et bonhomie côté français ; cruauté barbare côté allemand. Un « Français tirailleur » est inventé par les officiers coloniaux pour l'instruction des troupes africaines aux idiomes variés, ce qui renforce les hiérarchies coloniales. Les Indochinois sont davantage mobilisés dans les usines d'armement. L'expérience métropolitaine et la « dette de sang » contribuent à la maturation et à l'intensification de revendications politiques, voire nationales, par les colonisés. En 1919, la SDN confie aux vainqueurs l'administration des anciens territoires allemands et ottomans, ce qui reconfigure la carte des empires.



LE PARTAGE DU MOYEN-ORIENT LORS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
GRÈCE
Gallipoli 1915
EMPIRE OTTOMAN
Mer Méditerranée
RUSSIE
Mer Caspienne
Chypre
(annexée par le R.-U. en 1914)
Alep
Mossoul
Kirkuk
SYRIE
(France)
Euphrate
Tigre
Téhéran
(zone d'influence russe en Perse 1907-1920)
Benghazi
Beyrouth
LIBAN (France)
Damas
1918
1917
Bagdad
PALESTINE
(R.-U.)
Ispahan
CYRÉNAÏQUE
(cédée à l'Italie en 1912)
Alexandrie
Jérusalem
Amman
Kut al-Amara
MÉSOPOTAMIE
(R.-U.)
1915
Île d'Abadan
PERSE
Le Caire
Suez
1916
TRANS-JORDANIE
(R.-U.)
Bassora
Sinaï
Chiraz
30°N
ÉGYPTE
(sous domination britannique depuis 1882, puis protectorat du Royaume-Uni en 1914)
KOWEÏT
Golfe Persique
(zone d'influence britannique en Perse 1907-1920)
(cédée à l'Italie en 1925)
Nil
Mer Rouge
révolte arabe 1916
Bahreïn
NADJD
Qatar
Côte des Pirates
Médine
Tropique du Cancer
HEDJAZ
La Mecque
20°E
30°E
40°E
50°E
20°N
Zones délimitées lors des accords Sykes-Picot (1916)
sous contrôle international
sous contrôle français direct
sous influence française
sous contrôle britannique direct
sous influence britannique
Autres territoires
possessions britanniques
possessions russes
sous influence russe
sous influence britannique
possessions italiennes
Axe d'expansion britannique
Frontières
en 1914
après 1918
Productions
pétrole
coton
soie grège
250 km
Source : D. Killingray.

LA CONTRIBUTION DES TROUPES COLONIALES À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

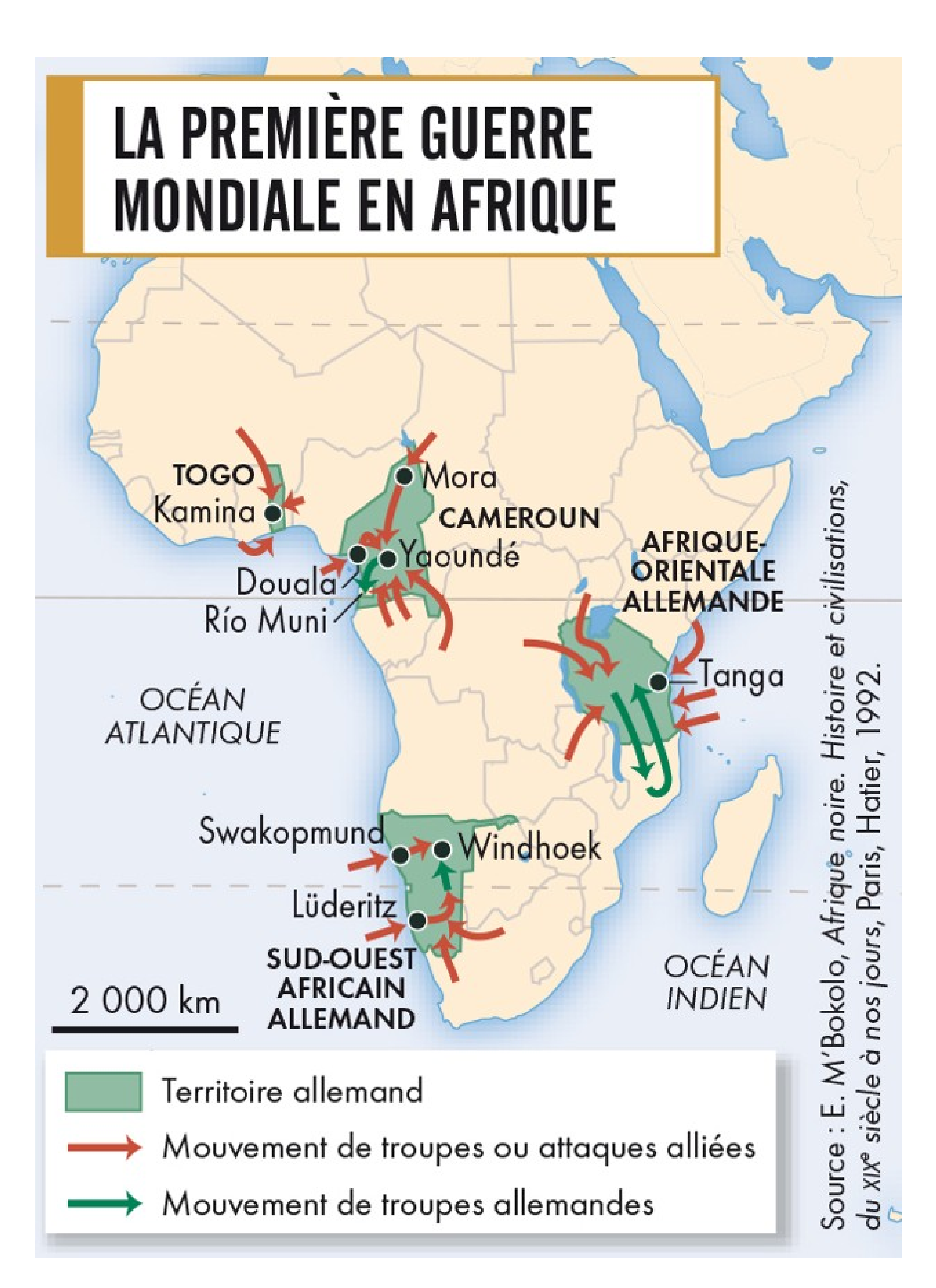


…

PUISSANCES CENTRALES ET OCCIDENTALES AU MOYEN-ORIENT

L'Empire ottoman s'allie aux Puissances centrales et repousse l'assaut de l'Entente sur les Dardanelles en 1915. Les Anglais semblent encourager les aspirations nationalistes des Arabes, quoique les accords secrets Sykes-Picot prévoient dès 1916 le partage du Moyen-Orient en zones d'influence occidentales. Avec l'appui des Arabes (et le relais de la figure héroïsée de Lawrence d'Arabie), les Anglais prennent Bagdad et le nord de l'Irak. Ils

entrent dans Jérusalem en décembre 1917, puis en Syrie et contraignent l’Empire ottoman à la reddition le 30 octobre 1918.
La Société des Nations confie alors à la Grande-Bretagne l’administration de la Palestine, de la Transjordanie et de la Mésopotamie, et à la France celle du Liban et de la Syrie après que les soyeux lyonnais aient pesé de tout leur poids dans les négociations afin de mettre la main sur ces importants territoires séricicoles. Les enjeux sont à la fois stratégiques et économiques, car la région est riche en pétrole. Pour les Britanniques, passés en 1914 de la vapeur au mazout afin d’augmenter la vitesse de leurs navires de guerre, les champs pétrolifères d’Irak et d’Iran sont devenus vitaux. Ils suscitent des appétits territoriaux à l’origine d’une « nouvelle question d’Orient », qui crée de nouvelles tensions entre les alliés du temps de guerre.


LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE EN AFRIQUE
TOGO
Kamina
Mora
CAMEROUN
Yaoundé
Douala
Río Muni
AFRIQUE-ORIENTALE ALLEMANDE
Tanga
OCÉAN ATLANTIQUE
Swakopmund
Windhoek
Lüderitz
SUD-OUEST AFRICAIN ALLEMAND
OCÉAN INDIEN
2 000 km
Territoire allemand
Mouvement de troupes ou attaques alliées
Mouvement de troupes allemandes
Source : E. M'Bokolo, Afrique noire. Histoire et civilisations, du XIXe siècle à nos jours, Paris, Hatier, 1992.

EN CONCLUSION

Lorsque la Première Guerre mondiale éclate, un grand effort de mise en relation des territoires coloniaux et des empires a été réalisé.

Ces réseaux sont polarisés par de grandes villes portuaires, maritimes ou fluviales, telles que Liverpool, Marseille, Yokohama, Bombay, Singapour ou Shanghai. Les métropoles nourrissent alors de grands rêves de puissance, élaborent d'innombrables projets de « mise en valeur » des territoires coloniaux, et les empires ultramarins semblent encore avoir un bel avenir devant eux. Toutefois, à Versailles l'Allemagne doit renoncer à ses territoires coloniaux, à Moscou le Komintern proclame, en 1919, les colonies « nations prolétaires » et refuse l'impérialisme tout comme la République chinoise, tandis que le Vatican exige l'indigénisation des clergés. Parallèlement, les États-Unis et le Japon s'affirment comme puissances coloniales. Le prix du sang payé par les soldats autochtones lors de la Grande Guerre introduit aussi des ferments d'évolution sans retour : de l'Irlande à l'Inde, en passant par l'Égypte, de multiples oppositions aux différentes formes de domination coloniale s'organisent et les métropoles se voient contraintes, souvent au cours du conflit mondial, de mettre en œuvre des politiques réformistes dans les colonies.

INTERACTIONS ET TENSIONS AUX COLONIES

L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Pendant l’entre-deux-guerres, souvent considéré comme l’apogée des empires, des sociétés originales se sont développées dans les colonies : fondées sur une forte exploitation des ressources en hommes et en matières premières, elles ont aussi été un terrain d’« hybridation » sociale et culturelle complexe. En effet, en dépit de la stigmatisation et de la discrimination des colonisés par les normes juridiques et les discours produits par les colonisateurs, une partie des populations autochtones s’empare des possibilités de circulation au sein du territoire colonial ou parfois de l’empire, et occupe des positions stratégiques d’« intermédiaires » dans l’administration, l’armée ou les missions religieuses. Pour maintenir leur contrôle sur les sociétés coloniales, les États métropolitains, déjà confrontés à des contestations récurrentes, adoptent des politiques réformistes prévoyant la participation d’une part infime des colonisés à la vie politique de la colonie.

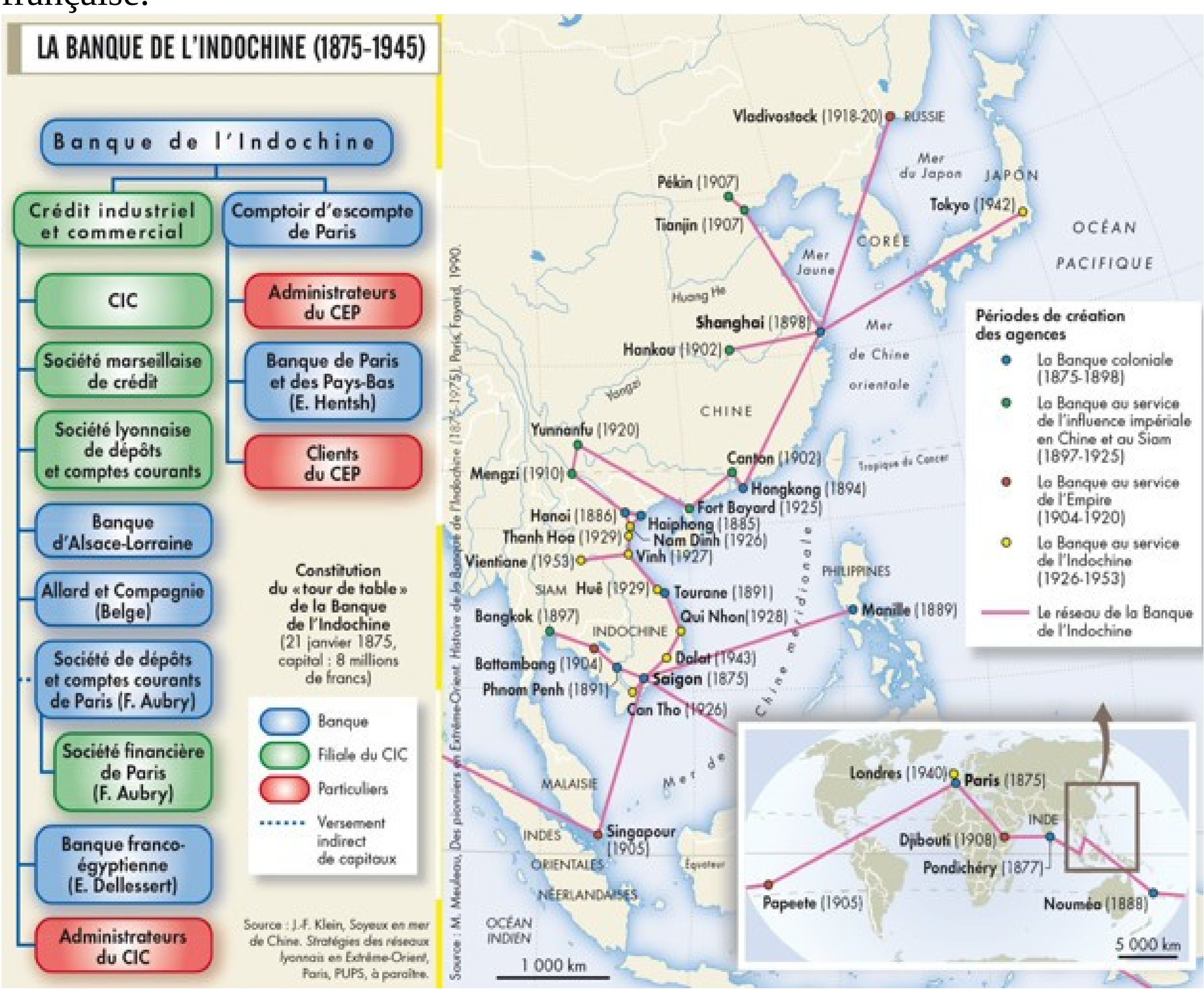
Profits et investissements coloniaux

Quelle est l’utilité des empires ? Les réponses varient en fonction des cas et des périodes. Certains se révèlent ruineux, d’autres profitables à leurs métropoles ; parfois courroies de transmission des poussées industrielles que connaissent l’Occident et le Japon, les empires coloniaux peuvent aussi être des freins à tout développement économique et industriel à l’instar du Portugal. Profits et investissements varient aussi en fonction des régions impériales : certaines, comme l’Asie, attirent davantage les capitaux (publics ou privés) alors que d’autres sont négligées, voire laissées pour compte, restant en marge du système économique mondial.

LES EMPIRES INFORMELS

À travers la progression constante de l’expansion économique et coloniale des pays industrialisés, une part croissante de la population mondiale se trouve insérée dans les réseaux de production et d’échanges internationaux impériaux. Aux populations des empires coloniaux formels (27 millions vers 1750, 554 millions vers 1900), on doit ajouter celles des empires informels, constitués de pays nominalement souverains mais soumis au contrôle à distance d’États étrangers, par le biais de capitaux et d’investissements, sans que cela débouche sur des annexions formelles. Dans ce cas de figure, l’État périphérique exerce sa souveraineté, mais son autonomie est sévèrement limitée par l’intimidation exercée par l’État dominant. Contrairement à l’impérialisme territorial qui consiste en la saisie et le contrôle des territoires afin d’en tirer un profit par l’exploitation de ses ressources économiques, y compris de la main-d’œuvre, l’impérialisme du libre-échange, qui est généralement la caractéristique des empires informels, a recours à la violence ou à la menace pour mettre en place des conditions avantageuses pour le développement des intérêts économiques et financiers de la métropole impériale. Celle-ci assure ses bénéfices sans passer par une souveraineté directe, mais en ayant recours à de multiples formes de contraintes financières, douanières… Les pressions peuvent aller du simple embargo à la politique de la canonnière, voire, au conflit ouvert, comme c’est le cas en Chine lors des deux guerres de l’opium. Généralement, il est

admis que si une partie de la Chine, du Siam et de l’Amérique latine constitue l’empire informel britannique, l’Empire ottoman et, un temps, l’Empire russe sont soumis à la contrainte financière et donc diplomatique française.

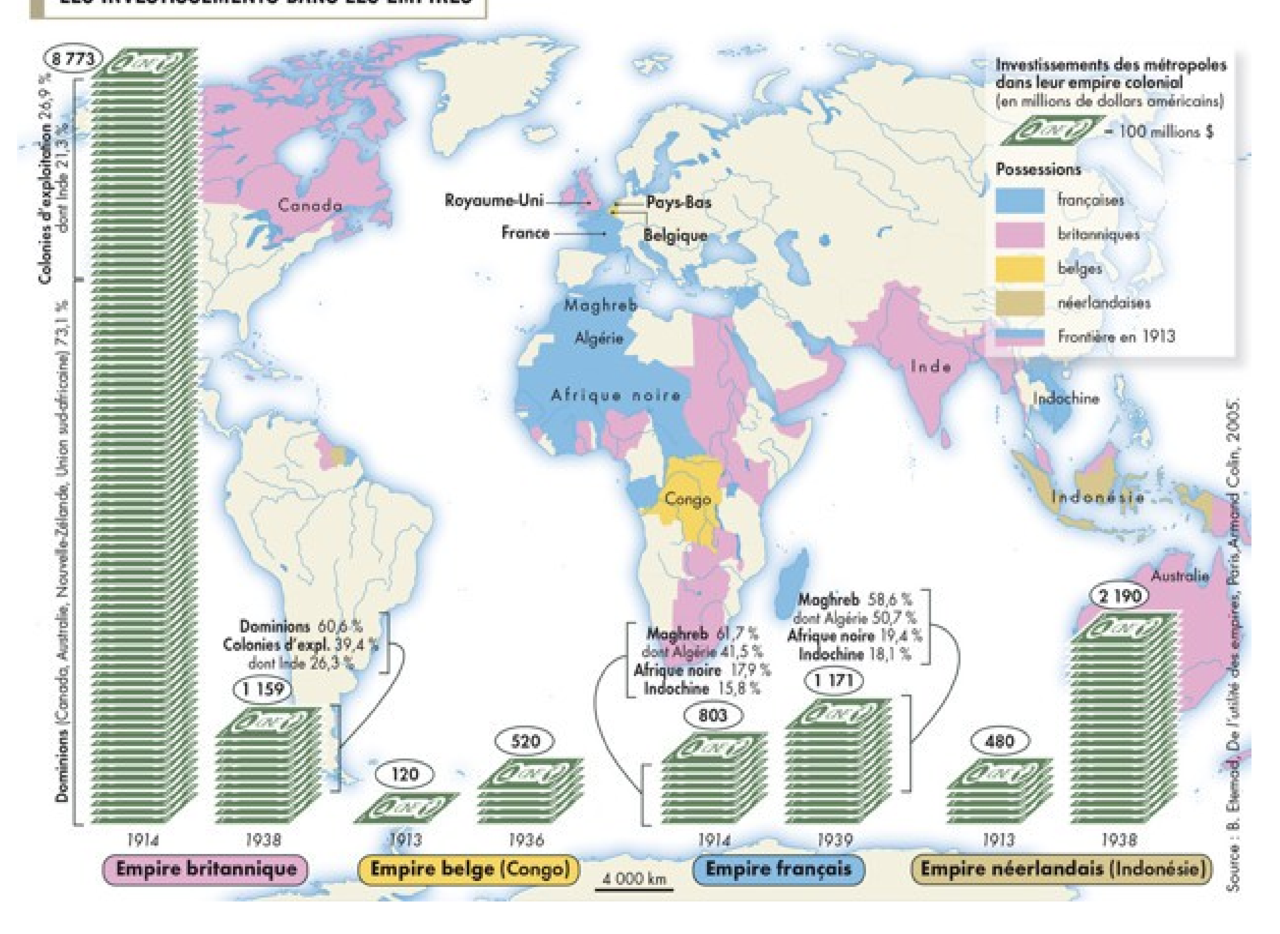


…

DES EMPIRES PAR PERTES ET PROFITS ?

Qu’apporte la colonisation aux empires ? Une réponse globale serait caricaturale. Certains ont tenté de calculer les investissements publics et privés dans les colonies. Sur toute la période coloniale, le Congo aurait ainsi coûté au contribuable belge 300 millions de francs belges pour ne rapporter que 90 millions : déficit abyssal mais calculé à l’échelle de l’empire belge

sans prendre en compte les avantages spécifiques retirés par secteurs ou acteurs. Les profits impériaux varient aussi considérablement en fonction des époques et des colonies. Certaines auraient été plus rentables, les Indes néerlandaises davantage que le Surinam, Macao et Timor plus que le Mozambique. Des travaux menés à l’échelle impériale dans les années 1980-1990 concluent que les empires – y compris britannique ou français – n’ont guère été profitables. Jacques Marseille estime que le patronat impérial aurait désinvesti les marchés coloniaux, au profit des marchés européens jugés plus porteurs. En 1930, le stock des investissements directs dans les empires est encore de 20 %, mais il diminue après 1945 pour n’être aujourd’hui que de 5 % dans les ex-colonies. Le retour sur investissement, lorsqu’il existe, n’aurait ainsi pas été aussi important que ce qui a pu être affirmé par les anticolonialistes. Cependant, une analyse à l’échelle d’une région, d’un secteur ou d’une entreprise peut infirmer ce constat : des dynasties financières, commerciales ou industrielles ont été à l’origine de véritables fortunes impériales et post-coloniales. Il en va ainsi des banquiers Rivaud, gérant une nébuleuse de holdings centrée sur l’exploitation des matières premières dans les colonies françaises, belges, néerlandaises et anglaises ; des Sassoon, banquiers juifs indo-irakiens à la tête d’un empire commercial forgé lors des guerres de l’opium qui ont investi dans l’industrie en Inde et en Asie orientale, ou encore des Keswick, Écossais associés au conglomérat Jardine Matheson et à la Hongkong & Shanghai Banking Corporation, actuelle HSBC, fondée par l’Écossais Thomas Sutherland.


LES INVESTISSEMENTS DANS LES EMPIRES
Investissements des métropoles dans leur empire colonial
(en millions de dollars américains)
= 100 millions $
Possessions
françaises
britanniques
belges
néerlandaises
Frontière en 1913
Canada
Royaume-Uni
Pays-Bas
France
Belgique
Maghreb
Algérie
Afrique noire
Congo
Inde
Indochine
Indonésie
Australie
8 773
Colonies d'exploitation 26,9 %
dont Inde 21,3 %
Dominions (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Union sud-africaine) 73,1 %
Dominions 60,6 %
Colonies d'expl. 39,4 %
dont Inde 26,3 %
1 159
120
520
Maghreb 61,7 %
dont Algérie 41,5 %
Afrique noire 17,9 %
Indochine 15,8 %
803
Maghreb 58,6 %
dont Algérie 50,7 %
Afrique noire 19,4 %
Indochine 18,1 %
1 171
480
2 190
1914
1938
1913
1936
1914
1939
1913
1938
Empire britannique
Empire belge (Congo)
4 000 km
Empire français
Empire néerlandais (Indonésie)
Source : B. Etemad, De l'utilité des empires, Paris, Armand Colin, 2005.

L’économie coloniale

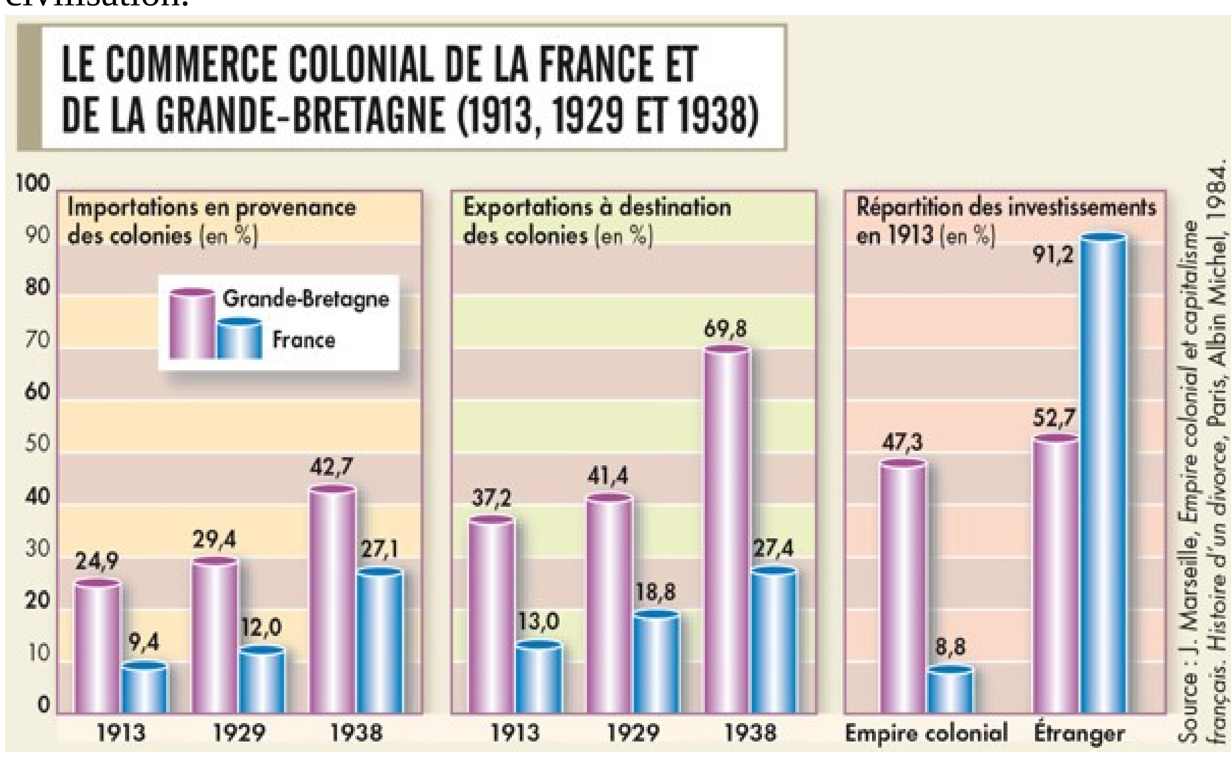
L’assujettissement est l’une des caractéristiques des empires coloniaux. La question n’est pas de savoir si c’est le drapeau qui précède les comptoirs ou l’inverse, ni si le capitalisme colonial dominant était marchand (économie de traite) ou financier (impérialisme). Comme dans tout système économique, ces divers aspects ont existé simultanément et se sont mutuellement épaulés, l’un dominant parfois plus que l’autre. Nombre de travaux scientifiques ont interrogé la primauté de l’un ou l’autre aspect de la domination coloniale, débats riches d’enjeux politiques également.

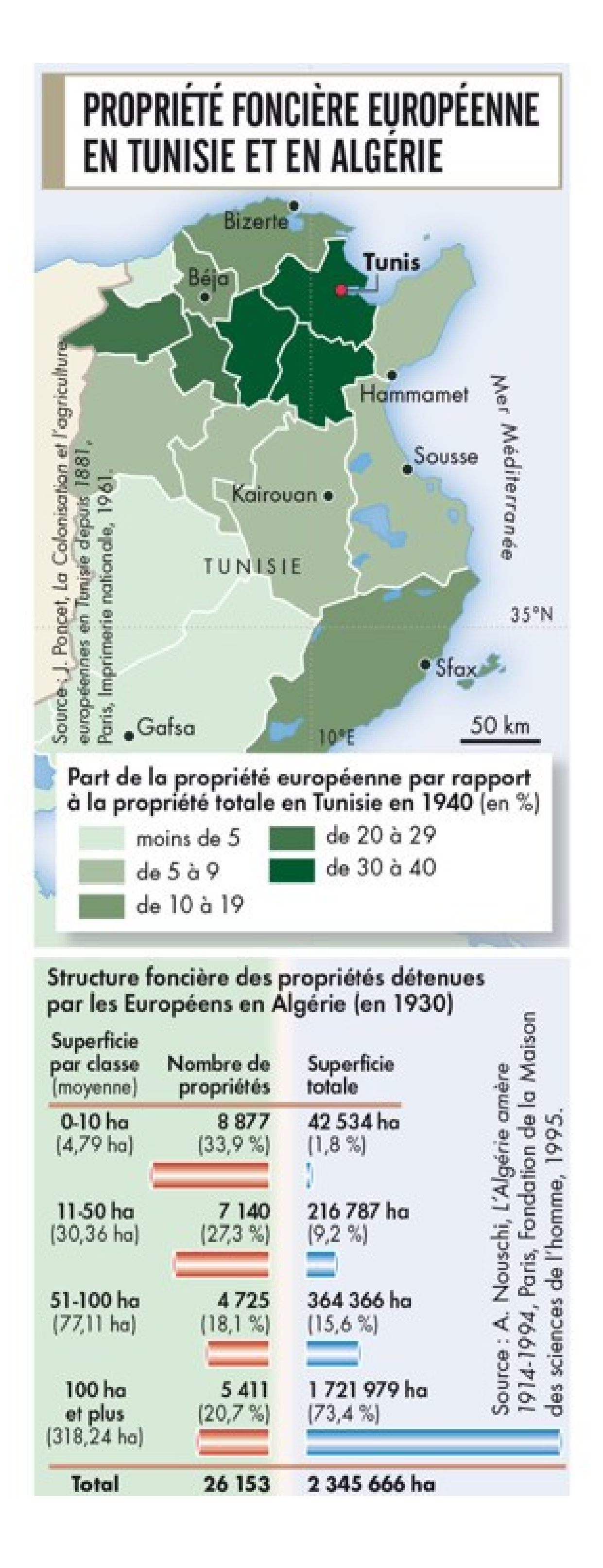
APPROPRIATION TERRITORIALE ET GRANDE PROPRIÉTÉ

L’un des buts de la colonisation est l’appropriation des ressources naturelles du sol et du sous-sol. Au nom d’une idéologie élaborée par les Lumières, estimant que le droit européen doit devenir universel, les administrateurs coloniaux, une fois la conquête achevée, introduisent la propriété privée. Souvent inconnue des civilisations dominées où la terre et le tréfonds peuvent être propriété du souverain, elle se révèle être une arme juridique exceptionnelle.

La Conférence de Berlin laisse en suspens la question de la souveraineté des autochtones sur leurs terres en s’appuyant sur la définition du juriste Bluntschli (1808-1881) de la *terra nullius*, qui comprend les territoires habités par des populations disséminées ou sans forte organisation politique. Ceci légitime l’appropriation coloniale par l’occupation effective. Lors de cette conférence, les Américains avancent la notion de « mise en valeur », considérée comme un devoir, une des clés de la « civilisation », selon l’idée très protestante que la terre s’approprie par le travail, légitimant du même coup les spoliations des terres amérindiennes. Une terre considérée comme non mise en valeur (terme vague) serait donc libre de droits ; ou il suffirait que des villageois se soient enfuis pour que des terres, déclarées *manu militari* vacantes, soient concédées à un colon ou à une compagnie privée. C’est ainsi que des millions de kilomètres carrés furent spoliés. Dans de grandes plantations ou des mines se construit une société coloniale hiérarchisée, dans les fonctions et les salaires. Elle fait appel largement à de

la main-d'œuvre contrainte ou sous contrat, pour pallier les vides démographiques de certaines régions (Sumatra ou l'Oubangui-Chari), ou pour répondre au refus des autochtones de travailler dans ces entreprises où le travail est harassant, surveillé, éloigné de leurs traditions culturelles (Malaisie, Nouvelle-Zélande, Java ou Kenya). On est loin de l'image de propagande d'une colonisation par de petits propriétaires porteurs de civilisation.



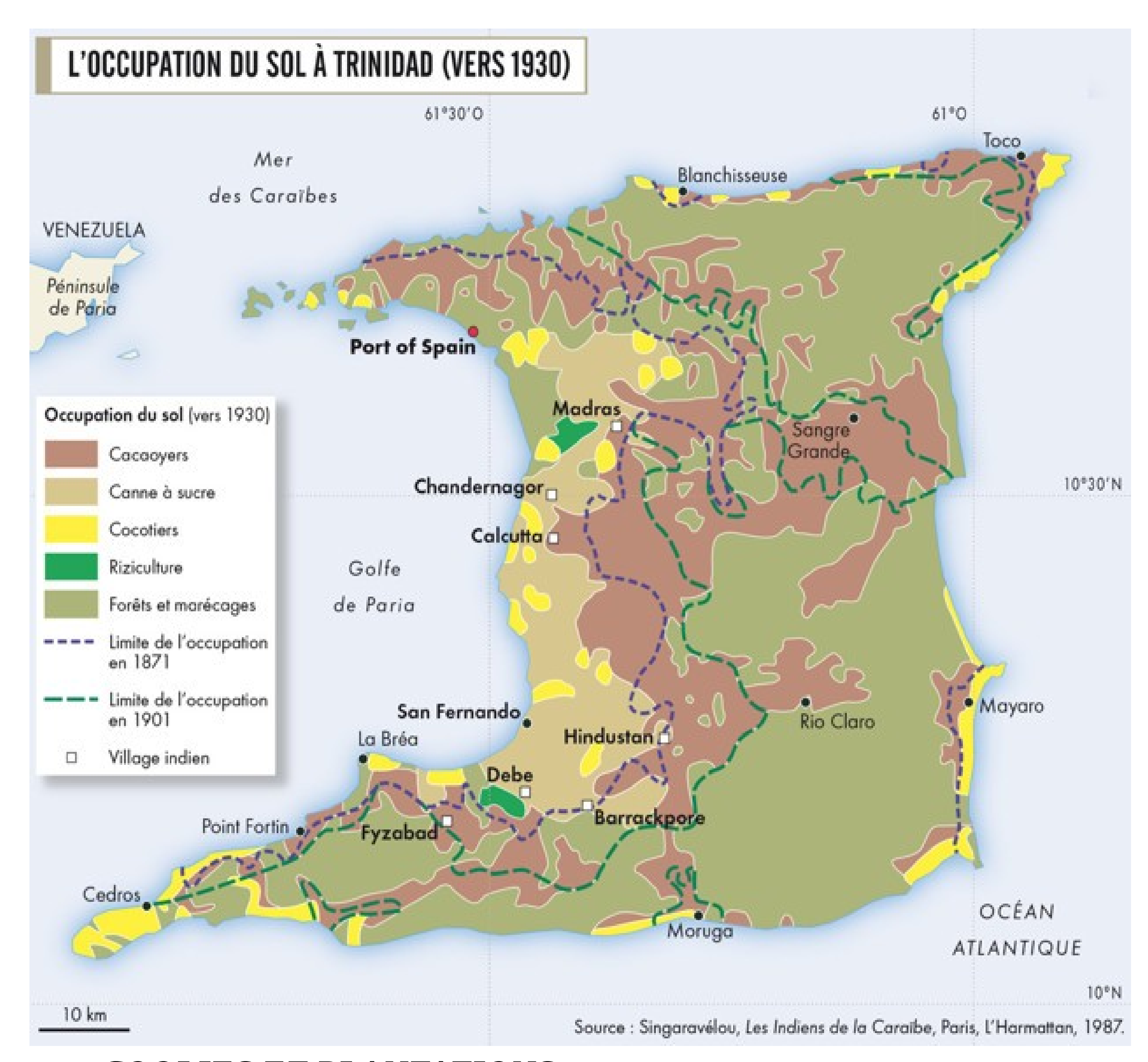


Superficie par classe (moyenne)	Nombre de propriétés	Superficie totale
0-10 ha (4,79 ha)	8 877 (33,9 %)	42 534 ha (1,8 %)
11-50 ha (30,36 ha)	7 140 (27,3 %)	216 787 ha (9,2 %)
51-100 ha (77,11 ha)	4 725 (18,1 %)	364 366 ha (15,6 %)
100 ha et plus (318,24 ha)	5 411 (20,7 %)	1 721 979 ha (73,4 %)
Total	26 153	2 345 666 ha

…

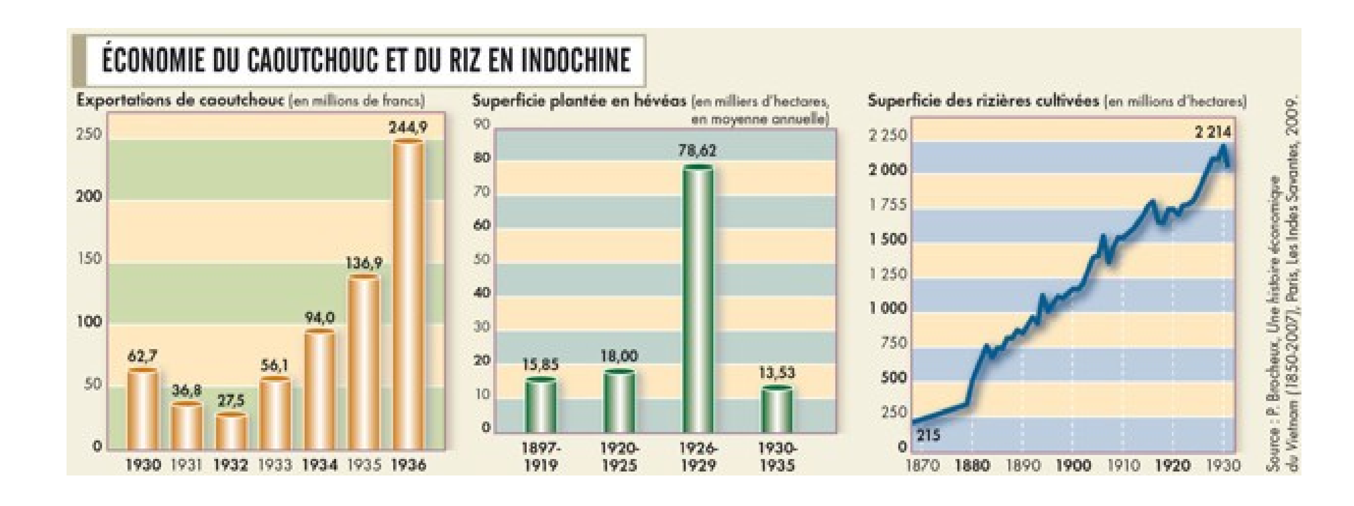
PRODUITS ET NÉGOCE

Les productions coloniales sont surtout composées de matières premières variées : issues de l'agriculture, de la sylviculture ou de l'élevage tropicaux (Caraïbes, Afrique subsaharienne, Asie), méditerranéens (Cyrénaïque, Algérie) ou continentaux (Canada) ; produits miniers (métaux ferreux et non ferreux, ressources énergétiques, pierres précieuses), guano, phosphates, etc. Tous ces produits sont achetés par de grands négociants – colons ou allochtones (chinois, indiens, syro-libanais…) – ayant implanté des comptoirs commerciaux dans les colonies. Ces derniers servent d'intermédiaires avec les métropoles où ces produits sont cotés en Bourse, avant d'être réexpédiés sur d'autres marchés ou bien achetés par des industriels. L'essentiel est donc exporté sous forme de matières premières ou, parfois, semi-industrielles. L'industrialisation des colonies n'est pas souhaitée par l'essentiel des patrons métropolitains du textile ou de la métallurgie, pour ne pas concurrencer leur propre production et afin de conserver ces territoires comme débouchés privilégiés, puisque non soumis à tarification douanière. Par ailleurs, nombre d'hommes politiques de gauche défendent d'abord les intérêts de leurs électeurs, prolétaires métropolitains plutôt que ceux des sujets d'empire sans droit de vote. En revanche, quelques patrons du luxe ou de la seconde industrialisation souhaitent délocaliser une partie de leur production afin de bénéficier d'une main-d'œuvre peu coûteuse et dépourvue, tout au moins dans les premiers temps, des droits sociaux dont bénéficient « leurs » ouvriers. Le patronat impérial, très hétérogène, n'a rien du bloc socialement et politiquement soudé tel qu'il est présenté par un certain anticolonialisme. Très divisé, il tente d'influer sur les politiques coloniales nationales par le biais de groupes de pression qui représentent leurs intérêts au sein de syndicats ou de groupements d'intérêts : nombre de politiques coloniales semblent hésiter.



COOLIES ET PLANTATIONS

Sur les 500 000 *coolies* indiens qui furent engagés à destination de la Caraïbe (1838-1917), 147 000 d'entre eux, de 1845 à 1917, le furent à Trinidad. 75 % choisirent de faire souche et obtinrent des lopins de terre, ce qui explique la dissémination des villages dans les campagnes principalement dans la région de Caroni. Des quartiers urbains portent encore de nos jours les noms des régions d'où étaient originaires ces migrants qui constituent près de 40 % de la population de l'Île.



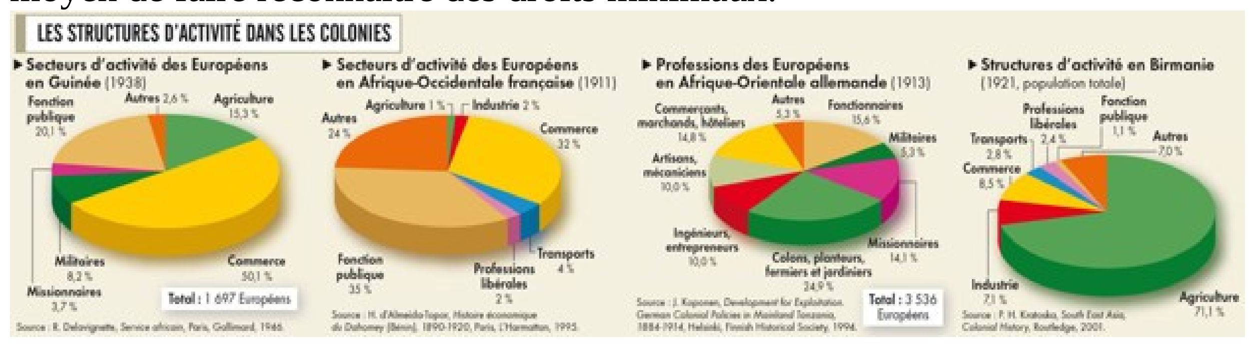
ÉCONOMIE DU CAOUTCHOUC ET DU RIZ EN INDOCHINE
Exportations de caoutchouc (en millions de francs)
250
200
150
100
50
0
62,7
36,8
27,5
56,1
94,0
136,9
244,9
1930 1931 1932 1933 1934 1935 1936
Superficie plantée en hévéas (en milliers d'hectares, en moyenne annuelle)
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
15,85
18,00
78,62
13,53
1897-1919
1920-1925
1926-1929
1930-1935
Superficie des rizières cultivées (en millions d'hectares)
2 250
2 000
1 755
1 500
1 250
1 000
750
500
250
0
215
2 214
1870 1880 1890 1900 1910 1920 1930
Source : P. Brocheux, Une histoire économique du Vietnam (1850-2007), Paris, Les Indes Savantes, 2009.

Travailler en situation coloniale : les activités

Les puissances coloniales ont des besoins très importants de main-d'œuvre pour réaliser de grandes infrastructures et exploiter les ressources convoitées. Elles font appel massivement et souvent de manière contrainte aux colonisés pour des tâches éprouvantes et n'exigeant guère de qualifications. Cependant, un petit salariat qualifié se développe en Asie. Le manque d'agents coloniaux et les contraintes financières poussent à utiliser certains autochtones dans des postes intermédiaires, voire de responsabilité. Les Européens occupent le sommet de la hiérarchie, mais leur condition varie et certains sont de simples « petits Blancs ».

LE TRAVAIL EN AFRIQUE FRANÇAISE

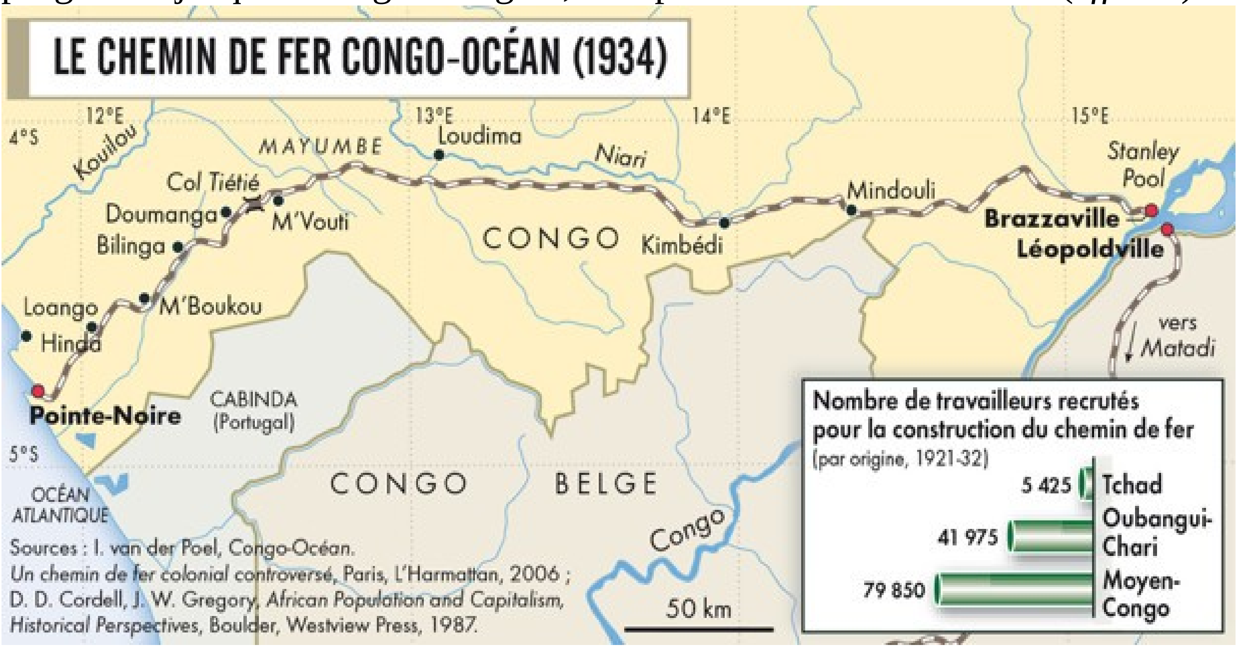
La répartition des activités est très contrastée et la hiérarchie des distinctions complexe. Français et Européens occupent les emplois les plus qualifiés, ils sont majoritaires dans l'Administration et les fonctions tertiaires. Des minorités, comme les Syro-Libanais, peuvent jouer un rôle clé dans le secteur commercial. Les Africains constituent les rangs de la petite paysannerie, la main-d'œuvre des plantations ou celle des grands aménagements coloniaux, d'autant que la mécanisation reste très faible ; ils assurent aussi portage et « corvées » pour les commandants de cercle. Le travail forcé (réquisition pour une durée limitée dans des conditions très difficiles) se maintient, malgré les condamnations du BIT, jusqu'en 1946. Il a coûté la vie à 20 000 personnes pour la seule construction du chemin de fer Congo-Océan, sur environ 500 kilomètres. La grève est souvent le seul moyen de faire reconnaître des droits minimaux.

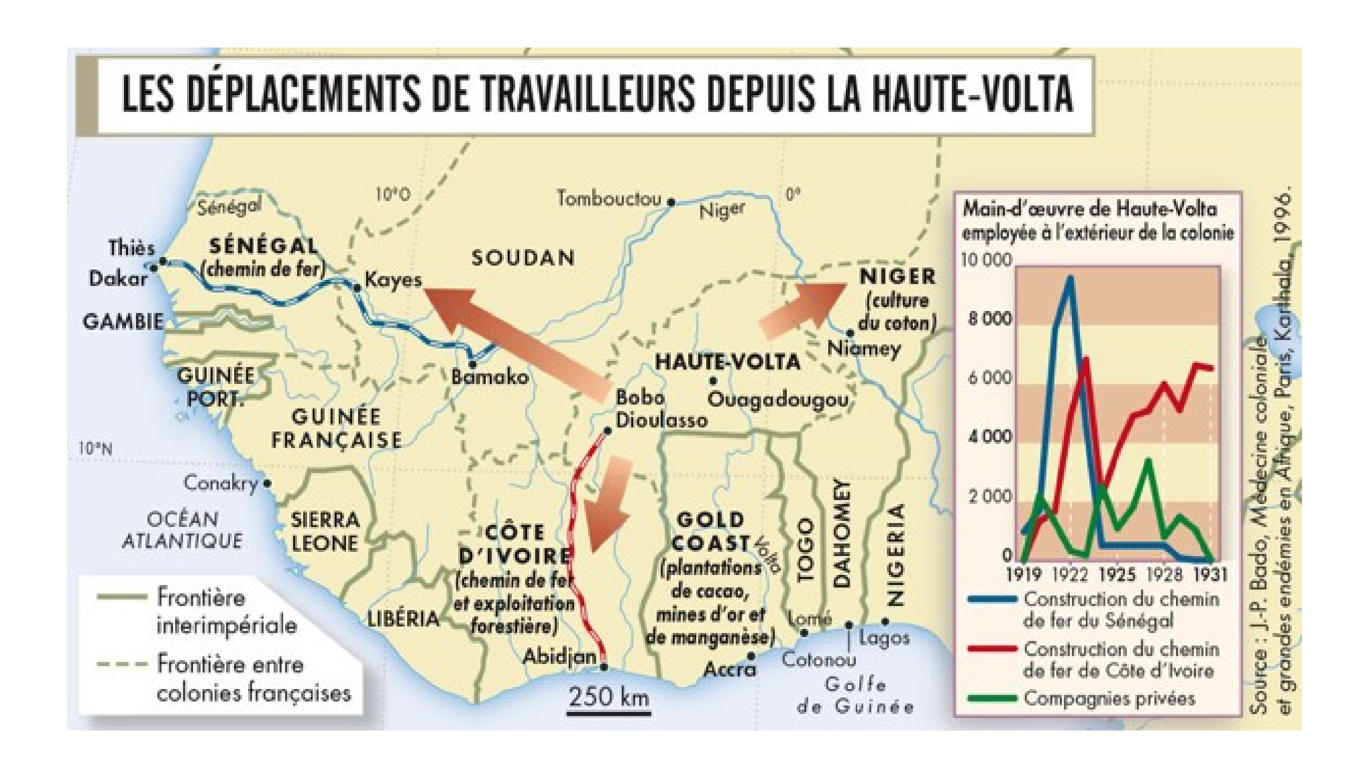


…

LE TRAVAIL EN AFRIQUE-ORIENTALE ALLEMANDE

Les Blancs travaillent surtout dans l'agriculture (882 en 1913), pour de grandes compagnies, ou comme petits colons indépendants. Les commerçants forment le second groupe social (523) incluant le grand capitaliste et le petit vendeur de bétail. Les Allemands occupent les postes de responsabilité dans l'Administration et l'armée, situés pour moitié dans la capitale, et représentent les trois quarts de la population blanche, à côté des Boers ou des Grecs notamment. Des hommes de couleur, moins bien rémunérés, occupent des postes intermédiaires et subalternes. Dans les régions intérieures, leurs responsabilités et leur ancrage politique sont plus importants. L'administration coloniale s'appuie alors largement sur des sultans ou chefs locaux. Les Ascaris, Africains allochtones ou indigènes, constituent la majeure part des forces armées, la Schutztruppe. Ils peuvent progresser jusqu'au rang de sergent, exceptionnellement d'officier (*effendi*).



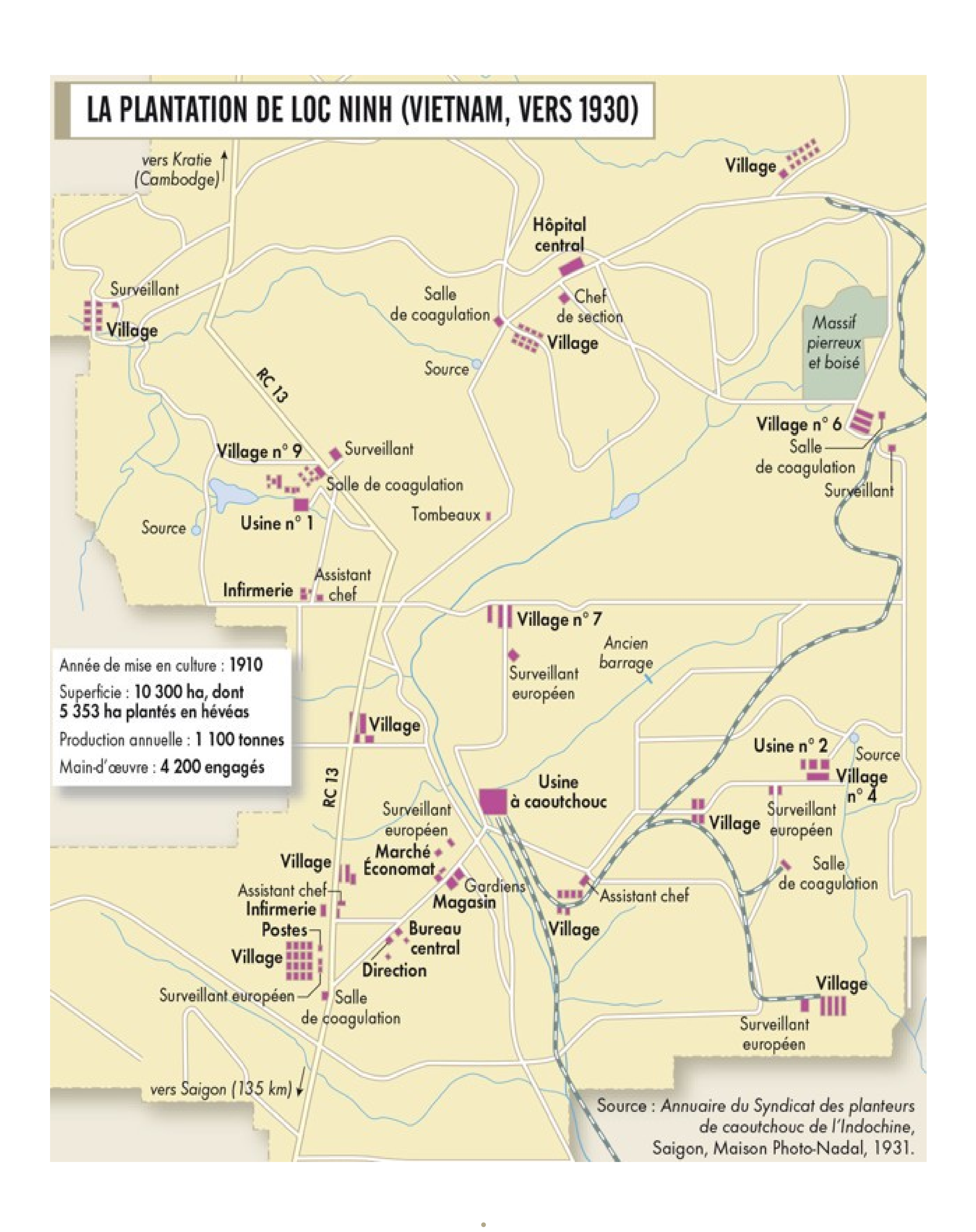


…

LE PAYSAN ET « L'ÉVOLUÉ » : UN ENTRE-DEUX EN ASIE ?

En Asie orientale, l'essentiel des populations en âge de travailler (près de 80 %) est absorbé par l'agriculture vivrière. Irriguée en plaine, en terrasse en moyenne montagne ou itinérante par abattis-brûlis sur les cimes, la riziculture, dévoreuse de bras, occupe une place prépondérante. Cependant, trois autres secteurs font traditionnellement appel à une part importante de la main-d'œuvre rurale : l'artisanat, l'exploitation des ressources forestières sur les reliefs de moyenne et haute montagne et celle des ressources halieutiques (pêche fluviale et maritime et transformation des produits de la pêche en saumure pourvoyeuse de protéines indispensables à l'alimentation). Les principaux foyers de peuplement se trouvant dans les grandes zones rizicoles, les populations colonisées sont surtout des ruraux villageois qui entrent rarement en relation directe avec les administrateurs coloniaux. Dans les villes (souvent d'anciens villages) côtières (Haiphong, Batavia), fluviales (Saigon, Rangoon), situées sur les sites d'exploitations minières (Kuala Lumpur, Takhet) ou encore à proximité des plantations (Padang, Sandakan), se développe un prolétariat d'ouvriers peu qualifiés – parfois allochtone –

dans les usines agroalimentaires et textiles (filatures de soie et de coton, cimenteries, allumetteries, distilleries, décortiqueries de riz). Cependant, toute une population de mécaniciens, domestiques mais aussi de professions libérales émerge dans le cadre urbain. Des soldats (« indigènes » mais aussi métropolitains), sous les ordres d'officiers et sous-officiers métropolitains, constituent une autre catégorie d'intermédiaires. On trouve aussi une bureaucratie indigène employée dans les administrations et les entreprises. Les autochtones confrontés à des processus d'acculturation sont parfois déconnectés des réalités villageoises, bien qu'ils jouent le rôle d'interface avec les millions de ruraux et villageois.

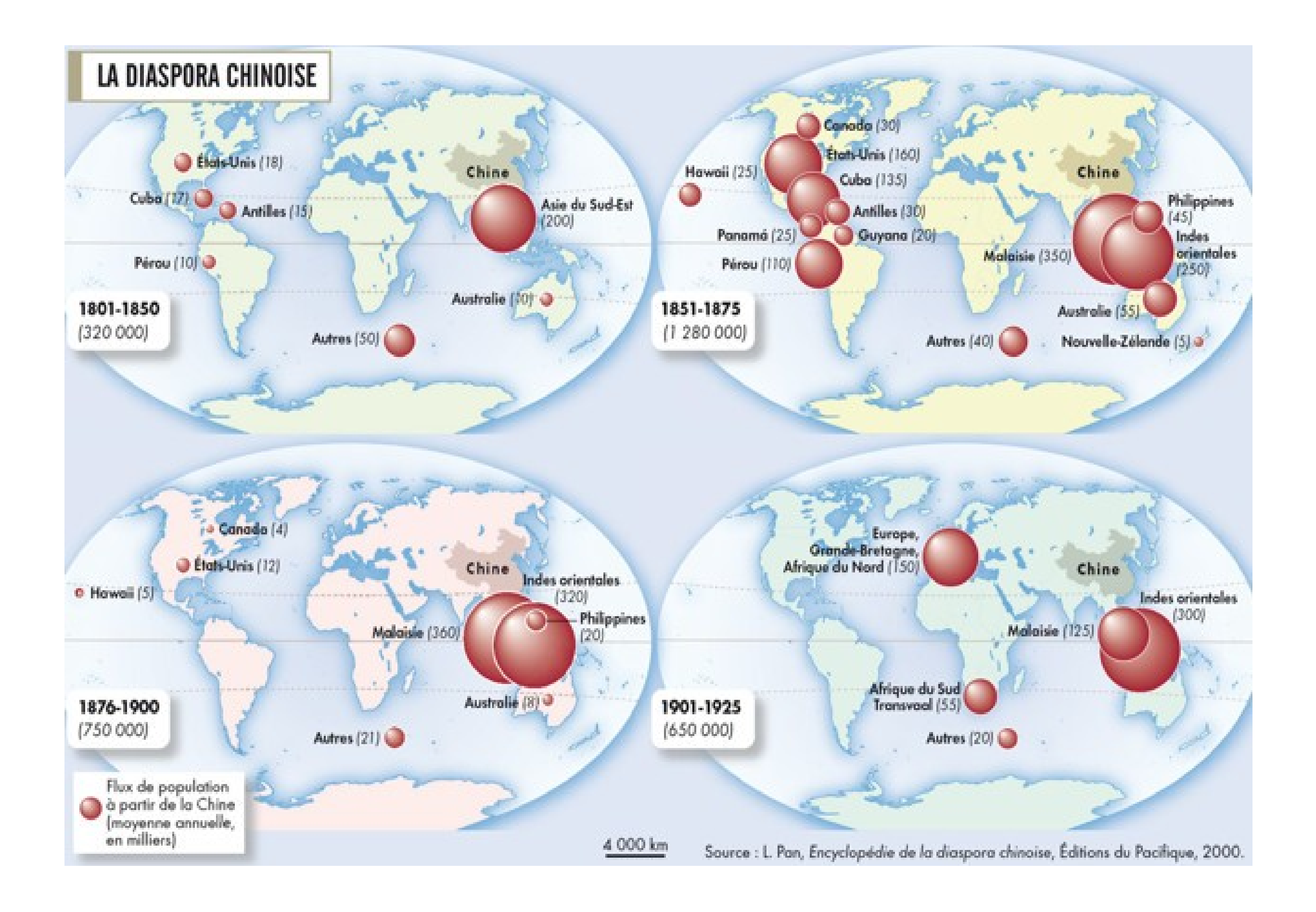

LA PLANTATION DE LOC NINH (VIETNAM, VERS 1930)
vers Kratie (Cambodge)
Village
Hôpital central
Surveillant
Village
Salle de coagulation
Chef de section
Village
Source
Massif pierreux et boisé
RC 13
Village n° 6
Salle de coagulation
Surveillant
Village n° 9
Surveillant
Salle de coagulation
Usine n° 1
Source
Tombeaux
Infirmerie
Assistant chef
Village n° 7
Ancien barrage
Surveillant européen
Année de mise en culture : 1910
Superficie : 10 300 ha, dont 5 353 ha plantés en hévéas
Production annuelle : 1 100 tonnes
Main-d'œuvre : 4 200 engagés
Village
Usine n° 2
Source
Village n° 4
Usine à caoutchouc
RC 13
Surveillant européen
Village
Surveillant européen
Village
Marché
Économat
Gardiens
Magasin
Salle de coagulation
Assistant chef
Infirmerie
Assistant chef
Village
Postes
Village
Bureau central
Direction
Surveillant européen
Salle de coagulation
Village
Surveillant européen
vers Saigon (135 km)
Source : Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine, Saigon, Maison Photo-Nadal, 1931.

Travailler en situation coloniale : les migrations de travail

La première moitié du XXe siècle est marquée par un brassage sans précédent des populations de la planète et notamment par les migrations transatlantiques et asiatiques qui déclinent dans l'entre-deux-guerres. Les moins nantis quittent des métropoles pour des colonies de peuplement, en quête de terres nouvelles et de rêves de richesses. Dans les colonies d'exploitation, cadres administratifs, militaires et commerciaux obtiennent des situations de pouvoir inconnues en métropole tandis que les *coolies* asiatiques viennent s'employer sur les grands chantiers. Inversement, des colonies proviennent ouvriers et soldats lorsque les guerres mondiales réquisitionnent les hommes valides. Les équilibres démographiques en sont durablement modifiés.

ENGAGISME, *COOLIES* ET « MISE EN VALEUR »

Pour exploiter les mines, les plantations et bâtir les principales infrastructures, les administrateurs coloniaux et les entreprises emploient une importante main-d'œuvre recrutée localement par coercition ou par contrat dans d'autres régions (engagismes indien et chinois principalement, mais aussi japonais, javanais ou tonkinois) à laquelle il faut ajouter de nombreux émigrants libres. Ces transferts massifs de populations bouleversent les équilibres ethniques et culturels, avivent les tensions et jouent un rôle déterminant dans l'émergence des identités politiques. Ainsi, en 1905, la Fédération britannique de Malaisie est peuplée de 45 % de Chinois, de 15 % de Tamouls, les Malais se retrouvant minoritaires dans les sultanats. En 1923, en Afrique-Orientale britannique, il y a 23 000 Asiatiques pour 9 700 colons. Les dirigeants des *dominions*, effrayés par un soi-disant « péril jaune », mettent en place des politiques discriminatoires et restreignent par des quotas l'arrivée de migrants non occidentaux. Entre les années 1830 et la Seconde Guerre mondiale, 25 des 30 millions de migrants indiens finissent par retourner dans le sous-continent.

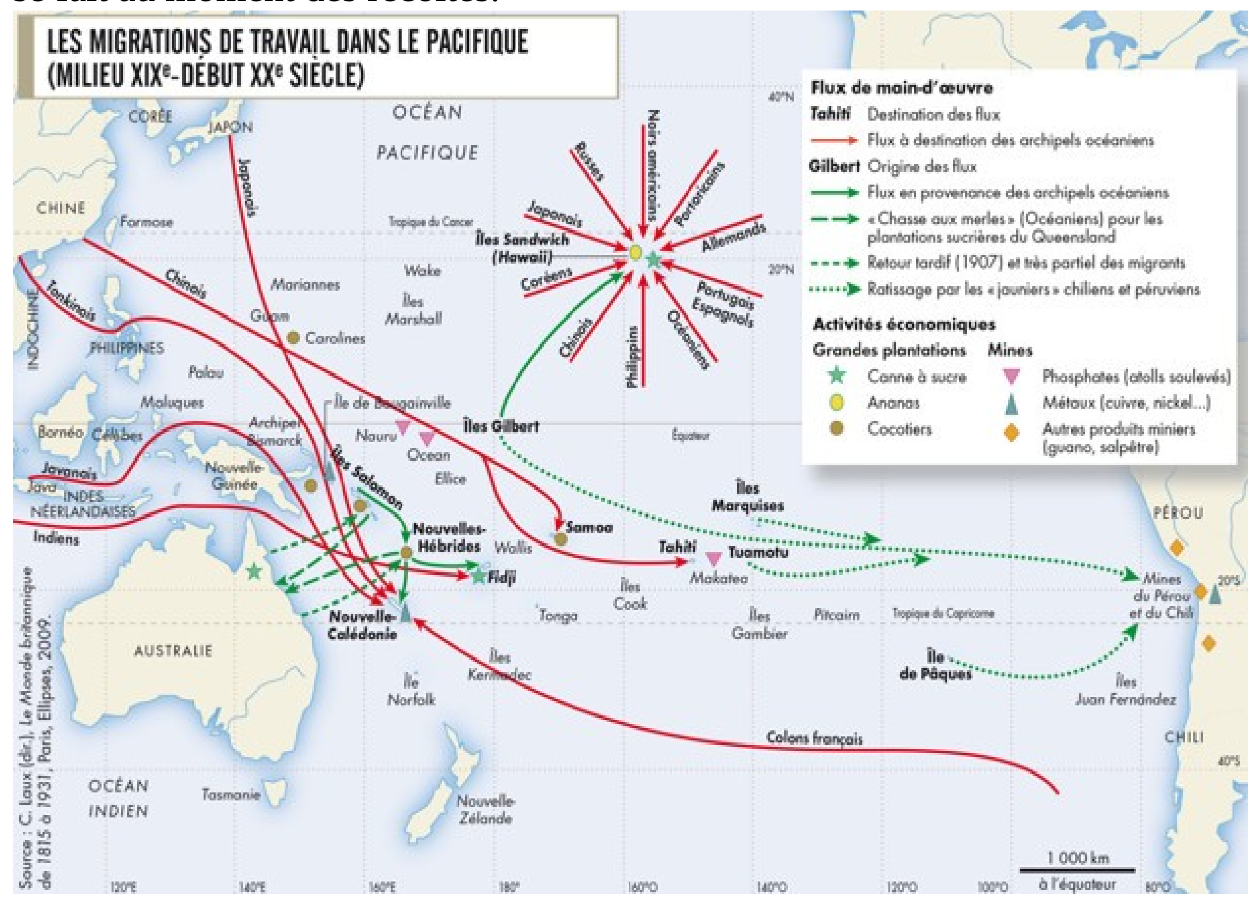


...

LE TRAVAIL FORCÉ

Si les Européens abolissent la traite et l’esclavage dans leurs possessions et en tirent argument pour légitimer leur action coloniale, ils usent en revanche largement de main-d’œuvre réquisitionnée. Dans les colonies françaises, belges et portugaises, des hommes et des femmes sont contraints au portage ou à travailler, sous peine d’amende ou de prison, sur des chantiers publics ou privés – construction de routes ou de voies de chemin de fer – ou encore dans des exploitations privées. À partir de 1926, la deuxième portion du contingent à Madagascar et en AOF, ou « tirailleurs-la-pelle », doit effectuer des travaux d’intérêt général. Présentés par les autorités coloniales comme une façon pour « l’indigène » de s’acquitter de ses impôts, ou comme une manière d’« éduquer » par le travail, ces procédés permettent d’importantes économies budgétaires, toutes les colonies devant financer elles-mêmes leur

développement. Travaillant dans leur région natale mais souvent expédiés plus loin, ces travailleurs se révoltent parfois, surtout lorsque la réquisition se fait au moment des récoltes.



LE VOYAGE D'UN ÉMIGRANT CHINOIS (1914)

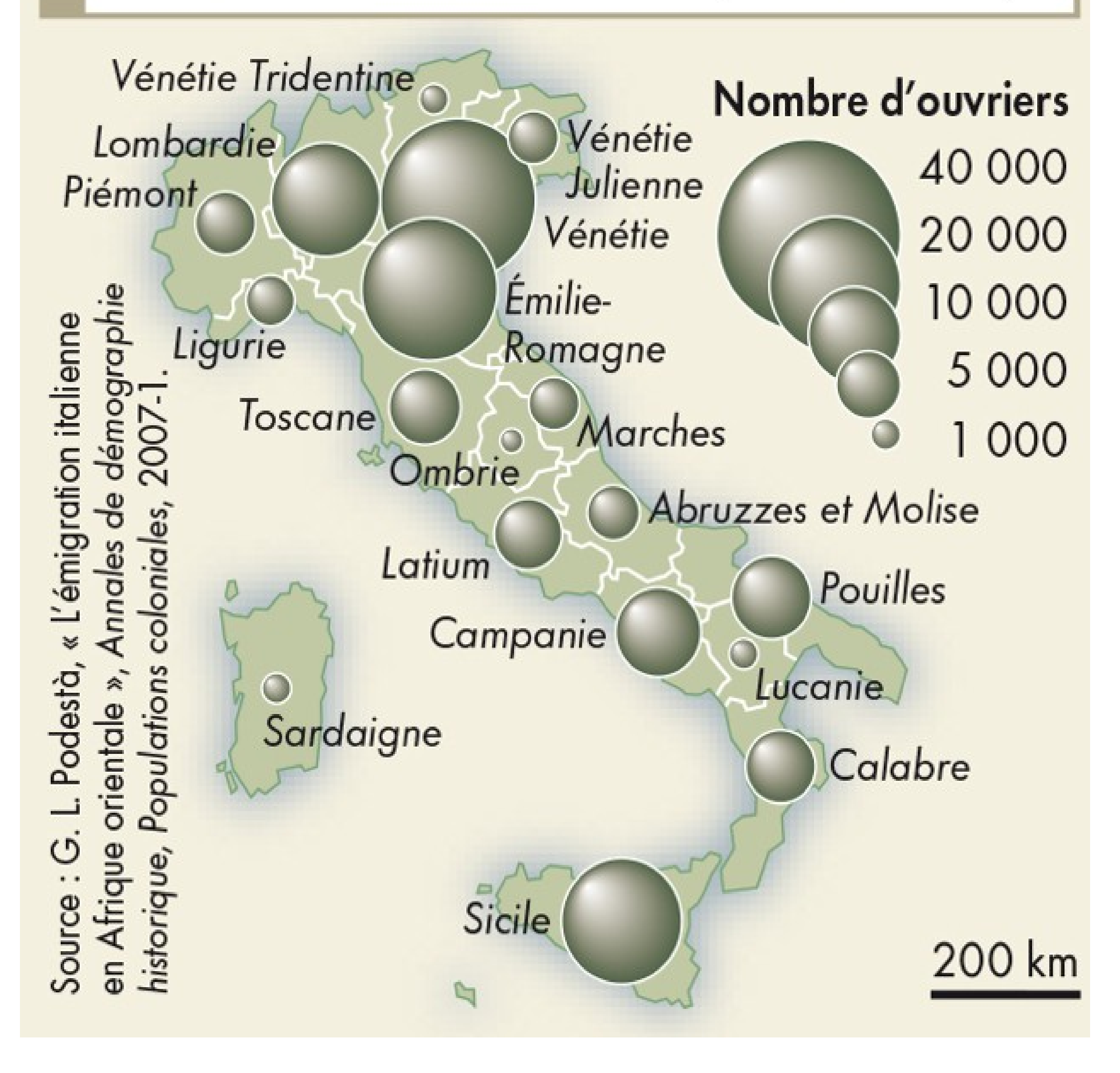
Jour (juillet)		Trajet	À prévoir	Dépenses (yuans)
1er	①	Fuqing-Fuzhou (à pied)	oreiller	1,50
			matelas de paille	0,30
			nourriture	0,30
2	②	Séjour à Fuzhou	nourriture, hébergement	1,50
			divers	0,30
3		Voyage en bateau jusqu'à Amoy	passage en sampan	0,10
			trajet Fuzhou-Amoy	3,00
4	③	Arrivée à Amoy	passage en sampan	0,10
			hébergement	1,20
5		Halte à Amoy	nourriture (2 j.), divers	0,50
			déplacements en bateau	0,40
6		Voyage en bateau jusqu'à Singapour	billet de bateau	10,00
13		Arrivée à Singapour	divers sur le bateau	1,00
			passage en sampan	0,15
14	④	Séjour à Singapour	hébergement et nourriture (2 jours)	1,30
			Total	**21,65**

Source : L. Pan, *Encyclopédie de la diaspora chinoise*, Éd. du Pacifique, 2000.

...

INVERSER LES FLUX : L'EXEMPLE DES COLONIES ITALIENNES

Dans l'entre-deux-guerres, l'Italie est encore une terre d'émigration. Une part importante de ses « forces vives » part vers les Amériques, mais aussi dans les *dominions* britanniques ou l'Algérie voisine. À la fin du XIXe siècle, l'État italien détourne une partie de ces flux vers ses nouvelles colonies, contribuant à diversifier sa stratégie impériale jusqu'alors presque exclusivement commerciale. Les élites fascistes rêvent de faire de l'Érythrée puis de l'Éthiopie des colonies agricoles, à l'image de celles de l'Empire romain, capables d'absorber dans de petites propriétés le trop-plein de population de la péninsule. De 1934 à 1939, le nombre d'Italiens installés dans l'empire colonial italien passe de 50 000 à environ 300 000 personnes. Cependant, l'essentiel du budget est dévoré par les dépenses militaires, l'État n'investissant pas assez dans les infrastructures et les capitaux privés ne suivant pas. De fait, la « colonisation démographique » italienne n'atteint pas ses propres objectifs.



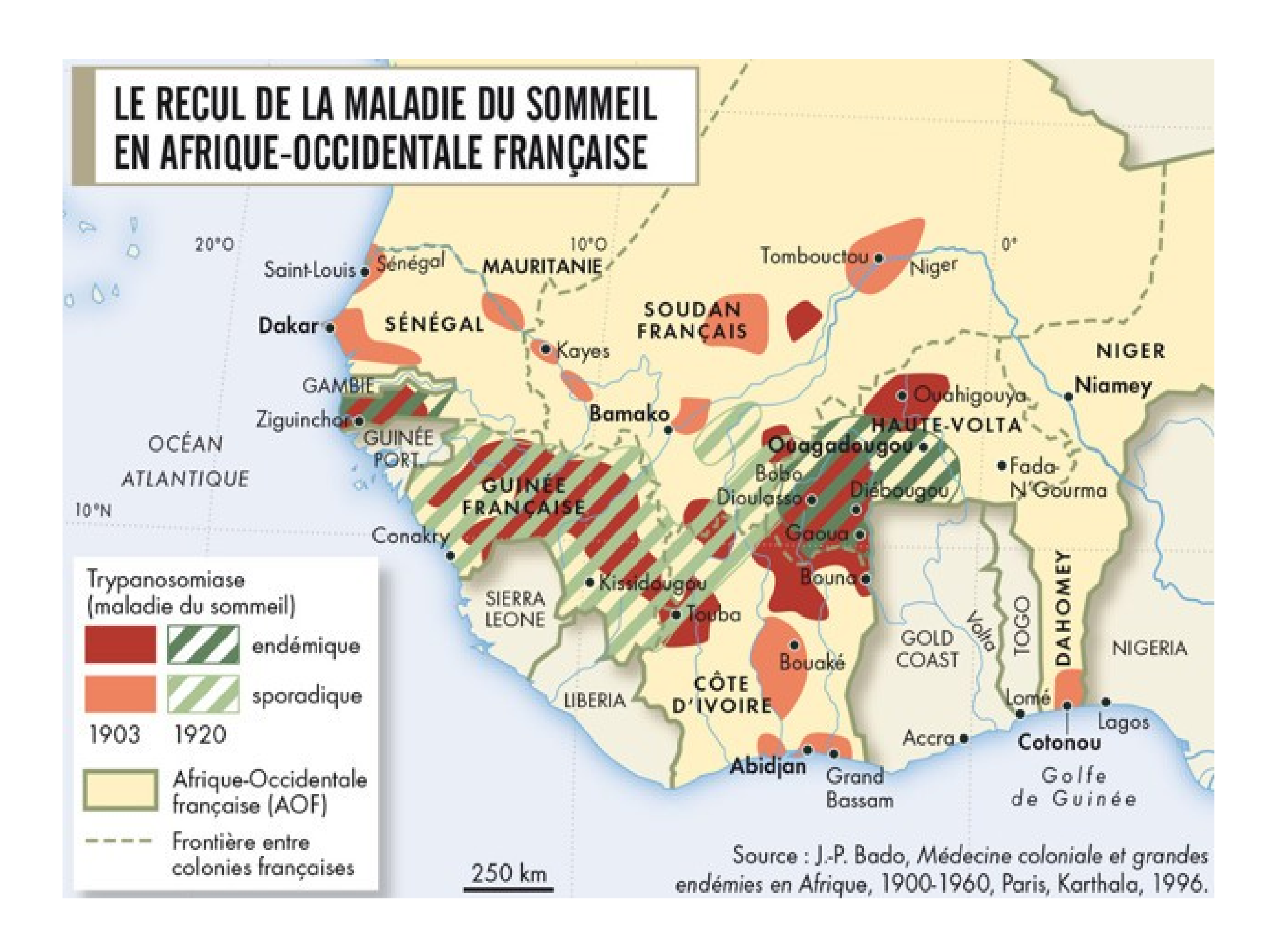
LES ITALIENS BÂTISSEURS DES ROUTES EN ÉTHIOPIE (1935-1937)
Vénétie Tridentine
Lombardie
Piémont
Vénétie Julienne
Vénétie
Ligurie
Émilie-Romagne
Toscane
Marches
Ombrie
Abruzzes et Molise
Latium
Pouilles
Campanie
Lucanie
Sardaigne
Calabre
Sicile
Nombre d'ouvriers
40 000
20 000
10 000
5 000
1 000
200 km
Source : G. L. Podestà, « L'émigration italienne en Afrique orientale », Annales de démographie historique, Populations coloniales, 2007-1.

L’action sanitaire, mythes et réalités

L’amélioration des conditions sanitaires est souvent mise au crédit de l’œuvre coloniale. La réalité est moins brillante : la sécurité alimentaire des populations colonisées est loin d’être assurée et celles-ci souffrent encore de disette, voire de famine. Des efforts pour éradiquer de grandes endémies sont consentis : appuyés sur un investissement hors du commun de certains personnels de santé, il s’agit cependant pour l’État colonial non de philanthropie, mais de s’assurer une main-d’œuvre pour l’exploitation des colonies. Des carrières dans le corps médical permettent à certains colonisés une ascension sociale, mais cantonnée aux cadres subalternes.

POPULATIONS COLONISÉES ET MÉDECINE COLONIALE

Le point de vue des colonisés sur l’action médicale est rarement pris en compte. Ils tendent à se méfier des campagnes de vaccination de masse, organisées notamment par l’Assistance médicale indigène, créée à Madagascar en 1902, étendue en AOF en 1905, en AEF en 1908, puis au Maroc. Celle-ci soigne aussi gratuitement dans ses dispensaires et hôpitaux généraux ou lors de tournées dans les villages. Ces campagnes sanitaires sont l’occasion de regroupement de population et donc de dénombrements par l’Administration, toujours intéressants pour établir l’assiette de l’impôt ou les réquisitions d’hommes. De plus, la vaccination signifie d’accepter non un traitement curatif mais un acte médical en prévision d’un mal hypothétique. Ces pratiques de masse peuvent être d’autant plus inquiétantes que des erreurs de dosage ont entraîné la cécité de vaccinés contre la trypanosomiase (maladie du sommeil). Enfin, ces campagnes sanitaires imposées ignorent le plus souvent les pratiques médicales ou les connaissances en pharmacopée des colonisés. Elles participent aussi à l’imposition d’une science occidentale contre le pouvoir de marabouts ou de sorciers, contribuant à perturber les structures sociales et politiques autochtones.


LE RECUL DE LA MALADIE DU SOMMEIL
EN AFRIQUE-OCCIDENTALE FRANÇAISE
20°O
10°O
0°
10°N
Saint-Louis
Sénégal
MAURITANIE
Tombouctou
Niger
Dakar
SÉNÉGAL
SOUDAN FRANÇAIS
Kayes
NIGER
GAMBIE
Niamey
Ouahigouya
Ziguinchor
Bamako
HAUTE-VOLTA
GUINÉE PORT.
Ouagadougou
OCÉAN ATLANTIQUE
Fada-N'Gourma
Bobo-Dioulasso
GUINÉE FRANÇAISE
Diébougou
Conakry
Gaoua
Kissidougou
Bouna
SIERRA LEONE
Touba
GOLD COAST
Volta
TOGO
DAHOMEY
NIGERIA
Bouaké
CÔTE D'IVOIRE
LIBERIA
Lomé
Lagos
Accra
Cotonou
Abidjan
Grand Bassam
Golfe de Guinée
Trypanosomiase (maladie du sommeil)
endémique
sporadique
1903
1920
Afrique-Occidentale française (AOF)
Frontière entre colonies françaises
250 km
Source : J.-P. Bado, Médecine coloniale et grandes endémies en Afrique, 1900-1960, Paris, Karthala, 1996.

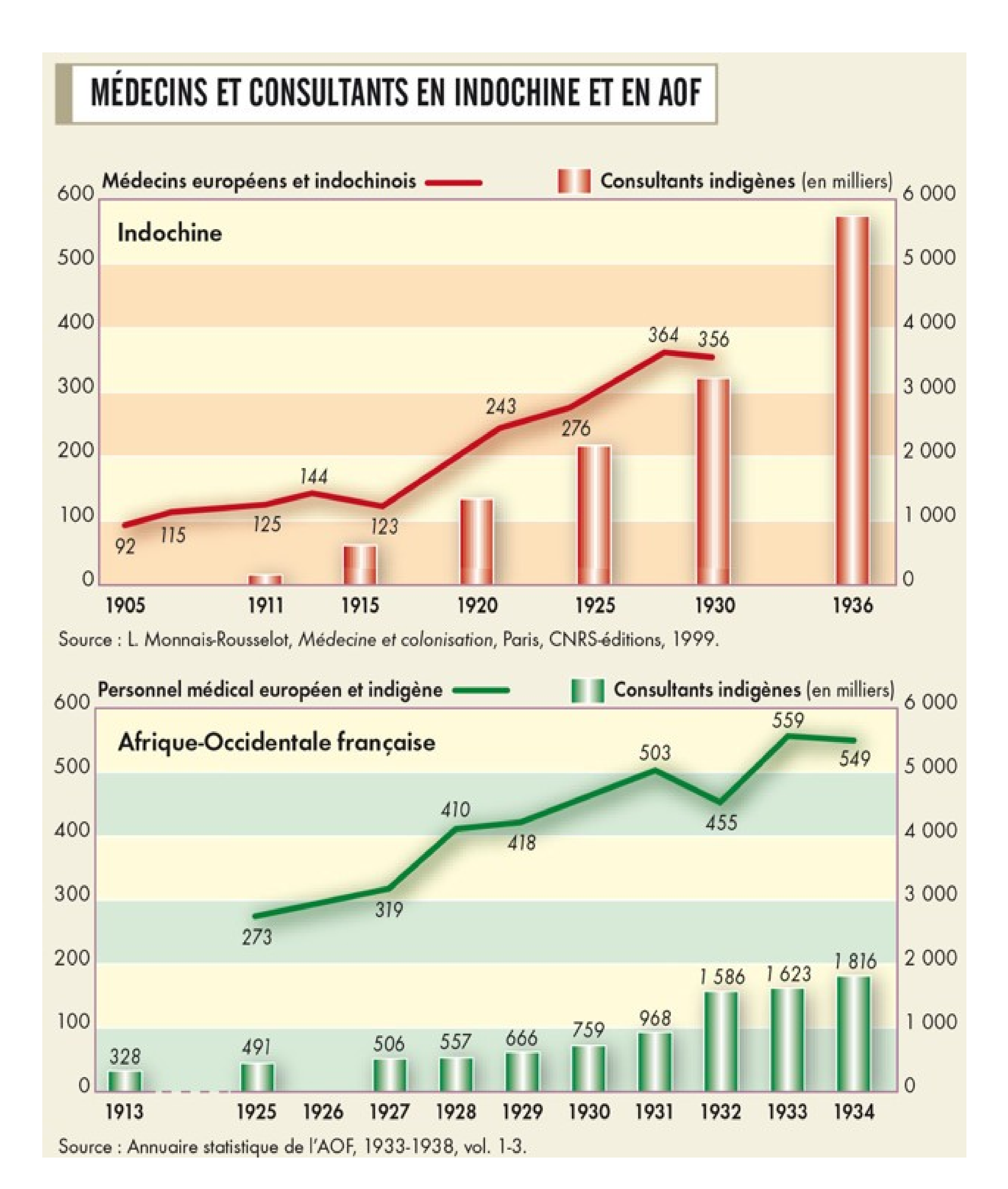


…

SOIGNER, ENCADRER, FAIRE PRODUIRE

Le grand élan colonial du XIXe siècle correspond aussi à l'avènement de la médecine moderne, fondée sur le laboratoire et prétendant à l'universalité. Celle-ci s'érige alors en outil impérial incontournable et le médecin est investi d'une triple mission sous les tropiques : politique (montrer la supériorité de la médecine des colonisateurs), économique (accroître et fortifier la main-d'œuvre indigène) et humanitaire. La France insiste avec emphase sur la dimension civilisatrice, assimilatrice de cette entreprise, étayée par l'action pastorienne. L'action sanitaire, grand thème de propagande coloniale, est encore souvent mise au compte des « aspects positifs de la colonisation », bien que cette logique du bilan comptable ne soit pas historique. Des individus passionnés s'investissent au service des

malades avec l’aide de colonisés cantonnés à des postes subalternes (infirmiers, sages-femmes ou agents auxiliaires de médecine) ; on compte parmi eux Alphonse Laveran, qui découvre en 1880 à Constantine l’agent du paludisme, le plasmodium ; Eugène Jamot, qui lutte contre la trypanosomiase au Cameroun et en AEF, lançant des équipes mobiles qui prospectent, dépistent, examinent des centaines de milliers de personnes et traitent des dizaines de milliers de personnes infectées ; Albert Schweitzer à Lambaréné au Gabon ; Alexandre Yersin qui isole le bacille de la peste en 1894 à Hongkong et fonde avec Calmette en Indochine les premiers instituts Pasteur. Ceux-ci développent une recherche de pointe. Cependant, la priorité des autorités est de soigner les troupes coloniales : dans les années 1870, 26 % des officiers sont fauchés par la maladie et seulement 6 % sont tués au combat ; un tiers des hommes meurent de dysenterie lors de la campagne de Madagascar en 1895. Il s’agit aussi d’assurer la santé des cadres coloniaux et de tirer profit d’une main-d’œuvre en bonne santé. Les migrations coloniales entraînent toutefois la propagation de maladies (lèpre, peste, choléra, tuberculose…), sans que les politiques sanitaires viennent à bout d’endémies comme la trypanosomiase. En dépit du travail de ces médecins, souvent militaires, qui soignent et collectent des informations de diverses natures dans les territoires où ils servent, les faibles budgets alloués ne permettent pas des progrès considérables. En dépit de la formation d’indigènes auxiliaires de médecine faiblement payés, la couverture médicale reste, de fait, largement insuffisante et inégalement répartie : à la fin des années 1930, on compte un médecin pour 10 000 personnes à Madagascar, un pour 38 000 au Cameroun, un pour 100 000 au Cambodge et… un pour 2 000 en France. Entre idéalisme scientifique ou humanitaire, exploitation économique et discrimination coloniale, la frontière reste floue.

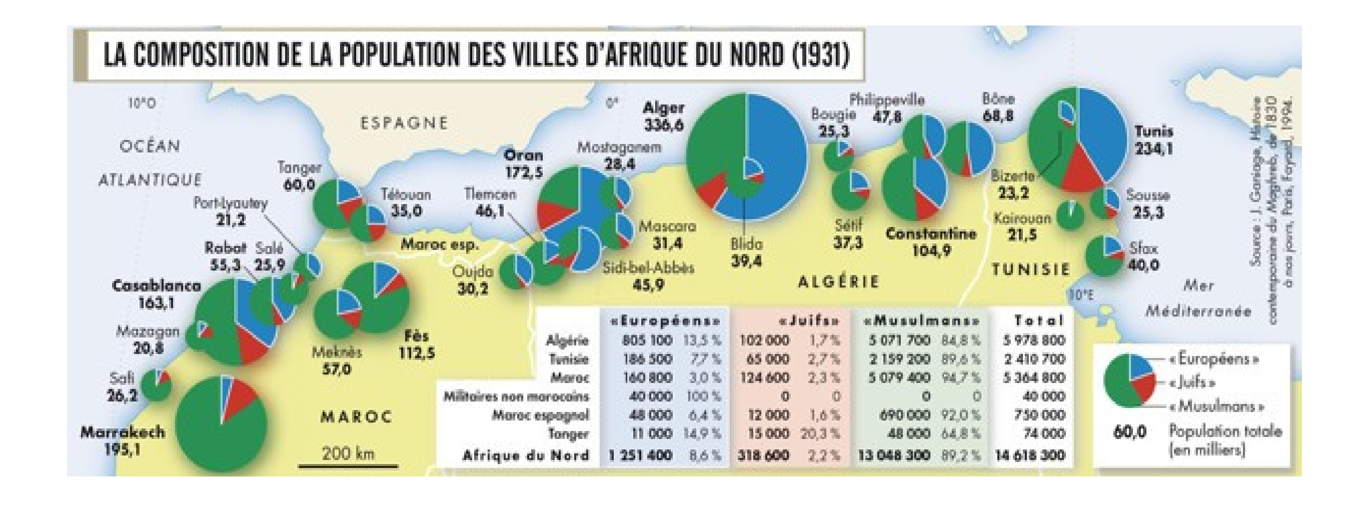

MÉDECINS ET CONSULTANTS EN INDOCHINE ET EN AOF
Médecins européens et indochinois
Consultants indigènes (en milliers)
Indochine
600
500
400
300
200
100
0
6 000
5 000
4 000
3 000
2 000
1 000
0
92
115
125
144
123
243
276
364
356
1905
1911
1915
1920
1925
1930
1936
Source : L. Monnais-Rousselot, Médecine et colonisation, Paris, CNRS-éditions, 1999.
Personnel médical européen et indigène
Consultants indigènes (en milliers)
Afrique-Occidentale française
600
500
400
300
200
100
0
6 000
5 000
4 000
3 000
2 000
1 000
0
273
319
410
418
503
455
559
549
328
491
506
557
666
759
968
1 586
1 623
1 816
1913
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
Source : Annuaire statistique de l'AOF, 1933-1938, vol. 1-3.

Sociétés coloniales dans les années 1930

Les sociétés ne présentent pas la même physionomie selon qu'il s'agit de colonies de peuplement ou non, la proportion d'Européens ou d'allochtones par rapport aux autochtones étant variable. Cependant, celle-ci reste très minoritaire, sauf exception, dans une population d'une grande variété. Un des paradoxes de la colonisation est d'assurer une domination avec un nombre d'hommes très limité. Loin de l'image du « colon » conquérant des terres, la présence coloniale se concentre en ville, avec ses pratiques spécifiques, davantage que dans les campagnes ou en brousse, où la composition des sociétés est à peine modifiée par la situation coloniale.

POPULATIONS URBAINES EN AFRIQUE DU NORD

Les Européens sont majoritaires à Alger et surtout à Oran, métropoles de la colonie de peuplement algérienne. Ils sont en forte proportion aussi bien dans les autres grandes villes d'Algérie que dans les capitales politiques et économiques des protectorats tunisien et marocain. Les Européens sont même plus nombreux en proportion dans le cosmopolite Tanger que dans l'ensemble de l'Algérie. Les recensements distinguent aussi la minorité juive, installée depuis la fin du XVe siècle et bien intégrée, ainsi que les colonisés qualifiés de « musulmans ». Ceci ne renvoie pas à une pratique religieuse mais correspond à un statut juridique, évacuant la question de l'identité nationale des autochtones. Minorité démographique, bien plus urbaine que rurale, à l'encontre du mythe du colon entrepreneur agricole, les Européens sont cependant en position de domination et les hiérarchies sociales sont d'autant plus fortes afin de perpétuer cette situation.



	«Européens»		«Juifs»		«Musulmans»		Total
Algérie	805 100	13,5 %	102 000	1,7 %	5 071 700	84,8 %	5 978 800
Tunisie	186 500	7,7 %	65 000	2,7 %	2 159 200	89,6 %	2 410 700
Maroc	160 800	3,0 %	124 600	2,3 %	5 079 400	94,7 %	5 364 800
Militaires non marocains	40 000	100 %	0	0	0	0	40 000
Maroc espagnol	48 000	6,4 %	12 000	1,6 %	690 000	92,0 %	750 000
Tanger	11 000	14,9 %	15 000	20,3 %	48 000	64,8 %	74 000
Afrique du Nord	1 251 400	8,6 %	318 600	2,2 %	13 048 300	89,2 %	14 618 300

…

LES EUROPÉENS EN AFRIQUE

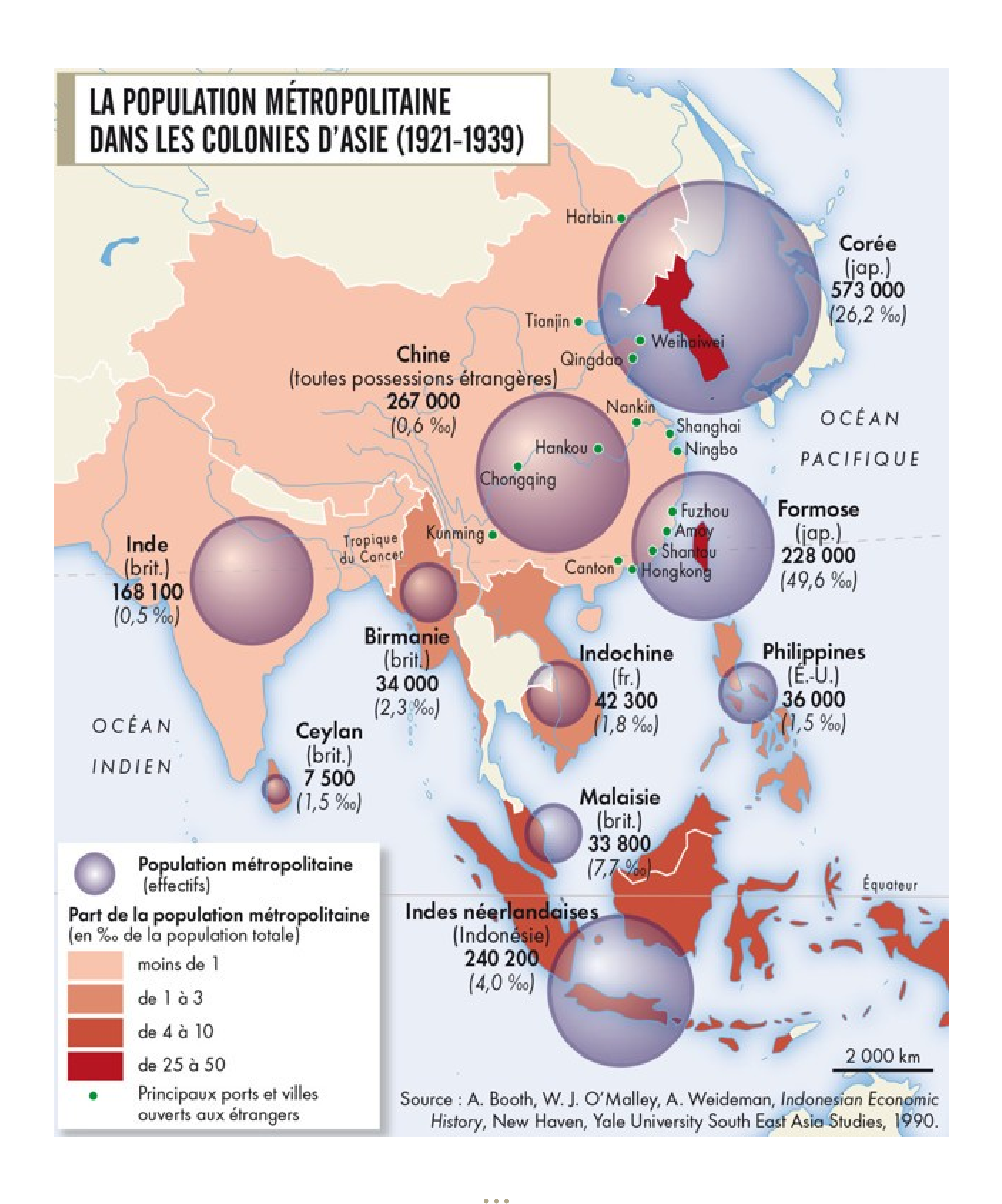
Une véritable colonisation de peuplement, menée par les Hollandais dès le XVIIe siècle à partir de la colonie du Cap, puis par les Britanniques, explique que 20 % de la population de l'Union sud-africaine soient d'origine européenne dans l'entre-deux-guerres. Quoique le phénomène européen d'émigration ait été fort à partir du milieu du XIXe siècle et surtout au début du XXe, il reste limité dans les colonies de peuplement africaines plus récentes. La présence européenne demeure inférieure à 1 % dans la plupart des colonies. Majoritairement masculine, cette population est aussi diverse : elle est composée d'un tiers d'étrangers au Congo belge dans les années 1930, de même qu'au Cameroun, où 14 nationalités se côtoient à côté des Français, notamment Grecs, Américains, Allemands et Suisses. En revanche, en AOF, le quart d'étrangers parmi les « Européens » est composé à 80 % de Syro-Libanais.


LA POPULATION EUROPÉENNE
EN AFRIQUE (1928-1931)
Maroc esp.
(64 ‰)
Maroc
(30 ‰)
Algérie
(135 ‰)
Tunisie
(77 ‰)
AOF
(1 ‰)
Colonies
britanniques
(1 ‰)
AEF
(1 ‰)
OCÉAN
ATLANTIQUE
Kenya (G.-B.)
(5 ‰)
Congo
belge
(2 ‰)
OCÉAN
INDIEN
Angola
(10 ‰)
Mozambique
(5 ‰)
Rhodésie
(45 ‰)
SOA
(100 ‰)
UAS
(250 ‰)
2 000 km
Part de la population
européenne (en ‰
de la population totale)
de 1 à 10
de 30 à 100
de 100 à 150
250
Source : R. Delavignette, Service africain, Paris, Gallimard, 1946.

...

BATAVIA, EMBLÈME DU MÉTISSAGE SOCIAL ET CULTUREL

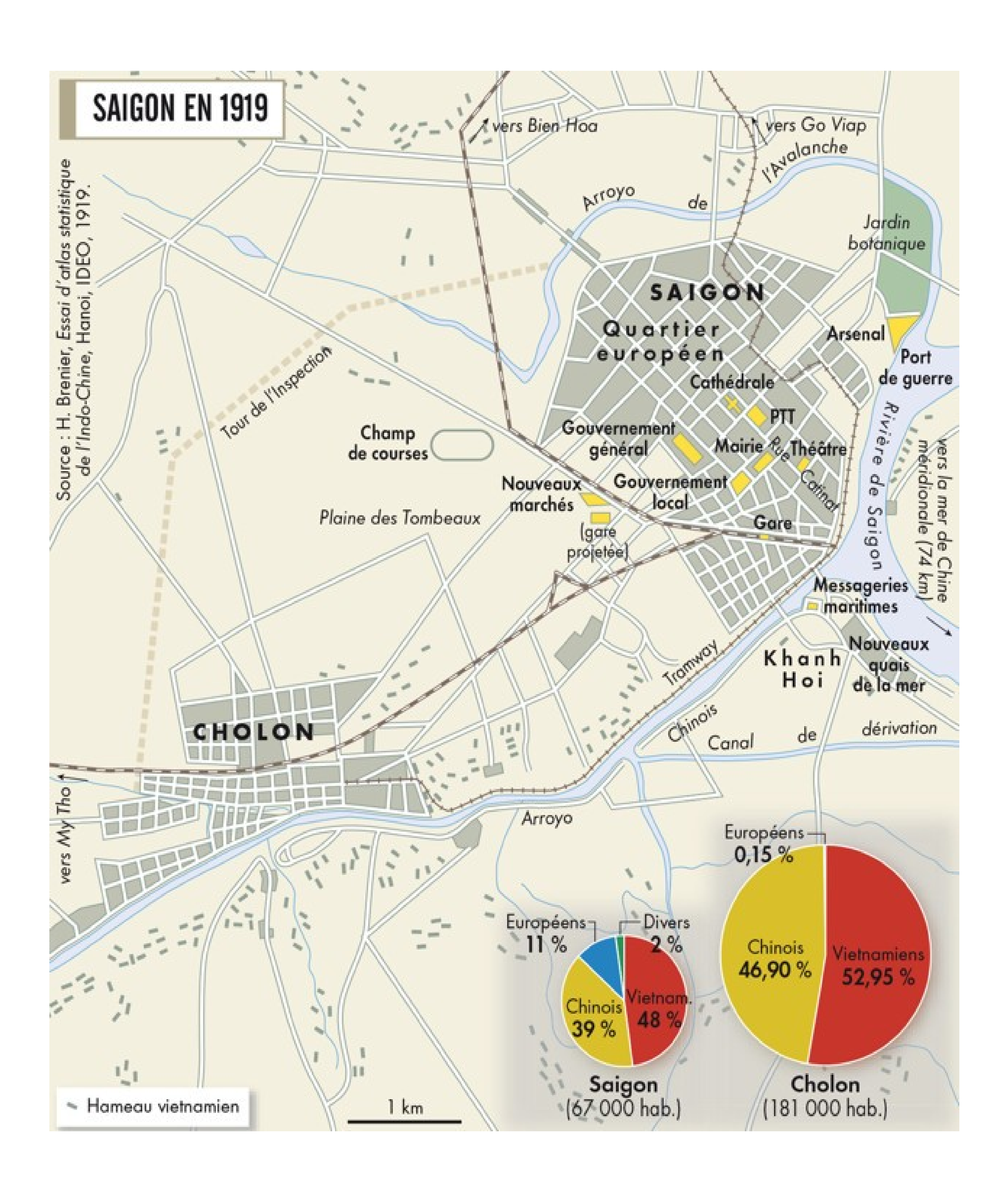
Batavia est une ville marquée d’une singularité propre dans une société coloniale. Sa modernité est la marque de l’hybridation sociale et culturelle qu’elle produit, intégrant les populations malaise, chinoise, indienne et européenne. Comme nombre de villes portuaires de la région, Batavia est ouverte sur la mer de Chine, cette Méditerranée asiatique, espace de contacts multiples. La ville est minoritairement peuplée de « Blancs », installés dans des quartiers spécifiques comme Weltevreden, les Chinois sont concentrés à Glodok, alors que les Malais peuplent les kampung (villages) environnants ; mais les barrières « raciales » ne sont pas totalement infranchissables. Si les Occidentaux restent minoritaires en ville, elle reste le lieu de concentration de leurs pouvoirs.



…

« PETITES ÉPOUSES » ET MARIAGES RÉPROUVÉS

En Asie, où il n’existe pas de colonies de peuplement, la société des colons est surtout masculine. Partout, très rapidement, y compris au Sarawak, où les Brooke obligent leurs administrateurs à prendre des « dictionnaires d’oreillers » (« petites épouses » locales), afin de pouvoir plus rapidement comprendre les mœurs du pays dans lequel ils évoluent, les unions avec des femmes autochtones « à la mode du pays » et très souvent passagères, sont chose commune. Si quelques Européens viennent en famille, plus rares sont les mariages mixtes, célébrés officiellement par les missionnaires. Cependant, ces unions réprouvées existent bien comme en témoignent les naissances d’enfants parfois reconnus par leur père, première marque d’une société en cours de métissage. Pourtant, c’est l’immense cohorte des enfants abandonnés qui prédomine en Birmanie, dans les Indes néerlandaises ou en Indochine, et qui soulève des problèmes juridiques spécifiques.



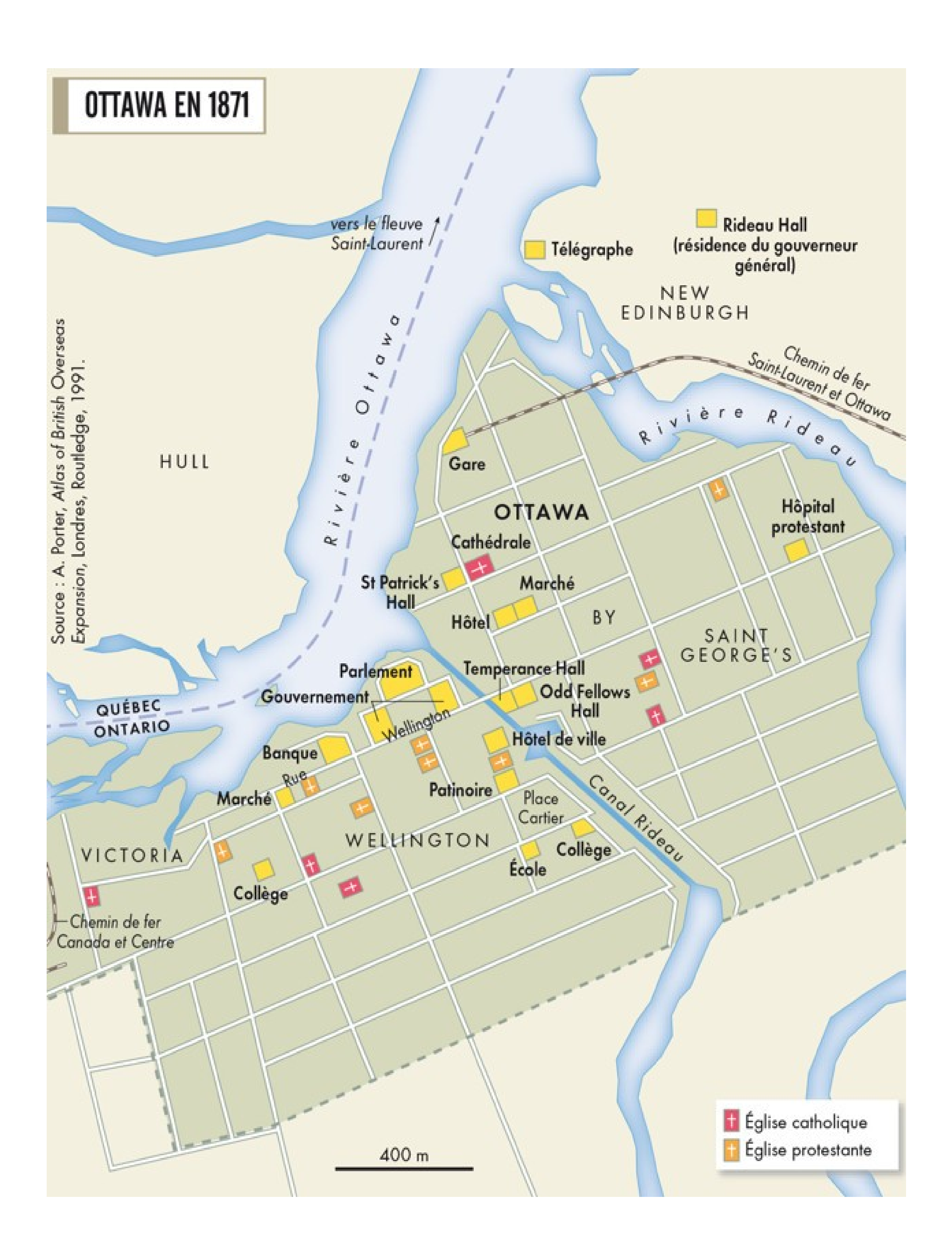
SAIGON EN 1919
Source : H. Brenier, Essai d'atlas statistique de l'Indo-Chine, Hanoi, IDEO, 1919.
vers Bien Hoa
vers Go Viap
Arroyo de l'Avalanche
Jardin botanique
SAIGON
Quartier européen
Arsenal
Port de guerre
Cathédrale
PTT
Tour de l'Inspection
Champ de courses
Gouvernement général
Mairie
Rue Catinat
Théâtre
Gouvernement local
Nouveaux marchés
(gare projetée)
Gare
Plaine des Tombeaux
Rivière de Saigon
vers la mer de Chine méridionale (74 km)
Messageries maritimes
Nouveaux quais de la mer
Khanh Hoi
Tramway
CHOLON
Arroyo Chinois
Canal de dérivation
vers My Tho
Arroyo
Européens 0,15 %
Chinois 46,90 %
Vietnamiens 52,95 %
Cholon (181 000 hab.)
Européens 11 %
Divers 2 %
Chinois 39 %
Vietnam. 48 %
Saigon (67 000 hab.)
Hameau vietnamien
1 km

Les villes coloniales

Limiter les villes dites coloniales à la juxtaposition d'un quartier colonial, constituant la véritable « ville », et de quartiers « indigènes » aux physionomies contrastées, serait réducteur. Si des logiques ségrégatives existent, ces centres urbains sont aussi par excellence des interfaces culturelles, grâce à la diversité des populations rassemblées sur un territoire traversé de multiples circulations, d'un quartier à l'autre. Nombre de villes s'inscrivent dans une profondeur historique préexistant à la domination coloniale, alors que d'autres sont d'une modernité radicale, planifiées selon les normes urbanistiques ou idéologiques à la pointe de leur époque.

LES VILLES DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

La croissance urbaine britannique est un facteur déterminant de l'émigration coloniale au XIXe siècle. L'expansion ultramarine se traduit par le développement rapide de nouvelles villes. Ainsi Johannesburg est créé en quelques mois à la suite de la découverte d'un gisement aurifère en 1886. Des cités coloniales peuvent être bâties à côté de villes autochtones : New Delhi est inauguré en 1931 à proximité de l'ancienne capitale moghole. Dans ces conditions, l'espace urbain est marqué par une forte ségrégation qui cantonne les autochtones dans la « ville indigène » (Old Delhi). Le style néogothique fleurit aux quatre coins du monde britannique, de l'université de Sydney à la gare Victoria de Bombay (1887), en passant par le parlement d'Ottawa (1876). Des formes urbaines et architecturales hybrides se développent à l'image du Pavillon royal de Brighton qui associe, au début du XIXe siècle, style classique et style indo-sarracénique.

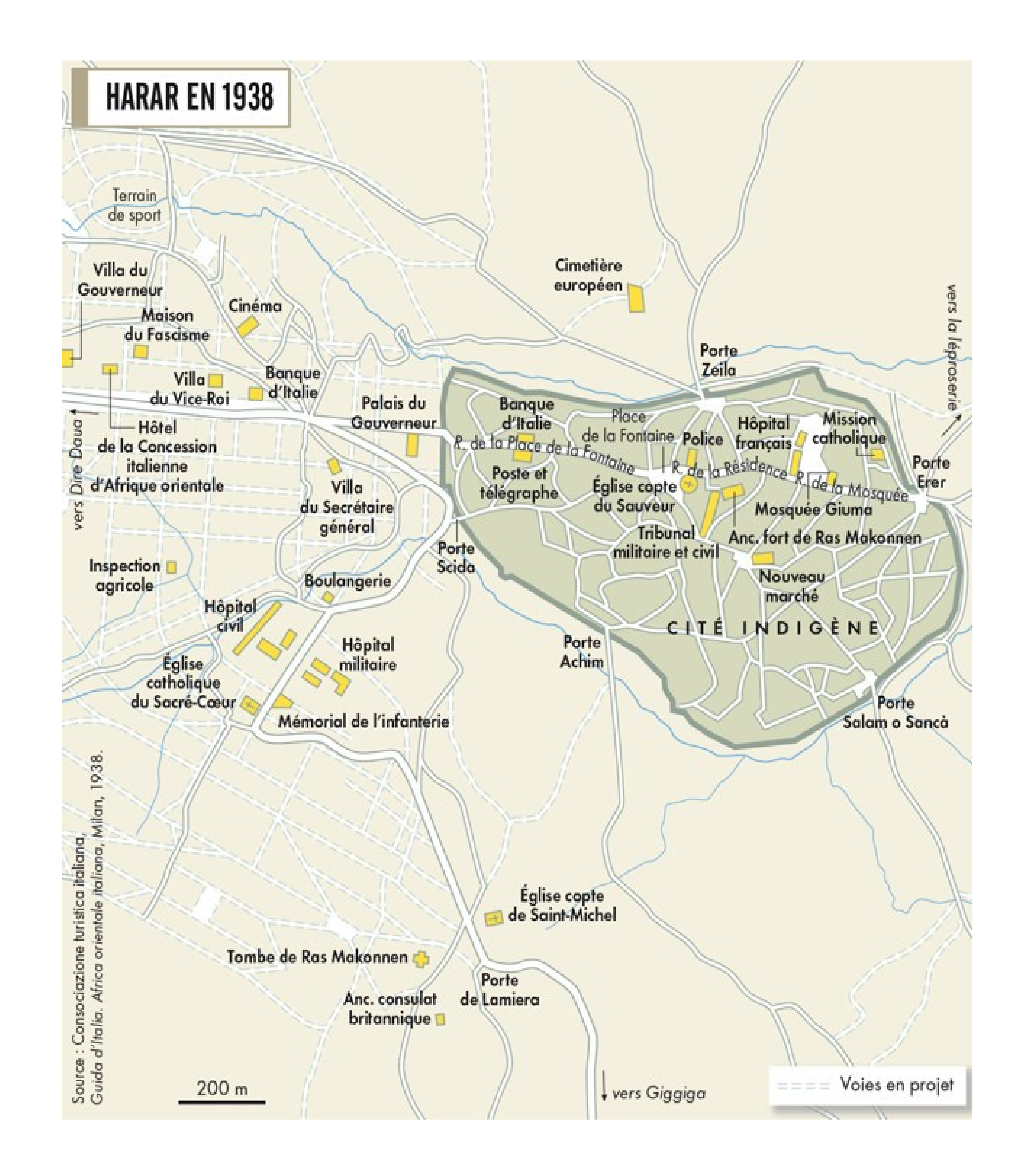


OTTAWA EN 1871
vers le fleuve Saint-Laurent
Rivière Ottawa
Télégraphe
Rideau Hall (résidence du gouverneur général)
NEW EDINBURGH
Chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa
Rivière Rideau
HULL
Gare
OTTAWA
Cathédrale
Hôpital protestant
St Patrick's Hall
Marché
Hôtel
BY
SAINT GEORGE'S
Parlement
Temperance Hall
Gouvernement
Odd Fellows Hall
QUÉBEC
ONTARIO
Rue Wellington
Banque
Hôtel de ville
Marché
Patinoire
Place Cartier
Canal Rideau
VICTORIA
WELLINGTON
Collège
École
Collège
Chemin de fer Canada et Centre
400 m
Église catholique
Église protestante
Source : A. Porter, Atlas of British Overseas Expansion, Londres, Routledge, 1991.

• • •

HARAR : VILLE ANCIENNE, VILLE MODERNE

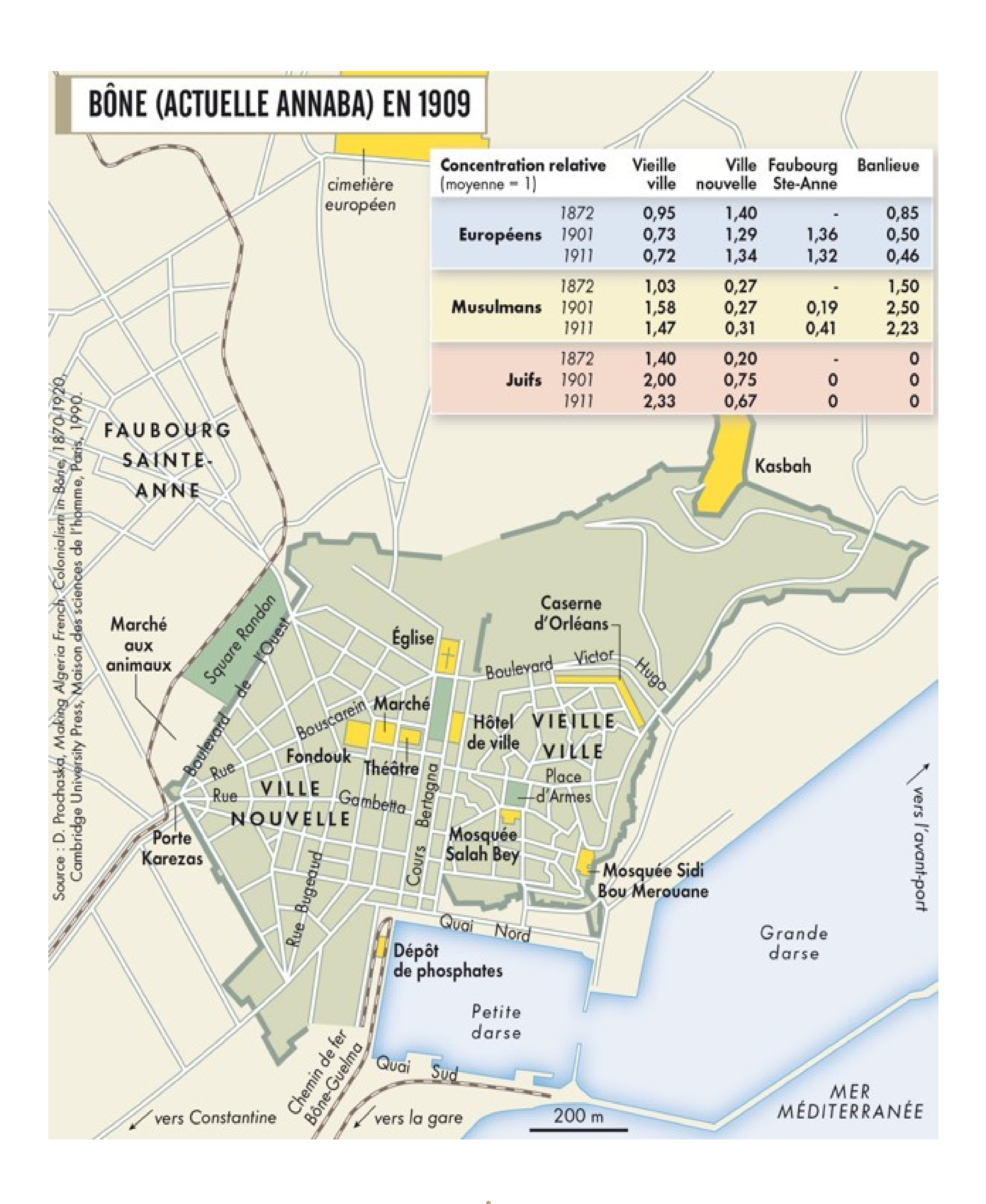
Fondé probablement au IXe siècle, carrefour de communications au cœur d'une région fertile, deuxième ville d'Éthiopie, occupé par les Italiens en mai 1936, Harar paraît appelé à devenir une ville majeure de l'Empire italien. Il est constitué, d'une part, d'une ville ancienne, ceinte de murs, où l'on trouve différents édifices, chrétiens et musulmans, l'ancien palais du ras Makonnen, mais aussi un marché moderne construit en 1937, et, d'autre part, de nouveaux quartiers sur le plateau à l'ouest. Il s'agit là d'un plan d'urbanisation inspiré de l'antique, structuré par des rues rectilignes reliant des constructions encore éparses – bâtiments publics telle la maison du Fascisme, sans oublier cinéma et espace sportif. Le palais et la place du Gouvernement se trouvent au centre, au point de contact entre les deux villes – sans que la ségrégation entre populations soit stricte –, et dont l'une apparaît à la pointe de la modernité dans sa version fasciste.



…

QUARTIERS ET SÉGRÉGATION SOCIALE À BÔNE

Dans la ville de Bône (Annaba) en Algérie, les « Européens » (Français, Italiens, Maltais…) sont aussi nombreux que les « musulmans » ; les « Juifs » y constituent une minorité établie de longue date. La distribution de la population reflète des clivages ethniques et sociaux.
L’index de ségrégation permet de représenter les écarts à la moyenne de la répartition des populations dans les quartiers de la ville. Quand il est supérieur à 1, cet index indique que la présence de la population représentée est, dans ce quartier, plus importante que le chiffre moyen pour cette population analysée à l’échelle de la ville. Dans l’ancienne cité, les populations sont mêlées d’une manière équivalente à celle de la moyenne pour la ville dans les années 1870. Cependant, les Juifs y sont de plus en plus nombreux, alors que les Européens tendent à la quitter pour le quartier de Colonne Randon et la ville nouvelle. Quant aux Algériens musulmans, ils sont enclins à remplacer les Européens à Colonne Randon, notamment dans l’entre-deux-guerres, et sont davantage présents en banlieue que dans la ville nouvelle. La répartition est inverse pour les Européens et le contraste encore accentué si l’on ne compte que les Français natifs et non naturalisés. Italiens et Maltais sont surreprésentés dans la ville nouvelle, Colonne Randon, et pour les seconds également dans la banlieue. Si la ségrégation n’est pas totale, les stratifications entre Français natifs, naturalisés, les autres Européens, les Algériens musulmans et les Juifs sont manifestes.



Concentration relative (moyenne = 1)		Vieille ville	Ville nouvelle	Faubourg Ste-Anne	Banlieue
Européens	1872	0,95	1,40	-	0,85
	1901	0,73	1,29	1,36	0,50
	1911	0,72	1,34	1,32	0,46
Musulmans	1872	1,03	0,27	-	1,50
	1901	1,58	0,27	0,19	2,50
	1911	1,47	0,31	0,41	2,23
Juifs	1872	1,40	0,20	-	0
	1901	2,00	0,75	0	0
	1911	2,33	0,67	0	0

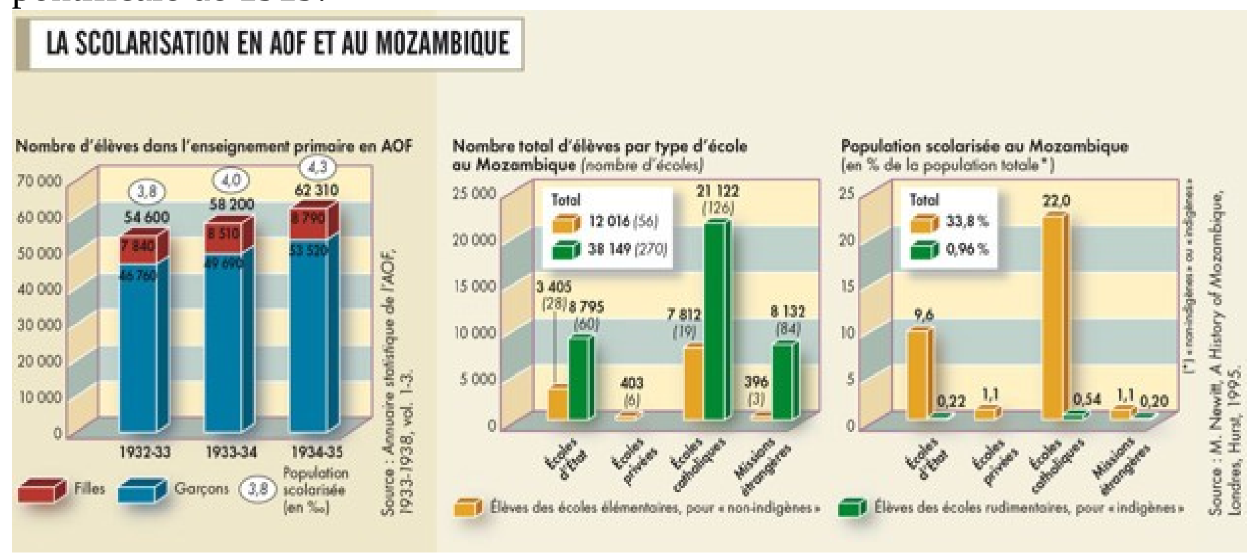
L’éducation

Des systèmes éducatifs (*madrasas*, collèges hindous, écoles de pagode, etc.) préexistent à la colonisation. Cependant, la colonisation, fondée sur l’idée de « mission civilisatrice », fait de la question éducative un enjeu politique et symbolique majeur. Administrateurs et surtout missionnaires fondent des écoles primaires et quelques établissements secondaires. Toutefois, les taux de scolarisation demeurent très faibles, même dans les colonies de peuplement. L’enseignement dispensé est essentiellement élémentaire et pratique, même si Britanniques et Japonais fondent de nombreuses universités outre-mer pour former des élites autochtones.

FAIBLES SCOLARISATIONS

À partir du début du XIXe siècle, les missions catholiques et protestantes fondent de nombreuses écoles dans les colonies britanniques, françaises, portugaises et belges. Il s’agit de favoriser l’évangélisation des populations autochtones, tout en encourageant la pratique religieuse des colons. Les écoles congréganistes offrent aux colonisés une possibilité d’ascension sociale. À partir de la fin du XIXe siècle, les États commencent à se préoccuper des questions éducatives sans pour autant adopter de politique unifiée. Ainsi, en Inde, dans la première moitié du XIXe siècle, les Britanniques hésitent entre promotion des langues et cultures autochtones ou enseignement de l’anglais et des sciences européennes. De même en France, sous la IIIe République, hommes politiques et administrateurs coloniaux hésitent entre promotion de la langue française et enseignement en langue vernaculaire. En dépit d’ambitieux programmes de scolarisation formulés à Madagascar (1898), en AOF (1903) et en Indochine (1906 et 1917), les résultats sont limités, en raison notamment d’un manque récurrent de moyens financiers et de réelle volonté politique. Ainsi les taux de scolarisation des populations autochtones demeurent faibles jusqu’à la Seconde Guerre mondiale. En Algérie, seuls 1,9 % des enfants sont scolarisés en 1890 et 10 % en 1937. En 1900, les trois quarts des villages

indiens n’ont pas d’école. En 1921, en Gold Coast, moins de 4 % des jeunes sont scolarisés. De même au Mozambique portugais, moins de 1 % des jeunes Africains sont scolarisés dans des écoles « rudimentaires », à l’enseignement très pratique. Certains élèves peuvent ensuite rejoindre les écoles élémentaires. Une école secondaire est fondée à Lourenço Marques en 1918, comptant 164 Européens, 26 Indiens, 17 métis et seulement une Africaine en 1930. L’enseignement confessionnel y est très important comme dans les colonies belges, mais son impact est difficilement appréciable à l’échelle de toutes les colonies comme en témoigne l’enquête pontificale de 1919.



…

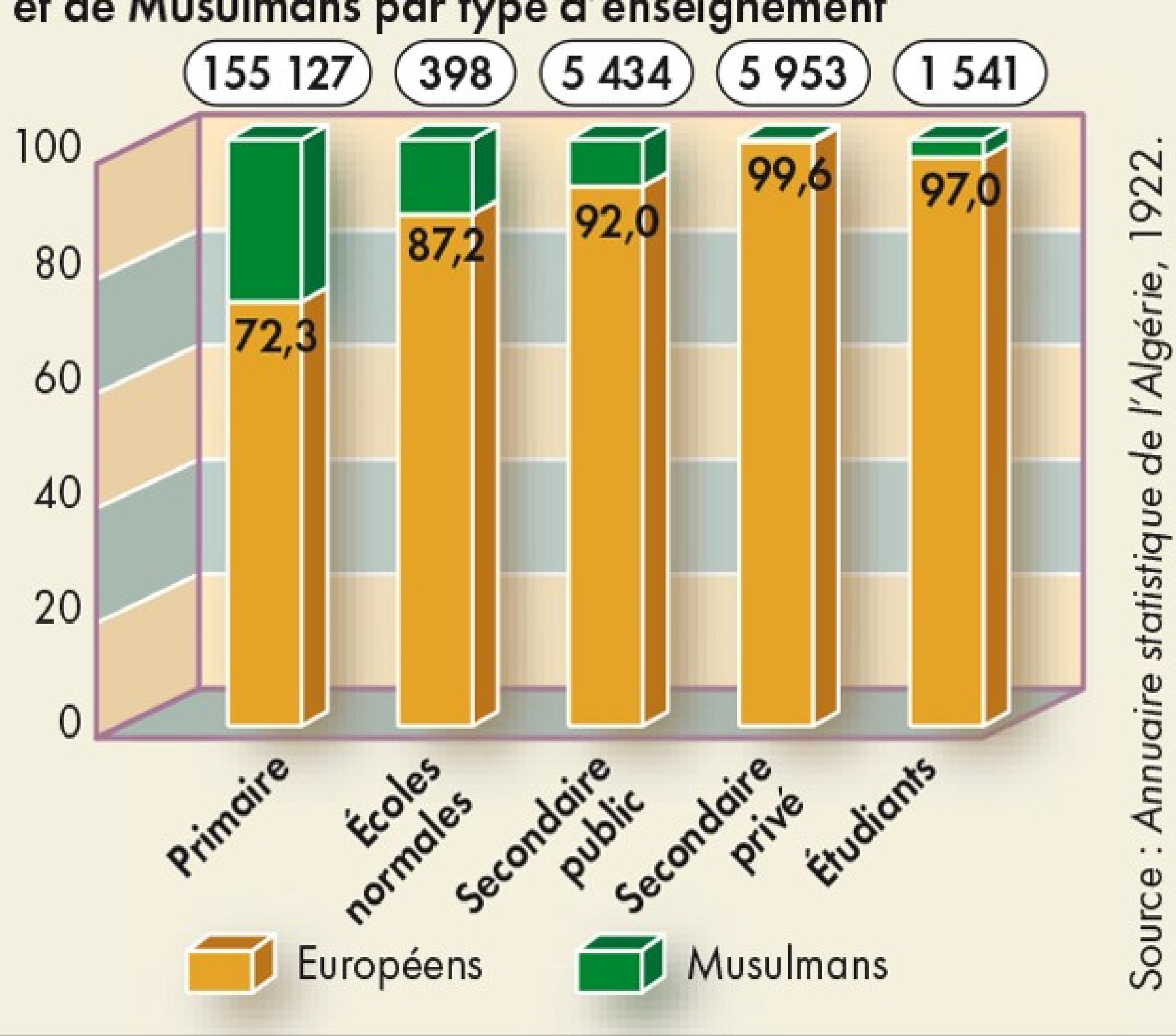
QU’ENSEIGNER AUX COLONISÉS ?

Ambiguë, l’éducation est un outil essentiel de la « mission civilisatrice » et de légitimation de la présence coloniale. Elle assure la formation de la main-d’œuvre pour l’exploitation des colonies, mais elle est aussi porteuse d’émancipation et potentiellement subversive. Faut-il l’« adapter » aux cultures locales ou aux besoins de la colonisation tout en évitant de former une élite, parfois qualifiée de « déclassée » ? L’enseignement primaire se fait dans les langues locales dans l’Empire britannique, ainsi que dans les « écoles populaires » des Indes néerlandaises. Dans les colonies françaises d’Afrique, il est immédiatement dispensé en français. L’école des

colonisateurs croise aussi d'autres traditions éducatives. Les Européens s'interrogent sur la nécessité de les maintenir (*madrasa* en pays musulmans), de les encourager (culture sanskrite en Inde), de les réformer (écoles dites « de pagode » en pays bouddhique theravada, institut bouddhique, etc.) ou bien de les éliminer. Dans le cas de la culture lettrée au Vietnam, les Français hésitent : dans un premier temps, ils maintiennent les concours triennaux avant de les aménager pour, finalement, les interdire en 1919, remplaçant les caractères chinois et sino-vietnamiens par une écriture en caractères latins, le *quô ngu*. À leur tour, les réformistes vietnamiens puis les communistes en font l'écriture nationale. Cependant, le maintien de formes traditionnelles d'enseignement permet d'entretenir avec les colonisés un écart socioculturel (qui décroît cependant) et, surtout, de diminuer les coûts de fonctionnement. Dans ces colonies d'exploitation, il n'est pas jugé nécessaire de former des cadres locaux mais, simplement, des techniciens et de simples auxiliaires. Toutefois, c'est la même logique de réduction des coûts qui pousse aussi les administrateurs à former des élites supplétives locales.

LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT EN ALGÉRIE

Nombre total d'élèves et proportion (en %) **d'Européens et de Musulmans par type d'enseignement**




LES UNIVERSITÉS DANS LES INDES BRITANNIQUE
Ville disposant d'une université
1857 Date de fondation
Les trois premières et principales universités
AFGHANISTAN
CHINE
NÉPAL
Lahore 1882
Delhi 1922
Aligarh 1920
Lucknow 1921
Jaipur 1947
Patna 1917
Allahabad 1887
Bénarès 1916
Sagar 1946
Dhaka 1921
Calcutta 1857
Bhubaneshwar 1943
Bombay 1857
1917
Hyderabad 1918
Visakhapatnam 1925
Rangoon 1920
Bangalore 1886
Madras 1857
Mysore 1916
Annamalai Nagar 1929
Travancore 1937
Colombo 1942
Indus
Gange
Brahmapoutre
Irrawaddy
Tropique du Cancer
30°N
20°N
10°N
70°E
80°E
90°E
Mer d'Oman
Golfe du Bengale
OCÉAN INDIEN
500 km

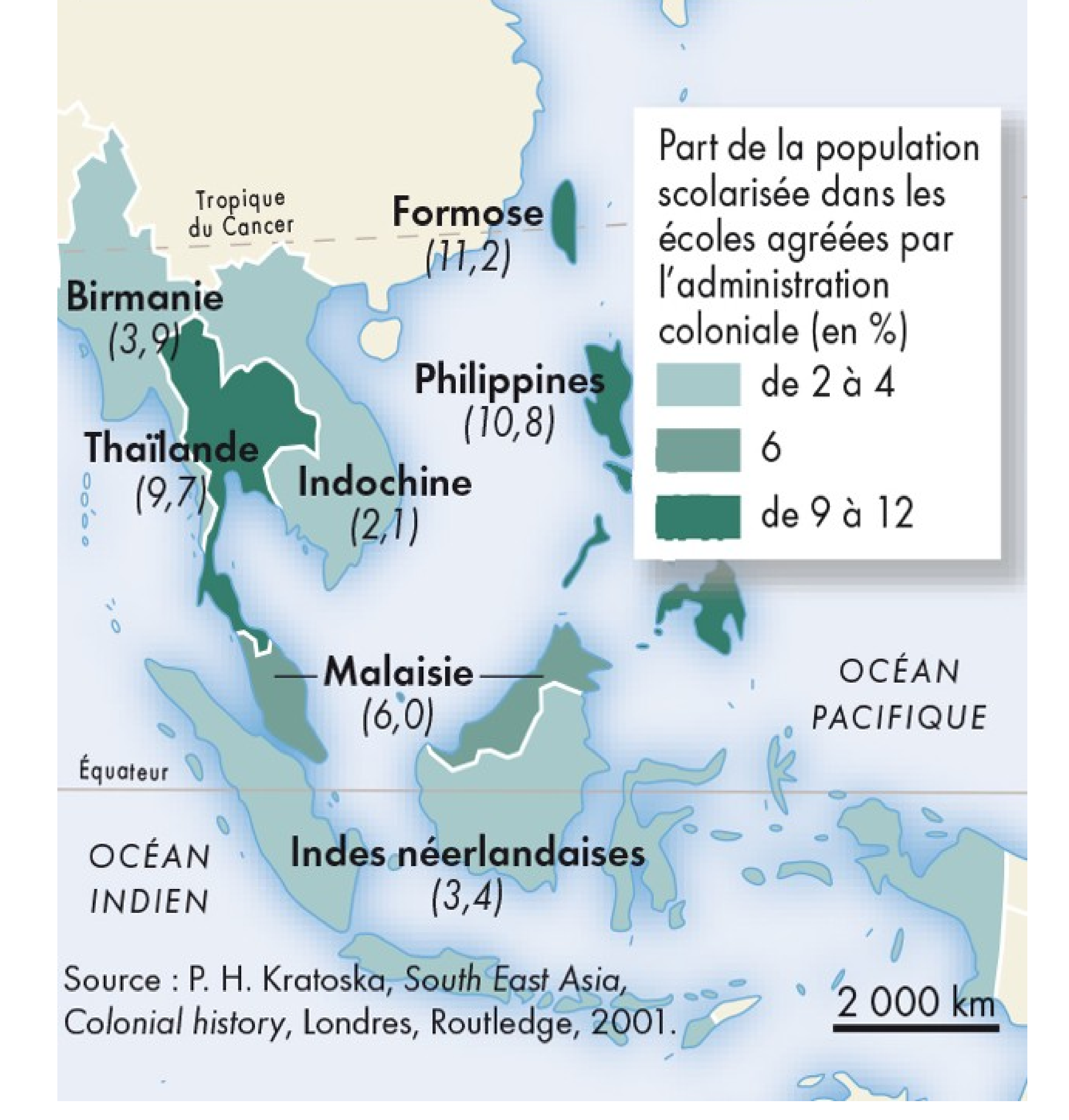
• • •

COLLÈGES ET UNIVERSITÉS DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE

Sur le modèle des écoles britanniques, de nombreux établissements d'enseignement secondaire sont fondés dans les *dominions*.

En revanche, dans les colonies, les collèges ouverts aux autochtones sont très peu nombreux : Harrison College de la Barbade (1733), Hindu College de Calcutta (1817) et Fourah Bay College de Freetown (1827) forment une partie des élites anglophones antillaises, indiennes et ouest-africaines.

Rares sont les élèves de ces écoles qui accèdent à l'enseignement dispensé en Grande-Bretagne. Ainsi, James Beale Horton, diplômé de Fourah Bay, étudie la médecine à King's College (Londres) au milieu du XIXe siècle ; c'est là qu'il adopte alors le nom d'Africanus, emblème de son combat en faveur des populations noires. De même, certains représentants de l'élite brahmanique poursuivent leurs études en Angleterre : Tagore (1878), Gandhi (1888) ou Nehru (1905). Toutefois, la majeure partie des élites indiennes est alors formée dans la vingtaine d'universités créées à partir de 1857. Cette politique universitaire n'a pas d'équivalent dans le reste de l'empire, à l'exception des colonies de peuplement où sont fondés très tôt de nombreux établissements. Des universités anglophones sont inaugurées à Montréal en 1821 et au Cap en 1829, afin de contrecarrer l'influence culturelle des francophones et des néerlandophones. *A contrario*, en Inde comme en Birmanie, les universités sont devenues, à partir de la fin du XIXe siècle, des foyers du mouvement nationaliste.


LA SCOLARISATION EN ASIE DU SUD-EST (1936-1939)
Part de la population scolarisée dans les écoles agréées par l'administration coloniale (en %)
de 2 à 4
6
de 9 à 12
Tropique du Cancer
Formose
(11,2)
Birmanie
(3,9)
Philippines
(10,8)
Thaïlande
(9,7)
Indochine
(2,1)
Malaisie
(6,0)
OCÉAN PACIFIQUE
Équateur
OCÉAN INDIEN
Indes néerlandaises
(3,4)
Source : P. H. Kratoska, South East Asia, Colonial history, Londres, Routledge, 2001.
2 000 km

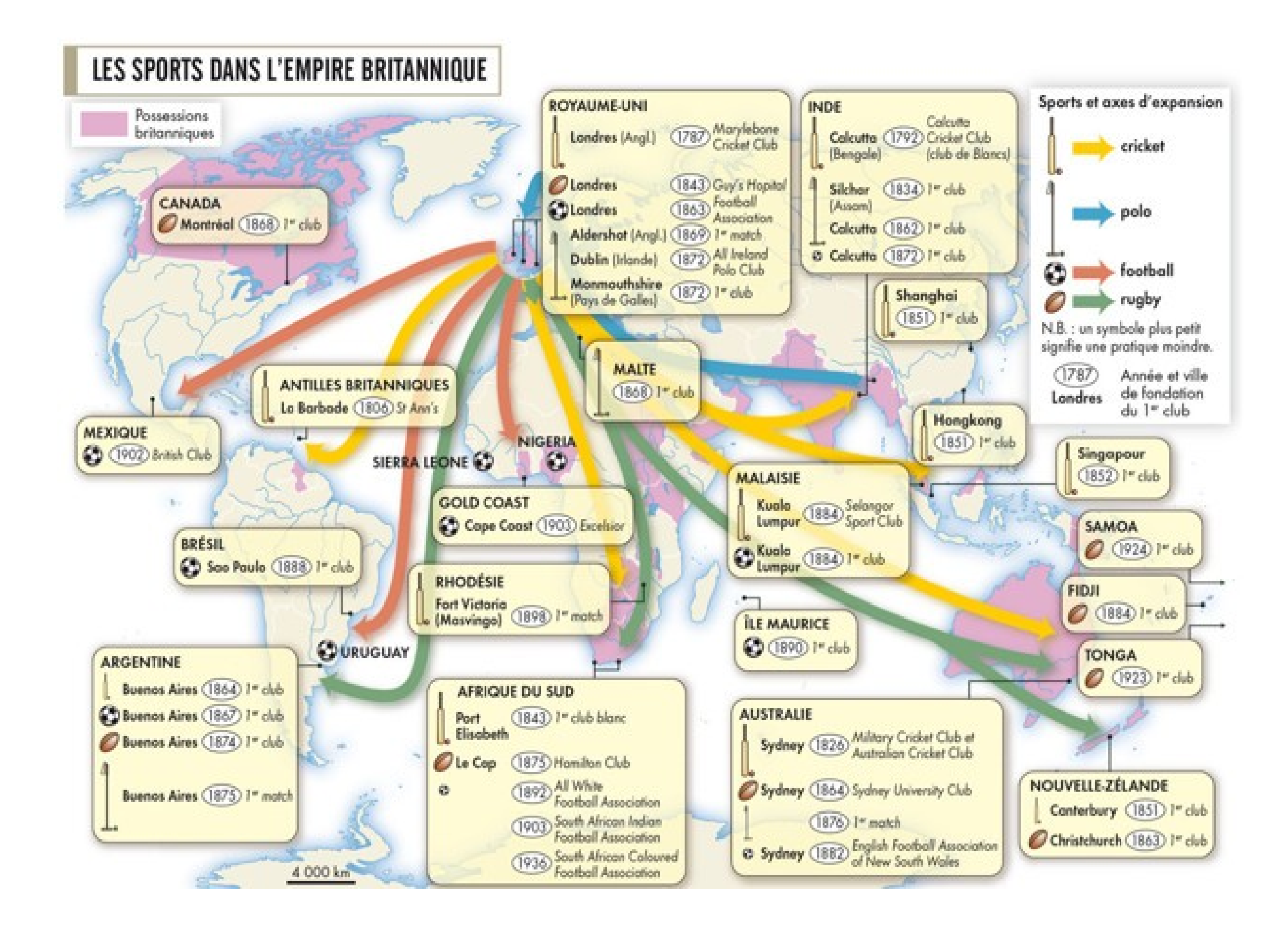


Pratiques culturelles

Soldats, administrateurs, enseignants, négociants, missionnaires européens… ont été des vecteurs de diffusion de pratiques culturelles européennes dans les espaces coloniaux, tels les « sports modernes » ou la franc-maçonnerie. Leur circulation au-delà des espaces coloniaux et leur internationalisation dessinent aussi l'espace d'empires informels et participe du processus de mondialisation. Les colonisés s'approprient ces pratiques d'origine métropolitaine, les réinventent au point d'en faire parfois des éléments constitutifs d'identités nationales émergentes. Inversement, des usages locaux ont pu être repris et développés par les Européens.

LA CIRCULATION DES PRATIQUES SPORTIVES DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE

Les sports dits « modernes » (golf, cricket, rugby, football), codifiés au Royaume-Uni au milieu du XVIIIe siècle, s'étendent rapidement à l'empire par le biais des missionnaires, des enseignants et surtout des militaires, tels les officiers écossais introduisant le golf en Inde (1829) et en Australie (1851). Des conflits, comme la guerre des Boers (1899-1902), ont aussi pu favoriser la diffusion du sport : les Afrikaners adoptent le rugby dans les camps d'internement, puis le popularisent en Afrique australe. Pendant les grands sièges des villes britanniques (1899-1900), les soldats jouent au football avec les populations noires et Baden-Powell, en réquisitionnant les jeunes et en leur dispensant une formation sportive et militaire, invente le scoutisme (1907). En retour, les Britanniques adoptent des pratiques autochtones tels le hockey qui s'inspire de la crosse amérindienne, le badminton qui vient du *poona* indien ou encore le polo, originaire d'Asie centrale et qui, depuis l'Inde britannique, se développe à Malte (1868), en Angleterre (1872) et en Argentine (1875). En outre, les sports anglais sont souvent réinventés outre-mer : le football est créolisé par de nouveaux styles de jeu en Amérique latine, tandis que les Indiens s'approprient totalement le cricket et en font le sport national.

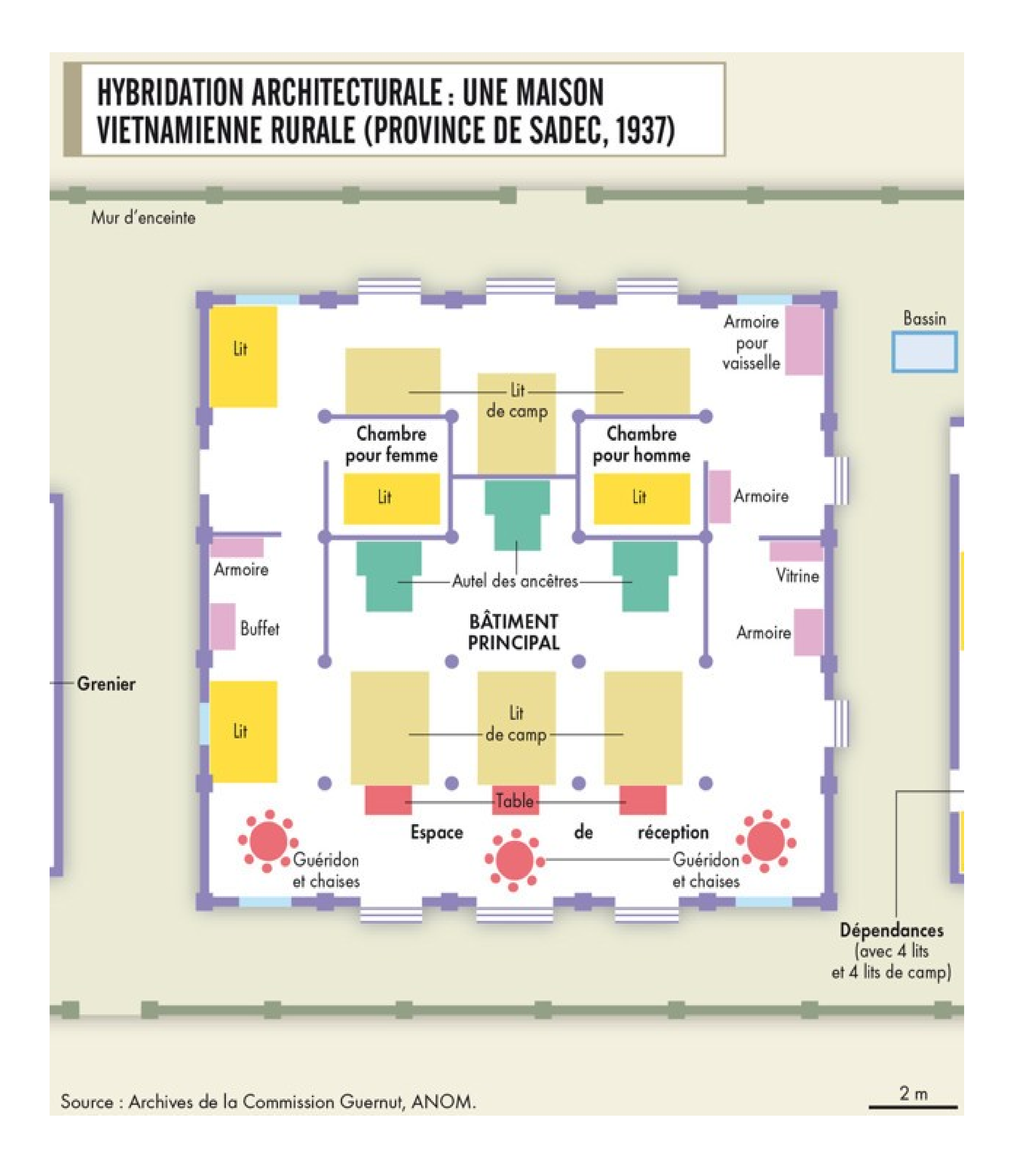


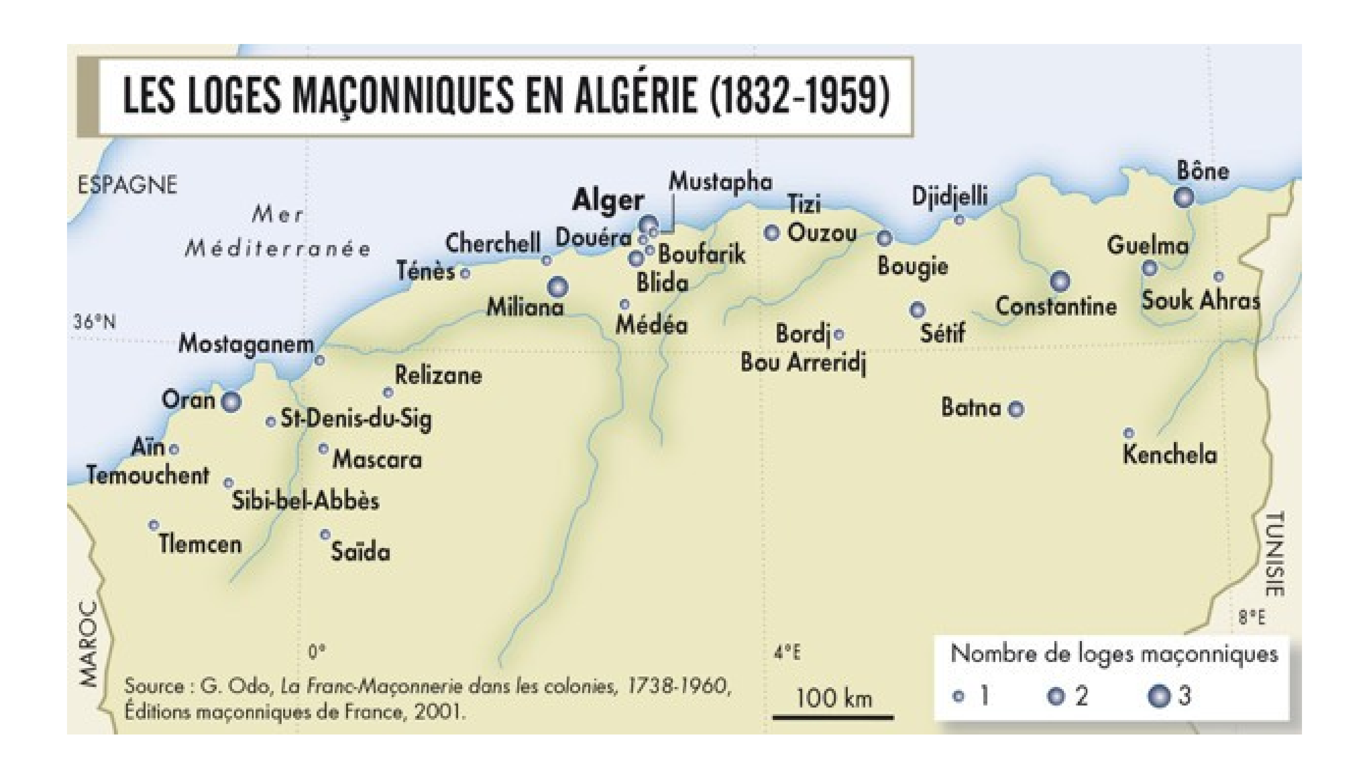
...

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FRANC-MAÇONNERIE DANS LES COLONIES

Dans le second XVIIIe siècle, la franc-maçonnerie s'étend des métropoles aux empires par le biais des loges créées dans les régiments militaires. Les temples maçonniques figurent parmi les premiers bâtiments construits dans les villes coloniales. La franc-maçonnerie suit la conquête de l'Algérie (1831), mais précède l'établissement des Français en Tunisie (1824) et au Maroc (1867). À la fin du XIXe siècle, on compte plus de 800 loges dans l'empire britannique. En 1930, il y a 51 loges dans les Antilles britanniques, 321 en Inde, plus de 800 en Australie et environ 1 100 au Canada. Au début du XIXe siècle, celles-ci sont essentiellement fréquentées par les élites blanches (administrateurs, planteurs, négociants et officiers), puis elles

intègrent, non sans tensions, des représentants des élites autochtones, à partir de 1839 en Algérie et de 1872 en Inde, tels les dirigeants nationalistes Abd el-Kader et Motilal Nehru. En Indochine, les loges fonctionnent à la manière d'un syndicat de fonctionnaires et ne s'interrogent guère sur le bien-fondé de la colonisation. Lieux privilégiés de la sociabilité coloniale, magnifiés par Kipling dans le poème *La Loge-mère* (1896), les temples constituent l'un des creusets de la « mission civilisatrice ».


HYBRIDATION ARCHITECTURALE : UNE MAISON VIETNAMIENNE RURALE (PROVINCE DE SADEC, 1937)
Mur d'enceinte
Lit
Armoire pour vaisselle
Bassin
Lit de camp
Chambre pour femme
Chambre pour homme
Lit
Lit
Armoire
Armoire
Vitrine
Autel des ancêtres
Buffet
BÂTIMENT PRINCIPAL
Armoire
Grenier
Lit
Lit de camp
Table
Espace de réception
Guéridon et chaises
Guéridon et chaises
Dépendances (avec 4 lits et 4 lits de camp)
Source : Archives de la Commission Guernut, ANOM.
2 m

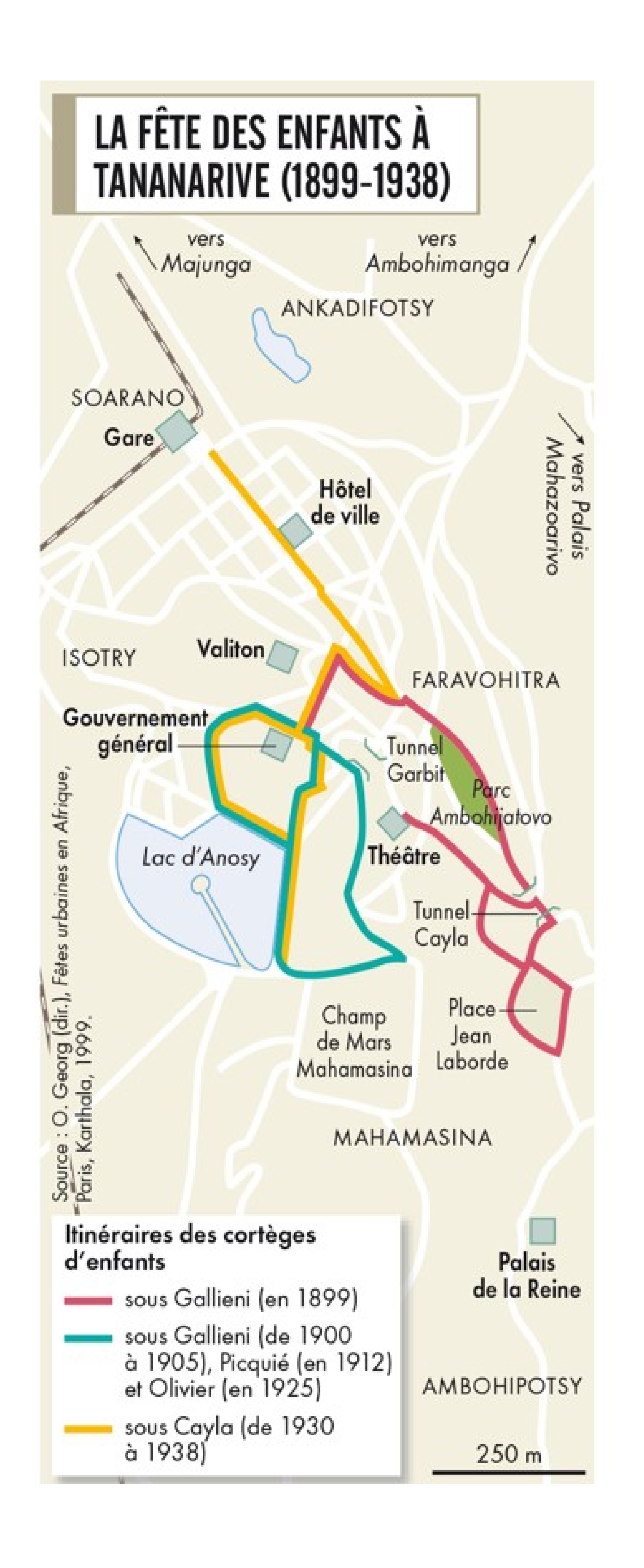


Source : G. Odo, *La Franc-Maçonnerie dans les colonies, 1738-1960*, Éditions maçonniques de France, 2001.

…

LA FÊTE DES ENFANTS À TANANARIVE

Jouant sur l'héritage monarchique malgache, la foule se rassemble à Mahamasina, lieu d'anciennes cérémonies royales. Des milliers d'enfants de 7 à 12 ans défilent, traversant d'abord la cité royale puis passant par des lieux symboliques du nouvel ordonnancement urbain colonial, tel le palais du gouvernement général. Cette fête, particulièrement brillante au début des années 1930, est aussi l'occasion de promouvoir une politique nataliste.


LA FÊTE DES ENFANTS À TANANARIVE (1899-1938)
vers Majunga
vers Ambohimanga
ANKADIFOTSY
SOARANO
Gare
Hôtel de ville
vers Palais Mahazoarivo
ISOTRY
Valiton
FARAVOHITRA
Gouvernement général
Tunnel Garbit
Parc Ambohijatovo
Lac d'Anosy
Théâtre
Tunnel Cayla
Place Jean Laborde
Champ de Mars Mahamasina
MAHAMASINA
Source : O. Georg (dir.), Fêtes urbaines en Afrique, Paris, Karthala, 1999.
Itinéraires des cortèges d'enfants
sous Gallieni (en 1899)
sous Gallieni (de 1900 à 1905), Picquié (en 1912) et Olivier (en 1925)
sous Cayla (de 1930 à 1938)
Palais de la Reine
AMBOHIPOTSY
250 m

Religions dans les colonies

Les colonies sont un espace de pluralité religieuse. Les congrégations missionnaires tentent de se déployer sur le terrain colonial dans des relations concurrentielles. Elles possèdent leur dynamique propre, distincte des politiques coloniales, voire en contradiction avec elles. Elles ne font pas pour autant disparaître la diversité des croyances et la vitalité des pratiques religieuses des colonisés. L'éventail des situations va de la coexistence de religions à des phénomènes complexes de syncrétismes (kimbanguisme, caodaïsme, etc.), qui apportent aussi, parfois sous des traits messianiques, une forme de réponse à la domination coloniale.

LA SECTE POLITICO-RELIGIEUSE CAODAÏSTE EN COCHINCHINE

Creuset des cultures du delta du Mékong (viêt, cham, chinoises et khmères), en 1867, la Cochinchine est détachée de l'Empire vietnamien pour devenir une colonie française. L'aliénation coloniale crée un besoin de substitut d'État et de sacralité à l'origine de l'essor de sectes syncrétiques. Formées par des messies illuminés, dans la tradition régionale, elles rencontrent l'adhésion des paysans déstabilisés par l'État fiscal colonial et les propriétaires latifundiaires favorisés par l'Administration. Réponse à la désagrégation culturelle et sociale de la société villageoise, le caodaïsme – en partie comme le bouddhisme réformé Hoà Hâo – est une synthèse des croyances bouddhiques, taoïstes, confucéennes, musulmanes, chrétiennes, maçonniques et spirites. Fondée en 1926 par un fonctionnaire subalterne, Ngô Vân Chiêu, la secte totalise plus de 4 millions de fidèles en 1937. Dès 1941, elle devient un véritable État dans l'État, contrôlant l'essentiel de l'Ouest cochinchinois à l'aide d'une milice armée par les Japonais.

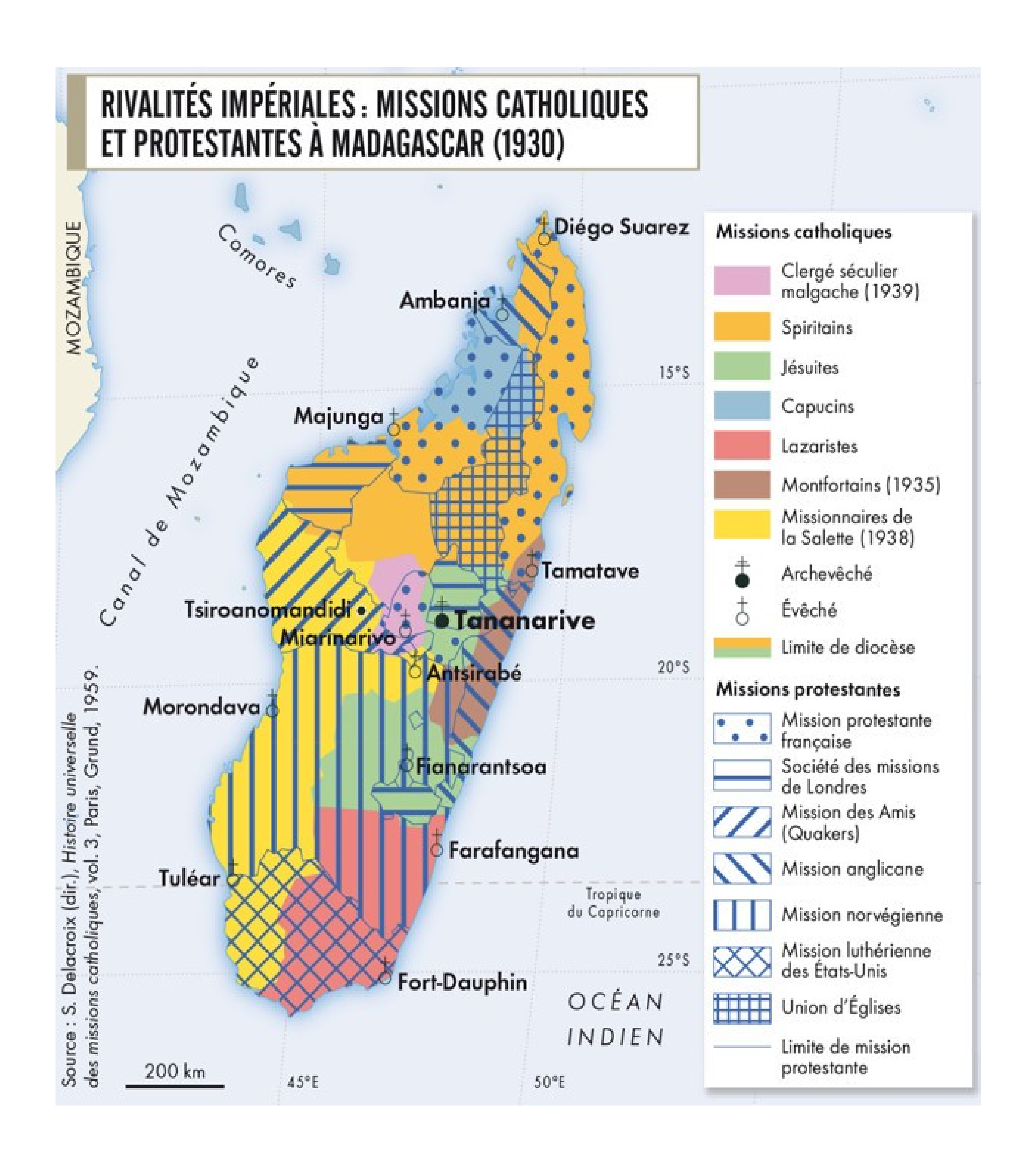


…

RITUELS VAUDOUS DANS LES CARAÏBES

Bien que la christianisation des esclaves ait été intense dans l'espace caraïbe, comme au Brésil, elle n'a pas fait disparaître la pratique de rituels vaudous –

offrandes, sacrifices, transes… Hérités de religions animistes, concentrés entre les royaumes Ashanti et du Dahomey, ils honorent des esprits et les ancêtres. Les adeptes de ces cultes y puisent une double façon de se rattacher à l'Afrique et de dépasser symboliquement leur condition de descendants d'esclaves déportés dans les Amériques. C'est aussi une manière de s'opposer à la culture des élites de la société coloniale, même si à ces rites sont ajoutés de multiples emprunts au christianisme, en réinterprétant certains traits de manière syncrétique. De telles pratiques revêtent donc une signification religieuse, mais aussi plus largement culturelle, participant de la construction d'une identité créole, et marquent une forme de résistance aux normes de la société coloniale.



…

VITALITÉ MISSIONNAIRE ET CONCURRENCES

Dans l'entre-deux-guerres, les gouvernements coloniaux français laïcs soutiennent matériellement l'installation de missions, nationales avant tout, comme au Cameroun. Catholiques et protestants se répartissent les terrains et contribuent au recueil de lexiques, de traditions orales ou à la traduction d'une littérature comme à Madagascar. Ils dispensent une éducation occidentalisée, à forte coloration pratique. L'« indigénisation » du clergé est particulièrement encouragée par Rome : substitut au renouvellement des missionnaires, elle permet aussi de répondre aux contestations de la domination coloniale et d'ancrer plus solidement la christianisation, concurrencée par l'islam et par la vigueur de religions autochtones.

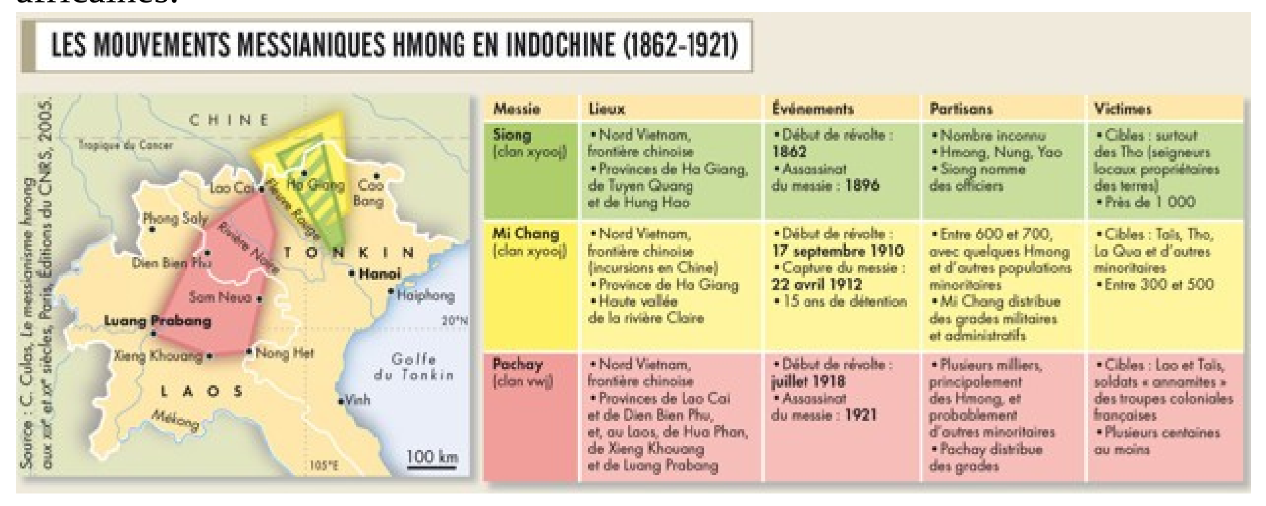


…

UN MESSIANISME POLITICO-RELIGIEUX AU CONGO BELGE

La diffusion du christianisme n'a pas signifié l'imposition mécanique de religions nouvelles aux Africains. Les conversions ont reposé en partie sur une inculturation aux contextes locaux et les sociétés christianisées ont, à leur tour, produit des formes originales de pratiques, de croyances. Des

Églises séparatistes et des messianismes, catholiques ou protestants, se sont formés, comme au Congo belge autour de Simon Kimbangu. Ce dernier se sent appelé à prêcher l’égalité des hommes et dénonce le racisme blanc. Arrêté et condamné à mort en 1921, il décède en prison en 1951, mais génère un véritable culte. Ce mouvement est interprété, notamment après les indépendances, comme une résistance à l’oppression coloniale déplacée symboliquement dans le champ religieux. Cependant, la dimension politique n’exclut pas un investissement sur des croyances et sur une forme d’« efficacité » identifiées à l’Occident, en rupture avec des références africaines.



Messie	Lieux	Événements	Partisans	Victimes
Siong (clan xyooj)	• Nord Vietnam, frontière chinoise • Provinces de Ha Giang, de Tuyen Quang et de Hung Hao	• Début de révolte : **1862** • Assassinat du messie : **1896**	• Nombre inconnu • Hmong, Nung, Yao • Siong nomme des officiers	• Cibles : surtout des Tho (seigneurs locaux propriétaires des terres) • Près de 1 000
Mi Chang (clan xyooj)	• Nord Vietnam, frontière chinoise (incursions en Chine) • Province de Ha Giang • Haute vallée de la rivière Claire	• Début de révolte : **17 septembre 1910** • Capture du messie : **22 avril 1912** • 15 ans de détention	• Entre 600 et 700, avec quelques Hmong et d’autres populations minoritaires • Mi Chang distribue des grades militaires et administratifs	• Cibles : Taïs, Tho, La Qua et d’autres minoritaires • Entre 300 et 500
Pachay (clan vwj)	• Nord Vietnam, frontière chinoise • Provinces de Lao Cai et de Dien Bien Phu, et, au Laos, de Hua Phan, de Xieng Khouang et de Luang Prabang	• Début de révolte : **juillet 1918** • Assassinat du messie : **1921**	• Plusieurs milliers, principalement des Hmong, et probablement d’autres minoritaires • Pachay distribue des grades	• Cibles : Lao et Taïs, soldats « annamites » des troupes coloniales françaises • Plusieurs centaines au moins

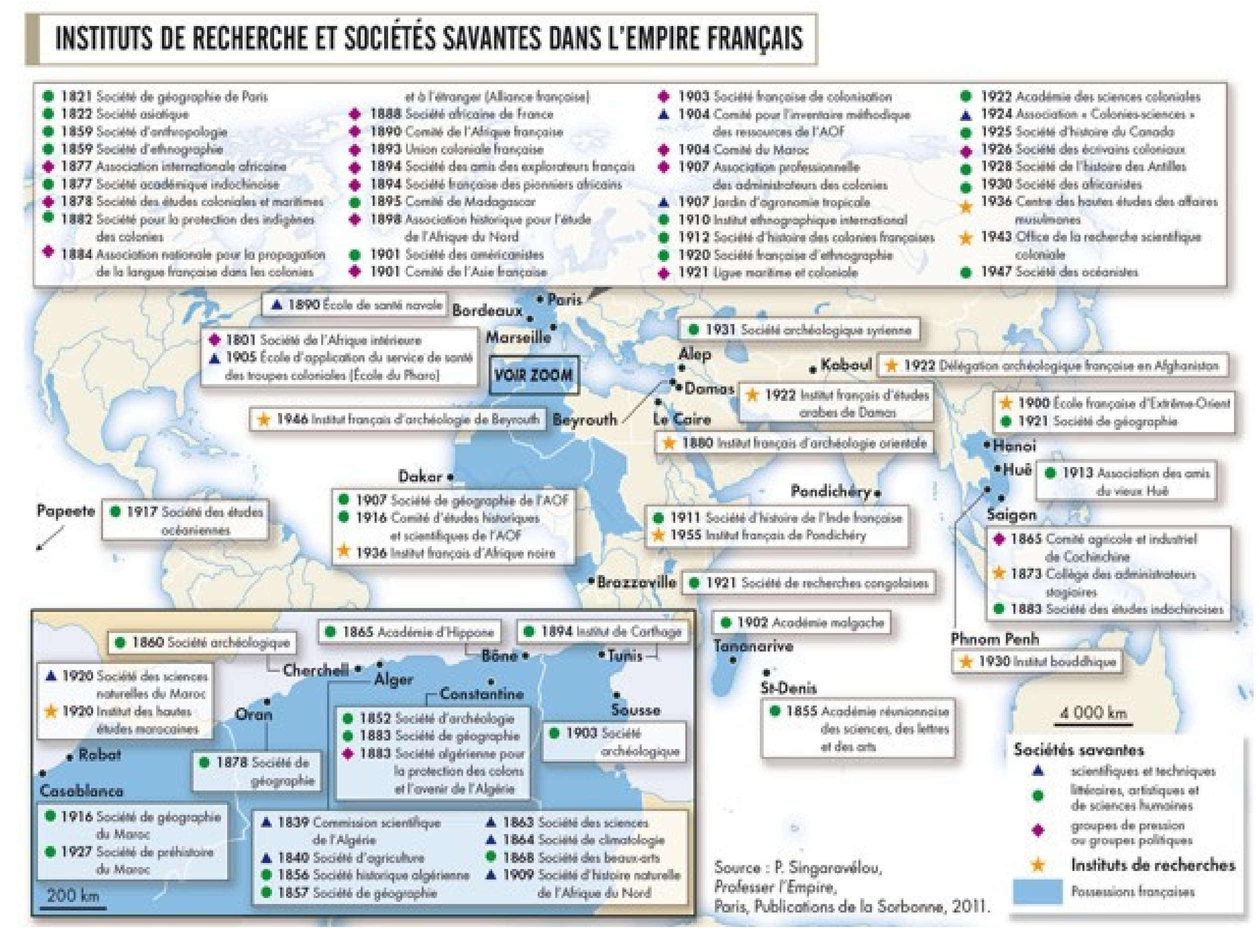
Savoirs et colonies

Les colonisations ont favorisé l'émergence d'un corpus de savoirs spécifiques produits dans le cadre de nouvelles institutions de recherche et de sociétés savantes fondées *in situ*. Ces savoirs, qu'on ne peut réduire à de la propagande ou du divertissement pour métropolitains, forment, à l'époque, de véritables disciplines scientifiques, enseignées dans les écoles et les universités, et souvent mises au service des politiques publiques coloniales. Les savants ont pu légitimer la domination, élaborer des méthodes de colonisation, mais aussi un champ scientifique relativement autonome, nourri par les savoirs des colonisés, indispensables informateurs.

LE RÔLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES ET DES ASSOCIATIONS DANS L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

Dès le milieu du XIXe siècle, comme en métropole, des sociétés d'archéologie, d'ethnologie, de géographie et d'histoire collectent des informations sur les sociétés colonisées et diffusent la culture française dans l'empire. Au nombre de douze en 1870, d'une trentaine au début des années 1930, ces sociétés se développent d'abord en Algérie puis en Indochine, en Tunisie, à Madagascar, en Afrique subsaharienne, à Pondichéry et au Maroc. Ces associations, tel le Comité agricole et industriel de Saigon ou le Comité des études scientifiques et historiques de l'AOF, peuvent constituer un précieux relais pour les pouvoirs coloniaux. Elles accueillent surtout des notables, des érudits de l'armée et de l'Administration, des missionnaires, des médecins ainsi que quelques représentants de l'élite « indigène ». Les lettrés autochtones constituent 30 % des adhérents de l'Association des amis du Vieux Huê en Annam – mais les colonisés représentent moins de 5 % des membres de l'Académie des sciences coloniales, société métropolitaine fondée en 1922. Ces sociétés savantes dans les colonies permettent de recueillir des éléments de savoirs locaux et participent à l'élaboration des connaissances sur les outre-mer. Elles jouent un rôle pionnier aussi dans le développement de la « francophonie » (mot inventé en 1880 par Onésime

Reclus). Sous l'impulsion de Pierre Foncin, fondateur de l'Alliance française (1883), et de Pierre Deschamps, créateur de la Mission laïque (1902), se met en place un réseau d'associations favorisant la diffusion du français afin d'accroître le rayonnement national.



…

LE DÉVELOPPEMENT DES « SCIENCES COLONIALES » EN FRANCE

À partir des années 1880, la conjonction du scientisme et de l'accélération de l'expansion ultramarine se traduit par l'institutionnalisation des savoirs sur les colonies et leurs populations. Ces « sciences coloniales » (« histoire et géographie coloniales », « législation et économie coloniales », « psychologie indigène ») sont enseignées dans les instituts coloniaux patronnés par les chambres de commerce, les grandes écoles et les

universités. Universitaires et experts coloniaux y promeuvent une formation, tantôt pratique tantôt théorique, qui instruit les étudiants sur les colonies et justifie le projet impérial. Ces nouveaux spécialistes de la colonisation animent la « république des lettres coloniales », une nébuleuse d'associations, de sociétés savantes, de musées et de maisons d'édition spécialisées. Très tôt, des savants français, tel Joseph Chailley-Bert, tentent de structurer ce domaine de recherche à l'échelle des empires en créant l'Institut colonial international à Bruxelles en 1894. Toutefois cette adhésion du monde savant à la colonisation prend des formes très diverses, parfois contradictoires, irréductibles à un seul et même « discours colonial ». À partir du début du XXe siècle, un réseau d'instituts de recherche se constitue hors de la métropole avec la fondation de l'École française d'Extrême-Orient à Hanoi (1900), l'Académie malgache à Tananarive (1902), l'Institut des hautes études marocaines à Rabat (1920), l'Institut français d'études arabes de Damas (1922), l'Institut français d'Afrique noire à Dakar (1936). L'objet colonial et le terrain ultramarin induisent un décentrement épistémologique conduisant les savants à élaborer de nouvelles méthodes et catégories d'analyse et des coproductions scientifiques – plus ou moins reconnues – avec les colonisés. La marginalité des savants coloniaux et leur polyvalence professionnelle les incitent à franchir les frontières disciplinaires en défrichant des domaines inédits (histoire orale, « colonisation comparée », anthropologie juridique, etc.).



…

JARDINS D'ACCLIMATATION DANS LES MÉTROPOLES ET JARDINS D'ESSAI DANS LES COLONIES

Bien avant la création d'espaces spécifiquement dédiés aux colonies, comme le Jardin d'essai colonial (1899) de Nogent, les serres des Jardins botaniques

royaux de Kew (1759) et du Muséum national d'histoire naturelle de Paris (1793) ont accueilli des plantes tropicales. Très tôt, les villes coloniales en sont dotées : Port-Louis de l'île Bourbon (1735), Cayenne (1778), Calcutta (1787), Richard-Toll au Sénégal (1816), Sydney (1816), Buitenzorg à Java (1817), Singapour (1822), Pondichéry (1827), Alger (1832), Saigon (1865), Bingerville en Côte-d'Ivoire (1904), afin d'acclimater des plantes pour les transférer en d'autres lieux et de renseigner agronomes et planteurs (colons et colonisés). Connectés à un réseau de stations expérimentales, ils représentent la capacité des Européens à « discipliner les tropiques ». En 1900, environ 200 jardins botaniques coloniaux permettent d'inventorier, de modifier et de faire circuler les végétaux à l'échelle planétaire.



UNIVERSITÉS ET SOCIÉTÉS SAVANTES JAPONAISES (1852-1939)
Séoul
6 Université de Keijo (1926)
Muséum du gouvernement général de Corée (1915)
Commission d'études des sites anciens de Corée (1916)
Commission pour la rédaction de l'histoire de la Corée (1922)
140°E
Hokkaido
5
Hokkaido [Sapporo] (1918)
JAPON
Tohoku [Sendai] (1907)
3
Mer du Japon
Tokyo
1
Honshu
130°E
40°N
CORÉE (CHÔSEN)
Nagoya (1939)
9
Séoul
6
Kyoto (1897)
2
Osaka (1931)
8
Mer Jaune
Shikoku
Kyushu [Fukuoka] (1911)
4
Kyushu
Mer de Chine orientale
120°E
Shanghai
30°N
CHINE
Îles Ryukyu
Tokyo
1 Université impériale (1877)
Université de Keio (1852)
Université de Waseda (1882)
Société de géographie (1876)
Société d'anthropologie (1884)
7
Taihoku [Taipei] (1928)
Tropique du Cancer
FORMOSE
Université impériale
Université privée
Société savante
(1877) Année de fondation
Le Japon en 1914
20°N
PHILIPPINES
500 km

Environnement et tourisme dans les colonies

Si la colonisation vise l'exploitation des ressources naturelles et marque fortement de son empreinte l'écologie des territoires dominés, des politiques de protection de la faune et de la flore sont très vite instaurées dans les empires britannique, allemand, américain, japonais et plus tardivement pour les possessions françaises. Parcs naturels et réserves limitent la prédation des richesses naturelles, entrant en concurrence avec des intérêts économiques et humains. Ils permettent aussi la mise en valeur de sites archéologiques et touristiques et le développement de loisirs pour des coloniaux en mal de métropole, mais aussi pour quelques élites autochtones.

PRÉSERVER LA NATURE, LE CAS DE L'AFRIQUE-ORIENTALE ALLEMANDE

Les colonisateurs tendent à croire qu'ils maîtrisent davantage la nature que les autochtones, soulignant de façon récurrente les effets déprédateurs des pratiques agricoles traditionnelles comme l'écobuage.

En Afrique-Orientale allemande, à partir de 1893, il est interdit – sans succès – aux indigènes de brûler la forêt. Ces pratiques ont d'ailleurs de multiples finalités, comme celle de contrôler la diffusion d'insectes telle la mouche tsé-tsé. La protection du couvert végétal devient la grande affaire du gouvernement colonial au tournant du siècle : une administration forestière est créée dans les années 1890 ainsi que des réserves à partir de 1904. L'exploitation du bois n'est pas prohibée, seulement contrôlée, des compagnies privées reçoivent de vastes concessions. Ces espaces interdits à toute implantation humaine et à toute culture couvrent environ 750 000 hectares, soit 0,8 % de la surface du pays, surveillés par 200 gardes forestiers. L'expertise des Allemands est diffusée dans les colonies britanniques et néerlandaises d'Asie. La protection de la faune devient elle aussi un enjeu crucial, de nombreuses espèces ayant été décimées, comme les éléphants pour le trafic d'ivoire. Les épidémies des années 1890 aggravent d'ailleurs la situation. La législation coloniale dénie

progressivement aux Africains la possibilité de chasser le grand gibier. En revanche pour les Européens, des lobbies de chasseurs en Allemagne – et la situation est identique en Grande-Bretagne – freinent la régulation d'une activité très prisée de la haute société.

Des réserves animalires sont cependant créées en Afrique-Orientale allemande à partir de 1896 ; elles couvrent 30 000 kilomètres carrés, 3 % de la surface du pays en 1913. Cette action engendre des tensions avec les populations locales. Contraintes parfois de quitter leurs villages, privées de leurs ressources, celles-ci entrent dans des mouvements de résistance qui peuvent aussi prendre une dimension nationale.



30°E
35°E
40°E
5°S
10°S
Lac Victoria
Lac Tanganyika
Lac Nyassa
AFRIQUE-ORIENTALE ALLEMANDE
Dar es-Salaam
OCÉAN INDIEN
200 km

Réserves
animalières
forestières

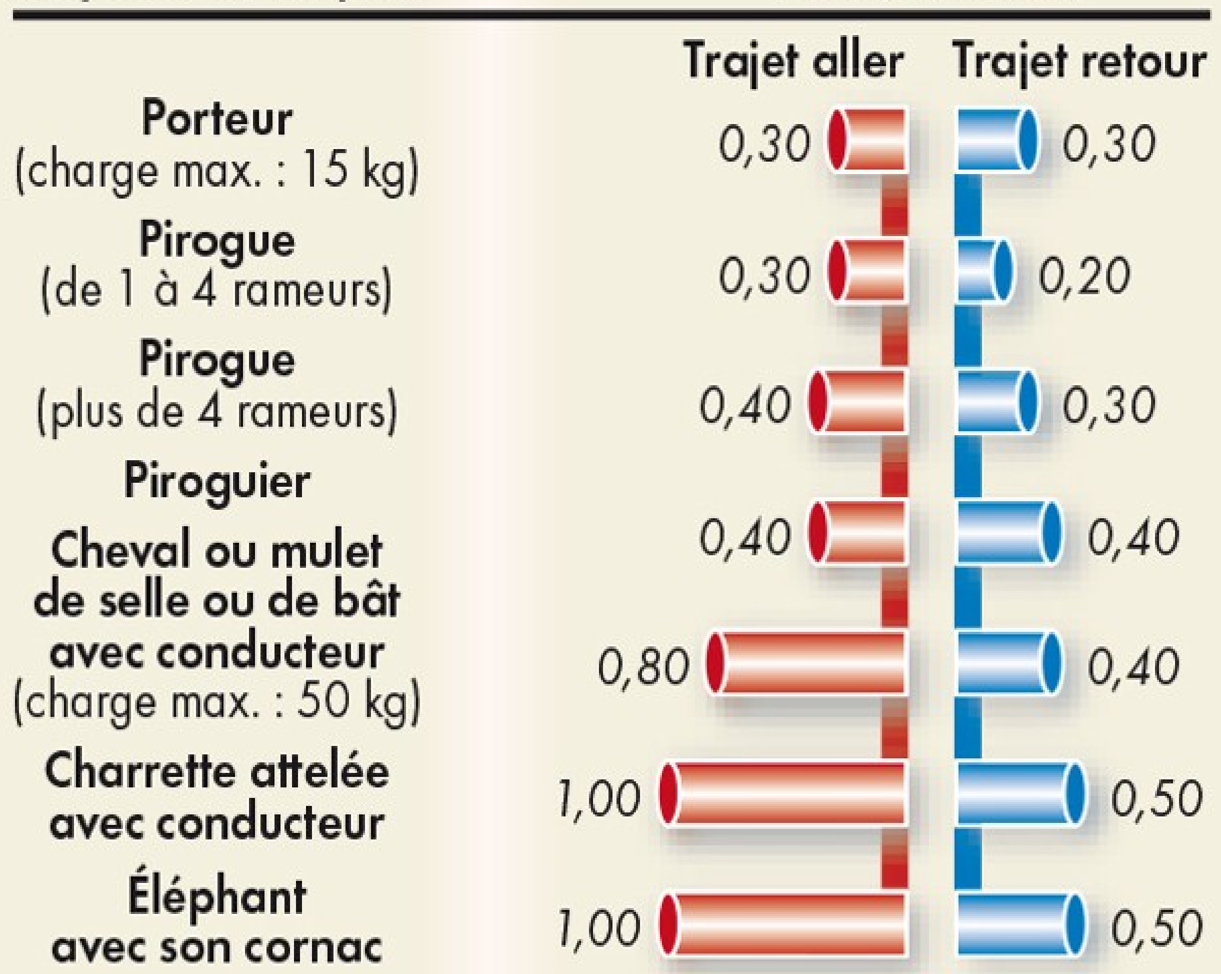
Source : J. Koponen, *Development for Exploitation, German Colonial Policies in Mainland Tanzania, 1884-1914*, Helsinki-Hambourg, Finnish Historical Society, 1995.



PLANTATIONS ET FORÊTS EN SIERRA LEONE (VERS 1910)
12°O
GUINÉE
Réserve forestière
Zone de déforestation (1810-1860)
Zone dégradée
Zone de culture commerciale
h
r
h
Freetown
r g
r
8°N
h
Île Sherbro
OCÉAN ATLANTIQUE
50 km
LIBÉRIA
h Huile de palme
g Gingembre
r Riz
Source : D. Anderson, R. Grove, *Conservation in Africa : People, Policies and Practice*, Cambridge University Press, 1987.

LES MOYENS DE TRANSPORT AU LAOS (1925)

Moyen de transport **Tarif** (en dollars)



Source : U. Malpuech, *Le Laos touristique*, Hanoi, IDEO, 1925.

LE TOURISME COLONIAL

L’expansion coloniale et celle du tourisme sont le produit d’un même contexte : l’accroissement de la circulation des populations économiquement et politiquement dominantes vers des espaces dominés. Toutes deux passent par la prise de possession d’un territoire et son exploitation. Version démocratisée du « grand tour » des Lumières, le tourisme tend à se populariser et s’étendre aux colonies ; essentiellement masculin, il n’exclut pas pour autant les femmes. Les grandes compagnies ferroviaires ou maritimes comprennent l’intérêt de développer cette branche de leurs activités et investissent dans l’outil publicitaire qui participe à la création d’une « culture impériale ».

Les colonies offrent de nouveaux lieux de loisirs culturels et/ou sportifs et la possibilité de rechercher, en dehors de la métropole corsetée, une aire d’aventure. La plupart des sites actuels furent aménagés durant la période coloniale, le plus souvent par des militaires, désireux parfois simplement de marquer leur présence. Les archéologues et les « savants coloniaux », en restaurant certains sites (comme Angkor, Borobudur, Palmyre), donnent ici le beau rôle aux puissances colonisatrices et à leur à la « mission civilisatrice » relevant de ses ruines la société dominée. Le tourisme reste réservé aux sociétés colonisatrices et à quelques élites des sociétés colonisées.



STATIONS D'ALTITUDE ET BALNÉAIRES EN ASIE (ANNÉES 1930)
RUSSIE
CHINE
CORÉE
JAPON
Beidaihe
Zhifu
Weihaiwei
Qingdao
Lac Chuzenji
Karuizawa
Unzen
Beppu
Guling
Kunming
FORMOSE
OCÉAN PACIFIQUE
Srinagar
Simla
Mussoorie
Dehra Dun
Darjeeling
Mont Abu
Tropique du Cancer
Dumas
INDE
Puri
Waltair
BIRMANIE
Kalaw
Sapa
Tamdao
Baguio
SIAM
INDOCHINE
PHILIPPINES
Ootacamund
Coimbatore
Kodaikanal
Kuttalam
Cap Comorin
Nuwara Eliya
CEYLAN
Dalat
Bokor
Cap St-Jacques
OCÉAN INDIEN
Cameron Highlands
MALAISIE
Équateur
Fort de Kock
INDES NÉERLANDAISES
Buitenzorg
Bandung
Sindangalaja
Garut
Tosari
Station d'altitude
Station balnéaire
Territoires sous domination
française
japonaise
britannique
russe
néerlandaise
chinoise
américaine
siamoise
Source : J. E. Spencer et W. L. Thomas, « The Hill Stations and Summer Resorts of the Orient », *Geographical Review*, vol. 38, n° 4, oct. 1948.
2 000 km

LE TOURISME EN INDOCHINE (ANNÉES 1930)

Source : A. Demay, *Tourisme et colonisation en Indochine. 1898-1939*, thèse université de Montréal / université de géographie Paris-7, 2011.

100°E
Tropique du Cancer
105°E
CHINE
Sapa
Lao Cai
Fan Si Pan
(3 143 m)
Lacs Ba Be
Tamdao
Fleuve Rouge
TONKIN
Hanoi
Baie d'Along
Haiphong
Do Son
20°N
Luang
Prabang
Golfe
du
Tonkin
Hainan
Vinh
Vientiane
LAOS
Thakhet
SIAM
Huê
Savannakhet
Tourane
Mékong
Bana
Paksé
15°N
ANNAM
Kontum
Chutes
de Khone
Angkor
Siem Reap
My Son
Battambang
Tonlé Sap
Ban Me Thuot
CAMBODGE
Dalat
Nha
Trang
Djiring
Phnom
Penh
COCHINCHINE
Saigon
Phan Thiet
Bokor
Baria
Cap St-Jacques
Kep
10°N
Phu
Quoc
Can Tho
vers Hongkong,
Shanghai
Poulo
Condor
Mer de Chine
méridionale
vers Singapour,
Marseille
200 km

Frontière de l'Union indochinoise française
Capitales de l'Union
Frontière intercoloniale
Chemin de fer
Route praticable en automobile
toute l'année
pendant la saison sèche
Liaison aérienne intérieure
Liaison maritime
Station d'altitude
Station balnéaire
Site historique
Site naturel
Principales zones de chasse

LA DIVERSITÉ DU TOURISME EN INDOCHINE

Balnéaire au cap Saint-Jacques (Vũng Tàu), médicalisé dans les stations d'altitude, culturel autour des temples angkoriens et sur les sites cham ou sportif dans les réserves de chasse de la cordillère Annamitique, le tourisme concerne des Occidentaux et certaines élites locales.

Il renforce l'idée d'une « Asie immuable » et contribue à fixer les indigènes dans des stéréotypes, importés de métropole et renforcés par les récits des touristes. La métropole se glorifie de compter de tels trésors dans son patrimoine et de les présenter au monde entier, sur place ou dans les expositions coloniales métropolitaines. Réappropriés, ces patrimoines participent aussi à l'élaboration de nouveaux discours nationalistes

Administration et limites de la domination coloniale

L'« administration directe » des colonies françaises est un mythe. Pas plus que dans les autres empires, pratiquant officiellement une « administration indirecte », les représentants de l'État colonial ne sont nombreux. Bien des fonctionnaires coloniaux ne peuvent être physiquement présents dans leurs vastes circonscriptions. Un des paradoxes de la colonisation est d'avoir maintenu si longtemps une telle emprise avec si peu d'hommes, ce qui souligne la force des représentations et l'importance des auxiliaires autochtones. Participer à l'administration coloniale peut offrir des chances de promotion sociale ou de subversion d'un ordre toujours fragile.

ADMINISTRATION DIRECTE OU INDIRECTE ?

Il est classique d'opposer l'administration coloniale directe à la française à celle, indirecte (*indirect rule*), à l'anglaise.

Le premier modèle est supposé conduire au décalque dans les colonies d'un modèle français centralisateur, signe d'une volonté d'assimilation des colonies et des colonisés aux réalités républicaines, dans une perspective d'égalité universelle. Le second modèle, laissant en place les organisations et hiérarchies locales pour simplement les coiffer d'un nouveau pouvoir colonial, est réputé plus libéral, à la fois réaliste et respectueux des pouvoirs locaux, tout en manifestant la hiérarchie et l'écart irréductible entre colonisateurs et colonisés. Il s'agit pourtant là de stéréotypes, reproduisant des effets de mise en scène et de concurrences coloniales. L'indirect rule n'est d'ailleurs que tardivement théorisée. L'administrateur Frederick Lugard, qui a eu le loisir d'observer la complexité des jeux de pouvoir en Ouganda et au Nigeria, publie *The Dual Mandate in British Tropical Africa* seulement en 1922.

La France fait aussi le plus souvent le choix d'une administration indirecte, et pas seulement dans les protectorats (Lyautey au Maroc).

Au début du XXe siècle, une vague de politiques réformistes gonfle en Asie du Sud-Est, tant aux Philippines américaines qu'à Java dans le cadre de la politique éthique, ou bien en Indochine lorsque Paul Beau fait de l'association le pivot de son gouvernorat. En 1906, le ministre des Colonies,

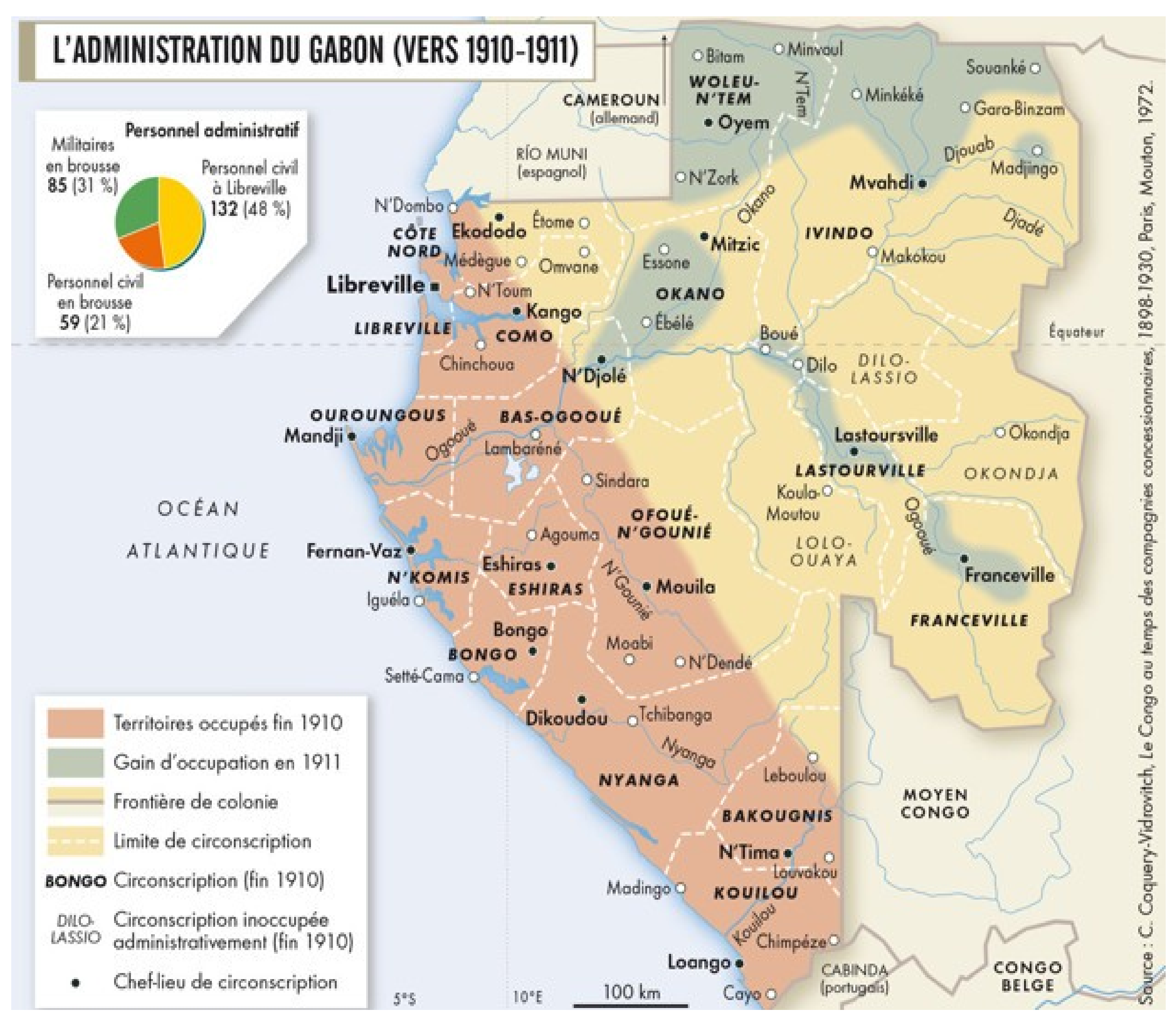
G. Leygues, la place au cœur de la politique impériale française et A. Sarraut s’en fait le chantre dans les années 1920. Une administration directe suppose des capacités d’encadrement qui excèdent les moyens des colonies, dont le budget repose essentiellement sur les ressources locales. Il est plus économique d’associer les élites locales au gouvernement, ce qui évite aussi des conflits. C’est ainsi qu’en AOF, dont l’encadrement administratif est très faible, les commandants de cercle sont des métropolitains, mais les chefs de canton des Africains.

Un subtil jeu d’intérêts permet aux autorités coloniales de récompenser les familles qui leur font bon accueil ou, au contraire, de sanctionner des chefs rebelles, de jouer de clivages ethniques ou de s’attacher des lignages cadets qui n’auraient jamais pu prétendre à une telle position de pouvoir sans l’intervention coloniale. À Madagascar, l’Administration se méfie des élites Merina et joue quand elle le peut la carte des Sakalava. Les Berbères bénéficient au Maghreb d’un préjugé favorable. C’est l’occasion pour une partie des élites autochtones de conserver symboliquement une part de leur pouvoir ou de gagner une nouvelle puissance, voire de subvertir la domination. Les relations de pouvoir n’ont donc rien d’un simple jeu d’opposition binaire.

L'ADMINISTRATION AU CAMBODGE ET EN COCHINCHINE (1913)

Effectifs	Cambodge Européens	Cambodge Autochtones	Cochinchine Européens	Cochinchine Autochtones
Administration centrale	18	71	34	76
Administration provinciale	73	693	133	276
Police	28	1 293	227	1 178
Total	**119**	**2 057**	**394**	**1 530**
Part du total des fonctionnaires (%)	***5,5***	*94,5*	***20,5***	*79,5*
Proportion de fonctionnaires européens par rapport à la population totale (pour 100 000)	***7,4***		***12,4***	

Source : H. Bremer, *Atlas statistique de l'Indochine*, Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919.



UNE PRÉSENCE TRÈS CIRCONSCRITE

En 1910, seules les circonscriptions littorales de la colonie du Gabon sont à peu près contrôlées par les Français et payent l'impôt. L'occupation effective se concentre l'année suivante sur les circonscriptions intérieures du Woleu N'tem, parce qu'elles sont limitrophes de la colonie allemande du Cameroun. Près de la moitié du personnel administratif reste cependant groupé à Libreville.

…

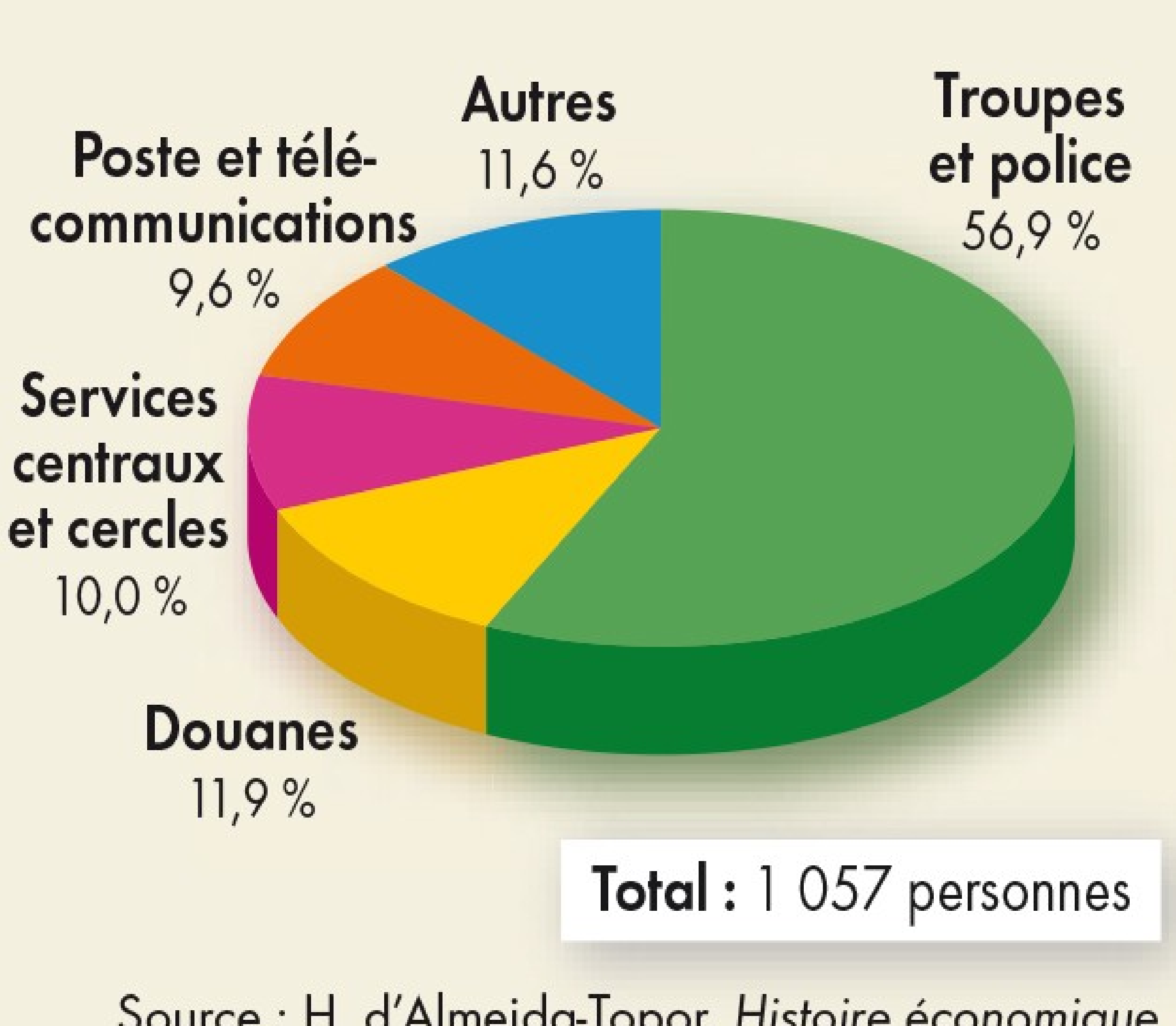
UNE ADMINISTRATION LACUNAIRE, LE CAS DE L'AEF

Cendrillon de l'empire, la fédération de l'Afrique-Équatoriale française présente un cas extrême de sous-administration.

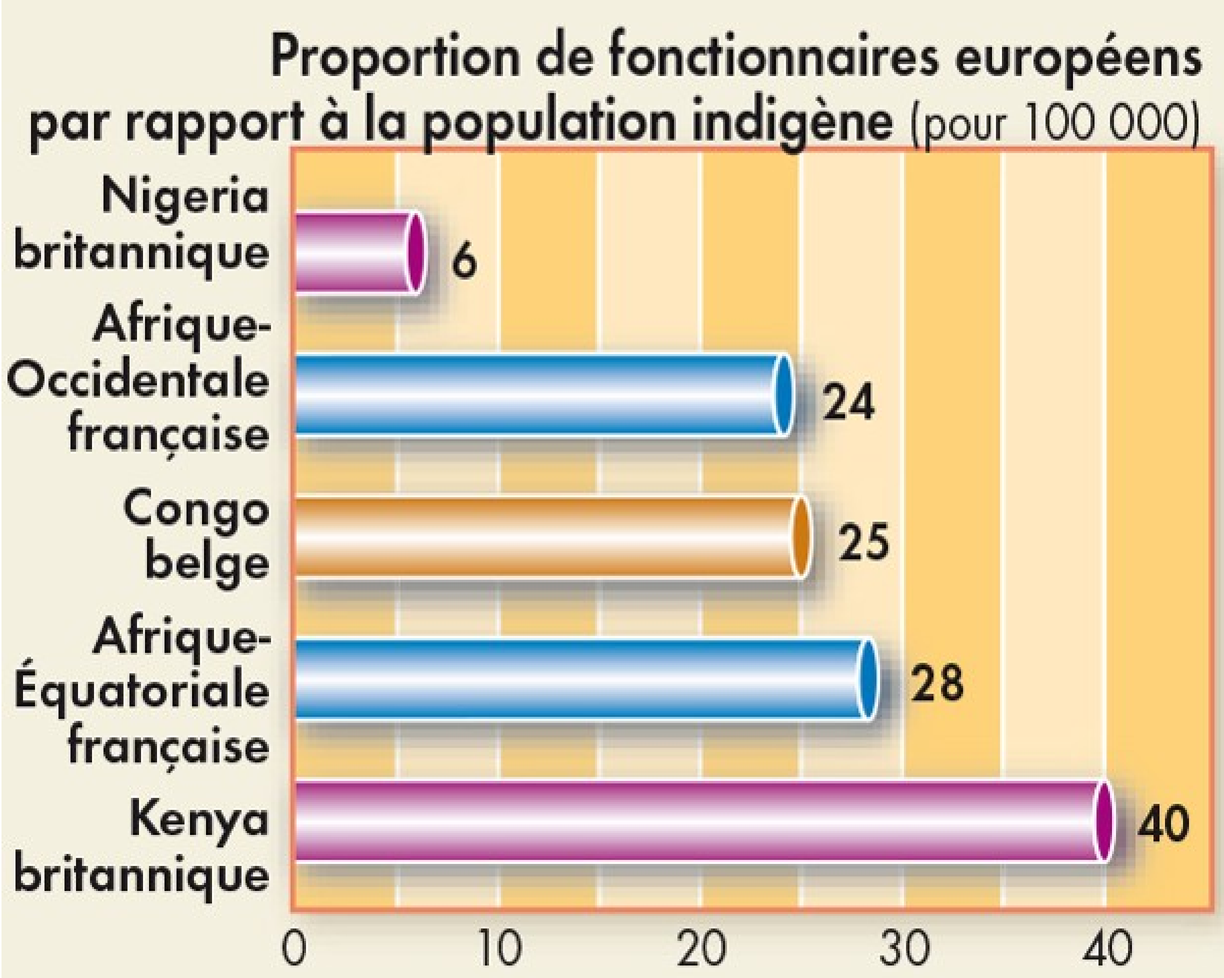
La présence administrative effective reste concentrée dans la capitale et les régions littorales. Les révoltes sont nombreuses dans l'hinterland et, par crainte des réquisitions de main-d'œuvre, les Africains désertent leurs villages pour des campements dans la forêt à l'arrivée de l'Administration. À partir de 1916, celle-ci lance une politique de regroupement des populations pour mieux les contrôler. Mais en 1927-1929, les Awandji se soulèvent encore dans l'intérieur. De même, en Oubangui-Chari, en 1920, 31 fonctionnaires sur 90 résident à Bangui. Un même fonctionnaire y cumule les fonctions de chef de service des finances, président du tribunal et chef du service des transports automobiles. Ceux affectés dans les régions, plutôt que d'effectuer des tournées en brousse, sont souvent retenus par leurs tâches au chef-lieu. L'absence d'effort d'enseignement conduit à un manque sévère d'auxiliaires autochtones.

Après 1920, une partie des administrateurs au Congo est relayée par des agents spécialisés. Ce sous-encadrement est l'un des effets de la politique des concessions accordées à des compagnies telle la Société du Haut-Ogooué. L'armée occupe certaines régions de l'intérieur et l'administration civile recourt à des tirailleurs sénégalais et à une milice locale de « gardes régionaux » pour maintenir la paix civile et les intérêts concessionnaires.

EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION AU DAHOMEY (1904)



Source : H. d'Almeida-Topor, *Histoire économique du Dahomey*, vol. I, Paris, L'Harmattan, 1995.


FONCTIONNAIRES EUROPÉENS EN AFRIQUE (ANNÉES 1930)
Proportion de fonctionnaires européens par rapport à la population indigène (pour 100 000)
Nigeria britannique
6
Afrique-Occidentale française
24
Congo belge
25
Afrique-Équatoriale française
28
Kenya britannique
40
0
10
20
30
40
Sources : R. Delavignette, Service africain, Paris, Gallimard, 1946 ; A. Kirk-Greene, Britain's Imperial Administrators 1858-1966, New York, Palgrave, 2000.

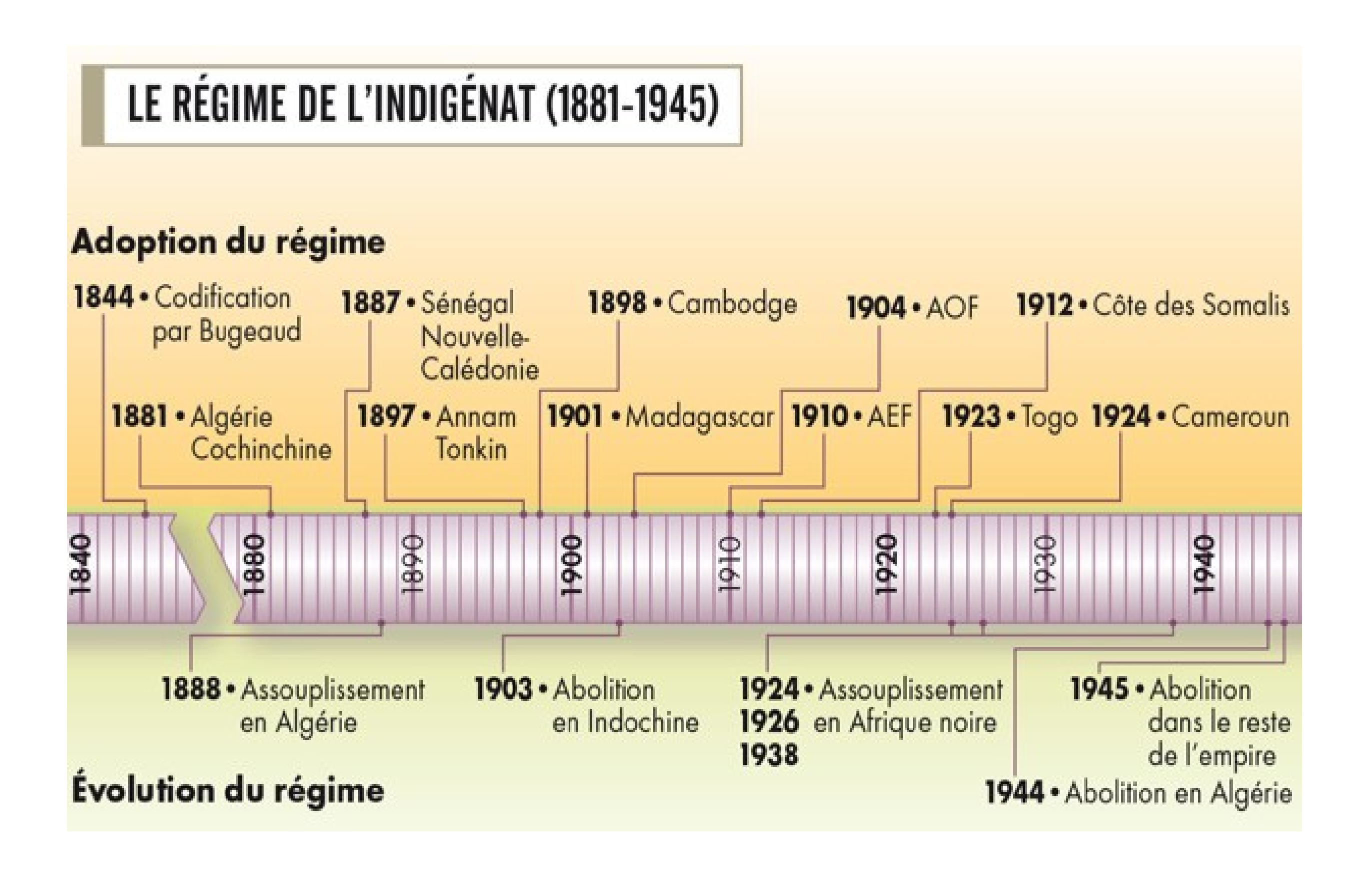
Quelle vie politique aux colonies ?

Les liens et hiérarchies politiques entre colonisateurs et colonisés sont très complexes : les statuts des territoires impériaux sont d’une grande diversité, de l’assujettissement le plus étroit à l’association sur un quasi-pied d’égalité avec la métropole. Les droits des « sujets » sont codifiés (« régime de l’indigénat » dans l’Empire français), et les élites autochtones, parfois nationalistes, doivent lutter pour se voir reconnaître des droits politiques, une pleine citoyenneté, une représentation par des assemblées et des partis politiques. Les métropoles concèdent des réformes, mais toujours sous la pression des colonisés.

EMPIRES ET DROITS POLITIQUES DES COLONISÉS

Les empires coloniaux ont historiquement la particularité de combiner, avec une grande plasticité, des entités politiques diverses, entretenant des liens et des rapports hiérarchiques variés.

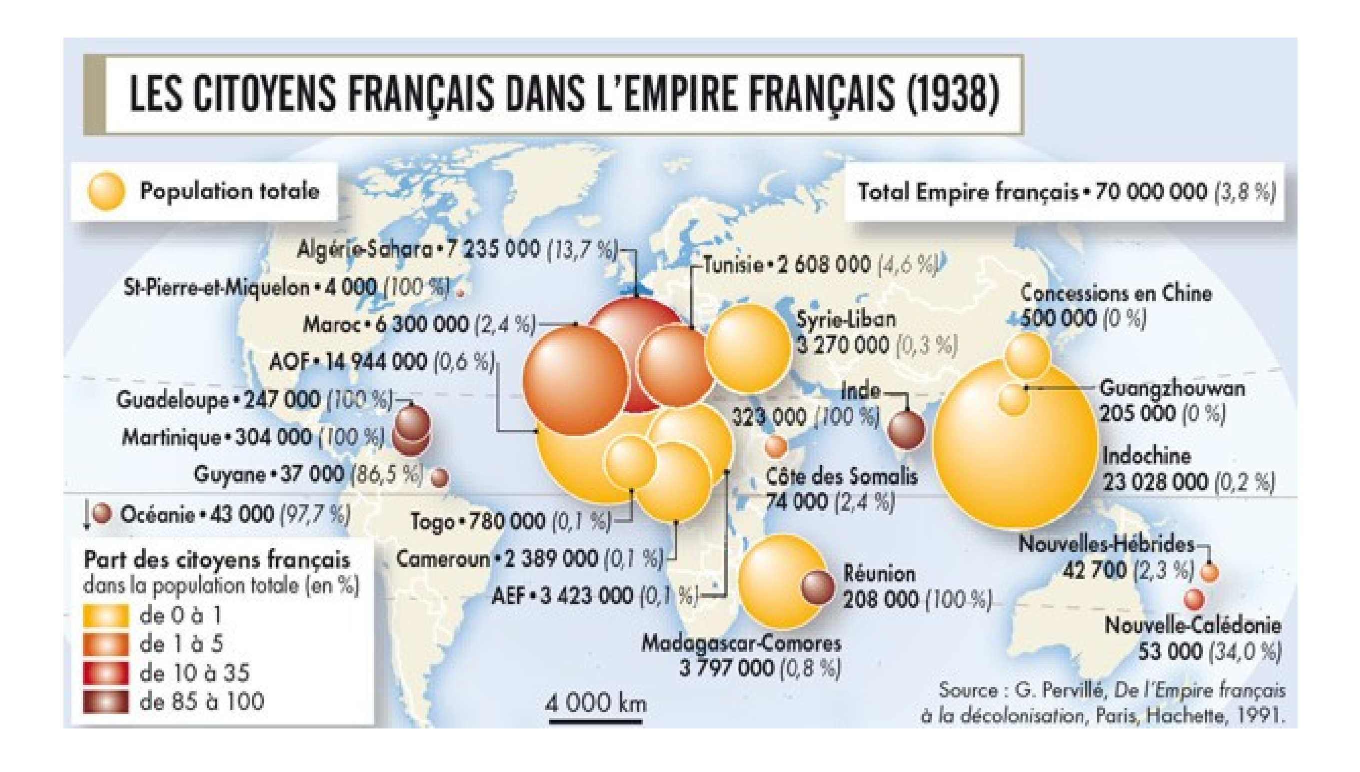
À partir du XIXe siècle, ils articulent souvent des métropoles qui sont aussi des États-nations, plus ou moins inclusifs, et des territoires qui leur sont hétérogènes. Cette tension trouve sa traduction politique dans des différences de prérogatives qui peuvent être extrêmes – absence de droits politiques pour les colonisés –, ou plus légères dans le cas des protectorats ou des régimes d’association. Les modalités de la représentation politique des colonisés et la présence ou non de partis en sont un indice. Nationalité et citoyenneté ne coïncident pas. La tension est accrue lorsque l’État-nation colonisateur est aussi républicain ou se prévaut de « civiliser » les colonisés, qui devraient alors bénéficier de droits politiques et d’une pleine citoyenneté.



…

COLONIES ET PARTIS POLITIQUES

Peu de temps après les conquêtes, les populations dominées se saisissent des armes politiques fourbies par les colonisateurs. Constatant que les ordres traditionnels ont échoué à résister, les élites autochtones font le pari de lutter à armes égales avec les dominants. De très nombreux partis politiques sont fondés en Asie, ainsi qu'au Maghreb, en Tunisie notamment. La floraison de partis (nationalistes, réformistes, mais aussi socialistes ou communistes) témoigne de la vitalité des formes d'opposition au processus colonial. En Afrique subsaharienne française, l'espace politique accordé aux colonisés est plus limité, le parti socialiste sénégalais est fondé seulement en 1929. La diversité de l'éventail partisan montre combien les « indigènes » ont investi le champ politique, bien que les discours officiels contestent leur « maturité », les maintenant au rang de « sujets ». Elle témoigne aussi de l'intensité des circulations des idéologies et des hommes qui refusent ce statut.


LES CITOYENS FRANÇAIS DANS L'EMPIRE FRANÇAIS (1938)
Population totale
Total Empire français • 70 000 000 (3,8 %)
Algérie-Sahara • 7 235 000 (13,7 %)
Tunisie • 2 608 000 (4,6 %)
St-Pierre-et-Miquelon • 4 000 (100 %)
Maroc • 6 300 000 (2,4 %)
AOF • 14 944 000 (0,6 %)
Syrie-Liban 3 270 000 (0,3 %)
Concessions en Chine 500 000 (0 %)
Guadeloupe • 247 000 (100 %)
Martinique • 304 000 (100 %)
Guyane • 37 000 (86,5 %)
Inde 323 000 (100 %)
Guangzhouwan 205 000 (0 %)
Indochine 23 028 000 (0,2 %)
Côte des Somalis 74 000 (2,4 %)
Océanie • 43 000 (97,7 %)
Togo • 780 000 (0,1 %)
Cameroun • 2 389 000 (0,1 %)
AEF • 3 423 000 (0,1 %)
Réunion 208 000 (100 %)
Nouvelles-Hébrides 42 700 (2,3 %)
Nouvelle-Calédonie 53 000 (34,0 %)
Madagascar-Comores 3 797 000 (0,8 %)
Part des citoyens français dans la population totale (en %)
de 0 à 1
de 1 à 5
de 10 à 35
de 85 à 100
4 000 km
Source : G. Pervillé, De l'Empire français à la décolonisation, Paris, Hachette, 1991.

PARTIS ET MOUVEMENTS POLITIQUES EN ASIE DU SUD-EST (1880-1945)

Birmanie

1881	● National Karen Associations
1906	● Young Men's Buddhist Association
1917	● Burma Reform League
1922	● General Council of Buddhist Associations
	◆ National Party
1928	▲ People's Party
1930	◆ Unity League
	◆ Burma for the Burmans League
	◆ Do Bama Asi-Ayon (Thakin)
1939	▼ Parti communiste birman

Siam

1930	▼ Parti communiste malais/siamois
1932	◆ Parti du peuple
1933	▲ Association du peuple
	◆ Association nationale

Laos

1930	▼ Parti communiste indochinois
1945	◆ Lao Issara

Cambodge

1930	▼ Parti communiste indochinois
1936	◆ Nagaravatta
1940	◆ Khmer Issarak
1945	▼ Parti communiste khmer

Vietnam

1904	● Ligue Duy Tan
1912	◆ Viet Nam Quang Phuc Hoi
1919	● Parti constitutionnaliste indochinois
1920	◆ Phuc Viet
	◆ Tan Viet
1927	◆ Viet Nam Quoc Dan Dang (VNQDD)
1930	▼ Parti communiste indochinois
1938	◆ Dai Viet
1939	◆ Viet Nam Phuc Quoc Dong Minh Hoi
1942	◆ Dai Viet Dan Chinh
	◆ Dai Viet Quoc Dang Dang
	◆ Dai Viet Quoc Xa
	◆ Dai Viet Duy Dang
1944	◆ Tan Viet Nam Quoc Dan Dang
1945	◆ Thanh Nien Tien Phong
	◆ Khoi Dan Chung

Malaisie

1906	● Parti al-Imam
1912	◆ Guomindong (interdit en 1925)
1920	● Madrassah al-Mashhor
1930	▼ Parti communiste malais/siamois
1935	● Brotherhood of Pen Friends
1938	● Young Malay Union
	▲ Kesatuan Melayu Muda

Indes néerlandaises (Indonésie)

1908	● Budi Ottomo
1909	◆ Sarekat Dagang Islam
1912	◆ Sarekat Islam
	◆ Mohammadiyya
1914	▼ Association social-démocrate indienne (ISDV)
1919	▼ Parti communiste des Indes (PKH)
1922	▲ Sarekat Islam rouge
1923	◆ Sarekat Rakjat
1927	◆ Partai Nasional Indonesia
1930	◆ Partai Rakjat Indonesia
1931	◆ Partindo
1935	◆ Parindra
1937	◆ Gerindo
1939	◆ Gapi

Philippines

1880	● Mouvements réformistes (nébuleuse)
1892	◆ Propaganda Movement
1896	◆ Katipunan
1902	◆ Parti fédéraliste
	◆ Union obrera democratica de Filipinas
1907	◆ Partido nacionalista
1925	◆ Conseil national suprême
1928	▲ Labour Party
	▼ Congreso obrero
1930	▼ Parti communiste philippin
1938	◆ Nucleo totalitario filipino
1942	◆ Kalibapi

◆ Parti nationaliste
● Parti réformiste
▲ Parti socialiste
▼ Parti communiste

• • •

RÉFORMER LE POUVOIR COLONIAL ?

Dès 1901, les Néerlandais mènent une « politique éthique » réformiste à Java, pour davantage associer les colonisés à la gestion des Indes. Un Conseil du peuple consultatif (1916) comprend, à partir de 1927, deux tiers d'élus au suffrage censitaire. En 1922, « territoires d'outre-mer » remplace « colonies » dans la Constitution néerlandaise. De même, les États-Unis proclament, dès 1902, le caractère passager du protectorat imposé aux Philippines. En 1907, une assemblée élue de députés autochtones est constituée, et Manuel Quezón la représente au Congrès dès 1909. Il est le premier président élu du Commonwealth philippino-américain en 1935.

Face à la montée de modèles alternatifs (Guomindang, Komintern, États-Unis, Japon), les administrateurs coloniaux en Asie du Sud-Est associent les élites locales à la gestion coloniale. En 1919, le *Government of India Act* introduit une double autorité dans l'Administration, donnant un peu plus de pouvoir à des ministres indiens et aux assemblées provinciales. La campagne de désobéissance civile du Parti du Congrès se heurte pourtant à la répression. La réforme de 1935 accorde une autonomie aux provinces de l'Inde mais ne répond pas aux demandes nationalistes. La politique impériale française fait aussi le choix de l'association. Il y a loin cependant des déclarations à la réalité. Aux Antilles, en Guyane et à la Réunion, les « citoyens » assimilés restent de fait assujettis au pouvoir d'un gouverneur. En Algérie, collèges électoraux européens et indigènes sont distincts et les Européens conservent le pouvoir. Les projets du Front populaire pour accorder davantage de droits aux « Algériens musulmans » ne prennent corps qu'en 1946 dans le cadre de l'Union française. En AOF et en AEF, des notables africains sont élus à partir de 1925 par les conseils d'administration des colonies, mais restent en position d'auxiliaires. Dans les colonies belges, il n'existe pas de corps intermédiaire élu, sauf des conseillers municipaux élus parmi les colons à partir de 1923.

MOUVEMENTS POLITIQUES AU MAGHREB ET AU SÉNÉGAL

	Maroc
1930	◆ Fondation du Parti national, par Allal el-Fassi.
1934	◆ Création du Comité d'action marocaine (CAM). Dissolution en 1937.
	Algérie
1920	▼ Fondation du Parti communiste algérien.
1931	● Fondation de l'Association des oulémas réformistes.
1937	◆ Création du Parti populaire algérien, par Messali Hadj. Dissolution en 1939.
	Tunisie
1907	◆ Naissance du mouvement « Jeunes Tunisiens ».
1920	◆ Naissance du parti constitutionnel Destour. Dissolution en 1933.
	▼ Création du Parti communiste tunisien.
1923	● Création du Parti réformiste nouveau.
1934	◆ Fondation du Néo-Destour. Dissolution en 1937.
	Maghreb
1926	◆ Création de l'Étoile nord-africaine, par Messali Hadj. Dissolution en 1929.
1933	◆ Reconstitution de l'Étoile nord-africaine. Dissolution en 1936.
1935	◆ Création de l'Union nationale des Musulmans nord-africains.
	Sénégal
1912	◆ Fondation du mouvement « Jeunes Sénégalais ».
1929	▲ Fondation du Parti socialiste sénégalais.

◆ Parti nationaliste ▲ Parti socialiste

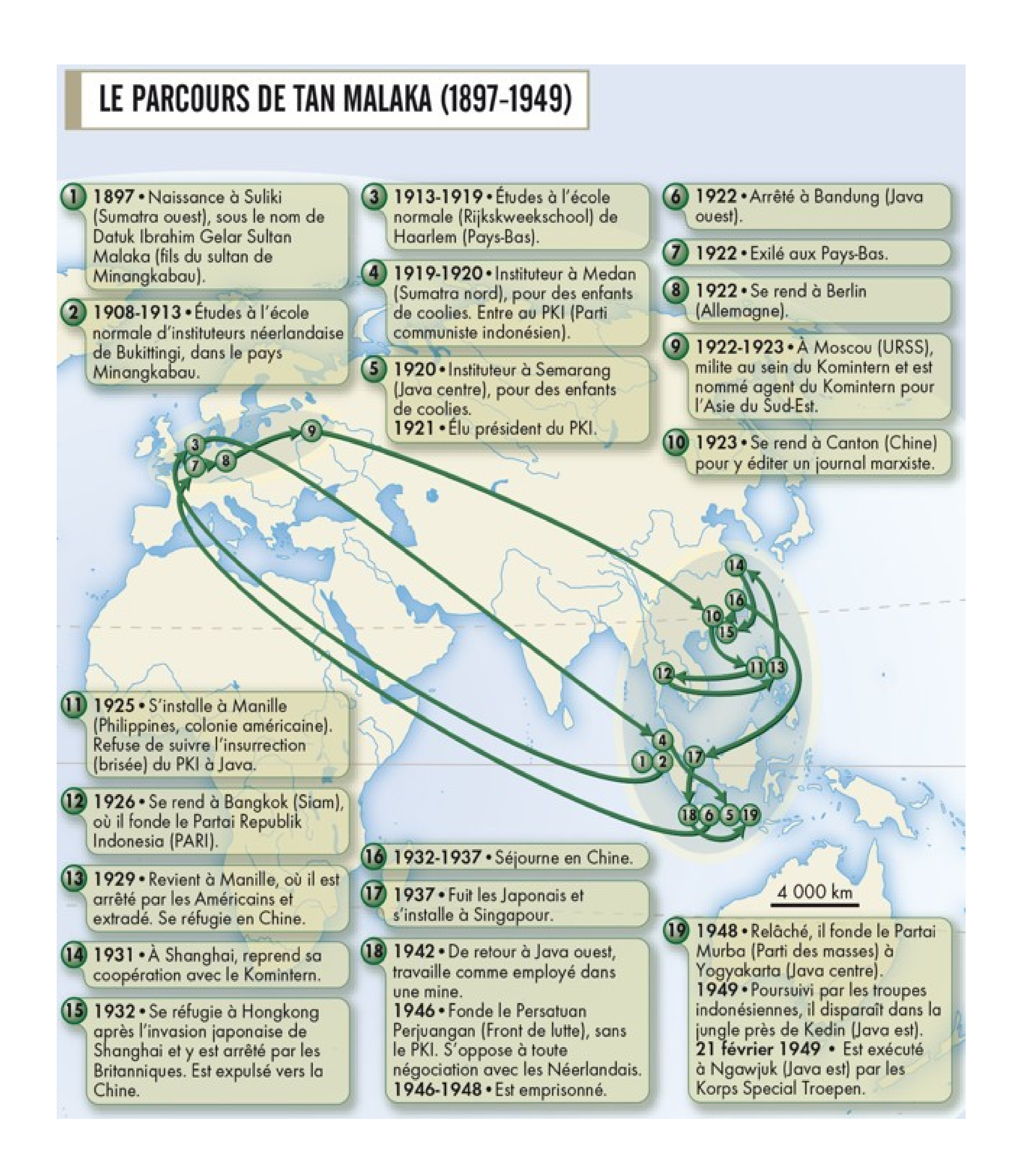
● Parti réformiste ▼ Parti communiste

Révoltes, répressions, nationalismes

Dès la fin du XIXe siècle, des mouvements politiques autochtones s'institutionnalisent dans les colonies. À la suite de la Première Guerre mondiale, le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, énoncé en 1918 par le président W. Wilson, oblige les puissances coloniales à envisager – au moins théoriquement – de nouvelles formes d'autonomie interne. Face à l'immobilisme colonial des années 1920-1930, une série de révoltes éclate en Inde, en Égypte, au Maroc, au Vietnam, etc. Ces mouvements sont animés par deux forces politiques émergentes – les nationalistes et les communistes – qui se substituent rapidement aux anciens partis réformistes.

L'INSTITUTIONNALISATION DES MOUVEMENTS POLITIQUES AUTOCHTONES AVANT 1914

Les Britanniques encouragent très tôt la création de partis politiques autochtones en Inde avec la fondation du Congrès en 1885, dont l'influence est contrebalancée par la création en 1906 de la Ligue musulmane. Jusqu'aux années 1920, les partis politiques indiens ne prônent pas l'indépendance, mais la réforme du système colonial. En Afrique subsaharienne, la revendication nationale est peu importante avant la Seconde Guerre mondiale, les élites francophones à Paris – Antillais et Sénégalais – étant majoritairement assimilationnistes et proches des milieux radicaux et socialistes. Dans le monde arabo-musulman, des mouvements anti-ottomans se développent dès la guerre russo-turque (1877). En 1878, l'insurrection militaire conduite par Urabi marque la naissance d'un « parti national » égyptien. Après la prise de pouvoir des Jeunes-Turcs en 1908, les nationalismes arabes se structurent avec la fondation de la Ligue de la patrie arabe (1904) et du Parti de la décentralisation (1912) qui réunissent le Congrès arabe à Paris, en juin 1913, pour exiger le respect des droits politiques des Arabes.

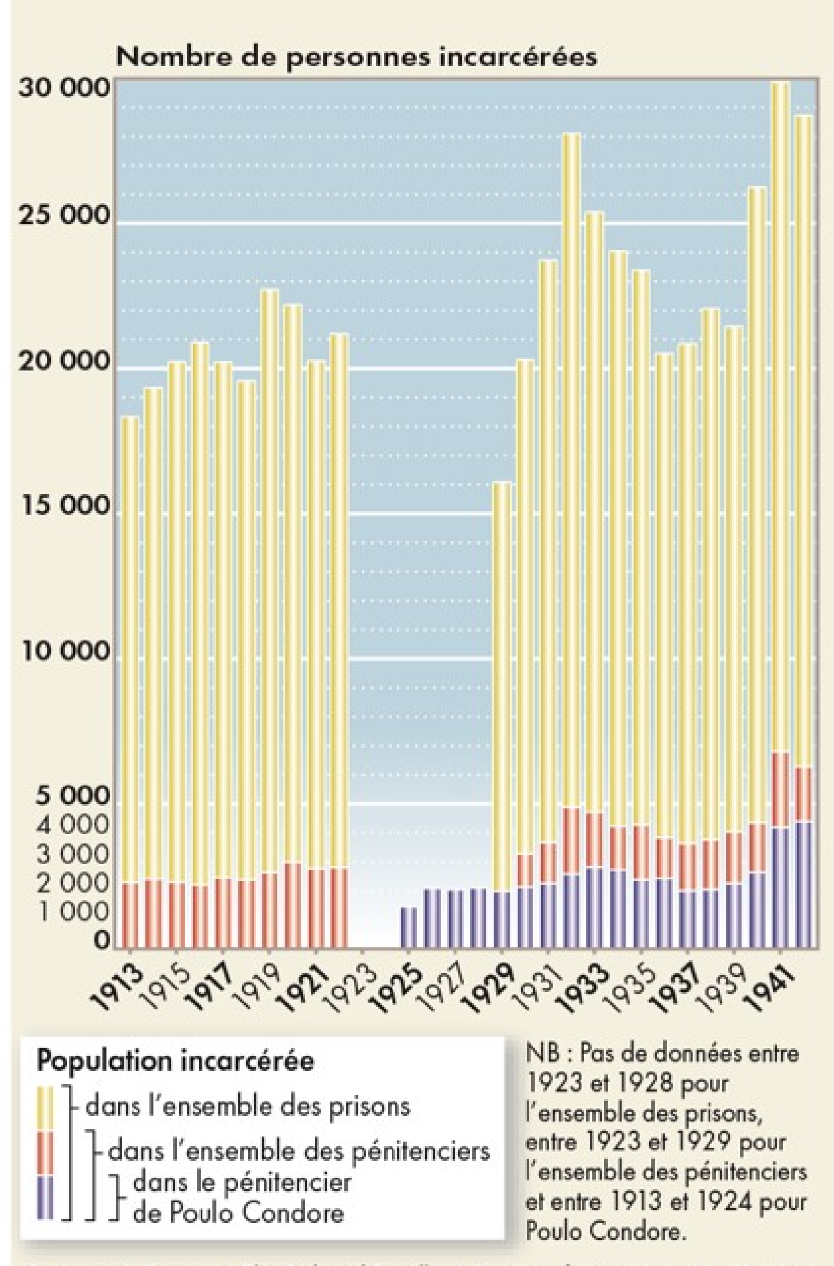


...

RÉSISTANCES ET RÉVOLTES POPULAIRES DANS LES COLONIES

Les mythologies impériales britannique et française ont popularisé l'idée de *pax britannica* et de « pacification » coloniale. En réalité, les empires sont sans cesse contestés, non seulement par une partie des élites autochtones, mais aussi par les autres groupes sociaux dont les revendications et les modes d'action sont très divers. Les nombreuses émeutes frumentaires qui éclatent au sein des empires témoignent de la précarité des conditions sociales des populations autochtones, notamment en Inde tout au long du XIXe siècle. Dans l'Empire français, nombreux sont les actes de rébellion des travailleurs « indigènes » tels les cheminots du Dakar-Saint-Louis en 1919 ou les marins sénégalais en 1928. Les révoltes sont aussi une façon de protester contre des réformes impopulaires, de revendiquer de nouveaux droits politiques ou de défendre son identité culturelle – révoltes des « patriotes » francophones du Canada britannique en 1837, des Cipayes indiens en 1857 ou des populations Ndebele et Shona contre la British South Africa Company en Rhodésie du Sud en 1896. À partir des années 1920, Gandhi expérimente des actions non violentes contre les Britanniques en Inde en organisant des manifestations de masse, des grèves de la faim, le boycott et la désobéissance civile avec la « Marche du sel » de 1930.

LA POPULATION INCARCÉRÉE EN INDOCHINE (1913-1942)

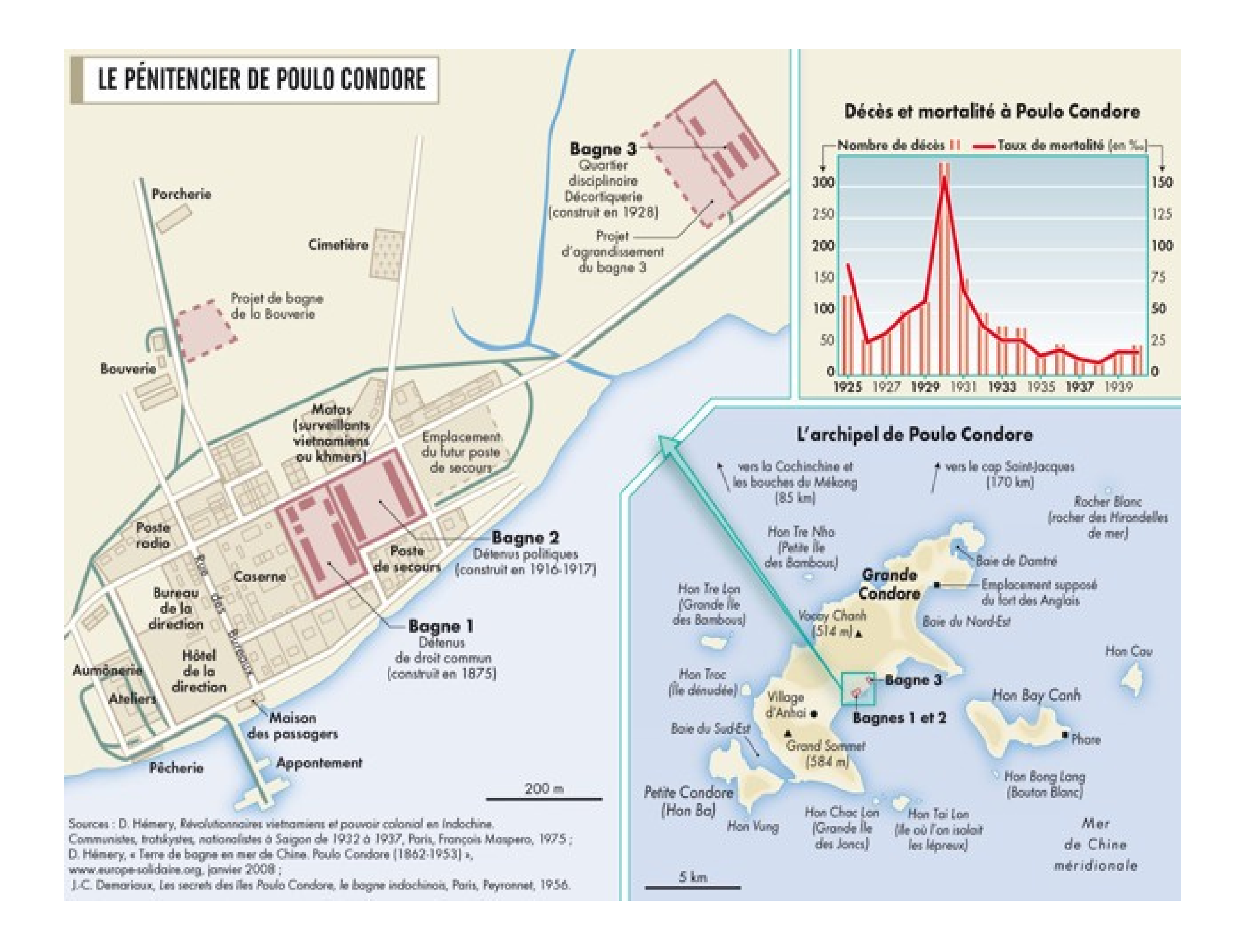


Sources : P. Zinoman, *The Colonial Bastille, A History of Imprisonment in Vietnam, 1862-1940*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press, 2001 ; D. Hémery, « Terre de bagne en mer de Chine. Poulo Condore (1862-1953) », www.europe-solidaire.org, janvier 2008. Annuaire statistique de l'Indochine, Rapport Bourgeois-Gavardin d'avril 1936.

…

LA RÉPRESSION COLONIALE

Aux révoltes, les autorités coloniales répondent par la répression dont la forme varie en fonction de la population concernée et de la situation coloniale. Dans les colonies allemandes d'Afrique, l'extrême violence de la répression est l'expression de la faiblesse du pouvoir des colons qui adoptent une politique de la « terreur sélective » : extermination de villages, massacres et pendaisons publiques. Des prisons coloniales sont ouvertes dans tous les empires (Sainte-Hélène, Ceylan, Guyane, Nouvelle-Calédonie) pour déporter les opposants de métropole (1848 et 1871) et pour accueillir les prisonniers « coloniaux » qui augmentent rapidement : la prison de Saigon passe de 223 hommes et 17 femmes prisonniers en 1922 à 1 662 hommes et 128 femmes en 1932. Dans les bagnes coloniaux, les forçats vivent dans des conditions très difficiles et sont soumis à des travaux épuisants et dérisoires. À la suite de plusieurs campagnes de dénonciation et de reportages comme celui d'Albert Londres, la transportation est abrogée par la loi de 1938. La récurrence des mouvements de contestation oblige aussi parfois les puissances coloniales à négocier, notamment en raison de la faiblesse des forces armées disponibles.



EN CONCLUSION

Les interactions entre colonisateurs et colonisés modifient en profondeur les sociétés assujetties à la situation coloniale, même si les Européens demeurent le plus souvent très peu nombreux comme dans l'Inde britannique, l'Indochine française ou les Indes néerlandaises. La faiblesse démographique des colonisateurs, due à une faible émigration impériale, explique en partie le développement de jeux d'associations complexes avec les colonisés. Cependant, en dépit de l'évolution des politiques et des pratiques

administratives coloniales, les élites colonisées, bien qu'« occidentalisées », restent le plus souvent en situation subalterne, et critiquent de plus en plus radicalement l'oppression impériale. La puissance affichée des empires est de fait fragile. L'efficacité de l'appareil colonial, surtout lors de la crise mondiale qui suit 1929, accentue la pression économique et fiscale sur les sociétés colonisées alors en pleine explosion démographique. Ceci renforce les différentes formes de contestation et encourage les revendications d'associations, ligues ou partis en faveur d'un retour au passé, quitte à le réinventer, ou bien au contraire en faveur d'une modernité radicale, révolutionnaire, destinée à recouvrer « l'indépendance nationale ».

CIRCULATIONS ET RÉSEAUX IMPÉRIAUX

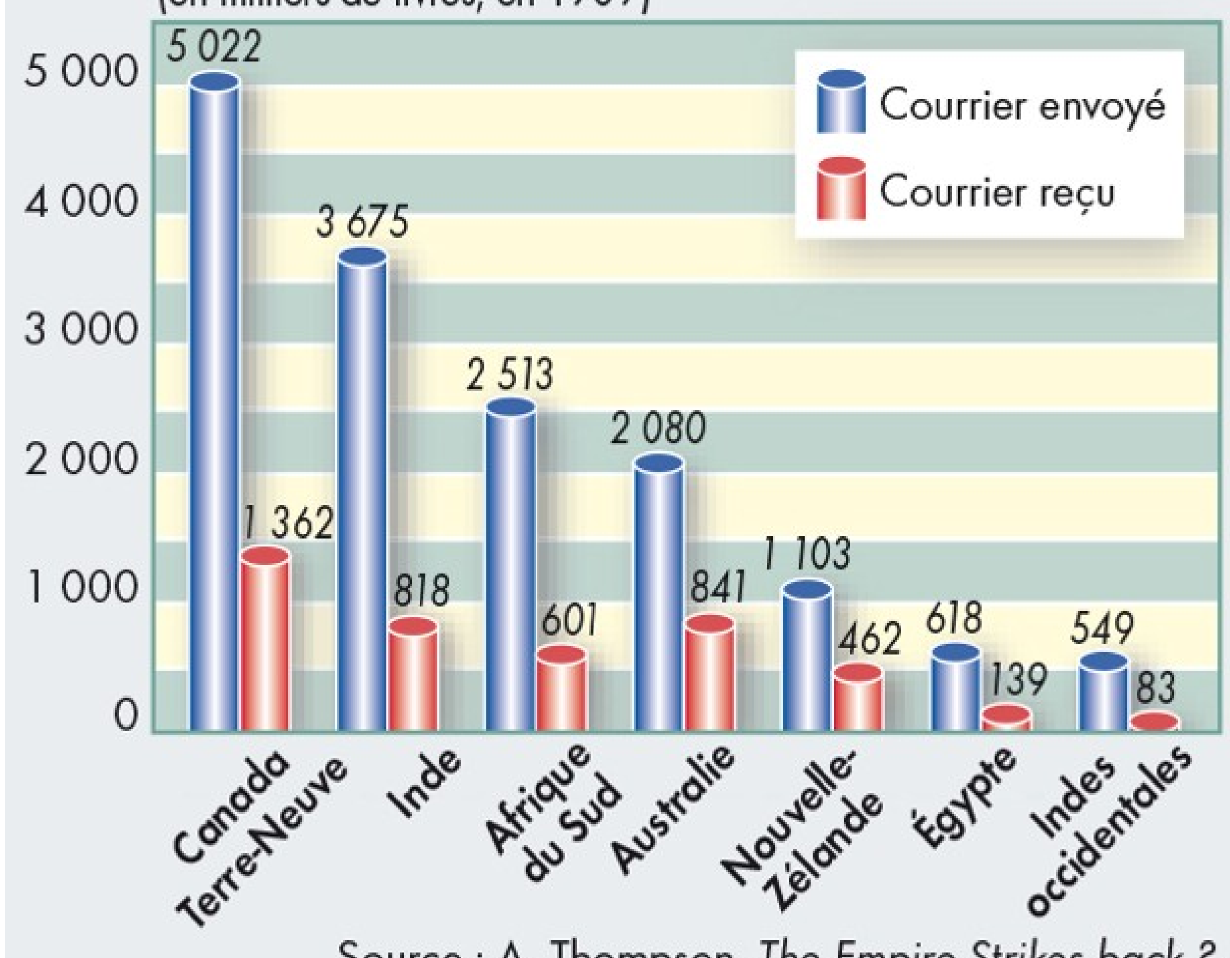
Du fait des circulations croissantes d'hommes, de capitaux et d'idées qu'ils suscitent, les empires coloniaux semblent accélérer le processus de mondialisation économique et culturelle. Les historiographies coloniale et anticolonialiste se sont focalisées sur l'affirmation de la puissance des métropoles sur des périphéries coloniales plus ou moins lointaines ou dominées. Il est pourtant nécessaire de prendre la mesure des circulations entre colonies et métropoles et de poser la question de la présence coloniale au « cœur » des empires. Si les colonisés constituent de petites minorités en métropole, ces séjours sont souvent une étape déterminante de leur itinéraire, qu'il s'agisse d'élites ou de simples travailleurs. De plus, au-delà des mises en scène des expositions coloniales, les effets retour des expériences coloniales en métropole prennent de multiples formes : développement de normes juridiques spécifiques, de la planification administrative ou de grands projets économiques par une technocratie soumise à un faible contrôle démocratique. C'est aussi dans les métropoles que s'apprend la contestation de l'ordre impérial. La Seconde Guerre mondiale clôt cependant une période qui a pu être considérée comme un apogée colonial.

La circulation des hommes entre colonies et métropoles

Les circulations d'hommes, de marchandises, de capitaux, d'idéologies, de savoirs et de savoir-faire donnent corps à ces ensembles politiques et sociaux très hétérogènes que sont les empires coloniaux. En effet, les migrations comme le parcours impérial des administrateurs et des officiers dessinent de nouvelles interactions transcoloniales qui échappent souvent à l'emprise métropolitaine. Des pratiques administratives ou culturelles ont pu être transférées d'un territoire à l'autre, voire entre empires. De même, les élites autochtones circulent au sein de chaque empire et jouent un rôle déterminant dans la construction des nouvelles identités nationales.

L'ESSOR DES CIRCULATIONS TRANSCOLONIALES

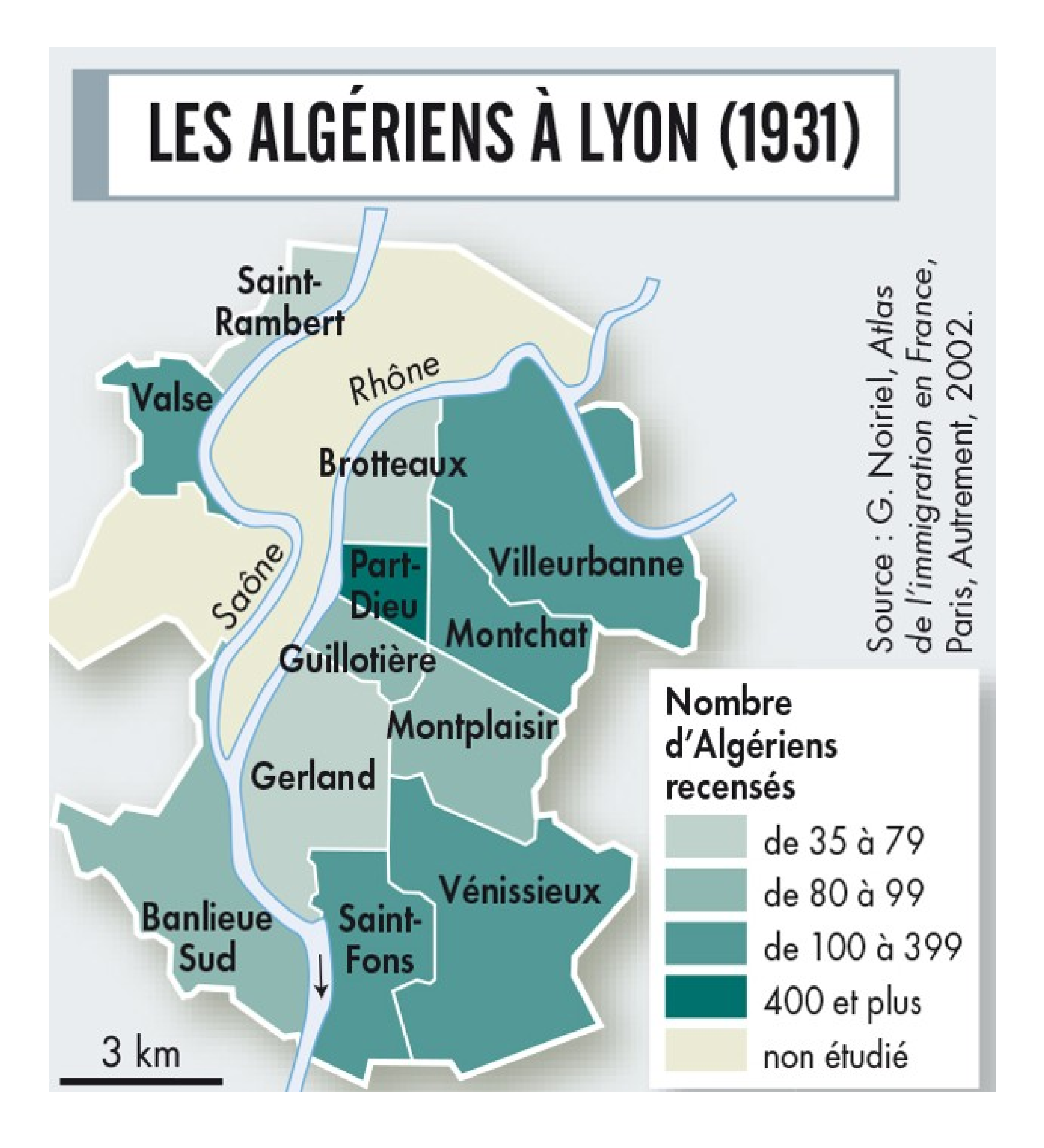
Selon un schéma diffusionniste, l'histoire des empires s'est longtemps focalisée sur l'influence des métropoles sur les colonies. En réalité, les empires se caractérisent aussi par une multitude d'interactions entre les colonies, des relations qui ne passent pas forcément par la métropole. Les migrations de travail et les conflits armés induisent de très nombreuses mobilités dans les empires coloniaux britanniques et français. Ainsi, entre 1830 et 1930, près de trente millions d'Indiens ont quitté le sous-continent pour travailler notamment dans les plantations antillaises, africaines, malaisiennes et mauriciennes. De même, les soldats indiens interviennent en Chine pour réprimer la révolte des Boxers (1899-1901). Dans l'entre-deux-guerres, les adversaires des Britanniques constituent leurs propres réseaux impériaux : les militants nationalistes bengalis, irlandais et égyptiens échangent idées et stratégies politiques.



…

TRANSFERTS IMPÉRIAUX

Laboratoire d'expériences administratives, culturelles, scientifiques, architecturales ou militaires pour la métropole, la colonie exporte aussi ses inventions vers d'autres colonies et d'autres empires. La méthode visant à « gagner les cœurs et les esprits » par une savante « politique des races » est mise au point au Tonkin par le colonel Pennequin, qui oblige ses officiers à réaliser des monographies villageoises pour comprendre la structure ethnographique de la région qu'il commande. Plus tard, Marcel Mauss et le colonel Bonifacy établirent un questionnaire pour recouper les informations afin de mieux cibler les actions de « pacification ». Cette technique dite de la « tache d'huile » est popularisée par Gallieni et Lyautey, qui l'appliquent ensuite à Madagascar et au Maroc.

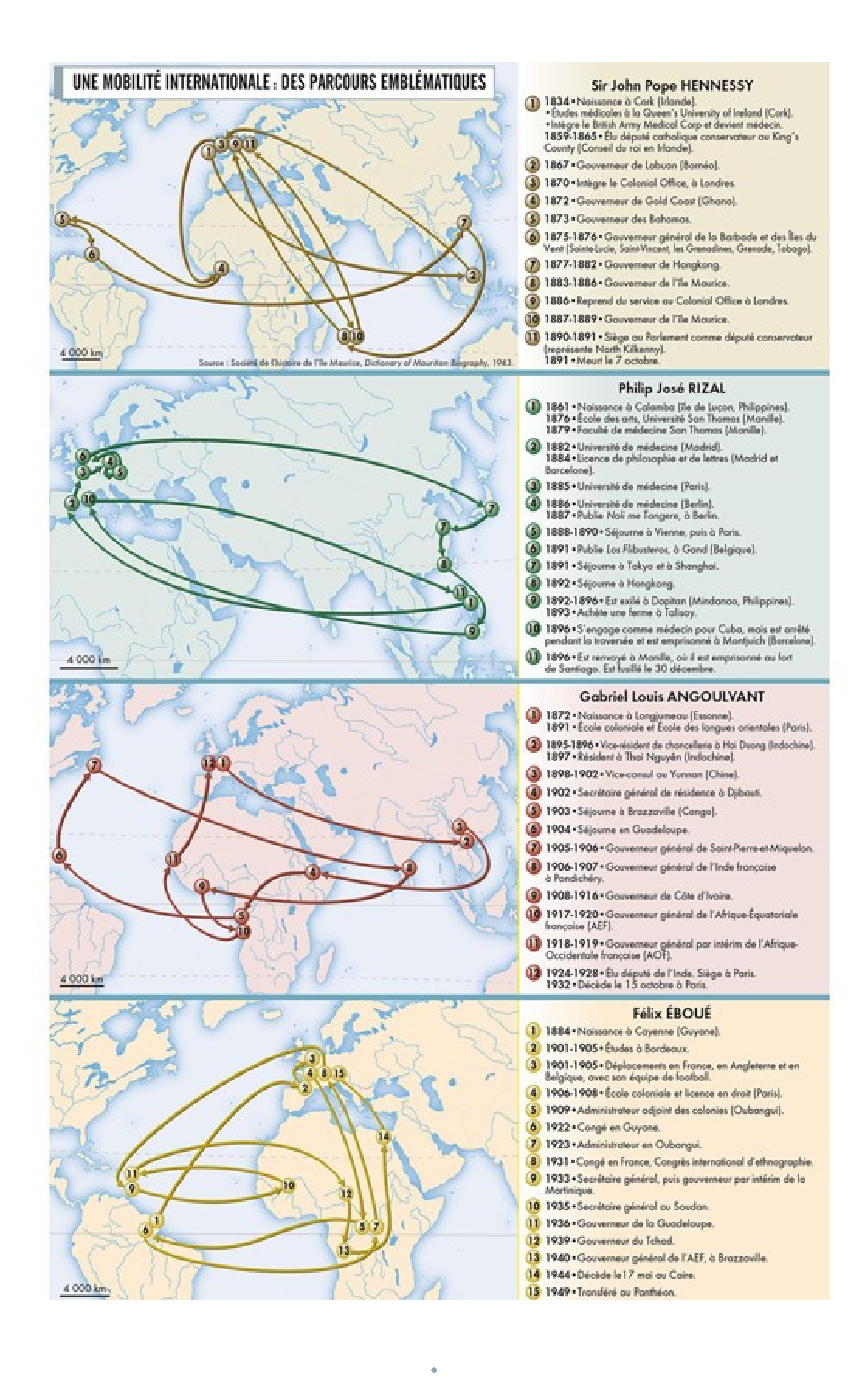


…

MOBILITÉ DES ÉLITES IMPÉRIALES

La colonisation signifie, dans son acception la plus ancienne, l'établissement durable des colons, tandis que le gouvernement d'un empire se fonde sur les

multiples mobilités des élites militaires, administratives, religieuses et intellectuelles qui relient les colonies à la métropole. La professionnalisation des administrateurs et des officiers s'accompagne de la mise en place de parcours impériaux. Churchill – officier, journaliste et joueur de polo – séjourne dans la colonie espagnole de Cuba (1895), en Inde (1896), au Soudan (1898) et en Afrique australe (1899). Une partie des élites autochtones s'inscrit dans ces circuits impériaux, notamment pour effectuer leurs études supérieures. Ainsi Gandhi étudie le droit à Londres (1888-1891) où il découvre les grands textes de l'hindouisme, puis devient avocat en Afrique du Sud (1893-1915) où il fait l'apprentissage de la politique et de la lutte contre les discriminations, avant de retourner en Inde.


UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE : DES PARCOURS EMBLÉMATIQUES
4 000 km
Source : Société de l'histoire de l'Île Maurice, Dictionary of Mauritian Biography, 1963.
Sir John Pope HENNESSY
1 1834 • Naissance à Cork (Irlande).
• Études médicales à la Queen's University of Ireland (Cork).
• Intègre le British Army Medical Corp et devient médecin.
1859-1865 • Élu député catholique conservateur au King's County (Conseil du roi en Irlande).
2 1867 • Gouverneur de Labuan (Bornéo).
3 1870 • Intègre le Colonial Office, à Londres.
4 1872 • Gouverneur de Gold Coast (Ghana).
5 1873 • Gouverneur des Bahamas.
6 1875-1876 • Gouverneur général de la Barbade et des Îles du Vent (Sainte-Lucie, Saint-Vincent, les Grenadines, Grenade, Tobago).
7 1877-1882 • Gouverneur de Hongkong.
8 1883-1886 • Gouverneur de l'île Maurice.
9 1886 • Reprend du service au Colonial Office à Londres.
10 1887-1889 • Gouverneur de l'île Maurice.
11 1890-1891 • Siège au Parlement comme député conservateur (représente North Kilkenny).
1891 • Meurt le 7 octobre.
4 000 km
Philip José RIZAL
1 1861 • Naissance à Calamba (île de Luçon, Philippines).
1876 • École des arts, Université San Thomas (Manille).
1879 • Faculté de médecine San Thomas (Manille).
2 1882 • Université de médecine (Madrid).
1884 • Licence de philosophie et de lettres (Madrid et Barcelone).
3 1885 • Université de médecine (Paris).
4 1886 • Université de médecine (Berlin).
1887 • Publie Noli me Tangere, à Berlin.
5 1888-1890 • Séjourne à Vienne, puis à Paris.
6 1891 • Publie Los Filibusteros, à Gand (Belgique).
7 1891 • Séjourne à Tokyo et à Shanghai.
8 1892 • Séjourne à Hongkong.
9 1892-1896 • Est exilé à Dapitan (Mindanao, Philippines).
1893 • Achète une ferme à Talisay.
10 1896 • S'engage comme médecin pour Cuba, mais est arrêté pendant la traversée et est emprisonné à Montjuich (Barcelone).
11 1896 • Est renvoyé à Manille, où il est emprisonné au fort de Santiago. Est fusillé le 30 décembre.
4 000 km
Gabriel Louis ANGOULVANT
1 1872 • Naissance à Longjumeau (Essonne).
1891 • École coloniale et École des langues orientales (Paris).
2 1895-1896 • Vice-résident de chancellerie à Hai Duong (Indochine).
1897 • Résident à Thai Nguyên (Indochine).
3 1898-1902 • Vice-consul au Yunnan (Chine).
4 1902 • Secrétaire général de résidence à Djibouti.
5 1903 • Séjourne à Brazzaville (Congo).
6 1904 • Séjourne en Guadeloupe.
7 1905-1906 • Gouverneur général de Saint-Pierre-et-Miquelon.
8 1906-1907 • Gouverneur général de l'Inde française à Pondichéry.
9 1908-1916 • Gouverneur de Côte d'Ivoire.
10 1917-1920 • Gouverneur général de l'Afrique-Équatoriale française (AEF).
11 1918-1919 • Gouverneur général par intérim de l'Afrique-Occidentale française (AOF).
12 1924-1928 • Élu député de l'Inde. Siège à Paris.
1932 • Décède le 15 octobre à Paris.
4 000 km
Félix ÉBOUÉ
1 1884 • Naissance à Cayenne (Guyane).
2 1901-1905 • Études à Bordeaux.
3 1901-1905 • Déplacements en France, en Angleterre et en Belgique, avec son équipe de football.
4 1906-1908 • École coloniale et licence en droit (Paris).
5 1909 • Administrateur adjoint des colonies (Oubangui).
6 1922 • Congé en Guyane.
7 1923 • Administrateur en Oubangui.
8 1931 • Congé en France, Congrès international d'ethnographie.
9 1933 • Secrétaire général, puis gouverneur par intérim de la Martinique.
10 1935 • Secrétaire général au Soudan.
11 1936 • Gouverneur de la Guadeloupe.
12 1939 • Gouverneur du Tchad.
13 1940 • Gouverneur général de l'AEF, à Brazzaville.
14 1944 • Décède le 17 mai au Caire.
15 1949 • Transféré au Panthéon.

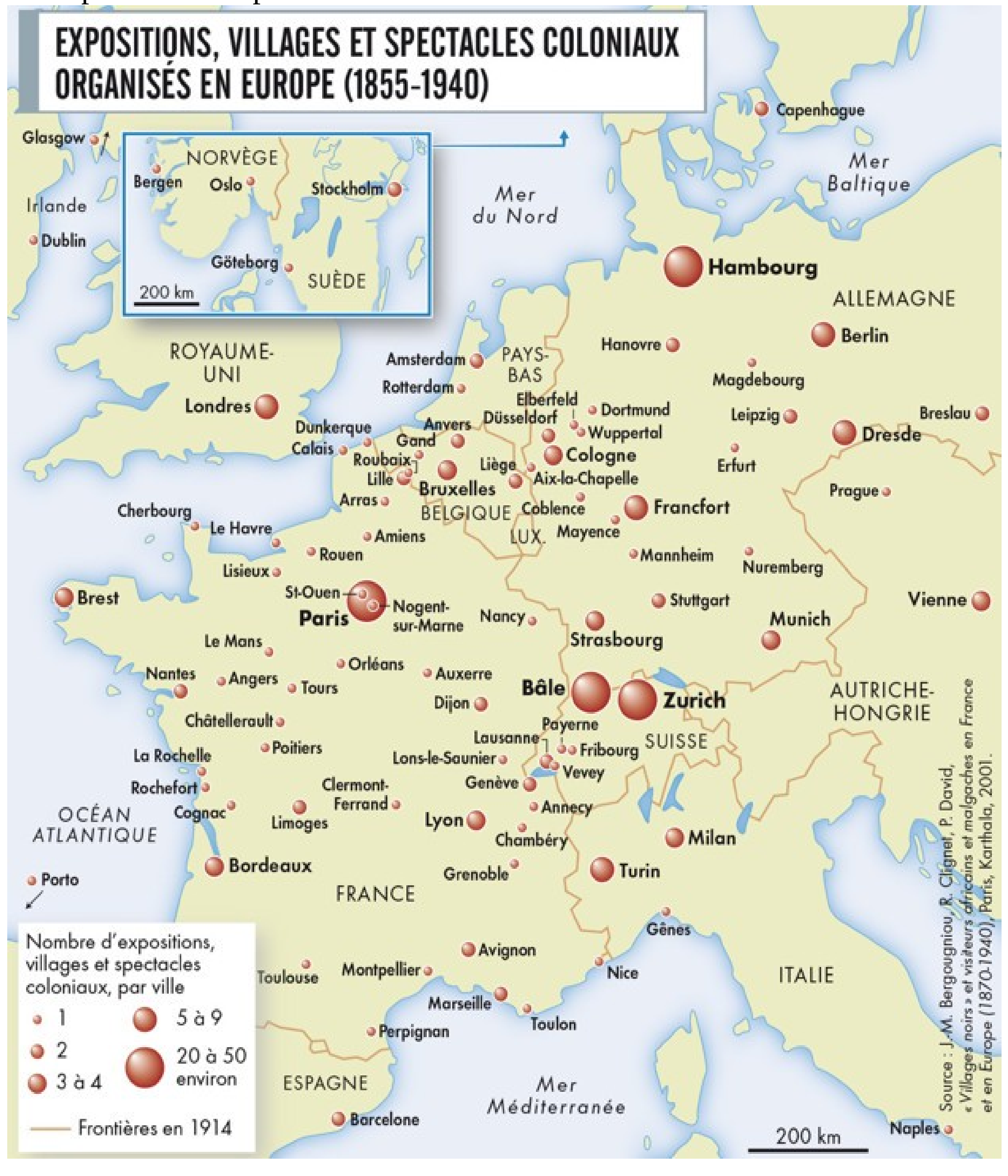
Les colonies en métropole

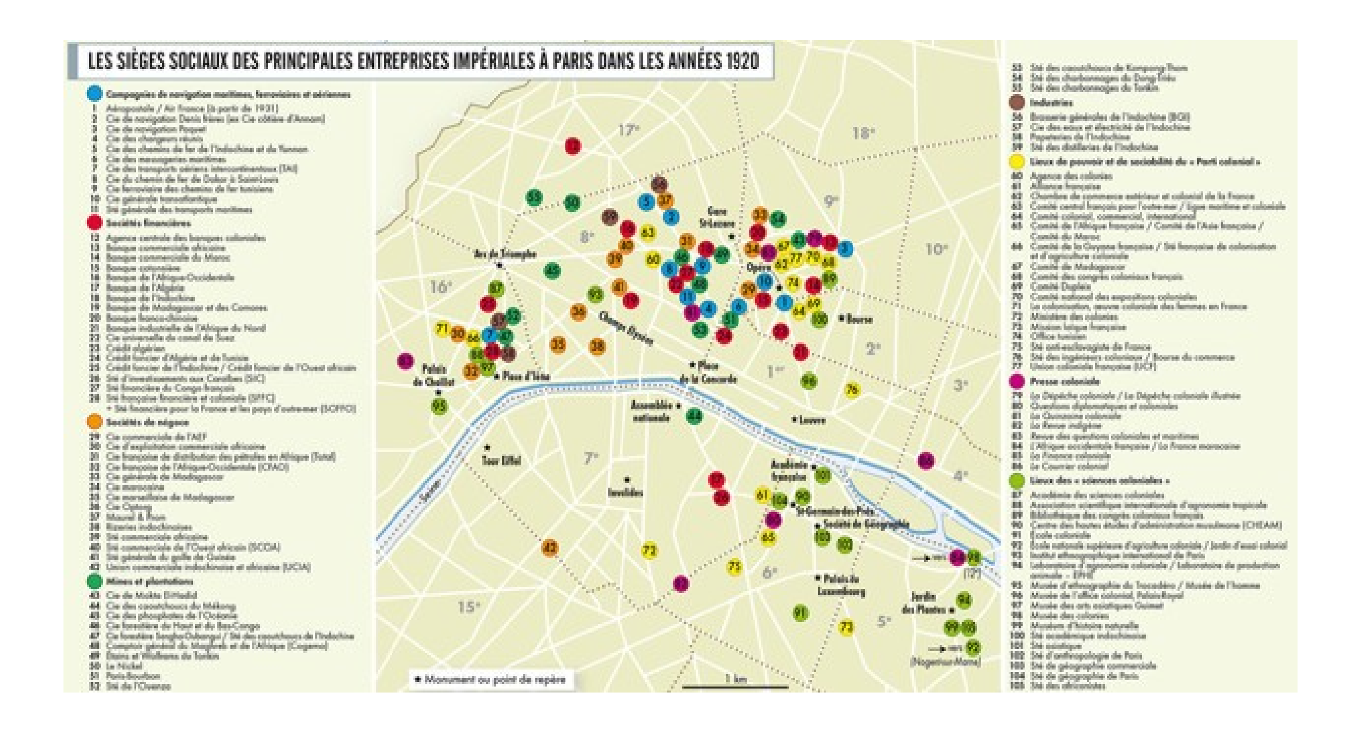
L'histoire des empires concerne autant les métropoles européennes que les colonies ultramarines. Celles-ci, notamment au travers de l'immigration, exercent une influence sur les capitales et les grandes villes portuaires métropolitaines. Des réseaux scientifiques, économiques et politiques promeuvent l'expansion coloniale, organisent des expositions, créent des musées et fondent des instituts coloniaux dans toute l'Europe. Parallèlement, le fait colonial imprègne plus ou moins profondément les cultures britannique, française, belge et néerlandaise : paysages urbains, littératures, langues, cuisines… empruntent des éléments aux sociétés colonisées.

LONDRES, CAPITALE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Au début du XXe siècle, Londres est la ville la plus peuplée du monde avec plus de 6 millions d'habitants. Sa croissance démographique est nourrie par une forte immigration de travail. En dépit du déclin de ses activités portuaires, la capitale anglaise se situe au cœur d'un grand réseau commercial international. Les quartiers industriels de l'East End accueillent les raffineries de sucre où sont transformés les produits coloniaux. Dans la City se trouve la plus grande concentration de services dans le monde avec la Bourse, où sont fixés les cours mondiaux de l'or et du blé, de nombreuses banques, compagnies d'assurance, de fret, dont les activités sont tournées vers l'outre-mer. Dans le quartier de Whitehall, l'India Office et le Colonial Office constituent les deux centres du gouvernement de l'empire. À l'ouest, les jardins de Kew rassemblent des spécimens botaniques du monde entier. Des populations issues des colonies – bien souvent d'anciens marins et leurs descendants – sont présentes dans les quartiers populaires tels les 70 000 Indiens vivants dans l'est de Londres au début du XXe siècle. Londres célèbre régulièrement son empire au travers des expositions impériales (Wembley, 1924-1925) ou à l'occasion des jubilés de la reine Victoria qui donnent lieu aux défilés des troupes coloniales au travers de la ville. En sens

inverse, l’architecture néogothique de Londres inspire largement les autres métropoles de l’empire.



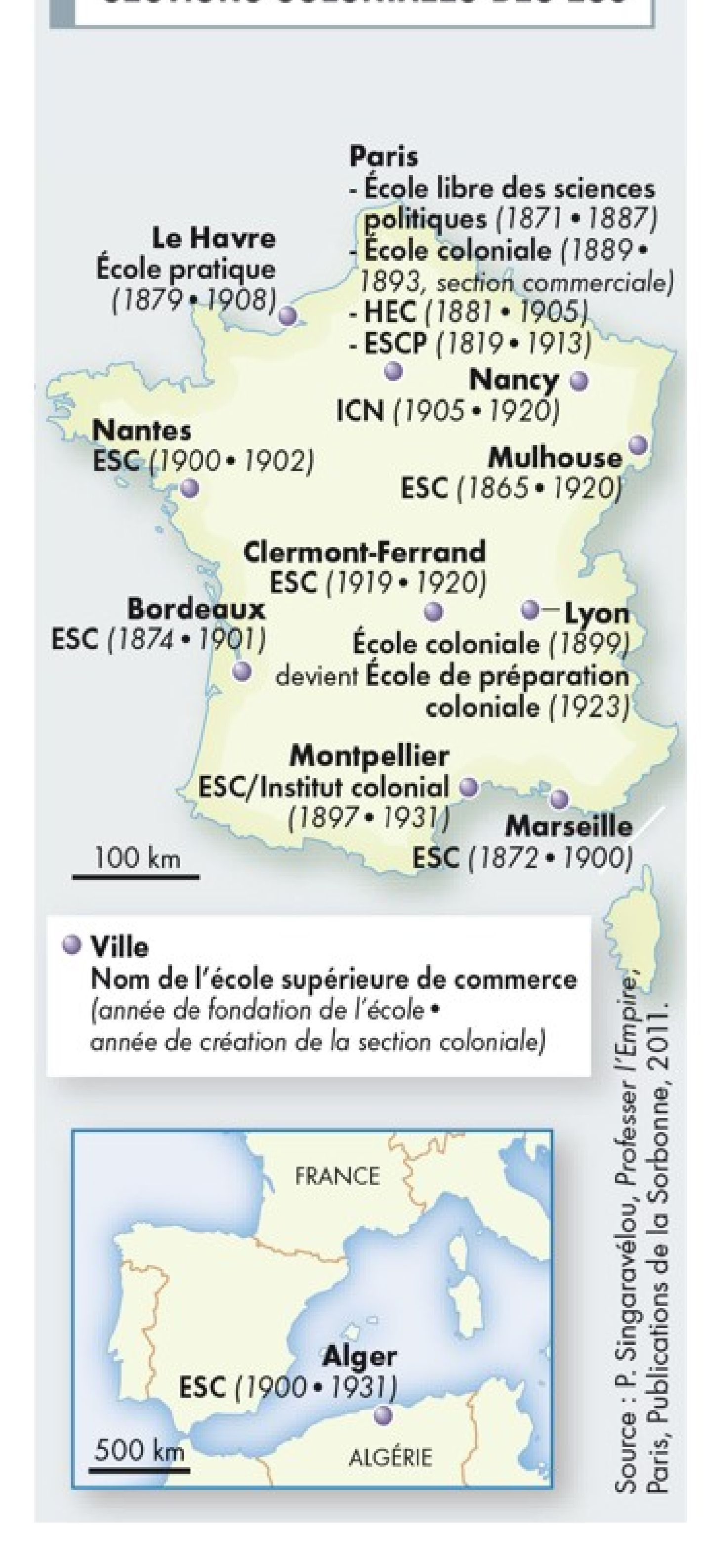


...

CIRCULATIONS IMMATÉRIELLES

Les circulations entre colonies et métropoles sont sans doute bien plus importantes que les seules traces éclatantes laissées dans l'architecture ou les grandes expositions. De nombreuses questions – et controverses – sont ainsi ouvertes : la violence du XXe siècle, notamment lors des guerres mondiales, la Shoah, les totalitarismes même s'enracinent-ils dans des expériences coloniales ? La violence des conquêtes s'inscrit dans une histoire plus vaste de la soumission et de la dégradation de l'adversaire, mais le premier génocide du siècle, méthodiquement organisé, à caractère raciste, a frappé les Hereros en 1904 dans le Sud-Ouest africain allemand. Crime spécifiquement colonial, allemand ? Les premiers camps de concentration sont inventés en 1896 par les Espagnols à Cuba, système repris par les Américains aux Philippines et par les Britanniques contre les Boers. Dans l'Empire français, la pérennité de l'internement administratif, pourtant régime d'exception, peut éclairer la mise en place de camps contre les communistes en 1939. Les colonies ont aussi été des terrains d'expériences administratives susceptibles d'être transférées en métropole. Bien que la

concentration des pouvoirs ait rappelé l'Ancien Régime, la circulation des administrateurs coloniaux montre que leur expérience a pu participer au développement d'un État métropolitain plus planificateur et technocratique – forme de modernité – dès la Seconde Guerre mondiale. Les expositions universelles, vitrines des pays industrialisés triomphants, accueillent dès 1855 (Crystal Palace de Londres) des sections coloniales qui mettent en scène les progrès de la « mission civilisatrice ». Au tournant du siècle, les sections s'autonomisent et deviennent des expositions coloniales à part entière comme celles de Marseille en 1906 et 1922, et l'exposition coloniale universelle de Vincennes en 1931. Ces manifestations très populaires constituent aussi des lieux de rencontres et d'échanges de techniques de colonisation, favorisés par la création de l'Institut colonial international (1894) de Bruxelles qui fournit une expertise aux puissances coloniales. Après les indépendances, la nouvelle haute fonction publique européenne de Bruxelles accueille d'anciens administrateurs coloniaux.


SECTIONS COLONIALES DES ESC
Paris
- École libre des sciences politiques (1871 • 1887)
- École coloniale (1889 • 1893, section commerciale)
- HEC (1881 • 1905)
- ESCP (1819 • 1913)
Le Havre
École pratique
(1879 • 1908)
Nancy
ICN (1905 • 1920)
Nantes
ESC (1900 • 1902)
Mulhouse
ESC (1865 • 1920)
Clermont-Ferrand
ESC (1919 • 1920)
Bordeaux
ESC (1874 • 1901)
Lyon
École coloniale (1899)
devient École de préparation coloniale (1923)
Montpellier
ESC/Institut colonial
(1897 • 1931)
Marseille
ESC (1872 • 1900)
100 km
Ville
Nom de l'école supérieure de commerce
(année de fondation de l'école • année de création de la section coloniale)
FRANCE
Alger
ESC (1900 • 1931)
ALGÉRIE
500 km
Source : P. Singaravélou, Professer l'Empire, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.

La Seconde Guerre mondiale

La Seconde Guerre mondiale est un moment d’exacerbation des tensions coloniales. Les colonies sont à la fois le théâtre d’opérations militaires, des bases arrière essentielles et un enjeu majeur pour les métropoles alliées, gage de leur « grandeur ». Dans le même temps, les colonisés versent leur sang, souffrent souvent beaucoup de l’économie de guerre et de la contradiction entre les valeurs affichées par les Alliés et la réalité de la situation coloniale ; le Japon se substitue même aux autorités coloniales en Extrême-Orient. Autant de facteurs d’accélération des mouvements d’émancipation et des revendications d’indépendance.

VIVRE LA GUERRE

Les colonies ont été un théâtre d’opérations très important pendant la Seconde Guerre mondiale : en Méditerranée, avec le débarquement allié en Afrique du Nord, en Libye, au Tchad, en Égypte, pour protéger le point névralgique du canal de Suez pour l’Empire britannique, et au Moyen-Orient riche en pétrole ; en Afrique subsaharienne, les Italiens ayant conquis l’Éthiopie s’affrontent aux Britanniques ; les Alliés débarquent à Madagascar ; en Extrême-Orient les Japonais envahissent l’Indochine, la Malaisie, la Birmanie ou prennent des places britanniques majeures comme Hongkong ou Singapour, et se substituent aux colonisateurs. Les troupes coloniales sont très nombreuses et payent un lourd tribut, tels les 38 % de tirailleurs sénégalais morts pour la France, les dizaines de milliers de prisonniers dans des camps en Allemagne ou la part importante des colonisés dans les armées des débarquements alliés en Italie ou dans le midi de la France.

Les colonies ont aussi durement été soumises à la pression des économies de guerre : l’Inde devient une immense base arrière pour les opérations alliées du Moyen-Orient et d’Asie, l’AOF accentue sa fourniture d’oléagineux. C’est le retour du travail forcé dans des colonies africaines britanniques, sur les terres au Tanganyika, ou dans les mines d’étain du Nigeria pour compenser la perte de celles de Malaisie après 1941. Les contraintes logistiques, le financement de l’effort de guerre et les prélèvements rendent

la vie quotidienne très difficile, réduisant à la famine le Bengale et le Tonkin. Les activités sont parfois bouleversées : intensification des productions ou disparition de secteurs comme le tourisme aux Bahamas, ce qui génère des révoltes parmi des personnels qualifiés désormais sous-employés, ou bien encore développement d’une petite industrie qui pourrait concurrencer la métropole. La propagande impériale tente de rendre la situation acceptable, mais souligne en fait le contraste entre les buts de guerre politiques des Alliés et les situations de domination coloniale.



Troupes mobilisées (en milliers d'hommes)

Sénégal	Algérie	Maroc	Tunisie
180	176	80	80

Source : J.-P. Rioux (dir.), *Dictionnaire de la France coloniale*, Paris, Flammarion, 2007.

Pertes (en %)

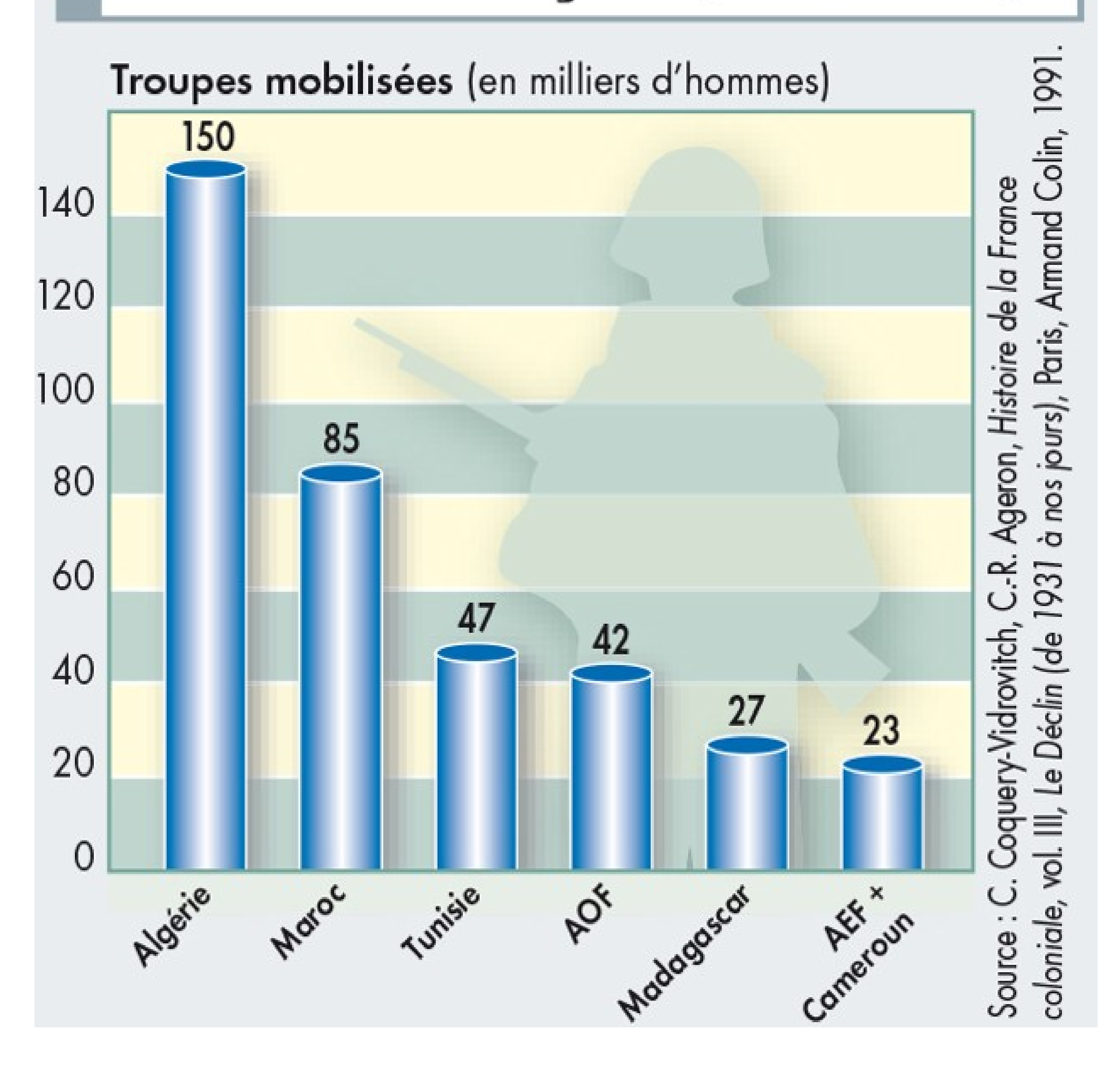
Tirailleurs sénégalais	Malgaches	Indochinois
38	30	23

Source : C. Coquery-Vidrovitch, C.-R. Ageron, *Histoire de la France coloniale*, vol. III, *Le Déclin (de 1931 à nos jours)*, Paris, A. Colin, 1991.

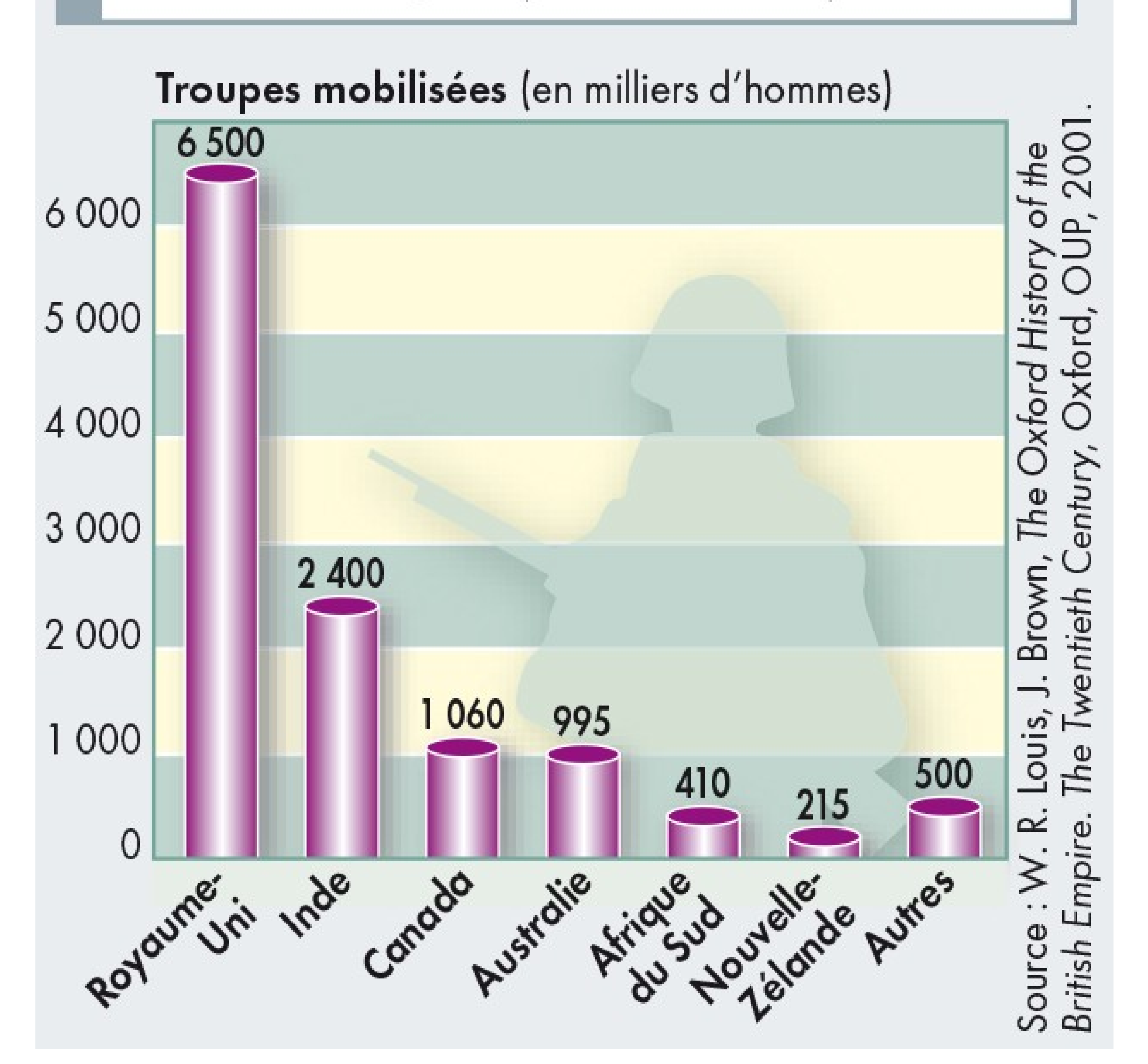
...

LES STRATÉGIES COLONIALES DES BELLIGÉRANTS

Avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, les puissances coloniales prennent conscience de l'importance stratégique de leur empire, du point de vue économique, politique et militaire. Un brusque regain de la propagande coloniale dans les métropoles accompagne la mobilisation des hommes et des ressources des empires. Pétain y voit le moyen de conserver son pouvoir tandis que de Gaulle veut en faire l'instrument de libération de la métropole. L'empire est alors écartelé entre territoires vichystes (Indochine, Madagascar, Guadeloupe, etc.) et gaullistes (établissements indiens, AEF, Nouvelle-Calédonie, etc.). Dès 1940, pour répondre à l'effort de guerre, la Grande-Bretagne prend conscience de la nécessité de promouvoir le développement économique de ses colonies qui doivent fournir matières premières et produits alimentaires à la métropole et aux forces armées. L'Inde fabrique massivement les uniformes et les toiles de tente tandis que le Nigeria procure du caoutchouc, du charbon et du coton. Les Britanniques s'appuient sur les troupes indiennes (2,5 millions), africaines (160 000) et issues des *dominions* (500 000 Canadiens, 500 000 Australiens, 200 000 Néo-Zélandais). L'Irlande est le seul *dominion* britannique à choisir la neutralité : les nazis y conservent une représentation diplomatique et Dublin devient un nid d'espions, les services secrets allemands essayant d'encourager les activités de l'IRA.



LA MOBILISATION DANS L'EMPIRE FRANÇAIS (1942-1945)
Troupes mobilisées (en milliers d'hommes)
150
85
47
42
27
23
140
120
100
80
60
40
20
0
Algérie
Maroc
Tunisie
AOF
Madagascar
AEF + Cameroun
Source : C. Coquery-Vidrovitch, C.-R. Ageron, Histoire de la France coloniale, vol. III, Le Déclin (de 1931 à nos jours), Paris, Armand Colin, 1991.



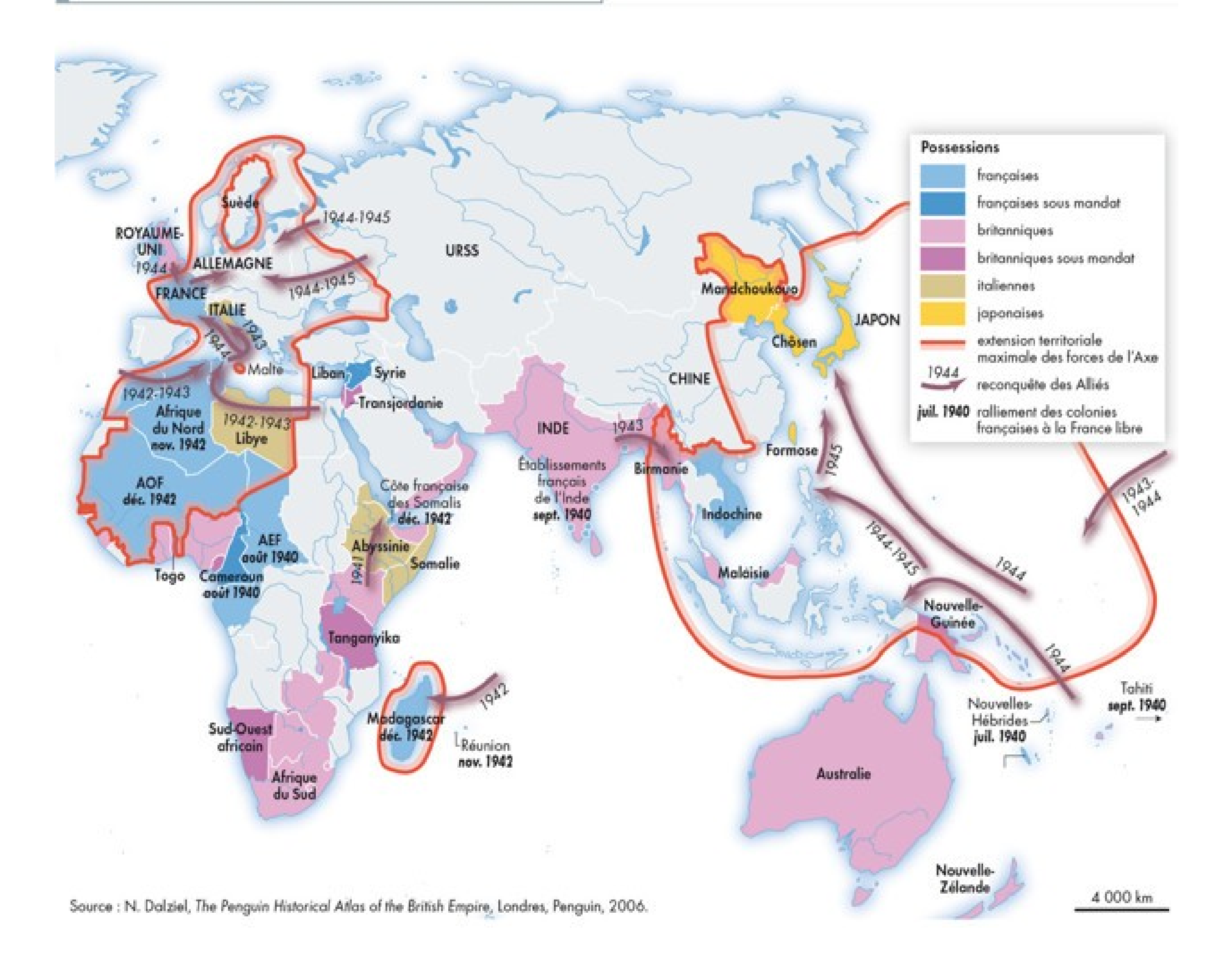
LA MOBILISATION DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE (1939-1945)
Troupes mobilisées (en milliers d'hommes)
6 500
2 400
1 060
995
410
215
500
6 000
5 000
4 000
3 000
2 000
1 000
0
Royaume-Uni
Inde
Canada
Australie
Afrique du Sud
Nouvelle-Zélande
Autres
Source : W. R. Louis, J. Brown, The Oxford History of the British Empire. The Twentieth Century, Oxford, OUP, 2001.

...

LA GUERRE DANS LE PROCESSUS D'ÉMANCIPATION DES POPULATIONS COLONISÉES

La Seconde Guerre mondiale a joué un rôle décisif dans l'effondrement des empires coloniaux. Les défaites militaires françaises, britanniques et néerlandaises démontrent aux populations autochtones la fragilité de la domination européenne. Les victoires du Japon et l'expansion de sa « sphère de coprospérité » sont d'abord perçues comme une lutte contre l'impérialisme « occidental ». Le durcissement des politiques coloniales provoque une mobilisation des colonisés contre la domination européenne. Ainsi, les Britanniques décapitent le mouvement *Quit India* lancé par Gandhi en 1942. Dans l'Empire français, le gouvernement de Vichy a violemment réprimé ses opposants en Indochine, démantelé les institutions républicaines en Guadeloupe et développé le système du travail forcé à Madagascar. Des mouvements nationalistes se développent alors dans l'ensemble des colonies. L'idéologie pétainiste promeut d'ailleurs un retour aux sources qui exalte les identités « indigènes » et alimente l'essor du nationalisme. En Indochine, Pétain est présenté comme l'héritier de Confucius, les cultures locales sont essentialisées et les hiérarchies traditionnelles valorisées. En Inde, la grande famine du Bengale en 1943 et l'incurie de l'administration coloniale affaiblissent un peu plus la légitimité de la puissance britannique. En outre, les deux nouvelles grandes puissances, les États-Unis et l'URSS, malgré leur propre politique expansionniste, militent en faveur de l'émancipation des peuples dont le principe est énoncé dans la Charte de l'Atlantique signée en août 1941 par Roosevelt et Churchill. Face aux exigences des Alliés et aux contestations autochtones, les puissances coloniales sont contraintes de donner des gages : à Brazzaville (1944), le gouvernement de la France libre promet de réformer les colonies tandis qu'à Manchester (1945), les délégués de l'Afrique britannique réclament la substitution du *Self Government* au régime conservateur de l'*indirect rule*. La décolonisation n'est pas encore à l'ordre du jour.

LES COLONIES PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE



Source : N. Dalziel, *The Penguin Historical Atlas of the British Empire*, Londres, Penguin, 2006.

Le monde au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (1945-1947)

Si la Première Guerre mondiale a marqué la fin d'empires continentaux, la Seconde Guerre mondiale ébranle fortement les fondements idéologiques des empires coloniaux ultramarins et accélère les processus de décolonisation. En faisant éclater la contradiction entre les buts de guerre des Alliés et la situation de domination des colonisés, elle remet en question la pérennité impériale et accélère l'expression des revendications nationales. La fin de la guerre se mêle aux premières tensions de la guerre froide, induisant le prélude à des remaniements majeurs de la carte des États du monde, dans un contexte idéologique international anticolonial.

LA POURSUITE DE LA GUERRE DANS LES COLONIES EUROPÉENNES

Les combats s'achèvent en Europe au printemps 1945, mais se prolongent en Asie-Pacifique jusqu'en septembre. Pour nombre de colonisés, il n'est plus question de retourner au *statu quo ante*, d'autant que Tokyo a proclamé les indépendances en Asie du Sud-Est.

Alors que les Européens reprennent pied dans leurs colonies d'Asie, la guerre civile redémarre en Chine, opposant communistes et nationalistes, et s'achève par la victoire de Mao Zedong en octobre 1949.

Soekarno proclame l'indépendance indonésienne en août 1945, et son armée résiste en octobre aux Anglais venus désarmer les Japonais et rendre le pouvoir aux Néerlandais. Rejetant la proposition de La Haye de faire du couple Pays-Bas/Indonésie un État fédéral, la guérilla l'emporte en 1948.

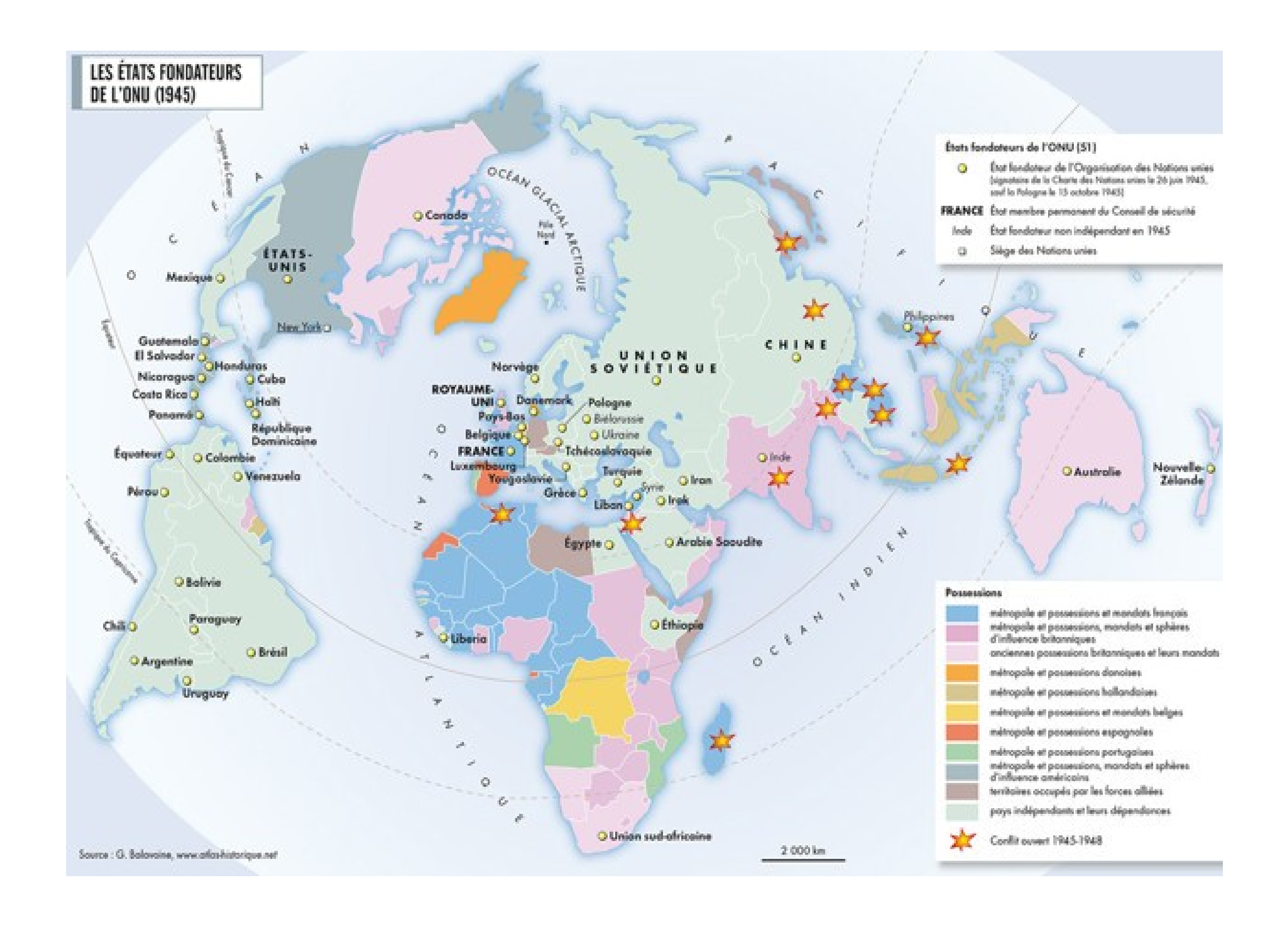
En Indochine, le coup de force du 9 mars 1945 a décapité le pouvoir colonial permettant aux forces du Vietminh d'Hô Chi Minh de déclarer l'indépendance. En dépit de l'Union française (1946), la guerre d'Indochine fait rage, mêlant décolonisation et enjeux de guerre froide. En Palestine, les commandos sionistes de l'Irgoun s'opposent violemment aux troupes mandataires britanniques et exigent la formation d'un État hébreu.

En Algérie, des manifestations en faveur de l'indépendance accompagnent la célébration de la victoire alliée le 8 mai 1945. Elles sont réprimées et une insurrection éclate dans la région de Sétif puis à Guelma. Des massacres de masse antimusulmans ont lieu et la rupture est sans retour.
À Madagascar, une insurrection nationaliste éclate dans un grand quart sud-est de l'île en mars 1947. Malgré la répression militaire, elle perdure jusqu'en décembre 1948, sans qu'il soit possible d'en donner un bilan chiffré exact.

…

UNE INFLEXION DES POLITIQUES IMPÉRIALES ?

Pour s'attacher leurs colonies pendant la guerre, les métropoles ont promis de leur accorder davantage de libertés et de démocratie, valeurs pour lesquelles les colonisés ont versé leur sang. Les inflexions sont cependant modérées.
L'opinion métropolitaine française ne prend pas la mesure des revendications des colonisés. L'Union française (1946) établit un fédéralisme en trompe l'œil, sans « assimiler » non plus les citoyens des territoires d'outre-mer, discriminés en différentes catégories.
Dans l'Empire britannique, la Jamaïque reçoit une autonomie interne en 1944, le Guyana, le Nigeria et la Gold Coast de nouvelles Constitutions. La Couronne réprime le mouvement *Quit India* en 1942, mais s'oriente ensuite vers les décolonisations indienne et birmane.
Les Pays-Bas répondent par la guerre à l'indépendance indonésienne.
Quant au Portugal, non belligérant, il ne modifie en rien sa politique coloniale.



…

LES COLONIES ET LA SCÈNE INTERNATIONALE

À l'échelle internationale, le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes – et d'un territoire – est posé à maintes reprises. Dès 1917, la déclaration Balfour est favorable à l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, bien que les Britanniques aient aussi promis en 1915 l'indépendance des territoires arabes de l'Empire ottoman.

Les « 14 points » énoncés par W. Wilson en 1918 donnent, théoriquement, une portée universelle à ce principe, mais en 1933, après avoir envahi la Mandchourie, le Japon quitte la Société des Nations. Deux ans plus tard, celle-ci ne peut empêcher la colonisation de l'Éthiopie par l'Italie.

La Charte de l'Atlantique (1941) réaffirme le principe de la souveraineté des peuples, mais les intérêts des Alliés sont plus forts lors des conférences de Téhéran (1943), Yalta et Potsdam (1945) alors que l'échiquier de la guerre

froide se met en place. Cependant, la charte de l’ONU (26 juin 1945), la Déclaration universelle des droits de l’homme (1948) sont des points d’appui importants pour les revendications d’indépendance nationale des peuples colonisés, ainsi que pour l’anticolonialisme des États-Unis et de l’URSS, qui contribue à isoler les puissances coloniales sur la scène internationale. Dès 1945, les pays d’Asie du Sud-Est proclament leur indépendance, des troubles éclatent en Algérie (1945), à Madagascar (1947), autant de signes d’un vaste mouvement de décolonisation en marche.

•

EN CONCLUSION

Plus encore que la Grande Guerre, le second conflit mondial a manifesté l’intégration des empires, leur rôle essentiel dans les stratégies des métropoles, tant sur le plan humain que matériel, et bien des combats décisifs se sont déroulés sur des théâtres d’opération coloniaux. En révélant la faiblesse des métropoles occidentales, la Seconde Guerre mondiale a aussi puissamment contribué à l’affirmation des mouvements nationalistes, des revendications d’autonomie et, de plus en plus souvent, des luttes pour l’indépendance lorsqu’elles n’avaient pas été encore proclamées comme en Asie du Sud-Est par l’occupant japonais. Ainsi, la fin de la Seconde Guerre mondiale ne marque pas celle des affrontements : des révoltes et des conflits de décolonisation, rapidement travaillés par des enjeux de guerre froide, lui succèdent, en Algérie, à Madagascar et particulièrement en Asie – Indes néerlandaises, Indochine, Inde, Malaisie. Les aspirations à l’indépendance des peuples colonisés, désireux de constituer de nouveaux États- nations, sont soutenues par la nouvelle Organisation des Nations unies et les deux grandes puissances issues de la guerre, États-Unis et URSS, alors que les métropoles

européennes n’envisagent pas encore une décolonisation rapide et massive de tous leurs empires.

PARTIE III - LES DÉCOLONISATIONS - INTRODUCTION

Le terme de décolonisation est un néologisme. Il apparaît pour la première fois dans les années 1830 sous la plume d'un Français partisan de l'abandon de l'Algérie, dont la conquête venait d'être entreprise. Il disparaît pendant l'établissement des empires coloniaux et réapparaît en France et au Royaume-Uni quand la colonisation marque le pas dans les années 1930. Mais c'est à la fin des empires européens, dans les années 1960 et 1970, que son usage se généralise chez les historiens, politistes et sociologues, pour rassembler sous un terme générique des processus différents, selon les métropoles et les colonies, et plus ou moins synchrones.
L'Europe peut alors se tourner vers une construction européenne plus ou moins unitaire que justement l'impérialisme, en exacerbant les nationalismes, avait rendue impossible (parmi d'autres raisons), tandis que les anciens pays colonisés, devenus indépendants, se trouvaient confrontés aux questions du développement. Aujourd'hui, la décolonisation est associée aux prémices d'un monde multipolaire puisque certains pays émergents y trouvent leur origine.

IL Y A PLUSIEURS MANIÈRES D'ENVISAGER LA DÉCOLONISATION. Au minimum, elle désigne l'accession à l'indépendance des colonies européennes, c'est-à-dire à la souveraineté étatique reconnue par la communauté internationale. À la longue période de la colonisation du XIXe siècle et du début du XXe siècle succède alors une séquence historique plus brève de décolonisation, d'une trentaine d'années, comprise entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et les années 1970, entre l'indépendance

de l’Inde en 1947 et celle de l’Angola et du Mozambique en 1975. Passé cette date, la décolonisation est en effet achevée pour la plus grande partie des territoires et des populations qui avaient été concernées par la colonisation européenne : l’Asie et l’Afrique.
D’un côté, faut-il considérer que la décolonisation est achevée une fois l’indépendance politique acquise, ou bien peut-on parler de décolonisation seulement quand elle s’accompagne d’un développement économique, social et humain qui permet de trouver sa place dans le monde, sur un certain pied d’égalité avec les anciens pays coloniaux qui comptent parmi les pays plus riches ?
D’un autre côté, faut-il considérer qu’en renonçant à leurs anciennes possessions coloniales, par la négociation ou par la guerre, les anciens pays colonisateurs mais aussi les anciennes colonies ont abandonné toutes les représentations et toutes les politiques qui étaient celles de la période coloniale ? Cela pose la question de la transmission ou de l’héritage du colonial au-delà du fait colonial et de la sortie de la colonisation. Certains envisagent ce processus comme une rétroversion ou un rétropédalage par rapport à la colonisation. Tous les pays ont fait au début de leur indépendance des inventaires de leurs traditions, pensant ainsi décaper la couche coloniale qui les recouvrait afin de retrouver leurs « racines », leur « langue », leurs « origines ». De nombreux pays de religion musulmane n’ont de cesse de « s’épurer » pour revenir à une origine imaginée dans laquelle ils s’enferment. N’est-ce pas l’une des causes de l’essor du salafisme depuis la fin de l’arabisme ? D’autres arrivent à intégrer la colonisation dans leur histoire pour la dépasser, aller vers le monde et y trouver leur place. C’est le cas des pays d’Asie.

C’EST CETTE APPRÉHENSION LARGE DE LA DÉCOLONISATION — qui exclut les indépendances européennes à la suite de l’implosion de ce que certains considéraient comme un

empire, l’URSS — que cet atlas questionne, à différentes échelles nationales, régionales et mondiales, et en alternant les études générales et les études de cas, l’étude des grandes masses comme celle d’individus engagés dans cette histoire. Au nom de la volonté de produire une histoire globale, on ne peut en effet faire l’impasse sur les dimensions nationales et étatiques que représente la décolonisation ; de même que l’on doit aussi reconnaître le caractère global de la recherche de l’indépendance étatique. La décolonisation est ainsi à la fois un moment de cloisonnement étatique, puisque les luttes se font dans un cadre national et que le nombre d’États est multiplié, et de décloisonnement politique et humain, par la circulation des hommes, des idées, des pratiques entre les métropoles et les colonies en lutte, entre les colonies entre elles, entre celles qui accèdent à l’indépendance et celles qui luttent pour y parvenir. Enfin, certains facteurs majeurs, comme le rôle des femmes, celui des religions et des Églises et bien d’autres encore, ne peuvent pas être cartographiés. Ils ont pourtant joué un rôle fondamental dans les changements culturels qui ont accompagné la quête de l’indépendance politique.


VIET-NAM
DAN-CHU CONG-HOA
6 HAO
BUU-CHINH
9 HAO
+ PHU-THU CUU-QUOC
CHU-TICH
HO-CHI-MINH
V.NAT.C
SANG

Timbre à l’effigie de Ho Chi Minh publié en septembre 1946 et destiné à commémorer le premier anniversaire de la République démocratique du Vietnam proclamée le 2 septembre 1945.

1937-1954
LA FIN DES EMPIRES COLONIAUX

Les empires coloniaux sont condamnés dès la fin de la Première Guerre mondiale. Les résistances, les nationalismes anticoloniaux se développent dans l'entre-deux-guerres dans les pays colonisés tandis que les immigrations coloniales et l'anticolonialisme, plus ou moins influencé par le mouvement communiste, prennent de l'importance dans les pays colonisateurs. Mais il faut attendre la Seconde Guerre mondiale pour que la décolonisation se mette en marche. Non seulement les empires sont mis à contribution dans la guerre mais, à la différence de la Première Guerre mondiale, la guerre elle-même se déroule dans les territoires colonisés en Asie et en Afrique, en partie occupés par les puissances ennemies. La guerre oblige les puissances coloniales à concéder des réformes ou à accepter les indépendances revendiquées. C'est en Asie que la décolonisation produit les premières indépendances. L'empire des Indes et le Royaume-Uni lancent le mouvement en 1947 tandis que la France campe davantage sur ses positions coloniales.

L’Asie du Sud-Est en guerre (1944-1945)

Depuis l’ère Meiji, le Japon souhaite se doter d’un vaste empire, la Grande Asie, destiné à pourvoir les ressources naturelles nécessaires à l’édification de sa puissance. Ayant conquis la Chine en 1937 et en guerre contre les États-Unis après Pearl Harbor (7 décembre 1941), le Japon s’étend dans toute l’Asie du Sud-Est aux dépens des puissances occidentales – le Royaume-Uni, les Pays-Bas, les États-Unis – et traite de façon ambiguë avec la France de Vichy. Il entend ainsi bâtir une « sphère de coprospérité » avec les nations asiatiques délivrées des impérialismes européens. Tout à la fois, il stimule les nationalismes asiatiques, impose une occupation brutale, pille des ressources et suscite des résistances à sa domination impériale.

INDOCHINE. LE VIETMINH CONTRE LA FRANCE ET LE JAPON

L’intérêt stratégique porté à l’Indochine française par le Japon s’explique par la guerre contre la Chine puis par la volonté d’étendre la Grande Asie. Jusqu’à la défaite française de 1940, la volonté du Japon se limitait à couper les nationalistes chinois de leurs approvisionnements en armes et en essence qui transitaient par la voie de chemin de fer reliant Hanoï au Tonkin et Kunming dans le Yunnan. Après la défaite de 1940 et l’effondrement de la France, le Japon passe un accord avec Vichy plaçant l’Indochine française sous tutelle dans le cadre de la Grande Asie japonaise sans l’occuper totalement jusqu’en 1944 : collaboration avec l’État français, présence de 6 000 soldats japonais, utilisation de l’Indochine comme voie de passage vers le théâtre de la guerre contre les Anglais dans le reste du Sud-Est asiatique.

Le Japon ne développe pas en Indochine de propagande panasiatique favorable aux nationalistes. Le mouvement indépendantiste vietnamien s’édifie non seulement contre la France mais aussi contre le Japon et se situe dans l’orbite communiste. Hô Chi Minh, communiste depuis 1920, fonde avec Giap en 1941 au Tonkin, à la frontière sino-vietnamienne, un front national, le Vietminh.

Les défaites japonaises dans le Pacifique, dans les Philippines contre les Américains, la fin de Vichy en 1944 et la déclaration de guerre de la France le 10 septembre 1944 conduisent le Japon à occuper l'Indochine et à administrer directement le pays le 9 mars 1945. Sous la pression du Japon, les souverains – annamite, cambodgien, laotien – annoncent la fin du protectorat français et l'indépendance. L'Indochine française devient un protectorat japonais au début du printemps 1945. La résistance efficace du Vietminh à l'occupation japonaise, grâce à l'établissement de « zones libérées » et d'une armée de libération au Tonkin, permet aux nationalistes vietnamiens d'établir leur légitimité. Lors de la défaite du Japon, le Vietminh s'empare des villes tonkinoises et proclame, le 2 septembre 1945, la République démocratique du Vietnam.

La volonté de la France de reprendre pied en Indochine provoque la guérilla du Vietminh contre le général Leclerc. Le 6 mars 1946, le gouvernement français par l'intermédiaire de son représentant au Tonkin, Jean Sainteny, et Hô Chi Minh signent un accord. La France reconnaît le Vietnam comme un « État libre », membre de la Fédération indochinoise et de l'Union française. Hanoï accepte d'accueillir l'armée française au nord du 16e parallèle et la question de l'unité du Vietnam fait l'objet d'un référendum. Le désaccord total sur l'interprétation de l'accord du 6 mars entraîne la première guerre coloniale de la IVe République, en décembre 1946.

…

MAINTIEN DE SINGAPOUR DANS LA COURONNE

Au lendemain de l'attaque de Pearl Harbor, les Japonais envahissent la Malaisie britannique. Singapour, joyau de la Couronne, tombe le 15 février 1942. Dans cette colonie multinationale, les Japonais jouent la carte des Malais contre les Chinois, envers lesquels ils montrent la plus grande brutalité, et contre les Britanniques. Aussi, c'est parmi les Chinois que se forme une résistance antijaponaise, dirigée par le Parti communiste malais. Elle entend faire de la Malaisie un pays indépendant, aussi bien des Britanniques que des Japonais, et un État communiste. Pour faire la guerre aux Japonais, les Britanniques doivent soutenir les communistes malais.

Mais à la différence du Vietminh, ceux-ci ne sont pas assez puissants pour s’emparer du pouvoir en 1945.

Conscients qu’une évolution est nécessaire en Malaisie, les Britanniques octroient en 1946 un gouvernement central et une citoyenneté unique au sein d’une Malayan Union. En revanche, Singapour, port à l’interface stratégique de l’Asie du Sud et de l’Asie orientale et donc à ce titre fondamental pour le Royaume-Uni, demeure une colonie. La composition multinationale de la Malaisie et l’opposition entre Malais (50 % de la population) et Chinois (35 %) complique l’accession à l’indépendance.



…

INDONÉSIE : DU PROTECTORAT JAPONAIS À L'INDÉPENDANCE

Le 8 mars 1942, les Néerlandais capitulent à Bandung face aux Japonais. L'archipel indonésien est stratégique dans le projet de Grande Asie de Tokyo. Outre sa position géographique, les Japonais en tirent une bonne partie du pétrole et de nombreux minerais et recourent au travail forcé.
Dans aucune autre colonie, l'indépendance n'est autant conditionnée par la guerre et l'occupation japonaise. Sukarno participe en 1927 à la création du Parti national indonésien. Les Japonais ne créent pas le nationalisme indonésien ; en revanche, en menant une intense propagande antieuropéenne, en acceptant que l'indonésien remplace le néerlandais comme langue de l'administration, en favorisant l'émergence d'administrateurs indonésiens, en libérant de prison les chefs nationalistes, les Japonais en assurent la promotion. Un mouvement de masse, le Putera, unifie le camp nationaliste sous l'autorité de Sukarno et de Hatta. Il se double d'une milice, la Peta, dont est issue l'armée indonésienne.
La Peta compte 120 000 hommes en 1945.
Le 7 septembre 1944, le gouvernement de Tokyo promet l'indépendance à l'Indonésie, mais les militaires nippons n'acceptent de la mettre en œuvre qu'après la reconquête des Philippines par les Américains, les premiers bombardements sur le Japon et le soulèvement de la Peta. C'est devant le Comité d'études pour la préparation de l'indépendance que les Japonais acceptent que Sukarno présente, le 1er juin 1945, les cinq principes qui fondent le futur État indonésien et qui donnent une certaine singularité et modération à l'Indonésie : le nationalisme, l'internationalisme, la démocratie, la justice sociale, la croyance en Dieu. Sukarno, partisan d'un État civil, entend ainsi donner des assurances aux musulmans tout en laissant des garanties aux autres religions. Deux jours après la capitulation nipponne, Sukarno et Hatta proclament l'indépendance, le 17 août 1945.
Poussés par les Britanniques chargés du désarmement des Japonais et de la libération des 140 000 Européens faits prisonniers en 1942, les Néerlandais arrivent dans l'archipel en septembre 1945. Ils concèdent, par l'intermédiaire du gouverneur Van Mook, une certaine autonomie dans le cadre d'une Union néerlandaise. Les nationalistes, dont l'armée s'est étoffée et qui est bien présente à Java et Sumatra, refusent. Les Néerlandais sous-estiment d'abord la force du nationalisme indonésien puis l'adhésion des États-Unis à l'indépendance de l'archipel. Quand les Américains obtiennent l'assurance que l'Indonésie ne sera pas communiste, ils poussent à l'indépendance.

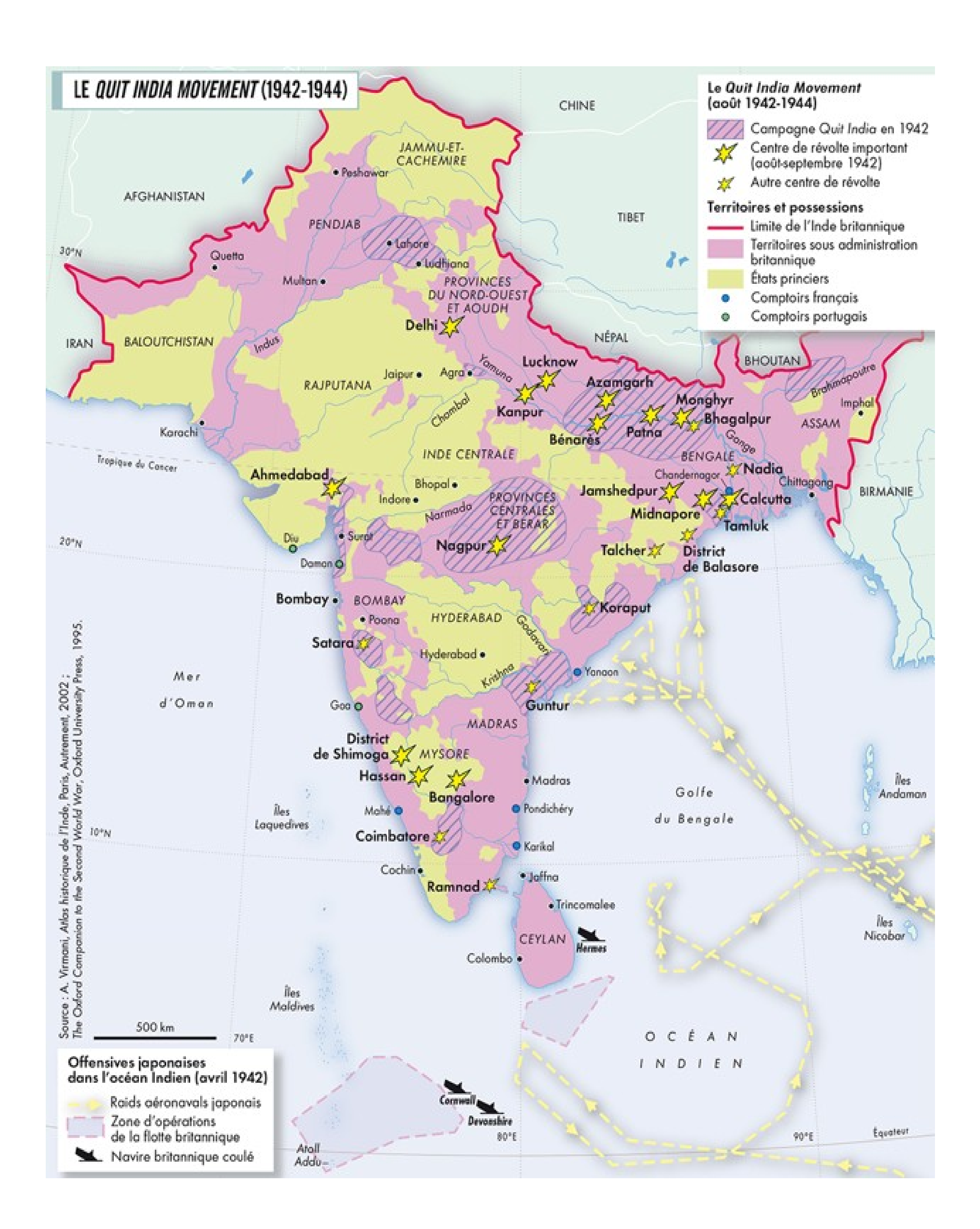


L’empire des Indes dans la guerre

En 1939, le Royaume-Uni impose à l’Inde britannique d’entrer en guerre à ses côtés. Cette participation accélère la revendication d’indépendance de l’Inde. Le 15 février 1942, la chute de Singapour, tenu par l’armée des Indes, suivie par celle Rangoon sont un désastre. Début mars, les Japonais sont aux portes du Bengale. Le 11 mars 1942, trois jours après la prise de la capitale birmane, Churchill, pourtant défenseur intransigeant de l’empire, annonce l’envoi d’une mission de conciliation, dirigée par Stafford Cripps, entre les Britanniques et les nationalistes indiens. Les jours de la Couronne en Inde semblent comptés.

UN ESPACE NATIONAL INDIEN

Le nationalisme indien date de la fin du XIXe siècle. Créé en 1885, le Congrès entend rassembler tous les Indiens dans la lutte pour l’indépendance. Le retour de l’avocat Mohandas Gandhi en 1915, bientôt épaulé par Jawaharlal Nehru, transforme le Congrès et l’impose comme la principale formation politique. Gandhi parcourt l’Inde pour diffuser son message en faveur de l’indépendance, adopte des modes de protestation nouveaux de non-coopération avec les Britanniques et de désobéissance civile. À travers la presse, les débats des partis indiens, les actions de protestation, les réunions publiques, les grèves et les manifestations durement réprimées (massacre d’Amritsar, 1919), un espace politique national indien s’unifie dans la contestation de l’autorité britannique. En 1934, Ali Jinnah devient le chef de la Ligue musulmane. Au nom de l’existence de deux nations séparées, il souhaite en 1940 à Lahore que l’indépendance s’accompagne de la création d’un État rassemblant tous les musulmans, le Pakistan. Il conteste à ce titre la volonté du Congrès de représenter tous les habitants de l’Inde britannique.


LE QUIT INDIA MOVEMENT (1942-1944)
Le Quit India Movement (août 1942-1944)
Campagne Quit India en 1942
Centre de révolte important (août-septembre 1942)
Autre centre de révolte
Territoires et possessions
Limite de l'Inde britannique
Territoires sous administration britannique
États princiers
Comptoirs français
Comptoirs portugais
Offensives japonaises dans l'océan Indien (avril 1942)
Raids aéronavals japonais
Zone d'opérations de la flotte britannique
Navire britannique coulé
CHINE
AFGHANISTAN
TIBET
IRAN
NÉPAL
BHOUTAN
BIRMANIE
JAMMU-ET-CACHEMIRE
PENDJAB
BALOUTCHISTAN
PROVINCES DU NORD-OUEST ET AOUDH
RAJPUTANA
INDE CENTRALE
PROVINCES CENTRALES ET BERAR
BOMBAY
HYDERABAD
MADRAS
MYSORE
BENGALE
ASSAM
CEYLAN
Peshawar
Quetta
Lahore
Ludhiana
Multan
Delhi
Jaipur
Agra
Lucknow
Kanpur
Azamgarh
Bénarès
Patna
Monghyr
Bhagalpur
Imphal
Karachi
Ahmedabad
Bhopal
Indore
Chandernagor
Nadia
Chittagong
Jamshedpur
Calcutta
Midnapore
Tamluk
Talcher
District de Balasore
Nagpur
Diu
Surat
Daman
Bombay
Poona
Satara
Hyderabad
Koraput
Yanaon
Goa
Guntur
District de Shimoga
Hassan
Bangalore
Madras
Mahé
Pondichéry
Karikal
Coimbatore
Cochin
Ramnad
Jaffna
Trincomalee
Colombo
Hermes
Cornwall
Devonshire
Indus
Yamuna
Chambal
Narmada
Godavari
Krishna
Gange
Brahmapoutre
Tropique du Cancer
30°N
20°N
10°N
70°E
80°E
90°E
Équateur
Mer d'Oman
Golfe du Bengale
OCÉAN INDIEN
Îles Laquedives
Îles Maldives
Îles Andaman
Îles Nicobar
Atoll Addu
500 km
Source : A. Virmani, Atlas historique de l'Inde, Paris, Autrement, 2002 ; The Oxford Companion to the Second World War, Oxford University Press, 1995.

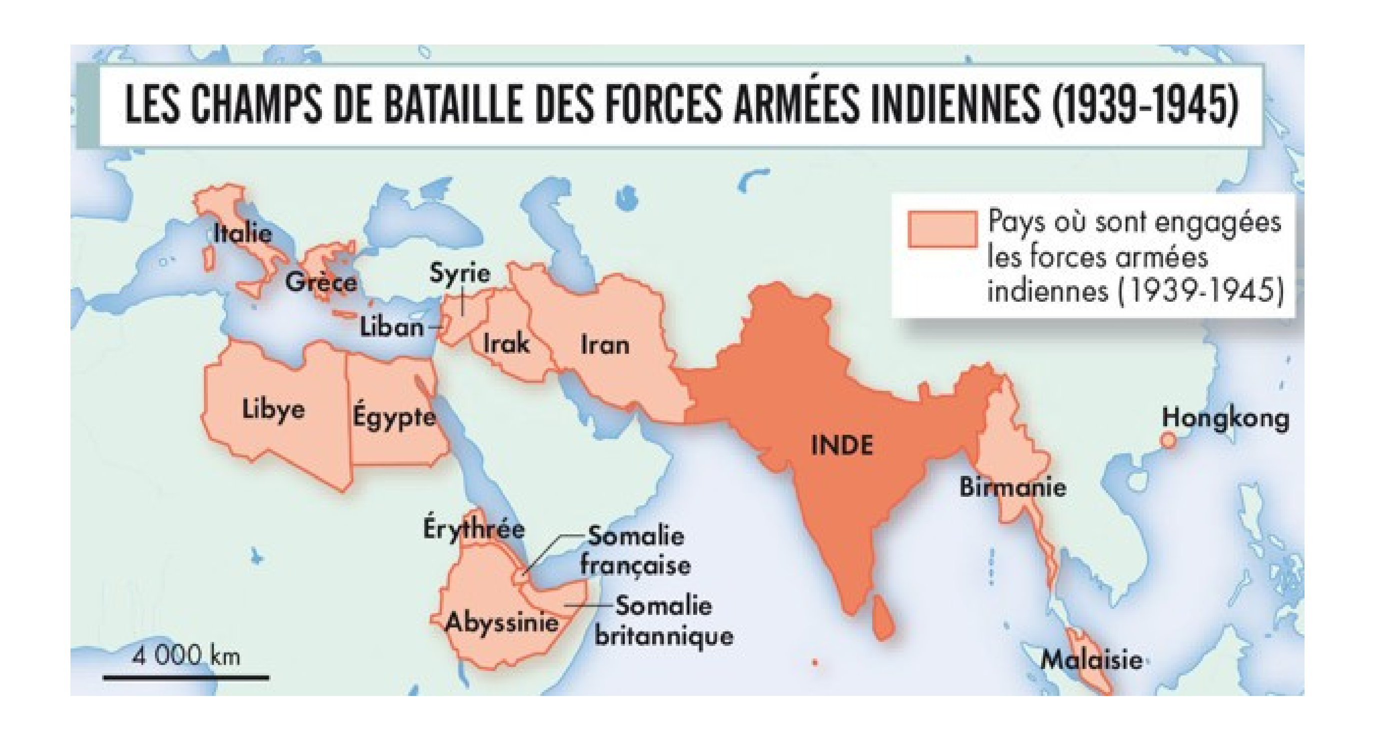
• • •

« QUIT INDIA AS MASTERS »

Dans ce contexte politique et militaire, le travailliste Stafford Cripps, membre du cabinet de guerre britannique, propose en mars 1942 que l'Inde soit érigée en dominion se dirigeant elle-même, tout en permettant aux provinces musulmanes de ne pas l'intégrer et de conserver leur statut tel qu'il est défini depuis 1935. Il n'est pas question d'indépendance totale. Ces évolutions sont proposées en échange du soutien des nationalistes à l'effort de guerre.

La proposition Cripps n'aboutit pas en raison du refus de la Ligue musulmane de s'engager dans un processus qui ne prévoit pas la création d'un État pakistanais et de la crainte du Congrès que le droit d'option donné aux musulmans ne conduise à l'éclatement de l'Inde. Le drame de la partition de 1947 est déjà en place.

Pour réaffirmer la force du Congrès, Gandhi fait adopter en août 1942, à Bombay, la résolution *Quit India*. Le Congrès exige l'indépendance totale et accepte d'engager toutes les forces de l'Inde dans la guerre aux côtés des nations libres si les Britanniques cessent d'être les maîtres de l'Inde. Gandhi et Nehru sont emprisonnés jusqu'en 1944. Dans toute l'Inde, des révoltes éclatent de façon spontanée (plus d'un millier de morts, 92 000 arrestations), montrant la force du Congrès, mais aussi combien le progrès des idées de non-violence et de désobéissance n'empêche nullement les accès de violence. Même si *Quit India Movement* ne permet pas d'obtenir immédiatement l'indépendance, il convainc les Anglais qu'il n'est pas possible de se maintenir en Inde, sauf à y entretenir une armée considérable.



…

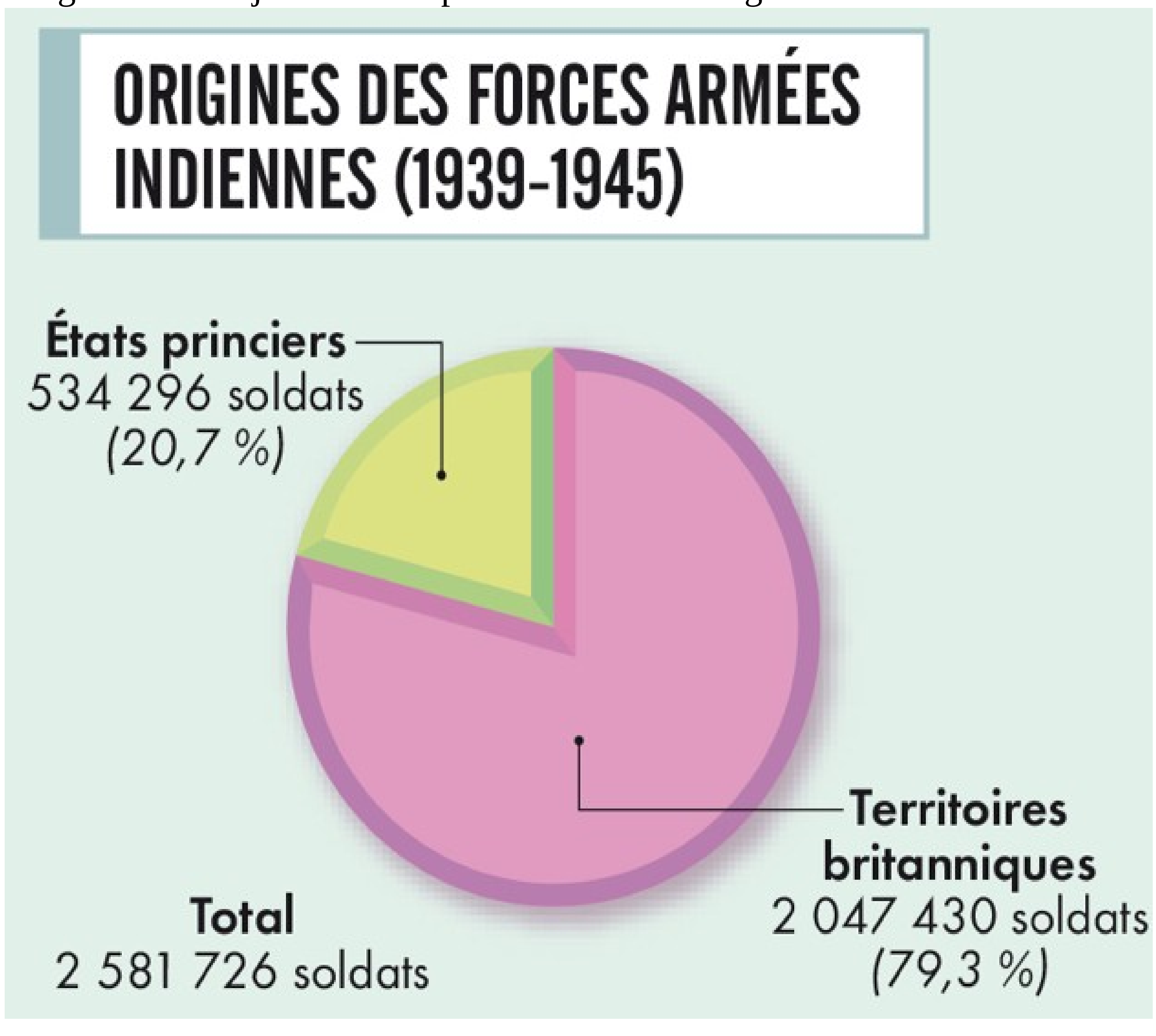
LA PARTICIPATION DES INDES À LA GUERRE

Non seulement l'Inde ne bascule pas du côté du Japon, non seulement le Congrès ne peut pas empêcher les enrôlements dans l'armée britannique et les réquisitions, mais, en plus, l'apport de l'empire des Indes à la guerre est décisif, malgré la protestation d'août 1942. Il faut souligner toutefois que les élites du Congrès, sous l'impulsion de Nehru, sont bien plus favorables à la participation à la guerre que Gandhi. L'Inde n'a jamais été un théâtre d'opérations militaires directes. Les tentatives d'incursion japonaise par l'Assam échouent.

L'armée indienne passe de 200 000 hommes en 1939 à 430 000 en janvier 1941 puis à 850 000 en janvier 1942. En 1945, elle compte 2,5 millions d'Indiens enrôlés. La moitié de l'entretien de cette armée est à la charge de l'Inde. Armée la plus considérable de tout l'empire, elle se bâtit partout en Asie contre les Japonais et au Moyen-Orient contre les Allemands. C'est justement la volonté allemande de couper le Royaume-Uni de l'Inde par le canal de Suez qui explique la guerre dans cette région. Alors que l'Inde fournit des matières premières essentielles au Royaume-Uni, les Britanniques ont, en 1945, une dette de 4 milliards de livres envers l'Inde.

La guerre contribue ainsi à industrialiser l'Inde, ce que les Anglais avaient refusé d'encourager jusque-là.

En 1945, l'Inde a donc payé le prix de la guerre. La question n'est plus de savoir si elle sera indépendante mais comment, et dans quelles conditions. Sur ce plan, les Anglais ne sont plus les maîtres du jeu. Cela dépend du Congrès et de plus en plus de la Ligue musulmane dont les Anglais ont dangereusement joué la carte pour contenir le Congrès.



L’Afrique, théâtre de la Seconde Guerre mondiale

Si, pendant la Première Guerre mondiale, l’Afrique avait fourni aux métropoles des combattants, une main-d’œuvre et des ressources, pendant la Seconde, elle devient l’un des théâtres de la guerre. Elle est un atout pour que de Gaulle s’impose à ses alliés britanniques et américains, mais oblige en même temps la France combattante à reconsidérer sa domination coloniale. Pour les Anglais, qui avaient accepté l’indépendance de l’Égypte en 1936, l’enjeu est de maîtriser la route vers l’empire des Indes par le canal de Suez que convoite l’Allemagne à partir de 1941. L’Afrique entre directement dans le grand jeu de la guerre.

L’AFRIQUE FRANÇAISE

L’effondrement de 1940 et l’installation de Vichy portent deux coups décisifs à la colonisation française. Le premier affaiblit la puissance française ; la seconde remet en question la doctrine universaliste et assimilationniste qui justifiait la présence coloniale française.

L’Afrique-Équatoriale française (AEF) rejoint la première la France libre grâce au gouverneur Félix Éboué et aux militaires Leclerc et Carminat. La tentative de débarquement anglo-gaulliste à Dakar en Afrique-Occidentale française (AOF) tenue par Vichy échoue le 23 septembre 1940. Aussi, l’AOF et l’Afrique du Nord restent-elles entre les mains de Vichy. C’est au cours des années 1942-1943 que l’AOF, l’Afrique du Nord et Madagascar (à la suite des débarquements anglo-américains) se rallient à de Gaulle.

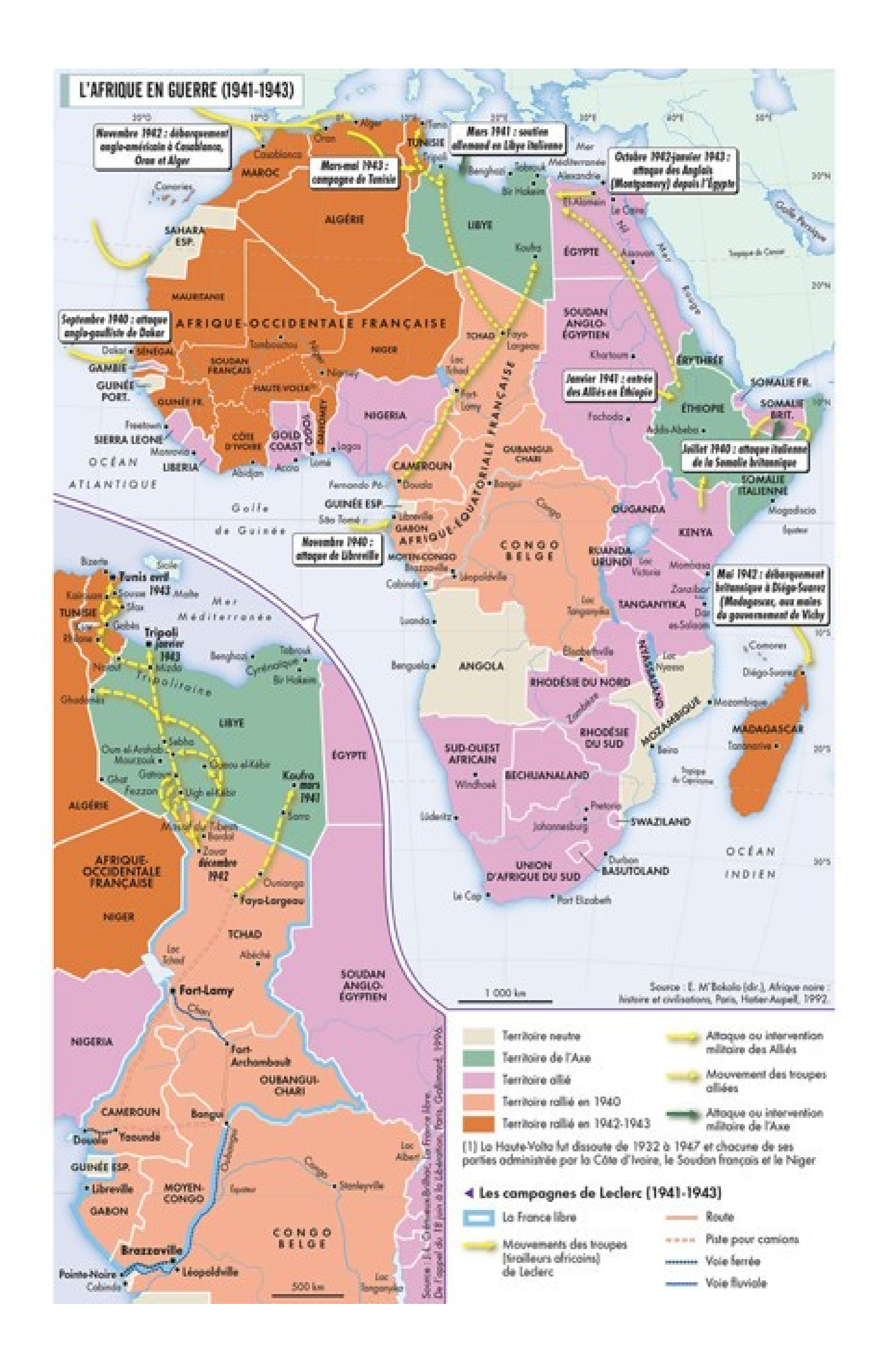
Fin 1943, la France libre retrouve son empire en Afrique. C’est un atout décisif face aux alliés dans la guerre contre Hitler : aux côtés des 175 000 Français d’Afrique du Nord, l’Afrique fournit au moins 350 000 combattants « indigènes » (tirailleurs sénégalais et algériens, goumiers marocains) équipés de matériel américain grâce au prêt-bail. La colonne Leclerc qui traverse l’Afrique du Congo jusqu’à la Libye est essentiellement africaine. En 1943-1944, les armées des généraux Juin en Italie (prise de Monte Cassino) et de Lattre de Tassigny lors du débarquement en Provence en août 1944 sont majoritairement maghrébines et subsahariennes.

L'Afrique gaulliste, privée des approvisionnements de la métropole, doit recourir aux importations en provenance des colonies britanniques ou des États-Unis. Les armées anglaises sont directement présentes à Madagascar (des soldats noirs sud-africains) et en Afrique du Nord depuis 1942. Du coup, cet empire tombe dans la dépendance des Anglais et des Américains qui se sont engagés dans la Charte de l'Atlantique en 1941 contre le colonialisme.

...

LA GUERRE EN ÉGYPTE ET EN LIBYE : L'ENJEU DE SUEZ

Le canal de Suez est vital pour les communications entre le Royaume-Uni et l'empire des Indes et pour les approvisionnements en pétrole venus du golfe Persique. Les Britanniques contrôlent aussi la côte orientale de l'Afrique. Hitler compte s'emparer de ce passage stratégique. En 1941, l'Égypte, où stationne l'armée britannique, est directement sous la menace de l'Afrikakorps de Rommel, installé dans la Libye italienne. L'Allemagne et l'Italie reconnaissent l'indépendance de l'Égypte et y alimentent les sentiments antibritanniques ainsi qu'en Palestine. La victoire du général Montgomery contre Rommel à El-Alamein desserre la pression allemande sur l'Égypte. L'Allemagne recule dans le désert de Libye jusqu'en Tunisie. C'est de l'Afrique du Nord que commence en 1943 la guerre de reconquête contre l'Allemagne en Europe.



…

L'AMBIGUÏTÉ DE BRAZZAVILLE

La guerre en Afrique change la donne et oblige la France combattante à reconnaître une place plus importante aux colonisés. Le 12 décembre 1943, au nom du Comité français de Libération nationale, de Gaulle annonce que

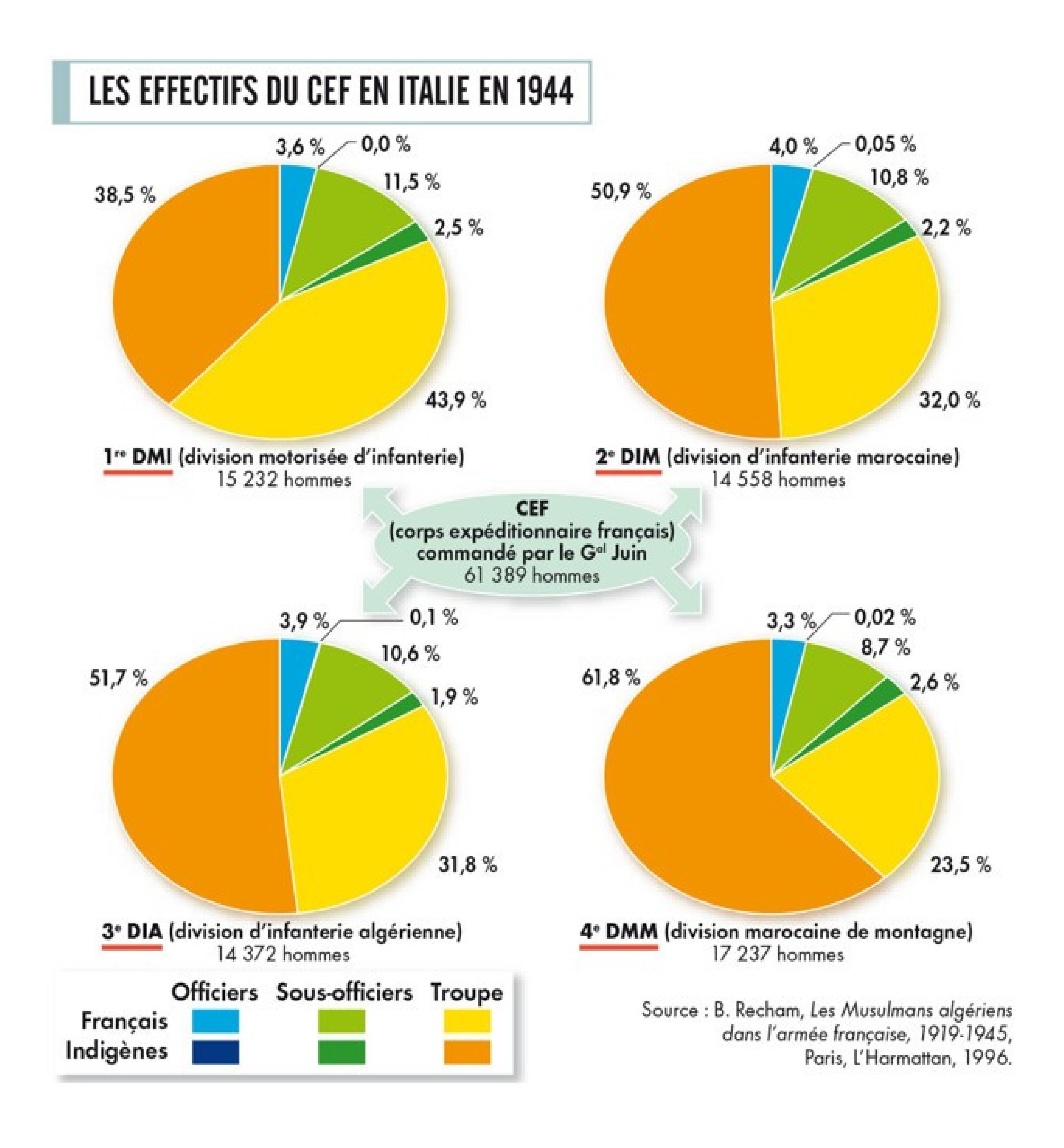
la France ouvrira la citoyenneté à une « élite musulmane » algérienne sans renoncer au statut civil coranique. C'est ce que fait l'ordonnance du 7 mars 1944. Elle ouvre, pour la première fois, la citoyenneté française à 70 000 Algériens environ. Ce n'est pas seulement la revendication de l'indépendance qui anime les Africains mais aussi l'égalité avec les Blancs. La France doit répondre à ce désir et à l'anticolonialisme américain. Préparée par le commissaire des colonies, René Pleven, la conférence de Brazzaville de janvier 1944 est marquée par l'ambiguïté. Elle ferme la porte à toute perspective d'autonomie et d'indépendance, et réaffirme l'appartenance de l'Afrique française à l'empire. Elle ouvre la voie au colonialisme de développement de la IVe République, fondé sur les principes de l'égalité des droits, de citoyenneté, de représentation politique, d'abolition de l'indigénat et du travail forcé que l'on retrouve dans la Constitution de l'Union française en 1946. Tout le problème réside dans l'application de ces principes après-guerre.

Afrique du Nord : guerre et réveil des revendications politiques

Entre le débarquement des Américains et des Anglais à Casablanca, à Oran et à Alger le 8 novembre 1942 et l'établissement du Comité français de libération nationale (CFLN) présidé par de Gaulle en juin 1943, le Maroc et l'Algérie semblent passer sous protectorat américain alors que la Tunisie est occupée par l'Allemagne.
L'armée française de libération, qui dispose d'effectifs réduits, incorpore l'armée d'Afrique. Alger devient la capitale de la France combattante, le Maghreb la principale force de De Gaulle. Les libertés politiques sont restaurées par le CFLN en 1943. Les revendications anticoloniales sont stimulées.

LES MAGHRÉBINS DANS LA GUERRE

L'armée d'Afrique, qui comprend à la fois des soldats « indigènes » et des citoyens français des colonies, passe du côté de De Gaulle en 1943. Son ralliement est l'un des principaux facteurs de la restauration de la puissance française. 200 000 à 250 000 Maghrébins combattent ainsi dans l'armée française entre 1943 et 1945. En 1945, 340 000 sont sous les drapeaux, 4 500 sont morts lors de la campagne de France.
Le CFLN établit l'égalité des soldes avec les soldats citoyens français ; en revanche, aucune égalité des retraites n'est concédée.
Il faut attendre la sortie du film *Indigènes*, en 2006, pour que cette injustice soit en partie corrigée. Malgré le prix du sang, les réformes économiques et politiques dans les colonies tardent à voir le jour. Enfin, après 1945, les troupes d'Afrique du Nord sont envoyées en Indochine.



…

ALGÉRIE : LE MANIFESTE ET LE PPA

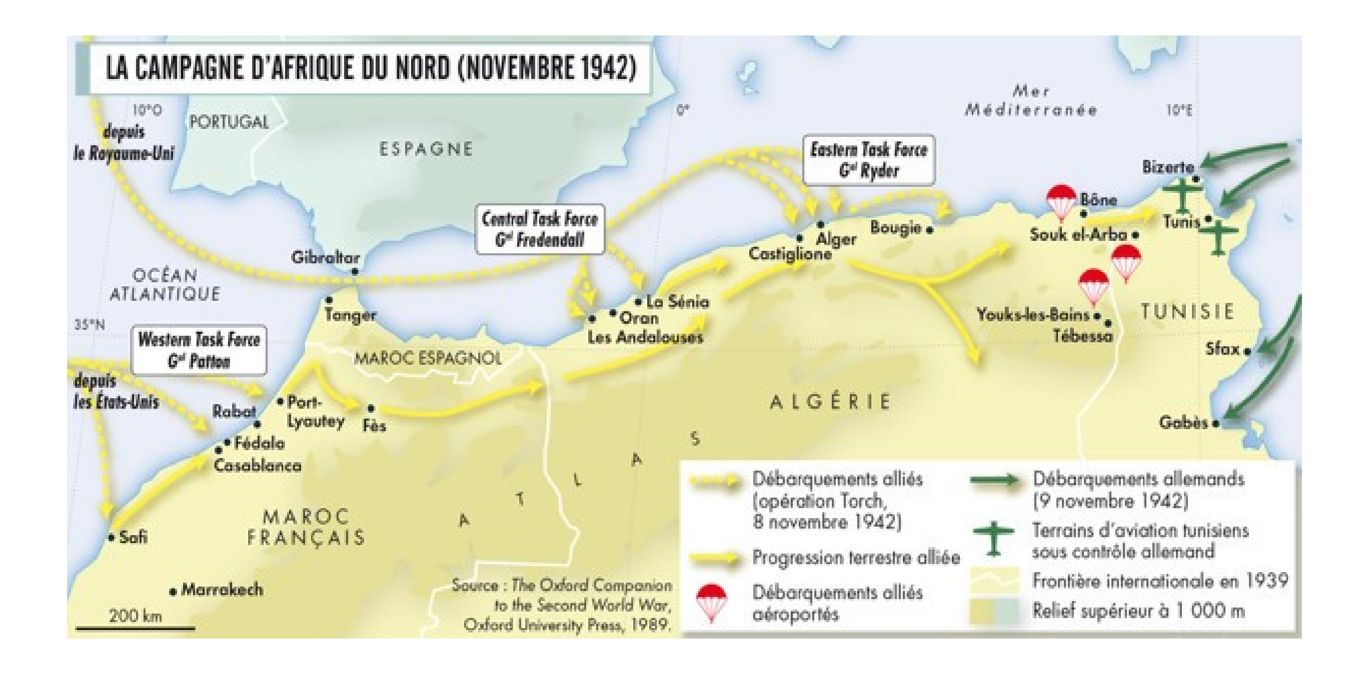
Le refus de la France d'étendre la citoyenneté française sous le Front populaire et la guerre radicalisent les positions d'élus algériens modérés. Leur chef de file est un pharmacien de Sétif, Ferhat Abbas. En février-mars

1943, il présente aux autorités françaises un document revendicatif signé par de nombreux élus et notables, le *Manifeste du peuple algérien*, avec comme sous-titre *L'Algérie devant le conflit mondial* , dans lequel il inscrit l'Algérie dans le nouvel ordre mondial débarrassé du colonialisme après la victoire contre l'Allemagne. Ce manifeste est suivi d'un additif réclamant une Constitution algérienne, l'égalité de tous les habitants d'Algérie, la reconnaissance de l'arabe comme langue officielle avec le français, la participation immédiate des Algériens au gouvernement de leur pays. À la différence du Parti du peuple algérien (PPA) de Messali, franchement indépendantiste, Abbas espère avant tout ouvrir une négociation avec la France.

La France répond à la revendication des Algériens en élargissant la citoyenneté algérienne, en abolissant l'indigénat et en portant la représentation des Algériens dans les assemblées locales à deux cinquièmes.

Déçus, les partisans d'Abbas forment alors les Amis du manifeste et de la liberté (AML) chargés de diffuser dans la population algérienne les idées du manifeste. Messali, le chef du PPA et *leader* indépendantiste depuis 1926, décide de le soutenir. Le PPA dispose d'un réseau de militants dans les campagnes et parmi les classes populaires urbaines. Aussi devient-il rapidement majoritaire dans les sections des AML.

C'est au PPA que le manifeste doit une adhésion massive des Algériens à ses idées. Pour la première fois de leur histoire, en 1944-1945, les Algériens participent à un mouvement de masse que stimulent les espoirs suscités par la fin de la guerre, par la conférence des Nations unies à San Francisco et par la création de la Ligue arabe au Caire.



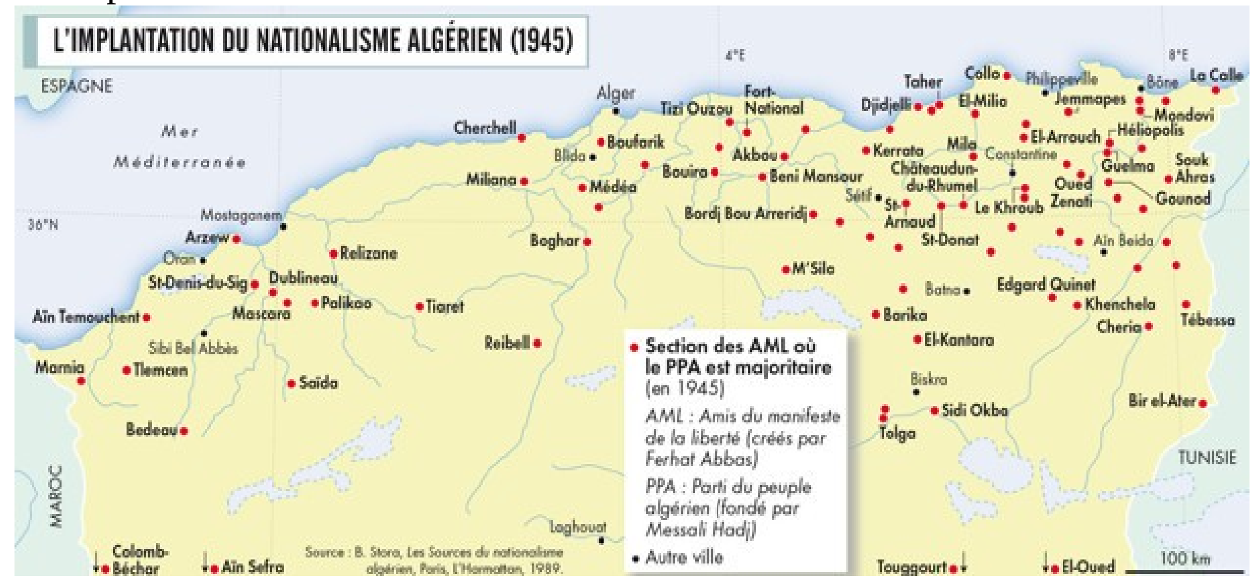
…

MAROC ET TUNISIE : ISTIQLAL ET NÉO-DESTOUR

Sur la photographie de la conférence d'Anfa au Maroc, en janvier 1943, le sultan Mohammed V ben Youssef est assis à côté de Roosevelt et Churchill ; de manière significative, le représentant de la France est placé derrière. Les Américains soulignent leur volonté d'aider les Marocains à s'émanciper du protectorat. En décembre, les nationalistes se rassemblent dans le parti de l'indépendance, l'Istiqlal, dont les chefs sont Allal el-Fassi et Ahmed Balafrej. Avec l'accord du sultan, l'Istiqlal présente un manifeste en faveur de l'indépendance. Lâché par les Américains, plus préoccupés par la fin de la guerre que par l'indépendance du Maroc, le sultan désavoue la politique de l'Istiqlal en 1944. Les militants sont durement réprimés : une trentaine de tués, 1 843 arrestations. Il faut attendre 1947 et, surtout, le début des années 1950, pour que le sultan et l'Istiqlal se rapprochent.

En Tunisie, l'essor du nationalisme prend un tour différent car le protectorat est un théâtre direct de la guerre. Dès 1942, le souverain Moncef Bey demande des réformes à Vichy, qui réprime les nationalistes néo-destouriens. Trois jours après le débarquement anglo-américain au Maroc et en Algérie, le 11 novembre 1942, les Allemands envahissent la Tunisie depuis la Libye.

Ils libèrent les nationalistes tunisiens, dont Habib Bourguiba. La destitution de Moncef Bey en mai 1944 par les autorités françaises à la suite de la libération de la Tunisie par les Alliés provoque l’union des nationalistes. Le Néo-Destour de Bourguiba se révèle ou « est » modéré. Il ne demande pas l’indépendance mais « l’autonomie de la nation tunisienne ».



8 mai 1945 : Sétif et Guelma

La présence militaire des Alliés en Algérie depuis 1942 et le refus de la France de prendre en compte le *Manifeste du peuple algérien* présenté en 1943 par Ferhat Abbas radicalisent les positions des chefs nationalistes. Au printemps 1945, la création de la Ligue arabe et l'ouverture de la conférence des Nations unies suscitent de grands espoirs chez les nationalistes et la crainte des Français d'Algérie. Les tensions se concentrent dans le Constantinois où le nationalisme est le plus fort. L'arrestation du chef du PPA Messali en avril 1945 fait exploser la colère. Les 1er et 8 mai, les Algériens manifestent pour exiger sa libération et l'indépendance.

SÉTIF-KERRATA : UNE INSURRECTION SPONTANÉE RÉPRIMÉE PAR L'ARMÉE

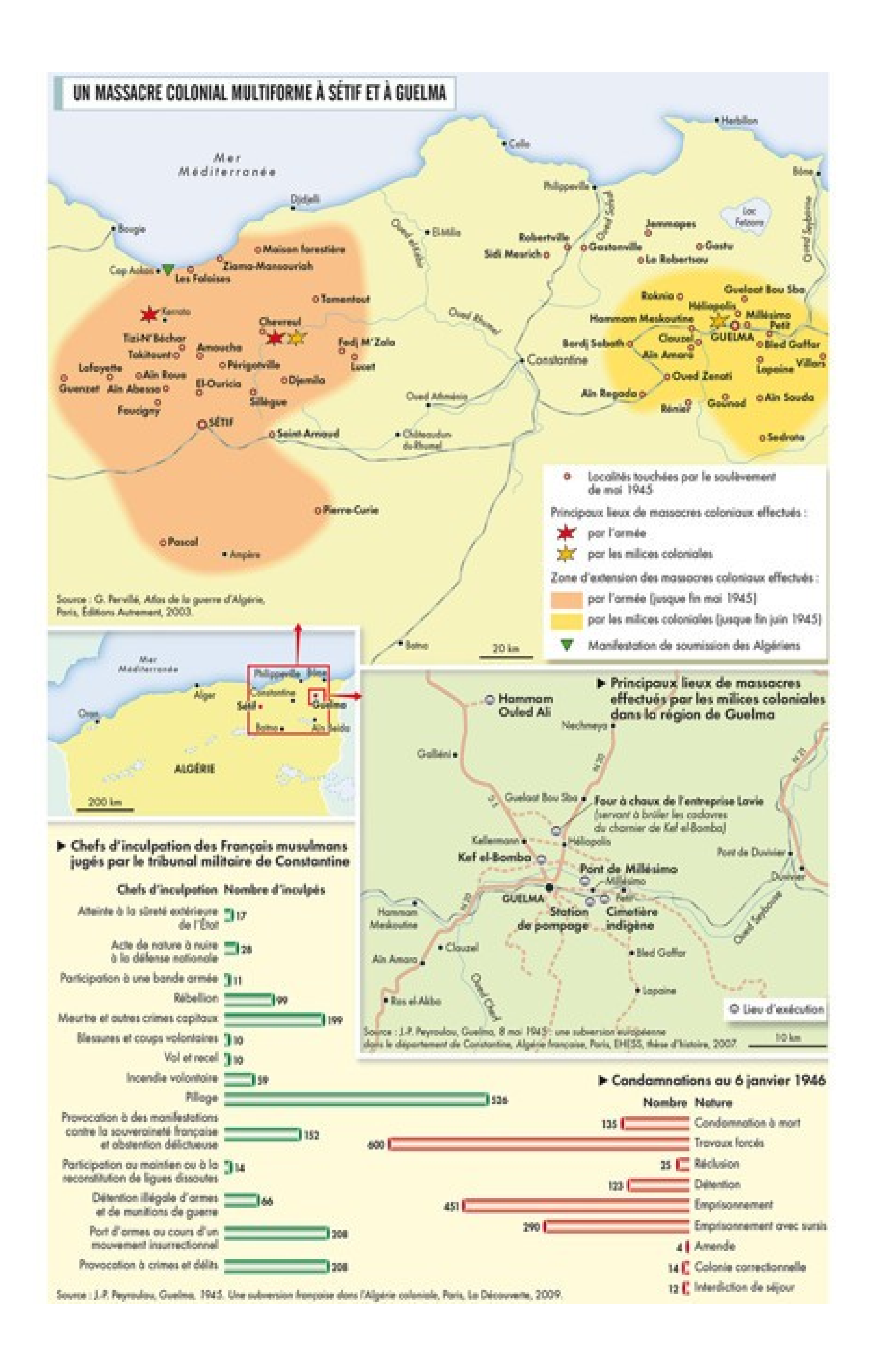
Le 8 mai 1945, à Sétif, la police tire sur les manifestants, en majorité du PPA qui, en réaction, assassinent des Européens dans la ville. Les nouvelles de la répression se répandent dans les campagnes affamées du Nord, entraînant une insurrection spontanée des paysans qui attaquent les centres de colonisation français. La répression assurée par les généraux Martin et Duval dure jusqu'au 19 mai. Alors que les dangers ont cessé pour les Français, elle tourne au massacre colonial, à l'arme de guerre (infanterie coloniale, marine et aviation), de populations désarmées. Elle se termine par une vaste opération de soumission – organisée par l'armée et abondamment photographiée à l'intention des Français d'Algérie – des populations misérables au cap Aokas dans le plus pur style colonial.

…

GUELMA : UNE SUBVERSION CIVILE FRANÇAISE

Longtemps moins connus, les événements de Guelma, sous-préfecture de moins de 20 000 habitants, n'obéissent pas au même scénario. À la différence de Sétif, aucun Français ne périt au cours de la manifestation du 8

mai. Au lieu des 90 Français tués à Sétif, il y en a 12, les 9-10 mai, dans les campagnes et il n'y a pas de véritable insurrection dans la région de Guelma. Enfin, l'armée joue un rôle secondaire.
Il se produit au contraire un véritable mouvement subversif des Français de Guelma dirigé par le sous-préfet André Achiary et des élus de la région, avec l'aval du préfet de Constantine. Une milice, composée de civils de toutes professions, se constitue, à laquelle se joignent les policiers et les gendarmes. Les institutions légales sont suspendues au profit d'institutions illégales prononçant des condamnations tout aussi illégales.
Les violences ont pour but de purger la région de tous les nationalistes en les assassinant : membres des AML et du PPA, syndiqués musulmans, scouts. Ces massacres, opérés par des civils armés qui connaissent leurs victimes, durent jusqu'à l'arrivée du ministre de l'Intérieur, Adrien Tixier, à Guelma à la fin du mois de juin. Pour détruire les preuves du massacre, les miliciens et les ouvriers communaux transportent les corps qui se trouvent dans les charniers, en particulier à Kef el-Bomba, pour les brûler dans le four à chaux d'un colon, entrepreneur et élu local, Marcel Lavie.



…

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

Les contemporains ont immédiatement conscience que les massacres du Constantinois marquent un tournant dans l'histoire politique. Ces événements valident les idées de ceux qui pensent que seule la violence

politique contraindra la France à négocier l'indépendance. Ils braquent les Français d'Algérie qui considèrent que seule la force peut les protéger du nationalisme. La France renonce à condamner les miliciens de Guelma. Le tribunal de Constantine est en revanche implacable contre les insurgés de Sétif faits prisonniers.

Le bilan est tout de suite controversé. Les Algériens parlent de 45 000 morts, parfois 80 000. La France sous-estime volontairement le bilan. Le plus proche de la réalité est fourni par les archives de l'armée américaine présente en Algérie en 1945 : 17 000 morts algériens. On peut qualifier ce massacre du terme anglais de *politicide* puisque les Algériens sont tués, du moins à Guelma, pour leur appartenance politique.

Après avoir été éclipsé par la guerre d'indépendance jusque dans les années 1980, cet événement est revenu avec force comme le principal marqueur mémoriel de la colonisation française en Algérie. Ce retour est dû aux progrès de la connaissance et à des changements dans les postures mémorielles sur fond de reflux du nationalisme algérien : les Algériens ne se voient plus seulement en combattants de l'indépendance mais aussi en victimes du colonialisme. Une partie de la jeunesse française d'origine algérienne souhaite une meilleure prise en compte de cette histoire et de cette mémoire. C'est ce que fait l'ambassadeur de France en Algérie en 2008. Enfin, les commémorations du 8 mai alimentent toujours le contentieux politico-mémoriel entre les deux pays.

•

L’ébranlement de l’empire français (1945-1954)

Sitôt la guerre terminée en Europe, la dynamique anticoloniale et nationaliste bouscule l’empire français transformé en Union française : fin des mandats au Levant, grèves, victoires électorales des nationalistes, mouvements insurrectionnels et guérilla. Refusant les solutions indépendantistes et ne pouvant pas exporter l’État providence dans les colonies, la IVe République répond, à l’exception de la loi Césaire de 1946 faisant de la Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion des départements d’outre-mer, par des expédients : réformes tièdes, répression, fraude électorale, massacres coloniaux et, enfin, la guerre.

PREMIÈRES INDÉPENDANCES : LIBAN ET SYRIE (1943-1946)

L’indépendance des deux États mandataires du Liban et de Syrie est directement le fruit de la guerre. Après la victoire des Anglais et des Français libres contre Vichy en 1941, la France combattante rétablit la vie parlementaire syrienne et libanaise qui tourne au profit des nationalistes. Le 22 décembre 1943, les gouvernements libanais et syrien et le commissaire aux affaires musulmanes du CFLN, le général Catroux, signent un accord consacrant l’indépendance des deux États levantins.

Un problème demeure : l’évacuation des troupes françaises en 1945. La vague nationaliste arabiste et la pression des Britanniques, qui entendent établir leur influence dans cette région essentielle depuis l’annonce de leur repli d’Inde, alimentent les revendications levantines de départ des armées françaises. Or la France n’entend pas retirer ses troupes tant que les Anglais n’ont pas évacué les leurs. Ces tensions entraînent des manifestations le 8 mai à Beyrouth et à Damas et de véritables combats du 29 au 31 mai dans la capitale syrienne.

Le bombardement de Damas (510 civils et 86 gendarmes syriens tués) par la France entraîne une vive tension entre Français et Britanniques et une protestation des pays arabes devant l’ONU. Le 4 mars 1946, la France et le

Royaume-Uni annoncent leur retrait militaire simultané. Ce sont les premières indépendances dans l'empire français.

…

INDOCHINE : L'ÉCHEC D'UNE GUERRE DE RECONQUÊTE COLONIALE

L'impossibilité de trouver une interprétation commune sur l'accord du 6 mars 1945 est à l'origine de la reprise de la guerre en décembre 1946 : bombardement et occupation française de Haiphong puis contre-offensive du Vietminh.

La France entreprend alors de restaurer sur le trône l'ancien empereur anamite Bao Dai en reconnaissant en 1948 l'indépendance et l'unité du Vietnam en échange de son adhésion à la structure néo-impériale de l'Union française. Le problème est que cet État associé à la France manque de soutien populaire. Ce dernier va de plus en plus au Vietminh qui dispose d'une armée de 100 000 hommes et tient solidement les campagnes du Tonkin. Cette guerre de reconquête coloniale, meurtrière (27 562 morts du côté français), change de nature à partir de 1949.

Avec l'aide militaire et politique apportée par la Chine de Mao aux Vietnamiens (matériel militaire et reconnaissance de la République démocratique du Vietnam par les pays communistes en 1950), l'Indochine devient un théâtre de la guerre froide, concomitant de la guerre de Corée. Pour Hô Chi Minh, il n'est plus question de négociation avec la France, mais de victoire militaire. La France doit abandonner les positions dans le haut Tonkin. Elle perd 4 000 hommes en 1950. Les Américains, inquiets de la progression du communisme en Asie du Sud-Est, assument en 1954 près de 80 % du coût de la guerre. Le Vietminh compte 400 000 hommes, commandés par le général Giap en 1953, et de plus en plus équipés avec un matériel moderne, face à 400 000 soldats français et coloniaux commandés par le général Raoul Salan.



...

AFRIQUE ET MADAGASCAR

En Afrique du Nord, le nationalisme est en plein essor. En Algérie, la fraude électorale est instaurée pour empêcher les nationalistes du PPA-MTLD et de l'UDMA de gagner les élections dans le second collège. Au Maroc et en Tunisie, la Ligue arabe et l'ONU font pression sur la France, qui essaie de contourner les revendications indépendantistes. Elles sont exprimées avec vigueur par Bourguiba à son retour en Tunisie en 1949 et par un mouvement ouvrier combatif, et de façon plus modérée, par le sultan du Maroc. Dans les deux cas, la France choisit l'épreuve de force. Elle dépose le sultan du Maroc en 1953 et instaure l'état de siège en Tunisie à la suite de la grève générale de la centrale syndicale, l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT). En 1953, des maquis de « *fellaga* » se constituent. La Tunisie prend le chemin de la guerre.
En Afrique subsaharienne française, le mouvement ouvrier se développe. Il fait de l'égalité des droits sociaux son combat. Grâce à la représentation – très restreinte – des Africains dans les assemblées françaises, une vie politique se constitue sur des thèmes modérés, l'égalité des droits et l'indépendance dans le cadre de l'Union française. Des partis de notables inscrivent leur action dans un cadre territorial et réformiste comme le Bloc africain de Lamine Gueye au Sénégal ou le Parti démocratique de la Côte d'Ivoire de Félix Houphouët-Boigny, tous deux parlementaires français. Des partis plus établis dans la population et liés aumouvement ouvrier situent leurs luttes dans un cadre interterritorial ou fédéral et plus révolutionnaire comme le Rassemblement démocratique africain (RDA) créé en 1946 et réprimé en 1949.
Mais c'est à Madagascar en 1947 que la violence explose dans une paysannerie rizicole très pauvre. Deux députés de l'assemblée fondent en 1946 le Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM) qui veut faire de la grande île un État associé à l'Union française. Le parti connaît un succès foudroyant. Il remporte les élections aux assemblées provinciales de 1947 mais se fait ravir la majorité par l'alliance des élus français et d'un parti malgache opposant au MDRM. Cela provoque le 29 mars une insurrection qui s'étend en tache d'huile sur la côte est, faisant 140 morts civils français et de nombreux Malgaches liés à la France. Six bataillons de tirailleurs sénégalais et nord-africains et un bataillon de la Légion répriment les insurgés en 1947-1948, faisant au minimum 11 342 morts. En 1947, Madagascar représentait le second grand massacre

colonial après celui de Sétif et de Guelma en Algérie en 1945. Depuis 1967, la fête nationale du 29 mars célèbre « la glorieuse insurrection patriotique » de 1947.

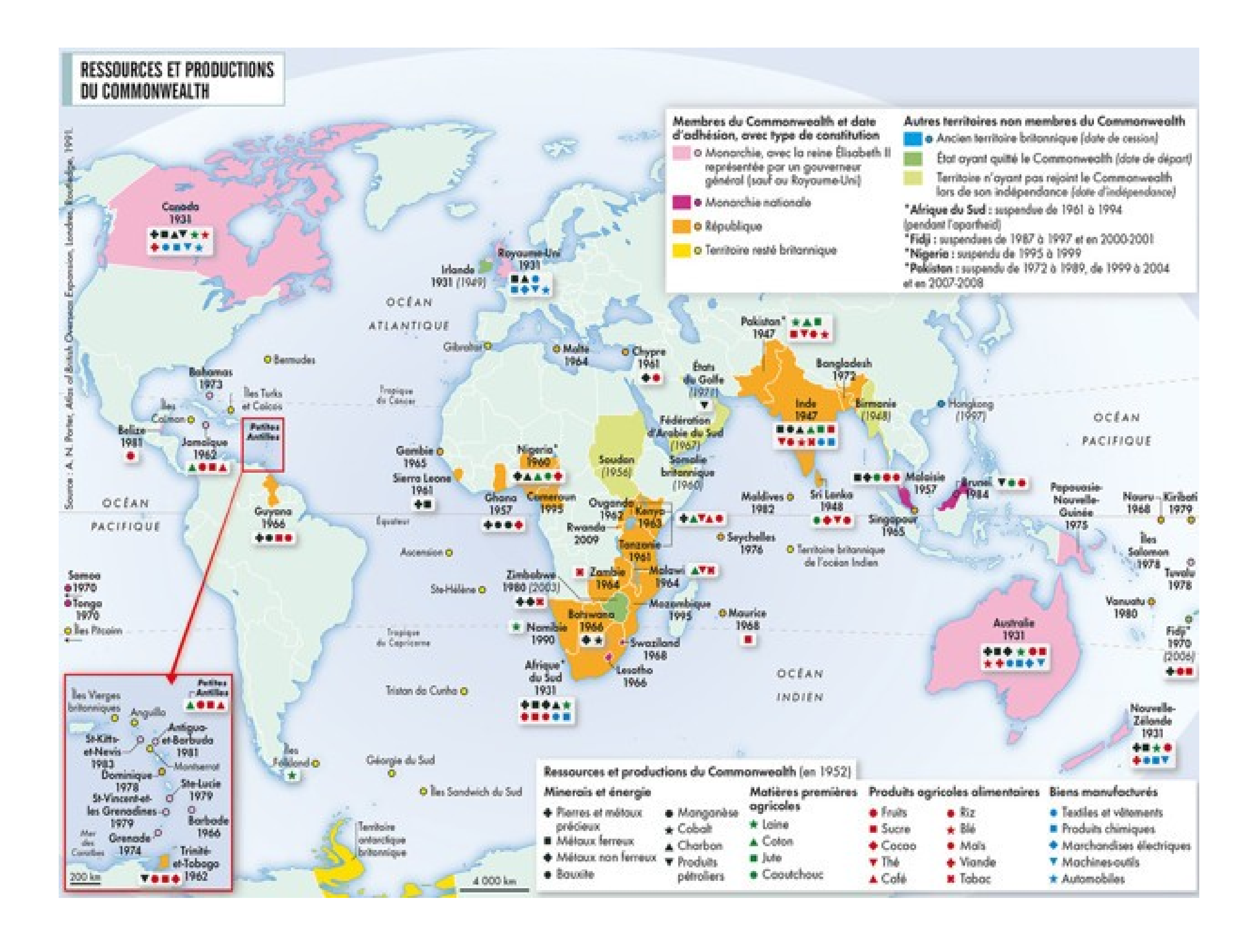
Le Commonwealth : d’un empire formel à un empire informel

Le but de l’établissement du Commonwealth britannique des nations en 1931 est de mettre les dominions blancs d’Australie, de Nouvelle-Zélande, d’Afrique du Sud et du Canada sur un plan d’égalité avec le Royaume-Uni, de façon à concilier le désir d’indépendance politique de ces pays. Et ce, tout en conservant les avantages d’appartenir à un même ensemble politique de nations placées sous l’autorité de la Couronne britannique, à un espace de libre-échange et de préférence impérial ainsi qu’à un espace monétaire commun (la zone sterling). Que change la décolonisation de l’Asie et de l’Afrique ?

UN ESPACE MULTICULTUREL

L’essor des nationalismes et l’intégration des États accédant à l’indépendance au fur et à mesure de la décolonisation posent la question de l’évolution de cet ensemble en un Commonwealth des nations (1950), multiethnique et multilinguistique, comprenant 30 monarchies ou républiques indépendantes en 1970, 50 en 1990 et 51 avec la réadmission de l’Afrique du Sud qui avait été contrainte de s’en retirer en 1961.

La fonction de cet immense espace est d’assurer de façon pragmatique une continuité pendant la phase de décolonisation entre l’empire formel victorien et un empire informel. Il s’agit en somme de continuer à faire du Royaume-Uni une puissance planétaire puis, aujourd’hui, un *hub* mondial : lien de reconnaissance au monarque britannique, réunion annuelle des chefs d’État et des Premiers ministres, secrétariat permanent, jeux du Commonwealth, langue plus ou moins commune, espace migratoire ouvert malgré les lois restrictives de 1965 et 1968.

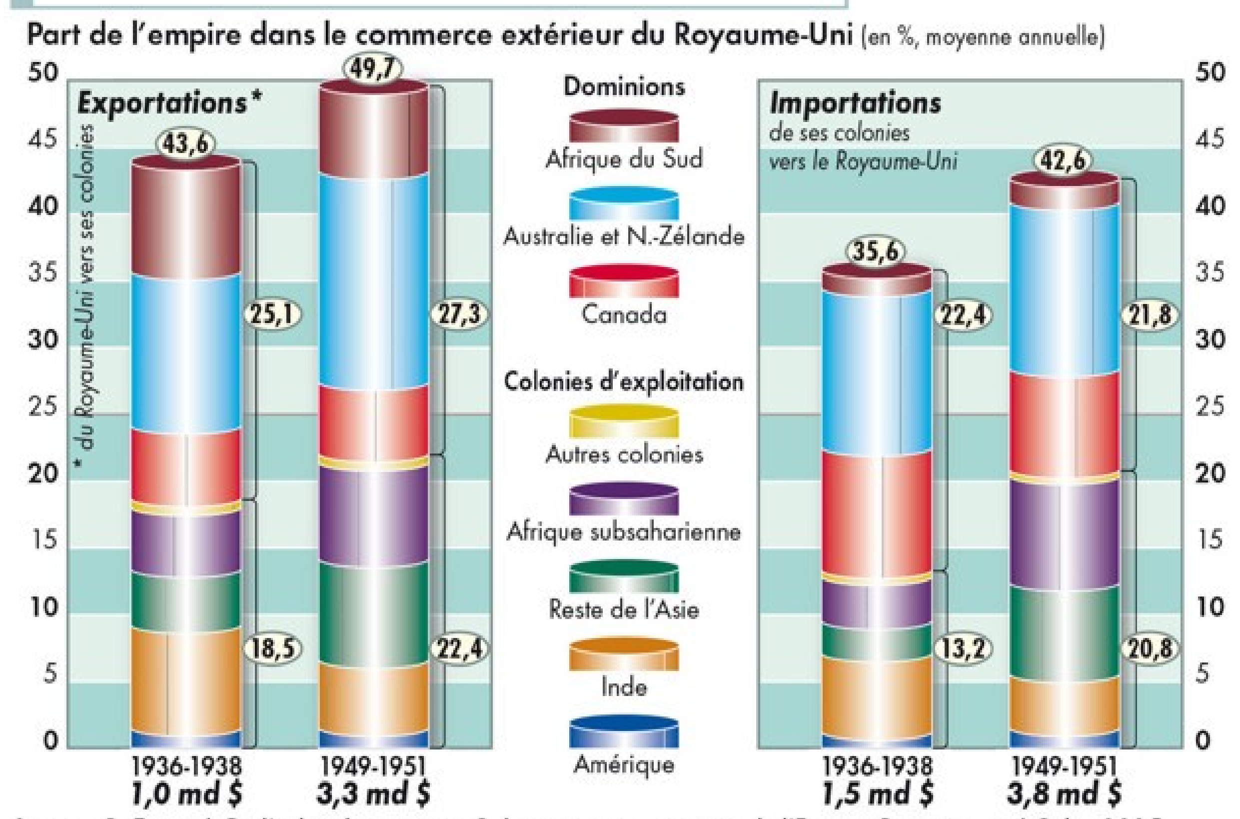


• • •

UN ESPACE DE LIBRE-ÉCHANGE

Le Commonwealth est aussi un vaste espace de libre-échange. Le Royaume-Uni réalise en 1949-1950 la moitié de ses échanges avec les pays membres. L'accession à l'indépendance des possessions coloniales d'Asie ne se traduit pas par une régression des échanges, mais, au contraire, par leur augmentation. La zone sterling assure la moitié du commerce mondial vers 1950 et fait du Commonwealth un espace monétaire. Il faut attendre 1959 pour voir la part du Commonwealth dans le commerce extérieur britannique baisser à 37 %. En fait, les échanges avec le Commonwealth continuent de progresser, mais c'est la part des échanges avec l'Europe en forte croissance qui augmente. C'est pourquoi le traité de Rome cesse progressivement d'être perçu comme contradictoire avec le Commonwealth. Le Royaume-Uni

demeure aujourd'hui le seul grand pays européen dont le commerce extérieur est le moins tourné vers l'Union européenne et le plus orienté vers son ancien empire. Le Commonwealth, réponse au déclin impérial dans les années 1950 et 1960, est un atout du Royaume-Uni depuis les années 1980 dans la mondialisation.



Source : B. Etemad, *De l'utilité des empires. Colonisation et prospérité de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2005.

…

L'AFRIQUE DU SUD EN QUESTION

L'intégration des pays africains accédant au Commonwealth se heurte à la présence de l'Afrique du Sud qu'ils condamnent en raison de l'apartheid mis en place depuis 1948. Ce n'est pas tant la discrimination raciale qui gêne le Royaume-Uni, mais sa justification biologique de plus en plus appuyée et les protestations internationales après le massacre de Sharpeville en 1960, l'établissement de l'état d'urgence, la dissolution de l'ANC et l'arrestation

de ses chefs, dont Mandela. L'appartenance d'un régime raciste à un Commonwealth réputé démocratique fait tache. C'est pourquoi le Premier ministre travailliste Harold Macmillan signifie à l'Afrique du Sud qu'elle doit se retirer du Commonwealth en 1961. Ce retrait n'est pas une rupture en raison des intérêts économiques (vers 1960 , la moitié des investissements en Afrique du Sud sont britanniques) et des intérêts stratégiques (base navale). Le Royaume-Uni continue de livrer des armes et refuse le boycottage du régime. C'est seulement en 1977-1978 que des rencontres sportives sont interdites. Margaret Thatcher s'oppose aux sanctions de la communauté internationale jusqu'en 1988. La nouvelle Afrique du Sud « arc-en-ciel » revient dans le Commonwealth.

L'Union française : citoyenneté impériale et développementisme

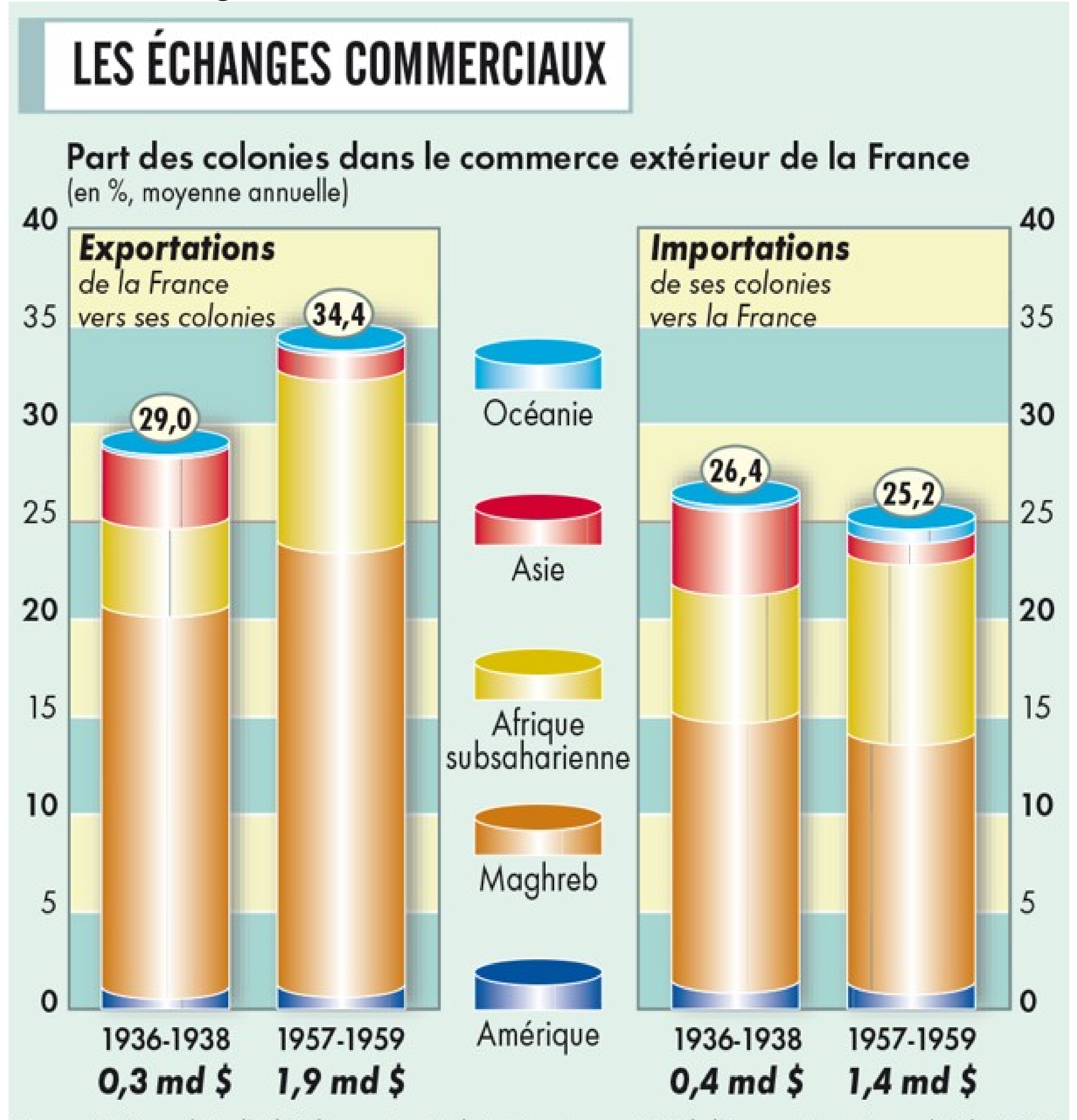
Lors de la conférence de Brazzaville de janvier 1944, le général de Gaulle avait repoussé les réformes impériales à la réunion d'une assemblée représentative de la nation française. Votée par l'Assemblée, approuvée par le peuple français par référendum le 13 septembre 1946, l'Union française est une tentative de la France de la Libération et de la IVe République de transformer l'empire en fédération pour répondre aux évolutions d'après-guerre. Longtemps considérée comme un « leurre » et comme inadaptée aux exigences de l'époque, il faut évaluer avec nuance son importance dans l'émancipation des peuples coloniaux. Pourquoi ?

UN « LEURRE » FÉDÉRAL ET DÉMOCRATIQUE ?

« La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion » (préambule de la Constitution de la IVe République, 1946). En droit, l'Union française représente la première déclaration de la volonté d'établir les relations entre la France et les peuples coloniaux, désormais considérés comme des peuples d'outre-mer, sur les principes d'égalité, d'association et d'autonomie, mais sans que les citoyens de l'empire aient les mêmes droits électoraux. Tous les citoyens de l'Union française sont citoyens français, mais cette citoyenneté impériale est à géométrie variable. On vote dans des collèges électoraux différents.

Ces contradictions se retrouvent dans les institutions : le président de l'Union n'est autre que le président de la République élu par les deux assemblées, où siègent des élus algériens et africains mais pas ceux des États associés, l'Assemblée de l'Union française se compose, pour moitié, de parlementaires métropolitains, et pour l'autre, d'élus d'outre-mer, d'Algérie et des États associés, mais n'ayant qu'un rôle consultatif, enfin les départements et les territoires d'outre-mer représentés dans les assemblées de la IVe République ne le sont pas en proportion de la population de

l'Union française et selon un double collège qui demeure en Algérie, en AEF et à Madagascar.

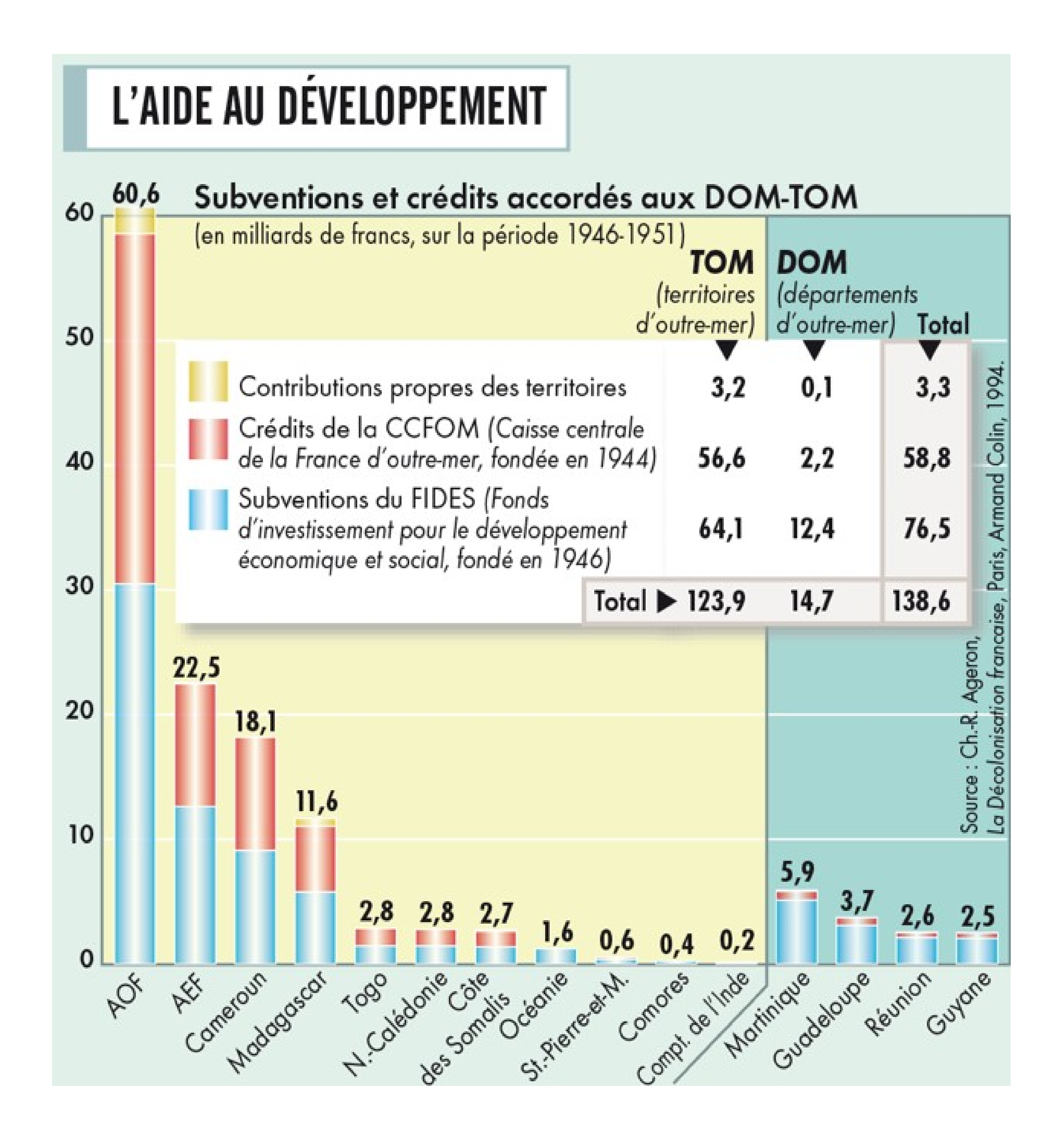


Source : B. Etemad, *De l'utilité des empires. Colonisation et prospérité de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2005.

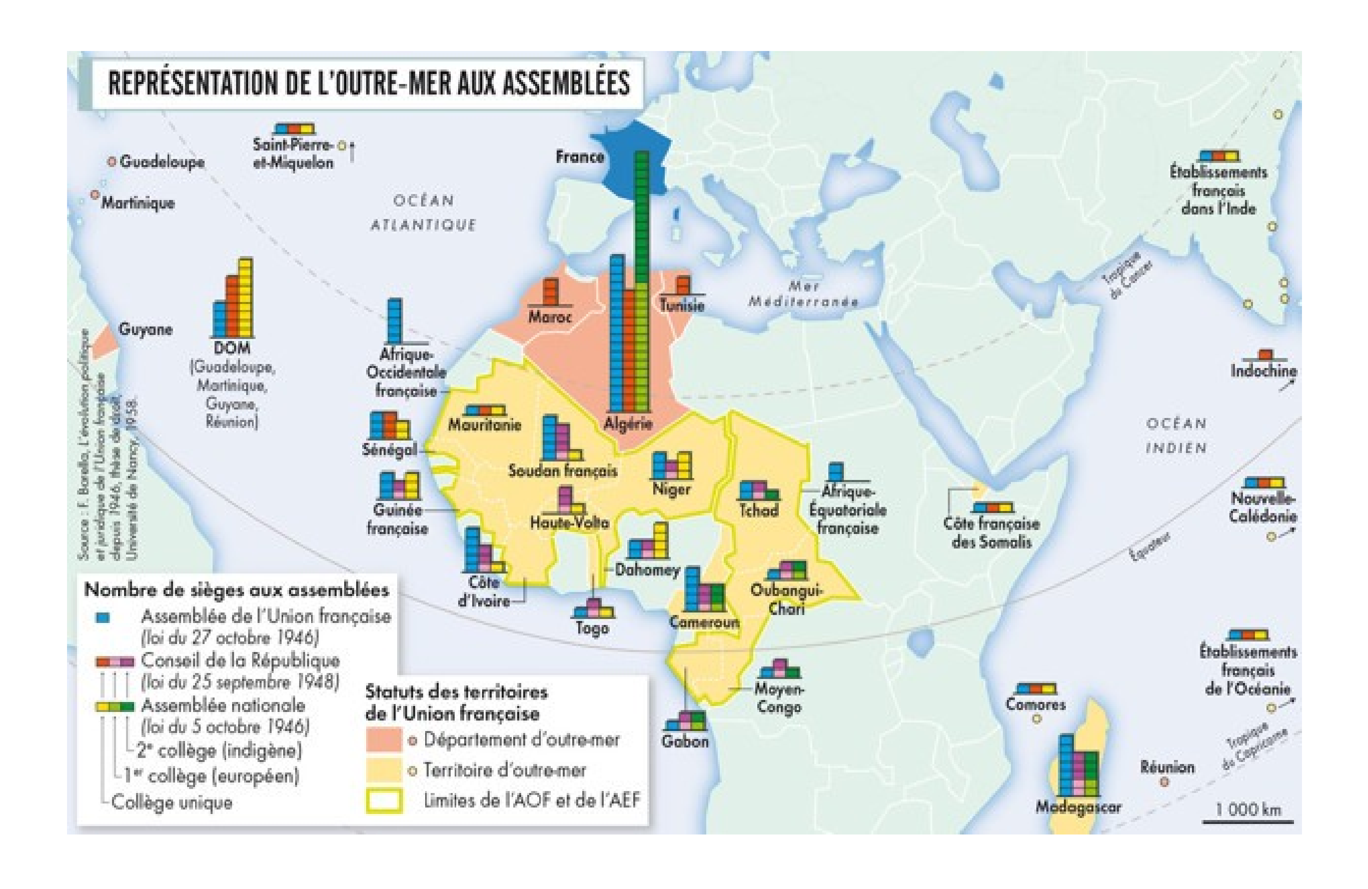
…

UN ESPACE DE DÉVELOPPEMENT ?

Une politique de développement établie dans l'Union française justifie dès lors la présence coloniale. Le colonialisme devient développementiste. Le Fonds d'investissement et de développement économique et social (FIDES), créé le 30 avril 1946, assure son financement dans le cadre d'une planification et d'une intervention de l'État, pensé comme modernisateur. La IVe République consent un effort considérable pour ce développement (ponts, barrages, écoles, hôpitaux, fonctions publiques, système de protection sociale) orienté essentiellement vers l'AOF et l'AEF : 5,1 % du budget en 1949, près de 9 % en 1952. En dix ans, la France investit 762 milliards de francs (80 % publics, 20 % privés). La métropole renfloue les budgets locaux déficitaires, avance la trésorerie pour entretenir une fonction publique naissante. Les dépenses d'enseignements en AOF triplent. Ces investissements dynamisent les économies. De 1948 à 1955, l'AOF connaît un taux de croissance de 10 % par an. Les productions augmentent : 3 % par an pour l'arachide, 13 % pour le café, 15,8 % pour les bananes. On pourrait penser que cela bénéficie surtout au planteur européen ou africain, mais le salaire ouvrier est multiplié par 2,5 à Dakar et par 4 à Abidjan en dix ans. Les exportations de l'AOF progressent de 7 % par an et, en 1954, l'AOF importe 4,5 fois plus d'automobiles qu'à la fin des années 1940.
Les besoins sont immenses et la France ne dispose pas de moyens illimités. Cette réalité alimente d'une part, en France, le cartiérisme, le sentiment que les colonies coûtent inutilement chères et qu'il vaut mieux décoloniser (« la Corrèze plutôt que le Zambèze »), et, d'autre part, dans les colonies, les attentes, les revendications d'égalité, les déceptions et finalement les mouvements nationaux. Un petit État providence se construit pour la petite minorité de colonisés travaillant dans les services publics et dans quelques entreprises. Mais la France, qui entend le renforcer en métropole, ne peut l'étendre à tout l'empire. Ces efforts de développement sont la condition du renouvellement du pacte colonial. Poursuivies par les jeunes États indépendants, les politiques de développement n'arrivent toutefois pas à sortir ces territoires de la structure économique coloniale qui marque le sous-développement des années 1960-1970 : déséquilibre des termes de l'échange, dépendance, extraversion.



L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
Subventions et crédits accordés aux DOM-TOM
(en milliards de francs, sur la période 1946-1951)
TOM (territoires d'outre-mer)
DOM (départements d'outre-mer)
Total
Contributions propres des territoires 3,2 0,1 3,3
Crédits de la CCFOM (Caisse centrale de la France d'outre-mer, fondée en 1944) 56,6 2,2 58,8
Subventions du FIDES (Fonds d'investissement pour le développement économique et social, fondé en 1946) 64,1 12,4 76,5
Total ▶ 123,9 14,7 138,6
0
10
20
30
40
50
60
60,6
22,5
18,1
11,6
2,8
2,8
2,7
1,6
0,6
0,4
0,2
5,9
3,7
2,6
2,5
AOF
AEF
Cameroun
Madagascar
Togo
N.-Calédonie
Côte des Somalis
Océanie
St.-Pierre-et-M.
Comores
Compt. de l'Inde
Martinique
Guadeloupe
Réunion
Guyane
Source : Ch.-R. Ageron, La Décolonisation française, Paris, Armand Colin, 1994.

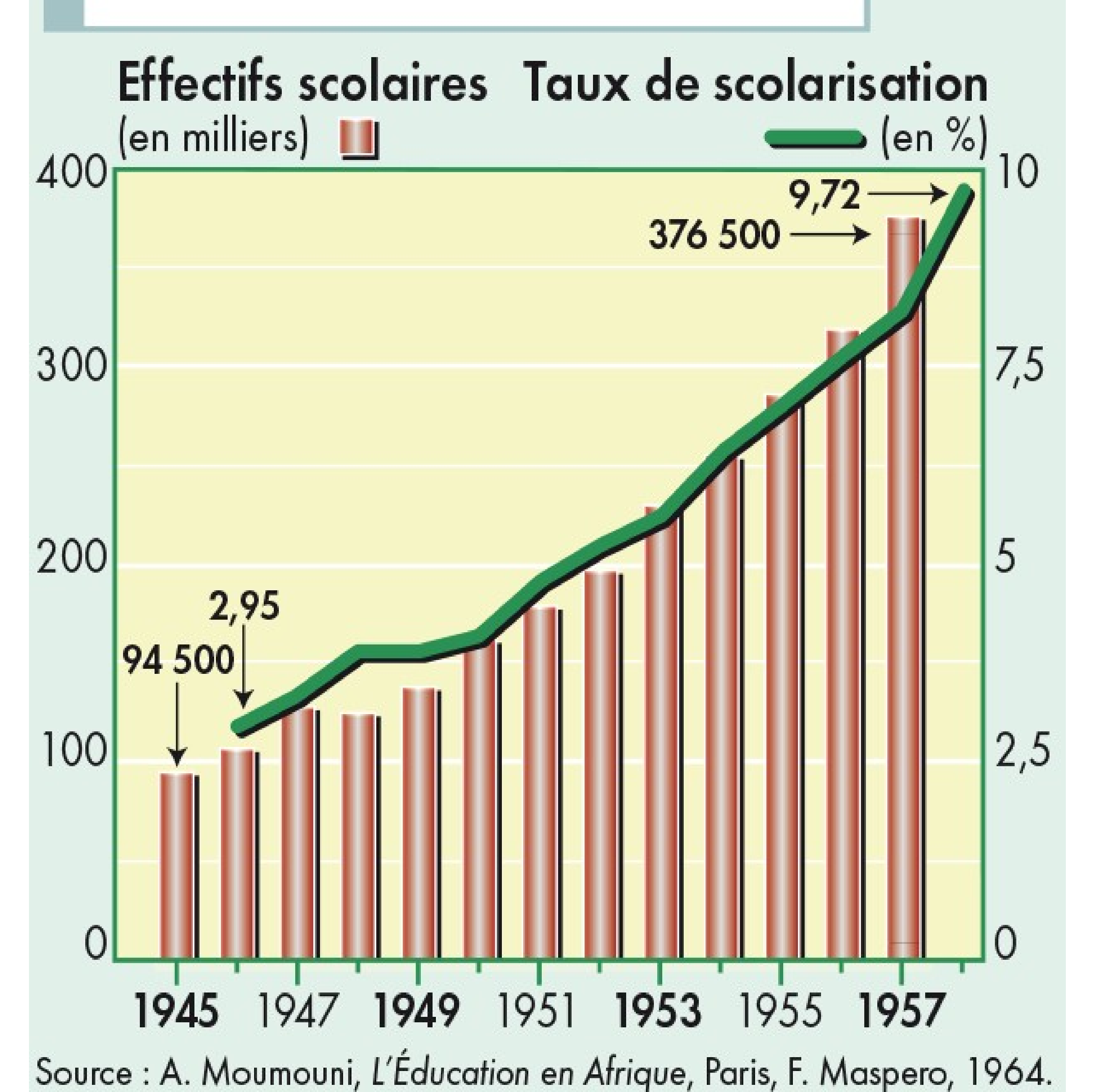


…

UN ESPACE COLLECTIF DE REVENDICATIONS ÉMANCIPATRICES

Faut-il alors considérer que l'Union n'est sur le plan institutionnel qu'un leurre destiné à prolonger la colonisation ? Pour la première fois, des élus des colonies participent à la préparation de la Constitution de la IVe République et aux institutions. L'Union permet le développement d'une vie politique dans les assemblées locales. Elle crée un espace collectif de rencontre entre les élus venant des différentes colonies, de revendication des droits, de protestation anticoloniale. L'idée de citoyenneté et une certaine pratique de cette dernière, la possibilité d'une représentation politique des peuples à travers des élections plus ou moins libres créent une pédagogie de la politique démocratique et une dynamique émancipatrice, particulièrement forte en AOF et AEF. L'action législative de ces députés est importante : abolition du travail forcé (loi Houphouët-Boigny), départementalisation des vieilles colonies (Gaston Monnerville, Aimé Césaire), institutions de l'Union

française (Lamine Gueye). Ils fournissent souvent le personnel politique des États indépendants, y compris quand l'indépendance vient par la guerre comme en Algérie. À titre de comparaison, pas un seul représentant des populations de l'empire britannique ne rentre aux Communes. Le Royaume-Uni fait, il est vrai, de la liberté de se gouverner et non de l'égalité sa doctrine. Les peuples coloniaux luttent avec leurs syndicats pour l'application des principes d'égalité : introduction du Code du travail dans les territoires coloniaux, versement des allocations familiales.



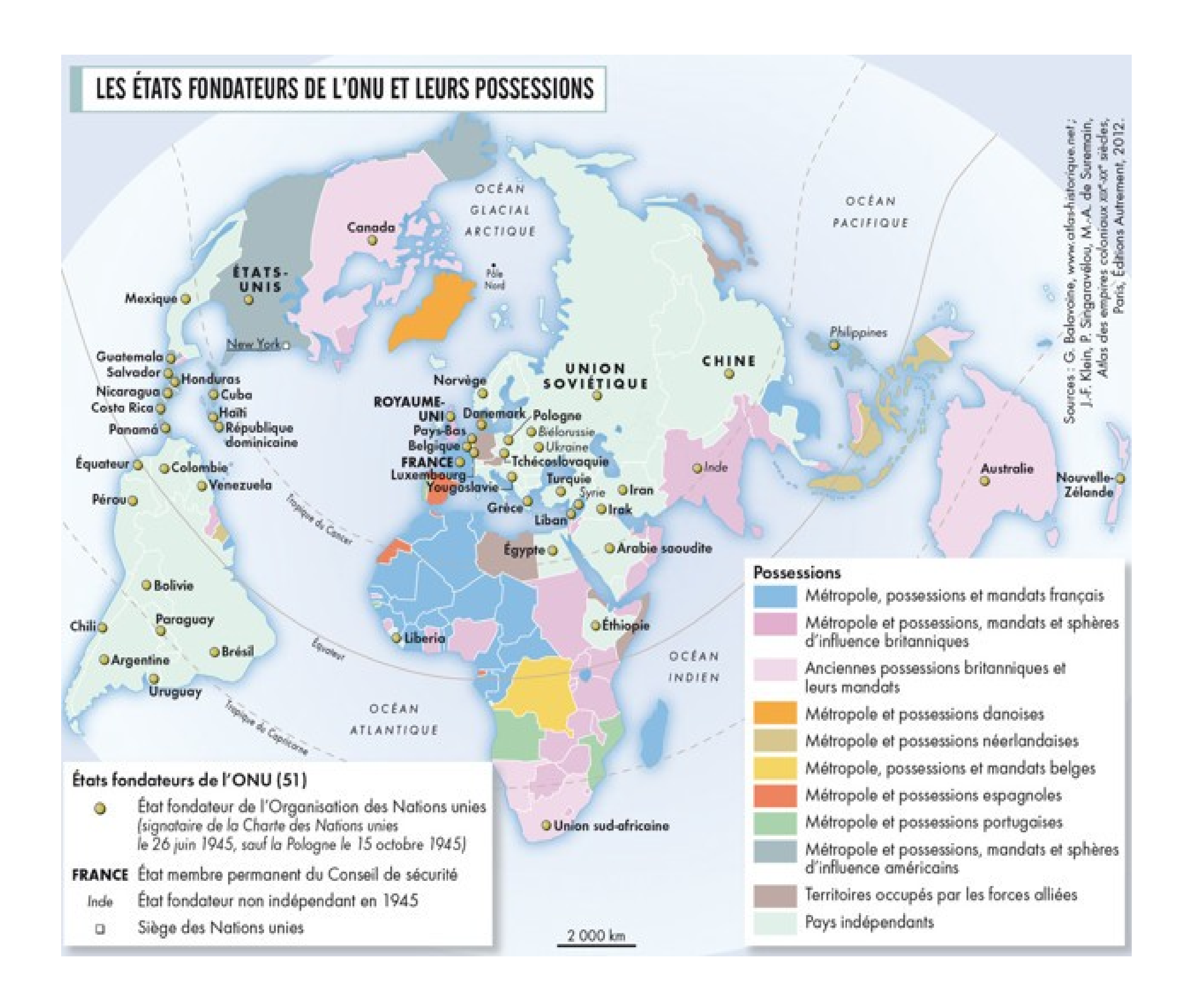
LA SCOLARISATION EN AOF
Effectifs scolaires
(en milliers)
Taux de scolarisation
(en %)
400
300
200
100
0
10
7,5
5
2,5
0
9,72
376 500
2,95
94 500
1945
1947
1949
1951
1953
1955
1957
Source : A. Moumouni, *L'Éducation en Afrique*, Paris, F. Maspero, 1964.

L’ONU et la question coloniale

La charte des Nations unies signée à la conférence de San Francisco le 26 juin 1945 est la première condamnation collective du colonialisme qui devient désormais illégitime au plan international. Cette condamnation est largement fondée sur l’engagement anticolonial des États-Unis. Remontant à leurs origines, il est énoncé dans les « quatorze points » de Woodrow Wilson en 1918, confirmé par la Charte de l’Atlantique en août 1941 et par le *trusteeship* international que souhaite F. Roosevelt pour les territoires dépendants. La guerre froide module l’engagement anticolonial des États-Unis et l’action de l’ONU contre le colonialisme des grands pays coloniaux qui signent la Charte de 1945.

L’ANTICOLONIALISME DISCRET DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES

La Charte distingue deux types de territoires : d’une part, les territoires constitués par les anciens mandats de la SDN et les colonies japonaises et italiennes, et d’autre part, les autres colonies et protectorats des grands pays alliés. Les premiers, placés sous tutelle de l’ONU, deviennent rapidement indépendants. C’est le cas des colonies italiennes (Libye et Somalie) et, sur un autre plan, de la Palestine où Israël est créé. Les seconds doivent être conduits par étapes à se gouverner eux-mêmes. La France réussit à obtenir que les Nations unies n’interviennent pas dans les affaires relevant de la compétence intérieure d’un État. Cela la protège d’une ingérence internationale en Algérie, territoire de République française en droit. Malgré ces réserves, les nationalistes algériens s’appuient sur la Charte pour justifier leurs luttes. Ils utilisent l’assemblée générale de l’ONU comme une tribune. Tous les pays décolonisés rejoignent la communauté internationale qui passe, durant la grande séquence de décolonisation entre 1945 et 1965, de 51 à 118 membres.

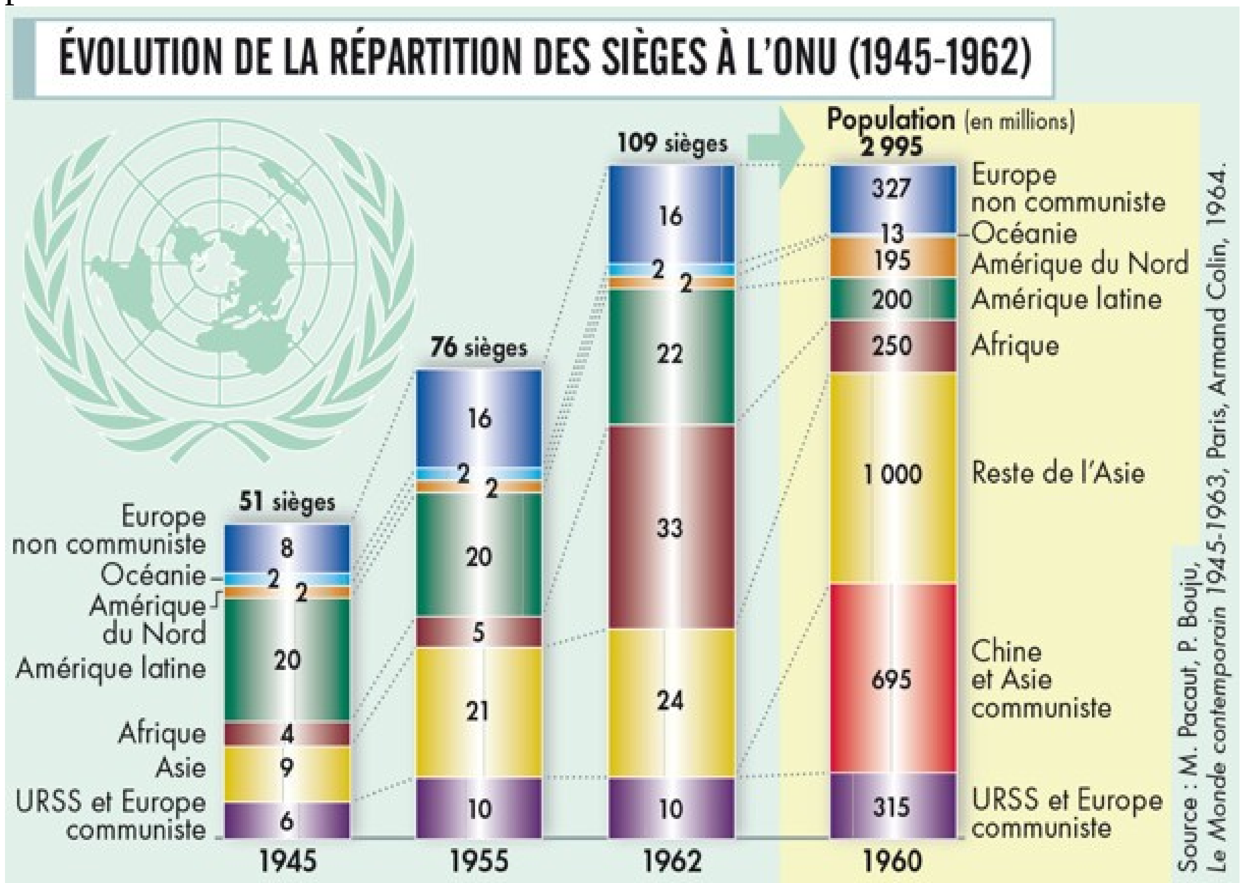


…

GROUPE AFRO-ASIATIQUE ET COMITÉ DE DÉCOLONISATION DE L'ONU

Les anciennes colonies indépendantes et quelques pays comme la Chine et l'Égypte se rassemblent dans un groupe afro-asiatique à l'ONU. Leur but est de peser sur le cours de la décolonisation : 23 membres en 1955, 70 en 1971, soit la moitié des pays membres. Ce groupe afro-asiatique de 46 membres est à l'origine en 1960 de la déclaration de l'assemblée générale de l'ONU sur l'octroi de l'indépendance aux peuples et pays coloniaux et donne naissance à une nouvelle structure permanente (le Comité de

décolonisation). La décolonisation est alors pratiquement achevée à l'exception de l'empire portugais. Aujourd'hui, il œuvre à la décolonisation des derniers territoires non autonomes, dont la Nouvelle-Calédonie fait partie.



...

LA NAMIBIE, UNE INDÉPENDANCE PATRONNÉE PAR L'ONU

C'est au sujet de la Namibie que l'ONU joue son principal rôle dans les indépendances africaines des années 1960 et 1970. Ancienne colonie allemande placée sous tutelle de l'ONU, la Namibie (nom donné à ce territoire en 1967 par l'ONU) est annexée dans les faits en 1949 par l'Afrique du Sud au moment où cette dernière établit l'apartheid et où l'Afrique australe devient l'un des théâtres de la guerre froide. La conquête de l'indépendance met plus de quarante ans. Elle résulte de la résistance

politique et armée de la Swapo contre l'occupation sud-africaine et de l'action de l'ONU qui met progressivement l'État sud-africain an ban des nations. Les États-Unis de Jimmy Carter décrètent un embargo sur les exportations militaires et poussent à l'adoption de la résolution 435 du Conseil de sécurité. Il faut aussi ajouter la pression des pays africains sur la communauté internationale à partir des années 1960. Les guerres d'Angola et du Mozambique dans lesquelles interviennent les Cubains et les Sud-africains régionalisent l'occupation sud-africaine et le combat pour l'indépendance de la Namibie. La fin de la guerre froide met fin à la confrontation Est-Ouest dans cette région et permet l'application du plan de règlement de la résolution 435 de l'ONU en 1988. Celle-ci vise à assurer la paix et la stabilité pendant la transition entre l'occupation sud-africaine et l'indépendance. On ne peut donc pas séparer l'accession de la Namibie à l'indépendance de la fin du régime de l'apartheid et de l'établissement de la paix en Angola et au Mozambique.

LA NAMIBIE EN LUTTE CONTRE L'AFRIQUE DU SUD

1948 • *Officialisation de l'apartheid en Afrique du Sud.*

1949 • *L'Union sud-africaine, mandataire de l'ancienne colonie allemande du Sud-Ouest africain (Namibie), décide de ne plus fournir d'informations sur ce territoire sous tutelle, de fait annexé. Elle organise ce territoire sur le modèle de l'apartheid et des bantoustans.*

1960 • *Création de la Swapo (South-West African People's Organisation) représentant le peuple namibien. Émeutes de Sharpeville en Afrique du Sud.*

1962 • *Arrestation de Nelson Mandela, l'un des chefs de l'ANC (African National Congress).*

1966 • **Résolution de l'ONU mettant fin au mandat de l'Afrique du Sud sur la Namibie.** *Début de la guérilla de la Swapo.*

1967 • **Création d'un commissariat et d'un conseil pour la question namibienne à l'ONU.** *Arrestation de 37 dirigeants namibiens, emprisonnés en Afrique du Sud.*

1969 • **Résolution de l'ONU enjoignant l'Afrique du Sud de se retirer de Namibie.**

1970 • *Création d'une armée de libération de la Namibie par la Swapo.*

1971 • **Avis de la Cour internationale de justice sur l'illégalité de l'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud.**

1975 • *Accession à l'indépendance de l'Angola, soutenue par l'URSS et Cuba, qui apportent leur soutien à la Swapo et à l'ANC.*

1976 • **Vote de l'assemblée générale des Nations unies stipulant que la Swapo est le seul représentant du peuple de Namibie.** *Répression des émeutes de Soweto en Afrique du Sud. L'Afrique du Sud arme des guérillas antimarxistes.*

1977 • **À l'instigation des États-Unis dirigés par Jimmy Carter, formation d'un groupe de contact occidental sur la Namibie au Conseil de sécurité de l'ONU. Embargo du Conseil de sécurité sur les ventes d'armes en direction de l'Afrique du Sud.**

1978 (29 septembre) • **Résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations unies proposant un plan de règlement de la question namibienne.**

1985 • *Arrivée au pouvoir en URSS de Mikhaïl Gorbatchev, qui opte pour un désengagement en Afrique australe et pousse les Cubains à se retirer d'Angola.*

1988 • **Protocole de Brazzaville sur la mise en application de la résolution 435.**

1989 • **Groupe d'assistance des Nations unies pour la période de transition (GANUPT) entre l'occupation sud-africaine et l'indépendance : 500 civils onusiens et 500 Casques bleus.** *Élection de Frederik De Klerk en Afrique du Sud.*

1990 • *Libération de Nelson Mandela. Indépendance de la Namibie et élection de Sam Nujoma, président de la République.*

Action de l'ONU. *Événement permettant de situer le contexte de cette action.*

La fin de l’empire des Indes

Le Royaume-Uni prépare l’indépendance de l’empire des Indes depuis 1942. Le mouvement *Quit India* avait montré la force du Congrès, partisan d’une indépendance dans le cadre unitaire de l’empire. La Ligue musulmane de Jinnah renforce ses positions. Elle exclut que l’indépendance puisse se faire sans création d’un État musulman séparé de celui des Hindous. Les émeutes de Calcutta des 21 au 21 novembre 1945 mettent le gouvernement travailliste de Clement Attlee, partisan de l’indépendance, sous pression. Dans quel cadre se produirait cette indépendance ? C’est l’enjeu en 1945-1947.

INDÉPENDANCE ET PARTITION DES INDES

La victoire électorale du Congrès et de la Ligue musulmane aux élections de 1945 en fonction des appartenances religieuses des provinces finit par convaincre le cabinet travailliste que l’indépendance est non seulement inéluctable malgré l’opposition d’une partie des conservateurs, dont Winston Churchill, mais qu’elle ne peut pas se faire dans le cadre unitaire de l’empire. Une conférence entre le gouvernement britannique, le Congrès et la Ligue musulmane aboutit, le 16 mai 1946, à un plan qui prévoit que l’indépendance se fasse dans un cadre fédéral, une Union indienne ouverte aux États princiers, à l’intérieur duquel les provinces auraient de grandes prérogatives, l’Union étant quant à elle dirigée par un gouvernement fédéral.

Mais le Congrès qui souhaite le maintien du cadre unitaire et l’intransigeance d’Ali Jinnah quant à la composition du gouvernement fédéral font échouer l’accord par la violence. Les massacres de l’été 1946 prennent un tour dramatique dans de nombreuses villes, en particulier à Calcutta du 16 au 18 août. Les émeutes et les massacres encouragés par le gouverneur du Bengale et par Ali Jinnah visent à provoquer le départ de la ville des Hindous de façon à assurer l’homogénéité du peuplement d’un Bengale musulman.

Aussi, les Britanniques n’ont d’autre solution que d’annoncer un retrait graduel et de se rallier à l’idée d’une partition. Le vice-roi, l’amiral Mountbatten, ancien chef de la marine en Asie du Sud-Est, convainc Nehru,

le chef du Congrès, que la création du Pakistan est inévitable. Les provinces à majorité musulmane mais à forte minorité hindoue (Bengale, Pendjab) doivent être partagées tandis qu'un référendum doit préciser l'avenir de l'État princier du Cachemire. Ce sont sur ces bases que les indépendances dans la partition adviennent les 14 et 15 août 1947. De l'empire sortent deux États membres du Commonwealth : l'Union indienne, dont Nehru est le Premier ministre, et le Pakistan, dirigé par Ali Jinnah.

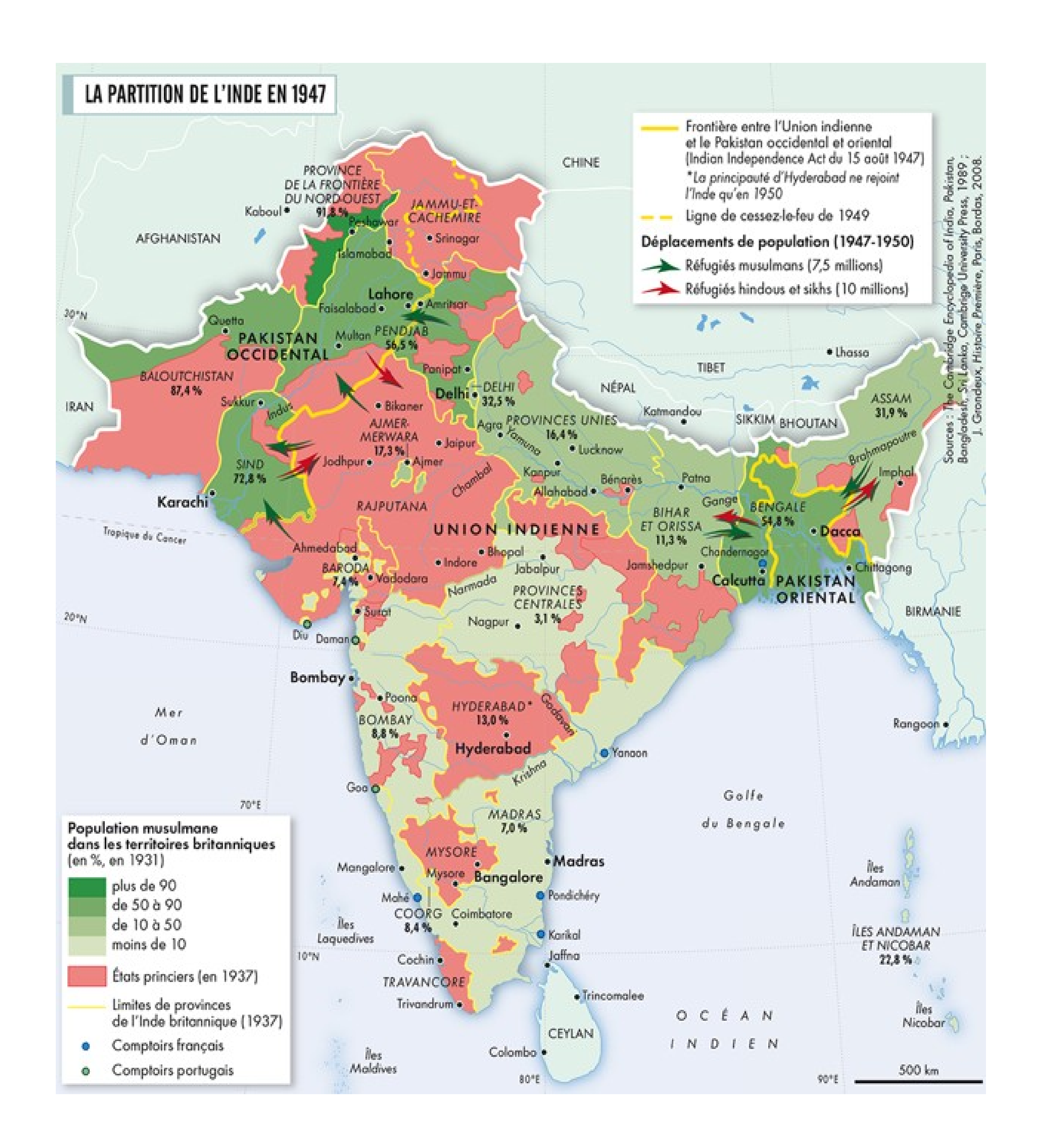
Le Pakistan est constitué, à l'est, du Bengale oriental et, à l'ouest, des provinces musulmanes et de la partie occidentale du Pendjab, deux ensembles géographiques distants de 1 700 km. En 1954, l'Union indienne incorpore les comptoirs français de Chandernagor, Pondichéry, Karikal, Mahé et Yanaon, et en 1961 Goa en même temps que les comptoirs portugais.

...

VIOLENCES ET EXODES

On a la fâcheuse habitude d'opposer une décolonisation britannique négociée et pacifique à une décolonisation française conflictuelle et d'en vouloir pour preuve les Indes. Si les Britanniques se rangent dès la fin de la guerre à l'idée d'indépendance des Indes, en revanche la partition s'accompagne de violences de masse qu'aucune autre colonie ne connut, même s'il faut les rapporter à la population des Indes : 500 000 morts et 17 millions de personnes déplacées au cours de la deuxième moitié de l'année 1947. Parmi eux, 4 à 5 millions de Sikhs fuient le Pakistan musulman. Gandhi, retiré de la vie publique depuis sa libération de prison en 1944, resté hostile à l'idée de partition, favorable à la coexistence des communautés et à la non-violence, est assassiné le 30 janvier 1948 par un Hindou ultra. Quant au Cachemire, composé pour les trois quarts de musulmans, il est l'objet d'une guerre entre les deux États, de 1947 jusqu'au cessez-le-feu de 1949 arraché par l'ONU. Il se trouve ensuite au cœur des deux guerres indo-pakistanaises de 1965 et 1971, justifie la possession de l'arme nucléaire et reste toujours le principal motif de confrontation entre les deux États. Il explique aussi l'attitude du Pakistan en Afghanistan dont l'instabilité lui

assure, via les Pachtounes et les Talibans, une profondeur stratégique contre l'Inde.
Comment expliquer cette partition et cette confrontation depuis cinquante ans entre les deux États ? Accuser le Royaume-Uni d'avoir poussé dans le sens de la partition ne résiste pas à l'examen des faits. Pendant la guerre, les Britanniques ont certainement joué la Ligue musulmane contre le Congrès, mais le cabinet Attlee a privilégié successivement en 1945-1947 un cadre unitaire puis fédéral avant de se résoudre à la partition. On peut aussi incriminer la place insuffisante que les dirigeants du Congrès étaient prêts à accorder à ceux de la Ligue musulmane dans une Inde unitaire ou fédérale. La raison fondamentale tient cependant avant tout à la volonté des Musulmans de l'empire de ne pas vivre dans un État majoritairement hindou. La Ligue musulmane a politisé la vision du poète Iqbal des deux nations qui a nourri le nationalisme musulman. Les Musulmans des Indes n'échappent pas non plus au réveil de l'islam que l'on rencontre partout depuis la fin du XIXe siècle. Aussi, la création du Pakistan n'est pas seulement le fruit de la dynamique des événements en 1947, qui ont certainement radicalisé les positions, mais aussi celui d'une volonté ancienne qui remonte avant la guerre.



…

CEYLAN, BIRMANIE

L’île de Ceylan, dominée par une bourgeoisie anglophile, apporte son plein soutien à l’effort de guerre britannique. Elle obtient par la négociation, en 1941, une autonomie interne, en 1946, le statut de dominion indépendant et, en 1948, l’indépendance dans le cadre du Commonwealth. Le conflit entre Tamouls hindouistes, généralement pauvres, et Cinghalais bouddhistes, dont sont issues les élites qui négocient l’indépendance, commence en 1956.

C’est sous occupation japonaise que la Birmanie se proclame indépendante en août 1943. Sa domination impériale suscite rapidement la formation d’une armée, l’Anti-Fascist People’s Freedom League (AFPEL), dirigée par un jeune intellectuel, Aung San, dans laquelle les communistes jouent le rôle principal.

La Birmanie reconquise par Mountbatten, Londres accepte un processus conduisant à l’indépendance quand Aung San donne les garanties suffisantes pour écarter les communistes birmans. C’est ainsi qu’il devient l’interlocuteur privilégié du cabinet Attlee en 1947. L’AFPEL gagne les élections à l’Assemblée constituante. L’un des dirigeants de l’AFPEL, U Nu, devient le président tandis qu’Aung San est assassiné. La Birmanie fédérale devient indépendante le 4 janvier 1948. Le cadre impérial demeure, à la différence de l’Inde. Mais la Birmanie n’entre pas dans le Commonwealth et se trouve confrontée rapidement dans le contexte de la guerre froide à une guérilla communiste.

L’indépendance de l’Indonésie et les crises malaises

Trois problèmes se conjuguent en Asie du Sud-Est à la fin des années 1940 et au cours des années 1950 : la volonté d’indépendance des peuples coloniaux ; la poussée communiste dans la péninsule et la volonté des Occidentaux de la contenir dans le contexte de la guerre froide ; les conflits nationaux internes qui opposent les Malais et les Chinois, les Indiens de Malaisie, les Javanais et les autres populations en Indonésie. Les tentatives néerlandaises de garder dans leur orbite une colonie qu’ils ont de fait perdue et la crainte du communisme repoussent de quelques années l’indépendance de la république d’Indonésie proclamée en 1945, tandis qu’un conflit interne complique celle de la Malaisie britannique.

GUERRE DE RECONQUÊTE (1947) ET TENTATIVE DE BALKANISATION DE L’INDONÉSIE

La constitution du 18 août 1945 établissant la République est inspirée d’une idéologie nationale, le Pancasila, fondée sur la croyance en seul Dieu (reconnaissance des différents monothéismes), l’humanitarisme, l’unité du pays, la démocratie dirigée et la justice sociale. Le retour de l’armée néerlandaise en septembre dans le sillage des Anglais en limite l’application dans les territoires contrôlés par la République, l’intérieur de Java et Sumatra. Les Néerlandais contrôlent les côtes de Java, Célèbes, les Moluques et les îles de la Sonde. Les Pays-Bas ne sont pas disposés à mettre leurs pas dans la politique anglaise envers les Indes. Au contraire, ils considèrent que leurs Indes sont l’un des fondements de leur puissance et que l’indépendance de l’archipel nuirait à leur commerce en Asie et les écarterait du pétrole indonésien.
La suite montre le contraire.
Aussi le gouvernement néerlandais n’entend-il pas accorder davantage qu’un État fédéral dans le cadre d’une Union néerlando-indonésienne en 1946 et refuse de reconnaître la République indonésienne de Sukarno sur l’ensemble de l’archipel, mais seulement sur Java et Sumatra. Les Pays-Bas créent

artificiellement en 1947 un État d’Indonésie orientale, un autre à Bornéo, et soutiennent un mouvement autonomiste à Java contre la République de Sukarno. Leur stratégie est de diviser l’archipel en autant d’îles avec lesquelles ils espèrent traiter séparément dans le cadre d’une union dont ils seraient les architectes.

Pendant l’été 1947, l’armée néerlandaise occupe les villes et l’intérieur de Java, qui sont alors aux mains de Sukarno, et Sumatra. L’Inde saisit l’ONU dont elle est membre depuis sa création. Les États-Unis et l’Australie protestent. Un comité international jouant les bons offices entre les belligérants force les deux camps à trouver une sorte d’armistice : trêve militaire, élections et souveraineté néerlandaise jusqu’à l’établissement de l’indépendance de l’archipel. Les Néerlandais profitent de cette trêve pour tenter d’écarter le gouvernement de la République indonésienne au profit d’un gouvernement fédéral provisoire plus favorable à leurs intérêts, placé à la tête de seize États.

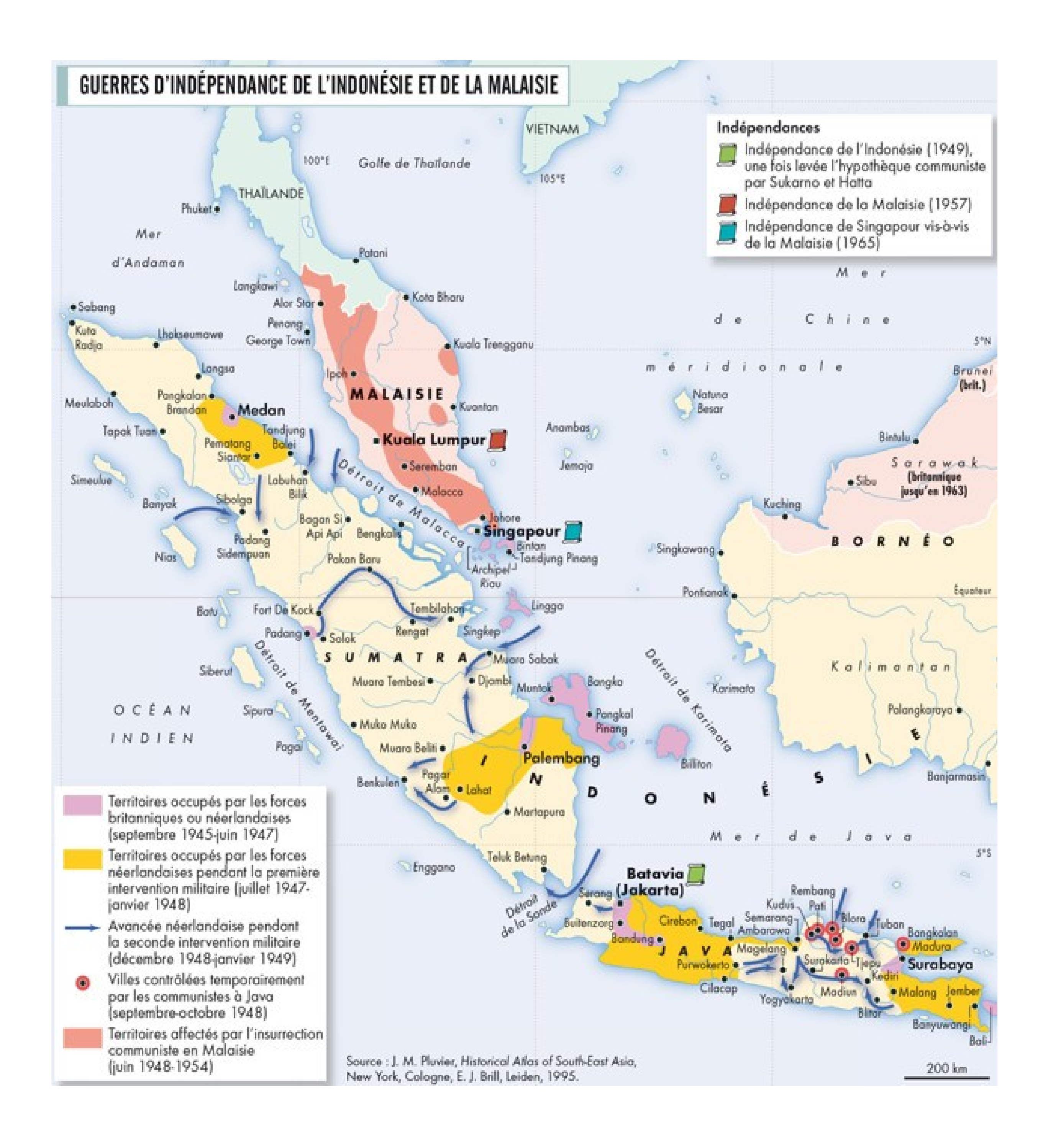
…

LEVÉE DE L’HYPOTHÈQUE COMMUNISTE ET PRESSIONS INTERNATIONALES (1948-1949)

La guerre froide et les déceptions envers la politique de conciliation conduisent en septembre 1948 le Parti communiste indonésien à concurrencer la République. Il prend le pouvoir dans la ville de Madiun à Java et y établit un gouvernement provisoire. La République indonésienne réprime avec force le mouvement communiste tandis que les Pays-Bas profitent de la situation pour occuper Java et Sumatra, arrêter Sukarno et Hatta.

C’est un tournant. Rassurés par la fermeté de la répression anticommuniste menée par les républicains indonésiens, les États-Unis sont désormais convaincus que l’Indonésie de Sukarno et Hatta ne tombera pas dans le camp communiste et que la décolonisation de l’archipel est conforme à leurs intérêts dans cette région. Ils font pression sur les Pays-Bas, menaçant de ne plus verser les crédits américains du plan Marshall. L’Australie et l’Inde protestent vivement. Le Conseil de sécurité exige l’ouverture d’une

négociation dont sort en décembre 1949 à La Haye une Indonésie indépendante. Hatta et Sukarno sont respectivement président et vice-président des États-Unis d'Indonésie qui deviennent en 1950 la République unie d'Indonésie dans le cadre d'une Union confédérale néerlando-indonésienne, à son tour supprimée en 1956.
Si c'est Hatta qui signe l'indépendance en 1949 avec les Pays-Bas, Sukarno est le grand artisan de la construction de l'État indonésien. Celui-ci prend la forme d'une démocratie autoritaire où l'armée joue le rôle de garante de l'unité du pays. Il « indonéise » l'économie en nationalisant les plantations, les banques et le pétrole. Il apparaît comme l'une des grandes figures du groupe afro-asiatique et du tiers-monde en organisant la conférence de Bandung en 1955. Il est aussi un promoteur du non-alignement dans les relations internationales. La fixation politique sur l'unité de l'archipel et l'importance de l'armée dans le régime conduisent l'Indonésie à annexer la Papouasie (ancienne Nouvelle-Guinée néerlandaise) en 1969, puis, de façon unilatérale, l'ancienne colonie portugaise du Timor en 1975, ainsi qu'à empêcher la formation d'une Grande Malaisie en 1964-1965.



...

MALAISIE, SINGAPOUR

En 1947, les Malais obtiennent des Britanniques la transformation de l'Union en Fédération dans laquelle les sultans malais retrouvent leurs

pouvoirs tandis que les non-Malais (Indiens et, surtout, Chinois) ont difficilement accès à la citoyenneté malaisienne. Cette situation entraîne, dans le contexte des débuts de la guerre froide, la confrontation en 1948 entre le Parti communiste malais de Chin Peng et les Britanniques. L'état d'urgence est instauré. Jusqu'aux années 1950, une guérilla oppose 350 000 Home Guards, recrutés parmi les Malais par la Couronne britannique et commandés par le général Templer, à 10 000 communistes chinois malaisiens.

Ayant écarté le danger communiste, les Britanniques accordent d'abord l'autonomie à la Malaisie en 1956, puis l'indépendance en 1957 qui prend la forme d'une fédération. Puis, ils font évoluer Singapour vers l'autonomie en 1959 et poussent à la création d'une Grande Malaisie en 1962 rassemblant la Malaisie, Singapour à majorité chinoise et le Nord-Bornéo. Brunei reste alors un protectorat britannique en raison de son pétrole.

La création d'un vaste ensemble malais en Asie du Sud-Est menace les ambitions de l'Indonésie d'y jouer le rôle de puissance régionale. La confrontation armée, en particulier autour du détroit de Malacca, entre les deux pays aboutit à un compromis dont l'élément principal est l'indépendance de Singapour que son chef Lee Kuan Yew détache en 1965 de la Malaisie d'Abdul Rahman.

L’indépendance du Vietnam, du Laos et du Cambodge

La guerre commencée après l’échec des accords de 1946 oppose deux camps. D’un côté, le Vietminh, mouvement de libération nationale, tient les campagnes, en particulier du Tonkin. De l’autre, la France est plus ou moins maîtresse des villes et a conféré à l’empereur Bao Dai ce qu’elle a refusé à la République démocratique du Vietnam (RDV) de Hô Chi Minh : l’unification d’un État du Vietnam – dont l’indépendance exclut les affaires militaires et diplomatiques – associé à la France dans le cadre de l’Union française, à l’instar du Laos et du Cambodge. La victoire de Mao Zedong en Chine en 1949 marque un tournant. La guerre d’Indochine, guerre coloniale, devient un théâtre majeur de la guerre froide.

D’UNE GUERRE COLONIALE À LA GUERRE FROIDE

L’arrivée au pouvoir de Mao entraîne un changement des rapports de force en Indochine : reconnaissance de la République démocratique du Vietnam, soutien militaire qui transforme les combattants du Vietminh en véritable armée régulière, pourvue d’artillerie et de défense antiaérienne commandée par le général Giap. En retour et dans le cadre de la politique d’endiguement du communisme, l’aide américaine à la France s’intensifie.

L’armée du Vietminh pratique une guerre révolutionnaire, inspirée par l’expérience chinoise : guérilla défensive, mouvements rapides, surprise, encerclement des villes par les campagnes et contrôle de la population (impôts, recensement, justice). La France répond en augmentant ses effectifs (à la différence de l’Algérie, le contingent n’est pas envoyé en Indochine) et par « la sale guerre » (déplacement de populations, torture).

Dans ce conflit d’un type nouveau, les armées françaises des généraux de Lattre de Tassigny, Salan et Navarre perdent pied au Tonkin. Elles évacuent en 1950 la garnison de Cao Bang à la frontière chinoise. En 1952, le Vietminh est maître du delta du fleuve Rouge, région la plus densément peuplée. En 1953, il pousse son avantage vers le Laos où le Pathet Lao, une

organisation hostile au souverain laotien, a formé un gouvernement allié du Vietminh.


1945-1946 : LA RECONQUÊTE COLONIALE FRANÇAISE
Gpt Quilichini
janvier 1946
Phong Tho
Lai Chau
Phong Saly
Son La
Dien Bien Phu
mai 1946
BIRMANIE
TONKIN
Cao Bang
Fleuve Rouge
Phu Lang Thuong
Lang Son
Hai Duong
Bac Ninh
Hanoi
Tien Yen
juillet 1946
Hong Gai
Haiphong
CHINE
Nam Dinh
Gpt 2e DB
9e DIC
6 mars 1946
Sam Neua
Luang Prabang
13 mai 1946
Thanh Hoa
PAKLAY
décembre 1946
LAOS
Golfe du Tonkin
Hainan (Chine)
Vinh
Ha Tinh
Vientiane
Mékong
Thakek
21 mars 1945
Dong Hoi
Quang Tri
avril 1946
Huê
Savannakhet
Tchepone
Tourane
16°N
THAÏLANDE
ANNAM
Quang Nai
Paksé
octobre 1945
Kon Tum
BASSAC
Plei Ku
juin 1946
An Khe
Qui Nhon
décembre 1946
Angkor
Battambang
Ban Me Thuot
20 novembre 1945
Tonlé Sap
CAMBODGE
Nha Trang
Da Lat
Phnom Penh
15 octobre 1945
Phan Rang
Tay Ninh
Saigon
Phan Tiet
My Tho
Ha Tien
Can Tho
Tra Vinh
Mer de Chine méridionale
Golfe de Thaïlande
COCHINCHINE
Gpt 2e DB
9e DIC
5e RIC
sept-nov. 1945
400 km
Ca Mau
Hanoi Capitale de la République démocratique du Vietnam
Proclamation de la République démocratique du Vietnam par Hô Chi Minh (2 septembre 1945)
Haut-commissariat et quartier général
Reconquête à partir de Saigon (1945)
Réinstallation au nord, au centre et au Laos (1946, accord du 6 mars)
Bombardement de Haiphong par la flotte française (23 novembre 1946)
Provinces perdues en 1941 et récupérées fin 1946
Garnisons françaises fin 1946
Relief supérieur à 500 m
Source : H. Tertrais, Atlas des guerres d'Indochine 1940-1990, Paris, Éditions Autrement, 2004.

…

1954 : DIEN BIEN PHU ET ACCORDS DE GENÈVE

Pour sortir de l'impasse, la France joue sur deux terrains : le terrain diplomatique en annonçant la tenue en avril 1954 d'une conférence internationale à Genève pour régler le sort de l'Indochine ; le terrain militaire en cherchant à couper le Vietminh du Laos en prenant position dans la cuvette de Dien Bien Phu où, de son côté, le général Giap concentre huit divisions d'infanterie et une puissante artillerie.

La victoire du Vietminh à Dien Bien Phu, le 7 mai 1954, a des conséquences considérables : chute du gouvernement Laniel au profit de Mendes France, position de force du Vietminh pour négocier à Genève, perspective à moyen terme d'une Asie du Sud-Est communiste, espoirs pour les peuples luttant pour leur indépendance puisqu'une armée de libération nationale a battu une armée coloniale.

Les accords de Genève (21 juillet 1954) actent le rapport de force militaire : regroupement des forces militaires de part et d'autre du 17e parallèle, indépendance du Vietnam coupé en deux États (Nord communiste, Sud aux mains de Ngo Dinh Diem, un catholique anticommuniste allié des Français et des Américains). Le bilan est considérable : 64 150 morts côté français – soldats français (20 %), africains et indochinois engagés contre le Vietminh – et indéterminé du côté vietnamien, la République du Vietnam n'ayant pas établi de bilan officiel. Certaines sources parlent de 400 000 morts, un nombre certainement surestimé.


MAI 1954 : LA FIN DE LA GUERRE
CHINE
Cao Bang
Lao Cai
Lai Chau
RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE
DU VIETNAM
Lang
Son
Bac Ninh
Phong
Saly
Dien Bien Phu
Hanoi
Haiphong
Sam Neua
Luang Prabang
Ninh Binh
Golfe
du Tonkin
Hainan
(Chine)
LAOS
Vinh
18°N
Vientiane
Mékong
Dong Hoi
17°N
Savannakhet
Huê
THAÏLANDE
16°N
Tourane
15°N
Quang Ngai
Kon Tum
14°N
Plei Ku
Bangkok
Siem Reap
ÉTAT
DU
VIETNAM
Qui Nhon
Tonlé
Sap
Battambang
CAMBODGE
Ban
Me Thuot
Nha Trang
Da Lat
Mékong
Phnom Penh
Golfe
de Thaïlande
Tay Ninh
Phan Rang
Saigon
Kampot
Phan Thiet
My Tho
Rach Gia
Can Tho
Situation militaire
en mai 1954
Zones contrôlées
par le Vietminh
Zones de guérillas
actives
Ca
Mau
Con Son
Mer
de Chine
méridionale
Source : H. Tertrais, Atlas
des guerres d'Indochine 1940-1990,
Paris, Éditions Autrement, 2004.
400 km

...

LAOS ET CAMBODGE

Le Laos et le Cambodge deviennent également indépendants en 1954. L’établissement d’un gouvernement d’union nationale au Laos, accompagné du retrait des troupes du Vietminh, et la monarchie de Norodom Sihanouk au Cambodge stabilisent un temps les deux nouveaux États. Mais l’intervention américaine au Vietnam, l’essor des maquis communistes dans le cadre de la guerre froide et des divisions ethniques, les invasions nord-vietnamiennes, les rivalités sino-soviétiques conduisent à une guerre généralisée et au génocide perpétré par les Khmers rouges dans les années 1970.


JUILLET 1954 : APRÈS LES ACCORDS DE GENÈVE
CHINE
Cao Bang
Lao Cai
Lai Chau
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU VIETNAM
Lang Son
Phong Saly
Dien Bien Phu
Bac Ninh
Hanoi
Haiphong
Sam Neua
Golfe du Tonkin
Luang Prabang
Ninh Binh
Hainan (Chine)
LAOS
Vinh
Vientiane
Mékong
Dong Hoi
Ligne d'armistice
THAÏLANDE
Savannakhet
Huê
Tourane
Quang Ngai
Kon Tum
Plei Ku
Qui Nhon
ÉTAT DU VIETNAM
Siem Reap
Tonlé Sap
Battambang
CAMBODGE
Ban Me Thuot
Nha Trang
Da Lat
Mékong
Phnom Penh
Phan Rang
Tay Ninh
Phan Thiet
Kampot
Saigon
My Tho
Rach Gia
Can Tho
Mer de Chine méridionale
Con Son
Ca Mau
400 km
Situation après les accords de Genève (21 juillet 1954)
Zones de regroupement
des forces de la République démocratique du Vietnam
des forces de l'Union française
du Pathet Lao
Secteurs de regroupement et évacuations prévus par les accords de Genève
Union française
Vietminh

EN CONCLUSION

En 1954, la plus grande partie de l’Asie a accédé à l’indépendance : en particulier l’Inde, le Pakistan, l’Indonésie, les deux Vietnam et les autres États de l’ancienne Union indochinoise, mais pas encore la Malaisie. En Chine, pays qui n’était plus réellement colonisé, la Longue Marche qui conduit Mao Zedong au pouvoir en 1949 prolonge la guerre contre les Japonais. La naissance de la République populaire de Chine accélère le processus de décolonisation en Asie du Sud-Est.

Un communisme qui a trouvé son assise dans l’immense paysannerie pauvre chinoise se trouve au pouvoir et en capacité d’inspirer, de façon différente que le communisme soviétique, bien des mouvements de libération nationale, tout en renforçant le bloc communiste (jusqu’à la rupture sino-soviétique au début des années 1960) qui s’étend de la Baltique en URSS au Pacifique en Chine. Il fait face à un monde occidental dominé par les États-Unis qui mettent en sourdine leur anticolonialisme pour contenir l’expansion du communisme.


ÉMERGENCE DU TIERS-MONDE
GUERRE FROIDE
ET ARABISME

Au milieu des années 1950, la décolonisation n’est plus seulement l’expression de la volonté d’indépendance des peuples colonisés. Le système international la complexifie. La guerre froide polarise les États nouvellement indépendants et en même temps d’autres comme l’Inde et l’Indonésie tentent de s’affranchir des logiques bipolaires. La décolonisation s’inscrit ainsi dans les rapports de forces entre puissances au sein même de chaque camp. Les États-Unis, le Royaume-Uni et la France peuvent avoir des options qui convergent ou bien divergent comme c’est bientôt le cas pour l’URSS et la Chine. Les nouveaux pays indépendants prennent collectivement conscience de leur condition. C’est le moment de la naissance du tiers-monde qui est en même temps loin de représenter un ensemble uni. Les pays qui le composent sont rivaux pour en assurer le leadership. Un nationalisme unitaire, comme l’arabisme, s’affirme comme une espérance commune aux peuples arabes sous l’égide de certains pays de la région.

Bandung : l’an I du monde multipolaire

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, les relations internationales sont polarisées par les deux blocs de la guerre froide. En 1955, lors de la conférence de Bandung, on assiste à la naissance d’un troisième ensemble, d’ailleurs très hétérogène : le tiers-monde rassemble des pays pauvres et anciennement colonisés. Un petit nombre de pays choisissent de ne pas aligner leur politique sur l’un des deux grands. Une brèche est ouverte dans le monde bipolaire. Mais nous pouvons surtout y lire l’origine du monde multipolaire que nous connaissons aujourd’hui.

CONFÉRENCE DE BANDUNG

Depuis la conférence des peuples d’Orient organisée à Bakou en 1920 par les bolcheviks, le désir de créer un front des peuples contre l’impérialisme et le colonialisme existe. L’indépendance de l’Inde et de l’Indonésie, la naissance de la république populaire de Chine, la création de l’ONU rendent la mise sur pied d’une conférence possible. Une première conférence interasiatique se réunit à New Delhi en 1947. Un groupe arabo-asiatique puis afro-asiatique se forme en 1950 à l’ONU. En 1954, les chefs des nouveaux États indépendants d’Asie du Sud se réunissent à Colombo (Ceylan) pour préparer la rencontre afro-asiatique qui se tiendra à Bandung (Java) : 25 États indépendants ou en cours de constitution – la Côte-de-l’Or (Ghana) et le Soudan – des deux continents et du Moyen-Orient et 4 délégations (FLN, Istiqlâl, Néo-Destour et une formation chypriote) se rassemblent du 18 au 24 avril 1955. L’Asie domine la conférence et aucun pays latino-américain n’est invité. En réalité, en dehors de leur refus de l’impérialisme, tout oppose ces pays : leurs choix politiques et économiques, leurs alliances, les conflits (Pakistan et Union indienne, Vietnam du Nord et du Sud).

Trois hommes marquent la conférence en raison de l’importance de leur pays : Nehru (Union indienne), Zhou Enlai (le numéro 2 chinois), Sukarno (Indonésie). On pourrait considérer qu’il sort peu de choses du communiqué du 24 avril : des idées générales condamnant le colonialisme et l’impérialisme, l’affirmation du désir de paix, de coopération et de

développement et la condamnation de la politique de la France au Maghreb. Aucune structure permanente n'est créée.

En réalité, Bandung constitue une étape essentielle dans les relations internationales. Pour la première fois, des pays, que l'on va appeler le « tiers-monde » et plus tard le « Sud », parlent d'une seule voix sur la scène mondiale. La guerre froide polarise alors les relations internationales. Mais dans ce monde bipolaire commence insensiblement à émerger en 1955 le monde multipolaire qui est le nôtre aujourd'hui et qui deviendra visible avec la fin de la guerre froide et l'affirmation récente des grands pays émergents.



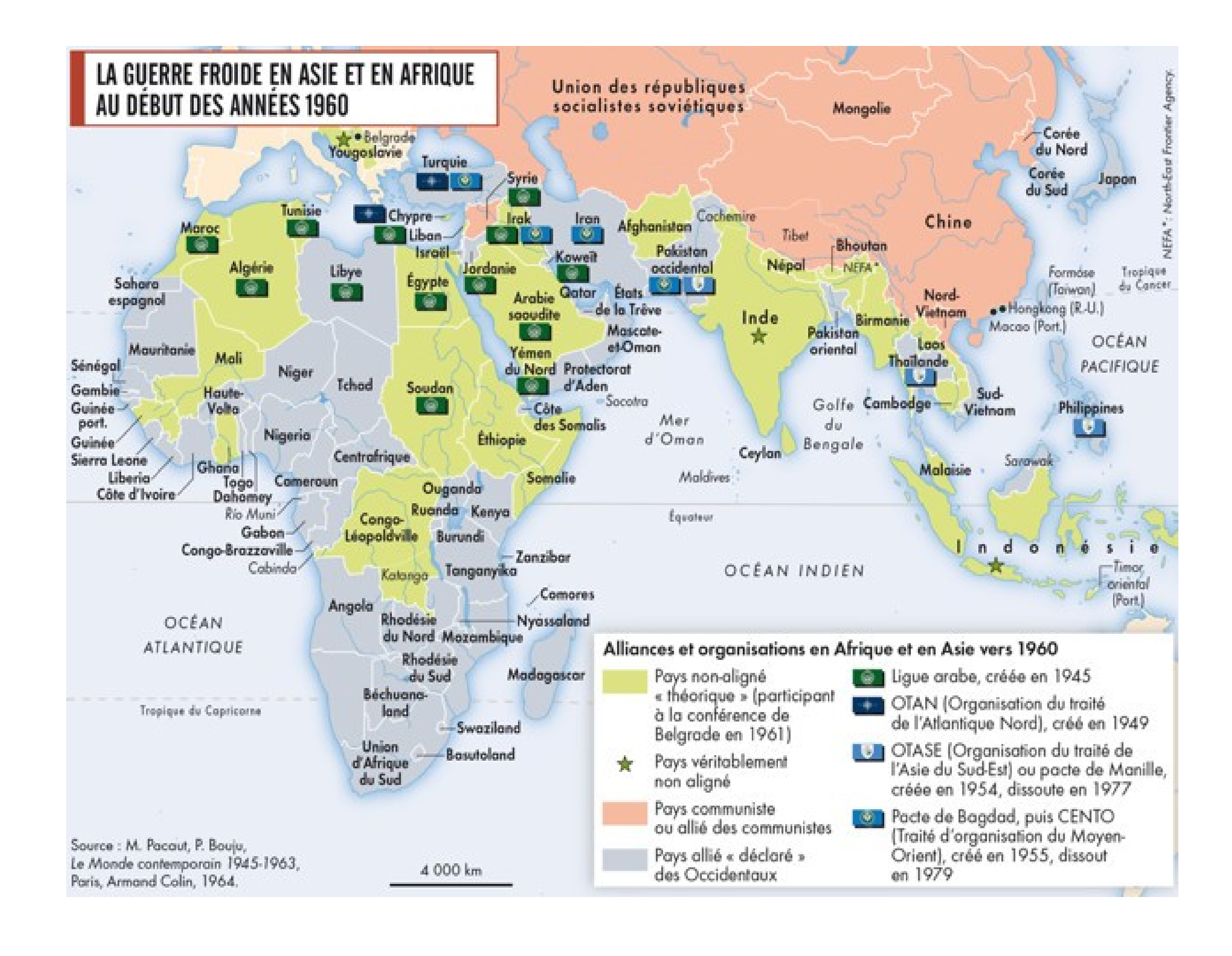
…

NON-ALIGNEMENT ET NOUVEL ORDRE MONDIAL

La formule « non-alignement » est utilisée pour la première fois par Nehru lors de la conférence de Colombo (1954). Elle s'inspire des cinq principes

du bouddhisme (*Pancha Shila*) fondés sur la non-agression pour faire reculer les dangers. Le Mouvement des non-alignés se développe à partir de la rencontre entre Tito, qui a rompu avec l'URSS, Nasser et Nehru à Brioni (Yougoslavie) en 1956. Il s'affirme à la conférence de Belgrade en 1961. Refusant d'aligner sa politique sur celle des États-Unis ou de l'URSS et de leurs alliés, il repose sur la solidarité afro-asiatique et vise à régler les conflits grâce à l'ONU, alors paralysée par la guerre froide.

Le non-alignement s'accompagne de la volonté d'imposer un nouvel ordre mondial plus égalitaire entre le Nord et le Sud. Au début des années 1960, des pays en développement créent la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) dans le but de changer les règles du jeu du commerce mondial et de promouvoir le tiers-monde. En septembre 1973, un mois avant la guerre du Kippour, l'Algérie de Boumediene, qui apparaît alors comme le phare du tiers-monde tout en entretenant de bonnes relations avec l'URSS, organise une conférence à Alger (77 pays participants). Le thème du non-alignement est éclipsé par un anti-impérialisme aux accents révolutionnaires et par la volonté de bâtir un nouvel ordre mondial plus juste entre le Sud et le Nord capitaliste : il faut décoloniser économiquement après l'avoir fait politiquement.

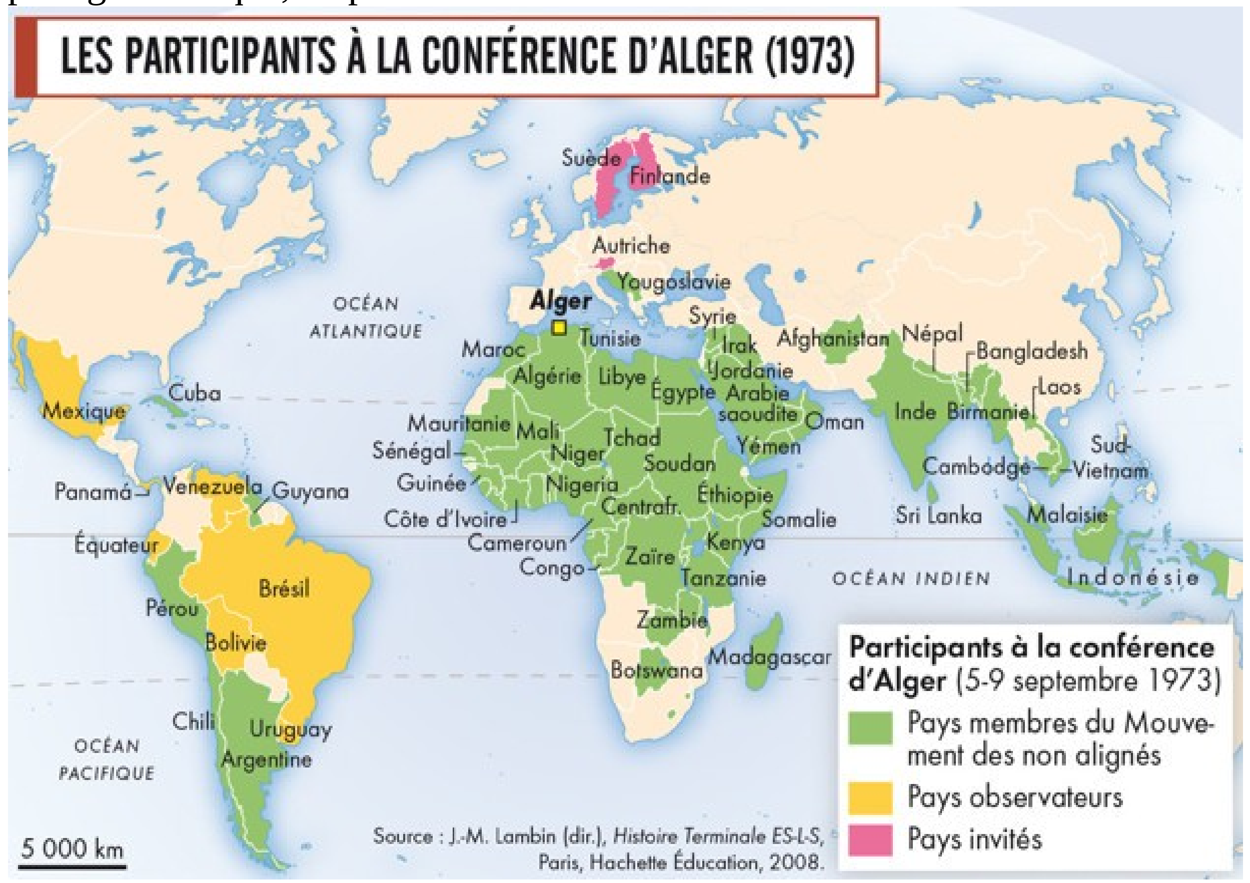


...

LA GUERRE FROIDE

À l'exception peut-être de l'Indonésie de Sukarno et de l'Inde de Nehru, le non-alignement caractérise bien peu la réalité politique des pays ayant acquis leur indépendance et devant rechercher des alliances, forcément déterminées par la guerre froide. Le non-alignement souhaité par Nehru isole l'Inde dans le système international face à ses deux ennemis : la Chine et le Pakistan. Après la guerre contre la première en 1962 et contre le Pakistan allié des États-Unis et des Chinois en 1964, l'Inde d'Indira Gandhi se rapproche, par réalisme, de l'URSS (traité d'amitié signé en 1971) avant d'attaquer le Pakistan. Nasser, champion de l'arabisme, aligne fortement l'Égypte sur l'URSS contre les Français, les Anglais et Israël. La guerre froide polarise

ainsi l'Asie et le Moyen-Orient par les choix des régimes et par les alliances défensives américaines, auxquelles répond le soutien de l'URSS aux mouvements et régimes anti-impérialistes. À partir des années 1960, elle partage l'Afrique, en particulier orientale et australe.



Frantz Fanon, révolutionnaire tiers-mondiste et universel

Le Noir veut être comme le Blanc. Pour le Noir, il n’y a qu’un seul destin. Et il est blanc », écrit Frantz Fanon en 1952 dans *Peaux noires, masques blancs*. Par sa vie de combattant, de médecin, de militant révolutionnaire tiers-mondiste, d’écrivain et de penseur, il fait tomber le « masque blanc », affirme sa « peau noire », aide les damnés à se libérer du racisme, du colonialisme et de la domination. Il construit sa vie pour en faire celle d’un homme universel. Si l’usage de la violence que revendique Fanon doit faire l’objet d’une approche critique, en revanche son engagement vital et la force de sa pensée en action inspirent toujours ceux qui se battent contre la domination et pour un monde meilleur.

L’ANTILLAIS

Frantz Fanon est né le 20 juillet 1925 à Fort-de-France en Martinique dans un milieu de la petite bourgeoisie voulant s’assimiler : père descendant d’esclave, mère d’origine alsacienne, d’où son prénom Frantz. Fanon est élevé pour devenir un Blanc et il porte ainsi ce « masque blanc » : apprentissage d’un humanisme libéral au lycée Victor Schœlcher, ralliement aux Français libres en avril 1943, débarquement en Afrique du Nord en mars 1944 où il rencontre une autre société coloniale, libération de la métropole. Blessé à Besançon, il rentre décoré en Martinique mais n’y reste pas, passant d’ailleurs à côté du nationalisme antillais. Fuite d’un homme qui refuse son identité d’Antillais alsacien ou qui entend se libérer de son « pays natal » ? C’est ce qui le distingue de Césaire.

…

LE FRANÇAIS

Frantz Fanon s’installe à Lyon en 1946 pour devenir médecin. Lui qui ne veut être « qu’homme, rien qu’homme » commence à faire tomber le

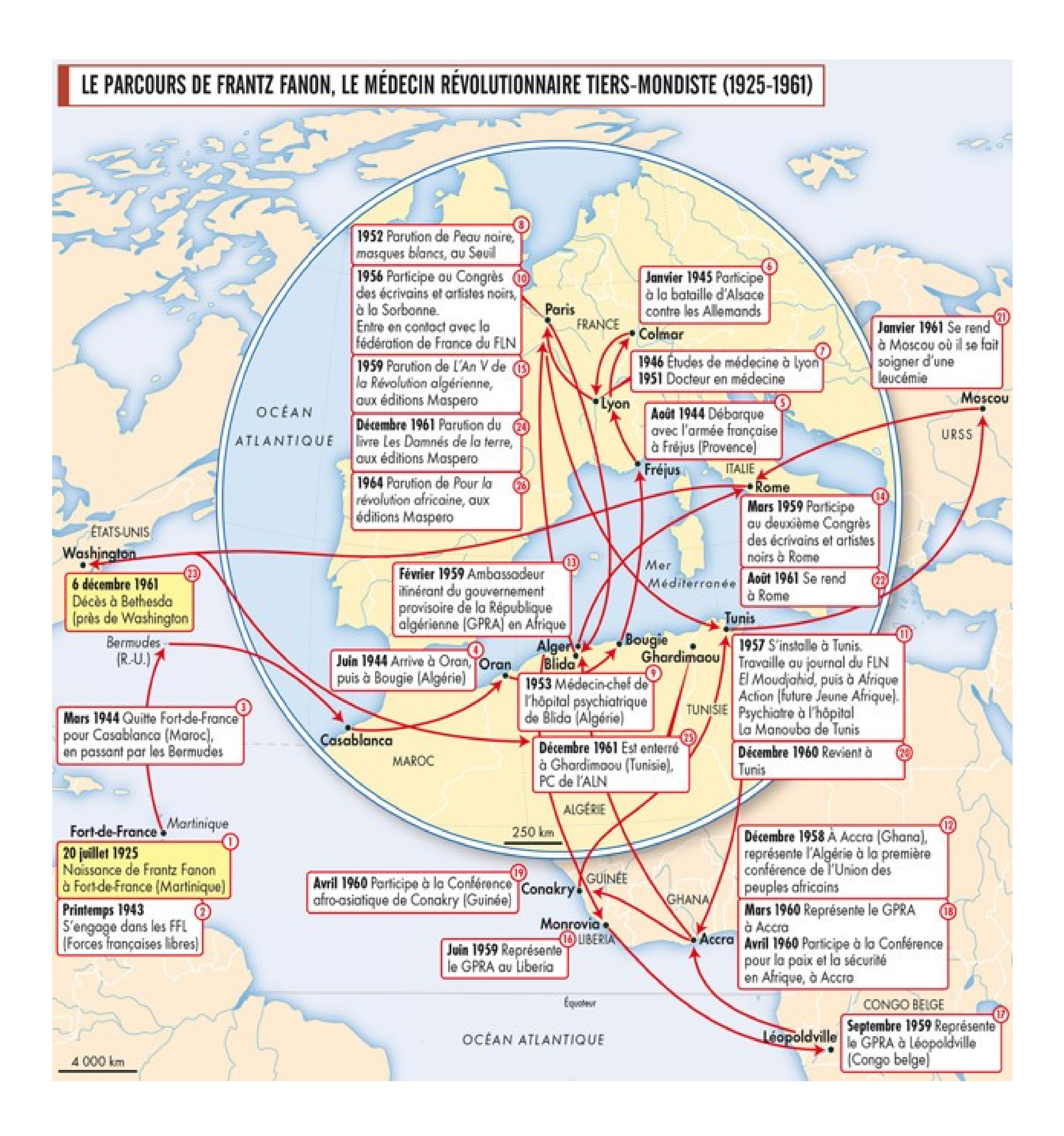
« masque blanc ». Il va devenir non pas seulement noir, mais homme. Il fréquente Césaire sans partager toutes ses idées, s'intéresse à la négritude, se sent proche de Sartre, évolue autour de la gauche réformiste anticoloniale. Il écrit en 1951 dans *Esprit* l'un de ses premiers textes, « L'expérience vécue du Noir », qui sera développé dans *Peaux noires, masques blancs* (Seuil, 1952). L'interne en médecine Fanon se trouve en contact avec les immigrés algériens, ces « sous-hommes » qui sont ses patients. Il ne distingue pas le biologique et le psychologique. Il comprend comment ces entreprises de domination que sont le racisme et la colonisation rendent littéralement malade. Elles dépossèdent les hommes d'eux-mêmes et en font des « inférieurs ». Il a une fille, Mireille, avec une Lyonnaise, se marie avec une autre femme puis a un fils, Olivier. Ancien libérateur, médecin psychiatre, écrivain introduit dans l'intelligentsia, Fanon semble avoir parfaitement réussi à s'intégrer à la bourgeoisie progressiste en 1952. Il ne lui manquerait plus qu'un mandat de député comme Senghor ou Césaire. Mais au fur et à mesure que s'approfondit sa compréhension de l'infériorité et de ses mécanismes psychiques et sociaux, Fanon, indifférent aux honneurs et aux titres, devient un révolté de cœur et de raison

...

LE MAGHRÉBIN

Fanon ne veut pas être seulement un médecin qui soigne les névroses du racisme et du colonialisme, mais aussi un homme qui lutte pour changer le monde. Il ne suffit pas d'apaiser les souffrances, il faut renverser les structures politiques, économiques et culturelles de la domination pour libérer les « damnés de la terre ». Il est nommé médecin-chef à l'hôpital psychiatrique de Blida en 1953 et y pratique la social-thérapie qui met en relation la personne du patient et le contexte social et institutionnel marqué en Algérie par la colonisation. Impossible d'aider les patients à se libérer des affections qui les asservissent sans contribuer à la lutte politique pour l'indépendance des peuples colonisés. Il décide d'y participer aux côtés des Algériens. Fanon est confronté aux conséquences physiques et psychiques de la torture et de l'intensification de la guerre. Il fournit des médicaments à

l’ALN, cache dans son service des militants FLN, entre en contact avec les dirigeants nationalistes Benkhedda et Abane Ramdane.
Lutter, c’est aussi écrire. Il découvre que la violence des opprimés est une réponse à celle de la colonisation, à la conquête, à la dépossession foncière et culturelle. La violence est source potentielle de libération, estime-t-il. Elle sépare, divise, ouvre un espace entre le colon et le colonisé, le Français et l’Algérien, l’Européen et l’Arabe, le Blanc et le Noir. Elle permet de sortir de la sous-humanité et de la névrose des « masques blancs ». Elle permet au groupe et à l’individu de se réapproprier. Elle assure « la médiation royale » entre le groupe et l’individu, le passé et le présent, la sous-humanité et l’humanité. Dans Les *Damnés de la terre* (Maspero, 1961), Fanon l’analyse dans la langue rougeoyante des luttes du tiers-monde. La violence contraint à choisir.
En janvier 1957, Fanon démissionne de l’hôpital. Grâce au réseau d’aide au FLN de Francis Jeanson qui avait préfacé *Peaux noires, masques blancs*, il rejoint les organes du FLN en Tunisie et devient rédacteur au journal *El Moudjahid*. Il se trompe sur l’origine du massacre Melouza – commis par le FLN –, dénonce la torture, accuse la gauche française de poursuivre la guerre. La guerre d’indépendance algérienne qu’il analyse dans *L’An V de la Révolution algérienne* (Maspero, 1968) est pour lui une lutte totale. Il observe le changement du statut des femmes grâce à leur participation à la guerre, analyse le premier le dévoilement des femmes musulmanes dans la lutte – de façon optimiste. Le potentiel révolutionnaire de la paysannerie sur laquelle s’appuient les mouvements de libération l’enthousiasme – certainement avec excès.



…

L'AFRICAIN

La lutte de libération est aussi une lutte sur le terrain de la politique internationale. Après la création du gouvernement populaire de la République algérienne (GPRA) en septembre 1958, Fanon travaille à la

solidarité des peuples du tiers-monde en lutte : participation en 1958 au Congrès des peuples africains, appel à Tunis à la création d'une brigade internationale africaine pour aider l'ALN, attaque contre les modérés africains qui serviraient les intérêts français. En 1960, il devient représentant permanent du GPRA à Accra, plaque tournante des mouvements de libération africains. Pour lui, c'est un prolongement du premier Congrès international des écrivains et artistes noirs auquel il avait participé en 1956 à Paris où il s'était démarqué des modérés de la négritude. En 1961, quelques mois avant sa mort, il écrit *Les Damnés de la terre* et Sartre, rencontré à Rome, préface l'ouvrage.

Fanon sait qu'il ne représentera pas le GPRA à Cuba. Il souffre d'une leucémie, consulte à Moscou puis aux États-Unis, où le mènent ses voyages. Il meurt le 6 décembre 1961 dans le Maryland. Son corps est ramené à Ghardimaou, le poste de commandement de l'ALN sur la frontière algéro-tunisienne, où il est inhumé comme il l'avait souhaité – dernière affirmation de combat, de liberté et d'universalité.

•

Le moment arabiste du Moyen-Orient

La Nahda est un mouvement de renaissance religieuse et culturelle du monde arabe né à la fin du XIX[e] siècle. Elle constitue la matrice du nationalisme arabe qui connaît deux évolutions : l'une vers l'islamisme, l'autre vers un nationalisme arabe. Ce dernier entend construire un État fort – dont l'armée constitue l'ossature –, anti-impérialiste, anti-israélien, réalisant l'unité des Arabes, et enfin plus ou moins socialiste. De 1945 jusqu'aux années 1960, le Moyen-Orient vit un moment arabiste. Il suscite de grands espoirs de dignité, d'unité, de justice et de développement chez les peuples arabes.

LA LIGUE ARABE

La Ligue arabe est créée le 22 mars 1945 au Caire par sept États entretenant de fortes rivalités et aspirant à concurrencer l'Égypte pour s'assurer le leadership du monde arabe. L'organisation dirigée par Azzam Pacha a pour but de construire l'unité de la nation arabe et de favoriser l'indépendance des pays encore colonisés. Sa charte ne fait pas référence à l'islam.
Les Britanniques favorisent l'émergence de la Ligue pendant la guerre pour bénéficier du soutien de ces pays contre l'Allemagne mais aussi, sur un autre plan, pour s'opposer à la présence française au Levant. La politique coloniale de la France en 1945-1946 y est dénoncée avec beaucoup plus de force par la Ligue arabe qu'elle ne l'est en Afrique du Nord où les Britanniques sont absents. Le Comité de libération du Maghreb, fondé en 1947 au Caire et présidé par l'ancien chef de la guerre du Rif dans les années 1920, Abd el-Krim, ne reçoit qu'un soutien timide de la Ligue. Le soutien au FLN vient essentiellement de Nasser, le *raïs* égyptien.
L'action la plus continue de la Ligue est menée contre le sionisme, le plan de partage de la Palestine, contre Israël au nom d'une Palestine arabe. Les Égyptiens, les Jordaniens, les Syriens, les Libanais, les Irakiens et les Algériens se battent contre Israël à plusieurs reprises. Mais la Ligue arabe ne pourra unifier les armées arabes, ne dépassera pas les rivalités pour le leadership du monde arabe, ni l'opposition entre les monarchies conservatrices (Arabie saoudite et Jordanie) tournées vers les pays

occidentaux et les régimes nationalistes (Égypte, Syrie, Irak, Libye, Algérie) plus proches de l’URSS.



…

NASSÉRISME ET SUEZ, 1956

Le colonel Abdel Gamal Nasser appartient à un groupe « d’officiers libres » qui renversent en 1952 le roi Farouk. Ancien frère musulman, nationaliste et arabiste, Nasser entend développer et moderniser l’Égypte pour sortir le peuple de la pauvreté, débarrasser son pays des derniers signes de l’impérialisme, apporter son soutien aux nationalistes maghrébins et enfin réaliser l’unité de la nation arabe. Grand orateur sachant utiliser la radio (« La voix des Arabes ») pour toucher les populations, militaire d’origine modeste porteur des rêves de restauration de la grandeur arabe et de la dignité, homme pragmatique sachant tirer parti des rapports de force internationaux, musulman pieux mais ne mettant pas en avant la religion sur le plan politique, Nasser est le premier grand leader charismatique capable d’incarner l’adhésion à une cause commune, l’arabisme, de susciter d’immenses espoirs et d’établir un régime autoritaire fondé sur l’armée.
La nationalisation du canal de Suez (26 juillet 1956), exploité par la compagnie qui appartient à 80 % au Royaume-Uni et à la France, a pour but de procurer des revenus en vue de la construction du barrage d’Assouan et

de débarrasser l'Égypte, après le départ des dernières troupes britanniques en 1955, de la dernière manifestation de l'impérialisme occidental. La guerre tourne à l'avantage des Israéliens, des Français et des Britanniques. Elle est condamnée par Eisenhower et Khrouchtchev et elle se solde par la retraite franco-britannique forcée par les Américains. Les combats sont très violents à Port-Saïd. Aussi le terme de crise utilisé pour qualifier cette guerre brève est assez impropre. Ce nouveau fiasco pour le Royaume-Uni et la France est une victoire politique pour Nasser qui gagne une popularité considérable dans le monde arabe et dans le tiers-monde. Elle assoit son autorité à la tête du monde arabe, des non-alignés et fait du nassérisme, ce socialisme arabiste, le modèle politique pour la région.

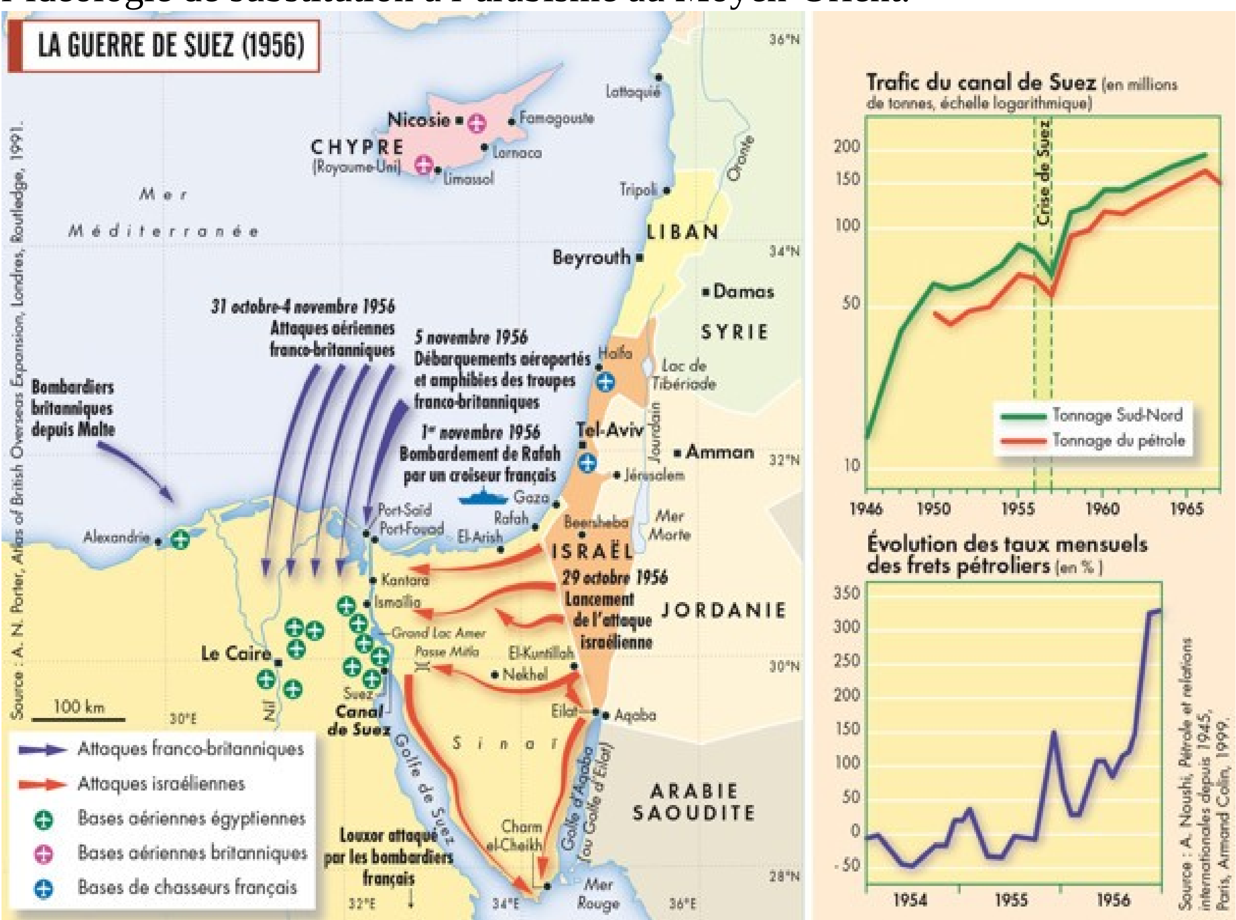
...

NASSÉRISME ET BAATHISME : L'ÉCHEC DE L'ARABISME

Le socialisme arabiste de Nasser inspire le Fatah, fondé en 1959 par Yasser Arafat, puis l'OLP (1964). En Syrie, l'arabisme repose sur une autre origine : le baathisme. Le parti Baath (« résurrection » en arabe) est créé en 1947 à Damas par des militants arabistes qui luttent depuis l'entre-deux-guerres contre le mandat français au Levant : Michel Aflak, un Syrien chrétien orthodoxe qui a étudié à Paris et a été fortement influencé par les idées de laïcité, et Salah Bitar, un syrien sunnite. La devise du baathisme, « Unité, Liberté, Socialisme », résume la doctrine : unité des Arabes rassemblés dans un seul État-nation, socialisme comme modèle de développement, liberté face aux puissances occidentales mais aussi face au matérialisme communiste. Le baathisme est une variante de l'arabisme.
Dans le contexte de la guerre froide, Nasser et Aflak impulsent l'union de leurs deux pays qui forment en 1958 la République arabe unie (RAU) que souhaitent rejoindre les nationalistes irakiens, libanais et yéménites tandis que les Américains et les Britanniques s'appuient sur l'Arabie saoudite et la Jordanie. La RAU disparaît en 1961 en raison du refus syrien de la domination nassérienne et du réalisme égyptien qui préfère renforcer son alliance avec l'URSS, ce que fera aussi plus tard la Syrie. Sans compter qu'il n'y a pas de place pour deux raïs dans la RAU. Le parti Baath revient au

pouvoir en 1963 en Irak jusqu'à Saddam Hussein et en Syrie jusqu'aux Assad. L'Algérie de Ben Bella en 1962 puis la Libye de Kadhafi en 1969 s'inspirent du nassérisme. Quant à l'Union du Maghreb arabe (UMA), c'est une coquille vide depuis sa création en 1989.

L'arabisme ne périclite pas seulement à cause de l'impossibilité de réaliser l'unité arabe et d'établir des régimes justes. La signature des accords de Camp David par Sadate en 1978 lui porte un coup fatal. En acceptant la paix avec l'ennemi (Israël) et en choisissant l'alliance avec les États-Unis, Sadate brise l'unité – relative – du camp arabiste au bénéfice des monarchies conservatrices et proaméricaines du Golfe. L'islamisme devient alors l'idéologie de substitution à l'arabisme au Moyen-Orient.

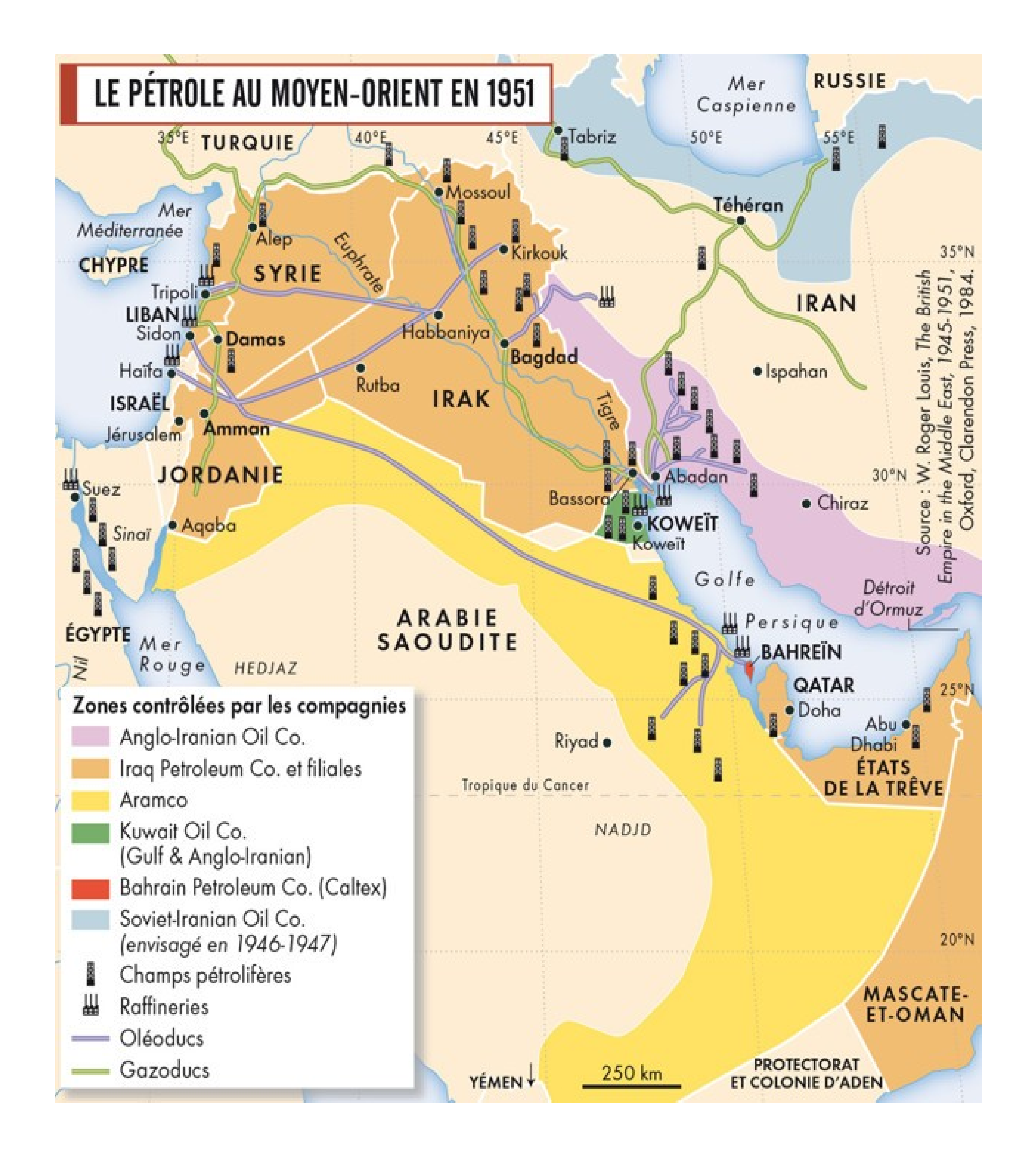


Le nationalisme pétrolier

La maîtrise du pétrole moyen-oriental devient stratégique pour les pays occidentaux à partir des années 1920. Sept grandes majors occidentales du pétrole (dont cinq américaines) s'en partagent l'exploitation. Entre 1938 et 1945, la part des États-Unis dans la production pétrolière de la région passe de 13,9 % à 55,2 %. En 1945, ils obtiennent de l'Arabie saoudite le monopole de l'exploitation du pétrole saoudien. C'est le début d'une alliance stratégique. Concessions de 99 ans, royalties de 12 % pour les pays producteurs : les compagnies pétrolières s'enrichissent, le pétrole devient le carburant de la croissance et échappe au contrôle des pays du Moyen-Orient qui restent pauvres.

MAÎTRISER LA PROPRIÉTÉ

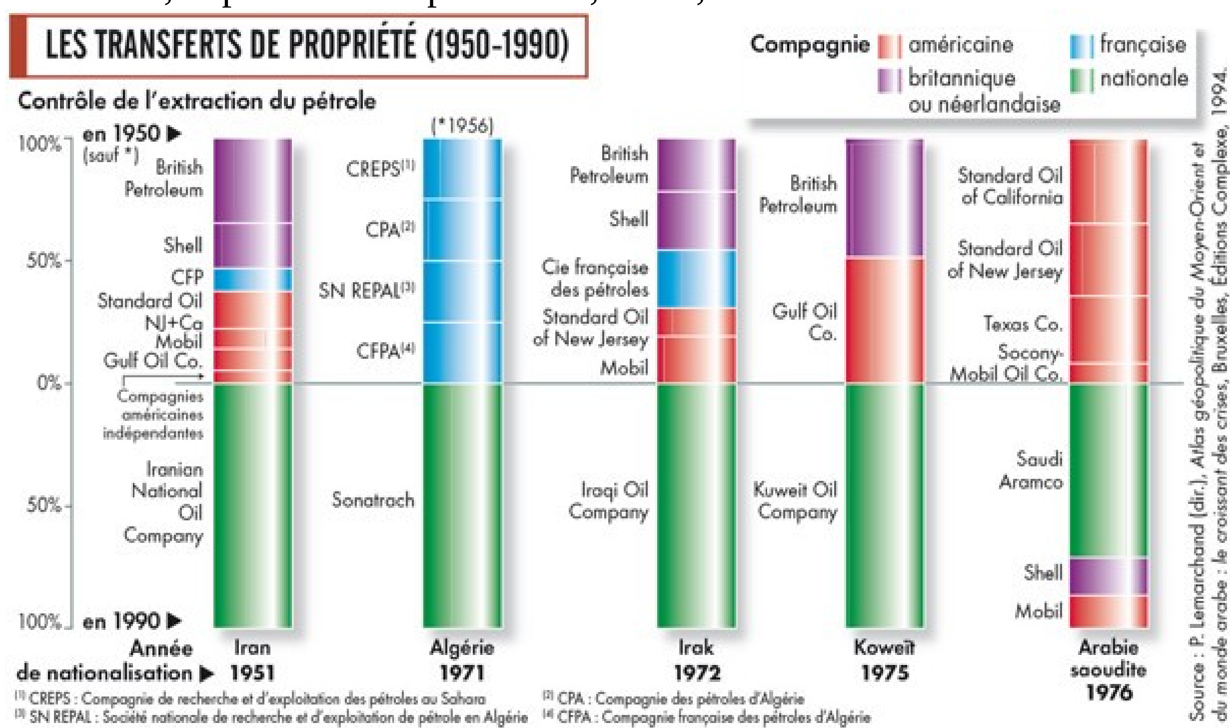
À partir des années 1950, les pays pétroliers tentent d'établir leur souveraineté sur leur pétrole face aux compagnies américaines et britanniques. Trois moyens sont utilisés. Premier moyen : les restitutions par les grandes compagnies d'une partie des participations dans les sociétés d'exploitations pétrolières aux États dans le but d'éviter une nationalisation. C'est le cas en Iran en 1958 puis en 1966, en Irak et en Libye en 1968, aux Émirats arabes unis en 1972. Second moyen : s'affranchir des majors en accordant une place à d'autres compagnies étatiques françaises ou italiennes acceptant une redevance plus élevée (« *fifty-fifty* »). Troisième moyen : les nationalisations. Elles sont lancées par le Premier ministre iranien en 1951, le docteur Mossadegh. Elles dérangent Britanniques et Américains qui renversent Mossadegh par l'intermédiaire de la CIA en 1953. L'Iran du shah devient une dictature proaméricaine. En 1961, l'Irak nationalise une partie du pétrole. Puis c'est au tour de la Libye en 1970 et 1973, l'Algérie en 1971, l'Irak – qui nationalise cette fois tous les pétroliers à l'exception d'Elf en raison de la proximité politique du pays avec la France – en 1972. Ils sont suivis par les États alliés des États-Unis, l'Iran (1973), le Koweït (1975), le Qatar (1976) et enfin l'Arabie saoudite (1980). Cependant, si la production augmente, cela ne suffit pas pour s'assurer des revenus élevés.



…

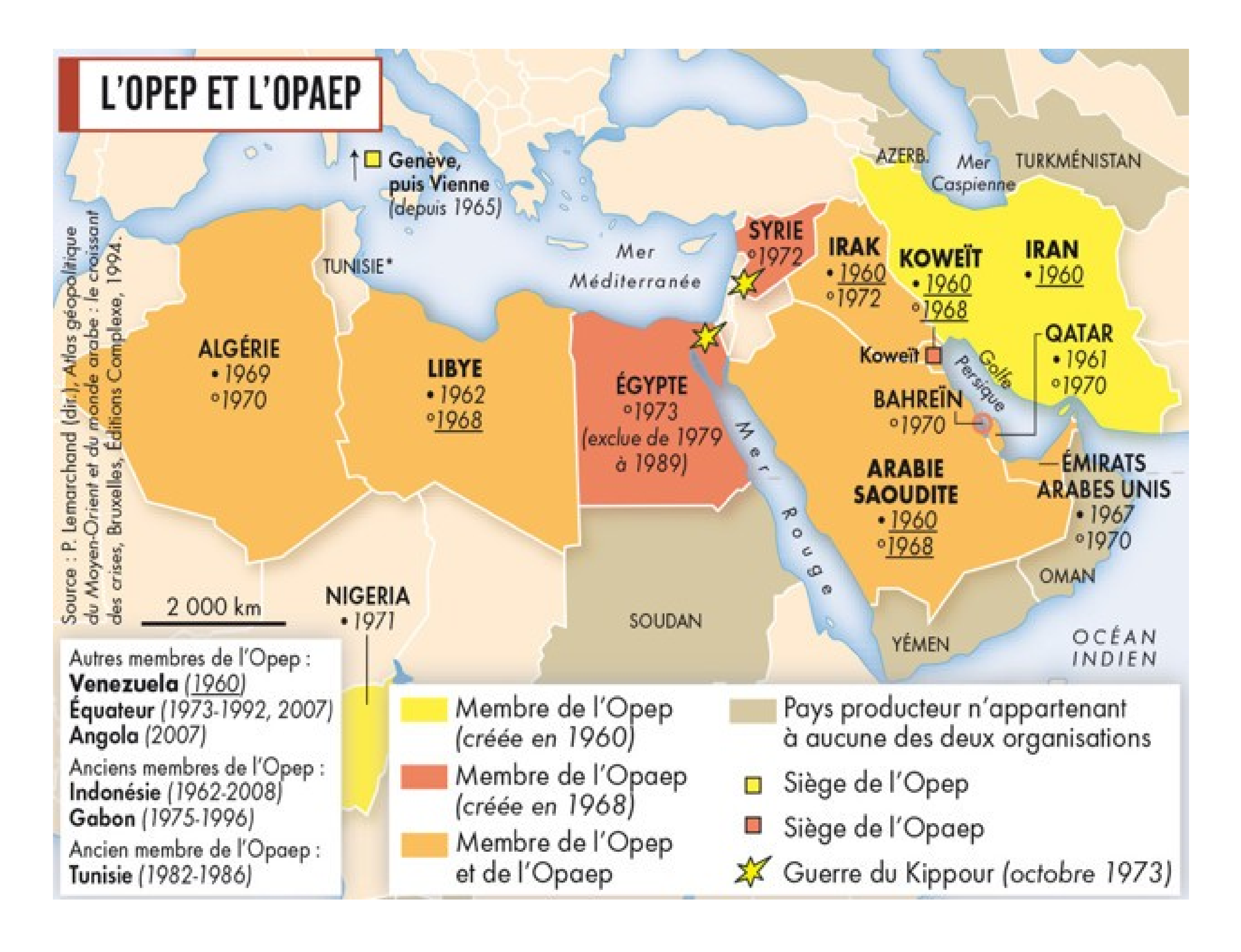
MAÎTRISER LA PRODUCTION ET LES PRIX

Dans un marché en expansion considérable et dominé par les *majors*, les prix baissent dans les années 1960. C'est pourquoi l'idée de créer un organisme destiné à coordonner la production de façon à augmenter les prix est développée à la conférence du Caire en 1959 puis finalisée en 1961 avec la création de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). L'Opep veut obtenir une hausse des prix en resserrant le marché, ce que refusent les États-Unis. Les rapports de force entre les États producteurs, les compagnies pétrolières et les pays occidentaux commencent à s'inverser à partir de 1970. Kadhafi obtient le premier une hausse des prix en 1970, puis c'est le tour des pays de l'Opep d'imposer une augmentation de 20 % à la conférence de Téhéran en 1971. Progressivement, l'augmentation de la demande fait des pays producteurs les maîtres sur le marché : entre 1970 et l'été 1973, le prix du baril passe de 1,80 à 3,07 dollars.



MAÎTRISER SA RICHESSE

Les grandes compagnies occidentales dominent dans les années 1950 le marché pétrolier : concessions de près de 100 ans, monopole d'exploitation, part de 12 % (royalties) laissée aux pays producteurs. Ces derniers nationalisent leur production ou obtiennent des compagnies la restitution partielle de leur participation dans les sociétés pétrolières. L'exploitation continue de se faire avec le concours des grandes compagnies.

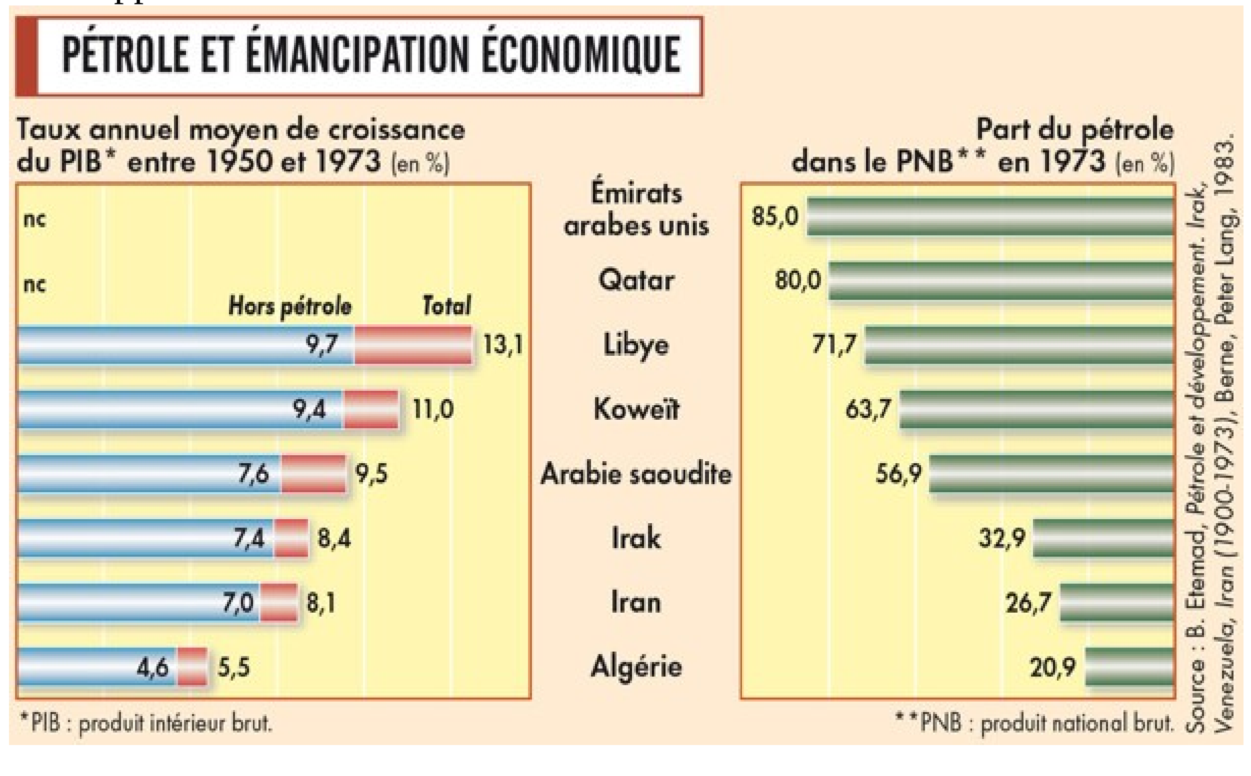


…

LE PÉTROLE, UN MOYEN DU NATIONALISME ARABE ?

L'Arabie saoudite, en position de force, souhaite une réorientation de la politique américaine en Israël et soutient la volonté de Sadate de retrouver le Sinaï occupé par Israël depuis 1967. Alors que les Égyptiens sont mis en difficulté sur la rive occidentale du canal de Suez par la contre-offensive israélienne (guerre du Kippour), les États arabes pétroliers réduisent de 5 % la production le 17 octobre et le 20, le roi Faysal décide un embargo sur le pétrole à destination des États-Unis. Le prix du baril passe de 3,07 à 18 dollars avant de retomber à 11,65 dollars en décembre. Le pétrole permet ainsi d'empêcher l'invasion de l'Égypte. En continuant d'augmenter les prix et donc en étouffant les pays occidentaux, peut-il permettre de libérer les territoires occupés comme le souhaitent après 1973 les pays arabes

nationalistes emmenés par Boumediene ? Jusqu'au sommet de l'Opep à Alger (1975), les rangs sont unis. Mais à partir de 1976, l'Arabie saoudite suivie du Qatar et d'Abu Dhabi augmente ses capacités de production, ne suit pas la hausse des prix décidée par l'Opep, s'aligne sur les intérêts américains, pousse Sadate à s'éloigner de l'URSS et à rechercher une paix avec Israël. Les pétrodollars ne serviront donc pas à « libérer la Palestine » mais à financer le fondamentalisme wahhabite dans le monde arabe, à écarter l'URSS de la région au profit des États-Unis, à détruire l'arabisme socialisant et anti-impérialiste, à faire triompher la rente sur le développement.



Convergences et divergences maghrébines (1945-1956)

À l’époque ottomane, la Tunisie, l’Algérie et le Maroc sont déjà des entités politiques distinctes. La colonisation française perpétue ces territoires séparés ayant des statuts différents. Elle donne au Maghreb une langue commune en plus de l’arabe et une raison de lutter. Les luttes pour l’indépendance créent une solidarité entre les peuples laissant espérer une unité maghrébine. L’impossibilité des États de construire un espace unitaire après les indépendances ne doit pas faire oublier qu’il a existé un moment maghrébin des luttes nationales entre 1945 et 1956.

VERS UN MAGHREB ARABE ?

Le 5 janvier 1948, les nationalistes maghrébins installés en Égypte créent au Caire un Comité pour la libération du Maghreb arabe présidé par l’ancien chef de la révolte du Rif, Abd el-Krim. Le manifeste de ce comité affirme le choix de l’indépendance dans le cadre maghrébin et arabe. Il rejette toute négociation avec la France avant l’indépendance des trois pays. Le Bureau du Maghreb arabe entend coordonner la lutte des partis nationalistes du Maghreb. Le Néo-Destour tunisien d’Habib Bourguiba, le Parti du peuple algérien (PPA) de Messali Hadj et l’Istiqlâl d’Allal el-Fassi au Maroc signent ce manifeste.

La volonté affichée d’une unité anticoloniale à l’échelle du Maghreb repose sur des éléments communs : l’islam de rite malékite, la langue arabe qu’affirment avec force les oulémas. Il faut souligner aussi l’existence dans les trois pays d’une population berbère qui les distingue du Machrek. Les militants nationalistes entrent en contact en Égypte, dans l’émigration en France, dans l’armée, dans le mouvement ouvrier, dans la vie parlementaire à Paris, et grâce au réseau des écoles coraniques et des mosquées. Cette génération nationaliste maghrébine commence à militer dans les années 1930 et se trouve à l’unisson après la Seconde Guerre mondiale. Les idées nationalistes circulent au Maghreb et se font écho.

...

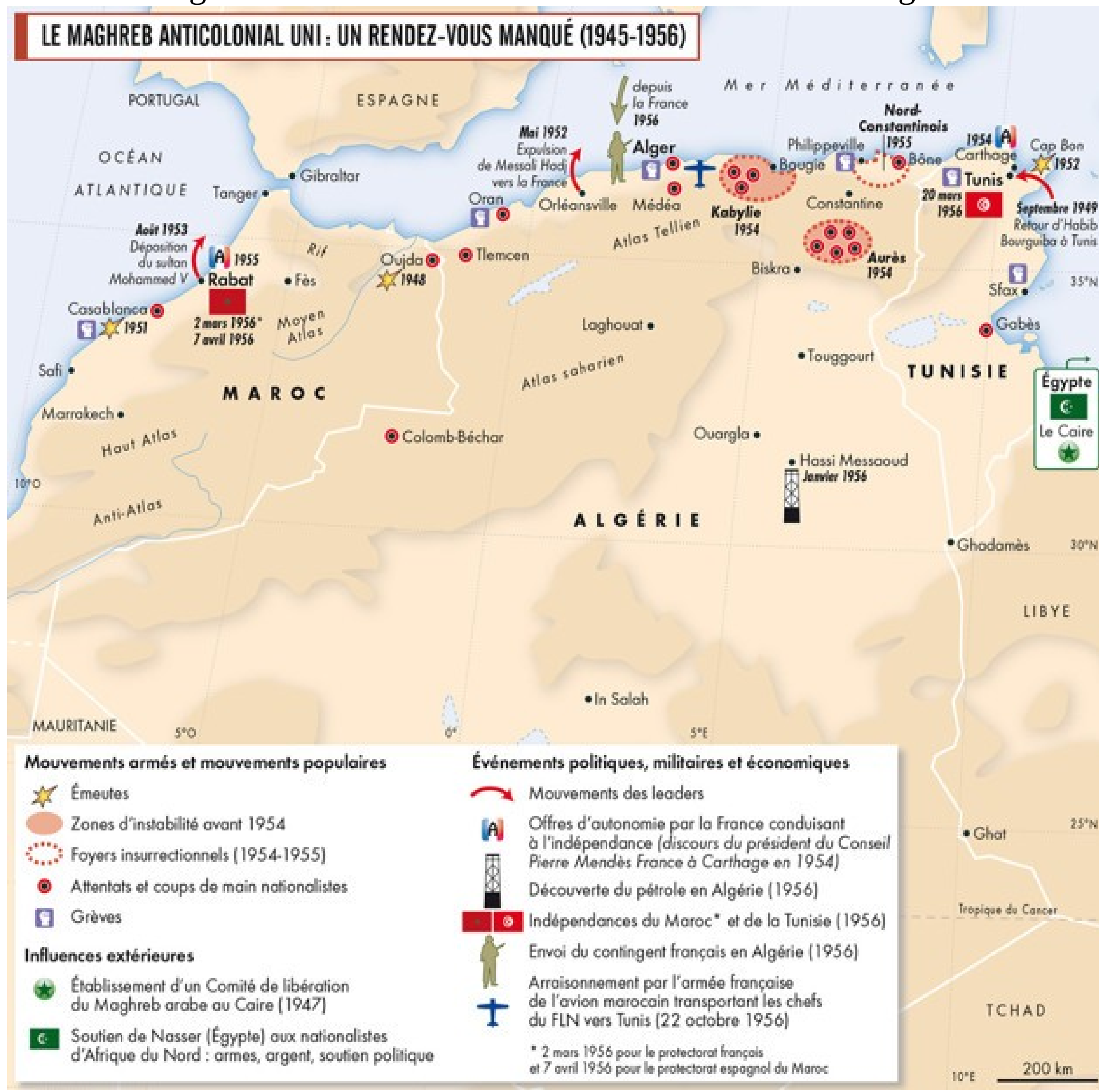
CONVERGENCES MAGHRÉBINES, 1952-1955

Ferhat Hached est le dirigeant de la centrale syndicale, l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT). Son influence est aussi importante (100 000 adhérents) que celle du Néo-Destour (150 000 adhérents répartis en 470 sections et 23 fédérations). Des trois colonies maghrébines, c'est en Tunisie que le mouvement ouvrier est le plus fort. L'UGTT est engagée dans l'action sociale et revendique l'indépendance. Hached veut créer une union des syndicats d'Afrique du Nord pour rassembler les mouvements ouvriers.

Dans un contexte marqué par l'arrestation de Bourguiba, le débat sur la question tunisienne à l'ONU, une grève générale et le début de la lutte armée, Ferhat Hached est assassiné le 2 décembre 1952 par La Main rouge, une organisation terroriste directement liée aux services secrets français et à la police. Ses successeurs à la tête de l'UGTT sont arrêtés ou assassinés à leur tour. À Casablanca, l'annonce de la mort du leader tunisien provoque la protestation des dockers et des émeutes des jeunes gens du bidonville des Grandes Carrières les 7 et 8 décembre. La répression fait entre 300 et 400 morts selon le journaliste anticolonialiste Robert Barrat. La vérité sur la mort de Ferhat Hached est toujours d'actualité : François Hollande s'est engagé en 2013 à transmettre à la Tunisie les archives dont la France disposerait sur son assassinat.

Depuis 1944, le sultan du Maroc Mohammed V, qui veut réviser le traité de protectorat, soutient le parti nationaliste, l'Istiqlâl. Son attitude déplaît à la France qui le dépose le 20 août 1953 et l'exile jusqu'en 1955. Sa déposition provoque un terrorisme urbain au Maroc. En Algérie, le 20 août 1955, deuxième anniversaire de la déposition du sultan, l'Armée de libération nationale (ALN), commandée dans le Nord-Constantinois par Zighout Youssef, soulève les paysans et les ouvriers contre les Français en attaquant différentes villes de la région, en particulier Philippeville (71 Français assassinés). Plusieurs milliers d'Algériens sont tués par l'armée. Localisée dans les Aurès depuis le 1er novembre 1954, la guerre se généralise dans tout le Constantinois le 20 août, puis au reste de l'Algérie. Outre la volonté de

donner un nouveau souffle au FLN-ALN, ce soulèvement exprime la solidarité maghrébine et le désir d'embraser l'ensemble de la région.



...

DIVERGENCES MAGHRÉBINES

Dans l'action, il y a donc une convergence à l'échelle du Maghreb de la lutte pour l'indépendance contre la France par-delà les différences de situation entre les trois territoires.

En Algérie, à partir de 1947, la lutte pour l'indépendance que mène le PPA-MTLD de Messali Hadj prend deux formes : participation aux élections et préparation de la lutte armée (l'Organisation spéciale – OS). Le PPA compte 20 000 membres mais est profondément divisé entre arabistes et berbéristes, partisans de Messali et partisans du comité central (les centralistes). Le résultat est la paralysie des nationalistes algériens alors que la Tunisie et le Maroc sont entrés en lutte. C'est pourquoi de jeunes militants, coordonnés par Mohammed Boudiaf, cherchent à passer à la lutte armée pour reconstruire l'unité du parti dans l'action. En mars 1954, ils fondent le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA). Ses membres sont à l'origine du FLN et du déclenchement de l'insurrection le 1er novembre 1954 qui se fait dans un cadre maghrébin. Le FLN proclame le 1er novembre : « Réalisation de l'unité nord-africaine dans son cadre arabo-musulman ». Alors que la guerre s'approfondit et devient totale en Algérie, la France accepte l'idée d'indépendance de ses protectorats. Du coup, les trajectoires de l'Algérie d'un côté, du Maroc et de la Tunisie de l'autre, divergent.
Au Maroc, après avoir choisi la méthode forte, la France change de politique en 1955. En effet, le remplacement en 1953 de Mohammed V par un sultan plus arrangeant a échoué. Aussi, Mohammed V fait un retour triomphal à Rabat en 1955 et le 2 mars 1956, la France reconnaît l'indépendance du Maroc. Elle s'effectue dans la continuité des relations étroites entre les deux États : soutien de la France à « son ami le roi » (Gilles Perrault) Hassan II, le fils de Mohammed V, préservation des intérêts français au Maroc.
En Tunisie, l'assassinat de Ferhat Hached et la volonté d'indépendance donnent de l'ampleur à la lutte armée dans les campagnes. Dans les villes, un terrorisme urbain se développe. Après la défaite de Dien Bien Phu, Pierre Mendès France est investi par l'Assemblée. Une fois signés les accords de Genève sur l'Indochine des 20-21 juillet, et conscient que l'indépendance de la Tunisie est inéluctable sauf à s'engager dans une nouvelle guerre, Mendès France proclame à Carthage « l'autonomie interne de l'État tunisien ». Bourguiba est de retour en Tunisie le 1er juin 1955. Le 20 mars 1956, la France reconnaît l'indépendance de la Tunisie. La monarchie est abolie et Bourguiba devient le président de la République tunisienne en 1957. Grâce au Code du statut personnel (1956), la Tunisie est le seul pays arabe

établissant une égalité en droit entre les hommes et les femmes et interdisant la polygamie et la répudiation.
Le Maroc et la Tunisie apportèrent une aide décisive au FLN pendant la guerre. Mais la divergence des trajectoires politiques à partir de 1956 a fait obstacle à l'unité maghrébine. Le 22 octobre 1956, l'avion marocain transportant les chefs de la délégation extérieure du FLN se rendant à une conférence tripartite à Tunis est arraisonné par l'armée française.

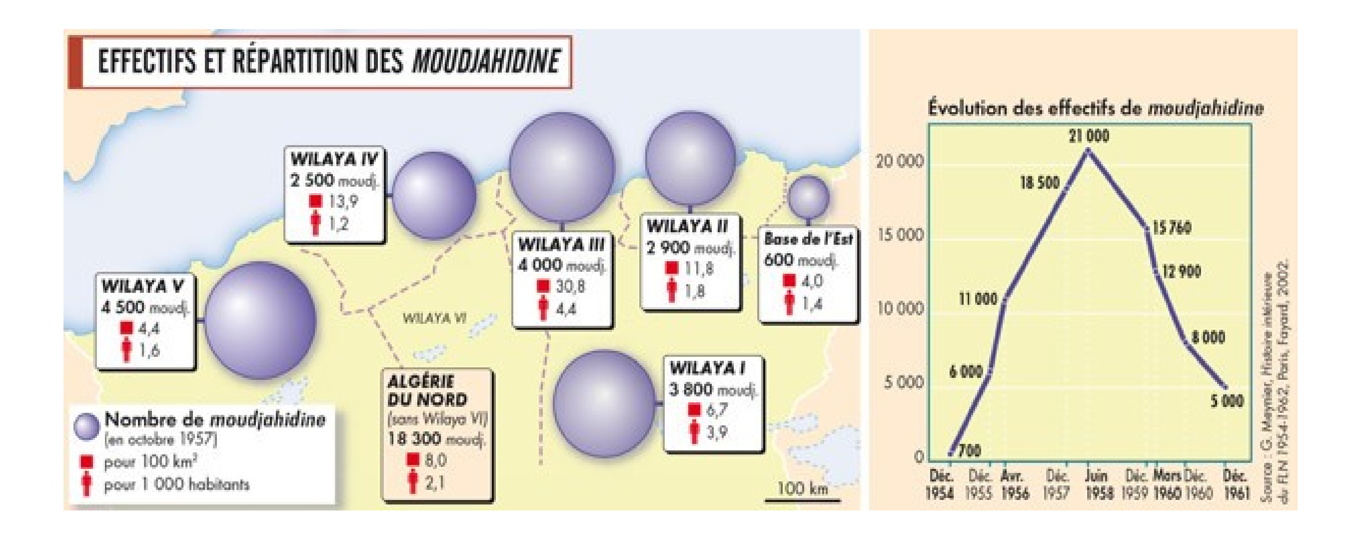
•

La guerre de l'ALN

La guerre d'indépendance algérienne (1954-1962) oppose le Front de libération nationale (FLN) et son armée, l'ALN, à l'une des principales armées occidentales, l'armée française, dans une guerre asymétrique. C'est la principale guerre de décolonisation avec celle de l'Angola et du Mozambique. Le bilan est difficile à établir : 32 000 morts français environ (dont un peu plus de 24 600 soldats) et entre 250 000 et 430 000 morts algériens (dont 141 000 « rebelles » tués par l'armée française) selon les estimations, pour 8,5 millions d'habitants en 1954.

DU 1ER NOVEMBRE 1954 À LA BATAILLE D'ALGER (1957)

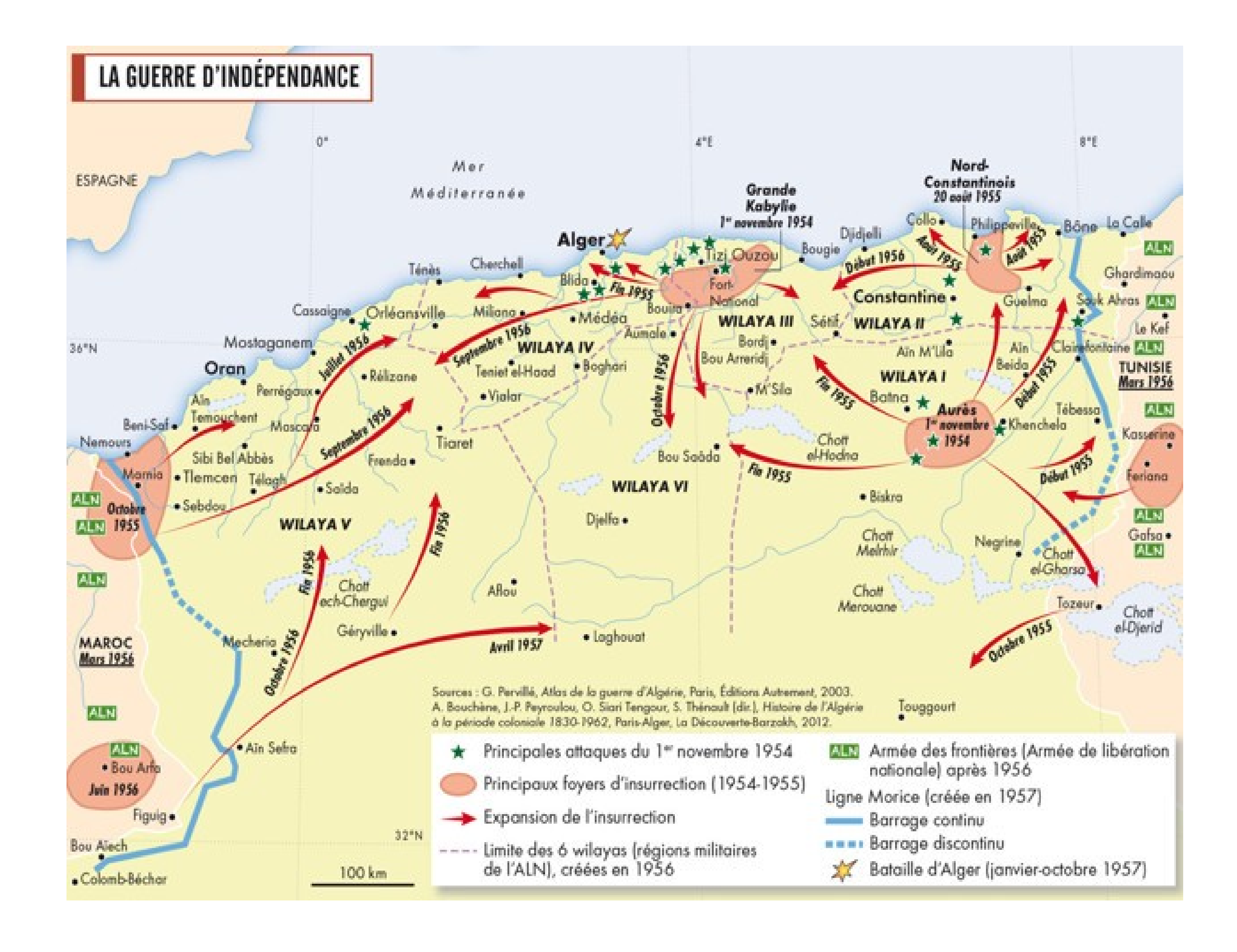
Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, une trentaine d'incendies et d'attaques ont lieu sur le territoire algérien. Ils sont accompagnés de la proclamation d'une organisation jusque-là inconnue, le FLN, qui exige l'indépendance nationale et l'ouverture de négociations, et font sept morts dont un Français. Le FLN et l'ALN entendent non pas battre la France sur le plan militaire mais créer un rapport de force pour la contraindre à négocier. Ce qu'elle fera, après huit ans de guerre, en 1962. En attendant, la répression frappe le mouvement nationaliste. Les parachutistes sont déployés dans la principale zone insurgée, les Aurès, dirigés par Mostefa Ben Boulaïd. L'insurrection marque le pas jusqu'au soulèvement du Nord-Constantinois le 20 août 1955, puis s'étend en Kabylie et dans l'Algérois. À partir de 1956, la guerre s'implante dans les villes, en particulier à Alger : grève générale en janvier 1957, attentats en représailles aux exécutions de nationalistes algériens, arrestations et torture à grande échelle pratiquée par l'armée française pour obtenir des renseignements de façon à démanteler l'Organisation politico-administrative (OPA) du FLN. C'est ce qu'on appelle improprement « la bataille d'Alger ». La guerre se diffuse vers l'ouest et le sud.



…

L'ARMÉE DE L'INTÉRIEUR

L'armée de l'intérieur est organisée en six wilayas qui dépendent en théorie du CCE, l'exécutif de la guerre (les colonels Bentobbal, Boussouf et Krim Belkacem à partir de 1957) installé en Tunisie. Les maquis de l'ALN n'ont jamais compté plus de 21 000 combattants, les *moudjahidine*. Ceux-ci tombent à quelques milliers à la fin de la guerre tant ils sont décimés par les ratissages de l'armée française. Les fantassins de l'ALN disposent seulement d'armes légères. La principale force de ces maquisards, des paysans pauvres la plupart, est la connaissance du territoire pour se déplacer et de la population auprès de laquelle ils s'approvisionnent. C'est dans les massifs montagneux de Kabylie, des Aurès, du Nord-Constantinois que les maquis sont les plus étoffés. Ils pratiquent une guérilla fondée sur la surprise et la mobilité : embuscade, attaque d'un poste militaire, route coupée, destruction des moyens de communication (poteaux téléphoniques, cars), élimination de fonctionnaires algériens considérés comme des traîtres, purges internes, destruction des maquis concurrents comme ceux du Mouvement national algérien (MNA). À partir de 1956, la construction de barrages électrifiés à la frontière tunisienne et marocaine, la ligne Morice, du nom du ministre de la Défense, isole les maquis.

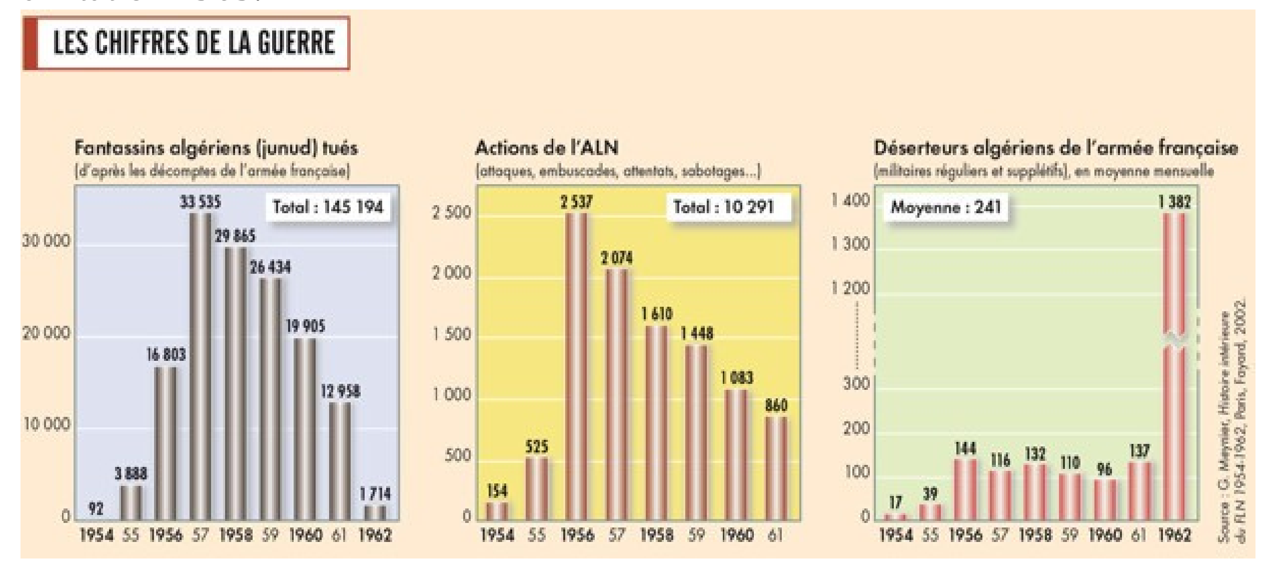


…

L'ARMÉE DES FRONTIÈRES

Les maquis de l'intérieur entendaient exercer la direction de la guerre, comme l'affirme Abane Ramdane lors du congrès de la Soummam (Kabylie) en 1956. Or, leur étouffement provoque, à mesure que la guerre dure, la montée en puissance de l'armée des frontières, stationnée au Maroc et surtout en Tunisie (Ghardimaou) et commandée par le colonel Boumediene, le chef de l'état-major général (EMG). Incapable de pénétrer en Algérie en raison des barrages, elle rationne en armes les maquis de l'intérieur, se dote d'un armement moderne, travaille avec le tout-puissant MALG (services secrets et ministère de l'Armement et des Communications) de Boussouf, s'affirme comme une force politique concurrente du gouvernement

provisoire de la République algérienne (GPRA) et attend son heure. En juillet 1962, sans avoir combattu, l’armée des frontières pénètre en Algérie, obtient le ralliement de certaines wilayas, fait la guerre à celles qui s’opposent à elle et s’empare du pouvoir. Elle impose son candidat, un civil, Ahmed Ben Bella, avant d’exercer directement le pouvoir après le coup d’État en 1965.

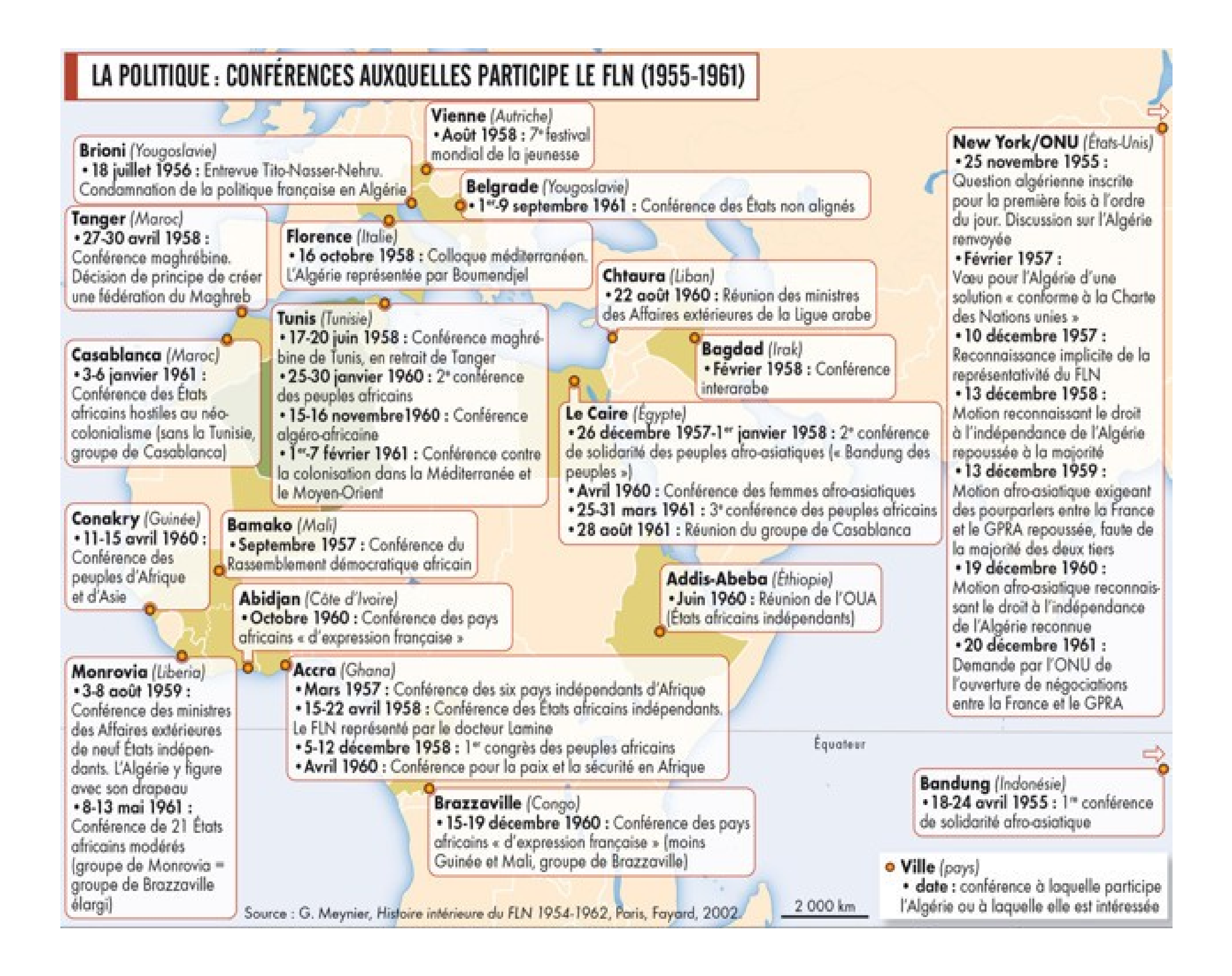


Le soutien international à l’Algérie

L’Algérie obtient son indépendance grâce à une victoire politique. Le FLN a su internationaliser la question algérienne, tirer parti du renversement des rapports de force de la décolonisation grâce à une diplomatie qui s’est déployée depuis les pays arabes en Asie, en Afrique, en URSS et dans les démocraties populaires. Cette internationalisation permet d’obtenir le soutien de nombreux pays, d’isoler progressivement la France et de la contraindre à négocier à partir de 1961. La guerre d’indépendance procure un grand prestige à l’Algérie qui apparaît dans les années 1960 comme l’un des phares du tiers-monde.

LE SOUTIEN FINANCIER

Le financement d’une guerre longue est l’un des principaux problèmes du FLN. En Algérie et en métropole, le FLN lève un impôt ou cotisation proportionnel aux revenus, complété par une série de prélèvements (actes notariés, amendes) sur les populations qu’il contrôle. Mais la pauvreté des paysans algériens et les efforts de l’armée française pour isoler l’ALN de la population nécessitent d’autres sources de financement hors d’Algérie. L’une provient des contributions de l’émigration algérienne en métropole. Le paiement de l’impôt était une obligation. La Fédération de France du FLN récolte et achemine l’argent vers les organes du FLN en Tunisie, *via* la Suisse et la RFA, grâce aux porteurs de valises, des Français engagés au côté du FLN (réseaux Francis Jeanson et Michel Raptis). Cependant, plus de la moitié du financement de la guerre vient des pays arabes. La caisse centrale du FLN est à Damas. L’Égypte, la Tunisie et le Maroc apportent une aide à la mesure de leurs modestes moyens. Le Koweït et l’Arabie saoudite, l’Irak (ce dernier fournit 40 % de l’aide des États du Machrek en 1959) sont les gros contributeurs. À partir de 1959, l’aide se diversifie : la Chine contribue davantage que l’URSS. Cette dernière fournit des armes, via la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et l’Égypte.

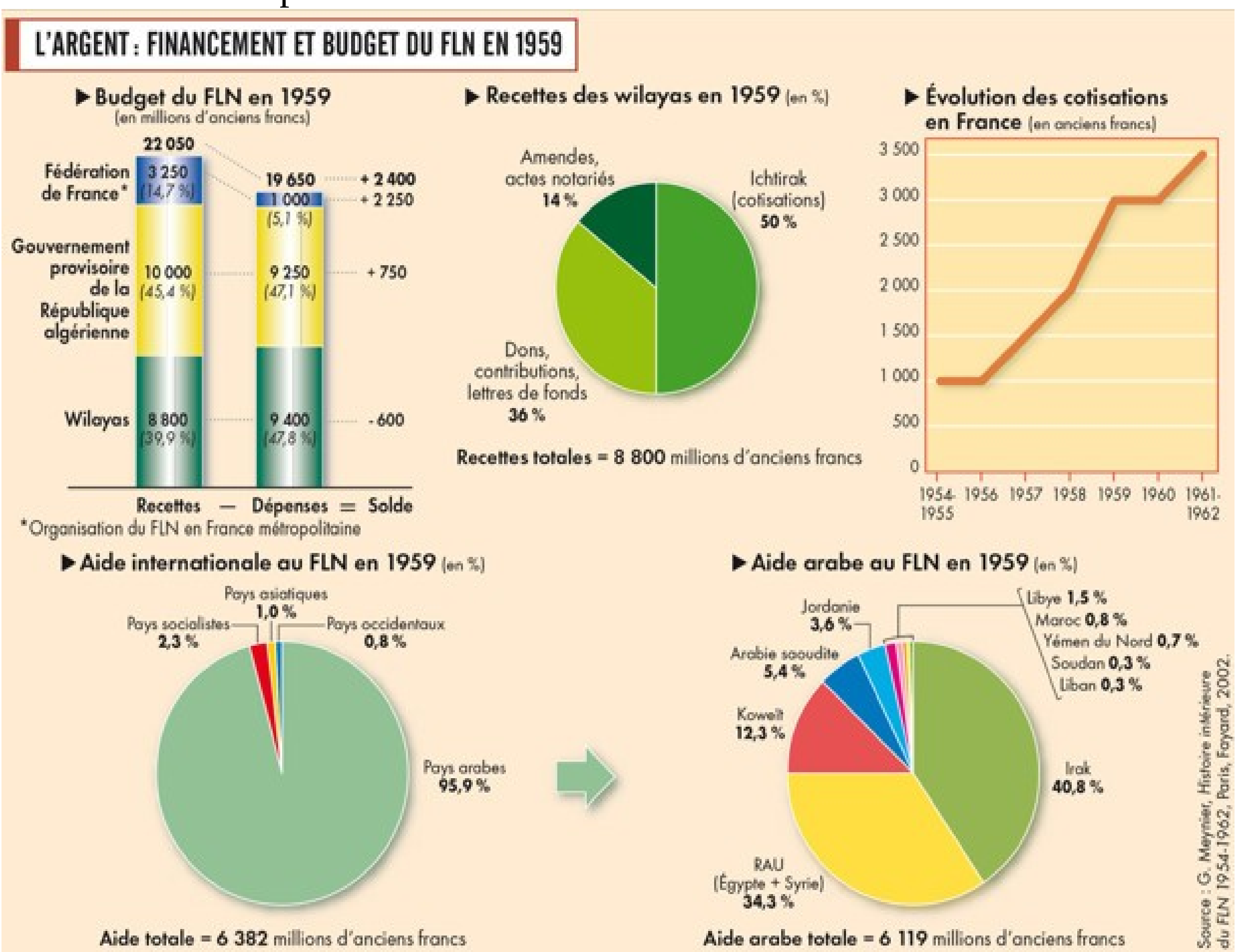


…

LE SOUTIEN POLITIQUE ET MILITAIRE DES PAYS ARABES

Le but du FLN est de contraindre la France à négocier l'indépendance. Le FLN sait que l'action diplomatique complète la lutte armée : sensibiliser l'opinion publique internationale, obtenir le soutien d'autres États et inscrire la question algérienne à l'Assemblée générale de l'ONU. Le principal soutien vient des pays arabes. La Tunisie accueille les organes centraux du FLN à partir de 1957, puis le GPRA à partir de 1958. Avec le Maroc, elle abrite de nombreux camps militaires de l'ALN le long de la frontière et de nombreux réfugiés algériens (220 000 en Tunisie, 80 000 au Maroc), accepte le transit des armes sur son territoire, ce qui crée de vives tensions avec la France. Le PC de la wilaya V (Oranie) est situé à Oujda au Maroc. En

acceptant en 1956 une indépendance séparée de celle de l’Algérie, le FLN a eu aussi le sentiment que le Maroc et la Tunisie le trahissaient. Au Machrek, depuis l’Égypte de Nasser, la cause algérienne résonne dans le monde arabe : discours du *raïs*, conférences internationales et délégations algériennes au Caire, livraison d’armes, formation dans les académies militaires, émission radiophonique « La Voix des Arabes ». L’Irak du général Kassem est aussi un soutien de poids et tente d’acheminer, via la RAU, des volontaires en Algérie. La Ligue arabe favorise l’internationalisation de la question algérienne. Le Croissant-Rouge organise des collectes et des dons. Une réelle solidarité maghrébine et arabe se manifeste avec l’Algérie au nom de l’arabisme et en raison du prestige de ce peuple en guerre. Les pays arabes reconnaissent les premiers le GPRA.



…

LE SOUTIEN POLITIQUE ET MILITAIRE DU TIERS-MONDE

Les peuples du tiers-monde auquel se joint l'URSS se réunissent au Caire en 1957 au cours d'une conférence afro-asiatique. Ils apportent leur soutien à l'indépendance et demandent à tous les gouvernements afro-asiatiques de défendre l'Algérie dans les organisations internationales, en particulier l'ONU. En Afrique, le Ghana, la Guinée de Sékou Touré et le Mali de Modibo Keita sont les soutiens les plus importants : vote en faveur de l'Algérie à l'ONU, reconnaissance du GPRA, installation de l'ALN au Mali. La décolonisation de l'Afrique permet en 1960 à l'ONU de reconnaître le droit de l'indépendance de l'Algérie. En 1961, l'ONU demande à la France d'ouvrir des négociations avec le GPRA. La plupart des pays d'Asie accueillent une représentation du FLN. La Chine est le grand soutien asiatique du FLN : reconnaissance du GPRA dès sa création, expédition de nourriture, d'armes, de médicaments. L'Inde de Nehru convient de la nécessité de l'indépendance de l'Algérie mais refuse jusqu'en 1962 de reconnaître le GPRA pour ne pas fâcher la France qui lui cède ses comptoirs indiens. Le Pakistan reconnaît le GPRA en août 1961. En Amérique latine, le principal soutien vient de Cuba. L'URSS et les démocraties populaires reconnaissent le GPRA en 1960, accueillent de nombreux étudiants algériens boursiers, forment des cadres dans les académies militaires, livrent des armes.

•

Les Français et la guerre d’Algérie

Avec les idéologies (fascisme, communisme, islamisme) et la période de la Seconde Guerre mondiale, la décolonisation suscite les grands engagements du XXe siècle. C’est particulièrement le cas de la guerre d’indépendance algérienne. Au fur et à mesure que la guerre s’approfondit, elle polarise les engagements politiques des Français entre les partisans du maintien à tout prix de l’Algérie française et ceux favorables à l’indépendance. L’attitude face à l’armée, à la torture, au FLN, la question des rapports entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire divisent les Français engagés sur ces questions.

ENGAGEMENTS COLONIAUX

Il faut distinguer les défenseurs de l’Algérie française qui s’alignèrent sur de Gaulle, des nationalistes qui ne peuvent supporter la perte de l’empire et considèrent que celle de l’Algérie serait un déshonneur pour l’armée (Raoul Girardet, Jean Lartéguy), des partisans de l’Organisation de l’armée secrète (OAS) qui pratiqua le terrorisme contre les Français et les Algériens partisans de l’indépendance. Différents types d’engagement cohabitent dans l’OAS : des militants qui étaient déjà dans une trajectoire terroriste et contre-terroriste depuis 1956 et dont l’OAS est le prolongement (Jean-Claude Pérez, Jean-Jacques Susini), des jeunes radicalisés et désespérés par la fin de l’Algérie française pour qui l’OAS est un « baroud d’honneur », des soldats déserteurs après l’échec du putsch de 1961 (Raoul Salan, Yves Godard), d’anciens résistants perdus (Roger Degueldre), des poujadistes ou encore des nationalistes idéologiques et des catholiques ultra qui interprètent la perte de l’Algérie comme un effondrement de la civilisation chrétienne, signe du déclin de l’Occident non pas encore face à l’islam mais face au communisme.

LES ÉDITIONS DE MINUIT, ÉDITEUR ENGAGÉ : OUVRAGES PUBLIÉS ET SAISIS (1957-1962)

Auteur	Titre	Date de parution	Tirage et réimpressions	Date de saisie	Information ouverte
Germaine Tillion	*L'Algérie en 1957*	27 juin 1957	16 000	-	-
G. Arnaud, J. Vergès	*Pour Djamila Bouhired*	19 octobre 1957	9 849	-	-
J. Draesch, Ch.-A. Julien, H. Marrou, A. Sauvy, P. Stibbe	*La Question algérienne*	31 janvier 1958	3 500	-	-
Henri Alleg	*La Question* *La Question* (2e édition)	18 février 1958	84 303	23 mars 1958 13 nov. 1959	Néant Contre X pour « atteinte au moral de l'armée »
Pierre Vidal-Naquet	*L'Affaire Audin*	22 mai 1958	12 588	-	-
-	*La Gangrène*	16 juin 1959	24 628	21 juin 1959	Contre Jérôme Lindon et les plaignants pour « diffamation de la police »
Robert Davezies	*Le Front*	2 octobre 1959	7 040	-	-
Maurienne	*Le Déserteur*	7 avril 1960	7 000	20 avril 1960	Contre Jérôme Lindon et Jean-Louis Hurst pour « incitations de militaires à la désobéissance »
J. Vergès, M. Zavrian, M. Courrégé	*Le Droit et la Colère*	27 avril 1960	2 500	-	-
Djamal Amrani	*Le Témoin*	23 mai 1960	4 500	-	-
Francis Jeanson	*Notre guerre*	22 juin 1960	3 117	29 juin 1960	Contre J. Lindon et F. Jeanson pour « incitations de militaires à la désobéissance, provocation à l'insoumission et désertion »
Noël Favrelière	*Le Désert à l'aube*	7 octobre 1960	2 500	17 oct. 1960 et 25 mai 1961	Contre J. Lindon et N. Favrelière pour « provocation à la désertion et complicité »
Germaine Tillion	*L'Afrique bascule vers l'avenir*	30 nov. 1960	6 000	-	-
Michel Habart	*Histoire d'un parjure*	30 déc. 1960	2 847	-	-
Germaine Tillion	*Les Ennemis complémentaires*	31 déc. 1960	6 000	-	-
Comité Maurice Audin	*Sans commentaire*	20 février 1961	2 850	24 février 1961	Néant
Georges Arnaud	*Mon procès*	24 février 1961	5 700	-	-
Charlotte Delbo	*Les Belles Lettres*	24 mars 1961	2 500	-	-
Benoît Rey	*Les Égorgeurs*	30 mars 1961	2 500	7 avril 1961	Néant
Jacques Charby	*L'Algérie en prison*	10 avril 1961	2 500	-	Contre J. Lindon, A. Mandouze et J. Charby pour « diffamation de la police »
Henri Alleg	*Prisonniers de guerre*	24 avril 1961	3 000	-	-
Pierre Leuliette	*Saint Michel et le dragon*	27 nov. 1961	6 000	30 nov. 1961	Néant
Robert Bonnaud	*Provocation à la désobéissance*	25 janvier 1962	3 000	-	-

Total des tirages et réimpressions (pendant la guerre d'Algérie) **222 922**

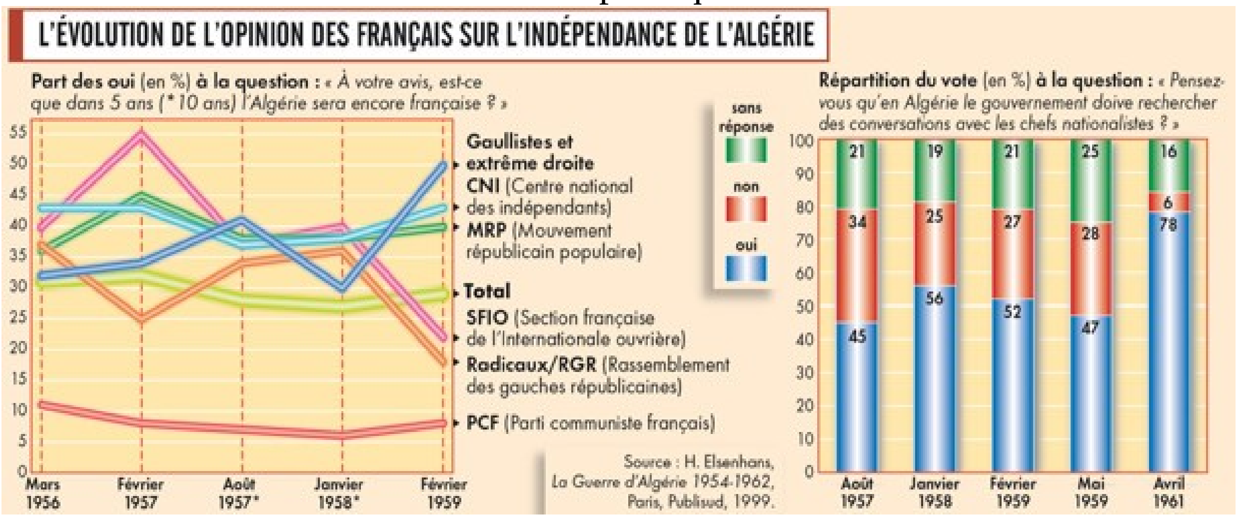
Source : A. Simonin, *Le Droit de désobéissance*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2012.

...

ENGAGEMENTS ANTICOLONIAUX

Comme le propose l'historien Pierre Vidal-Naquet, il faut distinguer trois types d'engagements anticoloniaux, même s'ils pouvaient se confondre au niveau individuel. Certains situent leur engagement dans la sphère du communisme. C'est le cas de communistes comme Henri Alleg, l'auteur de *La Question* – ouvrage dans lequel il évoque la torture qu'il subit de la part de l'armée française à Alger en 1957–, qui s'engagea au côté des Algériens, ou Maurice Audin, assassiné par les parachutistes. D'autres ont en référence la révolution tiers-mondiste dont ils seraient l'avant-garde. Ils soutiennent ou rejoignent le FLN : Frantz Fanon, les réseaux Jeanson et Curiel, le prêtre Robert Davezies, l'avocat Jacques Vergès. Ces militants sont en rupture avec

la France. Il y a enfin ceux qui s’engagent, au nom de la défense de valeurs universelles et supérieures, constitutives de l’homme et de la France, pour la paix et la justice (Germaine Tillion, Mgr Duval), contre la torture (Pierre Vidal-Naquet, Paul Thibaud) sans abandonner leur critique envers le FLN. À cette dernière famille se rapportent les mouvements d’insoumission : mouvement des rappelés, objecteurs de conscience. En 1960, 121 artistes et intellectuels signent un manifeste sur le droit à l’insoumission. Des journaux (*L’Express, France-Observateur, Témoignage chrétien), des revues (Vérité-Liberté*, *Esprit*, *Les Temps modernes*), des maisons d’édition (Minuit, Maspero) jouent un rôle majeur dans ce refus de la guerre et du colonialisme. Les chrétiens de gauche y tiennent une place importante. Le PSU est créé en 1960 en réaction à la politique coloniale de la SFIO.

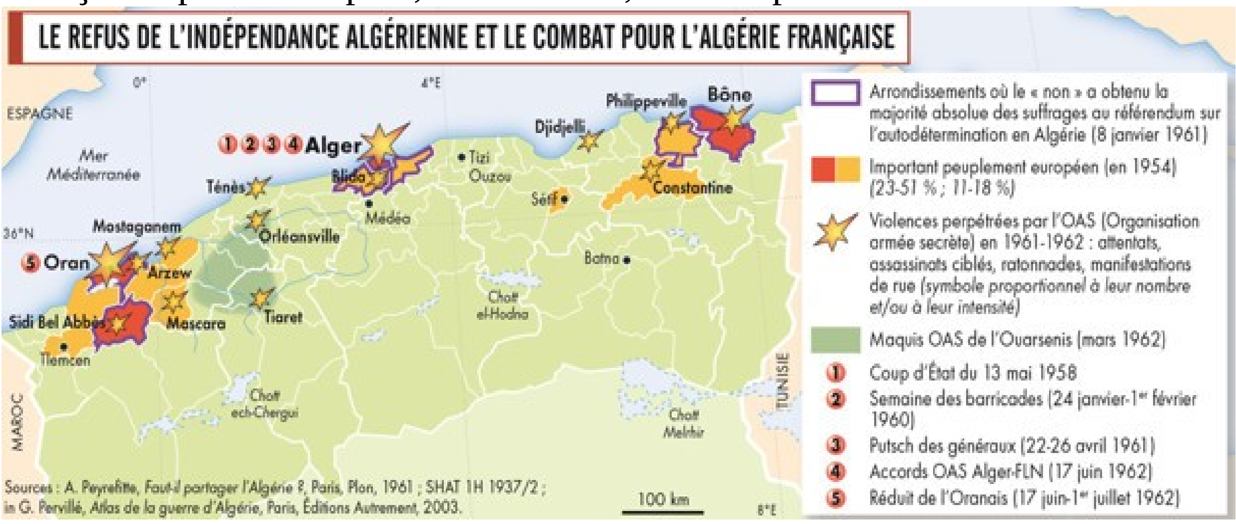


…

ÉVOLUTION DE L’OPINION PUBLIQUE

Au début de la guerre, l’opinion publique est favorable au maintien de l’Algérie dans la France, aussi bien à gauche qu’à droite. Même les communistes français sont loin d’être favorables à l’indépendance. Les opposants au retour au pouvoir de de Gaulle en 1958 ne lui reprochent pas la volonté de maintenir l’Algérie française mais la manière avec laquelle il revient au pouvoir : en s’appuyant sur le coup d’État de l’armée, le 13 mai 1958. Les Français deviennent partisans de l’indépendance de l’Algérie parce que la guerre dure et tue leurs soldats et car sa poursuite menace les

institutions et la stabilité du régime républicain. L’évolution de l’opinion se fait en deux temps. En 1959-1960, elle approuve l’autodétermination proposée par de Gaulle en 1959. Elle bascule en faveur de l’indépendance en 1961 en raison du putsch des généraux et de l’OAS. C’est la raison pour laquelle les Français approuvent les référendums relatifs à l’indépendance de l’Algérie (1961 et 1962). Après vingt-cinq ans de guerre depuis 1939, les Français aspirent à la paix, à la stabilité, à l’Europe.



EN CONCLUSION

L’apparition du tiers-monde sur la scène mondiale, lors de la conférence de Bandung, n’apparaît comme l’un des prémices du monde multipolaire qu’avec le recul de la fin de la guerre froide. L’indépendance de l’Algérie en 1962 marque un tournant essentiel de la décolonisation. Il a fallu attendre 1959 pour que de Gaulle impose progressivement à l’armée et aux Français d’Algérie la fin d’une guerre qui aurait pu cesser, en 1956, par une négociation dans le cadre d’un règlement général des indépendances en Afrique du Nord. En 1962, l’Algérie apparaît comme l’un des phares de l’anti-impérialisme aux côtés de l’Égypte et de Cuba. Les pays du tiers-

monde cherchent à se doter des moyens de rééquilibrer les rapports Nord-Sud à travers la Cnuced ; les pays pétroliers, essentiellement arabes, se dotent d'une organisation collective, l'Opep, et reprennent progressivement la maîtrise partielle de leurs ressources. Le pétrole doit-il être une arme contre Israël ? Après l'échec de Nasser lors de la guerre des Six Jours, les thèses saoudiennes de l'alignement des pays arabes sur l'Occident triomphent au sommet de Khartoum (1967) et l'arabisme commence à reculer au profit de l'islamisme dans le monde arabe.

DÉCOLONISATION EN AFRIQUE ET DÉVELOPPEMENT

L’Afrique est le dernier continent à accéder à l’indépendance, entre le début des années 1960 et 1975 (colonies portugaises). Dans ce continent dominé et exploité, intégré tôt dans la mondialisation atlantique, les anciennes puissances coloniales – française et britannique – accompagnent l’accès à l’indépendance dans le but de maintenir l’Afrique sous leur domination tandis que le Portugal de Salazar s’accroche à ses colonies à tout prix. L’Afrique du Sud de l’apartheid monte la garde de la « civilisation blanche » en Afrique australe, d’abord avec la tolérance des pays occidentaux, puis contre la volonté de la communauté internationale. Comment l’indépendance doit-elle advenir ? Dans le cadre des frontières coloniales ou bien dans le cadre unitaire du continent africain ? Comment sortir du sous-développement qui maintient les jeunes États dans la dépendance ? Comment s’affranchir de la dette qui étouffe les États fragiles et assaille les peuples ? Bien de ces problèmes posés dès 1960 restent encore irrésolus.

Les étapes de la décolonisation de l’Afrique subsaharienne

L’accès à l’indépendance a pris une forme plus homogène dans l’Afrique française qu’anglaise. La chronologie, les voies d’accès et le contexte social de l’Afrique de l’Ouest anglaise sont plus proches de celles de l’Afrique française que de l’Afrique centrale et orientale britannique. Ce qui différencie les indépendances n’est pas tant le *self-government* à l’anglaise par opposition à l’autonomie interne à la française que la présence ou pas d’un peuplement blanc et d’une propriété foncière coloniale importants.

PREMIÈRES INDÉPENDANCES

La défaite de l’Italie mussolinienne met en marche l’indépendance des colonies italiennes, souvent sous le contrôle des Britanniques alors présents sur le territoire. En Éthiopie, seul État indépendant d’Afrique (avec le Liberia et l’Égypte) jusqu’à l’invasion italienne (1935), le négus Haïlé Sélassié est rétabli sur le trône grâce aux Anglais. L’ancienne Libye italienne, principal théâtre de la Seconde Guerre mondiale en Afrique, est le premier État du continent à devenir indépendant après l’Égypte (1922). Le chef de la confrérie sénoussie Mohammed Idriss, influent en Cyrénaïque mais guère en Tripolitaine, manœuvre avec le soutien des Britanniques pour être désigné roi en 1950. La Libye, indépendante en 1951, ménage les intérêts britanniques mais contraint la France à se retirer du Fezzan, ce qui facilitera le passage des armes vers l’Algérie. L’indépendance de la Somalie est préparée en parallèle de celle du Somaliland britannique. Les deux territoires fusionnent en 1960.

…

L’AFRIQUE DE L’OUEST : DE L’AUTONOMIE AUX INDÉPENDANCES

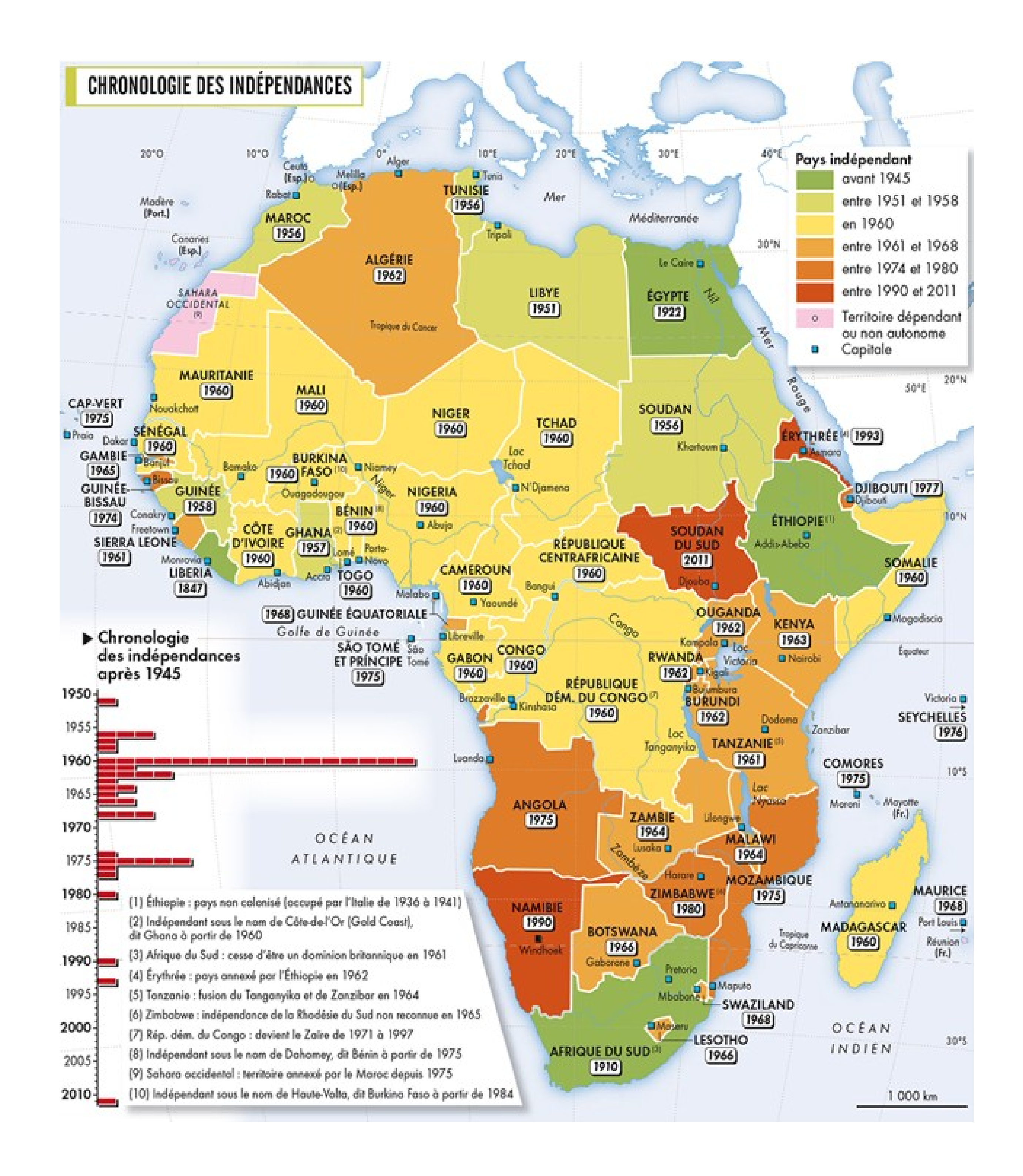
La décolonisation a commencé de manière progressive en Afrique de l'Ouest et équatoriale : plus grande participation des Africains aux affaires politiques, *self-government*, négociations.
Le Nigeria et la Gold Coast (Côte-de-l'Or) britanniques obtiennent des Constitutions propres. Mais l'élection au suffrage restreint des représentants aux assemblées locales favorise les partisans du *statu quo*, donc des Britanniques. C'est ce que refuse le leader du Convention People's Party, Kwame N'Krumah, en mobilisant la population au cours des grèves de 1948 et 1950, obligeant les Britanniques à concéder un exécutif. En 1951, N'Krumah devient le Premier ministre de la Gold Coast (Côte-de-l'Or) qui acquiert l'indépendance en 1957 sous le nom de Ghana, suivie de la même façon par le Nigeria, la Sierre Leone et la Gambie entre 1960 et 1965.
Pour ce qui est des colonies françaises, la conduite de la guerre en Algérie, où la France concentre tous ses moyens, nécessite de répondre pacifiquement aux volontés des Africains. Dans le gouvernement Guy Mollet, le ministre ivoirien Félix Houphouët-Boigny contribue avec le ministre d'Outre-mer Gaston Defferre à l'adoption en 1956 de la loi-cadre qui établit l'autonomie interne des territoires africains de l'Ouest. Des gouvernements locaux élus décident des affaires intérieures. Entendant maintenir les liens entre l'AOF, l'AEF et Madagascar au sein d'une fédération liée à la France, de Gaulle propose en 1958 la création de la Communauté française : autonomie intérieure pour les États africains, contrôle de la politique étrangère et de défense par la France. Tous les pays acceptent de la rejoindre à l'exception de la Guinée dirigée par un nationaliste intransigeant, Sékou Touré. Elle est le premier pays de l'Afrique française à devenir indépendant. La Communauté explose en 1960 en raison des tensions internes. Les uns, comme Senghor, souhaitent construire une nation africaine indépendante et optent, contre l'avis de De Gaulle et d'Houphouët-Boigny, pour une fédération africaine dont il n'existera brièvement qu'une Fédération du Mali unissant le Sénégal et le Soudan français (actuel Mali). Les autres (Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute-Volta…) souhaitent rester dans le cadre des frontières coloniales. Cette option l'emporte et la Communauté éclate. Quatorze États deviennent indépendants en 1960 et signent des accords de coopération bilatéraux avec la France. La continuité a donc prévalu : indépendance dans le cadre des frontières

coloniales, juxtaposition d’États pauvres et faibles, donc dépendance envers la France.

…

L’AFRIQUE CENTRALE ET ORIENTALE : SÉGRÉGATION OU ÉMANCIPATION ?

Dans ces colonies britanniques, l’indépendance est plus difficile en raison d’une colonisation blanche importante. Le principe de multiracialisme – association des races en fonction de leur degré d’évolution – forgé par les Blancs montre vite sa nature : la ségrégation raciale. Les émeutes de 1959 au sein de la Fédération d’Afrique centrale (les deux Rhodésie et le Nyassaland) créée en 1953 montrent les problèmes posés par la coexistence de 300 000 Blancs, dont une bonne partie sont des colons, et de 7,5 millions d’Africains pauvres. Les problèmes raciaux et sociaux font éclater la Fédération. En 1964, le Nyassaland (Malawi) et la Rhodésie du Nord (Zambie) deviennent indépendants tandis qu’en Rhodésie du Sud, les colons blancs revendiquent l’indépendance pour garder leur domination sociale et raciale. Le pouvoir blanc raciste de Ian Smith proclame l’indépendance en 1965. Son modèle est l’Afrique du Sud. Julius Nyerere (Tanganyika) et Jomo Kenyatta (Kenya) refusent ce multiracialisme servant les intérêts des Blancs, au nom de l’émancipation d’un passé de servitude qui devait accompagner l’indépendance. L’existence d’une langue commune, le swahili, facilite l’unité nationale et l’indépendance (1961). Celle-ci est plus longue et chaotique au Kenya (1963). Les raisons en sont l’importante colonisation foncière et la contestation sociale (révolte Mau-Mau) qui se développe parallèlement à la lutte de la Kenya African National Union (KANU), le parti de Jomo Kenyatta.



...

L'INDÉPENDANCE TARDIVE DES COLONIES PORTUGAISES

Alors que la grande majorité des pays africains a basculé dans l'indépendance vers 1960, l'Angola, le Mozambique et la Guinée-Bissau demeurent des colonies portugaises jusqu'en 1975. À contretemps historique, le Portugal, pays pauvre et autoritaire dirigé par Salazar, choisit de lier le sort du régime à son empire, quitte à y faire la guerre et à le peupler de Portugais. La lutte armée commence quand les États voisins deviennent indépendants et en réaction à la répression portugaise : en 1961 en Angola, en 1963 en Guinée, en 1964 au Mozambique. Après quatorze ans de guerre et à la suite de la révolution des Œillets de 1974, les trois pays deviennent indépendants.

Mouvement ouvrier et décolonisation en AOF

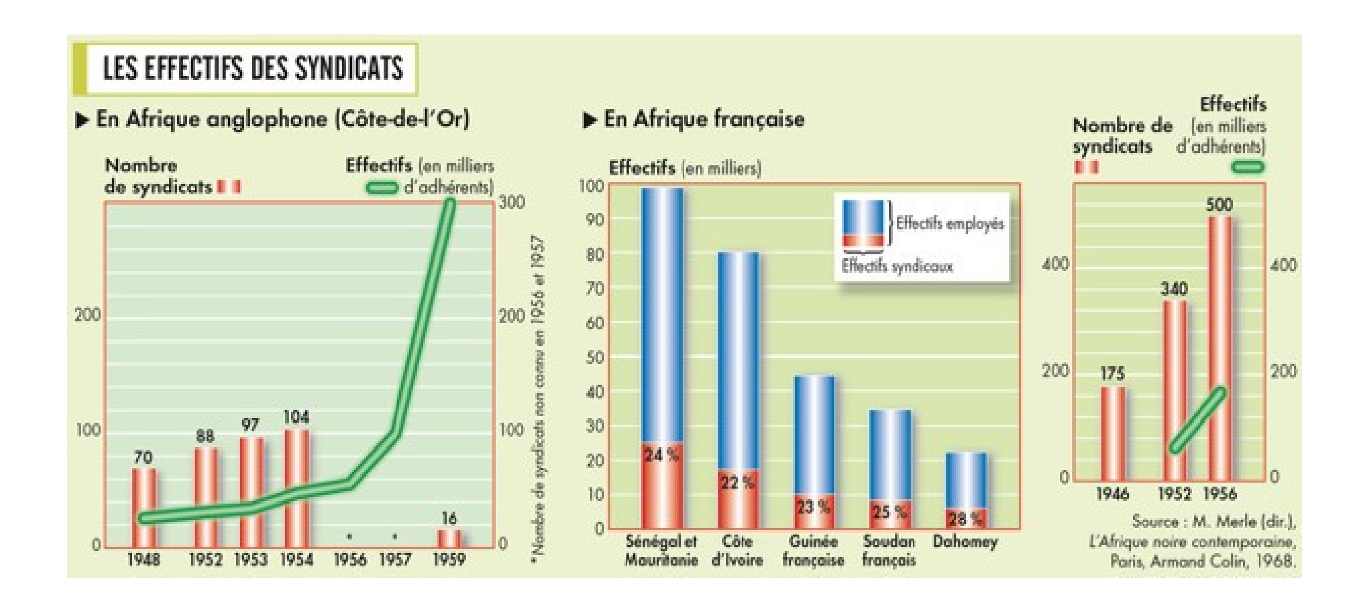
Le syndicalisme s’est développé en AOF dans le contexte d’exploitation de la main-d’œuvre africaine (travail forcé, mauvaises conditions de travail) par le capitalisme colonial dans les plantations, les mines et les chantiers. La colonisation a détaché une partie des Africains de l’économie domestique, a provoqué l’exode rural, la croissance urbaine et a dégradé les revenus. En réaction, naissent en 1919-1920, dans le sillage de la CGT, les premiers syndicats, en particulier dans les transports (dockers, cheminots). En 1937, le Front populaire autorise les syndicats, puis les conventions collectives, en AOF. À Brazzaville en 1944, la France réaffirme ces droits.

LES SYNDICATS AFRICAINS CGT

Après 1945, l’essor des transports, du bâtiment, de la fonction publique et un début d’industrialisation créent un salariat africain, en particulier au Sénégal. Des syndicats se structurent partout. L’union des syndicats confédérés AOF-CGT rassemble les syndicalistes français et africains. Le racisme ambiant, la différence de traitement et de niveau de vie, les objectifs revendicatifs différents rendent difficile l’existence d’une structure confédérale mixte. Deux autres confédérations plus secondaires existent en 1948, FO et CFTC, mais elles ne comptent que 15 % environ des syndiqués contre 85 % pour l’AOF-CGT.

Dakar compte 15 000 syndiqués CGT.

La capitale de l’AOF accueille en 1947 la première conférence panafricaine des syndicats. 18 confédérations africaines rassemblent alors 763 000 syndiqués. En AOF, la CGT est alignée sur le PCF et le RDA (Rassemblement démocratique africain d’Houphouët-Boigny), donc sur des positions anticoloniales. En 1946, les fonctionnaires africains de Dakar obtiennent par la grève le versement des mêmes allocations familiales que les Blancs. Les luttes améliorent fortement le niveau de vie des salariés.

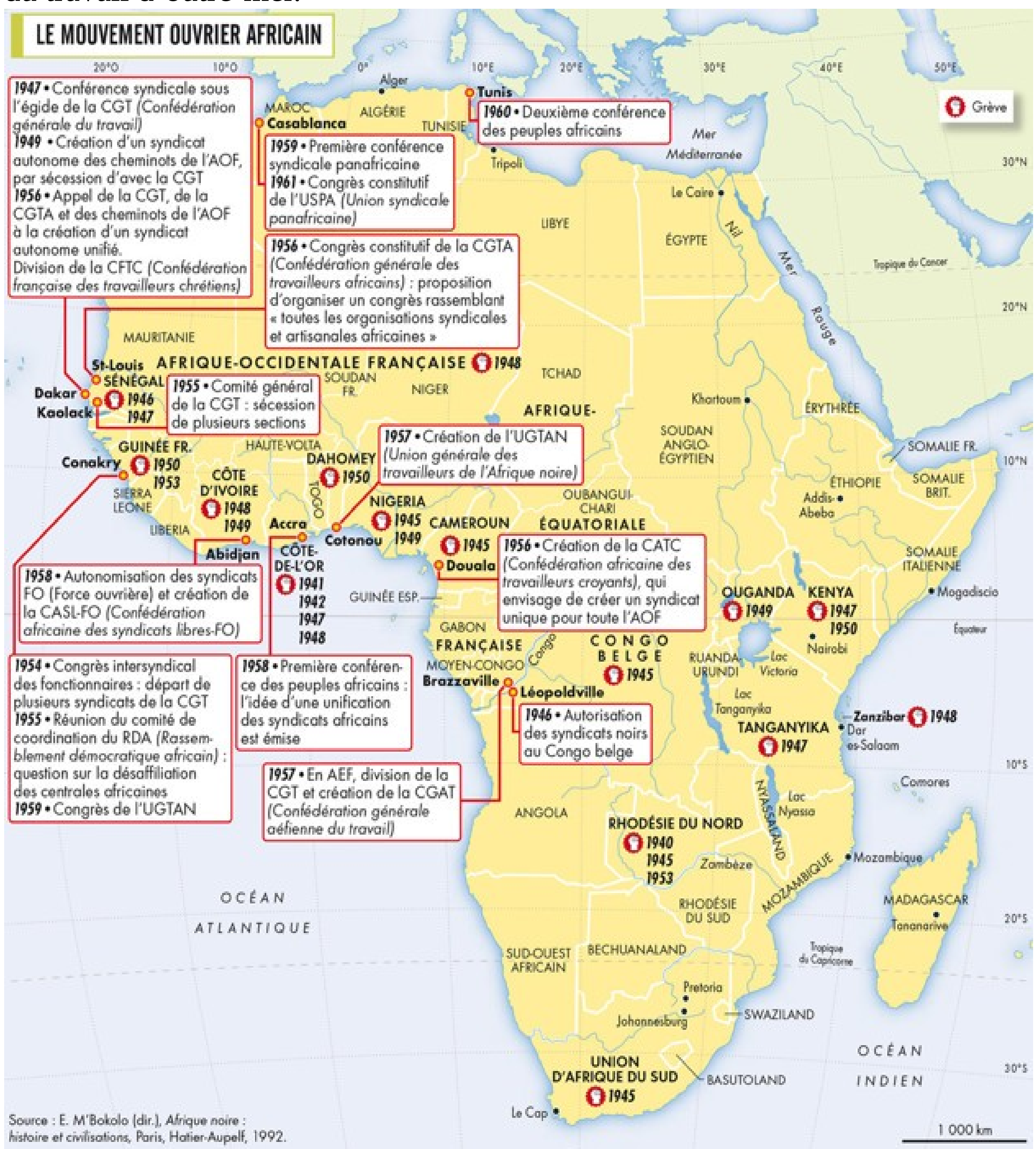


...

LA GRÈVE DES CHEMINOTS EN AOF (1947-1948)

Cette mobilisation représente le point d'orgue du mouvement ouvrier en AOF. Le but de la grève, dirigée par un jeune militant, Ibrahim Sarr, est d'obtenir un statut unique pour tous les cheminots d'AOF (Dakar-Niger, Bénin-Niger, Conakry-Niger et Abidjan-Niger), qu'ils soient africains ou français, en matière de salaire et d'indemnités ainsi que l'intégration des auxiliaires qui formaient la majorité des cheminots. Les revendications sont sociales mais, dans le contexte colonial de l'Union française, elles ont une portée politique : l'égalité sociale pour tous les salariés de l'AOF. Du 10 octobre 1947 au 19 mars 1948, la grève rassemble 20 000 cheminots de tout le réseau ferré de l'AOF face à la direction soutenue par l'administration. Une caisse de secours aux grévistes est constituée. La grève débouche sur une demi-victoire : augmentation de 20 % des salaires et intégration d'une partie des auxiliaires. Elle montre le rôle déterminant des ouvriers dans la lutte pour l'émancipation et l'ambiguïté des leaders politiques comme Senghor et Houphouët-Boigny, qui ne soutiennent pas franchement le mouvement, à la différence de Sékou Touré, l'un des dirigeants de la CGT en Guinée. Le succès des syndicats encourage les mouvements sociaux et les revendications.

En 1952, l’Assemblée nationale où siègent les députés africains vote le Code du travail d’outre-mer.



…

LA FORMATION DES SYNDICATS NATIONAUX

Entre 1951 et 1957, les syndicats africains prennent leur autonomie par rapport à la CGT. La répression policière du syndicalisme, la désaffiliation du RDA par rapport au PCF et la volonté de Sékou Touré et du Parti démocratique de Guinée (PDG) en sont la cause. Une nouvelle centrale se forme au Sénégal et en Guinée, la Confédération générale des travailleurs africains (CGTA), à laquelle se joignent en 1957, lors du congrès de Cotonou, les autres syndicats africains pour constituer l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (UGTAN). Elle est dirigée par le Guinéen Sékou Touré mais le siège est à Dakar. Elle rassemble 150 000 salariés sur 450 000 en AOF. De nombreux dirigeants syndicaux sont élus aux assemblées locales et entrent dans les gouvernements autonomes locaux. Ibrahim Sarr devient ministre de la Fonction publique. Dès lors, les partis africains cherchent à soumettre les syndicats de façon à s'assurer leur docilité. Les syndicats africains ont réussi à quitter le giron de la CGT mais pas à conquérir leur indépendance face aux formations politiques africaines qui, à partir de 1958, les contraignent à s'engager sous leur direction dans la construction d'États nationaux.

Guerres de décolonisation au Kenya et au Cameroun

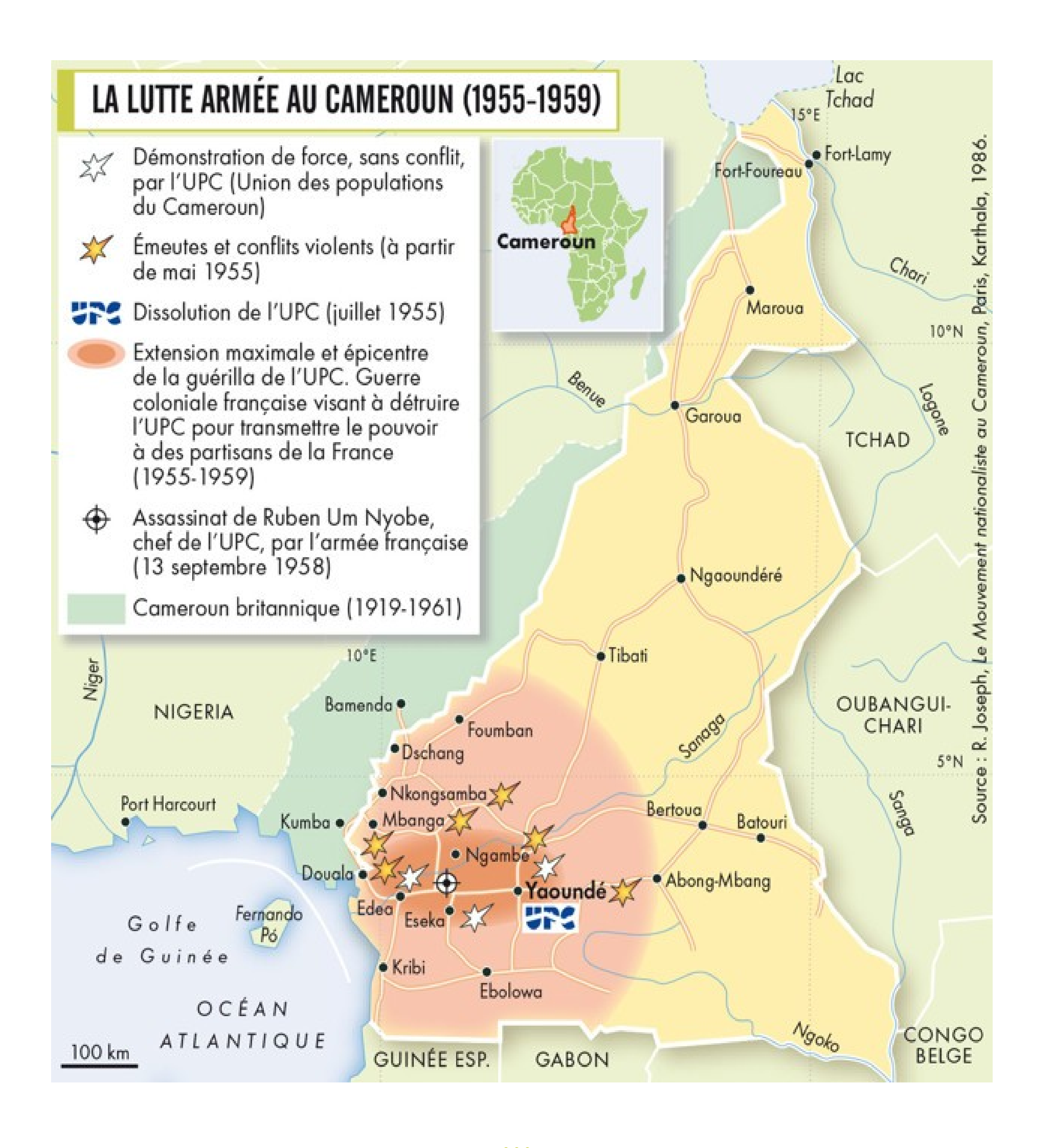
Dans aucun cas, comme on le croit trop souvent, l'indépendance n'a été généreusement octroyée, si ce n'est peut-être au Gabon. Elle est négociée au Sénégal ou en Côte d'Ivoire. Elle est acquise au prix de luttes politiques intenses au Ghana. Elle donne aussi lieu à deux sales et longues guerres au Kenya et au Cameroun qui reviennent au premier plan aujourd'hui. Pour la France et le Royaume-Uni, l'enjeu est d'écarter du futur pouvoir, au moment de l'indépendance, les forces politiques indociles au profit des gouvernements et des élites africaines qui préserveront les intérêts de l'ancienne puissance coloniale.

LA GUERRE CONTRE LA RÉVOLTE KIKUYU (« MAU-MAU ») AU KENYA

La terrible répression de la révolte kikuyu (« Mau-Mau ») au Kenya est une guerre impitoyable menée par les Britanniques de 1952 à 1960. En 1952, les troupes britanniques sont envoyées par Churchill, de retour au pouvoir et ardent défenseur de l'empire n'ayant pas supporté l'indépendance de l'Inde. Au total, 30 000 à 90 000 Kenyans, principalement kikuyus, ont été tués par les troupes coloniales anglaises et les milices loyalistes, 160 000 détenus dans des camps sur 5 millions de Kenyans (dont 1,5 million de Kikuyus) alors que les Kikuyus ont tué 32 Blancs. « Mau-Mau » est le nom méprisant utilisé par les colons anglais et sud-africains installés au Kenya présentant les insurgés comme des sauvages faisant partie d'une secte. Les Kikuyus révoltés sont des *squatters* (paysans occupant les terres) de la vallée du Rift et des hauts plateaux où se trouvaient les grandes exploitations coloniales et des habitants des bidonvilles de Nairobi. La révolte kikuyu est un mouvement ethno-nationaliste, peu organisé et dirigé par Kimathi. Les violences se diffusent après l'instauration de l'état d'urgence en 1952. Jomo Kenyatta et des dirigeants du parti nationaliste (KANU) sont enfermés. Une guerre antisubversive est menée de façon très comparable à celle de la guerre d'Algérie : des dizaines de camps de détention sont ouverts, la torture et le travail forcé généralisés. Pour le psychiatre britannique John Colin Carothers, la révolte des « Mau-Mau » résulte d'une « psychose de masse »

due à la transition brutale d'un monde primitif vers un monde moderne. C'est pourquoi il faut rééduquer ces Kikuyus révoltés par la torture pour obtenir leur confession. C'est ainsi qu'est justifié l'appareil tortionnaire et d'internement. Les loyalistes vainqueurs des Kikuyus s'emparent de l'appareil politico-administratif à l'indépendance. Le chef du Kenya, Jomo Kenyatta, se présente comme le père de la nation en 1964, intègre le Kenya au Commonwealth et ne souffre pas d'autres mémoires. La révolte est condamnée à l'oubli jusqu'aux élections de 2002. On honore Kimathi d'une statue à Nairobi en 2007 et la révolte kikuyu trouve sa place dans la mémoire nationale. Les victimes s'expriment : l'épouse du grand-père de Barack Obama déclarait en 2008 au *Times* : « Ils [les gardiens du camp] lui [Hussein Onyango Obama] écrasaient parfois les testicules entre des barres de fer.

Ils lui ont aussi percé les ongles et les fesses avec des épingles. » À la suite de plaintes de Kenyans auprès de la justice britannique, le Royaume-Uni reconnaît en 2013 sa responsabilité et verse 23,5 millions d'euros d'indemnisation aux 5 228 victimes qui avaient entamé une action en justice à partir de 2002. « Le mot pardon va rester pour toujours », réagit un plaignant, Muthengi Iregi, le 6 juin 2013 dans *The Guardian*.

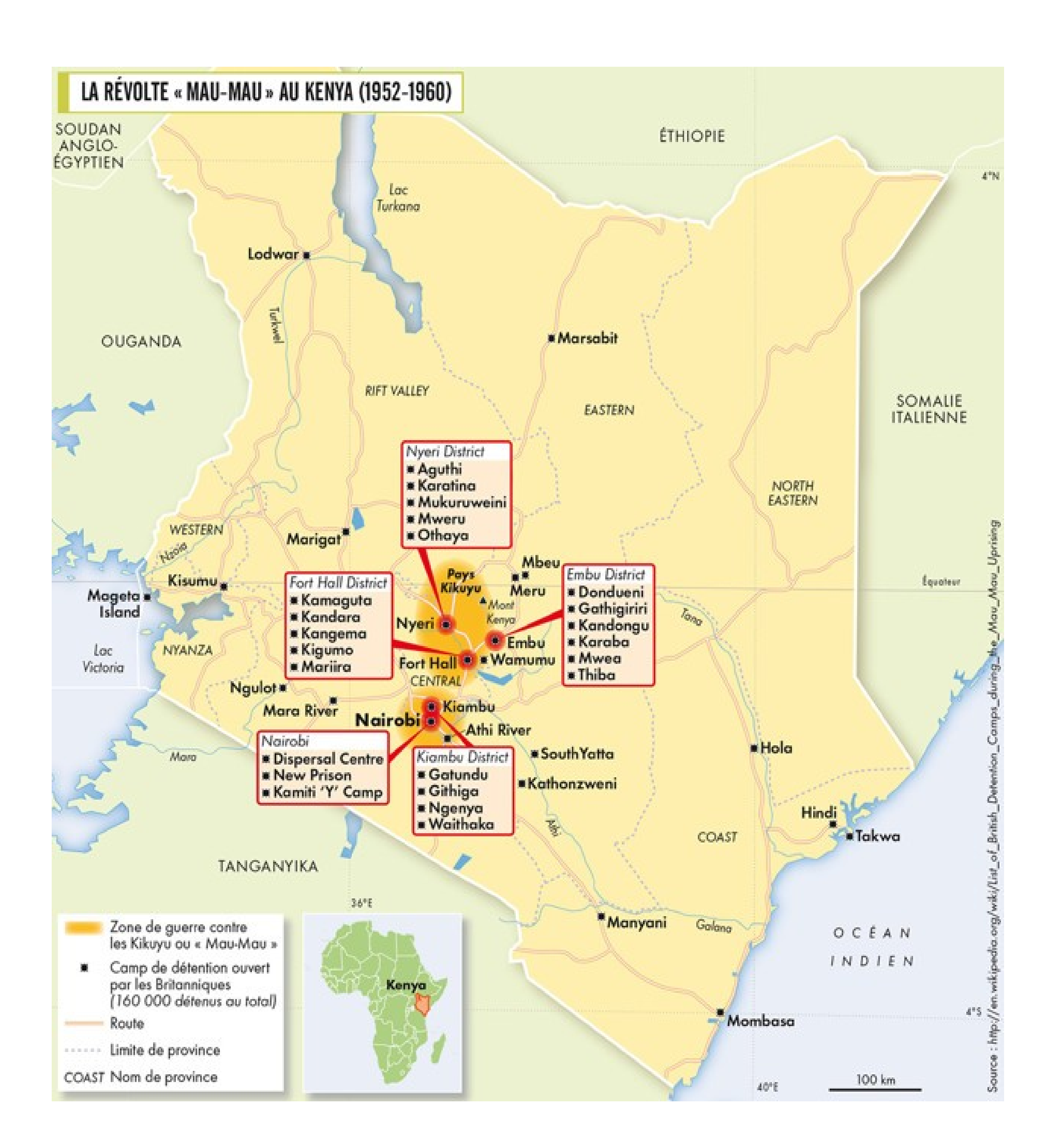


...

LA GUERRE CONTRE L'UPC AU CAMEROUN

Au Cameroun, au lendemain de la répression des émeutes de Yaoundé et de Douala en 1955, la guerre oppose d'un côté la France et les partis

camerounais qu’elle entend promouvoir pour contrôler l’indépendance et de l’autre l’Union des populations du Cameroun (UPC), implantée dans l’Ouest et dirigée par Ruben Um Nyobe et Félix Moumié. L’UPC demande l’unification du Cameroun français avec le Cameroun britannique, l’indépendance et refuse de participer aux élections législatives destinées à donner une assemblée et un gouvernement au Cameroun autonome. L’UPC évolue vers des positions plus radicales, forme des maquis entre Yaoundé et Douala et aurait été soutenue par la Chine. La France, avec le concours de forces camerounaises, applique les méthodes de la guerre antisubversive expérimentées en Algérie : regroupement des populations, arrestations, torture, exécutions ciblées pour faire la guerre aux maquis, représailles. Ruben Um Nyobe et Félix Moumié sont assassinés en 1958 et 1960. La guerre fait, selon des sources britanniques, entre 61 000 et 73 000 morts et permet à la France de céder en 1960 le Cameroun indépendant à ses partisans. Le territoire est recomposé : une partie du Cameroun britannique est rattachée au Cameroun en 1961.



LA RÉVOLTE « MAU-MAU » AU KENYA (1952-1960)
SOUDAN ANGLO-ÉGYPTIEN
ÉTHIOPIE
Lac Turkana
Lodwar
Turkwel
OUGANDA
Marsabit
RIFT VALLEY
EASTERN
SOMALIE ITALIENNE
NORTH EASTERN
WESTERN
Marigat
Nzoia
Kisumu
Mageta Island
Lac Victoria
NYANZA
Nyeri District
Aguthi
Karatina
Mukuruweini
Mweru
Othaya
Pays Kikuyu
Mont Kenya
Mbeu
Meru
Embu District
Dondueni
Gathigiriri
Kandongu
Karaba
Mwea
Thiba
Fort Hall District
Kamaguta
Kandara
Kangema
Kigumo
Mariira
Nyeri
Fort Hall
Wamumu
Embu
Tana
CENTRAL
Ngulot
Mara River
Kiambu
Nairobi
Athi River
Nairobi
Dispersal Centre
New Prison
Kamiti 'Y' Camp
Kiambu District
Gatundu
Githiga
Ngenya
Waithaka
Mara
South Yatta
Kathonzweni
Hola
Athi
Hindi
Takwa
COAST
TANGANYIKA
Manyani
Galana
OCÉAN INDIEN
Mombasa
Équateur
4°N
4°S
36°E
40°E
100 km
Zone de guerre contre les Kikuyu ou « Mau-Mau »
Camp de détention ouvert par les Britanniques (160 000 détenus au total)
Route
Limite de province
COAST Nom de province
Kenya
Source : http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_British_Detention_Camps_during_the_Mau_Mau_Uprising

Après l’indépendance ? Le Congo en guerre (1960-1965)

L’indépendance du Congo n’a pas fait l’objet d’une guerre. Après quatre-vingts ans de pillage des richesses locales, l’impréparation de l’indépendance par la Belgique, la volonté des nations européennes et de l’Afrique du Sud de garder une domination économique sur ce pays très riche en matières premières, la volonté des factions congolaises de mettre la main sur le nouvel État indépendant pour s’assurer le contrôle des richesses et enfin la guerre froide expliquent la généralisation d’un conflit violent jusqu’en 1965.

UN NATIONALISME CONGOLAIS TARDIF

S’il est une colonie qui a fait l’objet d’un pillage systématique par les capitalismes européens, c’est bien le Congo, ancienne possession personnelle du roi Léopold II de Belgique. Jusqu’en 1947, tout est mis en œuvre pour exploiter les immenses ressources du pays et empêcher l’émergence d’une élite congolaise à l’exception du clergé catholique. À partir de la Seconde Guerre mondiale, grâce à ses richesses et aux besoins des Alliés, le Congo connaît une première industrialisation, l’essor d’une classe ouvrière revendicative, puis un relatif développement économique et culturel qui favorise l’émergence d’une classe moyenne modérée et instruite par les congrégations religieuses. C’est au sein de cette dernière que naît, dans les années 1950, un nationalisme modéré autour d’un ancien séminariste, Joseph Kasavubu, chef de l’Abako. En 1956, un manifeste propose la formation d’une communauté belgo-congolaise plus ou moins sur le modèle qui se dessinait alors en AOF-AEF. Mais la Belgique du roi Baudouin ne montre guère d’énergie à imposer aux 100 000 colons européens une évolution politique au Congo. Elle célèbre même l’œuvre colonisatrice lors de l’Exposition universelle de 1958 à Bruxelles alors que les Afrique française et anglaise sont en train de devenir indépendantes et qu’un jeune militant autodidacte et panafricain, Patrice Lumumba, fonde en 1958 le Mouvement national congolais (MNC). L’interdiction d’un meeting par les Belges entraîne des émeutes sanglantes à Léopoldville en 1959.

...

UNE INDÉPENDANCE FICELÉE EN SIX MOIS PAR LA BELGIQUE

Dans le contexte général de décolonisation et après avoir bloqué toute évolution, la Belgique précipite le mouvement pour garder le contrôle sur le processus afin de préserver ses intérêts et ceux des colons. Tout s'enchaîne. Le 13 janvier 1960, le roi Baudouin accepte la perspective de l'indépendance. Les partis congolais se multiplient sur des bases plus ou moins ethniques. Les uns défendent un Congo unitaire, les autres, fédéraliste. Une table ronde réunit le 20 janvier les différents partis et le gouvernement belge, et prévoit l'indépendance pour le 1er juillet. Les Belges rédigent une Constitution expresse recherchant un certain équilibre entre les provinces et le pouvoir central. Le MNC de Patrice Lumumba obtient un tiers des sièges dans le nouveau parlement et devient Premier ministre, favorable à l'unité du pays, tandis que son adversaire de l'Abako, Joseph Kasavubu, franchement fédéraliste, est président de la République. Le 30 juin, l'indépendance est proclamée le lendemain de la signature du traité d'amitié entre la Belgique et le Congo. En six mois, l'indépendance d'une colonie exploitée sans limite depuis près de quatre-vingts ans est pliée. Cinq jours plus tard, le pays tombe dans un chaos inextricable sous l'effet des divisions intérieures et de l'internationalisation des problèmes congolais.

...

LA SÉCESSION KATANGAISE (1960-1963)

Le chaos commence, le 5 juillet 1960, par la mutinerie de l'armée congolaise qui entraîne, le 10, l'intervention de l'armée belge pour protéger les colons européens. Le 13 juillet, Kasavubu et Lumumba font appel à l'ONU qui, pour la première fois, s'ingère dans les affaires intérieures d'un État. Le 14 juillet, la province minière du Katanga fait sécession sous la direction de Moïse Tshombe, avec le soutien des Belges qui entendaient s'assurer la

maîtrise des richesses du sous-sol, en particulier le cuivre. Tshombe recrute des mercenaires en Europe et en Afrique du Sud et fait émettre une monnaie à son effigie dont les billets sont imprimés en Suisse. 20 000 Casques bleus venant de pays africains, arabes et européens sont déployés en 1961. L'URSS exige l'évacuation des troupes belges du Congo et soutient Lumumba tandis que les Américains et les Européens aident Kasavubu et le chef d'état-major de l'armée congolaise, Joseph-Désiré Mobutu. Le 14 septembre, Patrice Lumumba est limogé, puis liquidé le 17 janvier 1961 par Tshombe, Mobutu et leurs soutiens belges et américains. Craignant l'extension du communisme dans cette région, les États-Unis soutiennent Kasavubu. Lumumba apparaît comme l'homme des Soviétiques. Une université destinée à former les révolutionnaires du tiers-monde à Moscou porte son nom. Après la mort de Lumumba, le pays implose alors plus encore.



…

DE L'EFFONDREMENT AU COUP D'ÉTAT DE MOBUTU (1963-1965)

Des partisans de Lumumba, Antoine Gizenga et Pierre Mulele, s’établissent dans la province de Stanleyville (Kisangani) au nord et Albert Kalondji s’empare du pouvoir en pays kasaï. Après les inflexions de la politique américaine, à la suite de l’arrivée au pouvoir au pouvoir de Kennedy, et de la politique soviétique, après la création du mur de Berlin, l’ONU, qui avait pour mission de préserver l’unité du Congo, reçoit le soutien du groupe afro-asiatique. Occidentaux et Soviétiques, occupés en Europe, n’ont pas intérêt à intensifier la guerre froide en Afrique centrale. Le Congo ne sera donc pas l’Allemagne de l’Afrique. Il n’y aura pas de division du pays. Le 24 novembre, le Conseil de sécurité autorise à user de la force contre Tshombe et le Katanga. Les soldats de l’ONU occupent le Katanga en décembre 1961 et contraignent Tshombe à accepter en 1963 la réintégration de la province sécessionniste dans un Congo unitaire. Une nouvelle Constitution écrite par l’ONU cherche à trouver un équilibre entre le pouvoir central et les provinces établies sur des critères ethniques. Mais la multiplication des rébellions en 1964, aidées par l’Algérie, l’Égypte et Cuba, rend impossible l’unité du pays jusqu’à l’arrivée au pouvoir de Mobutu en 1965. Un million de Congolais environ sont tués entre 1960 et 1964. Mobutu zaïrise le Congo, dirige en dictateur, avec le soutien des Occidentaux pendant trente ans, un État dont la seule fonction est l’accès aux ressources du sous-sol et laisse se développer une économie de pillage.

L’Afrique portugaise

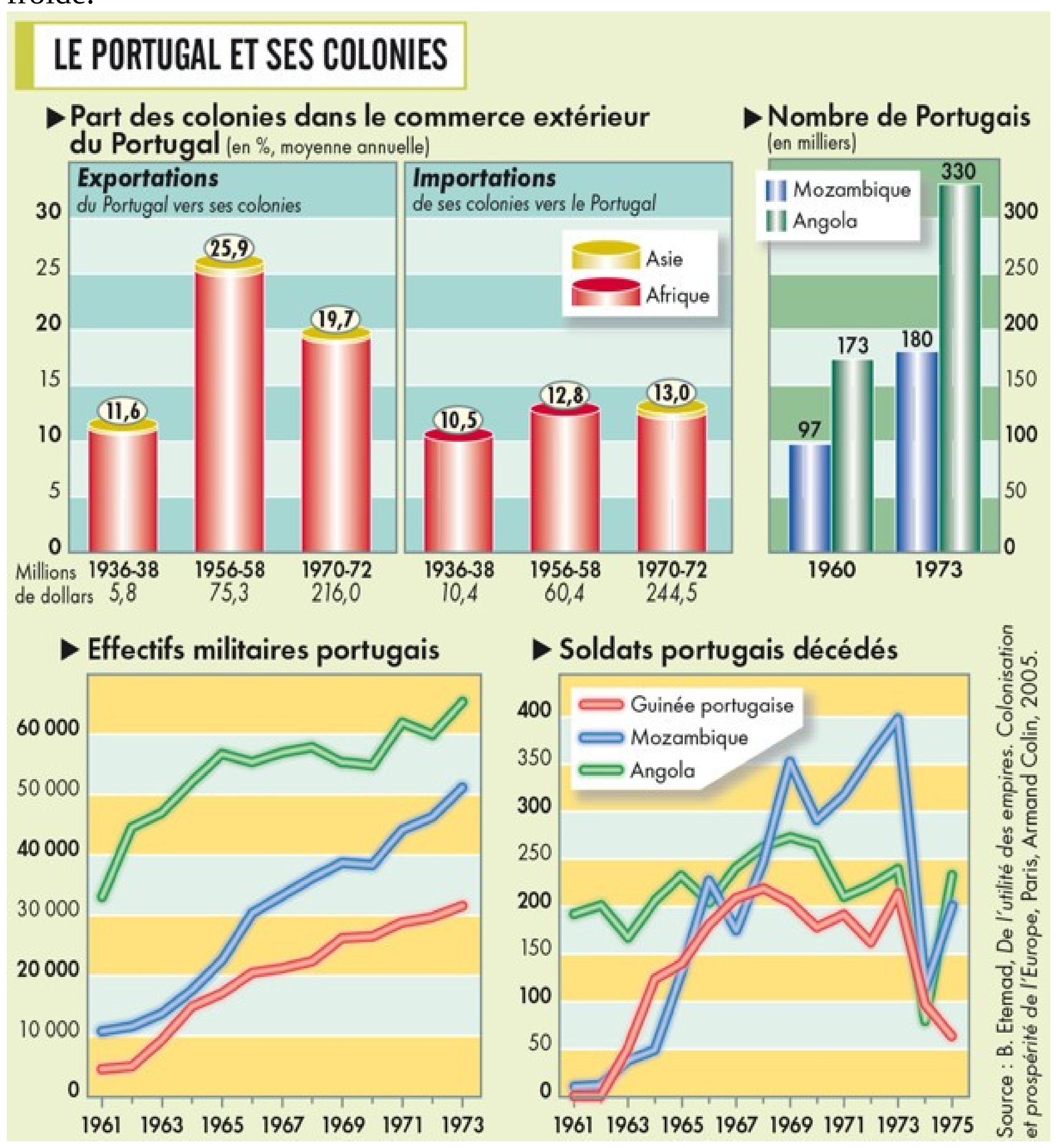
Colonies anciennes (XVe siècle), l’Angola et la Guinée-Bissau ont été intégrées à l’économie de plantation du Brésil par la traite négrière. Dans les années 1960, la Guinée-Bissau, l’Angola et le Mozambique appartiennent à l’un des États les plus pauvres et les plus autoritaires d’Europe, le Portugal. Le maintien de l’empire est d’ailleurs l’une des raisons d’être de l’*Estado novo* de Salazar. Il devient anachronique quand le reste de l’Afrique accède à l’indépendance. Mais ce vaste empire colonial est considéré comme une compensation à la perte du Brésil au XIXe siècle et le dernier signe de la grandeur du Portugal.

UNE COLONISATION PORTUGAISE ANACHRONIQUE

Comment le Portugal, qui n’a déjà pas les moyens d’offrir un avenir à sa population pauvre émigrant dans le reste de l’Europe, aurait-il la possibilité de développer ses colonies ? L’économie portugaise demeure fortement tournée vers ses colonies qui représentent un quart des exportations en 1956. Salazar considère ces territoires comme une partie du Portugal et proclame son souhait d’assimiler ces Africains par la religion catholique, la langue et l’éducation. 1 % de la population a le statut d’*assimilados* dans les années 1960, en particulier à Luanda. Au lieu de s’appuyer sur cette fraction qui aurait pu constituer une bourgeoisie nationale préservant les intérêts portugais, le Portugal persiste à vouloir rester dans ses colonies à tout prix et encourage une émigration de peuplement en pleine guerre d’indépendance. Entre 1960 et 1973, le nombre de Portugais est multiplié par deux environ. 550 000 Portugais, sur près de 9 millions d’habitants, vivent dans l’empire. Le Portugal attire des capitaux extérieurs vers l’Angola pour exploiter le pétrole de Cabinda, le fer, les diamants et l’eau du moyen Zambèze en Angola. Au Mozambique, il vend des concessions à des compagnies européennes pour y créer des plantations de canne à sucre et de noix de cajou. Le travail forcé continue encore dans les plantations et les mines.

Pour s’opposer à l’indépendance, le Portugal argue de la lutte contre le communisme. Il bénéficie à ce titre du soutien des pays occidentaux et de

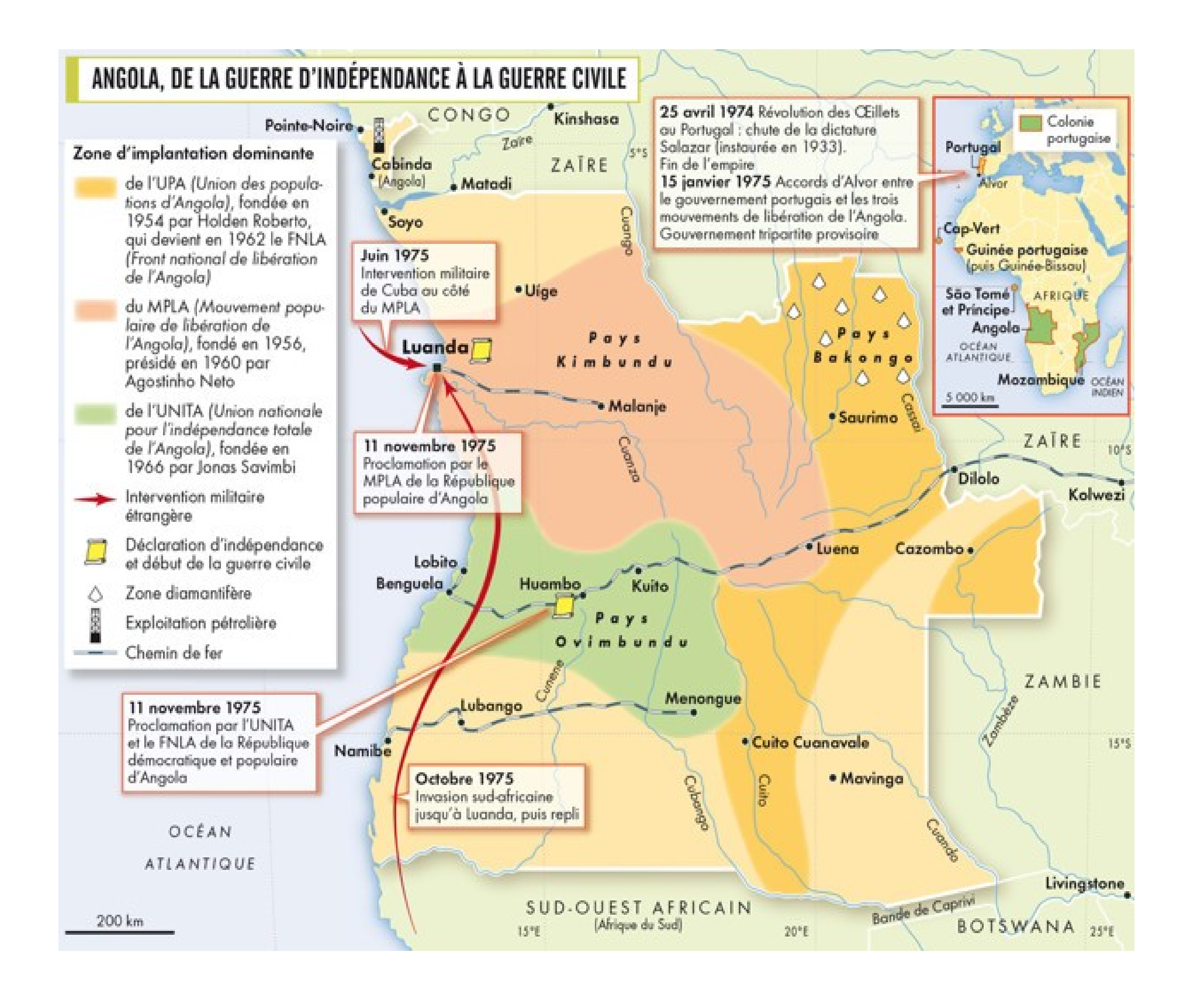
l'Afrique du Sud dans cette région qui devient l'un des théâtres de la guerre froide.



...

DES GUERRES D'INDÉPENDANCE « MARXISTES »

Tout bascule en 1961. Au moment de l’annexion des comptoirs portugais par l’Inde, de la condamnation du colonialisme portugais par l’ONU, de l’essor des rébellions au Congo, des soulèvements paysans et des émeutes urbaines se produisent en Angola. Des *assimilados*, généralement marxistes et soutenus par le Parti communiste portugais clandestin, créent des mouvements nationalistes. Amilcar Cabral fonde le PAIGC (Parti africain de l’indépendance de la Guinée et du Cap-Vert) en 1956. Il réussit à partir de 1968 à créer des zones libérées. En Angola, les mouvements de libération combinent une idéologie marxiste et des bases ethniques. Agostinho Neto est le chef du MPLA (Mouvement populaire de libération de l’Angola), solidement implanté à Luanda et en pays ovimbundu. Il est soutenu par Cuba et l’URSS. Le FNLA (Front national de libération de l’Angola) de Holden Roberto, mouvement ethnonationaliste implanté dans le nord, en pays bakongo, est soutenu par le Congo-Zaïre. L’Unita (Union nationale pour l’indépendance de l’Angola) de Jonas Savimbi se réclame du maoïsme et accorde à la paysannerie un rôle clé. Il est soutenu par la Chine. Plus tard, Savimbi passera du côté des Sud-Africains. Tous ces mouvements sont rivaux et clients de différentes puissances. Au Mozambique, la guerre d’indépendance repose entièrement sur un seul mouvement : le Frelimo (Front de libération du Mozambique), fondé en 1962 par Eduardo Mondlane, puis dirigé, après son assassinat en 1969, par Samora Machel. Pendant treize ans, ces guerres mobilisent 200 000 soldats portugais et la moitié du budget du pays. Elles accentuent son sous-développement et l’émigration vers la France, moyen aussi d’échapper à la conscription. Malgré la pratique d’une guerre antisubversive et un armement occidental moderne, le Portugal ne vient pas à bout des insurgés : création de zones libérées en Guinée en 1968 et dans le nord du Mozambique grâce au soutien du Tanganyika, progression du Frelimo vers le sud en 1969. Tous ces mouvements sont soutenus par l’OUA et de plus en plus ouvertement par l’ONU qui reconnaît en 1973 l’indépendance de la Guinée-Bissau.



...

LES GUERRES APRÈS L'INDÉPENDANCE

Ces guerres sont l'une des causes principales de la révolution des Œillets en 1974 qui conduit le Portugal à la démocratie avec Mário Soares, au choix de l'Europe et à l'acceptation de l'indépendance de ses colonies. Les indépendances se traduisent par le départ des Portugais. Le Cap-Vert est rattaché à la Guinée-Bissau. L'Angola tombe aussitôt dans une guerre civile motivée par la volonté de mettre la main sur l'État pour contrôler les richesses et par la guerre froide : MPLA soutenu par l'URSS et Cuba contre Unita soutenu par l'Afrique du Sud. Le MPLA applique un modèle de développement socialiste vertical qui ignore les aspirations de la paysannerie

angolaise. La guerre dure jusqu'à la fin de la guerre froide : retrait des troupes cubaines et sud-africaines en 1988, accords de paix catastrophiques sous l'égide de l'ONU en 1992. Les deux factions continuent de se disputer l'Angola jusqu'en 2002, date de la mort de Savimbi. Les revenus pétroliers croissants et le trafic de diamants vers le Congo-Zaïre financent respectivement le MPLA et l'Unita. Au Mozambique, le Frelimo marxiste doit faire face à l'hostilité de la Rhodésie blanche et de l'Afrique du Sud qui mettent sur pied un mouvement rebelle, la Renamo (Résistance nationale du Mozambique). Aujourd'hui, le pétrole angolais et l'extraction minière dopent les revenus du pays, stimulent l'essor de Luanda et de Maputo, attirent les compagnies étrangères et quelques jeunes Portugais frappés par la crise depuis 2007. Mais ils ne profitent guère aux populations pauvres.

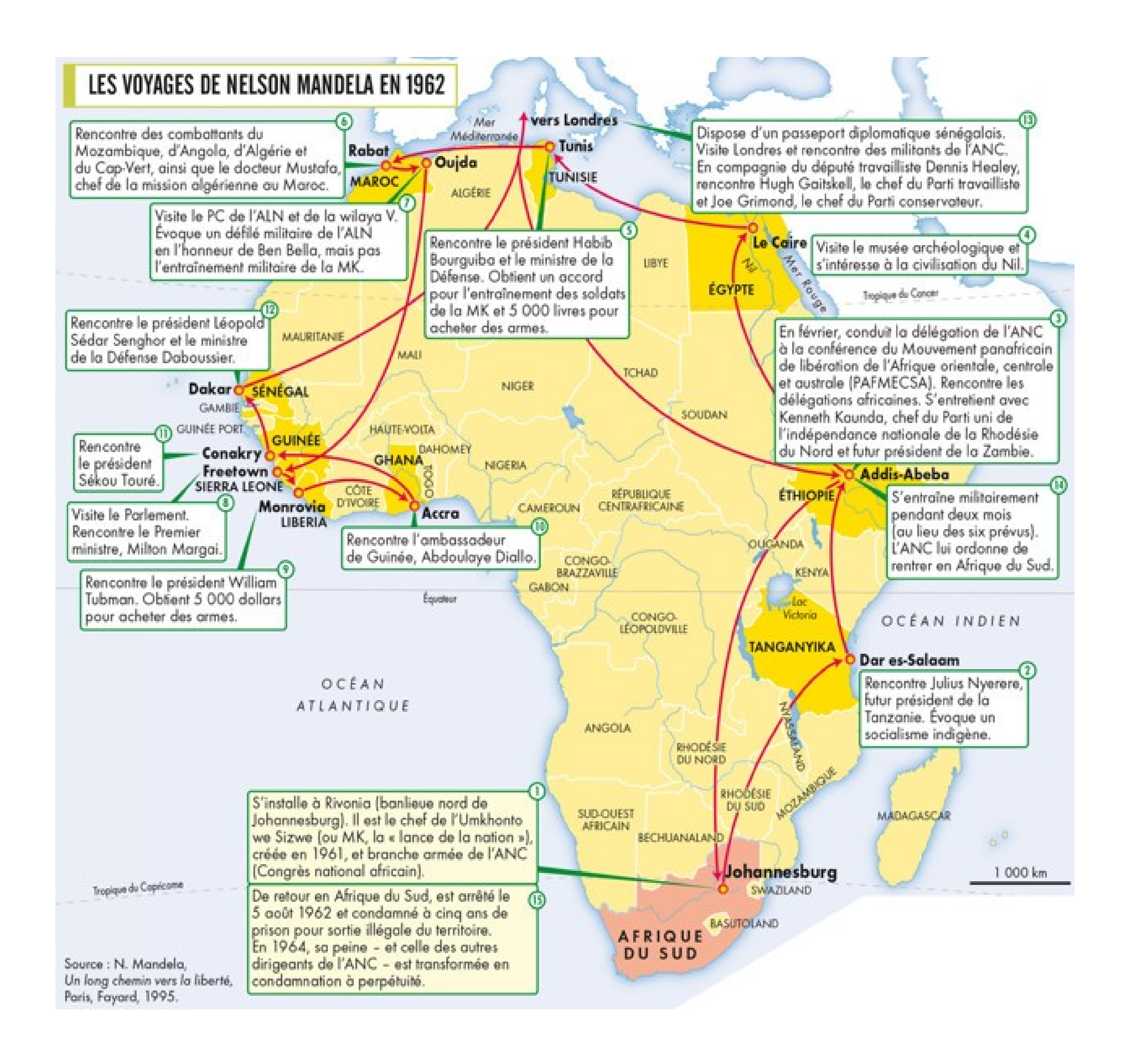
La paix est là mais on est encore loin d'une émergence.

La lutte de l’ANC contre l’apartheid

« L’apartheid ne fut pas un bastion arriéré du colonialisme […] une variante tropicale du fascisme. […] Il fut un totalitarisme original né d’une histoire et d’un contexte singuliers » (F.-X. Fauvelle-Aymar, *Histoire de l’Afrique du Sud*). Dotée de l’autonomie interne en tant que dominion de l’empire britannique puis disposant d’une indépendance, l’Afrique du Sud quitte le Commonwealth en 1961, pour ne pas avoir à renoncer à l’inégalité raciale qu’elle a officiellement institutionnalisée en 1948 (avec le consentement du Royaume-Uni), quand justement l’égalité entre les hommes acquiert une légitimité internationale dans le monde.

BANTOUSTANS, *TOWNSHIPS, PASS*

Alors que les colonisateurs français et anglais justifient après 1945 la colonisation par le désir d’élever les populations colonisées, les Blancs sud-africains considèrent, au nom d’une vision raciale et nationale de l’avenir du pays, qu’il faut que les populations non blanches (Noirs, *Coloured* et Indiens) soient ségrégées et séparées des Blancs qui forment la seule véritable nation civilisée, qu’ils parlent anglais ou afrikaans. Toute l’histoire des rapports entre les populations en Afrique du Sud se résume à une politique. Il s’agit de cantonner les Noirs sur des petites parties du territoire, des réserves, dans lesquelles ils auront un « développement séparé » (c’est le sens du mot « apartheid »), c’est-à-dire où ils seront condamnés à la misère. Commencée en 1913, cette politique est parachevée en 1959 et 1970 par la création des bantoustans (du nom de la population noire, les Bantous) ou *homelands* destinés à devenir « indépendants » par rapport à l’Afrique du Sud. Mais comme la déportation des Noirs dans ces réserves ne devait pas nuire à l’économie blanche capitaliste sud-africaine qui a besoin d’une main-d’œuvre abondante et bon marché pour travailler dans l’agriculture, les mines d’or, de diamants et de fer, l’industrie et les petits emplois de services, un prolétariat est établi à la périphérie des villes blanches dans des quartiers pauvres, les *townships*. La main-d’œuvre noire fait l’objet de toute une série de mesures (en particulier le système du *pass*) pour la fixer, contrôler ses mouvements, l’exploiter, tout en la séparant des Blancs.

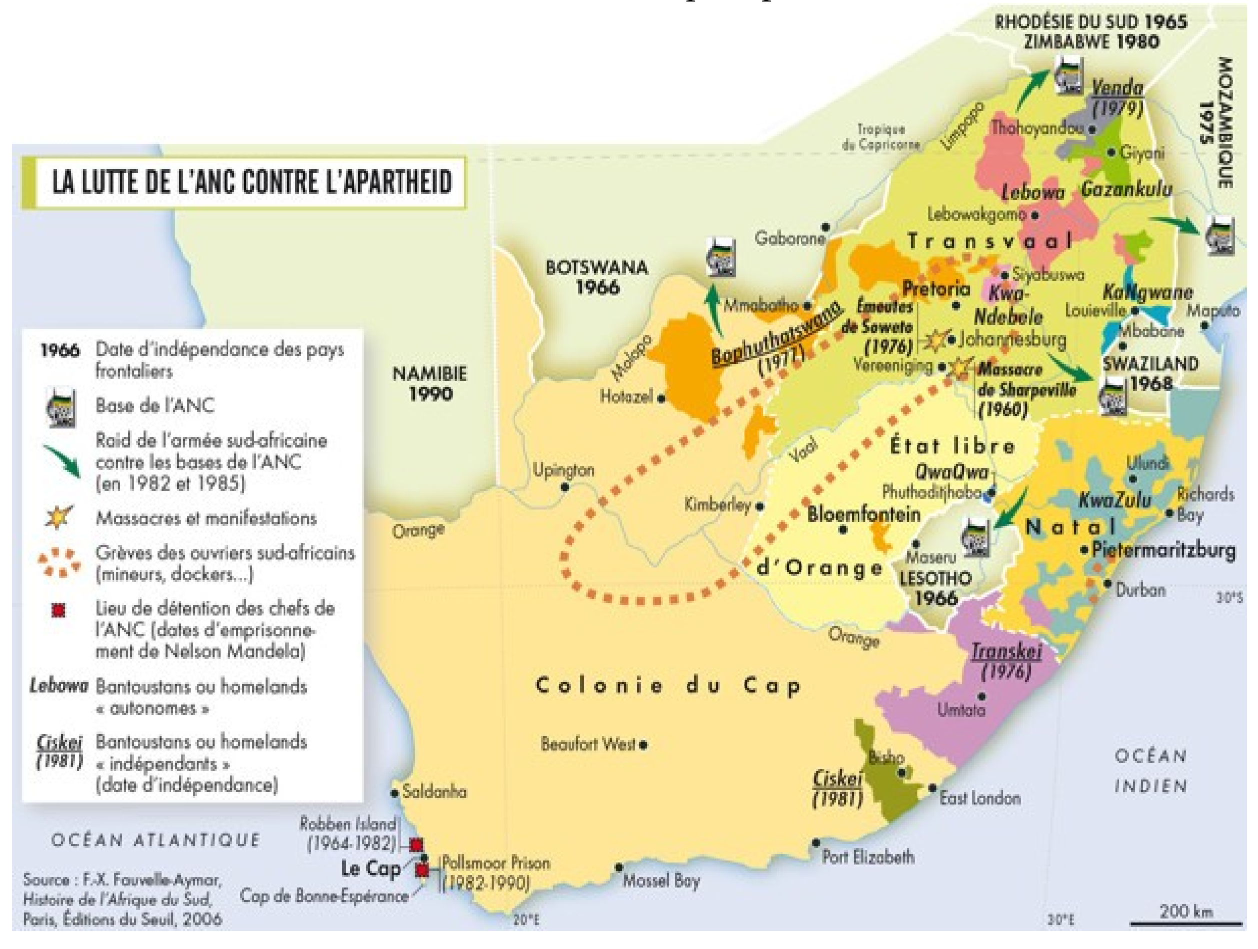


…

L'ANC : LUTTE PACIFIQUE, ARMÉE ET INTERNATIONALE

Fondé en 1912, l'African National Congress (ANC) est l'un des mouvements de protestation contre l'apartheid. L'essor de l'ANC coïncide avec celui des mouvements de libération dans le reste de l'Afrique dans les années 1950. Il s'oppose avec force et de façon pacifique contre le *pass*, les déportations de population et les discriminations. Avec d'autres partis, il adopte une charte de la liberté. On y trouve les deux thèmes de l'Afrique du

Sud arc-en-ciel : la démocratie et une nation postraciale. Le régime répond aux manifestations par la répression : massacres (Sharpeville, 1961 : 67 tués, 200 blessés), arrestations, procès. C'est le moment où l'ANC gagne un soutien international et marginalise le parti concurrent panafricain (le PAC) dont le dirigeant Luthuli obtient le prix Nobel de la paix. Face à la répression, l'ANC opte pour la lutte armée et l'internationalisation : création d'une organisation chargée de mener la lutte armée, Umkhonto We Sisze (« La lance de la nation ») dont Nelson Mandela est le dirigeant, sabotage d'installations publiques de l'apartheid, recherche de soutiens internationaux, installation d'Oliver Tambo, le président de l'ANC, à Lusaka en Zambie. Nelson Mandela sort pour la première fois d'Afrique du Sud pour une tournée dans le continent africain (1962). Il rencontre Nyerere, Hailé Sélassié, Bourguiba, Sékou Touré, Senghor. Peu après son retour, il est arrêté, condamné, détenu à Robben Island puis placé en résidence surveillée.



...

VERROUILLAGE DE L'APARTHEID

Dans les années 1950 et 1960, l'Afrique du Sud tire une certaine légitimité du fait qu'elle apparaît comme un rempart contre l'expansion du communisme allié aux mouvements de libération en Afrique australe. Mais à partir des années 1970, elle commence à être placée au ban des pays. Les Blancs sud-africains vivent comme dans un camp retranché devant se protéger de l'intrusion communiste et du déferlement des indépendances africaines. L'Afrique du Sud entre alors dans un cycle de manifestations, d'émeutes (Soweto en 1976), de grèves (Durban en 1973), auquel les gouvernements Vorster et Botha répondent par une répression à outrance (arrestation et mort de Steve Biko en 1977), des assassinats de soutiens aux mouvements noirs sud-africains (certainement d'Olof Palme en 1986) ou de représentants de l'ANC dans le monde (Dulcie September en 1988 à Paris) et des incursions militaires contre les pays qui abritent des bases de l'ANC et de l'Umkhonto. L'Afrique du Sud s'isole au plan international : embargo sur les armes, boycott, condamnation. Tandis que les leaders noirs acquièrent une stature internationale (Nelson Mandela, Desmond Tutu), la guerre froide disparaît, obligeant le gouvernement de Frederik De Klerk à entamer des négociations avec l'ANC en 1989-1990 qui conduisent à la libération de Mandela et à la fin de l'apartheid.

Panafricanisme et régionalisation

L'espoir de réaliser l'unité du continent africain – le panafricanisme – s'est affirmé pour la première fois en 1900 à Londres lors d'une conférence panafricaine rassemblée à l'instigation d'un Afro-Américain, William E. B. Du Bois. Le panafricanisme s'émancipe des messianismes (Marcus Garvey) et pose une question fondamentale à partir de 1945 : l'indépendance et le développement doivent-ils se faire dans les frontières politiques et économiques héritées de la colonisation ou bien à l'échelle du continent africain de façon que l'Afrique trouve sa voie propre ?

L'INDÉPENDANCE DANS L'UNITÉ AFRICAINE

En 1945, le congrès de Manchester, initié par George Padmore, un Afro-Américain de l'île de la Trinité très proche de N'Krumah, réunit des Africains et des Afro-Américains qui affirment « leur détermination […] à être libres » collectivement.

Le panafricanisme n'est pas une idéologie. Il est une espérance et une solidarité pour un continent qui, au-delà de ses différences tribales, linguistiques, historiques, a fait l'expérience commune de l'exploitation, de l'esclavage et de la domination, une espérance vers laquelle se tournent les syndicats et certains partis politiques, les Églises, les écrivains et artistes africains dans leurs luttes pour l'indépendance et le développement. Dans les années 1950, N'Krumah, le leader ghanéen, incarne cette idée. La première conférence des peuples africains se tient à Accra en 1958. En 1961, le groupe de Casablanca rassemble les États « progressistes », le Ghana, la Guinée, le Mali, l'Égypte, la Libye et le Maroc, en faveur d'une citoyenneté africaine unique.

LES CONFÉRENCES PANAFRICAINES (1958-1963)

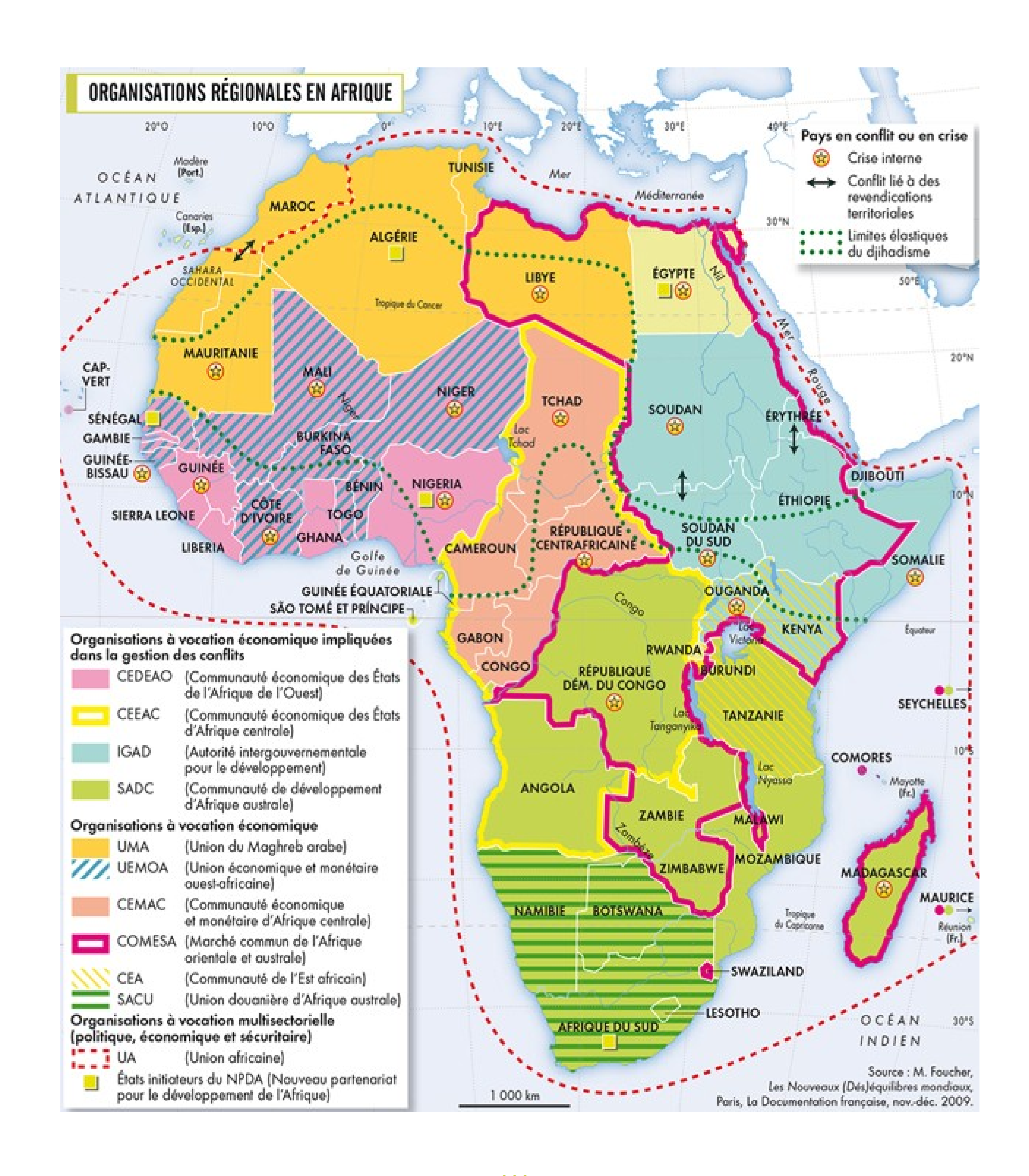
Date	Lieu	Dénomination	Nombre d'États
Avril **1958**	Accra	Conférence des États indépendants d'Afrique	8
Décembre **1958**	Accra	Conférence des peuples d'Afrique	?
Août **1959**	Monrovia	Conférence des États indépendants d'Afrique	20
Janvier **1960**	Tunis	Conférence des peuples d'Afrique	32
Juin **1960**	Addis-Abeba	Conférence des États indépendants d'Afrique	10
Janvier **1961**	Casablanca	Groupe de Casablanca	7
Mai **1961**	Monrovia	Conférence des États indépendants d'Afrique	20
Août **1961**	Léopoldville	Conférence des États indépendants d'Afrique	11
Janvier **1962**	Lagos	Conférence des États indépendants d'Afrique	11
Décembre **1962**	Lagos	Conférence des ministres des Affaires étrangères	17
Mai-juin **1963**	Addis-Abeba	Création de l'OUA (Organisation de l'unité africaine)	30

Source : M. Michel, *Décolonisations et émergence du tiers-monde*, Paris, Hachette, 1993.

…

L'INDÉPENDANCE DANS LES FRONTIÈRES COLONIALES

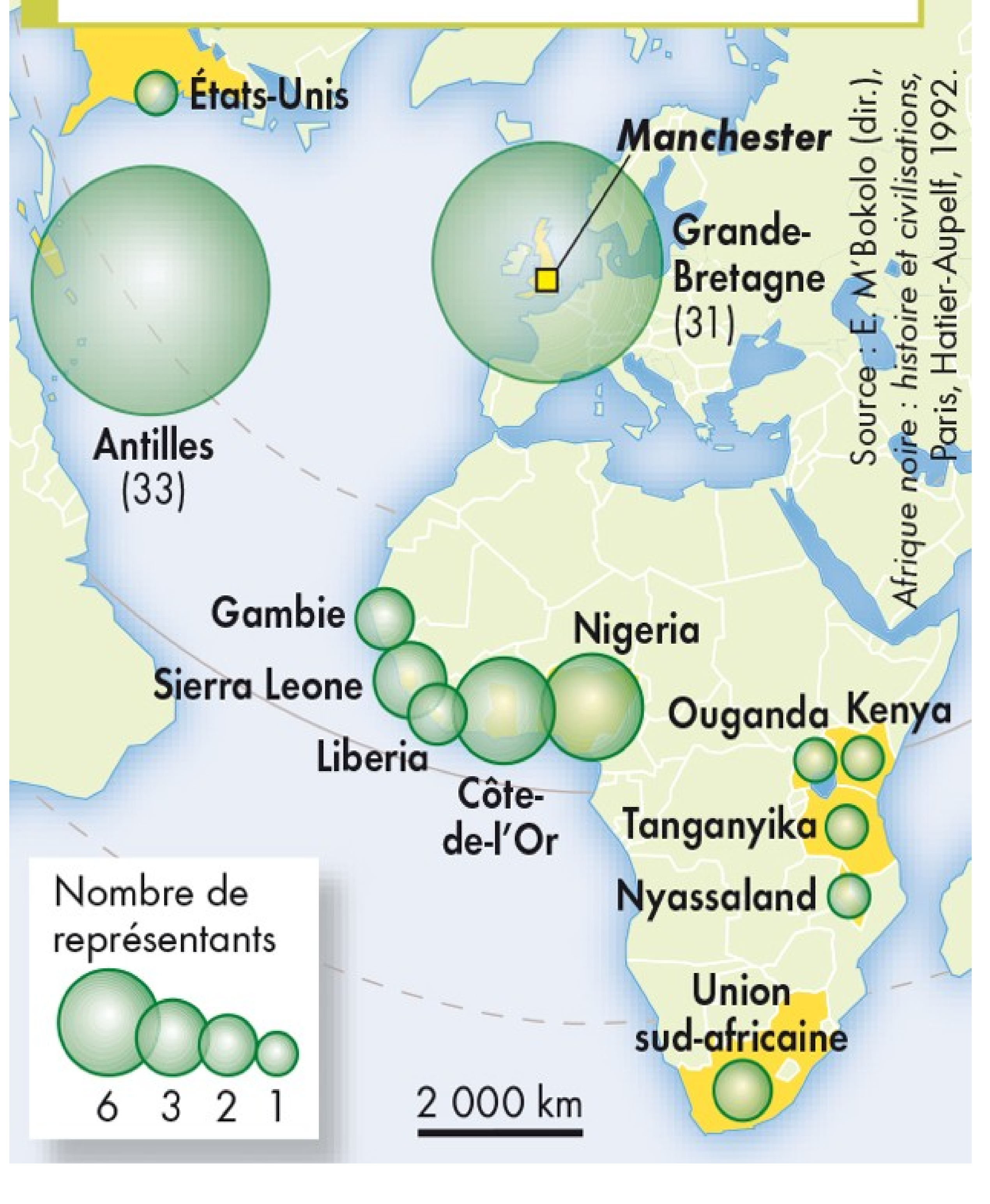
Les pays coloniaux sont hostiles au panafricanisme car il crée une synergie dans les luttes anticoloniales et contrarie la domination économique et politique exercée au sein du Commonwealth, de la Communauté française puis des « coopérations ». La France obtient l'abandon du panafricanisme par Houphouët-Boigny. Senghor le cultiva sur le plan littéraire et culturel. Par opposition au groupe de Casablanca, se forme en 1961 le groupe « modéré » de Monrovia (onze pays) sous l'égide du Nigeria : indépendance dans le cadre des frontières coloniales. Cette option l'a emporté contre celle de N'Krumah. Si les frontières héritées de la colonisation ne sont guère modifiées, l'instabilité règne à l'intérieur des États.



...

UNITÉ AFRICAINE ET RÉGIONALISATION ÉCONOMIQUE

Faute de fonder une instance supranationale unitaire, les États africains créent en 1963 l'Organisation de l'unité africaine (OUA) : assemblée des chefs d'État africains, présidence tournante, souveraineté des États et intégrité des frontières. Le panafricanisme reposera donc sur les États et non sur les peuples. Son but est de préserver l'intégrité des frontières. L'OUA n'a guère tenu ses promesses de développement, de règlement des conflits – en particulier en Afrique centrale après 1994 –, de promotion des droits de l'homme. Elle s'est mobilisée contre la dette et l'apartheid avec une efficacité à la mesure de la faiblesse de l'Afrique. L'OUA est restée divisée par les choix politiques et de développement de ses membres. Un temps dominée par son principal contributeur financier Kadhafi, l'unité africaine fut relancée à la fin de la guerre froide par l'Afrique du Sud arc-en-ciel. En 1999, l'OUA se transforme en Union africaine (UA), lancée au sommet de Durban en 2002. L'UA peut intervenir militairement dans le règlement de certains conflits – en général aux côtés de l'ONU – en déployant des soldats, condamner les coups d'État comme en Côte d'Ivoire en 2010 (refus de Laurent Gbagbo de transmettre, après les élections, le pouvoir à Alassane Ouattara), mais n'est pas en mesure de stabiliser le continent.
En l'absence d'unité continentale, on assiste depuis les années 1960 à une régionalisation économique. Le but est l'intégration économique des États par des zones douanières. Parmi elles, comptent surtout les unions dont un pays plus ou moins émergent assure le leadership. La CEDEAO compte quinze États membres d'Afrique de l'Ouest francophone et anglophone dominée par le Nigeria. Créée en 1975, elle doit garantir depuis 1990 la stabilité régionale mais les faibles capacités militaires de ses États n'ont pas permis qu'elle intervienne au Mali en 2013 sans la France et le Tchad. La SACD est un élargissement de l'Union douanière d'Afrique australe à des États du nord. La présence d'un pays émergent comme l'Afrique du Sud en fait potentiellement l'espace le plus dynamique et le plus intégré d'Afrique.



CONGRÈS DE MANCHESTER (1945)
États-Unis
Manchester
Grande-Bretagne
(31)
Antilles
(33)
Source : E. M'Bokolo (dir.), Afrique noire : histoire et civilisations, Paris, Hatier-Aupelf, 1992.
Gambie
Sierra Leone
Liberia
Côte-de-l'Or
Nigeria
Ouganda
Kenya
Tanganyika
Nyassaland
Union sud-africaine
Nombre de représentants
6 3 2 1
2 000 km

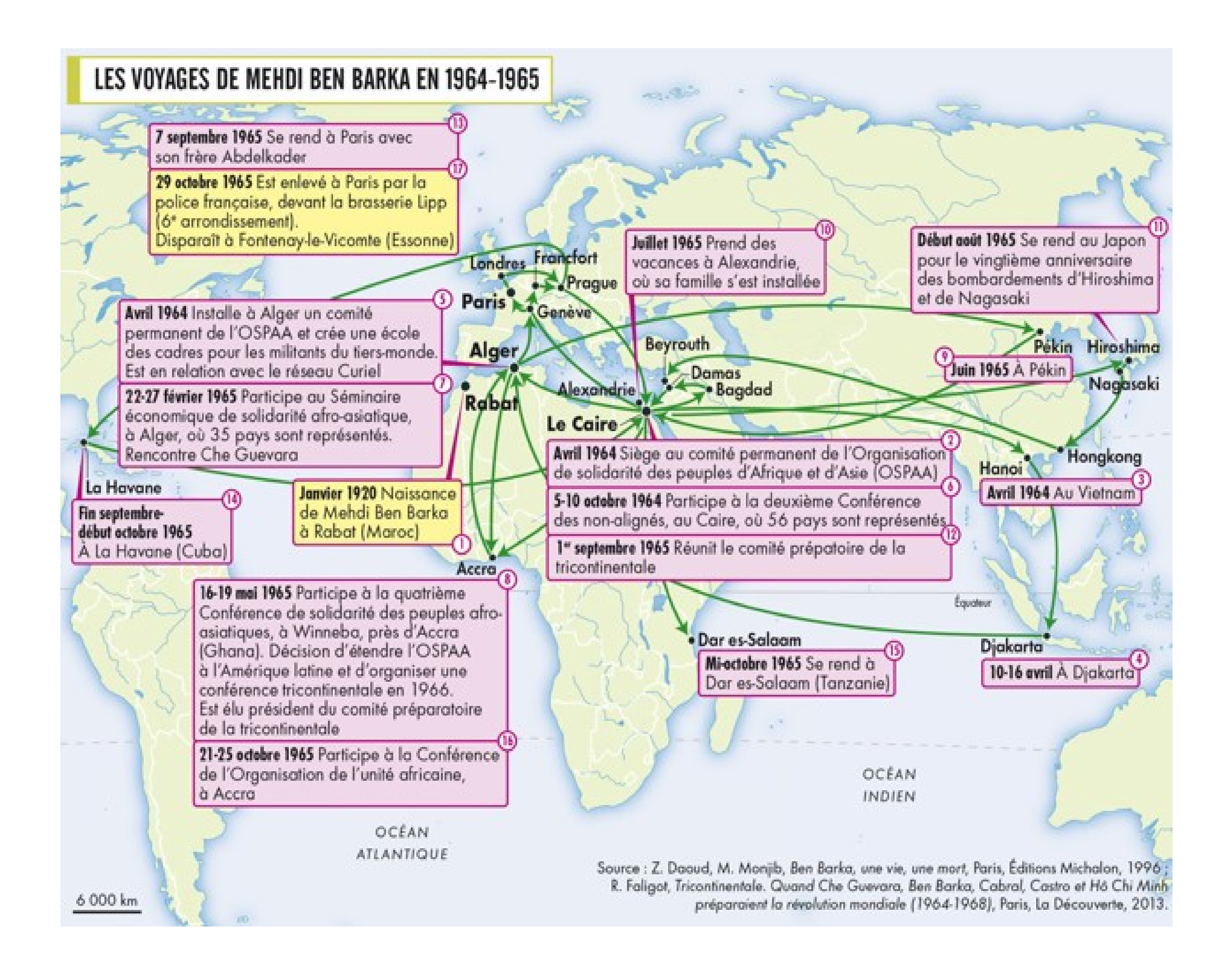


L’anti-impérialisme : Ben Barka et la tricontinentale

Le 29 octobre 1965, à Paris devant la brasserie Lipp sur le boulevard Saint-Germain, Mehdi Ben Barka est enlevé par deux policiers français, remis aux services secrets marocains et assassiné. Le leader marocain anti-impérialiste et révolutionnaire prépare alors la conférence tricontinentale. Elle doit rassembler, du 3 au 13 janvier 1966 à La Havane (Cuba), des centaines de mouvements de luttes d’Asie, d’Afrique et d’Amérique latine. On assiste donc à une tentative de convergence tricontinentale des luttes anti-impérialistes du tiers-monde dans l’espoir de préparer la révolution mondiale contre le Nord impérialiste.

MEHDI BEN BARKA

Né en 1920 à Rabat dans un milieu modeste, il fait de brillantes études de mathématiques, devient professeur au collège royal et participe à la fondation de l’Istiqlâl dont il est le plus jeune signataire du « manifeste » en 1944. Malgré la modestie de ses origines et en raison de ses qualités d’organisateur et de son charisme, il devient le principal animateur de l’aile gauche de l’Istiqlâl et milite pour l’indépendance qui est obtenue en 1956. Il devient président de l’Assemblée consultative. Déçu par le conservatisme de l’Istiqlâl et voulant une réforme agraire pour que l’indépendance profite au plus grand nombre, il fonde en 1959 l’Union nationale des forces populaires (UNFP) qui développe une vision socialiste du Maroc en opposition à la monarchie. Il devient donc le principal opposant à Hassan II, son ancien élève devenu roi en 1961, échappe à un attentat en 1962 fomenté par les services marocains, le contraignant à s’exiler en 1963. Condamné à mort au Maroc, cet homme à la fois révolutionnaire et pragmatique, « mélange de Lénine et d’Edgar Faure », devient à 43 ans un « commis voyageur de la révolution » anti-impérialiste selon les expressions de Jean Lacouture.

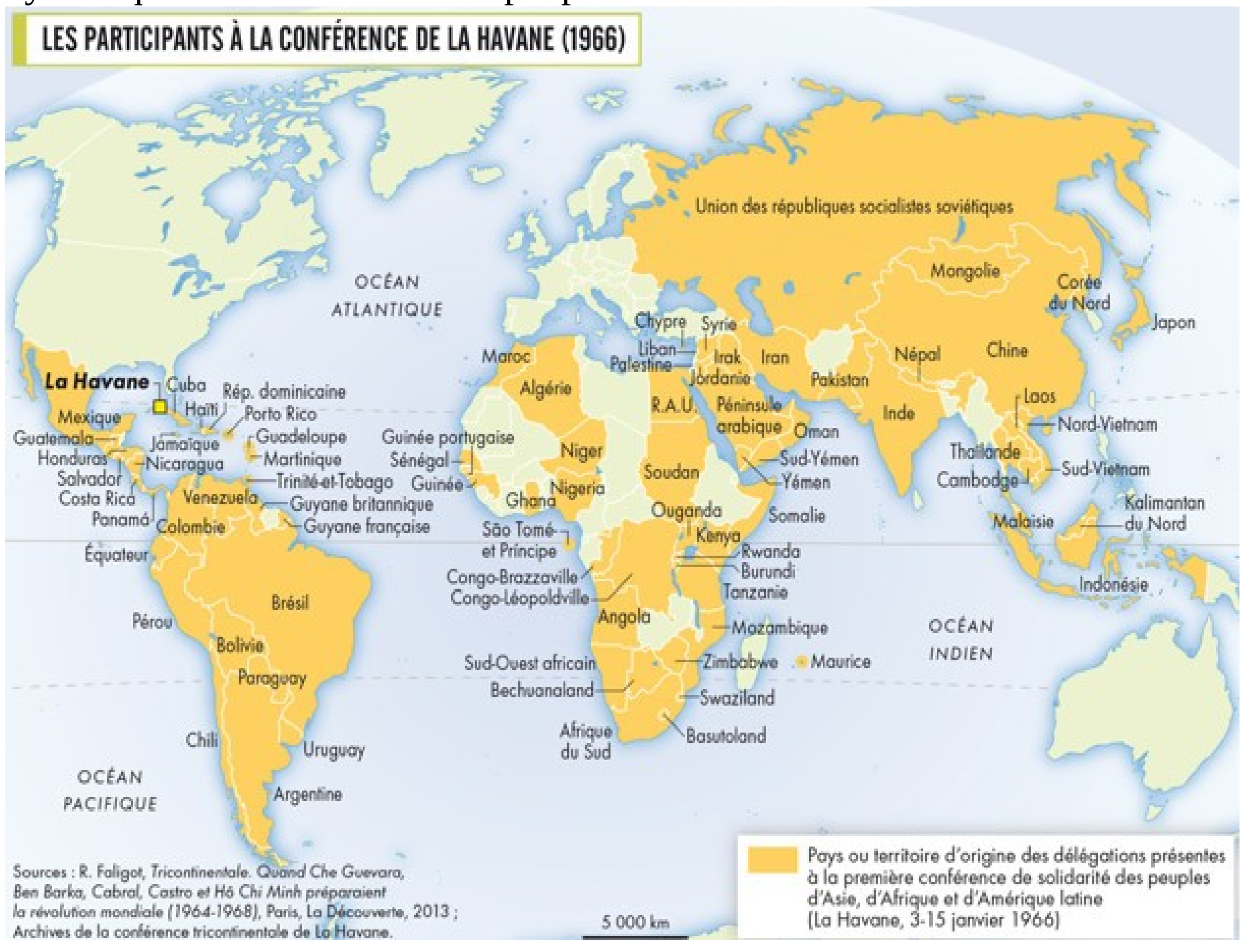


…

LA DYNAMIQUE RÉVOLUTIONNAIRE TIERS-MONDISTE

Depuis Bandung (1955) et l'Égypte (1956), on assiste à l'essor des mouvements d'émancipation nationale des pays du tiers-monde. Après l'Algérie, l'Afrique est touchée par les mouvements anti-impérialistes avec comme épicentres le Ghana de N'Krumah, la Guinée de Sékou Touré, le Congo de Lumumba. En 1961, le groupe de Casablanca pousse à l'unité. La dynamique s'étend à l'Amérique latine qui veut se défaire de la domination nord-américaine : les *focos* (foyers de guérilla) de « Che » Guevara, le Cuba de Fidel Castro. L'effervescence regagne l'Afrique : le *foco* guevariste au Congo, la Guinée-Bissau d'Amilcar Cabral, l'Angola de Neto avec le soutien de Cuba. Après les massacres de Sharpeville, l'African National

Congress (ANC) prépare, sous la férule de Nelson Mandela, la lutte armée contre l'apartheid en Afrique du Sud. La dynamique se propage à la Palestine : le Fatah de Yasser Arafat met sur pied des commandos de fedayins contre Israël avec le soutien des baathistes et des nassériens. Au Vietnam, c'est la confrontation directe et la plus brutale contre les États-Unis qui se produit. Aux États-Unis, se développe une contestation afro-américaine armée autour de Malcolm X. Sur les trois continents, une dynamique révolutionnaire des peuples en lutte est en route.



...

VERS UNE CONVERGENCE TRICONTINENTALE ?

Ces figures se rencontrent à Accra, au Caire, puis à Alger qui, après 1962 sous Ben Bella et Boumediene, devient le centre de la « révolution mondiale » anti-impérialiste. Une internationale des peuples en lutte,

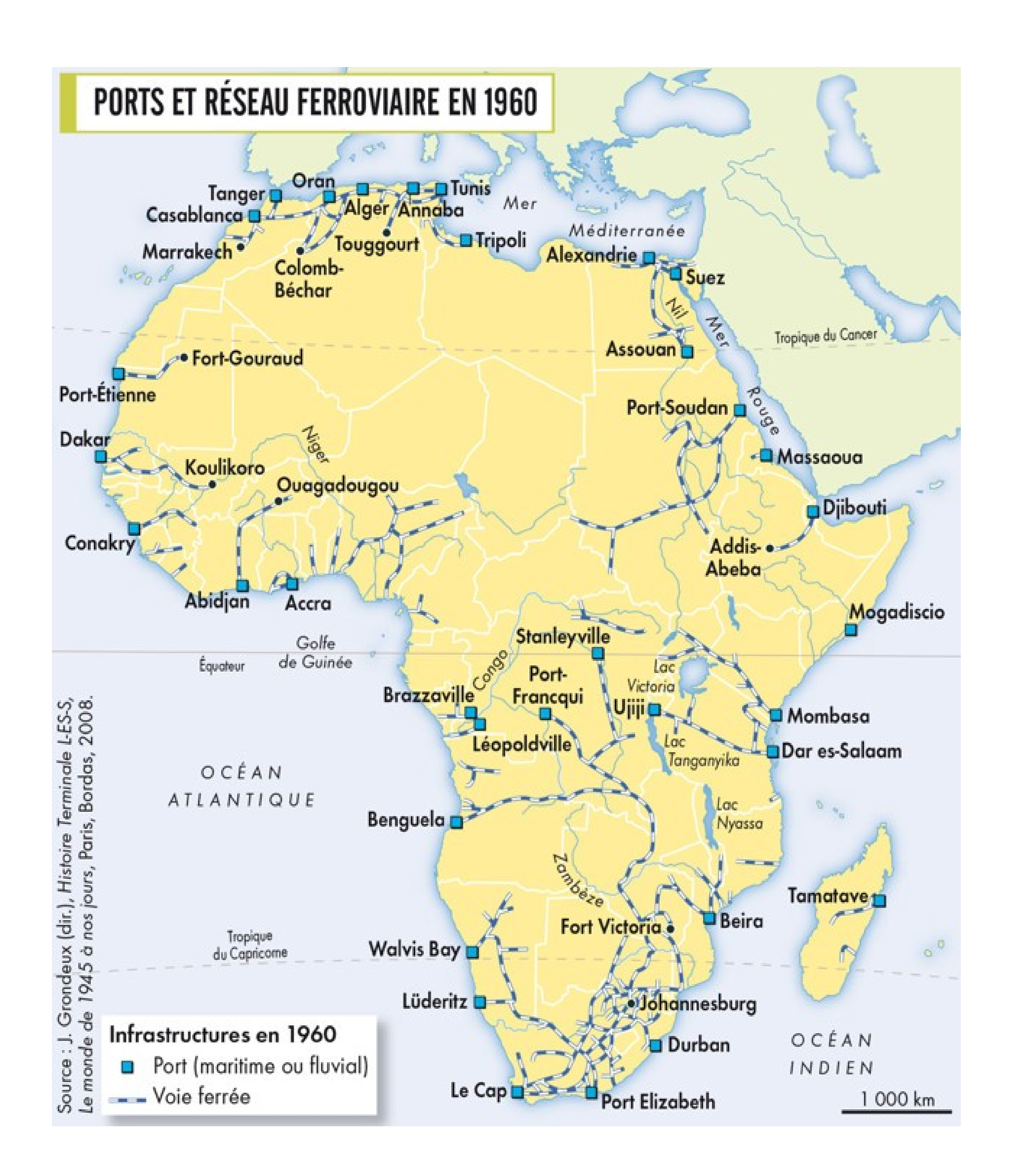
l’Organisation de solidarité des peuples d’Afrique et d’Asie (OSPAA), se réunit en 1957 au Ghana. Ben Barka est déjà l’un des vice-présidents. À Alger, il crée la Revue africaine et un centre de documentation sur les luttes du tiers-monde. Il voyage aux quatre coins du globe, admire la campagne d’alphabétisation de Cuba et la réforme agraire de Ben Bella qu’il souhaite ardemment pour le Maroc. Ben Barka recherche un équilibre dans le soutien de l’URSS et de la Chine. Après la crise de 1962, il trouve en Fidel Castro un homme qui cherche à jouer de la solidarité des peuples contre les États-Unis. C’est pourquoi la conférence tricontinentale doit s’y tenir en janvier 1966. Cependant pour unifier les luttes, il doit faire face à deux adversaires : les pays « impérialistes » et les nouveaux États qui ne souhaitent pas que l’indépendance s’accompagne d’une émancipation politique et sociale. C’est le cas d’Hassan II. Ben Barka perd son plus grand protecteur avec le renversement de Ben Bella par Boumediene. Le Maroc, avec l’aide de la France, peut l’éliminer. Malgré l’appel lancé par Castro à la conférence de La Havane, la révolution mondiale tiers-mondiste échoue. Sur son reflux s’imposent les dictatures dans les années 1970 et la globalisation libérale.

La dépendance de l’Afrique

L’indépendance politique ne s’est pas accompagnée de l’indépendance économique. L’Afrique se caractérise sur le temps long par son intégration précoce dans les phénomènes de globalisation capitaliste qui l’ont conduite à une situation de forte dépendance : intégration au XVIIe siècle dans l’économie transatlantique de la traite, dans l’économie de plantation et l’extraction des matières premières bon marché aux XIXe et XXe siècles, de façon plus insidieuse à partir de 1970 mais tout aussi efficace et dramatique pour les faibles, intégration dans l’économie de la dette qui assure le transfert des richesses au profit des plus riches.

L’EXTRAVERSION ET LE DÉSÉQUILIBRE DE L’ÉCHANGE

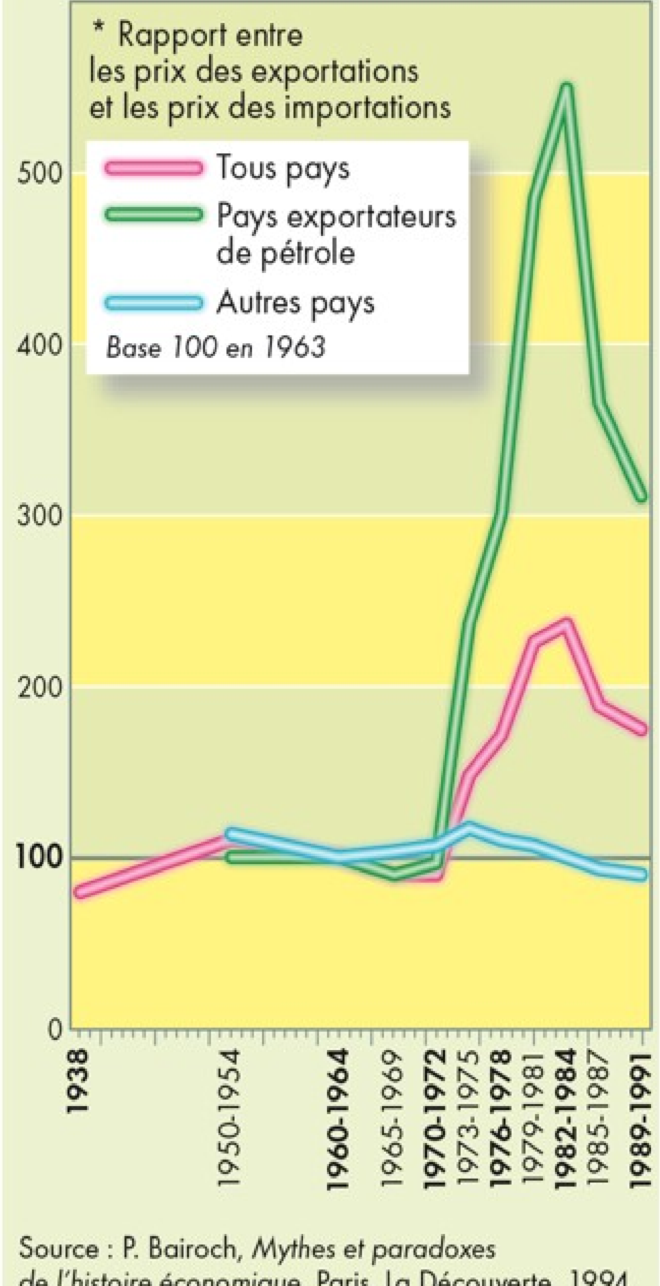
Dans les années 1950-1970, on l’a oublié, l’Afrique a connu un développement économique et social : alphabétisation, première industrialisation, diversification agricole, construction de services publics. Bien sûr, ces deux décennies n’ont pas permis d’en finir avec l’extraversion ancienne des économies coloniales comme le montre la carte des réseaux de transport drainant les richesses destinées à l’exportation vers les ports et avec l’inégalité des termes de l’échange entre le Nord (exportations de biens industrialisés chers) et le Sud (exportations de matières premières bon marché). « Les pays développés ont pu fixer à leur guise tant les prix des matières de base qu’ils prennent aux pays en voie de développement que ceux des biens et des services qu’ils fournissent à ces derniers » déclare Boumediene à l’ONU en 1974. Pour corriger ce déséquilibre, 77 pays du Sud créent, au sein de la Cnuced (1964), un groupe destiné à défendre leurs intérêts : accès aux marchés du Nord, augmentation des prix des matières premières, accès à l’éducation et à la technologie pour développer leur pays. En 1973 à Alger, il revendique un « nouvel ordre économique mondial » plus favorable au Sud.



…

L'EXPLOSION DE LA DETTE

Cet ordre-là n’adviendra pas avant le phénomène de l’émergence à partir des années 2000. Au contraire, la dépendance s’approfondit. Les nouveaux États indépendants sont encouragés à s’endetter pour financer leur développement dans les années 1960 et 1970 à des taux d’intérêt relativement bas et la dette du tiers-monde est multipliée par douze entre 1968 et 1980. Trois acteurs poussent les pays pauvres à l’endettement. Les États riches, en particulier les États-Unis, consentent des prêts bilatéraux : crédits pour l’achat de produits exportés à des alliés dans le cadre de la guerre froide. Les banques occidentales, dont les capitaux sont gonflés par les pétrodollars après 1973, proposent des prêts aux États du Sud. Enfin, la Banque mondiale (les États-Unis disposent de 17 % des droits de vote) consent des prêts dans un cadre multilatéral pour financer le développement. On compte sur l’augmentation des prix des matières premières pour rembourser les prêts. Les économies du Sud se spécialisent toujours plus dans les cultures d’exportation, l’extraction minière, les hydrocarbures et renforcent ainsi leur dépendance au marché mondial.
L’explosion de l’endettement provoque à partir du début des années 1980 une crise (faillite du Mexique en 1982). Deux raisons expliquent cette crise de la dette : les taux d’intérêt s’envolent sous Reagan car les États-Unis cherchent à attirer dans leur pays les capitaux ; au même moment, les cours des matières premières baissent (cacao, café, canne à sucre, arachide…), affaiblissant la solvabilité des emprunteurs. Les banques ne voulant plus prêter, le FMI intervient et conditionne ses prêts à des plans d’ajustement structurels. Il se produit alors pour les pays africains et sud-américains ce qui se passe aujourd’hui en Grèce, au Portugal et en Irlande. Leur politique économique et sociale passe sous contrôle du FMI : abandon des subventions aux produits de base, baisse des dépenses sociales, ouverture des marchés, renforcement des productions tournées vers l’exportation, privatisation des services et entreprises publiques. En somme, la dette devient le plus puissant mécanisme de dépendance de nombreux pays du Sud par rapport au Nord.

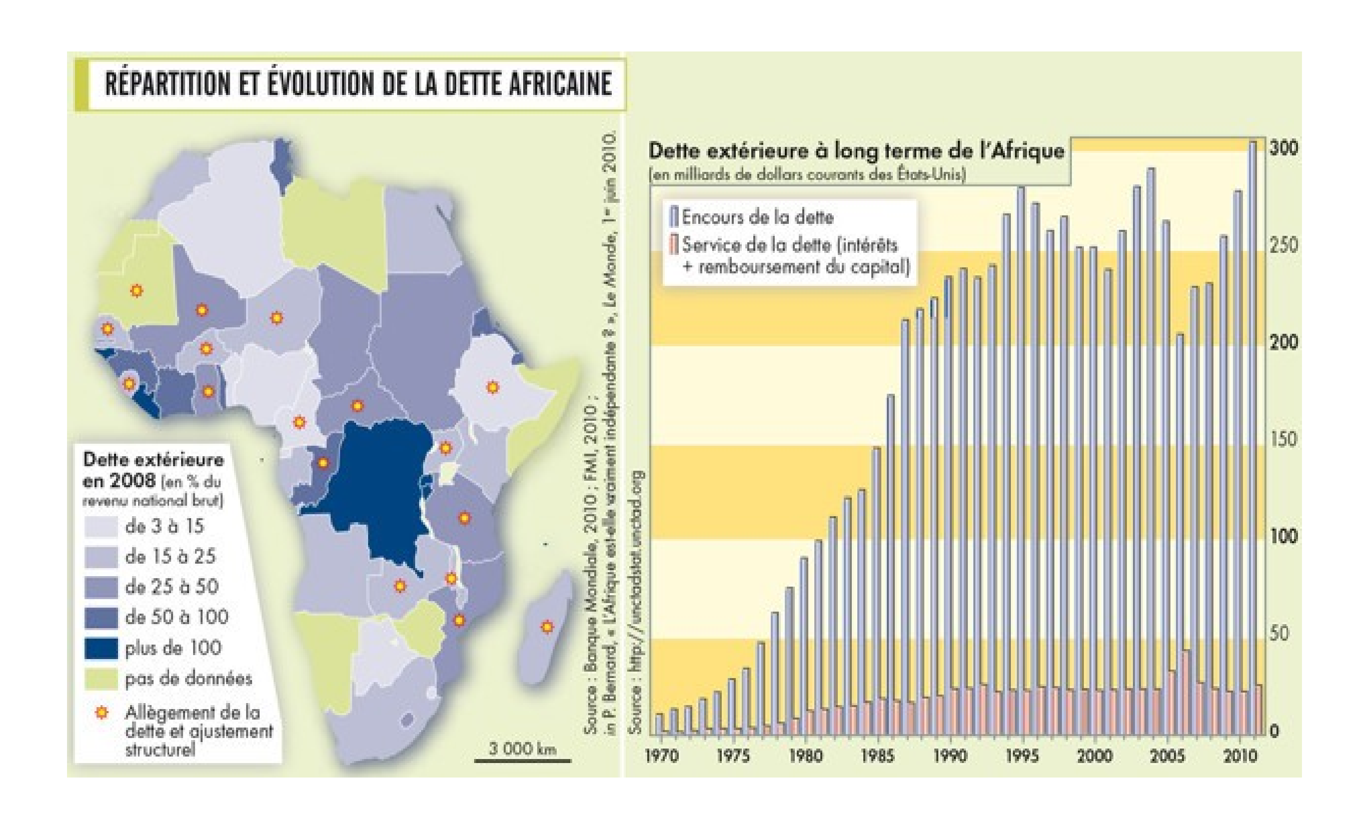

LES TERMES DE L'ÉCHANGE
Termes de l'échange* entre les pays du tiers-monde à économie de marché et les autres pays (en %, moyenne annuelle)
* Rapport entre les prix des exportations et les prix des importations
Tous pays
Pays exportateurs de pétrole
Autres pays
Base 100 en 1963
500
400
300
200
100
0
1938
1950-1954
1960-1964
1965-1969
1970-1972
1973-1975
1976-1978
1979-1981
1982-1984
1985-1987
1989-1991
Source : P. Bairoch, Mythes et paradoxes de l'histoire économique, Paris, La Découverte, 1994.

...

« L’ÉTAT GARDE-BARRIÈRE »

La dette renforce le rôle de « garde-barrière » de l’État africain (F. Cooper) : les États sont investis par des factions, au besoin par la guerre, pour capter les richesses du sol ou du sous-sol en lien avec les entreprises étrangères, accéder au crédit et aux capitaux. La dette démultiplie la corruption : commission sur les prêts, réinvestissement de l’argent dans le Nord sous forme de biens immobiliers et de placements financiers (Mobutu dispose à sa mort d’une fortune de 8 milliards de dollars), clientélisme. L’économie de la dette privilégie les investissements dans l’économie de plantation, minière et énergétique tournée vers l’exportation, renforçant l’extraversion de l’économie, ou les grands projets de transport et immobiliers plutôt que l’agriculture vivrière et l’industrie locale. Elle joue donc un rôle dans la persistance de la faim.

L’affaiblissement des États les rend incapables de surmonter des divisions internes ou de disposer de forces armées capables d’assurer la stabilité de la zone sahélienne et centrale sans s’en remettre aux anciennes puissances coloniales. À partir des années 1990 (dès 1981, François Mitterrand en fait une exigence) se pose la question de la réduction de la dette. Plusieurs plans d’allégement de la dette concernent 42 pays (dont 34 subsahariens) dont l’endettement dépasse 150 % du PIB. Mais c’est l’augmentation des prix des produits de base, au début des années 2000, à la suite de l’essor des pays émergents et par conséquent de l’augmentation de la demande mondiale qui desserre l’étau de la dette de certains pays africains (pétroliers surtout, comme le Nigeria ou l’Angola).


RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DE LA DETTE AFRICAINE
Dette extérieure en 2008 (en % du revenu national brut)
de 3 à 15
de 15 à 25
de 25 à 50
de 50 à 100
plus de 100
pas de données
Allègement de la dette et ajustement structurel
3 000 km
Source : Banque Mondiale, 2010 ; FMI, 2010 ; in P. Bernard, « L'Afrique est-elle vraiment indépendante ? », Le Monde, 1er juin 2010.
Dette extérieure à long terme de l'Afrique
(en milliards de dollars courants des États-Unis)
Encours de la dette
Service de la dette (intérêts + remboursement du capital)
0
50
100
150
200
250
300
1970
1975
1980
1985
1990
1995
2000
2005
2010
Source : http://unctadstat.unctad.org

L’aide au développement

L’Afrique reste le continent le plus pauvre et compte le plus grand nombre de PMA (pays les moins avancés) : faim, accaparement des terres, mainmise sur les ressources, corruption, instabilité politique, conflits armés, croissance démographique forte, urbanisation rapide et incontrôlée, grandes pandémies. Depuis la fin des années 1980, l’Afrique reçoit la part la plus importante de l’aide au développement devant l’Asie : environ 40 % du total de l’aide aujourd’hui, soit un peu moins de 50 milliards de dollars. Entre l’*afropessimisme* d’hier et l’*afroptimisme* d’aujourd’hui, on ne doit pas oublier que, malgré la pauvreté, le continent a connu un développement depuis les indépendances.

UN DÉVELOPPEMENT MALGRÉ TOUT

Le travail des paysans africains a été le principal facteur de « développement » de l’Afrique subsaharienne. Entre 1954 et 1964, leur production augmente de 7,3 % par an en moyenne. Les paysans pratiquent dans le même temps une agriculture vivrière destinée à les nourrir et une agriculture de plantation destinée à l’exportation : cacao au Nigeria ou en Côte d’Ivoire, café en Tanzanie, arachide au Sénégal, palmier à huile au Bénin. Cette agriculture fonctionne jusque dans les années 1970. Elle est adaptable, utilise une main-d’œuvre familiale, assure une activité au plus grand nombre. C’est par exemple le cas au Nigeria, avant que les hydrocarbures, qui n’emploient guère de main-d’œuvre, ne détrônent économiquement le cacao. La colonisation n’a guère favorisé l’industrie, si ce n’est au Congo (industries minières diversifiées), au Kenya, au Nigeria (savonnerie) et au Sénégal (huileries d’arachides), qui appartenait à des étrangers. La valeur de la production industrielle – qui certes part de très bas – augmente deux fois plus rapidement que celle du PIB entre 1965 et 1973 : exploitations minières, industrie alimentaire et textile. Mais c’est surtout l’exploitation minière (cuivre de Zambie et du Congo, fer du Liberia, bauxite en Guinée et au Ghana, uranium au Niger), puis plus tard pétrolière, qui connaît un boom.

Les revenus de ces productions profitent en fait davantage aux entreprises étrangères et aux bourgeoisies africaines qu'aux populations et contribuent à déstabiliser les pays, si bien que les ressources du sous-sol sont autant une « malédiction » qu'une chance, faute d'un partage équitable de la rente et de son usage pour le développement.

L'espérance de vie passe de 40 à 52 ans entre 1960 et 1990, la mortalité infantile diminue de moitié. Les taux d'alphabétisation des hommes, et plus encore des femmes, augmentent fortement. Les systèmes de santé s'améliorent. Il y a donc eu un développement en Afrique après les indépendances alors que la transition démographique entraînait un accroissement naturel très élevé.

...

POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT : RÔLE DE L'ÉTAT

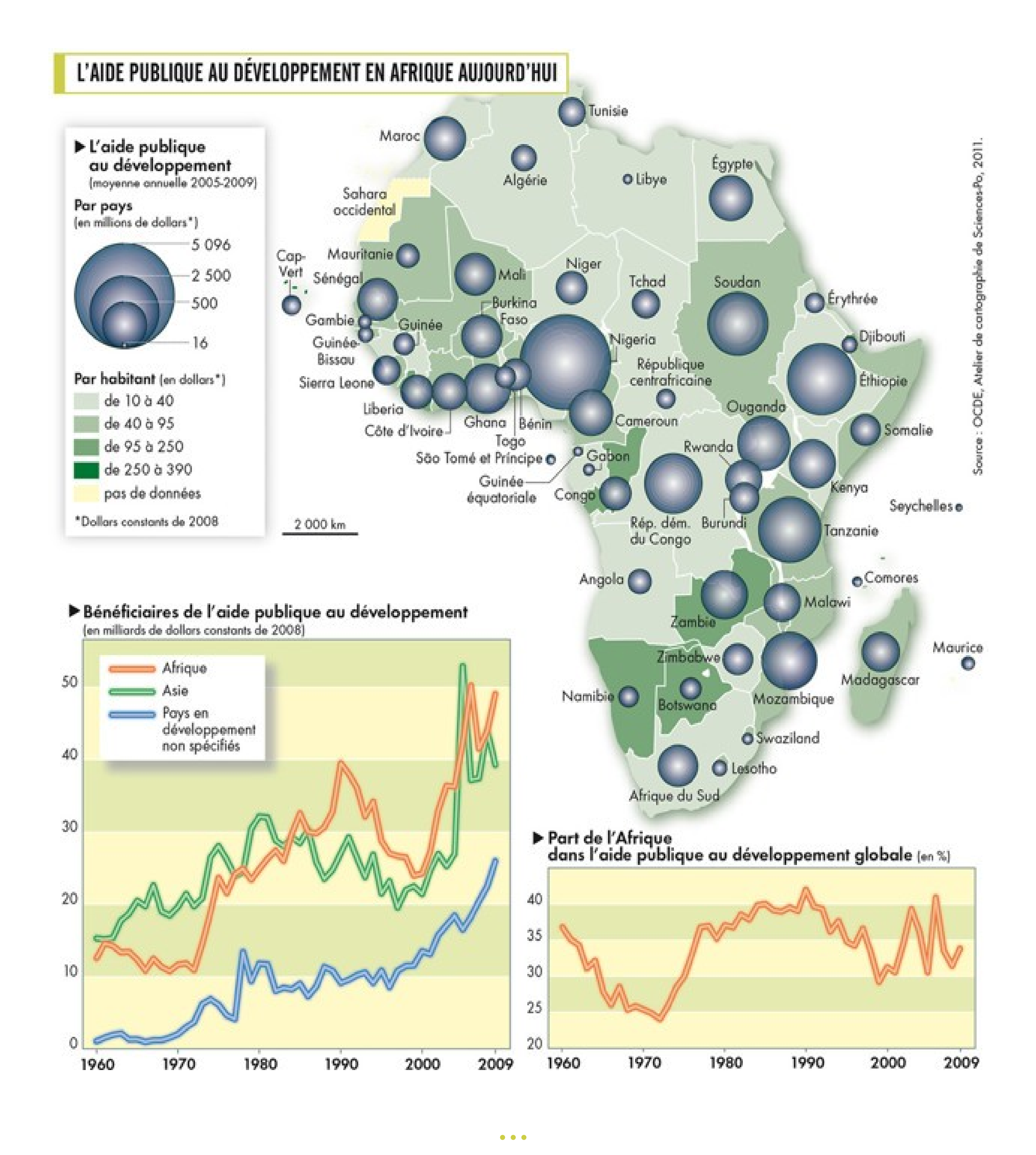
La mondialisation et l'émergence ont fait vieillir ce sujet qui fut au centre des préoccupations jusque dans les années 1980. On oublie parfois que la croissance de la richesse que provoque la mondialisation dans les pays pauvres ne crée pas un développement pour tous. Certains n'hésitent pas à affirmer que le développement est la version moderne du colonialisme et regardent avec condescendance l'ingénuité des politiques africaines après 1960.

Partout, les États africains cherchent à impulser les politiques de développement. Le degré d'encadrement et de planification de l'économie et le choix du secteur prioritaire les distinguent : encadrement fort et choix de la réforme agraire dans la Tanzanie de Nyerere qui élabore un « socialisme à l'africaine » en lançant la « villagisation » de l'agriculture, devant précéder l'industrialisation dans un second temps ; encadrement plus faible dans les pays aux options libérales comme la Côte d'Ivoire et le Cameroun où l'État a stabilisé et soutenu les prix du cacao. Disposant de faibles moyens à cause d'une fiscalité modeste, l'État recourt à des fonds extérieurs, l'une des causes de la spirale de la dette.

...

L’ONU ET LE DÉVELOPPEMENT

Les agences et programmes de l’ONU sont les principaux acteurs de l’aide au développement : programme alimentaire mondial (PAM) et Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Les Objectifs du millénaire font « de l’élimination de la pauvreté l’un des grands défis de notre temps » (Ban Ki-moon) et définissent huit principaux objectifs globaux : réduction de l’extrême pauvreté et de la faim, éducation primaire pour tous, égalité des sexes, baisse de la mortalité infantile, amélioration de la santé maternelle, lutte contre le VIH/sida et le paludisme, préservation de l’environnement, partenariat mondial pour le développement. Pour l’Afrique, le Pnud dispose d’un plan de développement en quatre points : accès à l’emploi grâce à la diversification économique, en particulier dans le domaine agricole, représentation politique pour toutes les populations, création de la confiance et renforcement de la cohésion sociale pour prévenir les conflits, élargissement de la protection sociale. Tout le problème tient dans le financement de ces objectifs. L’aide publique au développement (APD) est en diminution depuis 2008.



…

DIVERSITÉ DES FORMES DE COOPÉRATION

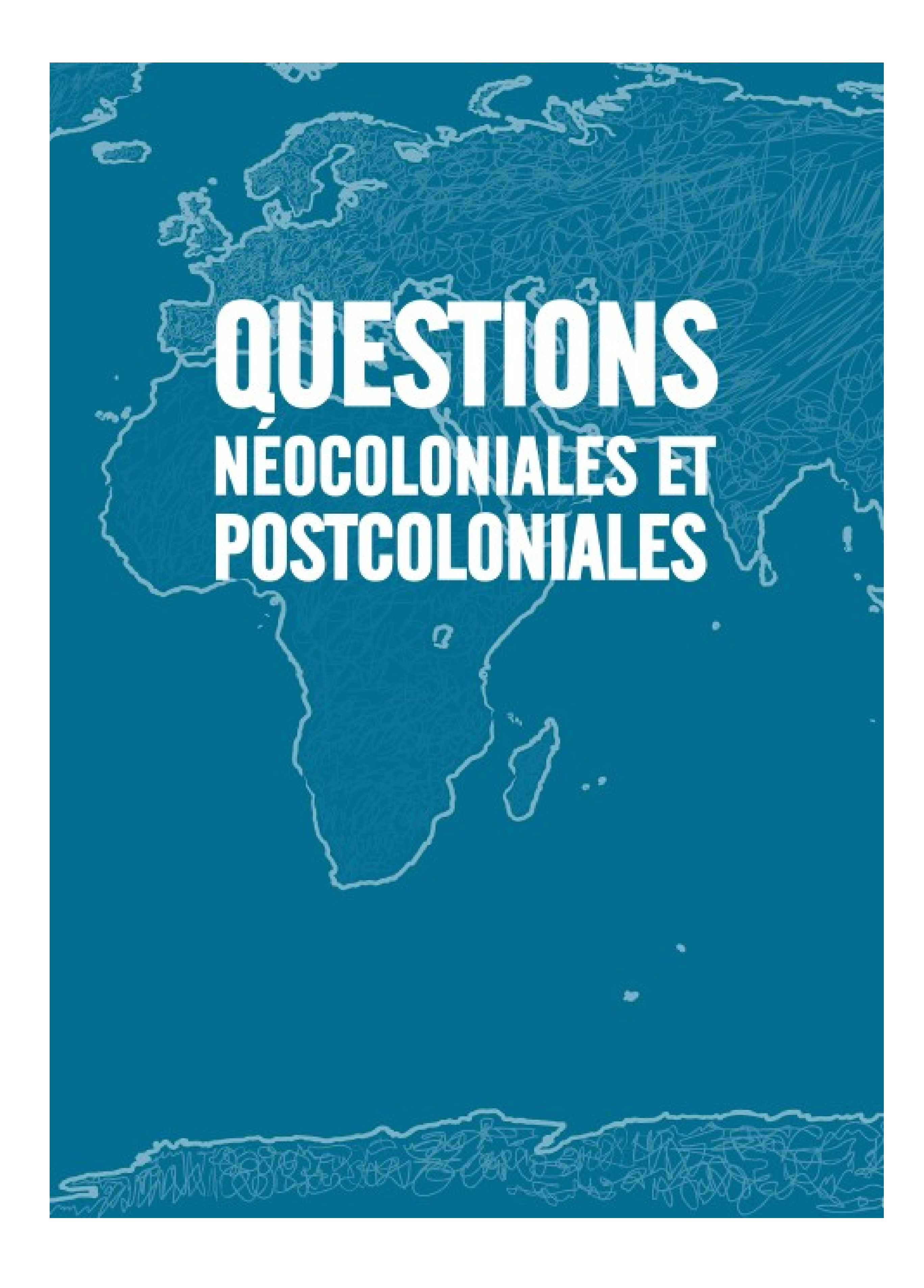
Lors du traité de Rome de 1957, les pays africains dépendants obtiennent le statut d'associés pendant cinq ans pour aider à leur développement. C'est ce

qu'on appelle l'Eurafrique (1957-1962). Les pays de la CEE accordent des prêts et des subventions dans le cadre des accords de Yaoundé (1963) et des conventions de Lomé (1975) régulièrement renouvelées. Ces dernières sont signées entre l'Europe et des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et permettent à un Fonds européen de développement (FED) de financer un mécanisme de stabilisation des prix de produits agricoles exportés vers l'Europe (Stabex) de façon à compenser la baisse des prix agricoles tout en maintenant ces pays dans les économies de marché. Le développement prend aussi la forme de coopération d'État à État, qu'elle soit financière, technique, éducative ou administrative. De nombreux militants anticolonialistes y participent en devenant coopérants : enseignants, ingénieurs, techniciens, médecins apportant leurs compétences aux populations et aux nouveaux États. De nombreuses ONG naissent lors des luttes anticoloniales. Au début des indépendances, elles s'engagent, financièrement et humainement, en faveur du développement, où la lutte contre la faim occupe une place importante. Il faut aussi compter avec le tiers-mondisme, la charité chrétienne, la solidarité idéologique. Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD-Terre solidaire) naît en 1956. Il est engagé en particulier sur la sécurité alimentaire. L'organisation britannique Oxfam est présente en 1958 dans 27 pays. Au début, ces ONG s'inscrivent dans un projet de développement à long terme et d'autonomie des sociétés. La question de la faim, le sort des civils dans les situations de guerre exigent des réactions d'urgence, à l'origine de la notion de crise humanitaire et des interventions humanitaires dans lesquelles se spécialisent des ONG. Cette évolution se produit lors de la guerre du Biafra (1967-1970) au Nigeria.

EN CONCLUSION

Pendant les années de décolonisation, la guerre froide en Afrique de l'Est, centrale et australe s'est ajoutée aux clivages internes et aux relations avec les anciennes puissances pour rendre les

dernières décolonisations et le sort des nouveaux États incertains. Les conflits internes se multiplient. En 1975, la décolonisation de l'Afrique est à peu près achevée. Il faut attendre la fin de l'apartheid en 1991 pour que réellement les Africains reprennent possession de tout le continent, du moins formellement, le défi du développement du continent le plus pauvre du monde restant toujours à relever. Dans le cas de la Rhodésie du Sud, ce sont les colons blancs qui sont à l'origine de l'indépendance en 1965. Avec le soutien actif de l'Afrique du Sud, la Rhodésie blanche de Ian Smith s'oppose, par la guerre, à l'accession des Africains au pouvoir jusqu'en 1981, date à laquelle le Zimbabwe est proclamé État indépendant à la suite d'une période transitoire en 1979-1980 et de la victoire électorale de Robert Mugabe. La question de la terre et des inégalités devient peu à peu centrale, posant à partir des années 1990 la question de la légitimité de la présence de la minorité blanche, propriétaire des grandes exploitations, dans le pays.


QUESTIONS
NÉOCOLONIALES ET
POSTCOLONIALES

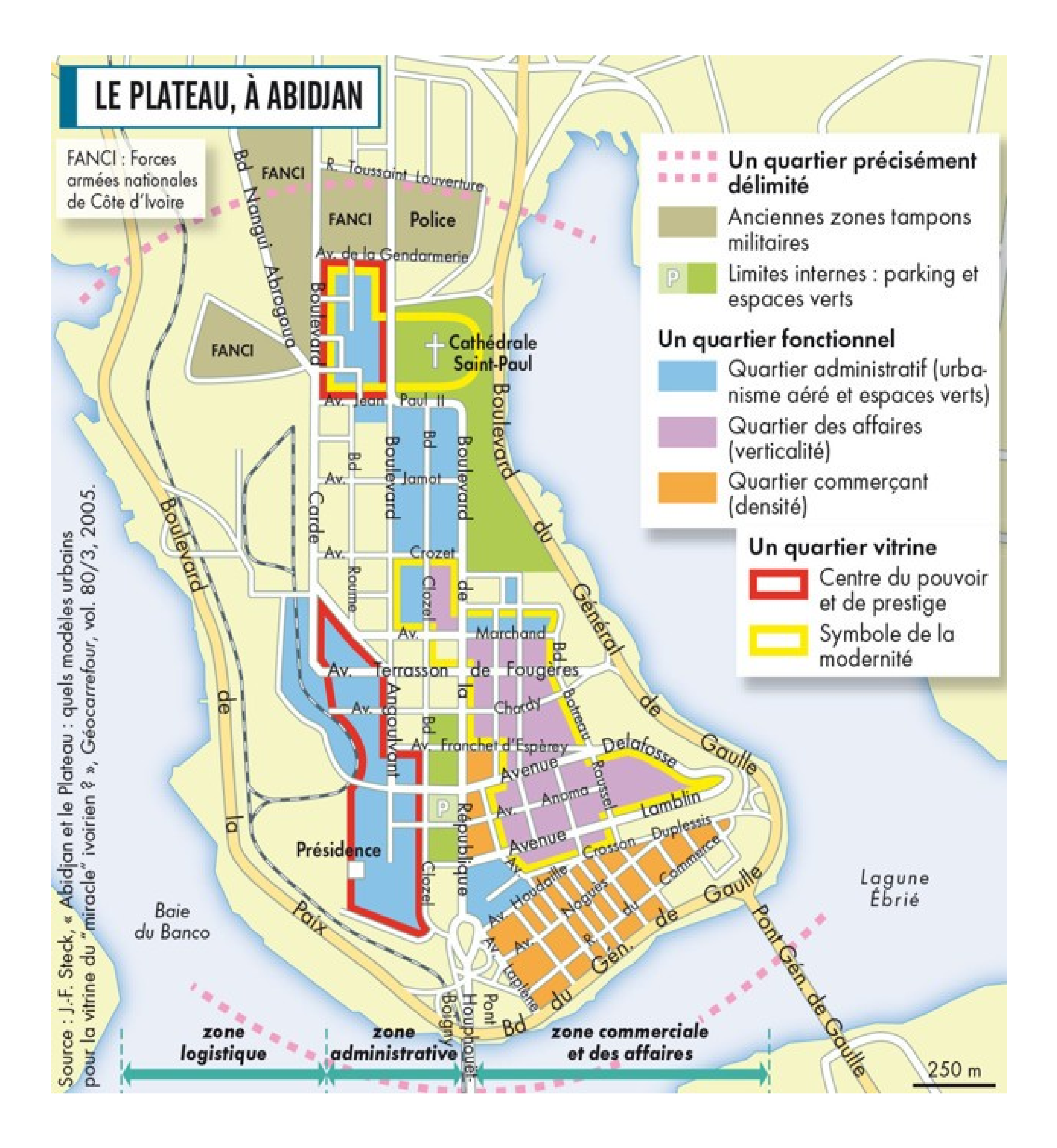
La décolonisation est-elle achevée ? Si l’on considère qu’elle se caractérise par l’accession à la souveraineté internationale, l’indépendance des anciennes colonies portugaises achève un cycle historique d’une trentaine d’années. Le Comité de décolonisation de l’ONU considère aujourd’hui qu’il y a toujours des territoires non autonomes. Mais l’influence coloniale a-t-elle disparu lors de l’indépendance politique ? La dépendance économique n’est-elle pas une forme de dépendance politique ? La décolonisation doit-elle s’accompagner d’une reconnaissance des préjudices causés par la colonisation et de mesures de réparations ? Demeure-t-il du colonial dans les représentations et les politiques menées dans les anciens pays coloniaux à l’encontre des descendants des populations colonisées qui vivent dans leur pays et sont d’ailleurs souvent devenus des nationaux ? Autant de questions qui font débat, posées par cette quatrième partie à travers des études de cas.

Pauvre pré carré français en Afrique

Le « pré carré » désigne les anciennes colonies d'Afrique où les intérêts français ont été préservés par la « Françafrique » : entretien de liens de vassalité des chefs d'État africains avec les autorités françaises à travers des représentants officieux, présence militaire dans de nombreux pays, liens monétaires et économiques, corruption. Depuis les années 2000, la France déclare rompre avec ce passé. Elle continue pourtant d'intervenir dans ces États faibles, pauvres, minés par les divisions. L'Afrique francophone ne représente que 19 % du PIB de l'Afrique subsaharienne et la croissance du continent se trouve en Afrique anglophone (47 % du PIB sans compter l'Afrique du Sud).

INTERVENTIONS MILITAIRES

Depuis 1960, la France joue un rôle de gendarme en Afrique de l'Ouest et centrale. Mais peut-on comparer l'opération parachutiste sur Kolwezi (1978) à la grande époque de la Françafrique avec les interventions, toutes réalisées sous mandat de l'ONU, en Côte d'Ivoire (2010) pour contraindre Laurent Gbagbo à quitter le pouvoir après sa défaite électorale, au Mali (2013) pour s'opposer aux djihadistes dans le nord du pays dans le cadre de la MINUSMA (forces de l'ONU) ou encore en Centrafrique (2013) pour s'interposer entre chrétiens et miliciens musulmans et désarmer ces derniers ? Dans ces trois cas, les interventions françaises répondent autant à la nécessité de se substituer à des États trop faibles et pauvres pour lutter contre le terrorisme ou l'anarchie qu'à la volonté de préserver ses intérêts directs dans la région.



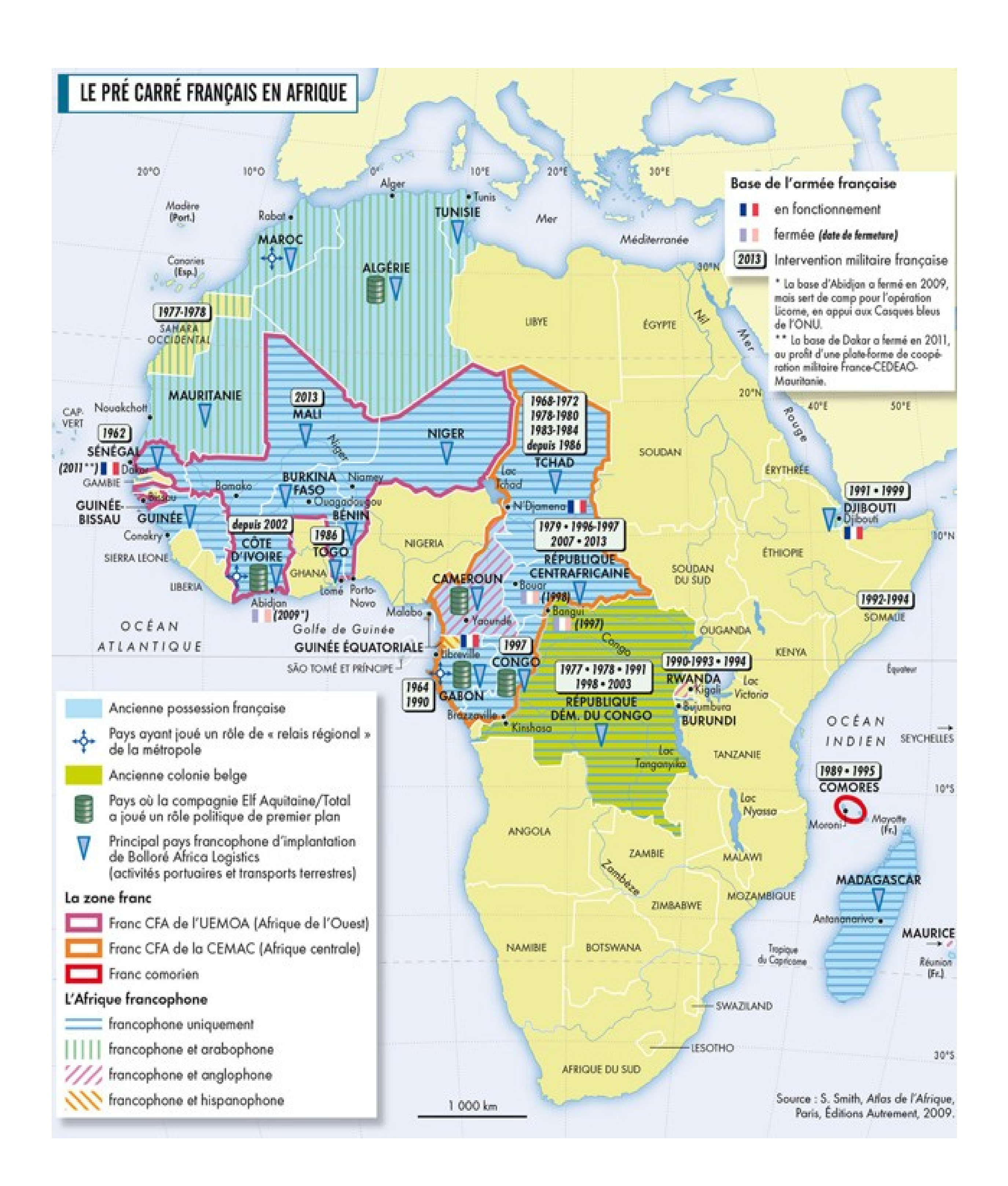
…

ZONE FRANC CFA ET ENTREPRISES

Créé en 1945 et prorogé lors des indépendances, le franc CFA (Communauté financière africaine) est la monnaie commune de l'Afrique francophone. Il a

une parité fixe : 1 franc CFA = 1 franc de métropole en 1945, 1 euro = 655,95 francs CFA aujourd'hui. La convertibilité du franc CFA au franc puis à l'euro était et demeure garantie par la France puis la zone euro. En contrepartie, 14 États de la zone franc CFA déposent 70 % de leurs réserves de change auprès du Trésor français. L'arrimage au franc/euro permet la stabilité monétaire et épargne l'inflation. En revanche, il place ces pays dans la dépendance monétaire, donc politique et économique, de la France : contrôle de la création monétaire par la Banque de France, échanges tournés vers la France (aujourd'hui la moitié des échanges de la zone franc est réalisée avec l'UE), surévaluation dramatique du franc CFA pénalisant les exportations de la zone.

Les grandes entreprises françaises sont présentes dans tous les secteurs : pétrolier (Elf puis Total, Bolloré, Maurel et Prom) au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Tchad, minier comme Eramet ou Areva au Niger, forestier (Rougier) au Cameroun et au Gabon, logistique (Bolloré, le plus africain des groupes français : 27 % du chiffre d'affaires) dans tous les pays de la zone, distribution d'eau, d'électricité, construction (Bouygues) au Sénégal et en Côte d'Ivoire, distribution automobile ou pharmaceutique (CFAO, filiale de PPR), téléphonie (Orange). Cependant, les grosses PME-PMI ne sont guère présentes. Les liens économiques ne sont plus exclusifs, comme dans les années 1960. L'Afrique francophone roule de moins en moins en Peugeot et de plus en plus en Toyota. Dans aucun de ces pays, les importations de la France ne dépassent 28,1 %. Leur croissance est 2 à 3 points inférieures à celle de l'Afrique de l'Est.



LE PRÉ CARRÉ FRANÇAIS EN AFRIQUE
Base de l'armée française
en fonctionnement
fermée (date de fermeture)
2013 Intervention militaire française
* La base d'Abidjan a fermé en 2009, mais sert de camp pour l'opération Licorne, en appui aux Casques bleus de l'ONU.
** La base de Dakar a fermé en 2011, au profit d'une plate-forme de coopération militaire France-CEDEAO-Mauritanie.
20°O
10°O
0°
10°E
20°E
30°E
40°E
50°E
30°N
20°N
10°N
10°S
30°S
Équateur
Tropique du Capricorne
Madère (Port.)
Canaries (Esp.)
Alger
Tunis
Rabat
TUNISIE
MAROC
ALGÉRIE
Mer Méditerranée
LIBYE
ÉGYPTE
Nil
Mer Rouge
1977-1978
SAHARA OCCIDENTAL
MAURITANIE
Nouakchott
CAP-VERT
2013
MALI
NIGER
Niger
1968-1972
1978-1980
1983-1984
depuis 1986
TCHAD
SOUDAN
ÉRYTHRÉE
1962
SÉNÉGAL
(2011**)
Dakar
GAMBIE
Bissau
Bamako
BURKINA FASO
Niamey
Ouagadougou
Lac Tchad
N'Djamena
1991 • 1999
DJIBOUTI
Djibouti
GUINÉE-BISSAU
GUINÉE
Conakry
depuis 2002
BÉNIN
1986
TOGO
NIGERIA
1979 • 1996-1997
2007 • 2013
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
ÉTHIOPIE
SIERRA LEONE
CÔTE D'IVOIRE
GHANA
Lomé
Porto-Novo
CAMEROUN
Bouar
(1998)
Bangui
(1997)
SOUDAN DU SUD
1992-1994
SOMALIE
LIBERIA
Abidjan
(2009*)
Malabo
Yaoundé
OUGANDA
KENYA
OCÉAN ATLANTIQUE
Golfe de Guinée
GUINÉE ÉQUATORIALE
Libreville
1997
CONGO
Congo
1977 • 1978 • 1991
1998 • 2003
1990-1993 • 1994
RWANDA
Kigali
Lac Victoria
SÃO TOMÉ ET PRINCIPE
1964
1990
GABON
RÉPUBLIQUE DÉM. DU CONGO
Bujumbura
BURUNDI
Brazzaville
Kinshasa
OCÉAN INDIEN
SEYCHELLES
Lac Tanganyika
TANZANIE
1989 • 1995
COMORES
Moroni
Mayotte (Fr.)
Lac Nyassa
ANGOLA
ZAMBIE
MALAWI
Zambèze
MADAGASCAR
ZIMBABWE
MOZAMBIQUE
Antananarivo
MAURICE
NAMIBIE
BOTSWANA
Réunion (Fr.)
SWAZILAND
LESOTHO
AFRIQUE DU SUD
Ancienne possession française
Pays ayant joué un rôle de « relais régional » de la métropole
Ancienne colonie belge
Pays où la compagnie Elf Aquitaine/Total a joué un rôle politique de premier plan
Principal pays francophone d'implantation de Bolloré Africa Logistics (activités portuaires et transports terrestres)
La zone franc
Franc CFA de l'UEMOA (Afrique de l'Ouest)
Franc CFA de la CEMAC (Afrique centrale)
Franc comorien
L'Afrique francophone
francophone uniquement
francophone et arabophone
francophone et anglophone
francophone et hispanophone
1 000 km
Source : S. Smith, Atlas de l'Afrique, Paris, Éditions Autrement, 2009.

LE PLATEAU À ABIDJAN : « PETIT MANHATTAN » AFRICAIN ?

Le Plateau est le centre d'affaires d'Abidjan (CBD). Il a été construit sur des modèles urbains extérieurs, occidentaux. Son urbanisme remonte à 1928. Le quartier, qui était peuplé de Blancs, est construit sur la base d'un plan en damier. Après l'indépendance, le zonage segmente l'espace : quartier administratif étalé, aéré et vert, quartier des affaires vertical aux immeubles à l'architecture internationale, quartier commercial dense. Ces trois espaces sont séparés par la végétation et des parkings. Le Plateau a été construit sous le contrôle de l'État, de façon planifiée en reprenant les projets urbains de la colonisation, et financé grâce à la rente cacaoyère, richesse de la Côte d'Ivoire. Il devient le signe de son développement et de son insertion dans la mondialisation. Modernité de l'urbanisme et de l'architecture (sauf dans le cas du palais présidentiel) et modèles ségrégationnistes se conjuguent : commerce informel interdit au Plateau, circulation strictement réglementée (seules voies de bus de la ville) et coupure avec le reste de la mégapole par la lagune et les camps militaires font du Plateau une enclave urbaine occidentale dans une mégapole africaine.

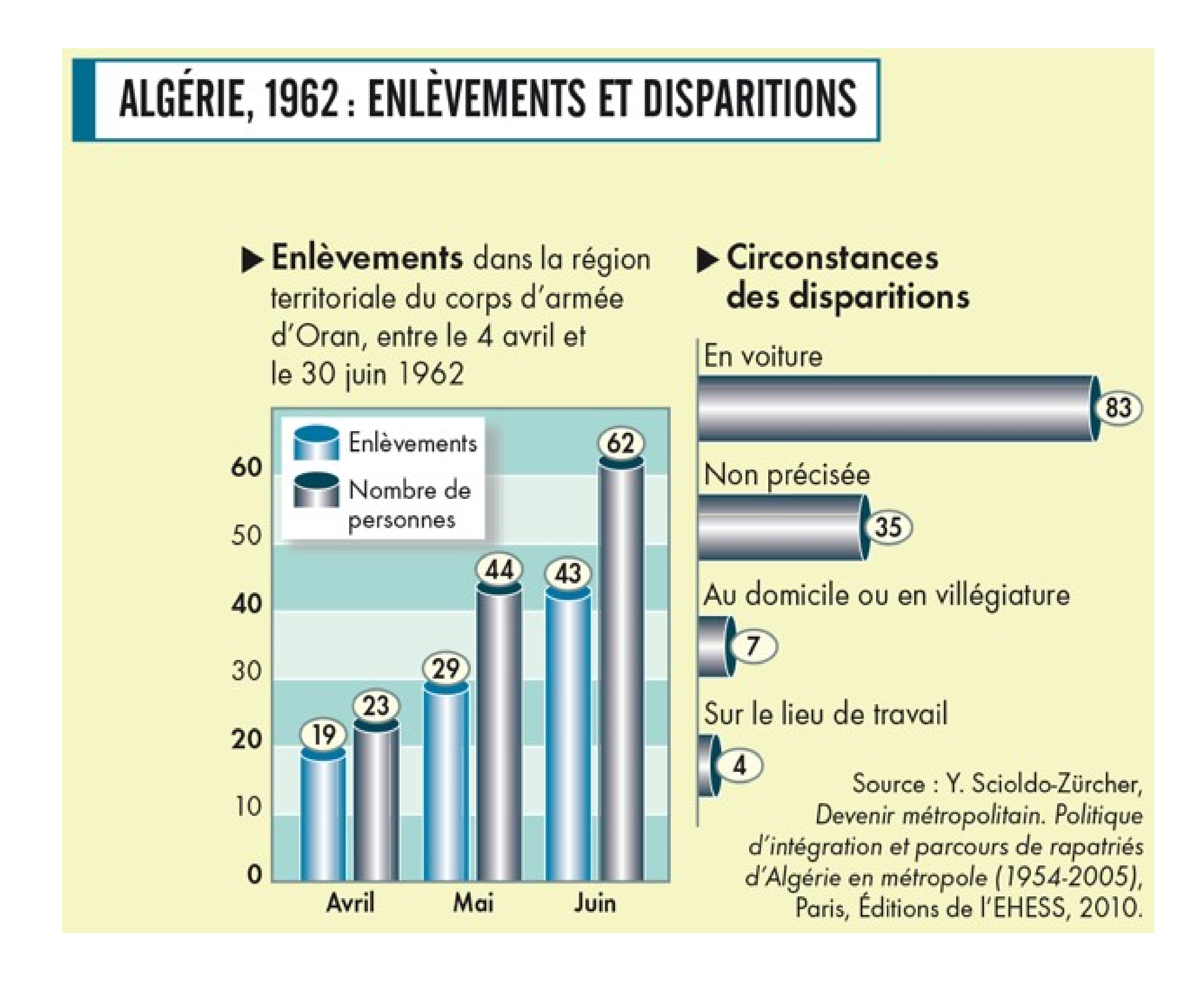
•

Les rapatriés d’Algérie en France métropolitaine

Les indépendances des anciennes colonies de peuplement, l’Algérie et l’Angola principalement, se sont accompagnées du retour de très nombreux nationaux européens. Les rapatriés désignent tous les Français installés dans les colonies s’établissant en France lors des indépendances. Les plus nombreux sont les Français d’Algérie. Lors de leur installation en métropole, les rapatriés ont été confrontés aux préjugés des métropolitains ; ils ont surtout fait l’objet d’une politique d’accueil volontariste de la part de l’État.

MIGRATIONS FORCÉES

En 1960, l’Algérie compte un peu plus d’un million de Français. 675 000 la quittent pour la France en 1962, quand elle devient indépendante. Près de 200 000 étaient déjà partis depuis le début de la guerre, souvent les plus aisés, et avaient acquis des biens en métropole. Après la signature des accords d’Évian (mars 1962), les Français refusent de vivre dans une Algérie dont l’indépendance est prévue pour le mois de juillet. Si le FLN garantit la présence des Français dans l’Algérie indépendante, il est implicite pour une partie des Algériens que l’indépendance, après cent trente ans d’injustices coloniales et huit ans d’une guerre terrible, signifie le départ des colonisateurs. Les départs deviennent massifs à la suite de la généralisation de violences (OAS, FLN) pendant la période transitoire entre les accords d’Évian en mars et l’indépendance en juillet 1962 : de nombreuses disparitions de Français pendant l’été déclenchent un mouvement de panique. Ceux qui partent laissent leurs biens et leur passé. Leur départ est vécu comme un arrachement, un exil forcé, une tragédie personnelle et collective. Une minorité de Français est toutefois restée dans l’Algérie indépendante.

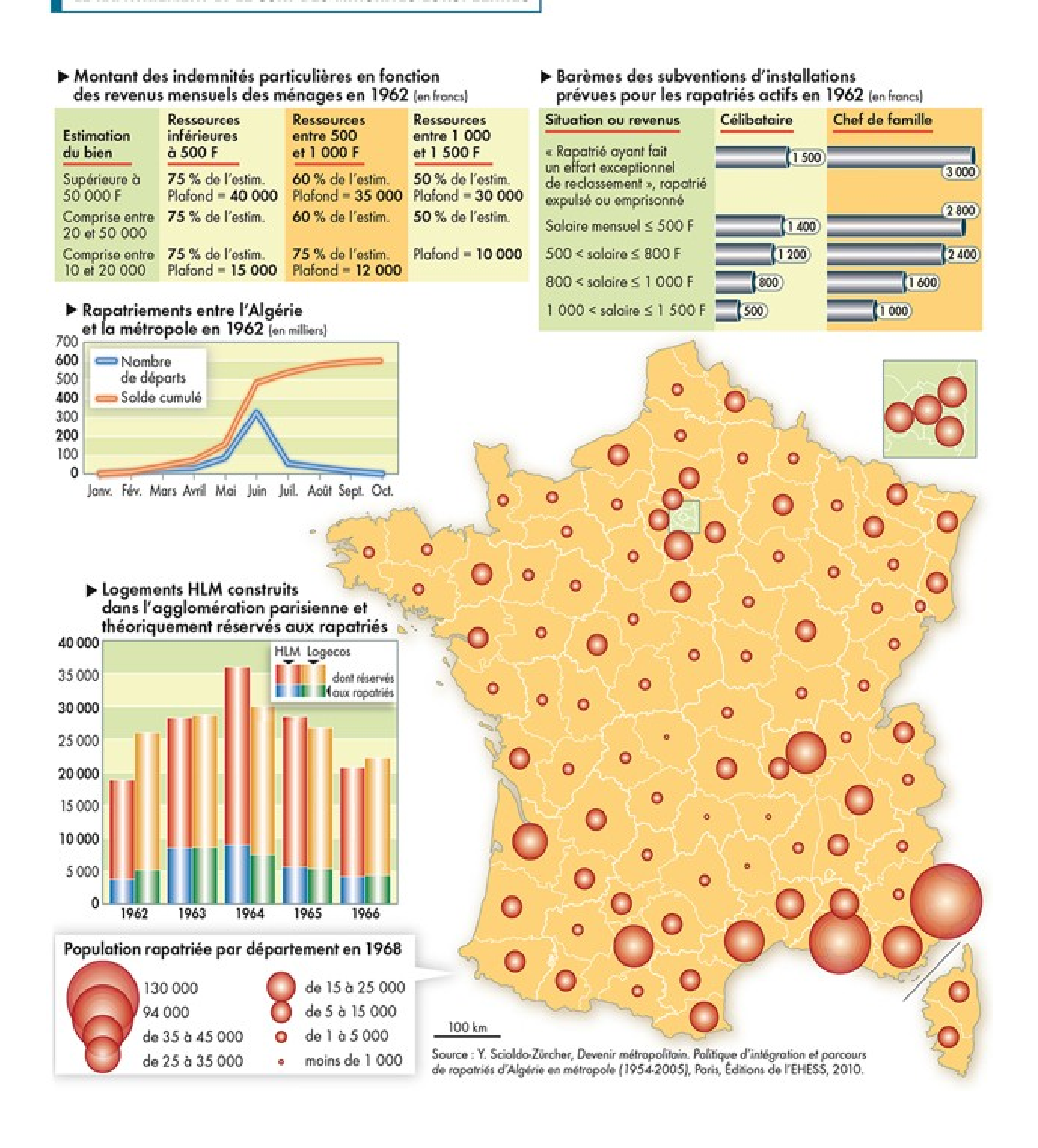


…

UNE INTÉGRATION EN MÉTROPOLE GARANTIE PAR L'ÉTAT

Conscient du défi que représente l'arrivée d'une population « rapatriée » pour la métropole, un secrétariat d'État confié à Robert Boulin est créé le 6 mai 1961 et la loi du 26 décembre suivant sur « l'accueil et la réinstallation des Français d'outre-mer » permet de faire bénéficier les rapatriés de la solidarité nationale pour faciliter leur intégration en métropole. Les fonctionnaires y sont réintégrés, les salariés du privé orientés vers les secteurs porteurs en emploi, des subventions sont versées pour aider à la réinstallation. Bien sûr, la très forte croissance économique et le plein emploi

sont les plus puissants facteurs d’intégration. Dans un contexte de forte pénurie de logements, les « rapatriés » peuvent compter sur un accès préférentiel aux HLM, sur le lancement de programmes immobiliers locatifs comme la France n’en avait jamais connu et sur des subventions à l’achat de logements privés. Les aides, calculées sur la valeur des biens outre-mer, profitent surtout aux plus aisés qui souvent avaient anticipé le repli. La nécessité de loger rapidement un grand nombre de rapatriés est l’une des raisons de l’édification des grands ensembles en France. Sarcelles, dans le Val-d’Oise (Île-de-France), en compte toujours beaucoup. Une ville comme Carnoux-en-Provence, près d’Aubagne, fut construite et peuplée par les rapatriés du Maroc et d’Algérie pour reconstituer un mode de vie français nord-africain.



…

LES INDEMNISATIONS DEPUIS 1970

80 % des familles rapatriées ont été indemnisées des biens spoliés (lois de 1970, 1978, 1982 et 1987) pour un montant total de 14,5 milliards d'euros – en valeur actuelle – entièrement défiscalisés (ils ne sont pas entrés dans l'actif des successions). Ces indemnisations visaient à réparer le préjudice subi lors du départ d'Algérie puis, plus tard, à répondre favorablement aux associations de rapatriés très actives et écoutées à gauche comme à droite en raison de leur poids électoral. Outre l'article 4 (abrogé depuis) de la loi du 23 février 2005 reconnaissant « l'œuvre civilisatrice de la France en Algérie » destiné à satisfaire des revendications mémorielles, l'article 12 de la même loi consent à 60 000 rapatriés des indemnités relatives à des mesures de restitution dont le montant s'élève entre 2006 et 2010 à 146 millions d'euros. Ces mesures n'empêchent pas l'expression de revendications pour la reconnaissance symbolique d'une « œuvre coloniale » que pourtant l'indépendance a condamnée.

•

Les harkis

Les harkis désignent les Algériens supplétifs de l'armée française qui, pendant la guerre d'indépendance algérienne, ont combattu l'ALN/FLN. Après 1962, le terme désigne tous ceux qui ont pris parti pour la France. Le terme est ainsi devenu synonyme de « traître ». Les harkis ont été victimes de la guerre d'Algérie, des massacres et de l'opprobre dans l'Algérie indépendante, et, en France, de discriminations jusque dans les années 1990. La question des harkis concentre des contradictions algériennes et françaises. Leur tragédie après 1962 est le fruit de l'incompréhension de leur histoire qu'on commence seulement à éclairer, à reconnaître et à réparer en France.

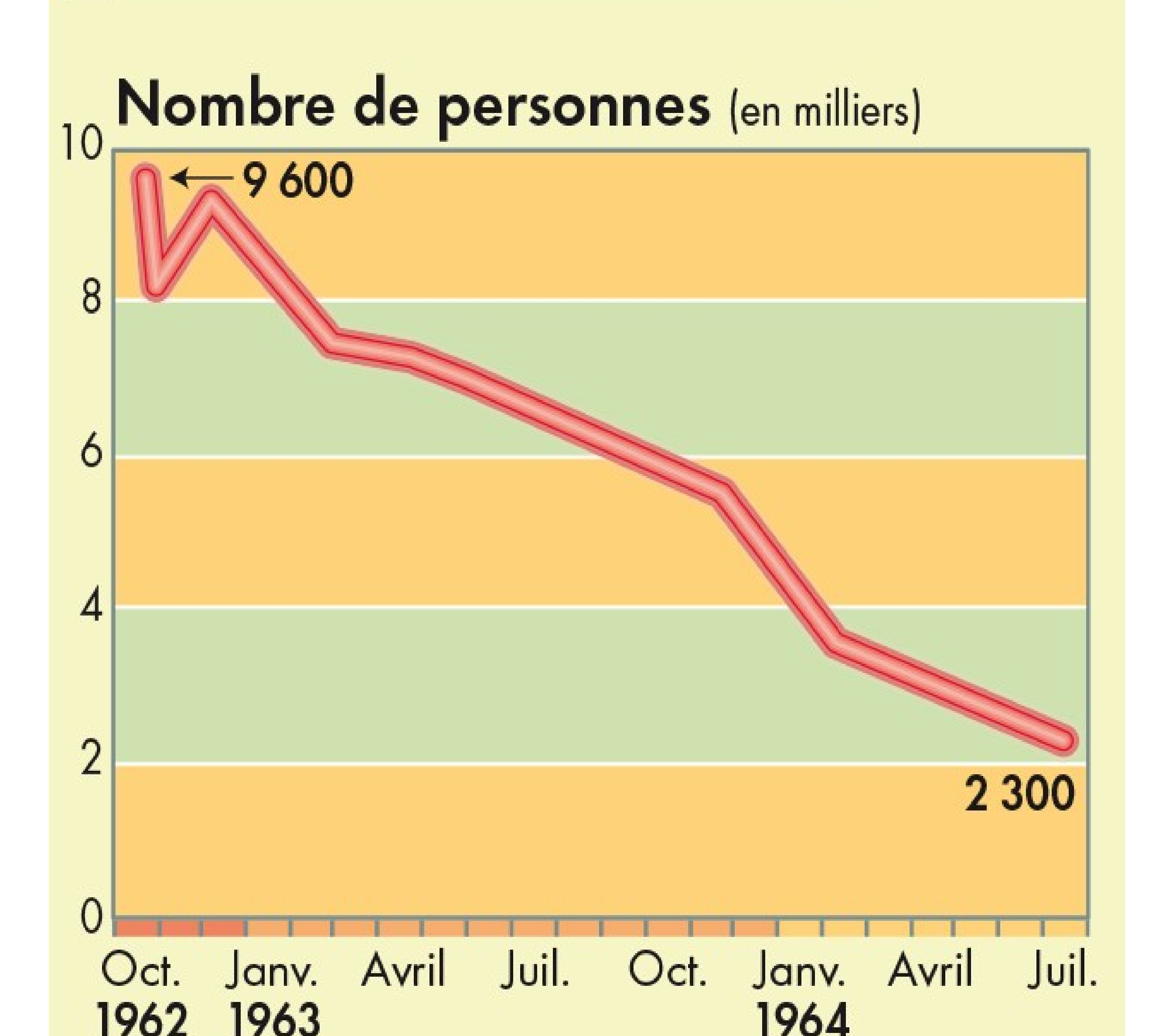
LES SUPPLÉTIFS DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN ALGÉRIE

En 1955, la France recrute des groupes mobiles de police rurale (GMPR) pour patrouiller sur les routes puis des *mokhazni* affectés dans des sections administratives spéciales (SAS) pour quadriller les populations rurales. Les harkis sont créés en 1956 quand la guerre s'intensifie. Les uns surveillent leur village comme des groupes d'auto-défense, les autres sont à la pointe du combat dans les commandos de chasse. Il faut replacer l'engagement de ces soldats dans l'histoire longue des troupes indigènes de l'armée d'Afrique qui remonte à la conquête. Plusieurs raisons expliquent l'engagement de ces hommes dans la guerre contre l'ALN/FLN qui ne résulte pas d'un choix individuel mais du choix collectif d'une communauté paysanne. La pauvreté et le déracinement conduisent des ruraux à rechercher une solde dans l'armée. Des chefs fidèles à la France mobilisent les paysans sous leur dépendance pour la France comme c'est le cas des Beni-Boudouanes du bachaga Boualem dans l'ouest de l'Algérie. Les exactions de l'ALN/FLN poussent aussi des villages victimes à prendre parti, en réaction, pour la France. L'engagement était d'une durée variable. Ils étaient des « vacataires » de la guerre. Sur 200 000 à 250 000 harkis recrutés, 3 000 ont été tués.

…

L'ABANDON ET LES MASSACRES DES HARKIS EN 1962

On a reproché à la France d'avoir abandonné ces soldats supplétifs qui l'avaient servie en les démobilisant, donc en les laissant désarmés face aux représailles des autres Algériens, puis en refusant de les rapatrier en métropole en 1962. Le 12 mai, Pierre Messmer, ministres des Armées, et le 16 mai Louis Joxe, ministre de l'Algérie, ordonnent d'interdire leur évacuation et leur accueil. Volonté de mettre fin à la guerre, de s'épargner un nouveau contentieux avec le FLN, de contrôler des migrations très nombreuses vers la métropole, mépris pour la vie de ces hommes : toutes ces raisons ont joué dans la décision de les laisser en Algérie. Il faut nuancer cet abandon. L'armée a transporté des harkis en France à l'initiative d'officiers : 10 000 avant l'indépendance, 27 000 après. 30 000 à 40 000 harkis rejoignent la France par leurs propres moyens. Les massacres commencent en Algérie dès mars 1962 et s'intensifient pendant l'été dans le contexte de vide du pouvoir et de déchirements au sein du FLN. On évoque des chiffres, certainement excessifs, compris entre 75 000 et 150 000 tués. Une estimation précise est impossible. On peut considérer que les massacres ont fait des dizaines de milliers de victimes et qu'ils n'ont épargné ni les femmes, ni les enfants. La vengeance et le pillage en sont les causes. Une fois le pouvoir stabilisé en septembre, les violences spontanées baissent. De nombreux harkis sont enfermés dans des prisons visitées par le CICR et des camps militaires. Ils sont utilisés au déminage des frontières algéro-tunisiennes et marocaines. Alors qu'ils sont toujours considérés comme des traîtres en Algérie. A. Bouteflika les compare en 2000 aux « collabos » avant de reconnaître en 2005 des « erreurs » à l'encontre de leurs familles. Toutefois de nombreux harkis sont restés dans leurs villages après 1962 au prix du silence de tous. Il n'était pas rare que les familles aient un membre dans l'ALN et l'autre dans l'armée française.


LE CAMP DE RIVESALTES
Nombre de personnes (en milliers)
10
8
6
4
2
0
9 600
2 300
Oct.
1962
Janv.
1963
Avril
Juil.
Oct.
Janv.
1964
Avril
Juil.
Source : F. Besnaci-Lancou, G. Manceron, Les Harkis dans la colonisation et ses suites, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2010.

…

CAMPS DE TRANSIT ET CITÉS D'ACCUEIL

À partir du 21 juillet 1962, les harkis doivent déclarer qu'ils optent pour la nationalité française mais ils sont privés de certains droits qui en découlent. Peu obtiennent un logement HLM. Le but est de les séparer des Français et des immigrés algériens. C'est pourquoi ils sont relégués dans des camps de transit, des cités d'accueil, des hameaux, provisoires au départ et qui deviennent définitifs. En 1962, 50 000 harkis sont rassemblés dans les camps du Larzac, de Bourg-Lastic, de Saint-Maurice-l'Ardoise, de Bias ou bien dans 75 « chantiers » ou « hameaux » forestiers essentiellement situés dans le Sud-Est. Les hommes, les femmes et les enfants sont enfermés. La discipline est militaire. Il n'est possible de sortir qu'avec une autorisation spéciale. En somme, on reconstitue dans la France des années 1960 et 1970 les camps de regroupement de la guerre. La population est inemployée, vit dans des baraquements, n'est guère soignée et les enfants sommairement scolarisés. Les familles d'anciens harkis sont stigmatisées, les Français reprenant souvent à leur compte l'accusation algérienne de « traîtrise ». Une partie d'entre eux trouve à s'employer dans le bâtiment, les usines ou l'agriculture et quitte les cités d'accueil, fermées en 1976, pour s'installer souvent dans les foyers Sonacotra.



…

REVENDICATIONS ET LUTTES POUR LA RECONNAISSANCE

En 1974, cette population représente 170 000 personnes. Les discriminations entraînent pendant l'été 1975 une révolte des adolescents ayant grandi en

France ou qui y sont nés. Elle commence au camp de Bias, s'étend à Saint-Maurice-l'Ardoise et dans les hameaux forestiers. Ils demandent que leur enfermement dans les camps cesse et qu'ils puissent s'intégrer dans la société. Ils prennent en otage le directeur du camp du Bias, entraînant un déploiement des forces de l'ordre. C'est à cette époque que l'expression « deuxième génération » apparaît pour désigner ces jeunes et que la question des anciens harkis acquiert une visibilité dans l'espace public. En 1983, des enfants d'anciens harkis sont parmi les premiers « marcheurs pour l'égalité ». À partir des années 1980, commence un mouvement de reconnaissance et de réparations. En 1987, une première loi est votée concernant l'indemnisation des anciens harkis, suivie par trois lois en 1994, 1999 et 2005 et un décret de 2003 qui établissent des droits à recevoir des allocations. Une journée d'hommage aux harkis est instituée en 2001. La mémoire et la revendication des droits sont portées par plusieurs associations, créées par des enfants d'anciens harkis (M. Hamoumou, F. Besnaci-Lancou…) et par la publication de plusieurs récits et ouvrages d'histoire à partir de 2003.

Le Sahara occidental, dernière colonie africaine ?

Après l’indépendance en 1993 de l’Érythrée, ancienne colonie italienne incorporée à l’Éthiopie, et celle en 2001 du Timor-Oriental, ancienne colonie portugaise envahie en 1975 par l’Indonésie, le Sahara occidental restera-t-il la dernière colonie africaine à être passée en 1975 de la tutelle de l’Espagne à celle du Maroc, malgré la reconnaissance de son droit à l’autodétermination par l’ONU ? Il semble bien que la communauté internationale se soit résolue à accepter que le Sahara occidental, vaste territoire où vivent des Sahraouis et des Marocains, soit incorporé au Maroc malgré la revendication d’indépendance du Polisario soutenue par l’Algérie.

LE MAROC ET LE SAHARA, UN ENJEU RÉGIONAL

La question du Sahara est le principal contentieux qui oppose le Maroc, l’Algérie et les Sahraouis. Il empêche toute unité du Maghreb. À l’origine, il y a le désir ancien du Maroc d’établir sa souveraineté sur le Sahara occidental. Cet immense territoire a été espagnol de 1884 à 1975. Le Maroc, indépendant en 1956 dans les frontières du protectorat français, et la Mauritanie, indépendante en 1960, revendiquent leur souveraineté sur le Sahara occidental où vivent des Sahraouis qui aspirent à l’indépendance. Le Maroc a aussi des visées sur une bande du Sahara algérien, la région de Tindouf, qu’il estime devoir lui revenir après l’indépendance de l’Algérie en 1962 au nom du « Grand Maroc historique » et des richesses réelles ou supposées qui s’y trouvent. En 1962, Hassan II exige que les « territoires spoliés » soient restitués. L’Algérie refuse au nom de « l’intangibilité » des frontières reconnues par l’OUA. Le 14 octobre 1963, les Forces armées royales (FAR) attaquent l’ANP dans la bande saharienne revendiquée. C’est ce qu’on appelle la guerre des Sables. Un cessez-le-feu est trouvé en novembre sous la pression de l’OUA et de la France dont l’armée est présente au Sahara. En 1969, le Maroc reconnaît que Tindouf appartient à l’Algérie et renonce à ses prétentions sur la Mauritanie.

…

LA MARCHE VERTE (1975)

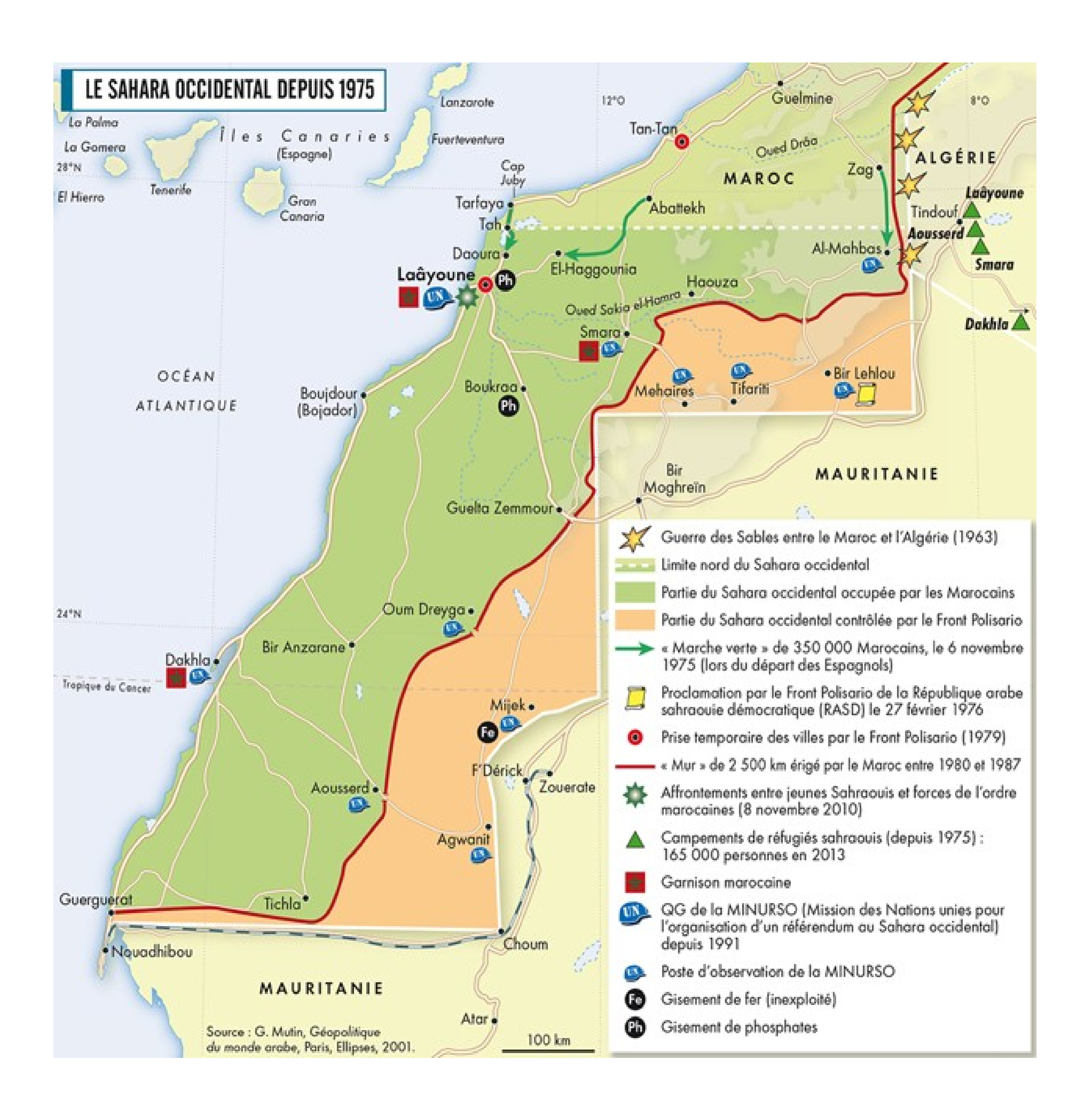
En revanche, le Maroc reste intransigeant sur le Sahara occidental malgré l'adoption par l'ONU, en 1964, d'une résolution en faveur de l'autodétermination des Sahraouis, que l'Espagne de Franco accepte en 1974 mais que refuse Hassan II. Le Polisario (Front populaire de libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro) créé le 10 mai 1973 rassemble des mouvements de résistance à l'occupation espagnole. En 1973, il organise des grandes manifestations pour montrer sa volonté d'indépendance et son refus du rattachement au Maroc et à la Mauritanie. Inquiet de cette perspective, Hassan II profite des changements qui se produisent en Espagne pour mobiliser les Marocains, largement acquis à la cause du Grand Maroc. 350 000 « marcheurs », encadrés par les services de sécurité, pénètrent dans le Sahara espagnol. Le 14 novembre, l'Espagne se retire de la région qui est partagée entre le Maroc et la Mauritanie contre l'avis de l'Algérie. L'armée marocaine s'installe à Laâyoune. C'est un succès personnel pour Hassan II et pour l'armée qui, après des putschs avortés, redore son blason. La démonstration d'unité nationale qu'exprime la Marche verte permet au roi de renforcer son pouvoir autoritaire. Malgré le droit à l'autodétermination qu'a renouvelé l'ONU la même année (1975) et l'avis de la Cour internationale de justice qui invalide les revendications marocaines, les Sahraouis font les frais d'un accord entre l'ancienne puissance coloniale espagnole, qui souhaite préserver Ceuta et Melilla quitte à perdre le Sahara, la monarchie marocaine et la Mauritanie.

…

LES GUERRES DE L'ALGÉRIE ET DU POLISARIO CONTRE LE MAROC (1976-1991)

L'Algérie de Boumediene entend être la principale puissance régionale et porter le flambeau du nationalisme révolutionnaire tiers-mondiste. Elle

souhaite disposer d’un État sahraoui allié, entre le Maroc et la Mauritanie et soutient la cause du Polisario. Malgré les réserves du ministre des Affaires étrangères A. Bouteflika favorable à un compromis avec le Maroc, la guerre s’engage. Elle dure du 27 janvier au 15 février 1976 ; le Maroc prend le dessus. Après la mort de Franco, l’Espagne se retire du Sahara occidental, ce qui entraîne, le 20 mai 1976, la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) par le Polisario. L’Algérie apporte une aide militaire (instructeurs, repli des combattants puis des réfugiés sur son territoire, à Tindouf) et politique (instances politiques à Alger, représentation du Polisario dans le monde) assez comparable avec ce qu’avaient fait le Maroc et la Tunisie pour le FLN après 1956. Jusqu’en 1980, le Polisario connaît une série de succès militaires. D’abord contre la Mauritanie (attaque de Nouakchott en 1976), contrainte à renoncer en 1979 au sud du Sahara occidental (le Rio de Oro) qu’occupe aussitôt le Maroc. Contre le Maroc ensuite : prise de la ville de Tan-Tan, du port de Laâyoune en septembre 1979, puis en octobre, bataille de Smara où le Maroc exploite les phosphates, au cours de laquelle 2 000 hommes meurent. À ces succès militaires du Polisario aidé par l’Algérie, s’ajoute la reconnaissance de la RASD par de nombreux États et son admission à l’OUA. À partir de 1980, la guerre tourne au profit du Maroc. Pour isoler les combattants du Polisario et protéger le « Sahara utile » (villes et gisements de phosphate), l’armée construit, en 1981-1982, des murs de terre et de sable et établit un dispositif de mines de plusieurs centaines de kilomètres. Désormais, le Polisario se trouve cantonné avec de nombreux réfugiés à Tindouf, sous protection de l’armée algérienne. Après dix ans d’incursions du Polisario et de tractations internationales, le Maroc et le Polisario acceptent, sous la pression des États-Unis, une proposition de paix formulée par l’ONU et l’OUA en 1988, un cessez-le-feu en 1991 et un référendum d’autodétermination en 1992.



…

LE SAHARA OCCIDENTAL OUBLIÉ

La Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) est présente dans la région depuis 1992. Depuis 1994, le référendum est sans cesse repoussé. Le Maroc et le Polisario se livrent à une « guerre des listes » pour délimiter le corps électoral. Le

Polisario veut le limiter aux 80 000 Sahraouis du dernier recensement espagnol de 1974 et aux 150 000 réfugiés des camps de Tindouf en Algérie. Le Maroc, plus extensif, veut inclure les nombreux Sahraouis qui ont fui la colonisation espagnole et se sont installés au Maroc et en Mauritanie. La conciliation est impossible. En attendant, le Sahara occidental devient de plus en plus marocain : migrations des Marocains (200 000 environ vivent au Sahara occidental et sont plus nombreux que les Sahraouis), infrastructures, investissement dans les matières premières, urbanisation. Les Sahraouis sont sédentarisés de force et les atteintes aux droits de l'homme nombreuses (disparitions, tortures, brutalités), dans l'indifférence internationale la plus totale. La MINURSO est la seule mission de maintien de la paix de l'ONU à n'avoir pas de mandat pour recenser et rapporter les violations des droits de l'homme. Le 8 novembre 2010, la ville de Laâyoune a connu la plus grande révolte et répression depuis 1991. Les engagements pris par l'ONU sur le droit à l'autodétermination du Sahara occidental sont oubliés au nom du réalisme. Dans un Sahara instable, la présence de l'État marocain dans cette région rassure aujourd'hui la communauté internationale.

•

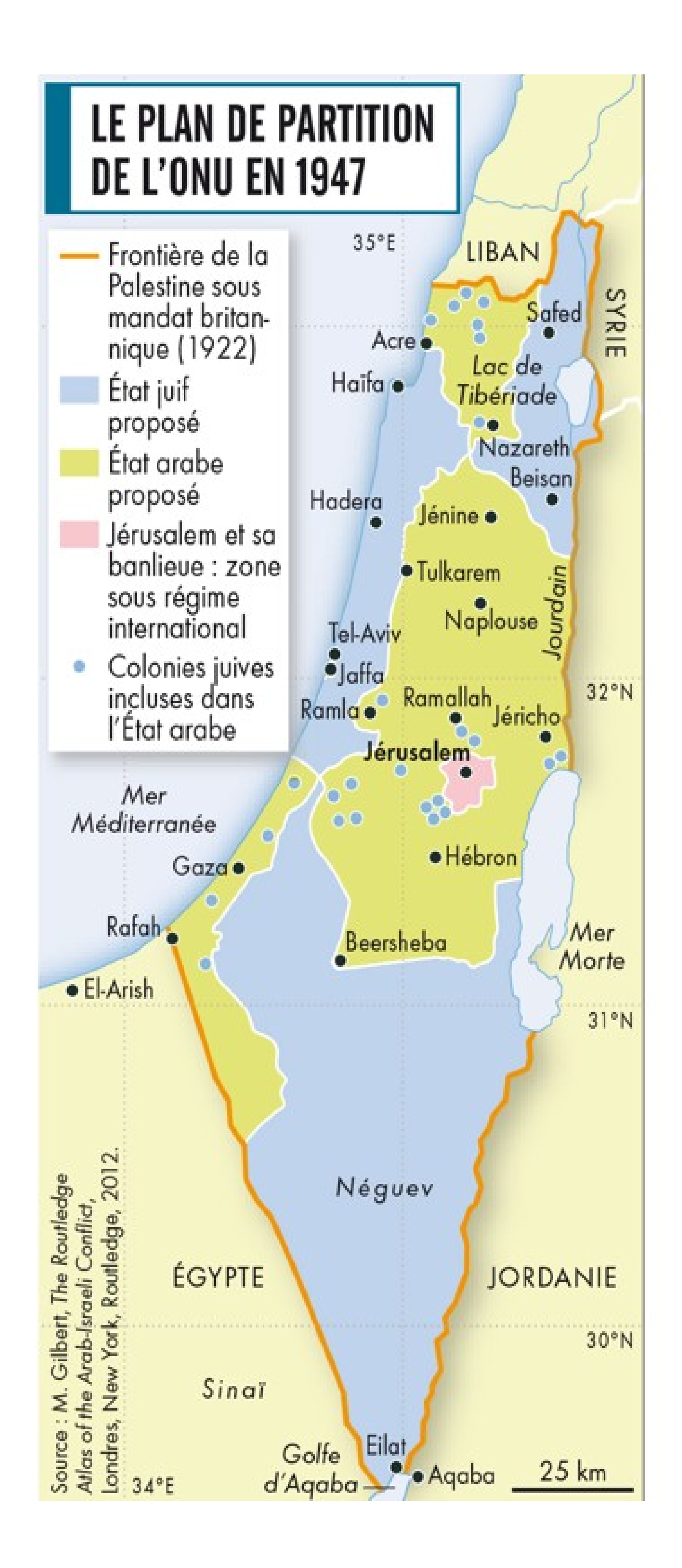
Israël, Palestine : décolonisation et recolonisation

La Palestine présente un cas paradoxal de décolonisation-recolonisation. Le partage de l'ONU de 1947 suivi de la naissance d'Israël en 1948 s'apparente en effet à un affranchissement de la tutelle britannique mais, après des décennies de conflits, les territoires palestiniens, en particulier la Cisjordanie, sont aujourd'hui en situation d'occupation et de colonisation. La création d'un État palestinien est rendue impossible, faute d'une assise territoriale cohérente et viable.

DÉCOLONISATION, GUERRE ET EXPULSION DES PALESTINIENS

Depuis la fin de la Première Guerre mondiale jusqu'en 1947, la Palestine est un mandat britannique. Le Royaume-Uni a accepté en 1917 la création d'un foyer national juif, conduisant à une émigration juive en Palestine et au début d'un conflit avec les Palestiniens. En 1947, l'ONU propose un plan de partage, prévoyant la création d'un État juif et d'un État arabe fragmenté. Les Juifs de Palestine acceptent le plan de partage, les Palestiniens le refusent. Le conflit est inévitable. Il commence par une grève générale des Palestiniens pour s'opposer au plan de partage de l'ONU et par une guérilla dans le but de couper les communications entre les implantations juives, surtout situées sur le littoral. Pour les autorités juives, il faut gagner la guerre avant l'intervention des États arabes. Les opérations commencent en avril 1948 après le départ des Britanniques. Les villes de Tibériade, Haïfa et Jaffa sont prises pas les armées juives, la population arabe expulsée en masse (sur 70 000 Palestiniens, il n'en reste plus de 4 000 à Haïfa), les villages arabes, détruits. Il n'y a pas d'ordre officiel d'expulsion mais sur le terrain, c'est ce que font les forces armées. 300 000 Palestiniens sont expulsés en avril-mai 1948. Fort de l'unité territoriale réalisée, David Ben Gourion proclame la naissance de l'État d'Israël, le 14 mai 1948. L'ancien foyer national juif devient un État indépendant du Royaume-Uni. On peut donc considérer qu'il y a décolonisation. Au nom de l'arabité de toute la Palestine, les pays arabes attaquent Israël. La guerre tourne à l'avantage du jeune État hébreu qui agrandit son territoire en Galilée, dans le Néguev et dans la région de

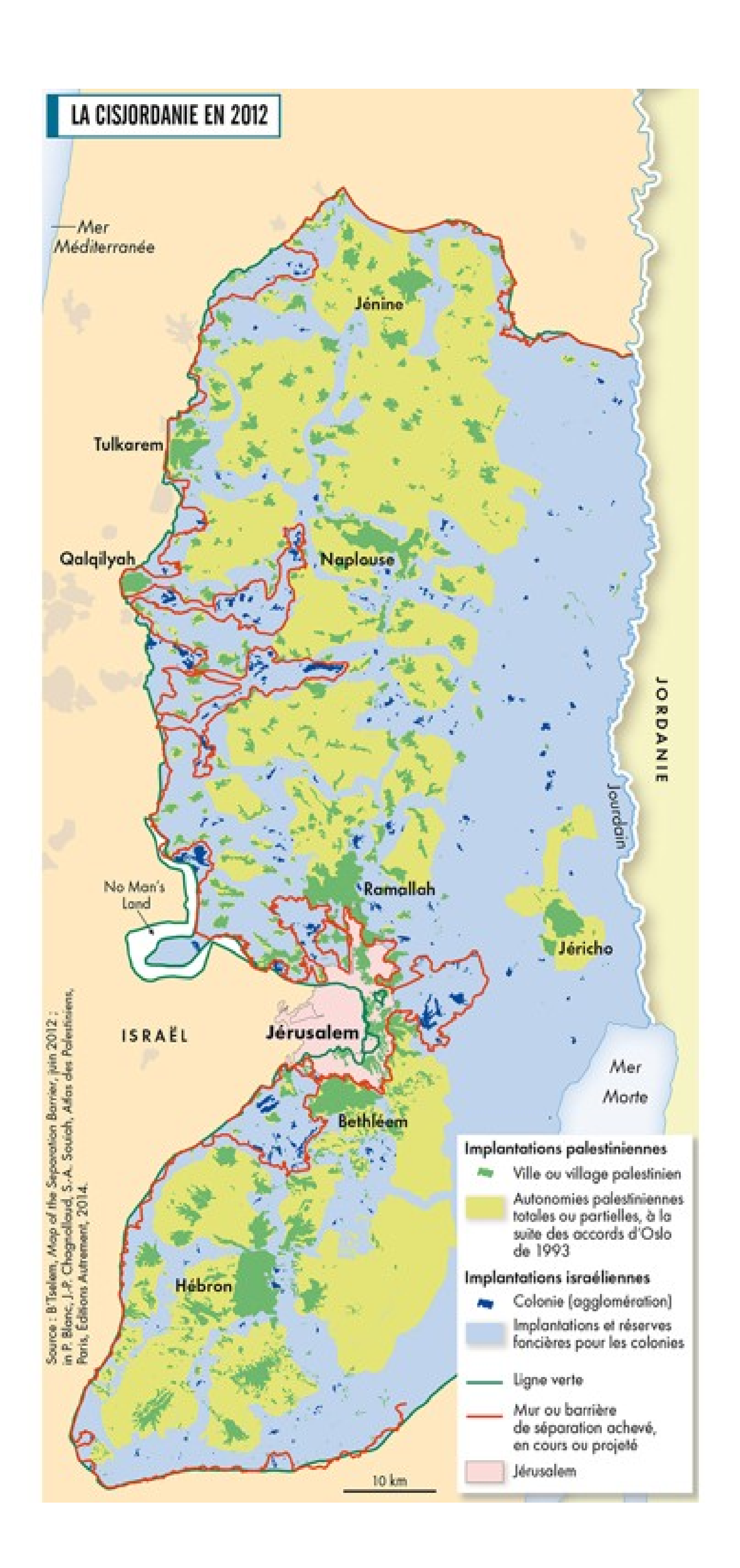
Jérusalem. 700 000 à 750 000 Palestiniens se réfugient dans les pays arabes, principalement en Égypte et en Cisjordanie. Les bases territoriales de l'État palestinien projeté par l'ONU disparaissent. La Cisjordanie est rattachée à la Jordanie et Gaza passe sous administration égyptienne. Dans l'histoire palestinienne, cette guerre de 1948-1949 est appelée la catastrophe (*Nakba*).


LE PLAN DE PARTITION DE L'ONU EN 1947
Frontière de la Palestine sous mandat britannique (1922)
État juif proposé
État arabe proposé
Jérusalem et sa banlieue : zone sous régime international
Colonies juives incluses dans l'État arabe
35°E
LIBAN
SYRIE
Safed
Acre
Lac de Tibériade
Haïfa
Nazareth
Beisan
Hadera
Jénine
Tulkarem
Naplouse
Jourdain
Tel-Aviv
Jaffa
32°N
Ramla
Ramallah
Jéricho
Jérusalem
Mer Méditerranée
Gaza
Hébron
Rafah
Mer Morte
Beersheba
El-Arish
31°N
Néguev
ÉGYPTE
JORDANIE
30°N
Sinaï
Golfe d'Aqaba
Eilat
Aqaba
25 km
34°E
Source : M. Gilbert, The Routledge Atlas of the Arab-Israeli Conflict, Londres, New York, Routledge, 2012.

•••

COLONISATION DE LA CISJORDANIE

Si Gaza a été évacuée par Israël en 2005, la Cisjordanie et dans une moindre mesure le Golan (19 000 colons), après avoir fait l'objet d'une occupation par l'armée israélienne depuis 1967, sont colonisés depuis les années 1970. Cette politique s'intègre dans la vision d'un Grand Israël développé par le Likoud à partir de 1978 sous Menahem Begin. Elle est mise en œuvre aussi bien par la droite (Sharon, Netanyahou) que par la gauche israélienne (Rabin, Barak). Les accords d'Oslo de 1993 (Rabin, Arafat), firent un temps espérer la création progressive d'un État palestinien. Ils prévoient un transfert progressif de pouvoirs d'Israël à l'Autorité palestinienne sur des parties du territoire cisjordanien. Mais Israël continue de mener sa politique planifiée de colonisation et de peuplement qui s'accélère à partir du début des années 2000. Elle s'arroge des terres destinées à être annexées à Israël et les peuple : 10 000 colons en 1972, 500 000 en 2010 (Jérusalem-Est compris) répartis dans 122 colonies dont certaines sont des villes de 30 000 habitants. Des réserves foncières sont établies, en particulier à l'est de Jérusalem, en direction du Jourdain, destinées à couper la Cisjordanie en deux. Un mur de séparation, lancé en 2002, serpente en territoire palestinien. Il a pour but de protéger Israël et de préparer les futures annexions : les Palestiniens sont enclavés entre le mur et la ligne verte. La Cisjordanie est donc un espace complètement mité par la colonisation israélienne. L'Autorité palestinienne ne contrôle que des confettis de territoires (zone A) ne représentant 3 % de la Cisjordanie. Dans la zone B (mixte) où se situe la majorité des villages palestiniens, les Palestiniens ont l'autorité dans le domaine civil mais la sécurité reste aux mains d'Israël. La zone C, soit 72 % du territoire (dont la banquette à la frontière de la Jordanie) est entièrement sous contrôle israélien. La grande richesse en eau de la Cisjordanie est détournée au profit d'Israël et des colonies à 80 %.


LA CISJORDANIE EN 2012
Mer Méditerranée
Jénine
Tulkarem
Qalqilyah
Naplouse
No Man's Land
Ramallah
Jéricho
ISRAËL
Jérusalem
Bethléem
Hébron
JORDANIE
Jourdain
Mer Morte
Source : B'Tselem, Map of the Separation Barrier, juin 2012 ; in P. Blanc, J.-P. Chagnollaud, S.-A. Souiah, Atlas des Palestiniens, Paris, Éditions Autrement, 2014.
Implantations palestiniennes
Ville ou village palestinien
Autonomies palestiniennes totales ou partielles, à la suite des accords d'Oslo de 1993
Implantations israéliennes
Colonie (agglomération)
Implantations et réserves foncières pour les colonies
Ligne verte
Mur ou barrière de séparation achevé, en cours ou projeté
Jérusalem
10 km

•••

COLONISATION DE JÉRUSALEM-EST

Conquise et annexée par Israël dans le cadre de la guerre des Six jours (1967), Jérusalem devient en 1980 la capitale de l'État hébreu. Les Palestiniens entendent aussi faire d'al-Qods, nom arabe de Jérusalem, la capitale de l'État qu'ils espèrent voir advenir un jour. L'esplanade des Mosquées devient un lieu de confrontation entre Israéliens et Palestiniens au cours des années d'Intifada. Depuis 1967, les Israéliens déploient une stratégie pour en faire une ville juive. Le peuplement des colonies israéliennes en territoire palestinien occupé est particulièrement rapide et dense. Les quartiers juifs de Jérusalem-Est sont bâtis comme de véritables forteresses civiles autour de quartiers palestiniens proches de la Vieille Ville : très forte densité, immeubles compacts de six étages, construction sur la hauteur des collines, espace public retranché à l'intérieur des blocs d'immeubles. L'État hébreu y dirige des immigrants. Des incitations fiscales et les prix moins élevés des logements favorisent l'installation dans ces colonies. La démographie dans les colonies de Jérusalem-Est est particulièrement active. La population israélienne est presque aussi importante que la population palestinienne à Jérusalem-Est (en 2008, 190 000 Israéliens contre 250 000 Palestiniens) et dépasse celle de Jérusalem-Ouest. Qui gagnera la guerre démographique de Jérusalem ? Certainement les Palestiniens dont la fécondité est plus élevée, mais l'influence du hassidisme la favorise du côté des juifs. Les Palestiniens de Jérusalem ont un statut de « résidents » alors qu'ils sont chez eux. La politique d'Israël est de tout mettre en œuvre pour les obliger à partir : rétentions de cartes de résident, démolitions illégales de maisons.

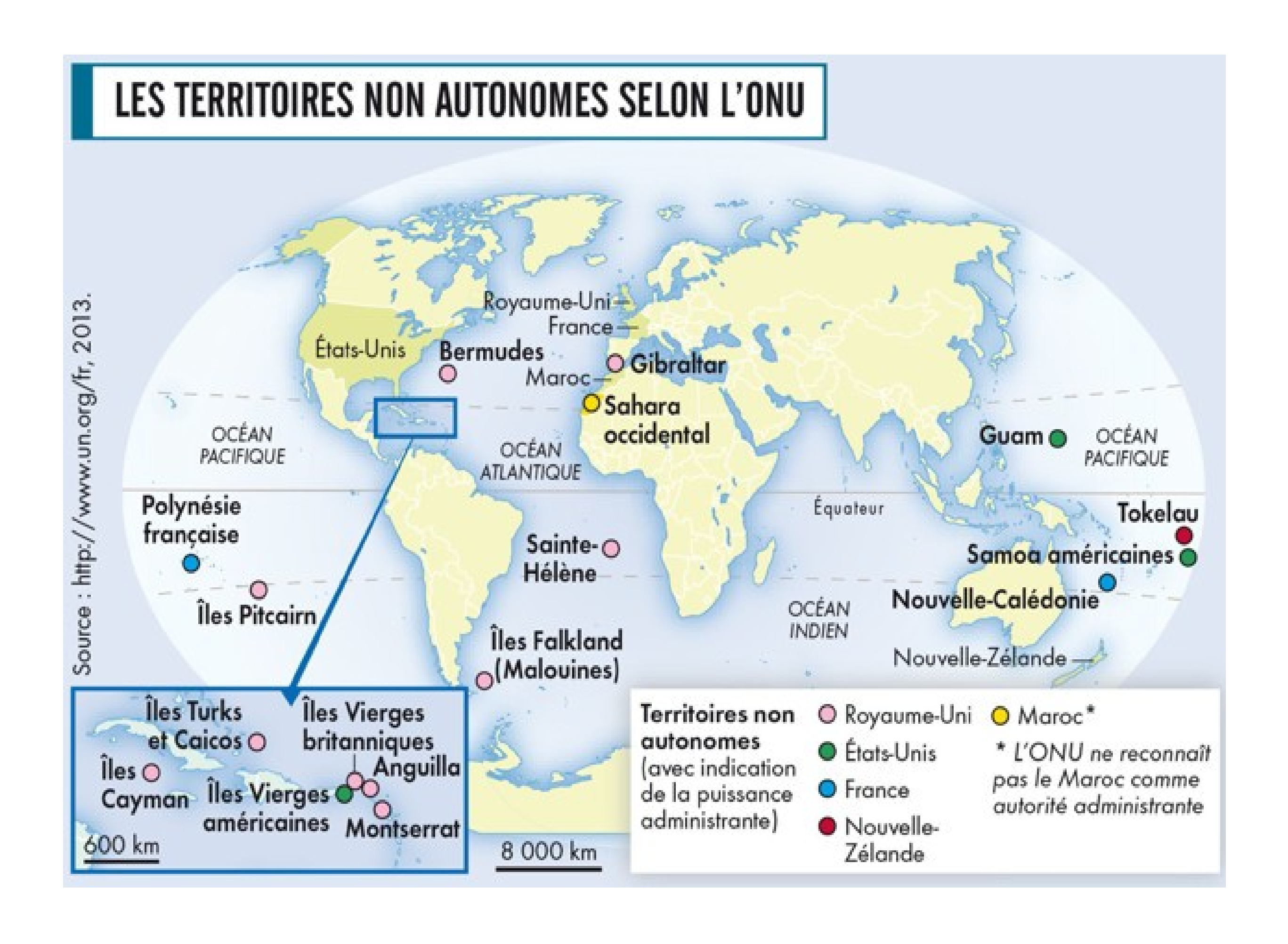
•

Vers l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie en 2014-2018 ?

« La carte de la décolonisation reste un ouvrage inachevé des Nations unies » déclare Collin Beck, ambassadeur des îles Salomon aux Nations unies en 2013. Le Comité de décolonisation considère que 16 territoires non autonomes doivent être décolonisés : Gibraltar, les Falkland, les îles Vierges, le Sahara occidental, la Polynésie française… Le 17 mai 2013, l'Assemblée générale de l'ONU adopte la résolution L56 affirmant « le droit inaliénable de la population de la Polynésie française à l'autodétermination et à l'indépendance ». En Nouvelle-Calédonie, un processus d'autodétermination est en marche depuis 1988.

UNE DÉCOLONISATION INTERROMPUE APRÈS 1958

Sous la IVe République, la Nouvelle-Calédonie s'achemine, comme le reste de la Polynésie française, au sein d'Union française, vers l'indépendance. « Calédoniens, Calédoniennes, réveillez-vous ! Libérez-vous ! », appelait l'Union calédonienne en 1953. Elle obtient les premiers élus autonomistes. Grâce à la loi-cadre Defferre, elle bénéficie d'un statut d'autonomie interne et un exécutif local est institué en 1957. L'arrivée de De Gaulle au pouvoir en 1958 change la donne : remise en cause de l'autonomie interne et alignement de l'avenir de Polynésie sur celui de la France. La Polynésie devient un territoire stratégique : essais nucléaires à Mururoa, main mise sur le nickel néo-calédonien, encouragement de Pierre Messmer (1972) à l'émigration mélanésienne en métropole pour équilibrer le peuplement. 1975-1979 est un tournant : réveil culturel kanak autour de Jean-Marie Tjibaou et clivage croissant, sur fond de crise sociale due à la baisse des prix du nickel, entre les indépendantistes qui s'engagent dans les occupations de terres et créent le FLNKS dont le chef est Éloi Machoro en 1984 et les loyalistes du RPCR (droite) de Jacques Lafleur.



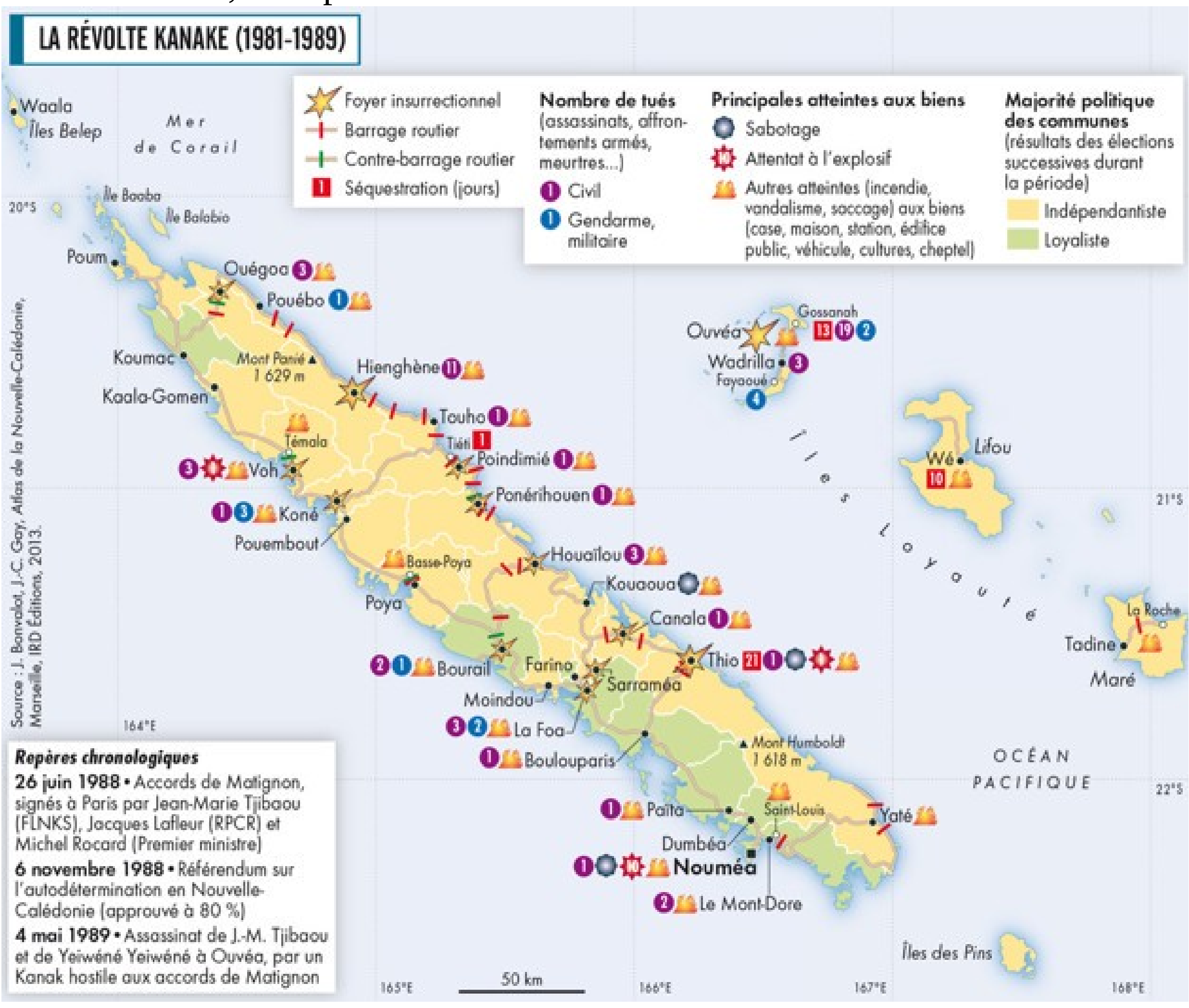
…

LA DÉCENNIE DES VIOLENCES, 1981-1989

La décennie 1980 s'apparente à un conflit de basse intensité : 70 morts, 1 200 déplacés, sabotages, séquestrations, attentats, déploiement de plus de 7 000 soldats et de forces de police face aux groupes armés kanaks et aux milices anti-indépendantistes.

Les espoirs provoqués par l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 sont déçus. Une situation insurrectionnelle s'installe en 1984 : boycott des élections territoriales, création d'un gouvernement provisoire le 1er décembre, assassinat de dix nationalistes, mort d'Éloi Machoro, tué par le GIGN, ainsi que de jeunes indépendantistes. Les élections présidentielles de 1988 correspondent à un pic de violence : 4 gendarmes sont tués le 22 avril et 23 pris en otage. Dans une grotte de l'île d'Ouvéa, le GIGN donne l'assaut contre des militants indépendantistes ayant pris les otages : 21 morts (19

indépendantistes, 2 militaires). Mitterrand est réélu. Le Premier ministre, Michel Rocard, entreprend de trouver une solution.

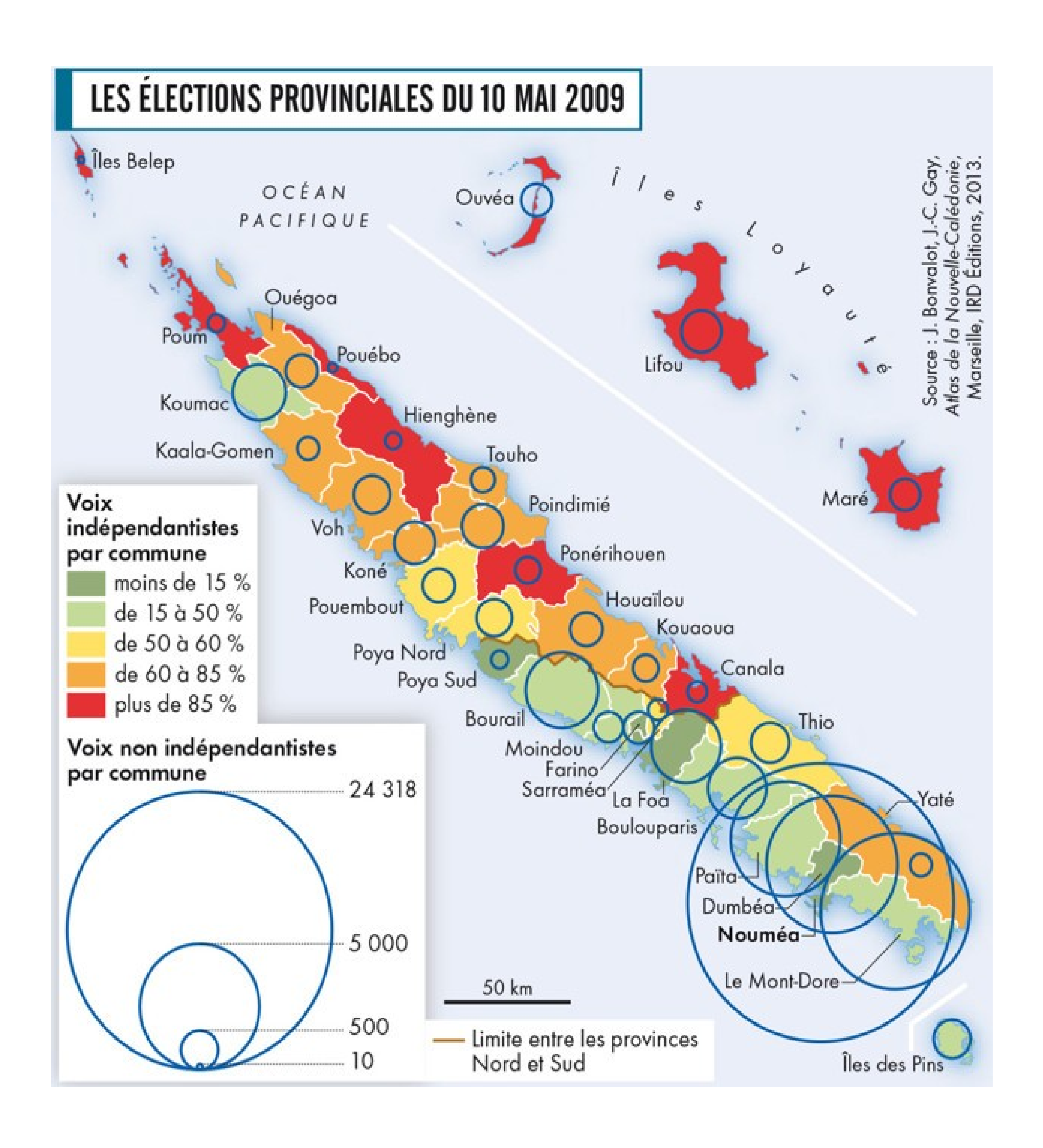


...

AUTONOMIE OU INDÉPENDANCE ?

Le 26 juin 1988, le FLNKS et le RPCR signent les accords de Matignon : découpage du pays en trois provinces, référendum d'autodétermination, augmentation des transferts publics de la métropole. J.-M. Tjibaou est assassiné par des extrémistes kanaks en 1989. Pour rééquilibrer les richesses et modérer les indépendantistes, Jacques Lafleur vend aux indépendantistes de la province du Nord la société minière du Sud-Pacifique, l'une des premières exportatrices de nickel dans le monde. Le 21 avril 1998, le

FLNKS, le RPCR et l'État signent un accord politique tout à fait inédit par lequel la décolonisation est préparée : transfert de compétences d'État, mesures en faveur de l'emploi des Kanaks, création d'une citoyenneté néo-calédonienne, gouvernement (présidé par Philippe Gomès), congrès de 54 membres élus (anti-indépendantistes majoritaires) pouvant adopter des lois propres au pays. Les Néo-Calédoniens doivent se prononcer entre 2014 et 2018 par référendum sur l'avenir de l'île. Il est loin d'être sûr que l'indépendance triomphe comme l'espèrent le Comité de décolonisation de l'ONU, le FLNKS et les États du Pacifique. Lors des dernières élections territoriales, la majorité des électeurs s'est prononcée contre. Outre l'attachement à la France, une partie de la population, les Caldoches mais aussi des Kanakes, craint que la Nouvelle-Calédonie ne perde plus qu'elle ne gagne à l'indépendance sur le plan économique et social, surtout depuis que l'État français contribue comme jamais au développement du pays.



LES ÉLECTIONS PROVINCIALES DU 10 MAI 2009
Îles Belep
OCÉAN PACIFIQUE
Ouvéa
Îles Loyauté
Lifou
Maré
Source : J. Bonvalot, J.-C. Gay, Atlas de la Nouvelle-Calédonie, Marseille, IRD Éditions, 2013.
Ouégoa
Poum
Pouébo
Koumac
Hienghène
Kaala-Gomen
Touho
Poindimié
Voh
Ponérihouen
Koné
Pouembout
Houaïlou
Kouaoua
Poya Nord
Poya Sud
Canala
Bourail
Thio
Moindou
Farino
Sarraméa
La Foa
Boulouparis
Yaté
Païta
Dumbéa
Nouméa
Le Mont-Dore
Îles des Pins
50 km
Voix indépendantistes par commune
moins de 15 %
de 15 à 50 %
de 50 à 60 %
de 60 à 85 %
plus de 85 %
Voix non indépendantistes par commune
24 318
5 000
500
10
Limite entre les provinces Nord et Sud

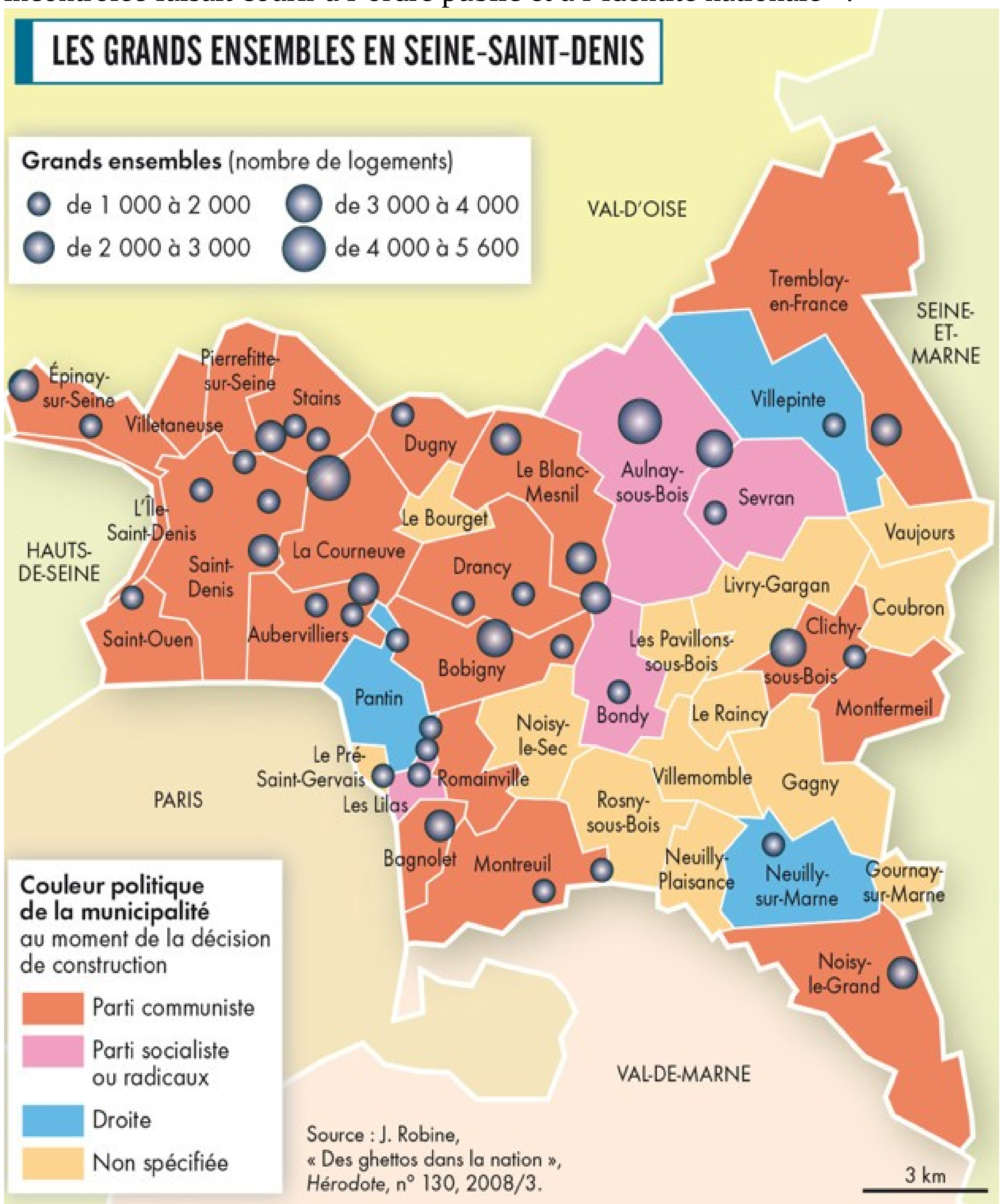
Les émeutes urbaines de 2005 en France

À l'origine, deux jeunes hommes poursuivis par la police meurent dans un transformateur électrique, à Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, le 27 octobre 2005. Des émeutes urbaines se propagent pendant plusieurs semaines dans les grands ensembles de nombreuses villes : incendies de voitures et de bâtiments publics, confrontations avec la police. Aucune revendication n'est portée. Le gouvernement de D. de Villepin instaure l'état d'urgence, ce qui n'avait jamais été fait depuis la guerre d'Algérie. Une relation est faite entre ces violences (pas de morts lors des émeutes) et la situation de certains Français descendants d'ex-colonisés.

« GHETTOS DE LA NATION »

Ces révoltes se sont toutes produites dans les grands ensembles HLM construits à partir des années 1950-1960, devenus des « ghettos de la nation » (J. Robine) à partir des années 1970-1980. La politique urbaine et le chômage de masse, alimenté souvent par la désindustrialisation, ont pour effet de produire des enclaves. Il ne reste dans ces quartiers dégradés que les populations les plus pauvres, parfois d'origine française, souvent d'origine maghrébine, et de plus en plus d'origine subsaharienne, tandis que les populations ouvrières, issues ou non de l'immigration, connaissant une ascension sociale, quittent ces grands ensembles pour un habitat meilleur. Isolés, mal desservis, ces quartiers pauvres à l'habitat dégradé concentrent les problèmes sociaux de délinquance, de violence et sont stigmatisants. Les politiques de la ville successives échouent à réduire les fractures urbaines, faute d'application de loi de la SRU – obligation de construire 20 % au moins de logements sociaux – dans les zones urbaines sensibles (ZUS). Ces quartiers s'homogénéisent socialement, culturellement et religieusement, formant des ghettos. Ils sont donc le résultat d'un choix politique fondé sur la volonté de reléguer des populations pauvres indésirables dans la nation. Ces personnes deviennent ouvertement stigmatisées par des partis politiques et des gouvernements qui n'hésitent pas à provoquer et à signifier que les populations vivant dans ces quartiers, qu'elles soient étrangères ou françaises, constituent une menace pour « l'identité nationale ». Dès le 2 mai

1988, Charles Pasqua soulignait les « risques qu'une immigration incontrôlée faisait courir à l'ordre public et à l'identité nationale ».



…

IMMIGRATIONS POSTCOLONIALES ET RAPPORT À LA NATION

Les flux d'immigration sont aujourd'hui mondialisés. L'indépendance des anciennes colonies et le sous-développement, couplés aux besoins de main-d'œuvre en France, alimentent à partir des années 1950 une immigration postcoloniale : hommes seuls d'abord, regroupement familial ensuite. En elle-même, cette immigration relativement ancienne n'explique en rien les émeutes qui se produisent à la suite de relations tendues avec les forces de l'ordre et parfois de violences policières : Minguettes en 1981, Vaulx-en-Velin en 1990, émeutes dans de nombreuses villes en 2005, Villiers-le-Bel en 2007. Plusieurs enquêtes sociologiques montrent que si les migrants récents ont une vision positive de la migration, des enfants et parfois des petits-enfants nés en France de parents originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne en font un bilan négatif, alors que leur situation économique et sociale ainsi que celle de leurs parents est bien meilleure, même dans des ghettos, que s'ils n'avaient pas migré. Ces jeunes, scolarisés souvent en ZEP, confrontés au chômage, au racisme et inondés d'informations venues du monde entier, ne se sentent pas français, sans pour autant appartenir à la nation d'origine, ex-colonie, de leurs parents. Ils ne comprennent pas toujours les raisons de la migration de leurs parents ou de leurs grands-parents. Au final, ils sont souvent « clivés », n'ont pas d'identité positive et s'en forgent parfois une, de victime.

LES ÉMEUTES DE 2005 EN SEINE-SAINT-DENIS

Jeudi 27 octobre 2005 • **Décès de deux adolescents à Clichy-sous-Bois**



Vendredi 28 octobre 2005



Source : J. Robine, « Des ghettos dans la nation », *Hérodote*, n° 130, 2008/3.



10 km

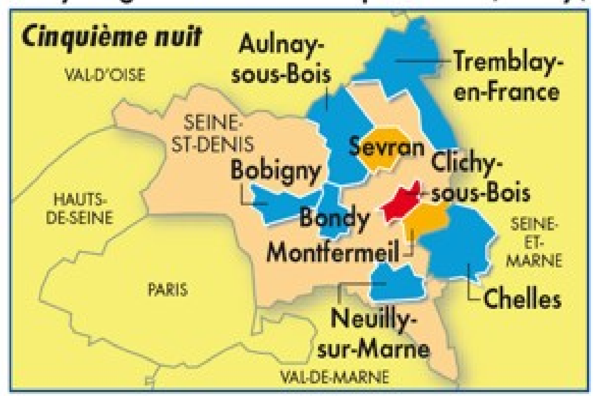
Samedi 29 octobre 2005 • **Rassemblement et marche à la mémoire des victimes**



Dimanche 30 octobre 2005



Lundi 31 octobre 2005 • **Tir d'une grenade lacrymogène dans la mosquée Bilal (Clichy)**

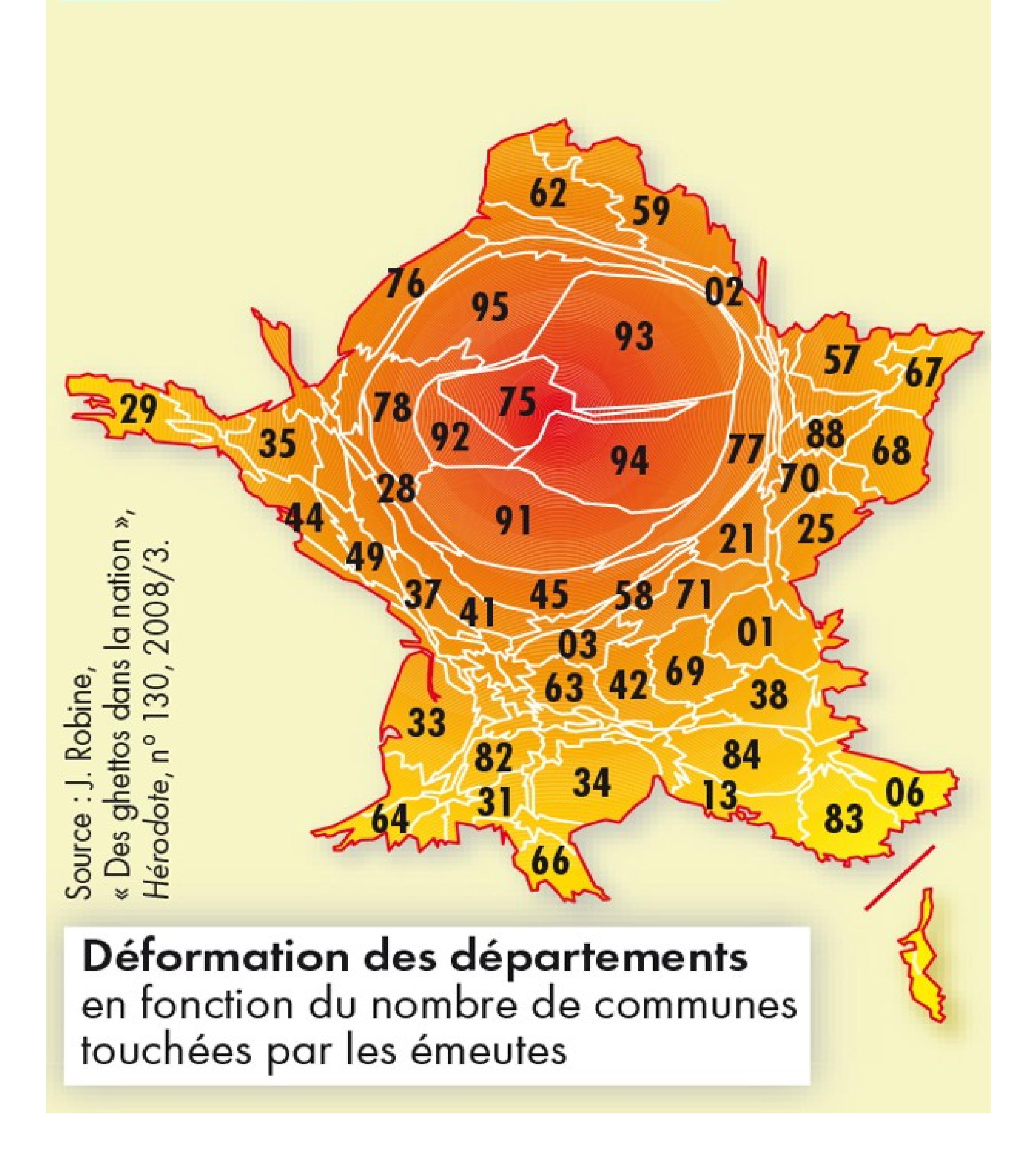


...

REPRÉSENTATIONS DES IDENTITÉS ET REVENDICATIONS MÉMORIELLES

Cette population des banlieues est stigmatisée : sa dénonciation est la pierre angulaire du Front national qui la considère comme un danger. Dans un contexte d'importation des tensions géopolitiques (guerre du Golfe, conflit israélo-palestinien, islamisme radical…), les « quartiers » deviennent une caisse de résonance de problèmes internationaux. De façon symétrique, on assiste à une montée des revendications mémorielles des habitants des « banlieues » (après celle de nombreux autres groupes humains et sociaux). En effet, certains intellectuels des quartiers populaires relayés par une petite partie de la gauche considèrent que le sort des populations des quartiers défavorisés est le résultat de la survivance de pratiques coloniales discriminantes et du racisme colonial au sein de la société et dans la République qu'ils estiment postcoloniale. Ces revendications expriment une volonté de reconnaissance du passé au nom du présent et une demande de dignité. Une réponse est donnée par l'école qui enseigne la traite esclavagiste et la guerre d'Algérie, mais guère la société, faute d'emploi et de mixité sociale et urbaine.

LES ÉMEUTES DE 2005 EN FRANCE



Déformation des départements
en fonction du nombre de communes touchées par les émeutes

...

2005, ANNÉE DU COLONIAL ET DU POSTCOLONIAL EN FRANCE

Après les consensuelles festivités de l'année de l'Algérie en France (2003), dont le but était la réconciliation en vue d'un traité d'amitié entre les deux pays, 2005 apparaît, en réaction, comme l'année du colonial et du postcolonial en France : appel des Indigènes de la République pour les assises de l'anticolonialisme postcolonial, mobilisation contre un article de la loi de 23 févier 2005, publication du livre *La Fracture coloniale* (La Découverte), grand écho du 8 mai 1945 (massacres en Algérie), déclaration de Bouteflika sur le génocide de mai 1945, déclaration sur le « Karcher » du ministre de l'Intérieur (N. Sarkozy) et prise de position contre la repentance, incendie des meublés à Paris, mobilisation de RESF contre les expulsions d'élèves, adoption enfin de l'état d'urgence lors des émeutes rappelant à dessein celui de la guerre d'Algérie.

.

EN CONCLUSION

L'ONU n'obtiendra certainement pas raison pour tous les territoires autonomes.

Les Britanniques ne comptent pas abandonner Gibraltar à l'Espagne, par exemple.

Dans de nombreux territoires non autonomes, la population ne souhaite pas devenir indépendante pour des raisons économiques et sociales comme c'est le cas des Falkland. On assiste même à des volontés de retour dans le giron de l'ancienne puissance coloniale.

Mayotte n'a-t-elle pas préféré se séparer des Comores pour devenir, en 2011, le 101e département français ? Dans tous les pays

européens, confrontés à la présence d’un islam salafiste dans de nombreux quartiers, aux violences interethniques ou bien aux affrontements avec la police, on s’interroge sur la manière d’intégrer certaines populations pauvres des ex-colonies sans savoir quelle est la part des représentations postcoloniales et celle des facteurs sociaux et culturels dans les « blocages » de l’intégration comme on les désigne. Il y a de fortes chances qu’il faille se tourner plutôt vers la faiblesse de la croissance économique depuis les années 1980 qui ne favorise pas la mobilité sociale. Mais d’un autre côté, on observe l’essor des unions mixtes dans de nombreux pays européens.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de près de cinq siècles d'expansion coloniale de l'Europe, alors que la « décolonisation » est achevée depuis près d'un demi-siècle, que reste-t-il de ce fait historique majeur dans le monde d'aujourd'hui ? Une empreinte forte qui ancre le fait colonial comme l'un des héritages historiques les plus visibles dans notre monde.

C'est d'abord la langue des colonisateurs qui a marqué des continents entiers : les Amériques et l'ensemble de l'espace caraïbe utilisent quasi exclusivement les langues des anciennes métropoles coloniales : espagnol, portugais, anglais, français, néerlandais se partagent le continent. Les créoles eux-mêmes sont issus de la période coloniale. En Afrique, là où les langues autochtones sont d'usage courant, les langues des colonisateurs demeurent un trait identitaire d'espaces géopolitiques entiers : il existe une Afrique francophone, anglophone, lusophone…

L'héritage colonial se lit aussi dans les pratiques religieuses : l'expansion du christianisme sur des territoires immenses. Les anciennes colonies des pays catholiques ont conservé massivement la religion coloniale, même lorsque la langue a été en grande partie reléguée au second plan comme l'exemple des Philippines l'illustre : la colonie est passée sous contrôle des États-Unis à la fin du XIXe siècle et la langue espagnole a été presque totalement abandonnée au profit de l'Anglais, tout en conservant massivement la religion des rois catholiques. Là où les maîtres étaient de religions réformées, ces Églises se partagent aujourd'hui en grande partie les fidèles. On peut même dire que les pratiques religieuses d'origines africaines existant au sein de nombreuses sociétés afro-

américaines sont un héritage colonial, résultat de l’importation massive d’esclaves.

Aux Amériques, alors que les peuples autochtones ont été décimés en grand nombre, voire totalement éliminés comme dans la Caraïbe, la population est en quasi-totalité d’origine coloniale : Européens et Africains ont peuplé, dans des conditions certes bien différentes, l’immense « Nouveau Monde », anéanti par les colonisateurs.

La réalité des frontières du monde postcolonial doit également ses origines à la longue histoire de la colonisation. À l’exception de quelques remaniements mineurs, les frontières actuelles de bon nombre d’États sont le fruit des « partages » coloniaux passés, notamment en Afrique, mais également aux Amériques.

Mais ces aspects que l’on pourrait qualifier de « culturels » ne sont pas les seules traces laissées par l’histoire coloniale. Les rapports de forces des années de guerre froide et ceux à l’œuvre dans le monde d’aujourd’hui sont aussi des prolongements géopolitiques des anciennes pratiques coloniales. Ainsi, une puissance coloniale « africaine » comme la France a-t-elle tissé avec ses anciennes colonies un imposant réseau d’alliances militaires et politiques dont les contours épousent presque fidèlement ceux du « partage » colonial du XIXe siècle. La domination économique, par la maîtrise de l’accès aux matières premières et des circuits financiers, reste largement contrôlée par les anciennes puissances, avec lesquelles les États-Unis – puissance « néocoloniale » ? – ont tissé des rapports complexes de rivalités et de complémentarités.

Ce Grand Atlas des empires coloniaux permet donc à son lecteur de parcourir et de comprendre un ensemble de faits historiques, parfois lointains, mais qui donnent des clés essentielles de compréhension du monde contemporain. L’expansion de l’Europe sur tous les autres continents a marqué pour longtemps l’histoire du

monde et les cartes et les graphiques proposés ici en sont une illustration tangible.

Marcel Dorigny

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

LES PREMIÈRES COLONISATIONS

Dalziel Nigel, *Historical Atlas of the British Empire*, Londres, Penguin Books, 2006.

Hayes Derek, *Historical Atlas of British Columbia and the Pacific Northwest*, Vancouver, Cavendish Books, 1999.

Litalien Raymonde, Palomino Jean-François et Vaugeois Denis, *La Mesure d'un continent. Atlas historique de l'Amérique du Nord*, Paris et Montréal, PUPS et Septentrion, 2007.

Morales Padrón Francesco, *Atlas histórico cultural de América*, Las Palmas de Gran Canaria, Commisión de Canarias para la conmemoración del V centenario des descubrimiento de América, 1988, 2 vol.

Pluvier J. M., *Historical Atlas of South-East Asia*, Leiden, E. J. Brill, 1995.

Ronsin Albert, *Le Nom de l'Amérique. L'invention des chanoines et savants de Saint-Dié*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2006 (3e éd.).

Trudel Marcel, *Atlas de la Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université de Laval, 1973.

Expansion et exploitation coloniales

Boilley Pierre et Marès Antoine (dir.), « Empires », *Mondes, histoire, espaces, relations*, revue trimestrielle, Paris, Éditions Armand Colin, n° 2/2012.

Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Paris, Armand Colin, 1979, 3 vol.

Chaunu Pierre, *Séville et l'Atlantique*, Paris, Armand Colin et SEVPEN, 1959.
Chaunu Pierre, *Séville et l'Amérique aux XVI*[e] *et XVII*[e] *siècles*, Paris, Flammarion, 1977.
Chaunu Pierre, *Conquête et exploitation des nouveaux mondes*, Paris, Presses universitaires de France, 2010 (6[e] édition).
Mauro Frédéric, *L'Expansion européenne : 1600-1870*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 (4[e] éd.).

Peuples, cultures et religions

Bessis Sophie, *L'Occident et les Autres : histoire d'une suprématie*, Paris, La Découverte, 2002.
Delisle Philippe et Prudhomme Claude (dir.), *Religion et créolité. Antilles françaises, Haïti, Mascareignes*, Paris, Karthala, 2009.
Gliozzi Giuliano, *Adam et le Nouveau Monde. La naissance de l'anthropologie comme idéologie coloniale : des généalogies bibliques aux théories raciales (1500-1700)*, préface de Frank Lestringant, Lecques, Éditions Théétète, 2000.
Grataloup Christian, *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du monde*, Paris, Armand Colin, 2010 (2[e] éd.).
Polanco Xavier (dir.), *Naissance et développement de la science-monde. Production et reproduction des communautés scientifiques en Europe et en Amérique latine*, Paris, La Découverte-UNESCO, 1990.
Prudhomme Claude, *Missions chrétiennes et colonisation. XVI*[e]*-XX*[e] *siècles*, Paris, Le Cerf, 2002.
Testot Laurent (dir.), *Histoire globale. Un nouveau regard sur le monde*, Paris, Éditions Sciences Humaines, 2008.
Watchel N., *La Vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole. 1530-1570*, Paris, Gallimard, 1971.

Les économies coloniales

Bégot Danielle et Hocquet Jean-Claude (dir.), *Le Sucre, de l'Antiquité à son destin antillais*, Paris, Éditions du CTHS, 2000.
Crusol Jean, *Les Îles à sucre. De la colonisation à la mondialisation*, Bécherel, Les Perséides, 2007.
Mauro Frédéric, *Histoire du café*, Paris, Éditions Desjonquères, 2002 (nouvelle édition).
Meyer Jean, *Histoire du sucre*, Paris, Éditions Desjonquères, 1989.
Morineau Michel, *Incroyables gazettes et fabuleux métaux : les retours des trésors américains d'après les gazettes hollandaises (XVIe-XVIIIe siècles)*, Cambridge University Press et Paris, Maison des sciences de l'homme, 1984.
Verley Patrick, *L'Échelle du monde. Essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Paris, Gallimard, 1997.

Les sciences coloniales

Bonneuil Christophe et Bourguet Marie-Noëlle, *De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin XVIIe siècle-début XXe siècle)*, numéro thématique de la Revue française d'histoire d'outre-mer (1er semestre 1999, n° 322-323).
Drouin Jean-Marc et Lalande Thierry (dir.), *La Boussole et l'Orchidée. Humboldt et Bonpland, 1799-1804. Une aventure savante aux Amériques*, Paris, Musée des Arts et Métiers, 2003.
Jami Catherine, Moulin Anne-Marie, Petitjean Patrick (dir.), *Science and Empires : Historical Studies about Scientific Development and European Expansion*, actes du colloque de l'Unesco d'avril 1990, Boston, Kluwer Academic Publishers, 1992.
Laissus Yves, *Les Voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot*, Paris, Centre international de synthèse, 1981.

McClellan James, *Colonialism and Sciences. Saint-Domingue in the Old Regime, The Johns Hopkins University Press*, Baltimore and London, 1992.
MacLeod Roy (dir.), *Nature and Empire. Science and the Colonial Enterprise*, 2000.
Reingold Nathan et Rothenberg Marc (dir.), *Scientific Colonialism : A Cross-Cultural Comparison*, Washington, Smithsonian Insitution Press, 1987.
Sobel Dava, *Longitudes*, Paris, JC Lattès, 1998.
Spary Emma, *Making the Natural order : The Paris Jardin du Roi, 1750-1795*, Cambridge University (PHd. dacty.), 1993.

Élites et les sociabilités coloniales

Beaurepaire Pierre-Yves, *L'Europe des francs-maçons, XVIIIe-XIXe siècle*, Paris, Belin, 2002.
Laux C., Ruggiu F., Singaravélou P. (dir.), *Au sommet de l'empire. Les élites européennes dans les colonies du début du XVIe siècle au milieu du XXe siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.
Odo Georges, *La Franc-maçonnerie coloniale, XVIIIe-XIXe siècle*, Paris, Édimaf, 2002.
Révauger Cécile, *Noirs et francs-maçons*, Paris, Édimaf, 2003.
Révauger Cécile, *La Franc-maçonnerie dans les ports*, Presses universitaires de Bordeaux, 2012.

Cartographie et colonisation

Castelnau-L'Estoile Charlotte et Regourd François (dir.), *Connaissances et pouvoirs. Les espaces impériaux, XVIe-XVIIIe siècles. France, Espagne, Portugal*, actes du colloque international de Nanterre (2002), Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2005.

Hofmann Catherine, Richard Hélène, Vagon Emmanuelle (dir.), *L'Âge d'or des cartes marines. Quand l'Europe découvrait le monde*, Paris, Le Seuil/Bibliothèque nationale de France, 2012.
Laboulais-Lesage Isabelle, *Combler les vides de la carte. Modalités et enjeux de la construction des savoirs géographiques, XVIIe-XXe siècles*, Presses de l'université de Strasbourg, 2004.

L'Afrique

Diop David, Graille Patrick, Zatorska Izabella, *L'Afrique*, revue *Dix-Huitième Siècle*, n° 44-2012.
M'Bokolo Élikia, *L'Afrique. Histoire et civilisation*, Paris, Hatier, 1992, 2 vol.

L'Amérique du Nord

Charbonneau Hubert, Desjardins B., Guilemette A., Landy Y., Légaré J. Nault F., *Naissance d'une population : les Français établis au Canada au XVIIIe siècle*, Paris et Montréal, INED-PUF et Université de Montréal, 1987.
Desbiens A., *Histoire des États-Unis, des origines à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005.
Dumas S., *« Les Filles du roi en Nouvelle-France »*, Québec, Cahier d'histoire du Québec, n° 24, 1972.
Havard Gilles et Vidal Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Éditions Flammarion, 2003.
Kaspi André, *Les Américains*, tome 1, *Naissance et essor des États-Unis 1607-1945*, Paris, Le Seuil, 2008 (rééd.).
Kaspi André, *L'Indépendance américaine : 1763-1789*, Paris, Julliard, collection « Archives », 1976.
Sawaya J.-P., *La Fédération des Sept Feux de la vallée du Saint-Laurent, du XVIIe au XIXe siècle*, Montréal, Septentrion, 2006.

Les Amériques ibériques

Carreira Ernestine, *Les Français et l'Inde portugaise de 1761 à 1793 : relations internationales et initiatives individuelles*, Paris, thèse EHESS, 1993.
Carreira Ernestine (dir.), *Éclats d'empire : du Brésil à Macao*, Paris, Maisonneuve et Larose, Centre d'archives d'outre-mer, université Paris X-Nanterre, 2003.
Lavallée Bernard, *L'Amérique latine, de Colomb à Bolívar*, Paris, Éditions Belin, 2004.
Mauro Frédéric, *Le Portugal et l'Atlantique au XVIIe siècle (1570-1670) : étude économique*, Paris, SEVPEN, 1960.
Mauro Frédéric, *Histoire du Brésil*, Paris, Chandeigne, 1994 (nouvelle édition).

L'archipel caraïbe

Barbiche Jean-Paul, *Les Antilles britanniques. De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris, L'Harmattan, 1989.
Gannier Odile, *Les Derniers Indiens de la Caraïbe. Images, mythes et réalités*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge, 2003.
Pluchon Pierre (dir.) *Histoire des Antilles et de la Guyane*, Toulouse, Privat, 1982.
Sainton Jean-Pierre (dir.), *Histoire et civilisation de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles) : la construction des sociétés antillaises des origines au temps présent : structures et dynamiques*, tome 1, *Le Temps des genèses ; des origines à 1685*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004.
Sainton Jean-Pierre (dir.), *Histoire et civilisation de la Caraïbe : Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles*, tome 2, *Le temps des matrices : économie et cadres sociaux du long XVIIIe siècle*, Paris, Karthala, 2012.

Singaravélou, *Les Indiens de la Caraïbe*, Paris, L'Harmattan, 1987, 3 vol.

Les Indes orientales

Filliot Jean-Marie, *La Traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIIIe siècle*, Paris, ORSTOM, 1974.
Haudrère Philippe, *La Compagnie française des Indes au XVIIIe siècle*, Paris, Les Indes Savantes, 2005, 2 vol. (2e éd.).
Morineau Michel, *Les Grandes Compagnies des Indes orientales. XVIe-XIXe siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1999 (2e éd.).
Weber Jacques, *Les Comptoirs, la Mer et l'Inde au temps des compagnies*, Paris, PUPS, 1997.

LES EMPIRES COLONIAUX

Ageron C.-R., *Histoire de l'Algérie contemporaine*, tome 2, 1871-1954, Paris, PUF, 1979.
Aldrich R. (dir.), *The Ages of Empires*, Londres, Thames & Hudson, 2007.
Bado J.-P., *Médecine coloniale et grandes endémies en Afrique*, 1900-1960, Paris, Karthala, 1996.
Barbiche J.-P., *Les Antilles britanniques. De l'époque coloniale aux indépendances*, Paris, L'Harmattan, 1989.
Barthélémy P., *Africaines et diplômées*, Rennes, PUR, 2010.
Barthélémy P., Picard E., Rogers R. (dir.), *L'Enseignement dans l'empire colonial français (XIXe-XXe siècles)*, Paris, INRP, 2011.
Bezançon P., *Une colonisation éducatrice. L'expérience indochinoise (1860-1945)*, Paris, L'Harmattan, 2002.
Blais H., Deprest F., Singaravélou P. (dir.), *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, Publications de la

Sorbonne, 2011.
Bonneuil C., *Des savants pour l'Empire. La structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de « la mise en valeur des colonies françaises », 1917-1945*, Bondy, Éd. de l'Orstom, 1991.
Bonin H., Hodeir C. et Klein J.-F. (dir.), *L'Esprit économique impérial ? Réseaux et groupes de pressions du patronat colonial en France et dans l'empire (1830-1962)*, Paris, SFHOM, 2008.
Booth A., O'Malley W. G., Weidemann A., *Indonesian Economic History of the Dutch Colonial Era*, New Haven, Yale University Southeast Asia Studies, 1990.
Brocheux P., Hemery D., *Indochine. La colonisation ambiguë, 1858-1954*, Paris, La Découverte, 2001.
Brocheux P., *Une histoire économique du Vietnam, 1850-2007*, Paris, Les Indes Savantes, 2009.
Brown J. (dir.), *The Oxford History of the British Empire*, vol. IV, *The Twentieth Century*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
Burbank J., Cooper F., *Empires. De la Chine antique à nos jours*, Paris, Payot, 2011.
Cantier J., Jennings E., *L'Empire colonial sous Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2004.
Cohen W. B., *Empereurs sans sceptre. Histoire des administrateurs de la France d'outre-mer et de l'école coloniale*, Paris, Berger-Levrault, 1976.
Cooper F., *Le Colonialisme en questions. Théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot, 2010 (2005).
Coquery-Vidrovitch C. et Goerg O. (dir.), *La Ville européenne outre-mer. Un modèle conquérant*, Paris, L'Harmattan, 1996.
Dalziel N., *Historical Atlas of the British Empire*, Londres, Penguin, 2006.
Daumalin X., *Marseille et l'Ouest africain. L'outre-mer des industriels (1841-1956)*, Marseille, Chambre de commerce et

d'industrie Marseille-Provence, 1992.
Delisle P. et Prudhomme C. (dir.), *Religion et créolité. Antilles françaises, Haïti, Mascareignes*, Paris, Karthala, 2009.
Dimier V., *Le Gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques*, Éd. de l'université de Bruxelles, 2004.
Dulucq S., Klein J.-F., Stora B. (dir.), *Les Mots de la colonisation*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008.
Driver F., Gilbert D., *Imperial Cities : Landscape, Display and Identity*, Manchester, Manchester University Press, 1999.
El-Mechat S. (dir.), *Les Administrations coloniales, XIXe-XXe siècles. Esquisse d'une histoire comparée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.
Etemad B., *La Possession du monde. Poids et mesures de la colonisation*, Bruxelles, Complexe, 2000.
« Femmes, genre et colonisations », Clio, *Histoire, Femmes et Sociétés*, vol. 1, n° 33, 2011.
Frémeaux J., *De quoi fut fait l'empire ? Les guerres coloniales au XIXe siècle*, Paris, CNRS éditions, 2009.
Frémeaux J., *Les Colonies dans la Grande Guerre*, Paris, 14-18 Éditions, 2006.
Frémeaux J., *Les Empires coloniaux dans le processus de mondialisation*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.
Goslinga C. C., *The Dutch in the Carribean and in Surinam, 1791-1942*, Assen, Van Gorcum, 1990.
Guillaume P., *Le Monde colonial. XIXe-XXe siècles*, Paris, Armand Colin, 1994.
Jennings E., *À la cure, les coloniaux ! Thermalisme, climatisme et colonisation française 1830-1962*, Rennes, PUR, 2011.
Katan Bensamoun Y., *Le Maghreb. De l'Empire ottoman à la fin de la colonisation française*, Paris, Belin, 2007.

Kirk Greene A., *Britain's imperial administrators, 1858-1966*, Oxford, Saint Anthony's College, 2000.
Klein J.-F., « Du patronat colonial au patronat impérial : pour un changement de paradigme », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, vol. 2, n° 114, 2012.
Koponen J., *Development for Exploitation : German Colonial Policies in Mainland Tanzania, 1884-1914*, Hambourg, Lit Verlag, 1995.
Lambert D. et Lester A., *Colonial Lives Across the British Empire. Imperial Careering in the Long Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
Laux C., Ruggiu F.-J., Singaravélou P. (dir.), *Au sommet de l'empire. Les élites européennes dans les colonies du début du XVIe siècle au milieu du XXe siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.
Liauzu C. (dir.), *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007.
Liauzu C., *Colonisation. Droit d'inventaire*, Paris, Armand Colin, 2004.
Lombard D., *Le Carrefour javanais. Essai d'histoire globale*, Paris, Éd. de l'EHESS, 4 vol., 1990.
M'Bokolo E., *Afrique. Histoire et civilisations*, Paris, Hatier-Aupelf, 1992.
Monnais-Rousselot L., *Médecine et colonisation. L'aventure indochinoise, 1860-1939*, Paris, CNRS éditions, 1999.
Newitt M., Dudley D., *A History of Mozambique*, Londres, Hurst, 1995.
Porch D., *Atlas des guerres des empires britannique, ottoman et russe*, Paris, Autrement, 2002.
Porte R., *La Conquête des colonies allemandes. Naissance et mort d'un rêve impérial*, Paris, Éditions 14-18, 2006.

Porter A. (dir.), *Atlas of British Overseas Expansion*, Londres, Routledge, 1991.
Porter A., *The Oxford History of the British Empire, vol. III, The 19th Century*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
Prochaska D., *Making Algeria French, Colonialism in Bône, 1870-1920*, Paris/Cambridge, éditions de la MSH/Cambridge University Press, 1990.
Prudhomme C., *Missions chrétiennes et colonisation. XVIe-XXe siècle*, Paris, Le Cerf, 2004.
Rivet D., *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette littératures, 2002.
Saada E., *Les Enfants de la colonie. Les métis de l'empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007.
Sibeud E., *« Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats »*, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 54 bis, 2004/2005.
Singaravélou P., Sorez J. (dir.), *L'Empire des sports. Une histoire de la mondialisation culturelle*, Paris, Belin, 2010.
Singaravélou P. (dir.), *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation, XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin, 2008.
Singaravélou P., *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.
Singaravélou P., *Les Indiens de la Caraïbe*, Paris, L'Harmattan, 3 vol., 1987.
Taraud C., *La Prostitution coloniale. Algérie, Tunisie, Maroc, 1830-1962*, Paris, Payot, 2003.
Thompson A., *The Empire Strikes Back ? The Impact of Imperialism on Britain from the mid-Nineteenth Century*, Harlow, Pearson Longman, 2005.
Zytnicki C. et Kazdaghli H., *Le Tourisme dans l'empire français. Politiques, pratiques et imaginaires (XIXe-XXe siècles)*, Paris,

SFHOM, 2009.

LES DÉCOLONISATIONS

Le lieu d'édition est indiqué quand il n'est pas Paris.

Atlas historiques

Chagnollaud J.-P., Souiah S.-A., *Atlas des Palestiniens. Un peuple en quête d'État*, cartographie M. Benoit-Guyod, Éditions Autrement, 2011.
Encel F., *Atlas géopolitique d'Israël. Aspects d'une démocratie en guerre*, cartographe A. Nicolas, Éditions Autrement, 2008.
Pervillé G., *Atlas de la guerre d'Algérie. De la conquête à l'indépendance*, cartographie C. Martin, Éditions Autrement, 2003.
Pluvier J. M., *Historical Atlas of Southeast Asia*, Leiden, Brill, 1995.
Schwartzberg J. E. (dir.), *A Historical Atlas of South Asia*, Chicago, University of Chicago Press, 1978.
Smith S., *Atlas de l'Afrique. Un continent jeune, révolté, marginalisé*, cartographie C. Levasseur, Éditions Autrement, 2008.
Tertrais H., *Atlas des guerres d'Indochine, 1940-1990*, cartographie K. Mazoyer, Éditions Autrement, 2004.
Virmani A., *Atlas historique de l'Inde*, cartographie M. Marie, Éditions Autrement, 2011.

Quelques témoignages, récits et essais

Camus A., *Chroniques algériennes 1939-1958*, Gallimard, Folio Essais, 2002 (1re éd. 1958).
Fanon F., *Œuvres*, La Découverte, 2011.
Feraoun M., *Journal 1955-1962*, Seuil, 2011 (1re éd. 1962).

Gandhi M. K., *Autobiographie ou Mes expériences de vérité*, PUF, 2007 (1re éd. 1927).
Harbi M., *Une vie debout. Mémoires politiques*, t. I : 1945-1962, La Découverte, 2001.
Mandela N., *Un long chemin vers la liberté*, traduit de l'anglais par J. Guiloineau, Fayard, 1995.
Néaoutyne P., *L'Indépendance au présent*, Syllepse, 2006.
Nehru J., *La Découverte de l'Inde*, Arles, Picquier, 2002 (1re éd. 1946).
Tagore R., *Nationalism*, Londres, Macmillan, 1918.
Tamzali W., *Une éducation algérienne*, Gallimard, Folio Histoire, 2007.

Ouvrages généraux

Ageron C.-R. (dir.), *Les chemins de la décolonisation de l'empire colonial français, 1936-1956*, colloque Institut d'histoire du temps présent, 1984, Éditions du CNRS, 1986.
Ageron C.-R., *La Décolonisation française*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1991.
Ageron C.-R. et Michel M. (dir.), *L'ère des décolonisations*, colloque tenu à l'université d'Aix-Marseille, Karthala, 1995.
Bairoch P., *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, La Découverte Poche, 1999 (1re éd. 1994). Nombreuses pages sur le tiers-monde.
Betts R., *Decolonization*, Londres-New York, Routledge, 2004.
Cooper F., *Le Colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire*, Payot, 2010.
Darwin J., *Britain and Decolonisation. The Retrait from Empire in the Post-War World*, Basingstoke, Macmillan, 2002 (1re éd. 1988).
Droz B., *Histoire de la décolonisation au XXe siècle*, Seuil, l'Univers historique, 2006.

Droz B., *La Décolonisation, documentation photographique*, La Documentation française, n° 8062, mars-avril 2008.
Etemad B., *La Possession du monde. Poids et mesures de la colonisation XVIIIe-XXe siècle*, Bruxelles, Complexe, 2000.
Faligot R., *Tricontinentale. Quand Che Guvera, Ben Barka, Cabral, Castro et Hô Chi Minh préparaient la révolution mondiale, 1964-1968*, La Découverte, 2013.
Laurens H., *L'Empire et ses ennemis. La question impériale dans l'histoire*, Seuil, 2009.
Lloyd T. O., *The British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 1996.
Low D. A., *Eclipse of Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.
Marx R., *De l'empire au Commonwealth*, Gap, Orphrys, 1995.
Michel M., *Décolonisations et émergence du tiers-monde*, Hachette supérieur, 2005 (1re éd. 1993).
Pervillé G., *De l'empire français à la décolonisation*, Hachette, coll. « Carré histoire », 1995.
Schlesinger S. C., *Act of Creation. The Founding of the United Nations*, Colorado, Westview Press, 2003.

Asie

Indochine

Brocheux P. et Hémery D., *Indochine. La colonisation ambiguë*, La Découverte, 2001.
Dalloz J., *La Guerre d'Indochine 1945-1954*, Seuil, coll. « Points », 2002.

Inde et Pakistan

Harper T. N., *The End of Empire and the Making of Malaya*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
Hasan M., *India’s Partition. Process, Strategy and Mobilization*, Oxford, Oxford University Press, 1993.
Jaffrelot C. (dir), *L’Inde contemporaine*, Fayard, 1997.
Markovits C., *Histoire de l’Inde moderne, 1480-1950*, Fayard, 2004.
Meyer É. P., *Une histoire de l’Inde. Les Indiens face à leur passé*, Albin Michel, 2007.

Indonésie

Van Minnen C. A. (dir.), *The Decolonization of Indonesia. International Perspectives*, Middelburg, Roosevelt Study Center, 1988.

Monde arabe

Maghreb

Bouchène A., Peyroulou J.-P., Tengour O. et Thénault S., *Histoire de l’Algérie à la période coloniale 1830-1962*, La Découverte Poche, 2014 (1re éd 2012).
Branche R., *La Guerre d’Algérie : une histoire apaisée ?*, Seuil, Points Histoire, L’histoire en débats, 2005.
Julien C.-A, *L’Afrique du Nord en marche. Algérie-Tunisie-Maroc 1880-1952*, Omnibus, 2002 (1re éd. 1952).
Meynier G., *Histoire intérieure du FLN 1954-1962*, Fayard, 2002.
Nozière A., *Les Chrétiens dans la guerre*, Cana, 2001 (1re éd. 1979).
Rivet D., *Le Maghreb à l’épreuve de la colonisation*, Hachette Littératures, 2002.

Sheppard T., *1962. Comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, traduit de l'anglais par C. Servan-Schreiber, Payot, 2008.
Stora B., *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, La Découverte, coll. « Repères », 1995 (1re éd. 1993).
Thénault S., *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion, 2005.

Proche-Orient

Corm G., *Le Proche-Orient éclaté 1956-2007*, Gallimard, Folio histoire, 2005 (5e éd.).
Encel F., *Géopolitique de Jérusalem*, Flammarion, Champs essais, 2008 (1re éd. 1998).
Digard J.-P., Hourcade B. et Richard Y., *L'Iran au XXe siècle. Entre nationalisme, islam et mondialisation*, Fayard, 2007.
Laurens H., *Paix et guerre au Moyen-Orient. L'Orient arabe et le monde de 1945 à nos jours*, Armand Colin, 1999.
Louis W. R., *Ends of British Imperialism. The Scramble for Empire, Suez and Decolonization*, I.B. Tauris & Co, 2007.

Afrique

Généralités

Ageron C.-R. et Michel M., *L'Afrique noire française à l'heure des indépendances*, colloque tenu à l'université d'Aix-Marseille, Éditions du CNRS, 1992.
Almeida-Topor H. d', *Naissance des États africains*, Casterman Giunti, 1996.
Balandier G., *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Changements sociaux au Gabon et au Congo*, PUF, 1982.

Bayart J.-F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, 2006.
Coquery-Vidrovitch C., *Les Africaines. Histoire des femmes de l'Afrique noire aux XIXᵉ et XXᵉ siècles*, Desjonquères, 1992.
Cooper F., *Travail et décolonisation en Afrique. L'Afrique française et britannique*, traduit de l'anglais par F.-G. Barbier-Wiesser, Karthala, 2004.
Cooper F., *L'Afrique depuis 1940*, traduit de l'anglais par C. Jeanmougin, Payot, 2008.
Mbembe A., *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*, La Découverte, 2010.
M'Bokolo E., *Afrique noire. Histoire et civilisation, t. II : XIXᵉ-XXᵉ siècles,* Hatier-Aupelf, 1992.

Régions et pays

Austin D., *Politics in Ghana 1946-1960*, Londres, Oxford University Press, 1964.
Birmingham D. et Martin P., *History of Central Africa. The Contemporary Years since 1960*, Londres, Longman, 1998.
Branch D., *Defecting Mau Mau, Creating Kenya. Counterinsurgency, Civil War and Decolonization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
Deltombe T., Domergue M. et Tatsitsa J., *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971*, La Découverte, 2011.
Devey M., *La Guinée*, Karthala, 1997.
Fauvelle-Aymar F.-X., *Histoire de l'Afrique du Sud*, Seuil, l'Univers historique, 2006.
Mondlane E., *Mozambique. De la colonisation portugaise à la libération nationale*, L'Harmattan, 1979.
Puy-Denis P., *Le Ghana*, Karthala, 1994.

Roche C., *Le Sénégal à la conquête de son indépendance 1939-1960*, Karthala, 2001.
Vérin P., *Madagascar*, Karthala, 2000 (1re éd. 1990).

Outre-mer français

Angleviel N., *Histoire de la Nouvelle-Calédonie. Nouvelles approches, nouveaux objets*, L'Harmattan, 2005.
Butel F., *Histoire des Antilles françaises XVIIe-XXe siècle*, Perrin, 2002.
Chesneau J. et Maclellan N., *La France dans le Pacifique*, La Découverte, 1992.
Faugère E. et Merle I., *La Nouvelle-Calédonie. Vers un destin commun*, Karthala, 2010.
Guillebaud J.-C., *Les Confettis de l'empire*, Seuil, 1976.

Après

Bayard J.-F., *Les Études postcoloniales. Un carnaval académique*, Karthala, 2010.
Besnaci-Lancou F. et Manceron G., *Les Harkis dans la colonisation et ses suites*, Éditions de l'Atelier, 2008.
Gonin P., Kotlok N. et Pérouse de Montclos M.-A. (dir.), *La Tragédie malienne*, Vendémiaire, 2013.
Hérodote, « *La question postcoloniale* », n° 120, 1er trimestre 2006.
Lacoste Y., *La Question postcoloniale. Une analyse géopolitique*, Fayard, 2010.
Politique africaine, « France-Afrique. Sortir du pacte colonial », n° 107, 2007.
Robine J., *Les Ghettos de la nation. Ségrégation, délinquance, identités, islam*, Vendémiaire, 2011.

Stora B., *La Gangrène et l’Oubli. La mémoire de la guerre d’Algérie*, La Découverte 2005, (1re éd. 1991).

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1420
Henri le Navigateur, frère du roi de Portugal, installe un observatoire maritime à Sagres ; installation des Portugais à Ceuta.
1427
Les Portugais s'installent aux Açores.
1444
Dias découvre le cap Vert et l'embouchure du Sénégal ; début de la traite négrière vers le Portugal.
1482
Création par les Portugais du comptoir de São Jorge da Mina ; découverte de l'embouchure du Congo.
1487-1488
Bartolomé Dias découvre et double de cap de Bonne-Espérance ; pour la première fois un navire européen pénètre dans l'océan Indien.
1491
Nzinga Nkuwa, roi du Congo, se fait chrétien ; son fils, sous le nom d'Alfonso Ier, évangélise le Congo.
12 octobre 1492
Christophe Colomb débarque sur l'île de San Salvador ; le 6 décembre il accoste sur l'île d'Ayti, rebaptisée Hispaniola, puis Saint-Domingue.
4 mai 1493
Une bulle pontificale partage le monde entre Espagne et Portugal de part et d'autre d'une ligne passant à 100 lieues de Cap-Vert.
7 juin 1494
Le traité de Tordesillas corrige ce partage en déplaçant la ligne de 370 lieues à l'ouest.

1497-1498
Vasco de Gama atteint Calicut, en doublant le cap de Bonne-Espérance. C'est l'ouverture de la Carreira da India.
25 avril 1500
Cabral découvre le Brésil, au nom du roi de Portugal.
1503
Création et installation à Séville de la Casa de contratación, organe central de gestion et de contrôle des Indes occidentales.
1505
Les Portugais édifient un fort à Sofala, sur la côte orientale de l'Afrique.
1510-1511-1512-1515
Les Portugais prennent Goa, Malacca, Calicut et contrôlent le détroit d'Ormuz ; ils s'installent à Timor.
1520
Une ambassade portugaise arrive à la cour du roi d'Éthiopie ; ensuite une alliance lie les deux royaumes chrétiens face aux Ottomans.
16 mars 1521
Magellan atteint les Philippines.
1er septembre 1522
La flotte de Magellan (mort aux Moluques) arrive en Espagne : c'est le premier tour du monde.
1522
Début de la conquête de l'Empire inca, achevée en 1533 par la prise de Cuzco.
1523-1524
Verrazzano, pour le compte de la France, reconnaît le littoral depuis la Floride jusqu'au cap Breton.
1536
Jacques Cartier explore de Saint-Laurent.

1542
Charles Quint promulgue les « lois nouvelles » qui interdisent l’esclavage des Indiens.
1544
Découverte des mines d’argent du Potosí.
1552
Bartolomé de las Casas publie sa Très brève histoire de la destruction des Indes, virulent réquisitoire contre les massacres des Indiens et le pillage des Indes occidentales.
1554
Les Portugais s’installent à Macao et ouvrent un comptoir à Canton.
1557-1563
Villegagnon implante une colonie française dans la baie de Rio de Janeiro.
1564-1565
Première liaison entre les Philippines et le Mexique ; début du circuit du « galion de Manille », qui fonctionna jusqu’en 1810.
1599
Création à Londres de l’East India Company ; l’Angleterre inaugure son commerce au-delà du cap de Bonne-Espérance.
1602
Création à Amsterdam de la Vereenigde Oostindische Compagnie (VOC), la Compagnie des Indes orientales néerlandaise qui reçoit le monopole du commerce avec l’Orient.
1603
Samuel de Champlain fonde Québec.
1607
Premières « réductions » jésuites au Paraguay.
1616
La France crée les comptoirs de Gorée et de Rufisque au Sénégal.
1619

Fondation par les Hollandais de Batavia, capitale de Java, puis des Indes néerlandaises.

9 novembre 1620

Les pèlerins du Mayflower fondent la colonie du Massachusetts ; naissance de la Nouvelle-Angleterre.

1621

Création, à Amsterdam, de la Compagnie des Indes occidentales.

1624

Installation hollandaise à Bahia ; fondation de La Nouvelle-Amsterdam sur la baie de l’Hudson (future New York).

1625

Installation des Français à Saint-Christophe, des Anglais à la Barbade.

1629

Les Portugais s’installent au Monomotapa et y restent jusqu’aux années 1670.

1630

Les Hollandais créent une colonie à Pernambouc et au Surinam ; fondation de Boston par les Anglais.

1634

Création, par Richelieu, de la Compagnie du Sénégal.

1635

Installation française en Guadeloupe et en Martinique.

1639

Installation anglaise à Madras.

1641

Construction par les Français de Fort-Dauphin à Madagascar ; les Hollandais s’installent à Malacca aux dépens des Portugais.

1642

Fondation de Montréal ; la France s’installe à l’île Bourbon (Réunion) ; Tasman découvre l’île qui porte depuis son nom puis les côtes de Nouvelle-Zélande.

1652
Installation des colons hollandais au Cap par Van Riebeeck.
1655
Installation des Anglais en Jamaïque.
1659
Ouverture par la France du comptoir de Saint-Louis du Sénégal.
1661
Installation anglaise à Bombay.
1664
La Nouvelle-Amsterdam passe sous contrôle anglais et devient New York ; création, par Colbert, de la Compagnie française des Indes orientales.
1674
Installation des Français à Pondichéry.
1681
William Penn fonde la colonie de Pennsylvanie.
16 août 1682
Cavelier de La Salle, après avoir descendu le Mississippi depuis les Grands Lacs, prend possession de la Louisiane.
Mars 1685
Promulgation du « Code noir ».
1696
Installation des Français à Chandernagor.
1697
Traité de Ryswick par lequel la France obtient la partie occidentale de Saint-Domingue.
13 juillet 1713
Traité d'Utrecht, Philippe V accorde à l'Angleterre l'Asiento, c'est-à-dire la traite négrière à destination des colonies espagnoles.
1718
Fondation de La Nouvelle-Orléans.
1721

La France s’installe à l’île de France (île Maurice).
1722-1723
Création des comptoirs français de Mahé et de Yanaon.
1739
Création du comptoir français de Karikal.
1756-1763
Guerre de Sept Ans qui opère une redistribution des colonies françaises au profit de l’Angleterre, perte de la Nouvelle-France et de la Louisiane, abandon des possessions françaises en Inde, hors les cinq comptoirs.
1765
Le Bureau des longitudes de Londres attribue son prix du Parlement d’Angleterre à John Harrison pour son horloge marine permettant le calcul précis des longitudes.
1766-1767
Tour du monde par Bougainville.
1766-1768
L’Anglais Samuel Wallis découvre Tahiti.
1768
L’Académie des sciences de Paris récompense Pierre Le Roy pour son horloge marine.
1768-1771 puis 1772-1775 et 1776-1779
James Cook accompli trois tours du monde ; exploration du Pacifique.
16 décembre 1773
Boston Tea Party, début de l’insurrection des colons américains contre l’Angleterre.
1er juin 1776
La Virginie se proclame république.
4 juillet 1776
Déclaration d’indépendance des États-Unis.

Février 1778
Signature de l’alliance franco-américaine tournée contre l’Angleterre.
1780
Révolte de Túpac Amaru au Pérou ; c’est la plus importante insurrection antiespagnole depuis la conquête.
19 octobre 1781
Victoire franco-américaine à Yorktown, l’Angleterre capitule.
3 septembre 1783
Traités de Versailles et de Paris reconnaissant l’indépendance des États-Unis, première indépendance coloniale.
1er août 1785
Départ de La Pérouse pour un tour du monde à vocation « scientifique ».
1786-1793
Installation d’une administration anglaise en Inde.
22 août 1791
Début de l’insurrection des esclaves de la colonie française de Saint-Domingue.
1792
George Vancouver explore le littoral nord-ouest de l’Amérique du Nord ; il fonde la Colombie-Britannique.
Avril 1792
Francisco de Miranda, alors général des armées de la République française, présente son plan de libération de l’Amérique espagnole.
29 août 1793
L.-F. Sonthonax, commissaire de la République française, abolit l’esclavage à Saint-Domingue.
4 février 1794
La Convention nationale, à Paris, vote le décret d’abolition de l’esclavage dans toutes les colonies françaises.

18 novembre 1803
À Saint-Domingue, capitulation du corps expéditionnaire français commandé par Rochambeau, après la bataille de Vertières.
1er janvier 1804
Proclamation de l'indépendance de la République d'Haïti, deuxième indépendance coloniale.
6 août 1806
Première tentative de Miranda pour libérer le Venezuela ; échec du débarquement à Coro.
1808
Refus par les conseils municipaux de l'Amérique espagnole de reconnaître le pouvoir napoléonien sur l'Espagne ; début de l'insurrection.
1810
Première proclamation de l'indépendance du Venezuela par Miranda ; début des guerres d'indépendance de l'Amérique ibérique.
1815
Congrès de Vienne, les puissances européennes interdisent la traite négrière.
1817-1819
Simon Bolívar fonde la Grande Colombie ; San Martín soulève le Chili et l'Argentine.
1822
Proclamation de l'indépendance du Brésil.
1824
Le général Sucre impose l'indépendance du Pérou ; l'Espagne ne possède plus aucune colonie sur le continent américain, mais conserve les Antilles et les Philippines.
1826

Le congrès de Panamá, réuni par Bolívar, échoue à fédérer les nouveaux États indépendants d'Amérique.

1830

Éclatement de la Grande Colombie entre le Venezuela, la Colombie et l'Équateur.

Juillet 1830

Débarquement français à Sidi Ferruch et prise d'Alger.

1833

Abolition de l'esclavage dans les colonies britanniques.

1839-1842

Première guerre de l'opium entre la Grande-Bretagne et l'empire des Qing : création des premières concessions étrangères en Chine.

27 avril 1848

Abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.

1857

Mutinerie des Cipayes et rébellions en Inde qui devient une colonie de la couronne britannique ; fondation des universités de Madras, Bombay et Calcutta en Inde ; création du premier bataillon de tirailleurs sénégalais.

Février 1859

Prise de Saïgon par les Français.

1863

Protectorat français sur le Bas-Cambodge ; abolition de l'esclavage dans les colonies hollandaises des Caraïbes.

1867

La France annexe toute la Cochinchine ; les colonies du Canada deviennent un dominion britannique.

1869

Inauguration du canal de Suez.

1870

Le décret Crémieux attribue la citoyenneté française aux Juifs d'Algérie.

1875

Abolition de l’esclavage dans les colonies portugaises.

1879

Défaite des Britanniques contre les Zoulous à Isandhlwana. Le Japon annexe le royaume des Ryûkyû dans la préfecture d’Okinawa.

1881

Protectorat français sur la Tunisie ; réglementation de l’indigénat en Algérie.

1882

Les Britanniques occupent l’Egypte.

1883

Protectorat français sur l’Annam.

Novembre 1884 - février 1885

Congrès de Berlin.

1886

Abolition de l’esclavage à Cuba.

1887

Création de l’Union indochinoise (Annam-Tonkin, Cochinchine et Cambodge).

1891

Création à Saïgon du premier institut Pasteur dans les colonies.

1895

Par le traité de Shimonoseki la Chine cède Taiwan au Japon ; création de la fédération d’Afrique occidentale française ; Conquête et annexion de Madagascar par la France. Fondation des États Malais Fédérés.

1896

Les Ethiopiens battent les Italiens à Adoua.

1898

Les Etats-Unis prennent Hawaï et achètent les Philippines ; Cuba est indépendante sous contrôle états-unien. Incident de Fachoda :

les Français se retirent devant les Britanniques. Samory est vaincu par les Français en Afrique occidentale.
1899
Condominium anglo-égyptien sur le Soudan.
Octobre 1899 - mai 1902
Guerre des Boers.
1901
Début de la « politique éthique » dans les Indes néerlandaises.
1904
Génocide des Hereros dans le Sud-Ouest africain allemand. Le Japon écrase la Russie à Tsushima. Accord anglo-japonais. Début du «Réveil de l'Asie».
1905
Le Japon défait la Russie et établit un protectorat sur la Corée (colonie en 1910).
1912
Protectorat français sur le Maroc.
1914-1918
Les troupes coloniales participent activement à la Première Guerre mondiale.
1916
Accords secrets Sykes-Picot sur le partage des provinces arabes de l'empire ottoman.
1917
Déclaration Balfour sur la création d'un foyer national juif en Palestine.
1921-1926
Guerre du Rif.
1931
Les Japonais occupent la Mandchourie.
22 mars 1945
Création de la Ligue arabe au Caire.

26 juin 1945
Adoption de la charte des Nations unies condamnant le colonialisme.
1946
Indépendance des Philippines. Fondation de l'Union française.
14-15 août 1947
Partition de l'Empire des Indes. Indépendance de l'Union indienne et du Pakistan.
1948
Début de la guérilla communiste en Malaisie contre les Britanniques.
26 avril 1949
Transformation du Commonwealth en Commonwealth des Nations.
27 décembre 1949
Reconnaissance de l'indépendance de l'Indonésie.
Mars-avril 1951
Nationalisation du pétrole iranien par le Dr Mossadegh.
1951
N'Krumah, premier ministre de la Gold Cost (Ghana). Elle devient indépendante six ans plus tard.
1952-1960
Révolte kikuyu (Mau-Mau) au Kenya.
7 mai 1954
Victoire du Vietminh contre l'armée française à Dien Bien Phu au Vietnam.
21 juillet 1954
Accords de Genève. Partition momentanée du Vietnam en deux États au Nord et au Sud. Neutralisation du Cambodge et du Laos.
1er novembre 1954
Début de la guerre d'indépendance en Algérie.
18-24 avril 1955

Conférence de Bandung.
26 juillet 1956
Nationalisation du canal de Suez par l'Egypte de Nasser.
2 mars 1956
Indépendance du Maroc.
20 mars 1956
Indépendance de la Tunisie.
23 juin 1956
Loi-cadre établissant l'autonomie interne des Etats de l'Afrique français de l'Ouest.
1958
Création de la Communauté française reconnaissant l'indépendance des territoires africains dans le cadre d'une communauté, nom préféré à celui d'un fédération. Refus de la Guinée de Sékou Touré d'y participer.
Avril 1958
Conférence panafricaine d'Accra (Ghana).
16 septembre 1959
Le général de Gaulle reconnaît le droit à l'autodétermination des Algériens.
1er juillet 1960
Indépendance du Congo. Patrice Lumumba, premier ministre.
21 mars 1961
Massacre de Sharpeville contre les manifestants de l'African National Congress (ANC) en Afrique du Sud.
5 juillet 1962
Indépendance de l'Algérie
Mai-juin 1963
Création de l'Organisation de l'Unité africaine à Addis Abeba.
1964

Création d’un groupe de 77 pays au sein de la CNUCED pour défendre les intérêts des pays pauvres.

5 septembre 1973

Conférence des pays non-alignés à Alger. Boumediene revendique un « nouvel ordre économique mondial » plus favorable aux pays du Sud.

25 juin-11 novembre 1975

Indépendance des colonies portugaises de l’Angola et du Mozambique. Achèvement du grand cycle de la décolonisation commencé à la fin de Seconde Guerre mondiale.

11 février 1990

Libération de Nelson Mandela.

21 mars 1990

Indépendance de la Namibie patronnée par l’Onu contre l’Afrique du Sud.

SOURCE DES CITATIONS

Marco Polo, Le Livre des merveilles, chap. XXIII.
Chronique de la découverte et conquête de la Guinée, par Gomes Eanes de Zurara, 1453.
Christophe Colomb, commentaire manuscrit en marge d’Imago mundi de Pierre d’Ailly.
François Ier, roi de France, « Protestation contre le partage du monde », 1534.
Fernández de Oviedo, La historia general de las Indias, Séville, 1535.
Bartolomé de Las Casas, Très Brève histoire de la destruction des Indes, 1552.
J. G. de Sepúlveda, 1551.
Luís Felipe Thomaz, De Ceuta à Timor, Lisbonne, 1994.
Francisco Rodrigues, 1512.
Lettres de Colbert, t. VI, p. 250.
Déclaration des dirigeants de la compagnie hollandaise, 1664.
Les Directeurs de la Compagnie au contrôleur général, le 18 mars 1708.
Jean de Léry, Histoire d’un voyage fait en la terre du Brésil (1578), édition établie par Franck Lestringuant, Paris, Le Livre de Poche, 1994, p. 310-312.
Description du Canada par Jacques Cartier au retour de son premier voyage, 1535.
Mémoire de l’intendant Talon au ministre Colbert pour le recrutement des « filles du roi », 10 novembre 1670.
Louise Dechêne, Un siècle de colonisation française au Canada, Montréal, Musée national de l’Homme, Musées nationaux du Canada, 1981.

Le Moyne d'Iberville, premier gouverneur de la Louisiane, 1699.
Lettre de Duclos au ministre, 25 décembre 1715.
Sir John Sinclair, 1784.
John Oldmixon, 1787.
Charpentier de Cossigny au ministre de la Marine, 1741.
Le duc de Choiseul au négociateur britannique Hans Stanley, juillet 1761.
Fernand Braudel, Civilisation matérielle, économie et capitalisme, Paris, Armand Colin, 1979.
Alexander von Humboldt, Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent fait en 1799 et 1800 par A. de Humboldt et A. Bonpland, Paris, 1804.
Dialogue entre un prédicateur et les Indiens, nord du Mexique, 1760.
James Cook, Journal de bord de La Résolution, 1772.
De Cayenne, Joseph Martin, jardinier-botaniste, à André Thouin, directeur du Muséum de Paris, le 22 ventôse an VII.
Marquis de Chefdebien, Convent des philalèthes, Paris, 1785.
Daniel Defoe, A Plan of the English Commerce, 1728.
Journal du voyage du capitaine Étienne Marchand, Découverte des îles de la Révolution, juin 1791.
Condorcet, Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, 1794.
Anonyme, réponse au concours de l'Académie de Lyon (1781) : La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ?
Saint-John Crèvecœur, Lettres d'un fermier américain, 1782.
Jean-Jacques Dessalines, Les Gonaïves, 1er janvier 1804, l'an Ier de l'indépendance.
Lettre de Miranda à John Turnbull, de Douvres, 12 janvier 1798.
William Cobbett, avril 1808.

Abbé Roubaud, Journal du commerce, 1759.
J.-B. Chevalier, gouverneur de Chandernagor, à Choiseul, 1767.
Proverbe ilocano cité par I. de Los Reyes (El folklore filipino, 1887).
A. Nevins, Fremont: Pathmarker of the West, 1939.
Le résident sup. du Cambodge au gouverneur général (1917).
A. Sarraut, ancien ministre des Colonies (Grandeur et servitude coloniale, 1931).
Theodore Roosevelt, 1824.
M. de Verninac, planteur à la Réunion, au ministre des Colonies, mi-XIXe siècle.
J. Crokaert, Histoire de l’Empire britannique, 1947.
Mgr Boucher, directeur des œuvres missionnaires pontificales, 1931.
J. Escarra, Le Régime des concessions étrangères en Chine, 1929.
G. Groslier, La Route du plus fort, 1925.
J. Conrad, Lord Jim, 2007.
Chapitre IV, art. 13 de l’acte de Berlin, 26 février 1885.
É. de Warren, L’Inde anglaise avant et après l’insurrection de 1857, 1858.
Administrateur du cercle de Matam, 30 septembre 1894.
Guillaume II au Dr K. Peters, Berlin, 1885.
A. Londres, Terre d’ébène, 1929.
Wang Hsia-po, Taiwanese History and Taiwanese, 1988.
Lettre d’un Algérien intercepté par la Sûreté, 25 sept. 1914.
Le Populaire, 15 février 1930.
A. Gide, Voyage au Congo, 1927.
A. Chaumet, L’Inde martyre, 1942.
Rapport au gouverneur général d’AEF, R. Antonetti, 1929.
Joseph Gallieni au ministre des Colonies, Madagascar, 1897.
A. Londres, Terre d’ébène, 1929.

H. Virgitti, résident-maire, conseil municipal de Hanoi, fin 1936.
C. H. Kane, L'Aventure ambiguë, 1961.
Révérend J. E. C. Welldon, directeur de Harrow School à la fin du XIXe siècle.
Hymne kimbanguiste, années 1920.
G. Hardy, Outre-Mer, juin 1930.
F. Fomigari, « Itinerario tripolino », Tripoli e la nuova Italia d'oltremare, 1928.
G. Leygues, ministre des Colonies, 1906.
M. Quezón devant le Sénat philippin, 10 janvier 1922.
Rapport du chef de la Sûreté, Cotonou, 10 novembre 1925.
B. Anderson, Les Bannières de la révolte, 2009.
G. Apollinaire, 1916.
C. de Gaulle, Discours et messages pendant la guerre, 1940-1946.
W. Churchill, The End of the Beginning : War Speeches, 1943.
Hô Chi Minh, déclaration d'indépendance de la République démocratique du Vietnam, Hanoï, 2 septembre 1945.
Résolution *Quit India*, août 1942.
Général de Gaulle, discours d'ouverture de la conférence de Brazzaville, 30 janvier 1944.
Manifeste de l'Istiqlal, 11 janvier 1944.
Commissaire Bergé, directeur de la police judicaire d'Algérie, 17 juin 1945.
Hymne national du MDRM, Madagascar, 1947.
Robert Menzies, discours aux Communes australiennes, 26 juin 1950.
Léopold Sédar Senghor, député du Sénégal à l'Assemblée nationale, 22 novembre 1952.
Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés, ONU, 1960.

Jawaharlal Nehru, dans Tibor Mende, Conversations avec Nehru, Le Seuil, 1956.

Sukarno, 1941.

Jean Hougron, *Tu récolteras la tempête*, 1953.

Léopold Sédar Senghor, rapport au congrès de la Fédération africaine, Dakar, 1er juillet 1959.

Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Maspero, 1961.

Michel Aflak, congrès fondateur du Baath, Damas, 7 avril 1947.

Slogan des manifestations en faveur de la nationalisation du pétrole iranien, Téhéran, 1951.

Hocine Aït Ahmed, 1982.

Abderrezak Bouhara, *Les Viviers de la libération*, Casbah éditions, 2001.

Mohammed Harbi, coordonnateur au ministère des Affaires étrangères, 1961.

Manifeste des 121 pour le droit à l’insoumission, *Vérité-Liberté*, 6 septembre 1960.

Jomo Kenyatta, *Au pied du mont Kenya*, Présence africaine, 1960 (1re éd. en anglais 1937).

Mot d’ordre du syndicat des cheminots africains CGT en AOF, 1947-1948.

William Hague, ministre des Affaires étrangères, aux Communes, 6 juin 2013.

Patrice Lumumba, premier ministre du Congo, 1960.

Frederick Cooper, *L’Afrique depuis 1940*, Payot, 2008.

Charte de la liberté adoptée par l’ANC, Soweto, 1953.

George Padmore, *Panafricanism or Communism. The Coming Struggle for Africa*, 1955.

Mehdi Ben Barka, 3 octobre 1965.

Julius Nyerere, président de la Tanzanie, 12 février 1979.

CCFD-Terre solidaire, *Afrique des Grands Lacs. Droit à la terre, droit à la paix*, 2012.
Un diplomate français, *Le Monde*, 17 octobre 2013.
Robert Boulin, secrétaire d'État aux rapatriés, débats au Sénat, 24 octobre 1961.
Dalila Kerchouche, *Mon père, ce harki*, Seuil, 2003.
Ghalia Djimi, ASDV, Laâyoune, *Le Monde*, 13 novembre 2010.
Menahem Begin, premier ministre d'Israël, 1978.
Paul Néaoutyine, dirigeant du FLNKS, *L'Indépendance au présent*, Syllepse, 2006.
Yves Lacoste, *La Question postcoloniale. Une analyse géopolitique*, Fayard, 2010.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Les premières colonisations : Carte de l’hémisphère portugais, extraite de l’atlas Miller attribué à Lopo Homem et Pedro Reinel, 1519. Manuscrit enluminé sur vélin. © Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans GE D 26179 RES.

Les empires coloniaux : Carte du Gulf Stream dessinée par Benjamin Franklin (1770). © Encyclopaedia Britannica/UIG/The Bridgeman Art Library.

Les décolonisations : Photographie de couverture : durant la colonisation allemande du Tanganyika : clairon des troupes de défense composées d’africains (Tanzanie) Octobre 1910. Photographe amateur © adoc-photos.

Biographie des auteurs

Marcel Dorigny

a enseigné au département d'histoire de l'université de Paris VIII jusqu'en 2014. Ses recherches portent, entre autres, sur les rapports entre Lumières et esclavage, les processus d'abolition de l'esclavage dans les colonies d'Amérique, notamment Haïti, et leurs rapports avec les mouvements d'indépendance des colonies américaines, États-Unis puis Amérique espagnole. Auteur et directeur de nombreux ouvrages, il a dirigé la revue *Dix-huitième* siècle de 2005 à 2014 et participe au Comité scientifique des patrimoines de l'esclavage du ministère de la Culture. Pour Autrement, il a coécrit avec Bernard Gainot l'*Atlas des esclavages* paru en 2006 dont la nouvelle édition a paru en 2013.

Jean-François Klein

est maître de conférences habilité à diriger des recherches (HDR) d'histoire contemporaine à l'Université de Nantes après avoir enseigné l'histoire contemporaine de l'Asie du Sud-Est aux Langues O' (INALCO). Spécialiste de l'Asie orientale et de l'océan Indien, il travaille dans une perspective d'histoire connectée, sur les réseaux et les groupes de pression du patronat colonial et, aussi, sur les techniques de « pacification » dans les empires ultramarins. Il est l'auteur de *Pennequin, une « éthique coloniale » française. Penser la pacification, dépasser la colonisation, 1849-1916* (en cours d'édition). Co-directeur avec Sophie Dulucq de la collection « Empires » aux Éditions Vendémiaire, il a publié plusieurs livres et articles dont *Un Lyonnais en Extrême-Orient. Ulysse Pila vice-roi de l'Indochine, 1837-1909* (Lugd, 1994) et *Les Maîtres du comptoir, Desgrand Père et fils. Réseaux du négoce et révolutions commerciales, 1720-1878* (PUPS, 2012). Il a, en outre, codirigé *Les Mots de la*

colonisation (avec S. Dulucq et B. Stora, PUM, 2008), *Le Général de Beylié 1849-1910. Collectionneur et mécène* (avec D. Bal, C. Herbelin et R. Mourer, Ed. 5 Continents, 2010), *Les Sociétés coloniales à l'âge des empires*.

Afrique, Asie, Antilles, 1850-1950 (avec C. Laux, Ellipses, 2012), *Indochine, des territoires et des hommes*, 1856-1956 (avec Ch. Bertrand et C. Herbelin, Gallimard/Musée de l'Armée, 2013) et *Les Européens dans les ports en situation coloniale* (avec B. Marnot, PUR, 2015).

Pierre Singaravélou

est professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne et chercheur à l'UMR Irice (CNRS/Paris-1/Paris-4).

Il travaille sur l'histoire comparée et croisée des empires coloniaux français et britannique aux XIXe et XXe siècles. Il a notamment publié *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation* (Belin, 2008), *Au sommet de l'Empire. Les élites européennes dans les colonies du XVIe au XXe siècle* (avec C. Laux et F.-J. Ruggiu, Peter Lang, 2009), *L'Empire des sports. Une histoire de la mondialisation culturelle* (avec J. Sorez, Belin, 2010), *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial* (avec H. Blais et F. Deprest, Publications de la Sorbonne, 2011) et *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République* (Publications de la Sorbonne, 2011).

Marie-Albane de Suremain

est maître de conférences en histoire contemporaine à l'UPEC-ESPE de l'académie de Créteil. Elle effectue ses recherches au CESSMA Paris-7 Denis-Diderot). Après une thèse sur la construction des savoirs en sciences sociales sur l'Afrique en situation coloniale, elle poursuit des recherches sur l'écriture de

l'histoire de l'Afrique, la dimension spatiale du fait colonial, l'IFAN et sur les coopérants en Afrique. Elle a notamment publié *L'École en situation postcoloniale.Entre africanisation et constructions nationales* (avec P. Bianchini et C. Labrune-Badiane, Cahiers du Groupe Afrique, L'Harmattan, 2012), *Coopérants et coopération en Afrique. Circulation d'acteurs et recompositions culturelles* (avec Odile Goerg, Outre-Mers, n° 384-385, 2e semestre 2014) et a participé aux ouvrages *Les Sociétés coloniales à l'âge des empires 1850-1950* (avec I. Surun, Atlande, 2012), *Les empires coloniaux* (avec P. Singaravélou, Le Seuil, 2013).

Jean-Pierre Peyroulou

est professeur agrégé et docteur en histoire. Il enseigne au lycée Corneille de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), il est membre de l'Institut des mondes africains (IMAf) de l'université de Paris I et du CNRS. Il travaille sur l'histoire du Maghreb à la période coloniale et depuis les indépendances. Il fait parti du comité de rédaction de la revue *Esprit*. Il a publié *L'Algérie en guerre civile* (avec A. Belkaïd Ellyas), Calmann-Lévy, 2002, *Guelma 1945, une subversion française dans l'Algérie coloniale*, La Découverte, coll. « Texte à l'appui », 2009, et a codirigé *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, La Découverte, 2012.

Fabrice Le Goff

est cartographe-géographe indépendant. Pour Autrement, il a notamment réalisé la cartographie de l'*Atlas des esclavages* (2013) et de l'*Atlas de l'empire napoléonien* (2014). www.cartographe-legoff.com

Remerciements

Les auteurs remercient tout particulièrement pour leurs précieuses réflexions, leurs contributions et leurs conseils amicaux, Pascale Barthélémy, Romain Bertrand, Hélène Blais, Pierre Brocheux,

Alain Delissen, Aline Demay, Florence Deprest, Armelle Enders, Claire Fredj, Jacques Frémeaux, Éric Guerassimoff, Daniel Hémery, Caroline Herbelin, Éric Jennings, Brigitte Le Gouez, Camille Lefebvre, Anick Mellina, Sarah Mohamed-Gaillard, Arnaud Nanta, Laurent Nespoulous, Rémy Porte, Simon Potter, Claude Prudhomme, Emmanuelle Sibeud, Isabelle Surun, Sylvie Thénault, Geneviève Verdo.

Table of Contents